Document de Référence 2013

RAPPORT FINANCIER ANNUEL



SOMMAIRE

| 41 | PRÉ | SENTATION DU GROUPE | 3 | 6 | ÉTA | TS FINANCIERS | 163 |
|-----|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|----------|------|----------------------------------------------------------------------|-----|
| | 1.1 | Principaux chiffres clés | 4 | U | 6.1 | États financiers consolidés | 164 |
| | 1.2 | Métier et stratégie du Groupe | 5 | | 6.2 | États financiers sociaux | 236 |
| | 1.3 | Solutions pour l'Énergie & Spécialités | 10 | | 6.3 | Honoraires d'audit | 257 |
| | 1.4 | Filtration & Additifs de Performance | 19 | | | | |
| | 1.5 | Matériaux Céramiques | 27 | - | INF | DRMATIONS COMPLÉMENTAIRES | 259 |
| | 1.6 | Minéraux de Haute Résistance | 35 | | 7.1 | Renseignements sur la Société | 260 |
| | 1.7 | Minéraux | 40 | | 7.1 | Renseignements sur le capital social | 264 |
| | 1.8 | Innovation | 47 | | 7.2 | Actionnariat | 269 |
| | | | | | 7.3 | | 209 |
| | RAP | PORTS SUR L'EXERCICE 2013 | 53 | | 7.4 | en cas d'offre publique | 272 |
| | 2.1 | Rapport de Gestion du Conseil d'Administration | 54 | | 7.5 | Marché des titres Imerys | 273 |
| | 2.2 | Rapports des Commissaires aux comptes | 66 | | 7.6 | Dividendes | 275 |
| | L.L | napports des commissaires aux comptes | 00 | | 7.7 | Relations avec les actionnaires | 275 |
| | | | | | 7.8 | Organisation mère/filiales | 276 |
| 2 | GOU | VERNEMENT D'ENTREPRISE | 73 | | | | |
| O I | 3.1 | .1 Conseil d'Administration | | 74 | | EMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 29 AVRIL 2014 | 279 |
| | 3.2 | Direction Générale | 94 | | | | 213 |
| | 3.3 | Rémunérations | 96 | | 8.1 | Présentation des résolutions par le Conseil d'Administration | 280 |
| | 3.4 | Options de souscription d'actions | 100 | | 8.2 | Rapports des Commissaires aux comptes | 287 |
| | 3.5 | Actions gratuites | 104 | | 8.3 | Ordre du jour | 290 |
| | 3.6 | Conditions spécifiques et restrictions applicables aux attributions au Président-Directeur Général | 106 | | 8.4 | | 291 |
| | 3.7 | Transactions des mandataires sociaux sur les titres de la Société | 107 | a | | PONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE | |
| | | | | 3 | ET [| DU CONTRÔLE DES COMPTES | 299 |
| 1 | FAC | TEURS DE RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE | 109 | | 9.1 | Responsable du Document de Référence | 300 |
| | 4.1 | Facteurs de risques | 110 | | 9.2 | Attestation du responsable du Document | |
| | 4.2 | Contrôle Interne | 115 | | | de Référence | 300 |
| | | | | | 9.3 | Commissaires aux comptes | 301 |
| 5 | DÉV | ELOPPEMENT DURABLE | 123 | | 9.4 | Informations incluses par référence dans le Document de Référence | 302 |
| J | 5.1 | Stratégie et approche d'Imerys | 124 | | 9.5 | Responsable de l'information financière | 302 |
| | 5.2 | Performance 2013 | 126 | | | | |
| | 5.3 | Engagements sectoriels | 130 | 10 | TAB | LES DE CONCORDANCE | |
| | 5.4 | Responsabilité sociale | 131 | IU | | DE RÉCONCILIATION | 303 |
| | 5.5 | Gestion responsable de l'environnement | 142 | | 10.1 | Table de concordance | 304 |
| | 5.6 | Gouvernance et conduite des affaires | 153 | | | 2 Table de réconciliation avec le Rapport | |
| | 5.7 | Méthodologie de reporting | 154 | | | Financier Annuel | 307 |
| | 5.8 | Attestation et tableau de corrélation | 157 | | | | |



Document de Référence 2013

incluant le Rapport Financier Annuel

IMERYS

Société Anonyme au capital social de 152 476 528 euros

Siège social:

154, rue de l'Université 75007 Paris – France

Téléphone : +33 (0) 1 49 55 63 00 Fax : +33 (0) 1 49 55 63 01 562 008 151 R.C.S. Paris



Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 mars 2014 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il contient l'ensemble des informations relatives au Rapport Financier Annuel.

PRÉSENTATION DU GROUPE

| 1.1 | PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS | • |
|-----|--------------------------------------------------------|----|
| 1.2 | MÉTIER ET STRATÉGIE DU GROUPE | |
| | 1.2.1 Le métier d'Imerys | |
| | 1.2.2 Diversité des applications et des marchés servis | |
| | 1.2.3 Stratégie | |
| | 1.2.4 Structure générale du Groupe | |
| 1.3 | SOLUTIONS POUR L'ÉNERGIE & SPÉCIALITÉS | 10 |
| | 1.3.1 Présentation synthétique de la branche | 1 |
| | 1.3.2 Carbonates | 1 |
| | 1.3.3 Réfractaires Monolithiques | 1 |
| | 1.3.4 Graphite & Carbone | 1 |
| | 1.3.5 Solutions pour l'Exploitation Pétrolière | 1 |
| 1.4 | FILTRATION & ADDITIFS DE PERFORMANCE | 19 |
| | 1.4.1 Présentation synthétique de la branche | 2 |
| | 1.4.2 Minéraux de Performance & Filtration | 2 |
| | 1.4.3 Kaolins | 2 |
| 1.5 | MATÉRIAUX CÉRAMIQUES | 2 |
| | 1.5.1 Présentation synthétique de la branche | 2 |
| | 1.5.2 Matériaux de Construction | 2 |
| | 1.5.3 Minéraux pour Céramiques | 3 |
| | 1.5.4 Supports de Cuisson | 3 |
| 1.6 | MINÉRAUX DE HAUTE RÉSISTANCE | 3 |
| | 1.6.1 Présentation synthétique de la branche | 3 |
| | 1.6.2 Minéraux Réfractaires | 3 |
| | 1.6.3 Minéraux Fondus | 3 |
| 1.7 | MINÉRAUX | 4 |
| | 1.7.1 Les minéraux d'Imerys | 4 |
| | 1.7.2 Principes de reporting appliqués par Imerys | 4 |
| | 1.7.3 Réserves minérales | 4 |
| 1.8 | INNOVATION | 4 |
| | 1.8.1 Recherche, Technologie & Innovation | 4 |
| | 1.8.2 Propriété intellectuelle | 5 |

1.1 PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 (2) | 2011 | 2010 (1) | 2009 |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Résultats consolidés | | | | | |
| Chiffre d'affaires | 3 697,6 | 3 884,8 | 3 674,8 | 3 346,7 | 2 773,7 |
| Variation à périmètre et changes comparables | - 1,3 % | - 2,1 % | + 8,1 % | + 15,0 % | - 19,9 % |
| Résultat opérationnel courant | 477,0 | 488,1 | 487,0 | 421,5 | 248,9 |
| Variation à périmètre et changes comparables | - 1,2 % | - 7,8 % | + 13,7 % | + 69,5 % | - 41,0 % |
| Résultat courant net, part du Groupe | 304,2 | 300,7 | 303,1 | 242,0 | 119,3 |
| Résultat net, part du Groupe | 242,0 | 291,3 | 282,0 | 243,7 | 41,3 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice (en milliers) | 75 551 | 75 166 | 75 273 | 75 400 | 72 054 |
| Résultat courant net par action (en euros) | 4,03 | 4.00 | 4.03 | 3.21 | 1,66 |
| Dividende par action (en euros) | 1.60 (6) | 1,55 | 1,50 | 1,20 | 1,00 |
| Bilan consolidé | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,20 | .,00 |
| Capitaux propres | 2 271,7 | 2 261,0 | 2 210,9 | 2 131,8 | 1 855,8 |
| Dette financière brute | 1 307,1 | 1 173,9 | 1 449,0 | 1 226,2 | 1 222,4 |
| Trésorerie | 421,7 | 299,1 | 417,9 | 353,4 | 258,1 |
| Dette financière nette | 885,4 | 874,8 | 1 031,1 | 872,8 | 964,3 |
| Financement | | | | | |
| Capacité d'autofinancement d'exploitation avant impôts (EBITDA) | 650,4 | 662,5 | 686,0 | 621,0 | 416,6 |
| Investissements (3) | 253,1 | 257,1 | 227,4 | 154,9 | 132,1 |
| Acquisitions (4) | 202,1 | 49,1 | 246,9 | 68,5 | 11,0 |
| Ressources financières | 2 458,1 | 2 788,4 | 2 759,2 | 2 231,7 | 2 345,3 |
| Maturité des ressources financières au 31 décembre (en années) | 3,9 | 2,9 | 3,8 | 3,8 | 4,5 |
| Dette financière nette/EBITDA | 1,4 | 1,3 | 1,5 | 1,4 | 2,3 |
| Dette financière nette/fonds propres (%) | 39,0 % | 38,7 % | 46,6 % | 40,9 % | 52,0 % |
| Rentabilité des capitaux investis (ROCE) (5) | 13,0 % | 13,0 % | 14,0 % | 13,1 % | 7,6 % |
| Capitalisation boursière au 31 décembre | 4 819 | 3 632 | 2 674 | 3 765 | 3 166 |
| Effectif au 31 décembre | 15 805 | 16 026 | 16 187 | 15 090 | 14 592 |

⁽¹⁾ Les résultats 2010 ont été retraités suite au changement de méthode comptable sur la comptabilisation des avantages du personnel appliqué au 1^{er} janvier 2011 et détaillé en note 2.2. aux états financiers consolidés du Document de Référence 2011.

Les variations des principaux agrégats financiers (notamment à périmètre et changes comparables) sont détaillées et commentées dans le Rapport de Gestion (voir section 2.1 du chapitre 2 du Document de Référence).

⁽²⁾ Les données 2012 ont été retraitées suite à l'application, au 1^{er} janvier 2013, de la norme IAS 19 révisée (voir note 1.2 aux états financiers consolidés) afin d'assurer la comparabilité des données.

⁽³⁾ Investissements payés, nets de cessions et subventions.

⁽⁴⁾ Acquisitions payées hors cessions.

⁽⁵⁾ Résultat opérationnel courant divisé par capitaux investis moyens. Les capitaux investis moyens d'un exercice donné correspondent à la moyenne entre les capitaux investis à la fin de l'exercice et les capitaux investis à la clôture de l'exercice précédent. En 2011, les capitaux investis ont été calculés sur la base d'une moyenne trimestrielle afin de tenir compte de l'acquisition du Groupe Luzenac intervenue le 1er août.

⁽⁶⁾ Dividende proposé à l'Assemblée Générale du 29 avril 2014.

1.2 MÉTIER ET STRATÉGIE DU GROUPE

1.2.1 LE MÉTIER D'IMERYS

Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie, Imerys conçoit des produits à forte valeur ajoutée à partir de minéraux qu'il extrait et transforme grâce à des procédés techniques élaborés. Ces spécialités apportent des fonctionnalités essentielles aux produits et processus de production de ses clients. Les atouts du Groupe lui assurent la rentabilité opérationnelle et un avantage compétitif sur le long terme.

■ LES PRODUITS D'IMERYS

Acteur industriel de référence dans le domaine des produits de spécialités à base de minéraux, Imerys conçoit des solutions qui répondent à quatre types d'utilisation :

 composants minéraux : les produits du Groupe constituent un élément essentiel dans la formulation du produit du client (ex. : argile, kaolin, feldspath sont des composants majoritaires dans les céramiques sanitaires);

- additifs fonctionnels: les produits d'Imerys sont incorporés à la formulation des produits des clients pour en améliorer les propriétés mais représentent une part mineure du produit fini (ex.: kaolin, mica, talc et feldspath apportent opacité et matité aux peintures décoratives et industrielles);
- aides aux procédés : les produits du Groupe sont utilisés dans le procédé de fabrication des clients mais ne sont pas présents dans le produit final (ex. : les réfractaires monolithiques protègent les équipements industriels - tels que les hauts-fourneaux - de la chaleur, mais ne sont pas présents dans l'acier fabriqué);
- produits finis: les produits d'Imerys sont utilisés tels quels, sans transformation ultérieure par le client (ex. : tuiles en argile).

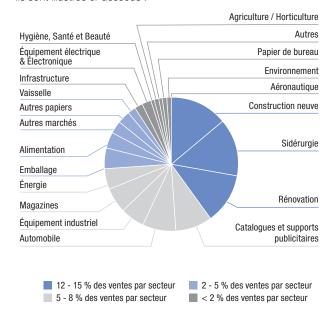
1.2.2 DIVERSITÉ DES APPLICATIONS ET DES MARCHÉS SERVIS

Les spécialités minérales d'Imerys sont utilisées dans un très grand nombre d'applications, par exemple :

- minéraux et solutions réfractaires pour les procédés industriels de haute température;
- poudres de corindons pour les abrasifs ;
- agents de filtration pour les liquides alimentaires ;
- composants pour les plastiques et les polymères ;
- graphites de spécialité pour l'énergie mobile et les industries de précision (batteries lithium-ion, plaquettes de frein...);
- proppants céramiques pour l'exploitation pétrolière et gazière ;
- quartz de haute pureté pour les semi-conducteurs ;
- composants pour les céramiques techniques ou traditionnelles ;
- agents de charge et de couchage pour papier ;
- tuiles pour la construction et la rénovation des toitures.

Ces applications sont elles-mêmes destinées à une grande diversité de marchés finaux, dont aucun n'excède 15 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Ils sont illustrés ci-dessous :



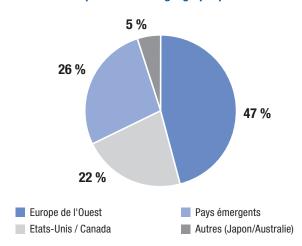
Source : estimations Imerys chiffre d'affaires 2012 proforma (yc cession Imerys Structure et 4 sites Carbonates).

Les ventes d'Imerys reposent de façon équilibrée sur la consommation courante (alimentation, agriculture, emballages, magazines, hygiène-santé-beauté, supports publicitaires, vaisselle, etc.), les biens de consommation durable des ménages (habitat, automobile, équipement électrique, environnement, etc.) et l'investissement des entreprises et des collectivités (infrastructures, bâtiments, équipements industriels, etc.).

■ PRÉSENCE MONDIALE

Présent dans près de 50 pays, avec 245 implantations industrielles, Imerys réalise plus du quart de ses ventes dans les pays émergents. L'Europe de l'Ouest représente désormais moins de la moitié de son exposition géographique :

Chiffre d'affaires consolidé 2013 par destination géographique



Implantations géographiques

Les pays dans lesquels Imerys est présent sont les suivants :

- Amérique du Nord : Canada, États-Unis ;
- Amérique du Sud : Argentine, Brésil, Chili, Mexique, Pérou ;
- Europe : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Slovénie, Suède, Suisse, Ukraine;
- Afrique : Afrique du Sud, Algérie, Égypte, Tunisie, Zimbabwe ;
- Moyen-Orient : Bahreïn, Émirats Arabes Unis, Turquie ;
- Asie & Océanie: Australie, Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam.

Par zone géographique, les implantations industrielles se répartissent ainsi :

| Zone géographique | Nombre d'implantations |
|----------------------------|------------------------|
| Europe et Moyen-Orient | 124 |
| Amérique du Nord et du Sud | 67 |
| Asie-Pacifique et Afrique | 54 |

1.2.3 STRATÉGIE

Imerys entend se développer grâce à une politique de croissance interne fondée sur l'innovation associée à l'élargissement de son implantation géographique, ainsi que par des opérations de croissance externe. Ces développements s'inscrivent dans le cadre d'une discipline financière stricte et créatrice de valeur à long terme.

■ ATOUTS DU GROUPE

Pour mener à bien ses ambitions stratégiques, Imerys possède de solides atouts :

- un positionnement à forte valeur ajoutée : les spécialités du Groupe sont formulées pour répondre aux spécifications techniques de chaque client et application, contrairement aux produits de commodité standardisés. Les prix des produits d'Imerys sont ainsi négociés de manière bilatérale, sur la base des fonctionnalités et services apportés;
- des actifs minéraux de grande qualité et de long terme : lorsqu'elle est pertinente, l'intégration de la ressource minérale, en amont, permet de sécuriser la qualité de l'approvisionnement et de garantir les coûts. Imerys dispose d'une large gamme de minéraux, accroît en permanence ses ressources et détient en moyenne 20 années de réserves qui lui assurent la pérennité de ses activités;
- une excellence opérationnelle et un savoir-faire technologique : le Groupe dispose d'actifs industriels et de techniques de fabrication (souvent conçues en interne), dont l'optimisation est assurée par le contrôle d'indicateurs de performance;

- une présence géographique et sectorielle, large et diversifiée:
 Imerys est implanté dans près de 50 pays répartis sur cinq continents. Il sert une grande variété de marchés, géographiques ou sectoriels, réduisant ainsi son exposition aux cycles économiques;
- une organisation réactive et décentralisée : celle-ci permet à lmerys d'être flexible et de s'adapter rapidement aux changements des conditions de marché.

■ AXES DE DÉVELOPPEMENT

Les axes stratégiques fixés par le Groupe pour la période 2012-2016 visent à accélérer son rythme de croissance en renforçant les développements internes. Par ailleurs, la politique sélective d'acquisitions, qui a permis à Imerys de devenir le leader mondial du secteur en une douzaine d'années, est amenée à se poursuivre.

Accélération de la croissance interne

Trois axes stratégiques sont privilégiés : l'accélération de l'innovation et la R&D, l'expansion du Groupe dans les pays émergents et une présence accrue sur les marchés à fort potentiel.

Renforcement des efforts de R&D

La Direction de l'Innovation d'Imerys coordonne les efforts de recherche déployés dans les branches d'activités et porte certains projets significatifs et transversaux. Les moyens alloués à la R&D ont progressivement augmenté et les résultats sont tangibles ; plusieurs innovations de rupture sont désormais commercialisées

sur le marché (proppants céramiques pour l'industrie pétrolière, carbone pour batterie lithium-ion, etc.). En 2013, cette tendance s'est poursuivie pour aboutir au lancement de plus de 65 nouveaux produits, avec près de 60 millions d'euros (+ 7 % vs. 2012) consacrés à la R&D et à l'innovation. Les produits lancés au cours des cinq dernières années ont généré, en 2013, un chiffre d'affaires de 333 millions d'euros (+ 33 % vs. 2012) et représentent désormais 9 % des ventes consolidées du Groupe. Pour plus d'information sur les innovations, voir section 1.8 du chapitre 1 du Document de Référence.

Expansion ciblée dans les pays émergents

Imerys continue son développement dans les pays émergents où sa présence s'est fortement accrue au cours de ces 12 dernières années. Ainsi, la part de chiffre d'affaires réalisée dans ces pays est passée de 6 % en 2001 à 26 %, soit près d'un milliard d'euros, en 2013.

Les pays où Imerys dispose déjà d'une taille critique (Brésil, Inde, Afrique du Sud et Chine) sont appelés à jouer un rôle moteur dans la stratégie d'expansion géographique : croissance interne, acquisitions et partenariats y sont conjugués. Dans chacun de ces pays, un responsable géographique a pour mission de coordonner les initiatives de développement des branches d'activité et d'accélérer la croissance du Groupe. Cette organisation a montré son efficacité au Brésil dès 2012, puisqu'elle a permis l'acquisition d'Itatex, spécialisé dans le kaolin et l'argile destinés aux marchés des peintures, des polymères et des caoutchoucs, ainsi que celle d'un gisement de bauxite réfractaire. Imerys a également engagé la construction d'une unité de fabrication d'une nouvelle gamme de produits à base de chaux dont le démarrage a eu lieu en 2013.

Le Groupe souhaite de plus renforcer sa présence dans d'autres pays ciblés où il est déjà présent au travers d'actifs miniers, industriels et/ou commerciaux. L'objectif d'Imerys est d'atteindre également une taille critique dans ces pays et d'y constituer des plates-formes régionales. En 2013, le Groupe a ainsi renforcé sa présence en Indonésie avec l'acquisition de 70 % du capital d'Indoporlen, leader local de la fabrication et de l'installation d'une gamme complète de produits réfractaires (briques, monolithiques, formes préfabriquées) qui dispose de fortes positions dans les segments de l'acier et de la transformation des métaux.

Priorité donnée aux marchés à fort potentiel de croissance

Afin d'améliorer son profil de croissance, le Groupe a identifié un certain nombre de marchés finaux attractifs parmi lesquels : l'automobile, l'emballage, l'énergie, l'électronique, les semiconducteurs, l'environnement, l'hygiène-santé-beauté, l'agriculture et l'aéronautique. Imerys réalise aujourd'hui plus du quart de son chiffre d'affaires dans ces secteurs et son exposition y a plus que doublé au cours des huit dernières années. Le Groupe continuera d'allouer des ressources accrues à ces marchés au travers de l'innovation et d'éventuelles acquisitions.

■ POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS CIBLÉE

Au-delà des investissements nécessaires au maintien de l'outil de production au meilleur niveau et à l'exploitation des actifs miniers, Imerys améliore l'efficacité industrielle de ses procédés, accompagne la croissance des marchés et élargit son offre de spécialités minérales.

Entre 2000 et 2008, des moyens substantiels ont été investis pour porter l'outil industriel au meilleur niveau technologique, accroître son efficacité et développer les capacités. Depuis lors, Imerys engage ses nouveaux investissements avec la prudence et la sélectivité qu'impose un environnement économique incertain : tout en assurant la maintenance de l'outil industriel, qui représente environ 50 % à 60 % de la dotation annuelle aux amortissements, le Groupe a concentré ses investissements de développement sur un nombre restreint de projets porteurs. Ce faisant, les investissements annuels totaux demeurent compris dans une fourchette allant de 80 % à 130 % de la dotation annuelle aux amortissements.

Au terme d'un programme de recherche de cinq années, Imerys a construit, en 2011, à Andersonville (Géorgie, États-Unis), une usine de proppants céramiques destinée au secteur porteur des gaz et pétrole non conventionnels.

En 2013, Imerys a renforcé son dispositif industriel dans les Solutions pour l'Exploitation Pétrolière aux États-Unis avec le rachat de PyraMax Ceramics, LLC, détenteur d'une unité de production de proppants céramiques et de réserves minérales de kaolins réfractaires nécessaires à la fabrication de ces proppants. La construction de cette usine d'une capacité prévisionnelle de 225 000 tonnes, située à Wrens (Géorgie, États-Unis), s'est achevée en 2013 et sa montée en charge est prévue dans le courant de l'année 2014. L'investissement s'est élevé à 235 millions de dollars américains.

En 2013, le Groupe a maintenu un niveau élevé d'investissements, avec la poursuite des projets lancés l'année précédente. Ainsi, trois nouvelles unités ont été mises en service en fin d'année 2013 :

- doublement de la capacité de production de l'usine de noir de carbone de Willebroek (Belgique, activité Graphite & Carbone);
- usine de production de chaux au Brésil (activité Carbonates);
- usine de production d'alumine fondue à Bahreïn (activité Minéraux Fondus).

Ces usines monteront progressivement en charge en 2014 et contribueront, dès lors, au chiffre d'affaires du Groupe.

Pour plus d'information, voir section 2.1 du chapitre 2 du Document de Référence

■ STRATÉGIE D'ACQUISITIONS SÉLECTIVE

Au cours des 13 dernières années, Imerys a mené une politique d'acquisitions très active, première source d'élargissement de son portefeuille d'activités :

- dans les applications abrasives et le domaine de la fusion avec Treibacher (2000-2002);
- dans un nouveau marché lié à la consommation courante au travers de la filtration de liquides alimentaires (World Minerals 2005);

- dans les Réfractaires Monolithiques, par la consolidation d'une activité préexistante (Plibrico) avec celle de Lafarge Réfractaires (2005) puis ACE Refractories (2007);
- en étendant son offre fonctionnelle de minéraux avec l'acquisition du Groupe Luzenac, leader mondial du talc (2011).

Près de 80 opérations de croissance externe ont été conclues depuis 2000 pour un montant total supérieur à 2 milliards d'euros. Ainsi, en 2013 :

- l'activité Réfractaires Monolithiques a consolidé son positionnement géographique avec l'acquisition d'Arefcon b.v., installateur hollandais de réfractaires pour l'industrie pétrochimique; celle de 70 % du capital d'Indoporlen, leader indonésien de la fabrication et de l'installation de produits réfractaires (environ 15 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2012) ainsi que l'achat de Tokai Ceramics, producteur japonais de réfractaires monolithiques (environ 7 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2012);
- les activités de kaolin de spécialité de la société Goonvean (Cornouailles, Royaume-Uni) essentiellement destinées aux marchés des minéraux de performance et des céramiques ont été définitivement intégrés à l'issue de l'obtention de l'accord des autorités britanniques de la concurrence notifié en octobre 2013.

Le 11 février 2014, Imerys a signé un accord portant sur l'acquisition d'AMCOL International Corporation, société américaine cotée à la bourse de New York, spécialisée dans la bentonite, un minéral industriel aux multiples usages. Avec un chiffre d'affaires de plus d'un milliard de dollars américains en 2013, AMCOL est un acteur de premier plan dans le domaine des minéraux et matériaux de spécialité. Présent dans 26 pays, AMCOL est en particulier fortement implanté aux Etats-Unis. L'opération visait à renforcer la gamme de solutions minérales d'Imerys dans des marchés diversifiés et porteurs. L'offre publique d'achat lancée par Imerys valorisait AMCOL à environ 1,7 milliard de dollars américains, incluant sa dette financière nette. A l'issue d'une période de plusieurs semaines, Imerys a décidé, le 10 mars dernier, face à une offre concurrente à la hausse de ne pas surenchérir et de retirer son offre, dans le respect de ses objectifs de création de valeur à long terme. Au travers de ce projet, qui a obtenu le soutien unanime de son Conseil d'Administration, Imerys a démontré sa capacité à se mobiliser rapidement pour une opération ambitieuse de croissance externe, pertinente sur le plan industriel.

Imerys poursuivra l'élargissement de son périmètre par une politique sélective d'acquisitions, cohérente avec son cœur de métier. Ces développements continueront de s'inscrire dans le cadre d'une stricte discipline financière fondée sur un rendement des capitaux investis supérieur à 15 %.

■ STRUCTURE FINANCIÈRE RENFORCÉE

Imerys entend assurer un retour sur capitaux employés (**) (ROCE) supérieur au coût moyen pondéré de son capital afin de maximiser la création de valeur à long terme. En 2013, le retour sur capitaux employés s'est ainsi élevé à 13,0 % (avant impôts) alors que le coût moyen des capitaux employés (taux après impôts) était estimé à 8,5 %.

La progression du ROCE constitue, avec le niveau de marge opérationnelle et la génération de trésorerie, l'un des critères financiers de la rémunération variable au sein du Groupe. L'évaluation et la sélection des projets de développements internes et externes s'effectuent sur ce même indicateur : Imerys cible ainsi un taux de rentabilité interne supérieur à 15 %, lui assurant une forte génération de trésorerie et une structure financière robuste.

Après le versement de 119,2 millions d'euros de dividendes, l'achat de PyraMax Ceramics, LLC (178,9 millions d'euros versés en 2013), les trois acquisitions conclues par Calderys et la cession d'Imerys Structure, la dette financière nette consolidée est stable au 31 décembre 2013 (885,4 millions d'euros contre 874,8 millions d'euros un an plus tôt). Le développement du Groupe a donc été autofinancé. Les ratios d'endettement financier d'Imerys restent solides : l'endettement net représente 39,0 % des fonds propres et 1,4 x l'EBITDA.

En novembre 2013, Imerys a conclu une émission obligataire de 300 millions d'euros à échéance novembre 2020, assortie d'un coupon annuel de 2,5 %. L'offre a été sursouscrite plus de 5 fois. Cette émission obligataire a permis à Imerys d'allonger la maturité moyenne de sa dette et d'anticiper le refinancement de sa prochaine échéance obligataire (avril 2014), tout en bénéficiant de conditions de marché très favorables.

Ainsi, au 31 décembre 2013, les ressources financières totales d'Imerys s'élèvent à 2,5 milliards d'euros. En tenant compte de la dette financière nette à 885,4 millions d'euros, la part disponible (hors trésorerie) s'élève à 1,4 milliard d'euros avec une maturité moyenne de 3,9 ans.

Le 14 mars 2014, l'agence de notation Moody's a confirmé la note de crédit long terme (dette senior non sécurisée) attribuée à Imerys en 2011 à "Baa-2" avec une perspective stable. La note court terme a également été reconduite à "P-2" avec une perspective stable également.

Imerys bénéficie ainsi d'une structure financière solide pour mener son plan de développement.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 29 avril 2014 le versement d'un dividende de 1,60 euro par action, soit un montant total de 122,0 millions d'euros représentant 40 % du résultat courant net, part du groupe. Cette proposition est en ligne avec le taux de distribution historique pratiqué par Imerys. La mise en paiement interviendrait à compter du 13 mai 2014.

1.2.4 STRUCTURE GÉNÉRALE DU GROUPE

DIRECTION

Présidé par Gilles Michel, Président-Directeur Général d'Imerys, et composé de ses principaux dirigeants opérationnels et fonctionnels, le Comité Exécutif met en œuvre la stratégie du Groupe arrêtée par le Conseil d'Administration. Le Comité Exécutif élabore les grandes politiques, fixe les objectifs d'amélioration de la performance du Groupe, décide des plans d'actions à mettre en place par les activités opérationnelles et assure le suivi de leurs réalisations.

Les responsables des branches et des activités opérationnelles ont pour mission d'agir dans le cadre des orientations stratégiques du Groupe. Celles-ci s'articulent autour d'un plan pluriannuel, qui inclut des objectifs de croissance interne et externe.

Pour plus de détails sur les missions, la composition et le fonctionnement du Comité Exécutif, voir paragraphe 3.2.3 du chapitre 3 du Document de Référence.

ORGANISATION

Le Groupe est organisé en activités opérationnelles centrées sur des marchés clairement identifiés. Au-delà des structures juridiques, une logique de marché et de métier est privilégiée. Tournée vers les clients, cette organisation favorise la mise en œuvre de politiques cohérentes au sein de chaque activité, tout en promouvant un principe de management décentralisé.

En juillet 2013, Imerys a renforcé son organisation opérationnelle autour de quatre nouvelles branches afin de tirer au mieux parti des opportunités de développement dans un environnement en pleine mutation. Cette configuration permet de créer de nouvelles dynamiques, tant sur les aspects techniques ou industriels, de gestion des ressources minières, de logique métier ou de développement géographique.

Les quatre branches opérationnelles du Groupe sont décrites ci-dessous :



Parallèlement aux organisations par marché, Imerys a nommé des responsables pays pour le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud. Leur mission est de coordonner les efforts locaux de développement pour toutes les branches et d'accélérer la croissance du Groupe.

La présentation des quatre branches d'activité est en ligne avec l'information sectorielle communiquée dans les états financiers consolidés du Groupe au chapitre 6 du Document de Référence.

Solutions pour l'Énergie & Spécialités

1.3 SOLUTIONS POUR L'ÉNERGIE & SPÉCIALITÉS

La branche Solutions pour l'Énergie & Spécialités est organisée autour des quatre activités suivantes :

- Carbonates;
- Réfractaires Monolithiques (Calderys);
- Graphite & Carbone;
- Solutions pour l'Exploitation Pétrolière.

La branche produit et commercialise des solutions minérales de haute performance pour des industries très techniques : secteurs des biens de consommation et du papier avec l'activité **Carbonates**, industries de haute température (acier, production d'énergie, incinération, fonderie, ciment, pétrochimie, etc.) servies par l'activité **Réfractaires Monolithiques**, certaines applications de **Graphite** & **Carbone** liées à l'énergie mobile et l'**Exploitation Pétrolière** et **Gazière**.

Chaque activité est décrite de manière détaillée dans les pages suivantes.

■ FAITS MARQUANTS 2013

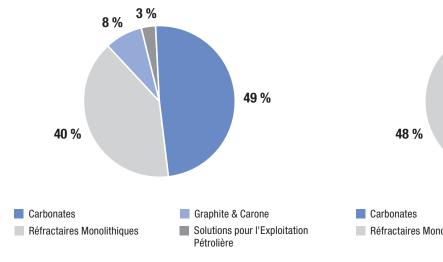
• la branche Solutions pour l'Énergie & Spécialités a achevé la construction d'un site de production de chaux qui permettra de valoriser certaines réserves de carbonates de calcium du Groupe au Brésil (Dorésopolis, Minas Geiras). L'usine devrait atteindre sa pleine capacité en 2014;

- la cession de quatre sites industriels de transformation de carbonates de calcium à Omya, dont le projet avait été annoncé en septembre 2013, s'est concrétisée et est devenue effective le 31 janvier 2014;
- Imerys a conclu deux acquisitions en Asie (Indoporlen et Tokai Ceramics) qui permettront à l'activité Réfractaires Monolithiques d'étendre son maillage international en Indonésie et au Japon, et de se renforcer par une présence locale;
- l'activité Graphite & Carbone a finalisé le doublement de la capacité de son usine de noir de carbone de Willebroek (Belgique), pour répondre à l'augmentation des besoins dans les segments de l'énergie mobile et des polymères conducteurs; ce site de production est opérationnel depuis la fin de l'année 2013;
- Imerys a accéléré sa croissance sur le marché américain de l'extraction de pétrole et gaz non conventionnels, avec le rachat de PyraMax Ceramics, LLC, une unité industrielle de fabrication de proppants céramiques dont la construction s'est achevée en 2013. Basé à Wrens (Géorgie), ce complexe industriel d'une capacité totale d'environ 225 000 tonnes annuelles est composé de deux lignes de production dont la montée en charge progressive devrait intervenir dans le courant de l'année 2014.

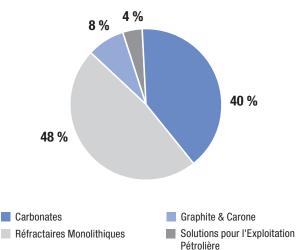
Le chiffre d'affaires de la branche Solutions pour l'Énergie & Spécialités s'établit, au 31 décembre 2013, à 1 248,2 millions d'euros, représentant 34 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

La branche compte 75 sites industriels dans 28 pays.

Chiffre d'affaires 2013 : 1 248 millions d'euros



5 199 salariés au 31 décembre 2013



| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 | 2011 |
|-------------------------------|---------|---------|---------|
| Chiffre d'affaires | 1 248,2 | 1 287,9 | 1 240,4 |
| Résultat opérationnel courant | 129,4 | 143,5 | 145,7 |
| Marge opérationnelle | 10,4 % | 11,1 % | 11,7 % |
| Investissements comptabilisés | 75,3 | 89,0 | 46,9 |

Pour plus d'informations, voir paragraphe 2.1.3 du chapitre 2 du Document de Référence.

1.3.1 PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA BRANCHE

| ACTIVITÉ | Marchés | Positions concurrentielles (1) | Principales applications | Produits |
|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CARBONATES | Agriculture Alimentation Hygiène & Santé Produits de consommation courante & Emballages Automobile Construction Équipement industriel Papier Carton & Emballage - Conteneurs en carton - Carton d'emballage - Papier de spécialité | N° 1 mondial des minéraux pour films polymères à porosité contrôlée N° 2 mondial des carbonates pour papier | Produits de charge & de couchage (additifs fonctionnels) et aides aux procédés Additifs fonctionnels pour : Joints Adhésifs Peintures Revêtements & Matériaux de construction Polymères & Films Substrats catalytiques Caoutchouc Papier Plastiques Hygiène | Carbonate de calcium naturel (GCC) Carbonate de calcium précipité (PCC) Chaux |
| RÉFRACTAIRES MONOLITHIQUES (CALDERYS) | Sidérurgie Fonderie Aluminium Ciment Valorisation énergétique des déchets Production d'énergie Pétrochimie Construction et réparation de fours industriels | N° 1 mondial des réfractaires monolithiques silico-alumineux | Réfractaires monolithiques (aides aux procédés) Formes préfabriquées | Réfractaires monolithiques Bétons coulés/vibrés Bétons coulés QD™ (Quick Dry) Produits de projection Masses à damer Pisés secs Masses de bouchage Prestation de service complète pour l'industrie réfractaire (conception et installation) Formes préfabriquées |
| GRAPHITE & CARBONE | Énergie mobile Appareils électroniques & électriques Automobile & Transport Équipement industriel Pétrole & Gaz Sidérurgie | N° 1 mondial du graphite pour piles alcalines N° 1 mondial des additifs conducteurs pour batteries Li-ion N° 1 mondial des lubrifiants pour la protection des tubes sans soudure N° 1 mondial du graphite lamellaire naturel | Additifs fonctionnels pour : Batteries alcalines et Li-ion Déformation à chaud du métal Friction et polymères électriquement et thermiquement conducteurs | Noir de carbone Cokes Graphites naturels Carbure de silicium Graphites synthétiques |
| SOLUTIONS POUR L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE | Exploitation de pétrole et de gaz non conventionnels | | Aides au procédé : Boues de forage pour gisements pétroliers Ciments pour puits pétroliers Stimulation de puits de forage | Bentonite Carbonate de calcium Diatomite Graphite Métakaolin Mica Perlite Proppants céramiques |

⁽¹⁾ Estimations Imerys.

1.3.2 CARBONATES

L'activité Carbonates produit du carbonate de calcium naturel (GCC) et précipité (PCC) incluant notamment le marbre, le calcaire, la craie et la dolomite – pour servir, sur des marchés locaux, les industries du papier et de l'emballage ainsi que les applications de minéraux de performance (polymères, caoutchouc, hygiène, santé & beauté, construction...). Ses réserves minérales se trouvent partout dans le monde.

Lancée en 2012, la construction d'un site de production de chaux au Brésil (Dorésopolis, Minas Geiras) s'est achevée en octobre 2013. Cette usine permettra de valoriser certaines réserves de carbonates de calcium du Groupe et de servir les marchés brésiliens. La chaux est un produit minéral utilisé sous différentes formes dans les secteurs de la sidérurgie, du papier, de la chimie, de l'environnement, de l'agriculture et de la construction. L'usine devrait atteindre sa pleine capacité en 2014.

En 2013, Imerys a cédé sa participation dans Dalian Jinsheng Chemical Industry au partenaire de cette joint venture chinoise; le Groupe a également vendu son site brésilien de Maua à son client local, mais continuera à lui fournir des matières premières.

La cession de quatre sites industriels de transformation de carbonate de calcium à Omya, dont le projet avait été annoncé en septembre 2013, s'est concrétisée et est devenue effective le 31 janvier 2014. Dédiées au marché du papier, ces usines sont situées en France (Sainte-Croix de Mareuil), en Suède (Köping), en Italie (Massa) et aux États-Unis (Kimberly) et ont réalisé, en 2012, un chiffre d'affaires global d'environ 75 millions d'euros. Les critères de valorisation sont comparables à ceux appliqués par Imerys lors de transactions récentes.

■ PRODUITS

L'activité Carbonates propose une large gamme de carbonates de calcium naturels (GCC) ou précipités (PCC), utilisés comme additifs fonctionnels dans les applications de charge et de couchage ou comme aides aux procédés.

- Le carbonate de calcium naturel (GCC) provient de la craie, du calcaire et du marbre. Le GCC est obtenu par broyage des carbonates issus des gisements à ciel ouvert ou souterrains. Il subit ensuite des transformations pour développer les propriétés recherchées dans les applications finales. Le GCC est apprécié pour sa blancheur et ses propriétés alcalines. Le GCC est essentiellement employé comme produit de charge ou de couchage dans l'industrie papetière. Il est également utilisé dans les applications de minéraux de performance telles que les peintures et revêtements de surface, les plastiques et les joints, ainsi que dans des produits liés à la purification de l'air et à l'environnement. Le Groupe dispose d'importantes réserves de GCC en Amérique du Nord (Alabama, Maryland et Arizona), au Brésil, en Chine, en France, en Grèce, en Italie, en Malaisie, au Mexique, au Royaume-Uni, en Tunisie, en Turquie et au Vietnam;
- Le carbonate de calcium précipité (PCC) est produit artificiellement, par lot dans des unités de production totalement intégrées aux sites de production des clients, à partir de calcaire naturel, par chauffage puis précipitation de la chaux ainsi obtenue lors de la mise en contact avec du gaz carbonique. Ce procédé

contrôlé aboutit à la fabrication d'un pigment doté de forme et de taille précises, et conférant au produit fini d'excellentes propriétés optiques. Le PCC est principalement employé dans l'industrie papetière comme produit de charge ou de couchage, ainsi que dans les applications de minéraux de performance comme les peintures, les enduits et les plastiques. Le Groupe fabrique des produits de charge à base de PCC et des pigments de couchage à base de chaux calcinée dans ses usines d'Argentine, du Brésil, de Chine, des États-Unis, d'Inde, d'Indonésie et de Suède. Les usines d'Imerys produisent des cristaux très purs de carbonate de calcium, dont la taille et la forme sont précisément conçues pour répondre aux fonctionnalités finales requises ;

La chaux est produite à partir de calcaire naturel, par chauffage. Ses principales applications sont la sidérurgie, le traitement des eaux, l'industrie du sucre, la désulfuration de gaz, la construction et la production de carbonate de calcium précipité. Imerys produit de la chaux au Brésil grâce à un calcaire nature très pur et d'une remarquable brillance et au Mexique à partir d'un gisement de très bonne qualité à faible teneur en métaux lourds qui permet de servir les applications pharmaceutiques et alimentaires.

APPLICATIONS

Les carbonates sont valorisés et commercialisés dans le monde entier. Ils sont intégrés dans les produits intermédiaires ou finis, pour en améliorer les performances et en faciliter la transformation, afin de réduire le coût total de la matière première.

Les applications sont multiples :

Papier:

- les carbonates de calcium sont ajoutés en tant que produits de charge à la fibre de cellulose dès le début du processus de fabrication du papier ou de l'emballage, juste avant formation de la feuille. Ils lui confèrent texture, opacité, blancheur et qualité d'impression et améliorent la productivité des usines papetières grâce à des taux d'humidité limités et un besoin de séchage réduit. Ils permettent donc une vitesse de production accrue et des économies d'énergie pour le papetier. Contrairement à la fibre cellulosique traditionnelle, aux additifs de rétention et aux agents de surface chimiques, les additifs minéraux de charge constituent une alternative économique qui améliore en même temps la qualité du papier. Les agents de charge à base de GCC et PCC sont utilisés plus largement dans les applications de haute brillance comme le papier non couché sans bois, destiné aux papiers de bureaux pour les impressions et écritures fines, le papier d'archivage et l'imprimerie offset,
- comme produits de couchage, les carbonates de calcium entrent dans la composition de formules sophistiquées, en combinaison avec différents pigments, agents liants et composants chimiques, pour obtenir une surface lisse nécessaire à la brillance, l'éclat et l'imprimabilité du papier. Les spécialités de couchage sont appliquées à la surface du papier à très grande vitesse pour obtenir le revêtement le plus fin. La performance rhéologique, la brillance et les caractéristiques physiques des pigments de couchage conditionnent alors la

qualité du papier utilisé pour les magazines et les publicités comme les intérieurs d'emballage, les coupons et autres impressions de haute résolution mais dont la durée de vie est très courte. Appliquées en couches multiples sur les papiers couchés, ces spécialités minérales sont aussi destinées aux impressions commerciales de qualité comme les brochures de sociétés, rapports annuels et autres publicités haut de gamme. Dans ce cas, la performance et l'aspect couvrant sont obtenus en combinant les fonctionnalités apportées par les minéraux contenus dans chacune des couches,

- les carbonates constituent des aides aux procédés toujours plus répandues dans les industries de la pulpe de bois, du papier et du carton; ils sont utilisés comme aide à la rétention et agents de surfaçage en raison de leur impact environnemental positif et de leur ratio coût/efficacité. Ces caractéristiques sont plus spécifiquement recherchées dans la fabrication de papier recyclé;
- Peintures & enduits: Imerys dispose d'une gamme de carbonates de calcium utilisés comme charge fonctionnelle pour améliorer la qualité de la peinture et des enduits, notamment l'opacité, la matité, les propriétés anti-fissure et anticorrosion;
- Plastiques, films et emballages polymères : le développement d'applications toujours plus sophistiquées traduit l'augmentation des exigences attendues en matière de charges et de propriétés spécifiques. Pour répondre à cette demande, Imerys dispose d'une large gamme de minéraux de haute qualité, dont les carbonates de calcium :
- Caoutchoucs: les carbonates de calcium sont utilisés dans de nombreuses applications destinées à l'industrie du caoutchouc. Les minéraux blancs d'Imerys facilitent la transformation, apportent la perméabilité, une importante résistance chimique, des effets barrière ainsi qu'une blancheur et des propriétés mécaniques;
- Joints & adhésifs: les carbonates de calcium finement broyés sont utilisés dans une gamme étendue de joints et adhésifs, pour améliorer leurs propriétés rhéologiques et réduire leur teneur en eau ou en composés volatils. Certains produits sont rendus hydrophobes grâce à des revêtements d'acide stéarique destinés à limiter l'absorption d'humidité, faciliter la manipulation et améliorer la dispersion;
- Santé & beauté : les carbonates de calcium sont présents dans une large gamme de produits de soins comme le dentifrice ou le savon :
- Autres applications de niche: Imerys offre une large gamme de minéraux qui améliorent les performances de produits utilisés quotidiennement dans la construction, l'aménagement du paysage, les boues de forage et l'hygiène corporelle. Ces minéraux comprennent par exemple des granulats de marbre blanc utilisés pour les enduits de piscines ou des produits à base de calcaire naturel pour l'entretien des pelouses. Les carbonates de calcium sont utilisés dans des systèmes de traitement d'eau, pour l'assainissement de l'air et dans le secteur de l'énergie.

Pour plus d'informations sur les innovations, voir section 1.8 du chapitre 1 du Document de Référence.

■ MARCHÉS

Évolution des marchés

L'activité Carbonates a bénéficié de l'orientation positive de la consommation courante et du rebond de la construction en Amérique du Nord. Dans ce secteur, une stabilisation a été observée en Europe. La production mondiale de papier d'impression et d'écriture a, quant à elle, enregistré un léger recul (- 1,3 % - estimations RISI et Imerys), elle a poursuivi sa hausse dans les pays émergents, à un rythme toutefois plus modéré (+ 1,2 %), et sa contraction dans les pays matures (- 3,3 %). L'activité a mieux résisté en Amérique du Nord qu'en Europe, où de nouvelles rationalisations de capacité ont été engagées. Les segments des papiers de spécialité et applications pour emballage ont été globalement bien orientés.

Principaux concurrents

■ GCC : Omya (Suisse) et divers concurrents locaux ;

■ PCC : SMI (États-Unis) ; Omya (Suisse) ;

■ Chaux : Carmeuse (Belgique).

■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

L'activité Carbonates dispose de 47 implantations industrielles réparties dans 19 pays.

| | Europe & Moyen-Orient | Amériques | Asie-Pacifique |
|-------|--------------------------|-----------|----------------|
| GCC | 13 | 9 | 13 |
| PCC | 1 | 8 | 2 |
| Chaux | | 1 | |

Qualité

L'activité Carbonates est engagée dans un processus de certification avec 28 sites industriels certifiés ISO 9001.

Organisation commerciale

La commercialisation des produits de l'activité est assurée par ses propres experts commerciaux.

1.3.3 RÉFRACTAIRES MONOLITHIQUES

Calderys développe et commercialise des réfractaires monolithiques : ces spécialités sont utilisées pour la construction et la réparation de revêtements réfractaires soumis à des températures élevées et des conditions de sollicitation intenses. Les réfractaires monolithiques sont des produits semi-finis, dont la formulation inclut des minéraux réfractaires, des agents liants et des additifs. Ils doivent être dissous dans de l'eau, avant d'être posés pour prendre leur forme définitive dans le four, sur site.

Les réfractaires monolithiques se substituent aux briques réfractaires : ils représentent désormais 45 % du marché total des réfractaires dans les économies développées, en raison de leurs avantages intrinsèques : facilité et rapidité d'installation, pose sans joint, adaptabilité à toutes les formes de fours - même les plus complexes - et cycle de production très court. Pour répondre aux besoins de ses clients, Calderys a développé une très forte expertise technique dans l'élaboration, la production et l'installation de solutions réfractaires, et la gestion de projets.

La croissance de Calderys est fondée sur les trois axes suivants :

- l'expansion géographique :
 - dans les pays émergents, les ventes ont représenté en 2013 près de 50 % de l'activité totale de Calderys. L'activité s'est implantée en Indonésie, pays en croissance et a continué son développement en Inde grâce à l'expansion de sa capacité de production de masse de bouchage,
 - en Asie, avec le renforcement de son implantation au Japon au travers de l'acquisition de Tokai Ceramics (voir ci-dessous);
- l'extension de l'activité projets depuis le métier de formulation de solutions réfractaires vers une approche intégrée, permettant de fournir des solutions complètes: Calderys ne vend pas seulement des réfractaires monolithiques mais est également en mesure de superviser l'ensemble d'un projet, de la conception des revêtements, à leur installation et leur maintenance;
- l'innovation, facteur essentiel pour s'adapter aux pratiques locales et aux nouveaux besoins du marché. Ainsi, Calderys développe et améliore en permanence les solutions fournies.

Les efforts d'innovation de Calderys se concentrent sur l'amélioration des performances de ses produits, leur facilité d'utilisation et la diminution de leur empreinte environnementale. En 2013, Calderys a encore enrichi sa gamme Quick Dry (QD™) à succès – lancée en 2009 – pour répondre aux besoins des clients demandant une plus grande disponibilité de leurs équipements et une réduction des coûts grâce à une installation plus rapide. Depuis son lancement, cette gamme de produits a convaincu près de 380 clients dans 43 pays.

Calderys a livré, en 2013, des projets importants qui ont apporté une entière satisfaction aux clients tant en termes de performance de la solution que de temps de mise en œuvre, dont la réalisation complète d'un four à induction à creuset pour la fabrication de ferrochrome dans la plus grande usine d'aciers spéciaux de Taiyuan en Chine. Cela renforce le positionnement de Calderys comme un partenaire de confiance pour les projets techniques complexes dans les zones mondiales en forte croissance.

En 2013, le développement sectoriel et géographique de Calderys s'est poursuivi avec les acquisitions suivantes :

- Arefcon b.v., installateur hollandais de réfractaires pour l'industrie pétrochimique;
- 70 % du capital d'Indoporlen, leader indonésien de la fabrication et de l'installation d'une gamme complète de produits réfractaires (briques, monolithiques, formes préfabriquées). La transaction a été conclue pour un montant de 15 millions d'euros. Avec un chiffre d'affaires proche de 15 millions d'euros en 2012, l'entreprise dispose de fortes positions dans les segments de l'acier et de la transformation des métaux. Indoporlen pourra s'appuyer sur le savoir-faire et l'offre de Calderys pour diversifier sa présence sur de nouveaux secteurs en croissance (pétrochimie...);
- Tokai Ceramics, producteur japonais réputé de réfractaires monolithiques, dont le chiffre d'affaires 2012 s'est élevé à 7 millions d'euros environ. Les produits de Tokai Ceramics sont destinés aux industries de la fonderie, des fours de réchauffage et des fours à arc électrique, un positionnement complémentaire à celui de Calderys Japon. Cette opération permettra un élargissement de la base de clientèle pour le nouvel ensemble et s'accompagnera d'une optimisation des conditions d'approvisionnement.

Pour plus d'information sur la R&D et les innovations, *voir* section 1.8 du chapitre 1 du Document de Référence.

■ PRODUITS ET SERVICES

Les produits de Calderys sont constitués de matières premières minérales, naturelles ou synthétiques, comme les chamottes, l'andalousite, la mullite, la bauxite, l'alumine tabulaire ou fondue (monolithiques silico-alumineux ou "monolithiques acides"), les spinelles, la magnésie, la dolomite ("monolithiques basiques") auxquelles sont incorporés des liants (ciments réfractaires, argiles ou additifs). Les monolithiques sont posés en utilisant différentes techniques et principalement le coulage, la projection ou le bouchage. Calderys propose également un service complet de gestion de projets, allant de la conception de la solution à son installation et sa maintenance.

APPLICATIONS

Les réfractaires monolithiques de Calderys sont des spécialités utilisées dans toutes les industries nécessitant des hautes températures : la sidérurgie, les fonderies de métaux ferreux et non ferreux (y compris l'aluminium), les centrales électriques, les incinérateurs, les chaudières à biomasse, ainsi que l'industrie du ciment et les usines pétrochimiques.

Calderys est particulièrement bien positionné pour fournir des solutions tout au long des étapes sensibles du processus de production, comme par exemple sur les hauts fourneaux et les rigoles de hauts fourneaux dans la sidérurgie, sur les cyclones et les zones de combustion dans les cimenteries ou sur les unités de récupération de soufre dans la pétrochimie, ainsi que sur les marchés à croissance rapide comme celui de la valorisation énergétique des déchets. En complément des réfractaires monolithiques fabriqués par Calderys, la gamme de produits comprend des formes prêtes à l'emploi, des isolants, des systèmes d'ancrage et autres accessoires. Avec des services de conception, d'ingénierie et de supervision de l'installation des produits et les formations nécessaires aux installateurs et aux clients, Calderys est en mesure de prendre en charge tous les types de projets : première installation d'équipements dans une nouvelle usine. modernisation d'unités existantes ou maintenance.

■ MARCHÉS

Évolution des marchés

Les industries de haute température (acier, production d'énergie, incinération, fonderie, ciment, pétrochimie, etc.) servies par les Réfractaires Monolithiques ont été affectées, au cours du premier semestre de 2013, par la forte baisse de la production industrielle européenne et par le ralentissement significatif des nouveaux projets d'investissement. Une amélioration relative a été observée durant le second semestre de l'année.

Principaux concurrents

RHI (Autriche); Vesuvius (Belgique); Krosaki Harima (Inde, Japon).

■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

L'activité Réfractaires Monolithiques dispose de 18 sites industriels dans 16 pays, répartis de la façon suivante :

| Europe | Asie-Pacifique & Afrique |
|--------|--------------------------|
| 10 | 8 |

En 2013, Calderys a réalisé deux acquisitions en Asie : l'une en Indonésie (région de Jakarta) grâce à sa joint venture avec Indoporlen, et l'autre au Japon (ville de Toyota), Tokai Ceramics. Calderys a également fermé son usine au Vénézuela.

Qualité

Calderys s'attache à livrer, partout dans le monde, des produits de qualité identique. Grâce à un système de comparaisons et une base de données scientifiques, l'activité sélectionne localement les matières premières appropriées, correspondant au niveau de qualité requis. 15 sites sont certifiés ISO 9001.

Organisation commerciale

L'approche de Calderys est orientée vers ses marchés : afin d'offrir à ses clients des solutions réfractaires complètes, l'activité dispose de bureaux de vente ou de filiales sur tous ses marchés majeurs et est ainsi présent dans plus de 30 pays.

1.3.4 GRAPHITE & CARBONE

L'activité Graphite & Carbone (Timcal) d'Imerys est le leader mondial des applications techniques du graphite et du noir de carbone de haute performance. Elle bénéficie d'une présence géographique mondiale (Amérique du Nord, Europe, Asie), offre à ses clients internationaux une gamme complète de solutions à base de poudre de carbone et propose également des services associés.

L'activité Graphite & Carbone produit et commercialise une large variété de poudres de graphite synthétique, de noirs de carbone conducteurs et de dispersions à base d'eau de qualité constante. Elle bénéficie également de réserves de graphite naturel de grande qualité au Canada, associées à un processus de fabrication de haute température à la pointe de la technologie (synthèse, cristallisation). Le développement et la combinaison des propriétés physiques obtenues telles que la pureté, la structure cristalline, la taille des particules, la forme, la surface spécifique ont permis d'élargir la gamme des spécialités.

En 2012, l'activité Graphite & Carbone a lancé le projet de doublement de la capacité de son usine de noir de carbone de Willebroek (Belgique), pour répondre à la forte augmentation des besoins des segments de l'énergie mobile et des polymères conducteurs ; l'usine a démarré à la fin de l'année 2013 et montera progressivement en charge en 2014.

Dans un environnement de marchés de haute technologie en pleine mutation, les efforts de Recherche & Développement de l'activité permettent de fournir aux clients des solutions innovantes, grâce au centre de R&D de Bodio (Suisse). L'activité est par ailleurs particulièrement active dans les batteries Li-ion pour voitures électriques et le secteur électronique. En 2013, elle a amélioré le criblage du noir de carbone afin de réduire les impuretés pour les applications de l'énergie mobile.

Pour plus d'informations sur la R&D et les innovations, *voir section 1.8 du chapitre 1 du Document de Référence*.

■ PRODUITS

Les principales familles de produits de l'activité Graphite & Carbone sont les suivantes :

- le graphite synthétique, produit en Suisse et issu d'un procédé complexe de cuisson de coke de pétrole à très haute température;
- le noir de carbone conducteur, vendu sous forme de poudres ou de granulés;
- les paillettes de graphite naturel, produites à Lac-des-Îles (Province du Québec, Canada), la plus importante mine de graphite d'Amérique du Nord;
- le graphite naturel transformé; les solutions de graphite vendues sous forme d'additifs, de poudres, de mélanges et de dispersions aqueuses;
- le carbure de silicium.

Une présentation détaillée de ces minéraux et des produits dérivés figure dans la section 1.7 du chapitre 1 du Document de Référence.

APPLICATIONS

Les produits de l'activité Graphite & Carbone sont adaptés aux besoins de ses clients, en leur fournissant des produits et des services de haute qualité dans chaque domaine d'application.

- Énergie mobile : l'activité est le leader mondial du marché très dynamique de l'énergie mobile, grâce à la variété de ses additifs fonctionnels, allant des poudres de graphite et de noir de carbone aux revêtements conducteurs pour les boîtiers de batteries. Le graphite est utilisé dans les piles alcalines (comme additif multifonctions), les piles Zn-C, les batteries rechargeables lithium-ion (pour équipements électroniques mobiles et véhicules électriques et hybrides), les piles à combustibles (systèmes de conversion d'énergie chimique en électricité, grâce à l'approvisionnement continu en combustible), les super conducteurs ou les revêtements pour boîtiers de piles ;
- Produits d'ingénierie: en combinant ses graphites naturels et synthétiques, l'activité propose des produits sur mesure répondant aux spécifications physiques et chimiques pointues de diverses industries. Par exemple, dans l'industrie automobile, ses produits sont des constituants minéraux destinés aux plaquettes de frein, revêtements d'embrayage, joints d'étanchéité, poudres de fer métallurgiques et balais de carbone. Les produits s'adressent également à des applications telles que les feuilles de carbone (échange de chaleur), les céramiques frittées, les métaux durs, les mines de crayons, les poudres pour lubrifiants, les catalyseurs et les diamants synthétiques;
- Additifs pour polymères: avec les gammes de produits noir de carbone hautement conducteurs et graphites synthétiques, l'activité s'adresse au marché de niche que sont les polymères conducteurs. Les applications comprennent les revêtements conducteurs, les résines et les plastiques (utilisés dans des boîtiers électroniques, ou pour des applications liées à la sécurité, à l'automobile et à la fourniture d'énergie);
- Déformation à chaud du métal : sur ce secteur très dépendant des activités de forage pétrolier, elle dispose d'un savoir-faire fondé sur sa parfaite connaissance des dispersions graphitiques

- pour la déformation à chaud du métal (lubrification du mandrin), le décalaminage, la fonderie et des débouchés similaires ;
- Réfractaires et produits de la métallurgie constituent des applications significatives en volume pour l'activité Graphite & Carbone, notamment les briques, les monolithiques, les additifs carbonés et les revêtements de couverture des métaux.

MARCHÉS

Évolution des marchés

En 2013, les ventes ont reculé dans les marchés finaux traditionnels et résisté dans les segments de croissance avec des contrastes géographiques :

- en Amérique du Nord, les volumes ont baissé dans la métallurgie et l'électronique alors qu'ils ont résisté dans l'exploitation pétrolière et gazière;
- en Europe, les volumes ont augmenté dans l'électronique et l'automobile et baissé dans les applications réfractaires et métallurgiques;
- en Asie, les volumes ont poursuivi leur croissance dans les marchés « Premium » tels que le lithium-ion, les balais de carbone et la friction. Au Japon, ils sont restés stables dans toutes les applications mais ont été fortement impactés par la faiblesse du yen.

Les applications de l'activité Graphite & Carbone liées à l'énergie mobile ont bien résisté.

Principaux concurrents

Kropfmühl, Orion (Allemagne); Cabot (Belgique); Nacional de Grafite (Brésil); Asbury, Superior Graphite (États-Unis); Chuetsu, Denka, KBIC et Nippon Kokuen (Japon) et de nombreux producteurs chinois.

■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

Les 8 implantations industrielles de l'activité Graphite & Carbone sont réparties dans 6 pays, comme suit :

| Europe | Amérique du Nord | Asie-Pacifique |
|--------|------------------|----------------|
| 2 | 3 | 3 |

Qualité

Six sites industriels sont certifiés ISO 9001.

Organisation commerciale

L'activité Graphite & Carbone est bien représentée dans le monde entier à travers ses propres équipes commerciales et techniques, expérimentées et organisées par zone géographique. Cette présence internationale assure aux clients un support permanent pour apporter rapidement une solution adaptée à leurs besoins.

1.3.5 SOLUTIONS POUR L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

Depuis 2010, à l'issue d'un programme interne d'innovation qui s'était notamment traduit par le dépôt de plusieurs brevets industriels, Imerys a développé son activité de ventes de proppants et d'additifs minéraux de forage dans les Solutions pour l'Exploitation Pétrolière.

Après la mise en service, en 2012, de sa première ligne de production de proppants céramiques construite à Andersonville (Géorgie, États-Unis), Imerys a accéléré sa montée en puissance dans ce secteur pour servir le marché américain de l'extraction de pétrole et gaz non conventionnels, avec le rachat de PyraMax Ceramics, LLC., une unité industrielle de fabrication de proppants céramiques dont la construction s'est achevée en 2013. Basé à Wrens (Géorgie, États-Unis), ce complexe industriel d'une capacité totale d'environ 225 000 tonnes annuelles est composé de deux lignes de production dont la montée en charge progressive devrait intervenir dans le courant de l'année 2014. L'investissement s'élève à 235 millions de dollars américains auxquels pourront s'ajouter, d'ici à fin 2014, d'éventuels compléments de prix fondés sur des critères de performance industriels et commerciaux, pour un montant n'excédant pas 100 millions de dollars américains.

■ PRODUITS

Les produits fabriqués par les Solutions pour l'Exploitation Pétrolière sont utilisés pour leur résistance mécanique et chimique ainsi que pour leurs propriétés thermiques par les industries de production gazière et pétrolière.

Les principaux produits de l'activité sont les suivants :

- Proppants céramiques : granules sphériques en céramique fabriquées en Géorgie (États-Unis) à partir de kaolin bauxitique ; ces produits sont principalement utilisés dans la production de gaz et de pétrole non conventionnels pour maintenir ouvertes les fractures de la roche provoquées par la fracturation hydraulique ;
- Solutions minérales: l'activité fournit des produits minéraux utilisés dans diverses applications de forage de pétrole et de gaz:
 - Les carbonates de calcium sont utilisés comme agent de charge et de soutènement pour réduire les pertes de filtration dans les fluides et les boues de forage,
 - La perlite et les terres de diatomée sont utilisées dans la filtration de l'eau et des fluides de forage,

- Les perlites, diatomites et métakaolins peuvent également servir comme additifs dans les applications de cimentation;
- Propynite™: proppant cylindrique de haute performance produit en Italie, permettant un contrôle du reflux des particules et une conductivité renforcée.

Une présentation détaillée des minéraux figure en section 1.7 du chapitre 1 du Document de Référence.

APPLICATIONS

Les principales applications des Solutions pour l'Exploitation Pétrolière sont les suivantes :

- les proppants produits par Imerys sont des granules de haute technologie, essentielles à la production de gaz et de pétrole non conventionnels, obtenues par fracturation hydraulique. La fracturation est le procédé par lequel de l'eau est injectée dans le sol pour créer des fissures dans les réservoirs, afin de faciliter l'extraction de pétrole ou de gaz. Les proppants permettent de maintenir les fissures ouvertes, en combinant une grande résistance mécanique et une faible densité. Les proppants utilisés dans l'industrie sont naturels (sables) ou manufacturés (proppants céramiques). Les proppants céramiques bénéficient d'une meilleure résistance à la pression et permettent une meilleure rentabilité des gisements ;
- Boues de forage: l'activité produit et commercialise également toutes les spécialités utilisées dans les boues de forage, les ciments pour puits pétroliers et le traitement des déchets.

MARCHÉS

Le développement du pétrole non conventionnel s'est poursuivi aux États-Unis avec un bon niveau de demande en Solutions pour l'Exploitation Pétrolière, et en particulier, de proppants céramiques. Le nombre global de puits a augmenté de 4 % dans les bassins de Bakken, Permien et d'Eagle Ford.

■ PRINCIPAUX CONCURRENTS

Carboceramics (États-Unis).

1

PRÉSENTATION DU GROUPE

Solutions pour l'Énergie & Spécialités

■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

Les deux implantations industrielles des Solutions pour l'Exploitation Pétrolière sont situées en Géorgie (États-Unis).

Qualité

Imerys est fermement engagé dans l'amélioration de la qualité et s'efforce de fournir des produits de qualité identique partout dans le monde.

Organisation commerciale

Au cours des trois dernières années, des équipes commerciales spécialisées dans le marché de l'Exploitation Pétrolière ont été constituées aux États-Unis et en Europe. Elles commercialisent également les produits fabriqués par les autres entités d'Imerys et destinés aux clients de ce secteur.

1.4 FILTRATION & ADDITIFS DE PERFORMANCE

La branche Filtration & Additifs de Performance comprend les deux activités suivantes :

- Minéraux de Performance & Filtration ;
- Kaolins.

À partir d'une vaste gamme de réserves minérales de haute qualité (talc, mica, diatomite, perlite, vermiculite et kaolin) et grâce à la maîtrise des techniques nécessaires à leur transformation, cette branche d'activité sert l'industrie agro-alimentaire ainsi qu'un grand nombre d'industries intermédiaires (plastiques, peintures, caoutchouc, catalyse, papier, santé, hygiène & beauté, etc.). Son activité est entraînée par l'évolution de la consommation courante (boissons, alimentation, magazines, etc.), ainsi que par la demande en biens d'équipement (notamment, l'automobile) et en construction (neuf et rénovation).

La branche Filtration & Additifs de Performance fournit à ses clients des solutions sur mesure dans des domaines techniques : ainsi, la

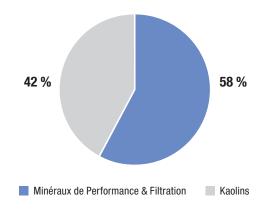
composition chimique, la morphologie, les propriétés mécaniques, la résistance thermique et chimique, le respect des normes alimentaires et pharmaceutiques sont des critères clés. Le développement de partenariats étroits avec ses clients est également essentiel sur tous les marchés.

Le 10 octobre 2013, les autorités britanniques de la concurrence ont notifié leur accord pour l'acquisition par Imerys des activités kaolin de la société Goonvean, sous réserve d'un engagement mineur sur l'évolution des prix de certains produits commercialisés au Royaume-Uni. L'intégration de ces activités permettra de renforcer les réserves de haute pureté du Groupe pour les applications de performances et céramiques.

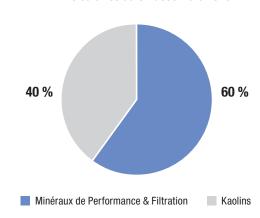
Le chiffre d'affaires de la branche Filtration & Additifs de Performance s'établit à 1 132,2 millions d'euros au 31 décembre 2013, soit 30 % du chiffre d'affaires consolidé d'Imerys.

La branche compte 64 implantations industrielles dans 17 pays.

Chiffre d'affaires 2013 : 1 132 millions d'euros



4 243 salariés au 31 décembre 2013



| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 | 2011 |
|-------------------------------------------|---------|---------|--------|
| Chiffre d'affaires | 1 132,2 | 1 145,8 | 932,1 |
| Résultat opérationnel courant | 159,1 | 136,2 | 110,9 |
| Marge opérationnelle courante | 14,1 % | 11,9 % | 11,9 % |
| Investissements industriels comptabilisés | 73,4 | 81,5 | 72,0 |

Pour plus d'informations, voir paragraphe 2.1.3 du chapitre 2 du Document de Référence.

1.4.1 PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA BRANCHE

| Activité | Marchés | Positions concurrentielles (1) | Principales applications | Produits |
|-----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| MINÉRAUX DE PER | FORMANCE & FILTRATION | | | |
| MINÉRAUX DE Performance | Agriculture Alimentation Hygiène & Santé Produits de consommation courante & Emballages Automobile Construction Équipement industriel Papier | N° 1 mondial du talc pour plastiques, peintures, papier, céramiques, santé & beauté N° 1 mondial du mica N° 1 mondial du mica pour les plastiques et revêtements de haute performance | Additifs fonctionnels pour : Enduits Adhésifs Peintures Revêtements & Matériaux de construction Polymères & Films Substrats catalytiques Caoutchouc Peinture Céramiques Papier Hygiène | Mica Talc |
| | | N° 1 mondial des produits à base de diatomite | Aides aux procédés pour filtration de : Bière, jus de fruits Huiles alimentaires Alimentation Produits chimiques industriels Produits pharmaceutiques Édulcorants Eau, vin | |
| MINÉRAUX Pour filtration | Alimentation & Boissons Produits pharmaceutiques & chimiques Agriculture Construction Automobile | N° 1 mondial des produits à base de diatomite et de perlite pour la filtration | Additifs fonctionnels pour : Agriculture Polymères Caoutchouc, vernis Peinture, composites Cosmétiques Substrats catalytiques Isolation, isolation cryogénique et phonique Toiture Réfractaires Revêtements de freins Papier Films polymères | Diatomite Perlite expansée & Minerai de perlite Produits silico-alumineux Vermiculite |
| KAOLINS | | | | |
| | Papier Construction Emballages Fils & Câbles Revêtements décoratifs & industriels | N° 1 mondial du kaolin pour papier | Additifs fonctionnels et aides aux procédés pour : Impression & Ecriture Papier graphique - Brochures et supports publicitaires haut de gamme - Magazines et catalogues Papier de bureau (ramette) Carton & Emballage Papier de spécialités Peinture & Revêtements Plastiques & Caoutchouc Joints & adhésifs | Kaolin |

⁽¹⁾ Estimations Imerys.

1.4.2 MINÉRAUX DE PERFORMANCE & FILTRATION

Grâce à un large portefeuille de matières premières apportant une gamme étendue de propriétés, les **Minéraux de Performance** fournissent des marchés de niche en croissance pour lesquels la performance additionnelle est capitale. Un savoir-faire approfondi de formulation et les moyens alloués à la Recherche & Développement permettent la mise au point de solutions minérales apportant de la valeur aux clients et réduisant l'empreinte environnementale de leurs propres produits. Pour plus d'informations sur la R&D et l'innovation, voir section 1.8 du chapitre 1 du Document de Référence.

Les **Minéraux pour Filtration** constituent le premier fournisseur mondial de diatomite et de produits à base de perlite expansée destinés à la filtration. L'activité est également un producteur de vermiculite dont les principaux gisements sont situés au Zimbabwe.

Grâce aux propriétés complémentaires de ces deux activités, les Minéraux de Performance & Filtration sont bien positionnés pour servir des clients communs. La collaboration et le partage des ressources entre ces deux activités ont lieu au cas par cas, pour créer des synergies qui permettent de proposer une offre de produits unique aux marchés finaux suivants :

- Biens de consommation courante ou durable et emballages: produits alimentaires et boissons, cosmétiques, produits pharmaceutiques et compléments alimentaires, produits d'hygiène comme les dentifrices et le savon, les équipements électroménagers, etc.;
- Industrie automobile: pièces en plastique comme les parechocs, les tableaux de bord, pièces de moteurs, équipements intérieurs ou extérieurs, pneus et caoutchouc, etc.;
- Produits industriels: plastiques de haute technologie, peintures pour équipements lourds ou pièces détachées, etc.;
- Construction: matériaux pour bâtiments résidentiels ou commerciaux tels que les peintures décoratives ou isolantes, les clôtures, les câbles électriques en plastique, les revêtements antidérapants pour tapis, les adhésifs, les colles et les infrastructures nécessitant des peintures routières industrielles, etc.

La croissance de l'activité Minéraux de Performance & Filtration repose sur les trois axes suivants :

- l'extension de l'offre produit et le développement de nouvelles applications, fondés sur l'innovation qui s'appuie sur trois centres de Recherche & Développement basés à Toulouse (France), San José (Californie, États-Unis) et en Cornouailles (Royaume-Uni) et sur deux laboratoires régionaux situés à Sandersville (Géorgie, États-Unis) et Campinas (Brésil);
- l'expansion géographique dans les pays émergents avec un développement ciblé au Brésil, en Europe de l'Est, au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie (Inde);
- l'amélioration permanente de l'efficacité opérationnelle.

Les Minéraux de Performance & Filtration développent en permanence leur gamme de minéraux de qualité et leur présence industrielle dans le monde entier, au travers d'acquisitions et d'investissements internes

■ PRODUITS

Minéraux de Performance

Les minéraux ont des caractéristiques variées en termes de composition chimique, de forme et de distribution des particules. Ils apportent des propriétés remarquables aux produits finaux comme une blancheur exceptionnelle, une forte résistance mécanique ou encore une excellente rhéologie. Grâce à la connaissance approfondie des propriétés des minéraux industriels, les procédés de transformation sont adaptés aux applications finales, afin de satisfaire les besoins en constante évolution des clients.

Les principaux minéraux utilisés par les Minéraux de Performance sont le mica et le talc. Une présentation détaillée figure à la section 1.7 du chapitre 1 du Document de Référence.

Minéraux pour Filtration

Les principaux produits conçus par les Minéraux pour Filtration sont issus de la diatomite, de la perlite et de la vermiculite. L'activité fournit également d'autres produits à base de silicate de calcium et de silicate de magnésium, destinés à des applications de spécialité.

La diatomite et la perlite sont deux minéraux naturels bénéficiant de propriétés uniques : faible densité, inertie chimique, surface de contact élevée et grande porosité. Les produits des Minéraux pour Filtration sont recherchés dans de nombreuses applications, en particulier comme substrat de filtration ou charges fonctionnelles. De par ses propriétés, la vermiculite complète la gamme de produits des Minéraux pour Filtration dans certaines applications de la construction, de l'agriculture, de l'isolation et s'intègre dans les produits retardateurs de feu.

Une présentation détaillée de ces minéraux figure à la section 1.7 du chapitre 1 du Document de Référence.

APPLICATIONS

Minéraux de Performance

Les Minéraux de Performance sont valorisés et commercialisés dans le monde entier. Ils sont intégrés dans les produits intermédiaires ou finis, pour en améliorer les performances et en faciliter la transformation, afin de réduire le coût total de la matière première.

Les applications sont multiples :

- Peintures & enduits: les micas et le talc sont utilisés comme charge fonctionnelle pour améliorer la qualité de la peinture et des enduits, notamment l'opacité, la matité, les propriétés antifissure et anticorrosion;
- Plastiques, films et emballages : pour répondre au développement d'applications toujours plus sophistiquées, Imerys dispose d'une gamme étendue de micas et talcs de haute qualité ; le talc améliore la rigidité, la résistance aux chocs, la stabilité dimensionnelle des pièces automobiles thermoplastiques et des plastiques utilisés dans les biens de consommation

Filtration & Additifs de Performance

(appareils ménagers, emballages souples et rigides, etc.). Les polymères renforcés à base de talc et de mica sont de plus en plus utilisés par l'industrie automobile car ils contribuent à la réduction du poids des véhicules;

- Caoutchoucs: le talc sert de nombreuses applications destinées à l'industrie du caoutchouc, en apportant perméabilité, résistance chimique, des effets barrière ainsi que la blancheur et des propriétés mécaniques. Le talc est en particulier utilisé dans les joints, tuyaux, membranes, câbles, pneus et divers caoutchoucs industriels pour améliorer leur processus de fabrication ainsi que leur perméabilité, leurs propriétés électriques, la résistance au feu et les propriétés mécaniques (résistance à la déchirure des pièces automobiles, pneus, bouchons pharmaceutiques, biens industriels);
- Santé & beauté: le talc procure de la douceur aux poudres corporelles, un aspect soyeux au maquillage et augmente la douceur des savons tout en réduisant le coût de leurs formulations. Minéral inerte, le talc constitue également un excellent excipient pharmaceutique et un support de poudres médicamenteuses. Le talc est enfin un agent d'enrobage dans les comprimés et intervient dans d'autres applications pharmaceutiques;
- Papier & emballage: le talc est utilisé comme agent de charge et agit comme aide au procédé pour l'adsorption d'impuretés organiques ("pitch control") dans le papier afin d'améliorer la qualité et la blancheur, en particulier du papier recyclé. Ce minéral peut également constituer une alternative respectueuse de l'environnement en se substituant à des solutions chimiques dans la chaîne de fabrication du papier;
- Céramiques: le talc est utilisé dans les supports alvéolaires en cordiérite, une pièce essentielle dans la technologie céramique désormais communément utilisée dans le monde entier à l'intérieur des pots d'échappement de véhicules, camions, bus ainsi que dans les engins de chantier (équipements miniers, agricoles et de construction);
- Autres applications de niche: Imerys offre une large gamme de minéraux qui améliorent les performances de produits utilisés quotidiennement dans la construction, l'aménagement du paysage, les boues de forage et l'hygiène corporelle.

Minéraux pour Filtration

- Filtration de produits alimentaires & boissons: la diatomite et la perlite expansée bénéficient d'une taille et d'une forme de particules, d'une structure et d'une densité idéales pour être utilisées comme aide au procédé pour la filtration de la bière, des édulcorants, de l'eau, du vin, du thé et des huiles alimentaires;
- Pharmacie et industrie chimique: dans ces deux secteurs, la diatomite constitue un agent de charge fonctionnel et une aide au procédé. Utilisée dans la filtration pour ses propriétés intrinsèques, elle intervient également comme charge fonctionnelle dans les produits cosmétiques, pharmaceutiques et chimiques. La diatomite est aussi un composant essentiel du processus de fractionnement du sang, dans le monde entier. La perlite sert de charge fonctionnelle et abrasive dans les applications dentaires. La diatomite et la perlite expansée sont aussi utilisées comme substrat de raffinage du biodiesel;

- Matériaux de construction: les produits à base de perlite et de perlite expansée procurent plusieurs propriétés. Utilisés comme additifs fonctionnels, ils contribuent à l'efficacité des applications d'isolation thermique et cryogénique, d'insonorisation, ainsi que dans les matériaux de construction, les revêtements de surface et dans la toiture. La vermiculite est vendue aux secteurs de l'isolation, de l'insonorisation, de la protection anti-incendie et du bâtiment, pour ses propriétés de légèreté, de résistance thermique, de forte absorption et de faible densité;
- Autres produits et applications de niche: la diatomite intervient comme additif fonctionnel dans les secteurs de la peinture et des films en plastique, de l'agriculture, des vernis et du caoutchouc. La perlite et la perlite expansée peuvent être utilisées dans des applications telles que l'horticulture et les réfractaires légers. Les produits à base de silicate de calcium et de silicate de magnésium entrent dans la composition de caoutchoucs techniques et dans la formulation de pesticides.

MARCHÉS

Évolution des marchés

Minéraux de Performance

Les marchés des Minéraux de Performance, tirés par la construction et par l'industrie automobile, et dans une moindre mesure, par la consommation courante, ont évolué, par zone géographique, de la manière suivante :

- Europe : l'activité des Minéraux de Performance en Europe est essentiellement liée aux marchés de la construction et de l'automobile qui, après le ralentissement subi en 2012, se sont globalement stabilisés à un niveau bas en fin d'année 2013. Dans l'industrie automobile, les volumes de production des véhicules légers sont estimés à 12 millions d'unités, soit 17 % en dessous de leurs niveaux d'avant-crise. La tendance à l'allégement du poids des véhicules et à la diminution de leur empreinte carbone accélère toutefois la pénétration du talc dans les polypropylènes et a entraîné une meilleure résistance de l'activité. Le segment des produits d'hygiène résiste face à la crise ;
- Amérique du Nord : le marché de la construction est orienté positivement avec un rebond des mises en chantier de logements neufs. La rénovation est restée, quant à elle, faible. Le marché de l'automobile a fortement évolué en 2013 avec une croissance significative du talc (+ 6 %) utilisé dans les polypropylènes;
- Amérique du Sud: au Brésil, l'activité (principalement liée aux peintures et à la construction) est restée soutenue en 2013 et devrait bénéficier du développement d'Itatex, plateforme pour les produits de spécialité;
- Asie-Pacifique: l'activité s'est développée en Asie, grâce à des positions importantes dans les polymères et les caoutchoucs de spécialité.

La demande du marché mondial des cosmétiques et des produits de soins personnels offre des opportunités significatives pour les Minéraux de Performance.

Minéraux pour Filtration

Les Minéraux pour Filtration sont vendus dans le monde entier, à un large éventail de clients mondiaux et locaux. En 2013, les niveaux d'activité ont été contrastés selon les différents segments et zones géographiques. La croissance dans les économies occidentales a été principalement tirée par l'innovation alors que celle du marché était plus limitée :

- la demande en agents de filtration ainsi qu'en produits de soins a généralement suivi les tendances de la consommation. En 2013, la croissance résulte d'un grand nombre de fusions d'envergure réalisés en 2012 dans le secteur de la bière dans les pays émergents;
- le marché de la bière a baissé en 2013 en Europe (le plus bas depuis 20 ans en Allemagne), compensé par une croissance au Moyen-Orient et en Afrique, alors que la production de vin a augmenté de + 11 %, retrouvant les niveaux d'avant-crise;
- aux États-Unis, la production de bière est restée stable, compensée par une croissance rapide des segments des vins et spiritueux;

- la production asiatique de maïs, sucre et huiles végétales affiche une croissance notable de 7 à 10 % en 2013 et le marché japonais de la filtration a augmenté considérablement;
- dans le domaine de la construction en Amérique du Nord, l'augmentation significative des mises en chantier de logements individuels neufs a soutenu l'activité des produits à base de perlite pour composants de joints et charges légères. La demande en peintures décoratives reste liée à l'activité rénovation. L'amélioration est lente en Europe.

Principaux concurrents

- Minéraux de Performance : BASF (Allemagne) ; Sibelco (Belgique) ; JM Huber, Specialty Minerals (États-Unis) ; IMI Fabi (Italie) ; Mondo Minerals (Pays-Bas).
- Minéraux pour Filtration: Palabora (Afrique du Sud); Eagle Picher Minerals, Grefco (États-Unis); CECA (France); S&B Minerals (Grèce); Showa (Japon).

■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

L'activité Minéraux de Performance & Filtration totalise 44 sites industriels dans 17 pays.

| | Europe | Amériques | Asie-Pacifique & Afrique |
|-------------|--------|-----------|-----------------------------|
| Talc | 5 | 6 | 2 |
| Mica | | 2 | |
| Diatomite | 2 | 5 | 2 |
| Perlite | 3 | 13 | |
| Vermiculite | | | 1 |
| Kaolin | 1 | 1 | 1 |

Qualité

Les Minéraux de Performance & Filtration sont fortement impliqués dans l'amélioration de la qualité ; toutes leurs usines sont certifiées ISO 9001.

Organisation commerciale

Les produits des Minéraux de Performance & Filtration sont généralement commercialisés par des équipes dédiées au sein des activités régionales ou par un réseau d'agents indépendants et de distributeurs. Des exceptions interviennent au cas par cas, notamment pour les nouveaux produits, nouvelles applications ou nouveaux services. Cette organisation géographique assure aux clients le meilleur niveau de service. Les spécialistes mondiaux et régionaux du marketing apportent un support complémentaire à l'organisation commerciale.

1.4.3 KAOLINS

L'activité Kaolins extrait le minéral de ses vastes réserves mondiales de haute qualité. Elle conçoit et commercialise des kaolins et des solutions innovants pour les industries du papier et de l'emballage, ainsi que pour la construction (peintures, plastiques et polymères, etc.), les caoutchoucs, joints, adhésifs et céramiques.

Les kaolins sont utilisés comme agents de charge, pigments de revêtement et aides aux procédés pour la production de carton et de papier à base de fibres de cellulose. Ils renforcent les propriétés du papier et de l'emballage, améliore les processus de production du papier et contribue également à une production plus durable. Les produits finis sont des papiers graphiques (utilisés pour l'impression commerciale et l'édition), le papier de bureau, les papiers de spécialités et le carton (utilisé pour l'emballage).

Le kaolin est également un composant essentiel de nombreuses formulations céramiques, essentiellement sanitaire et vaisselle, et un additif fonctionnel pour d'autres, comme les carreaux céramiques émaillés. Il est également largement utilisé dans l'industrie de la fibre de verre, procurant une source très pure d'alumine. Le kaolin est utilisé comme charge ou additif fonctionnel dans une variété d'applications d'emballages telles que les plastiques, les caoutchoucs, les adhésifs, les joints, les peintures et les revêtements.

L'activité Kaolins accorde une attention particulière à l'amélioration de son efficacité opérationnelle et à l'innovation pour développer sa croissance. En collaborant avec ses clients dans le cadre de partenariats à long terme, elle alloue des moyens significatifs à la R&D pour entrer dans de nouveaux marchés et promouvoir l'utilisation des kaolins qui se substituent à la pâte de bois et à des produits chimiques dans les applications à base de cellulose. Le segment du carton et de l'emballage, qui représente 12 % de ses ventes, illustre cette stratégie. Il constitue un axe important de croissance et requiert des investissements importants de développement, en matière de marketing, de vente et de technologie.

Le 10 octobre 2013, les autorités britanniques de la concurrence ont notifié leur accord pour l'acquisition par Imerys des activités kaolin de la société Goonvean, sous réserve d'un engagement mineur sur l'évolution des prix de certains produits commercialisés au Royaume-Uni. L'intégration de ces activités permettra de renforcer les réserves de haute pureté du Groupe pour les applications de performances et céramiques.

PRODUITS

L'activité Kaolins offre une large gamme de produits, calcinés ou non, pour les matériaux à base de fibre de cellulose et les applications de performances et céramiques.

Le minéral de kaolin est purifié, raffiné et broyé pour atteindre les spécifications qui donneront le niveau de qualité requis à l'application finale. Les propriétés visées sont en particulier la blancheur, l'opacité, la brillance, la qualité de surface et d'impression. Premier producteur mondial de kaolins pour papier et emballage, Imerys est également le seul fournisseur à exploiter ses propres réserves, abondantes et de grande qualité, situées au Brésil, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Chaque gisement présentant des caractéristiques géologiques uniques, Imerys peut ainsi concevoir des mélanges sur mesure, pour répondre aux besoins de chaque client.

Une présentation détaillée des minéraux est réalisée en section 1.7 du chapitre 1 du Document de Référence.

APPLICATIONS

- Papier & emballage: les kaolins sont utilisés comme additifs fonctionnels dans les applications de charge et de couchage ou comme aides aux procédés; ils se différencient essentiellement par leur composition chimique, la distribution par taille de particule, leur blancheur et leur viscosité. Ils contribuent à optimiser les processus de production des fabricants de papier et de carton et génèrent, chez eux, des économies;
 - Les produits de charge sont ajoutés à la fibre de cellulose dès le début du processus de fabrication du papier ou de l'emballage, juste avant la formation de la feuille. Ils lui confèrent texture, opacité, blancheur et qualité d'impression et améliorent la productivité des usines papetières grâce à des taux d'humidité limités et un temps de séchage réduit. Ils permettent donc une vitesse de production accrue et des économies d'énergie pour le papetier. Contrairement à la fibre cellulosique traditionnelle, aux additifs de rétention et aux agents de surface chimiques, les additifs minéraux de charge constituent une alternative économique qui améliore en même temps la qualité du papier; les kaolins sont transformés en agents de charge qui conviennent particulièrement aux papiers super-calandrés, utilisés principalement dans les magazines, catalogues et annuaires,
 - Les produits de couchage entrent dans la composition de formules sophistiquées, en combinaison avec différents pigments, agents liants et composants chimiques, pour obtenir une surface lisse nécessaire au niveau de brillance, d'éclat et d'imprimabilité du papier. Les spécialités de couchage sont appliquées à la surface du papier à très grande vitesse pour obtenir le revêtement le plus fin. La performance rhéologique, la brillance et les caractéristiques physiques des kaolins de couchage conditionnent alors la qualité du papier utilisé pour les magazines et les publicités comme les intérieurs d'emballage, les coupons et autres impressions de haute résolution mais dont la durée de vie est très courte. Appliquées en couches multiples sur les papiers couchés, ces spécialités minérales sont aussi destinées aux impressions commerciales de qualité comme les brochures de sociétés. rapports annuels et autres publicités haut de gamme. Dans ce cas, la performance et l'aspect couvrant sont obtenus en combinant les fonctionnalités apportées par les minéraux contenus dans chacune des couches,
 - Les aides aux procédés: les spécialités minérales constituent des aides aux procédés toujours plus répandues dans les industries de la pulpe de bois, du papier et du carton; elles sont utilisées comme aide à la rétention et agents de surfaçage en raison de leur impact environnemental positif et de leur ratio coût/efficacité. Ces caractéristiques sont plus spécifiquement recherchées dans la fabrication de papier recyclé;

- Peintures & enduits : Imerys dispose d'une vaste gamme de kaolins utilisés comme charge fonctionnelle pour améliorer la qualité de la peinture et des enduits, notamment l'opacité, la matité, les propriétés anti-fissure et anticorrosion. Les applications incluent les peintures et les apprêts décoratifs à base d'eau et de solvant, ainsi que les apprêts et finitions pour métal, bois et revêtements laqués ;
- Plastiques, films et emballages polymères: le développement d'applications plus sophistiquées traduit l'augmentation des exigences attendues en matière de charges et de propriétés spécifiques. Pour répondre à cette demande, Imerys dispose d'une large gamme de kaolins de haute qualité. Les kaolins hydratés sont utilisés pour améliorer les propriétés mécaniques et l'effet barrière alors que les kaolins calcinés et de surface traitée contribuent à l'amélioration des propriétés mécaniques, de l'effet barrière, des propriétés thermiques et électriques (isolation) ainsi que d'aides au procédé de production des produits plastiques. Les applications intègrent les feuilles de PVC, les tubes et profilés, les câbles PVC et les sols, les films polyoléfiniques et les pièces préfabriquées en thermoplastique ;
- Caoutchoucs: les kaolins facilitent la transformation, apportent la perméabilité, une importante résistance chimique, des effets barrière ainsi qu'une blancheur et des propriétés mécaniques aux caoutchoucs. Ils sont utilisés pour les câbles et gaines d'isolants, la vaisselle de table, le revêtement des sols, le caoutchouc pharmaceutique, les joints et les pneus;

Joints & adhésifs: les kaolins confèrent des effets de protection et de contrôle rhéologique aux joints et adhésifs. La faible teneur en humidité à la surface des kaolins les rend moins hydrophiles, ce qui accroît leurs performances dans des applications sensibles à l'humidité. Les kaolins sont également efficaces comme éléments de charge.

Pour plus d'informations sur les innovations, voir section 1.8 du chapitre 1 du Document de Référence.

MARCHÉS

La production de papier d'impression et d'écriture (- 1,3 % au niveau mondial - Estimations RISI et Imerys) a poursuivi sa hausse dans les pays émergents, à un rythme toutefois plus modéré (+ 1,2 %), et sa contraction dans les pays matures (- 3,3 %). L'activité a mieux résisté en Amérique du Nord qu'en Europe, où de nouvelles rationalisations de capacité ont été engagées. Les segments des papiers de spécialité et applications pour emballage ont été globalement bien orientés.

Production mondiale de papier d'impression et d'écriture

(en millions de tonnes)

Pays Matures : - 3.3 % 2013 vs. 2012 Pays Émergents : + 3.0 % 2013 vs. 2012



⁽¹⁾ Source: RISI (Resources Information System, Inc.) et estimations Imerys.

1

PRÉSENTATION DU GROUPE

Filtration & Additifs de Performance

Principaux concurrents

AKW (Allemagne) ; KaMin (Brésil et États-Unis) ; BASF et Thiele (États-Unis).

■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

L'activité Kaolins dispose de 20 implantations industrielles dans 3 pays, réparties comme suit :

| Amériques | Europe |
|-----------|--------|
| 4 | 16 |

Qualité

L'activité Kaolin est fermement engagée dans l'amélioration de la qualité ; tous ses sites industriels sont certifiés ISO 9001.

Organisation commerciale

La commercialisation des Kaolins est assurée par ses propres experts commerciaux spécialisés dans les applications de performance, céramiques, papetières et d'emballages, selon un découpage régional (Europe, Amérique du Nord, Asie-Pacifique et Amérique Latine).

1.5 MATÉRIAUX CÉRAMIQUES

La branche Matériaux Céramiques est organisée autour des trois activités suivantes :

- Matériaux de Construction ;
- Minéraux pour Céramiques ;
- Supports de Cuisson.

Grâce à un processus de production performant et des gisements de grande qualité, l'activité Matériaux de Construction est le premier producteur français de tuiles en terre cuite. Elle participe également au développement des énergies renouvelables en proposant une offre de tuiles solaires. L'activité produit aussi des ardoises naturelles, essentiellement utilisées pour la couverture des toits des monuments historiques ou d'habitations individuelles.

Après avoir concentré ses efforts sur l'amélioration de la productivité de son outil industriel et le recentrage de son dispositif sur le territoire français, l'activité Matériaux de Construction a depuis 2008 progressivement adapté ses capacités de production pour faire face au ralentissement du marché de la construction. Malgré l'amélioration observée en 2010 et 2011, le marché a de nouveau été affecté en 2013 par la baisse des mises en chantier, accentuée par la fin de certaines aides incitatives à la promotion immobilière.

L'activité Minéraux pour Céramiques conçoit, produit et commercialise des solutions minérales de haute performance, principalement pour les industries céramiques et verrières. Ses compétences permettent également le développement de solutions pour des marchés industriels comme l'électrométallurgie ou l'énergie.

En 2013, l'activité a bien résisté, tirant parti de sa diversification et de son expansion géographique avec l'ouverture de nouvelles capacités en Égypte et en Asie.

L'activité Supports de Cuisson propose, quant à elle, une gamme complète de supports de cuisson pour fours à haute température, principalement pour les marchés céramiques et de la tuile en terre cuite, ainsi qu'une gamme de produits en carbure de silicium, mullite ou cordiérite à destination de diverses industries.

■ FAITS MARQUANTS 2013

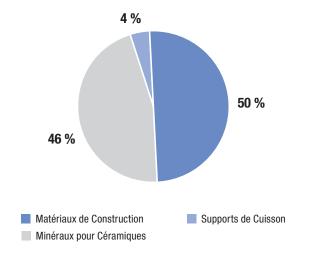
- La cession de l'activité Imerys Structure (briques de murs et de cloisons et conduits de fumée) au groupe Bouyer-Leroux, annoncée en décembre 2012, a été finalisée le 30 septembre 2013
- Le 25 novembre 2013, Imerys a annoncé le projet d'arrêt des activités de la Société des Ardoisières d'Angers (Trélazé, France), filiale qui extrait, produit et commercialise des ardoises naturelles. Le projet est soumis à la consultation des instances représentatives du personnel ainsi qu'à l'obtention des validations administratives requises, et pourrait aboutir durant le premier semestre 2014.

Le chiffre d'affaires de la branche Matériaux Céramiques pour l'année 2013 s'établit à 702,6 millions d'euros, contribuant ainsi à hauteur de 19 % au chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

2 854 salariés au 31 décembre 2013

La branche dispose de 71 sites industriels dans 18 pays.

Chiffre d'affaires 2013 : 703 millions d'euros



| 13 % | |
|------|------|
| | |
| | |
| | 46 % |

Matériaux de Construction
Supports de
Minéraux pour Céramiques

| • | Supports de Cuisson | |
|---|---------------------|--|

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 | 2011 |
|-------------------------------------------|--------|--------|--------|
| Chiffre d'affaires | 702,6 | 761,6 | 788,2 |
| Résultat opérationnel courant | 160,0 | 163,3 | 168,9 |
| Marge opérationnelle | 22,8 % | 21,4 % | 21,4 % |
| Investissements industriels comptabilisés | 33,2 | 36,5 | 37,9 |

Pour plus d'information, voir paragraphe 2.1.3 du chapitre 2 du Document de Référence.

1.5.1 PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA BRANCHE

| Activités | Marchés | Positions concurrentielles (1) | Applications | Produits |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| MATÉRIAUX D | E CONSTRUCTION | | | |
| TERRE CUITE | Construction neuve Rénovation de toitures | N° 1 français des tuiles | Toitures | Tuiles et accessoires (produits finis) |
| ARDOISES | Construction et rénovation de logements, monuments historiques et tertiaire public Aménagements paysager | N° 1 français des ardoises naturelles | Toitures | Ardoises naturelles (produits finis) |
| MINÉRAUX PO | UR CÉRAMIQUES | | | |
| | Construction (neuve et rénovation) Vaisselle Énergie Semi-conducteurs Automobile Appareils électroniques & électriques Électrométallurgie | N° 1 mondial des matières premières & pâtes céramiques pour sanitaire N° 2 mondial des kaolins pour fibres de verre N° 1 européen des matières premières & pâtes céramiques pour porcelaine de table N° 2 européen des matières premières pour carrelages de sol | Composants minéraux pour : Sanitaire Vaisselle Carrelages pour murs et sols Céramiques techniques Verre plat et creux Agrégats et isolation thermique Fibre de verre de renforcement Ciment Supports catalytiques automobiles Creusets pour cellules photovoltaïques Barrières d'étanchéité et de confinement | Chamotte Argile Talc Feldspath Silice broyée Halloysite Kaolin Pegmatite Pâtes céramiques & émaux Quartz Mica Engobes pour tuiles |
| SUPPORTS DE | CUISSUN | N° 1 mondial des supports de cuisson pour tuiles | Tuiles Céramiques fines Carrelages Applications thermiques Construction de fours Céramiques techniques | Supports de cuisson & éléments constitutifs de fours |

(1) Estimations Imerys.

1.5.2 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

L'activité Matériaux de Construction fournit des tuiles en terre cuite (Imerys TC) et des ardoises naturelles (Ardoisières d'Angers), essentiellement au secteur français du bâtiment. Ces produits s'adressent principalement au marché du résidentiel en logements individuels, neufs ou en rénovation. Les clients et partenaires de l'activité sont, pour l'essentiel, des négociants en matériaux de construction.

L'excellence opérationnelle d'Imerys TC se traduit par une forte automatisation des usines qui permet une production à grande échelle de produits à forte valeur ajoutée. Les usines de production de tuiles en terre cuite sont approvisionnées par des réserves minières spécifiques, de grande qualité et de long terme (jusqu'à 50 années de réserves).

Enfin, Imerys TC développe des produits innovants permettant de répondre aux nouvelles exigences des utilisateurs en termes d'esthétisme, de facilité et de rapidité de pose.

La cession de l'activité Imerys Structure (briques de murs et de cloisons et conduits de fumée) au groupe Bouyer-Leroux, annoncée

le 12 décembre 2012, a été finalisée le 30 septembre 2013. Cette opération, rétroactive au 1^{er} mai 2013, a été conclue pour une valeur d'entreprise de 75 millions d'euros fondée sur le chiffre d'affaires prévisionnel de l'année 2013.

Le 25 novembre 2013, Imerys a annoncé le projet d'arrêt des activités de la Société des Ardoisières d'Angers (Trélazé, France), filiale qui extrait, produit et commercialise des ardoises naturelles, principalement utilisées pour la couverture des toits des monuments historiques ou d'habitations individuelles. Le projet est soumis à la consultation des instances représentatives du personnel ainsi qu'à l'obtention des validations administratives requises. Il pourrait aboutir durant le premier semestre 2014.

■ PRODUITS

Les réserves d'argiles situées en France, à proximité des unités de transformation de tuiles en terre cuite constituent une source d'approvisionnement en matières premières de qualité. Afin d'assurer la pérennité de l'exploitation, Imerys TC s'attache à développer

ses réserves, notamment par achats ou échanges de terrains, et planifie la restauration ou la réhabilitation des sites. La Société des Ardoisières d'Angers exploite, quant à elle, une carrière souterraine de schiste ardoisier à Trélazé (Maine-et-Loire, France).

Pour plus d'informations sur les réserves d'argiles et d'ardoise, voir section 1.7 du chapitre 1 du Document de Référence.

APPLICATIONS

Terre Cuite

Imerys TC est spécialisé dans la conception, la production et la vente de tuiles et accessoires en terre cuite pour la couverture des logements individuels.

L'intérêt des produits en terre cuite a été confirmé par les conclusions du Grenelle de l'Environnement (*) relatives au logement : les tuiles en terre cuite constituent une solution naturelle, saine, durable et sans entretien au bâtiment. Les tuiles photovoltaïques apportent par ailleurs une contribution directe à la réglementation RT 2012 (2), notamment au travers de l'offre Evolu'Kit (kit de tuiles photovoltaïques en autoconsommation, qui permet de gagner jusqu'à 12 kWh/m²/an d'énergie primaire, tout en bénéficiant des garanties d'étanchéité et de durabilité des tuiles Imerys).

Au cours de l'année 2013, l'activité Matériaux de construction a poursuivi sa stratégie d'innovation avec des produits adaptés aux évolutions des tendances constructives (Gamme Bardage) mais aussi grâce à de nouveaux services, sources de valeur (Depann'Express s'engage à livrer aux clients leurs accessoires manquants dans un délai de 48 à 72 heures). Pour plus d'informations sur les innovations, voir section 1.8 du chapitre 1 du Document de Référence.

Fédérée sous une marque unique, Imerys Toiture™, la gamme de produits est composée de tuiles plates, tuiles canal et tuiles à emboîtement grand et petit moules. Elle comporte 70 modèles et plus de 100 coloris de **tuiles en terre cuite**, adaptées aux traditions et spécificités régionales. Huit appellations "terroirs", à forte notoriété, singularisent les différents modèles de tuiles : Gélis™, Huguenot™, Jacob™, Phalempin™, Poudenx™, Sans™, Ste Foy™ et Doyet™. Imerys Toiture™ a également élaboré des accessoires de couverture qui contribuent à libérer le couvreur des travaux de finition, car leur pose ne nécessite ni mortier, ni scellement. Avec les **tuiles thermiques et photovoltaïques**, Imerys Toiture™ propose une offre globale et intégrée de couverture, saine, esthétique et efficace en matière d'économie d'énergie.

Ardoises

En 2013, Ardoisières d'Angers a poursuivi le développement de sa gamme de produits paysagers.

MARCHÉS

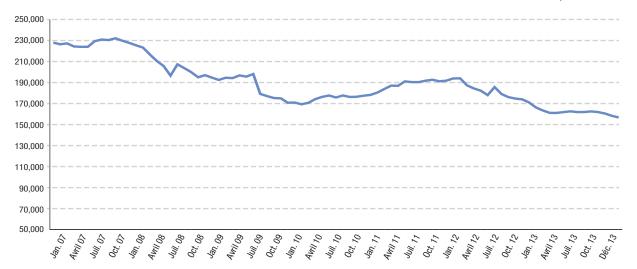
Évolution des marchés

Le marché des Matériaux de Construction est caractérisé par une demande variant selon les spécificités régionales françaises. L'activité est liée à l'évolution du marché de la rénovation, qui représente près des 2/3 des ventes, et à celui du logement individuel neuf, qui a particulièrement souffert ces dernières années. La rénovation a traditionnellement fait preuve d'une meilleure résistance en période de bas de cycle.

Mises en chantier de logements individuels neufs en France (3)

(12 mois glissants)

- 5,7 % 2013 vs 2012



⁽¹⁾ Grenelle de l'Environnement : Réunion nationale des 24 et 25 octobre 2007 regroupant l'État français et les représentants de la société civile afin de créer les conditions favorables à l'émergence d'une nouvelle donne française en faveur de l'environnement et des économies d'énergie.

⁽²⁾ RT 2012 : la Réglementation Thermique 2012 fixe, en France, une limite maximale à la consommation énergétique des bâtiments neufs pour le chauffage, la ventilation, la climatisation, la production d'eau chaude sanitaire et l'éclairage.

⁽³⁾ Sources : Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie à fin décembre 2013 et estimations Imerys.

PRÉSENTATION DU GROUPE

Matériaux Céramiques

Terre Cuite

La bonne tenue du segment de la rénovation a partiellement compensé le nouveau recul de la construction neuve. La détérioration persistante des ventes de logements individuels au cours des 12 derniers mois se traduit en effet par une baisse de - 5,7 % des mises en chantier de maisons individuelles neuves (environ 156 700 unités lancées en 2013 selon le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie). La clémence des conditions climatiques de fin d'année a soutenu l'activité au second semestre. Dans ce contexte, les ventes de tuiles en terre cuite ont enregistré un recul limité de - 3 % en 2013 (source : estimation de la Fédération Française des Tuiles et Briques).

En 2013, Imerys a conservé sa position de leader français des tuiles en terre cuite.

Ardoises

Depuis 2009, le marché de la couverture par l'ardoise d'origine française est en net repli. Cette décroissance s'est encore accentuée en 2013 face à la concurrence accrue de l'ardoise espagnole.

Principaux concurrents

- Terre Cuite : Monier, Terreal et Koramic (France) ;
- Ardoises: Rathscheck (Allemagne), Glendyne (Canada) et CupaPizarras (Espagne).

■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

En raison de son caractère de marché de proximité, la bonne répartition des sites industriels et implantations commerciales de l'activité Matériaux de Construction permet une desserte optimale du marché français. Les 14 sites industriels de l'activité se répartissent ainsi :

| Terre Cuite | 13 |
|-------------|----|
| Ardoises | 1 |

Qualité

La démarche qualité constitue, depuis plusieurs années, une préoccupation centrale de l'activité Matériaux de Construction.

Depuis novembre 2004, tous les sites Terre Cuite sont certifiés ISO 9001 et tous les produits fabriqués sont conformes à la norme (NF) associée à leur catégorie. La certification porte sur les principales caractéristiques du produit, notamment, les aspects géométriques, dimensionnels, physiques (résistance à la compression), thermiques et hygrométriques (dilatation à l'humidité). Imerys TC a été le premier fabricant à certifier une gamme de tuiles NF Montagne, plus exigeante que la norme NF pour la résistance au gel.

Organisation commerciale

Terre Cuite

L'activité Terre Cuite est structurée en régions commerciales dans chaque gamme de produits pour une réponse optimale.

Chaque client est en relation avec un interlocuteur unique chargé de l'ensemble du processus depuis la commande jusqu'à la livraison. Parallèlement, Imerys TC offre un ensemble de services connexes à ses clients et utilisateurs finaux, et met en œuvre une stratégie de communication adaptée, au travers de l'Encyclopédie de la Tuile et du site Internet: www.imerys-toiture.com, complété par un site dédié aux produits solaires, www.imerys-solaire.com, et un blog, www.demain-ma-maison.com.

Pour assurer le développement des professions de couvreurs, maçons, spécialistes de la terre cuite, Imerys TC dispense les formations nécessaires dans cinq centres dédiés : les professionnels du bâtiment sont formés chaque année aux techniques de pose de la tuile ainsi qu'à l'installation des systèmes photovoltaïques en toiture grâce à la formation diplômante "Quali PV Bat". En 2013, deux modules de formation supplémentaires : "Bardage" et "Evolu'PV" ont été mis en place en partenariat avec l'AFPA (**).

Imerys TC soutient par ailleurs des initiatives citoyennes, à travers son partenariat avec la Fondation Architectes de l'Urgence.

Ardoises

L'organisation commerciale de la Société des Ardoisières d'Angers s'appuie sur cinq secteurs géographiques et des actions de promotion auprès des prescripteurs.

⁽¹⁾ AFPA: Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes.

1.5.3 MINÉRAUX POUR CÉRAMIQUES

L'activité Minéraux pour Céramiques (ou Imerys Ceramics) est un fournisseur mondial de solutions minérales industrielles : minéraux et pâtes céramiques pour les marchés des sanitaires, de la vaisselle et des carrelages pour murs et sols. L'activité offre également une large palette d'applications pour les céramiques techniques et pour l'industrie du verre, principalement la fibre de verre. L'électrométallurgie, l'énergie et certaines applications liées à la construction font également partie des marchés servis par l'activité.

Imerys Ceramics propose une offre de produits unique, s'appuyant sur les éléments suivants :

- des réserves de grande qualité en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et sur le continent américain;
- un grand savoir-faire en termes de procédés de transformation et d'applications, grâce à un dispositif industriel compétitif;
- l'innovation et un support technique basés sur un réseau mondial de centres de R&D et de laboratoires régionaux;
- des marques commerciales mondialement reconnues pour la qualité des produits et des procédés de fabrication.

En 2013, l'activité Minéraux pour Céramiques a poursuivi son expansion géographique au travers de plusieurs axes :

- l'achèvement de la construction d'une plateforme multiminéraux en Égypte. Opérationnelle depuis novembre, elle sert principalement les marchés locaux des sanitaires et du carrelage avec des références et des mélanges spécifiques;
- sur la plateforme de Nadiad au Gujarat (Inde), de nouveaux mélanges pour le marché du carrelage ont vu le jour. Cette gamme appelée "Certiwhite" connaît déjà un succès grandissant;
- en Thaïlande, Imerys Ceramics a confirmé l'essor de ses activités, principalement à travers la constitution d'une plateforme multiminéraux qui vise à servir les industries céramiques concentrées sur la zone de Saraburi;
- en Europe, Imerys Ceramics a étendu son activité de broyage.
 Le site de broyage de kaolin situé à Anvers (Belgique) permettra aux fabricants européens de fibre de verre de renforcement de bénéficier de solutions produits et logistiques sur mesure;
- au Brésil, Imerys Ceramics a développé la gamme de kaolins Capim CR, à destination principalement du marché du carrelage, à partir des réserves exploitées par l'activité Kaolin (branche Filtration & Additifs de Performance) dans le delta de l'Amazone, et étudie la possibilité de servir également l'industrie sanitaire.

■ PRODUITS

Acteur de référence sur les marchés, Imerys Ceramics propose une large gamme de spécialités minérales pour les industries céramiques dans le monde entier. L'activité transforme une grande variété de minéraux dont les principaux sont : argile, feldspath, kaolin, halloysite, talc, mica, pegmatite et quartz. Elle vend également des solutions minérales sous différentes formes adaptées aux besoins de ses

clients : granules, barbotines, pâtes destinées à la vaisselle ou aux sanitaires, engobes pré-mélangés, pâtes de stéatite ou de cordiérite, pâtes d'alumine, alumine micronisée, formulations d'émaux, etc.

Une présentation détaillée de ces minéraux et produits figure à la section 1.7 du chapitre 1 du Document de Référence.

■ APPLICATIONS

L'activité Minéraux pour Céramiques propose des matières premières et pâtes céramiques de qualité supérieure pour des applications céramiques traditionnelles ou techniques. Soutenue par des programmes de R&D intensifs et des équipes commerciales expérimentées, Imerys Ceramics a étendu son activité au-delà des marchés des céramiques traditionnelles. De nombreux projets de développement sont en cours dans le domaine des céramiques techniques (industrie automobile, électro-porcelaine, applications photovoltaïques pour l'énergie solaire) ainsi que dans les marchés du verre, de la fibre de verre de renforcement et de la construction. En 2013, l'activité Minéraux pour Céramiques a lancé sur le marché KeravivaTM, un revêtement céramique destiné au béton. Pour plus d'informations sur la R&D et l'innovation, *voir section 1.8 du chapitre 1 du Document de Référence*.

Céramiques traditionnelles

Minéraux pour carrelage de sol et de mur

Imerys Ceramics offre une gamme étendue de minéraux de première qualité pour l'industrie du carrelage et ses dérivés : frittes (**), émaux et engobes sont issus de la transformation d'argiles, de talc, de feldspaths, de sables et sables feldspathiques et de kaolin ultra-blanc, utilisés dans la fabrication de composants de masse de carrelage. La gamme de produits Zirex, développée pour favoriser la substitution partielle du silicate de zirconium dans les formulations, permet ainsi de réduire les coûts de production de certains carrelages.

Sanitaire

Imerys Ceramics est le leader mondial des minéraux pour la fabrication de sanitaires grâce à sa gamme complète de produits (argile, chamotte, kaolin, feldspath et pâtes céramiques) destinés à ce marché. Cette gamme inclut la traditionnelle "vitreous china", mais aussi des solutions spécifiques pour les produits "fine fire clay", et notamment la pâte Super Fine Fire Clay, développée pour des applications sanitaires haut de gamme.

Vaisselle

Imerys Ceramics propose une large gamme de minéraux, de pâtes céramiques et d'émaux adaptés à tous types de céramiques blanches de haute qualité. L'activité est le leader européen des pâtes prêtes à l'emploi pour porcelaine de table et le leader mondial des matières premières pour vaisselle haut de gamme, notamment l'halloysite utilisée pour la porcelaine fine.

⁽¹⁾ Frittes: produit obtenu par frittage, procédé de fabrication consistant à chauffer une poudre sans la mener jusqu'à la fusion. Sous l'effet de la chaleur, les grains se soudent entre eux, ce qui assure la cohésion de la pièce.

Céramiques techniques

Industrie automobile

Grâce à des gisements de kaolin et de talc de grande qualité sur plusieurs continents, Imerys Ceramics offre une gamme unique de minéraux pour les marchés mondiaux de supports catalytiques automobiles et filtres de particules diesel en céramique. L'activité propose également une gamme complète de pâtes céramiques, de stéatite, de cordiérite et d'alumine élaborées pour les besoins d'une large variété d'applications.

Électro-porcelaine

Imerys Ceramics produit une gamme complète de solutions minérales, spécifiquement adaptées aux besoins des fabricants d'isolants en électro-porcelaine, représentant un avantage clé pour cette industrie particulièrement exigeante en termes de technicité.

Applications photovoltaïques pour l'énergie solaire

Au sein de la joint venture The Quartz Corp, le quartz d'Imerys est transformé en produit de haute pureté. Ce matériau est présent dans les creusets de haute pureté pour la production de la silicone nécessaire à la fabrication des cellules photovoltaïques pour panneaux solaires et composants électroniques.

Autres marchés

Électrométallurgie

Imerys Ceramics extrait et transforme des galets de quartz principalement utilisés dans la production d'alliages ferreux et de ferro-silicium, pour les alliages d'acier spéciaux et la production de silicone.

Additifs pour chaudières de centrales thermiques

Imerys Ceramics a développé une solution vendue sous la marque Aurora™ qui améliore les performances des chaudières, permettant ainsi une meilleure combustion et une augmentation de l'énergie produite.

Construction

La gamme est composée de granulats, pour la construction et les travaux publics, de spécialités à base de feldspath et de kaolin pour l'industrie du ciment ainsi que d'argiles pour la réalisation de barrières d'étanchéité et de confinement.

Verre et marchés associés

Les produits d'Imerys Ceramics intègrent différents types de feldspath pour la réalisation de verre plat et creux, ainsi que pour la production de fibres d'isolation.

Fibre de verre de renforcement

Imerys Ceramics a développé une offre spécifique de kaolins pour l'industrie de la fibre de verre de renforcement, plus particulièrement sur le continent américain (notamment au Brésil), en Europe mais aussi en Asie.

Broyage pour compte de tiers et alumine micronisée

Imerys Ceramics propose également différents services de transformation de minéraux industriels, durs ou tendres, au sein de ses sites de production français et espagnols. Depuis 2012, une partie des équipements industriels du sud de la France a été convertie pour la production d'alumine micronisée. Imerys Ceramics dispose désormais de l'une des plus importantes unités de production en Europe pour le traitement de tous types d'alumine.

MARCHÉS

Évolution des marchés

Les marchés des céramiques traditionnelles, des sanitaires et des carrelages principalement liés à la construction, sont contrastés depuis 2011 : dynamiques dans les pays émergents, ils ont connu une augmentation progressive en Amérique du Nord et au Mexique alors qu'ils sont restés atones dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires d'Imerys Ceramics a continué de croître grâce à ses efforts continus dans les zones de croissance que sont l'Amérique du Sud, l'Inde et l'Asie du Sud-Est. Ces régions ont fortement progressé en 2013, validant la stratégie d'expansion géographique mise en œuvre par l'activité ces dernières années.

En 2013, le marché de la vaisselle a connu une légère croissance en Europe et dans la région méditerranéenne, grâce à la créativité du secteur et au déclin des importations chinoises.

La tendance est globalement restée positive dans les céramiques techniques et autres applications : seul le marché des applications solaires a connu un fort ralentissement, notamment en Chine.

Dans un contexte difficile sur le marché du verre plat, Imerys Ceramics est parvenu à maintenir ses positions et a accéléré le développement de nouveaux produits : une unité de production de feldspath a démarré fin 2013 en Turquie pour proposer une gamme à destination de cette industrie.

Imerys Ceramics a développé en 2013 de nouvelles références de kaolins dédiées à la production de fibre de verre de renforcement. Utilisée dans l'aéronautique, l'automobile et la construction, la fibre de verre de renforcement représente un marché en pleine expansion à l'échelle internationale.

Principaux concurrents

Groupe Quarzwerke, Stephan Schmidt (Allemagne); groupe Sibelco (Belgique); Burella et Ecesa (Espagne); Unimin, Active Minerals et Spinks (États-Unis); Soka (France); Gruppo Minerali Maffei (Italie); Mota (Portugal); Lasselsberger et Sedlecky Kaolin (République tchèque) et divers autres producteurs locaux de feldspath (Turquie) ou d'argile (Ukraine).

■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

Les 54 implantations industrielles de l'activité Minéraux pour Céramiques sont réparties dans 17 pays :

| | Europe | MENA (1) | Amériques | Asie-Pacifique |
|------------------------------------|--------|----------|-----------|----------------|
| Kaolin | 5 | | 3 | 2 |
| Argiles | 9 | | 2 | 1 |
| Pâtes céramiques | 8 | | 1 | |
| Feldspath et sables feldspathiques | 6 | 1 | | 3 |
| Mica | 2 | | | |
| Quartz | 3 | | | |
| Unités de broyage et de mélange | 6 | 1 | | 1 |

⁽¹⁾ Middle East and North Africa: Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Qualité

Imerys Ceramics est engagé dans une politique d'amélioration de la qualité : 27 sites industriels sont certifiés ISO 9001.

Organisation commerciale

Imerys Ceramics dispose d'implantations commerciales stratégiques dans le monde entier et ses produits sont commercialisés par ses propres forces de vente ou par son réseau d'agents et de distributeurs indépendants.

1.5.4 SUPPORTS DE CUISSON

L'activité Supports de Cuisson (ou Imerys Kiln Furniture) conçoit, fabrique et commercialise dans le monde entier :

- des supports de cuisson (pièces de forme destinées à maintenir le produit final pendant sa cuisson);
- des éléments constitutifs de fours industriels (protections réfractaires pour les parois et structures de wagons de cuisson) pour les industries céramiques.

Elle a récemment développé des activités dans le domaine des céramiques techniques et propose tout type de pièces céramiques sur mesure, en cordiérite, porcelaine haute alumine, mullite, carbure de silicium (N SIC, R SIC, SISIC) grâce à sa maîtrise des procédés, ses bureaux d'étude en Hongrie et en Espagne, et ses connaissances pointues des différents matériaux céramiques.

Les supports de cuisson sont composés de matériaux réfractaires (cordiérite, mullite, carbure de silicium) qui présentent les caractéristiques suivantes :

- résistance aux chocs mécaniques, thermiques et tenue au fluage ⁽ⁿ⁾, pour protéger et maintenir le produit final (tuile, pièce céramique) durant la cuisson et ainsi éviter les pollutions ou déformations:
- légèreté et compacité, afin d'optimiser la capacité de cuisson disponible et réduire la consommation d'énergie lors du processus de cuisson.

APPLICATIONS

La très large gamme de produits permet de répondre aux spécificités de forme et de conditions d'utilisation requises par les clients : température, cycles de cuisson, systèmes de charge et de manipulation. Les bureaux d'études sont dotés d'un système unique de conception assistée par ordinateur qui simule les performances thermiques et mécaniques du support, son comportement et sa résistance aux chocs mécaniques et aux vibrations. Cette étape, indispensable au processus de développement, permet de répondre aux besoins des clients les plus exigeants :

- pour l'industrie de la tuile, la fabrication des supports de cuisson en "H" et en "U": posés sur des wagons de cuisson, ces supports maintiennent les tuiles lors de leur passage prolongé dans des fours tunnels, traditionnels ou intermittents. Imerys Kiln Furniture (IKF) fabrique et commercialise également des superstructures et éléments de construction, flexibles et allégés, destinés aux wagons de cuisson. Après leur lancement en 2012, les trois matériaux innovants allégés et renforcés (ZSAII™, Greenlite™ et Versa Tile™) ont été adoptés par la majorité des fabricants européens de tuiles;
- pour les marchés des céramiques fines: les supports individuels ou empilables, pressés, coulés ou extrudés, sont destinés à la cuisson de la vaisselle et des pièces sanitaires. IKF est le leader du marché des solutions combinant plusieurs matériaux (cordiérite et carbure de silicium par exemple);

⁽¹⁾ Fluage : Déformation lente et irréversible d'un corps soumis à une contrainte constante, de manière répétitive et/ou pendant une durée suffisamment longue. Le fluage intervient particulièrement à haute température.

Matériaux Céramiques

 céramiques techniques : pièces extrudées ou pressées pour divers secteurs tels que l'environnement, la pétrochimie, les charges de broyage ou l'automobile.

■ MARCHÉS

Évolution des marchés

L'activité Supports de Cuisson, qui s'adresse principalement aux marchés de la production de tuiles et de céramiques fines en Europe, en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, évolue, depuis quelques années, dans un contexte très concurrentiel :

- en Europe occidentale, après une baisse significative en 2012 du remplacement et de nouveaux projets de supports de cuisson pour la tuile, 2013 a bénéficié d'une légère reprise du marché de la construction et des investissements (réfection complète de lignes ou nouvelles lignes de production). L'année 2013 a connu une nette progression dans les supports de cuisson pour la vaisselle, bénéficiant de transferts de production d'Extrême-Orient vers l'Europe du Sud;
- dans les pays émergents, l'activité de remplacement a été stable en 2013 et n'a pas bénéficié d'investissements dans de nouvelles lignes de production (tuiles et céramiques fines) en raison de la faiblesse de la demande finale dans ces marchés.

Principaux concurrents

Burton (Allemagne et Hongrie); Saint-Gobain (Allemagne); Beijing Trend (Chine); HK-Ceram Ltd. (Hongrie), Icra (Italie).

■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

L'activité Supports de Cuisson dispose de 3 sites industriels dans 3 pays, répartis de la façon suivante :

| Europe | Asie-Pacifique |
|--------|----------------|
| 2 | 1 |

Qualité

Les sites des Supports de Cuisson sont certifiés ISO 9001.

Organisation commerciale

La commercialisation des produits de l'activité Supports de Cuisson est assurée par ses équipes commerciales déployées sur quatre zones géographiques principales et renforcées, lorsque nécessaire, par un réseau d'agents et de distributeurs.

1.6 MINÉRAUX DE HAUTE RÉSISTANCE

La branche Minéraux de Haute Résistance est organisée autour des deux activités suivantes :

- Minéraux Réfractaires ;
- Minéraux Fondus.

La branche dispose de réserves minérales de grande qualité et maîtrise des procédés de fabrication sophistiqués dans des environnements de haute température, pour concevoir des spécialités minérales dotées de fonctionnalités clés : résistance thermique et mécanique, capacité abrasive, pureté, conductivité, etc.

La branche Minéraux de Haute Résistance est positionnée en amont de la chaîne de l'équipement industriel (production d'acier, secteurs industriels et automobile).

La branche poursuit ses investissements en R&D pour augmenter son exposition aux marchés de croissance en s'appuyant notamment sur le Centre de Recherche & Développement pour les Abrasifs et les Réfractaires (C.A.R.R.D, Autriche).

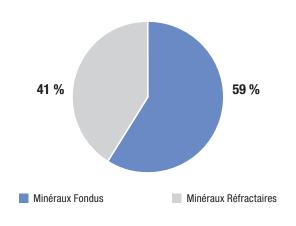
Pour plus d'informations sur la R&D et l'innovation, *voir section 1.8 du chapitre 1 du Document de Référence*.

En 2013, l'activité Minéraux Fondus a achevé la construction d'une usine de production d'alumine fondue à Bahreïn dans le cadre d'une joint venture, majoritairement détenue par Imerys, avec le groupe Al Zayani Investments. Ce projet constitue la première implantation industrielle d'Imerys au Moyen-Orient.

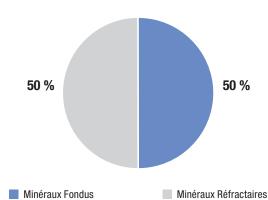
Le chiffre d'affaires de la branche Minéraux de Haute Résistance pour l'année 2013 s'établit à 653,8 millions d'euros, contribuant ainsi à hauteur de 17 % au chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

La branche dispose de 34 sites industriels dans 12 pays.

Chiffre d'affaires 2013 : 654 millions d'euros



3 210 salariés au 31 décembre 2013



| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 | 2011 |
|-------------------------------------------|--------|--------|--------|
| Chiffre d'affaires | 653,8 | 743,8 | 768,1 |
| Résultat opérationnel courant | 70,1 | 95,3 | 107,7 |
| Marge opérationnelle | 10,7 % | 12,8 % | 14,0 % |
| Investissements industriels comptabilisés | 61,1 | 49,6 | 67,6 |

Pour plus d'information, voir paragraphe 2.1.3 du chapitre 2 du Document de Référence.

1.6.1 PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA BRANCHE

| Activité | Marchés | Positions concurrentielles (1) | Principales applications | Produits |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| MINÉRAUX RÉFRACTAIRES | Sidérurgie Aluminium Construction Ciment Verre Aéronautique Automobile | N° 1 mondial des minéraux silico-alumineux pour réfractaires | Composants minéraux pour : Matériaux réfractaires Liants pour réfractaires Aides au procédé : Fonderie Fonderie de précision | Alumine fondue blanche Corindon brun Andalousite Argile Bauxite Bentonite Chamotte/Mullite Métakaolin Silice fondue |
| MINÉRAUX FONDUS | Automobile Énergie Aéronautique Construction Sidérurgie Fonderie Appareils électroniques & électriques | N° 1 mondial des minéraux fondus pour abrasifs N° 1 mondial du zircon fondu | Composants minéraux pour : Traitement de surface Sablage Réfractaires Céramiques techniques (sondes à oxygène) Éléments de chauffage et de friction Céramiques Fonderie | Mullite électro-fondue Spinels électro-fondus Alumines fondues Magnésie fondue Zircon fondu Carbure de silicium Produits chimiques à base de zircon Poudres de zircon Opacifiant à base de zircon |

(1) Estimations Imerys.

1.6.2 MINÉRAUX RÉFRACTAIRES

Grâce à une présence mondiale, des réserves minières uniques et abondantes, ainsi que des techniques de transformation bien maîtrisées, l'activité Minéraux Réfractaires bénéficie d'une position unique et de premier plan dans la production de minéraux pour solutions réfractaires silico-alumineuses utilisées dans des environnements acides ou neutres de haute température.

Avec des produits et des marques historiquement et mondialement reconnus, l'activité offre en permanence aux principaux réfractoristes européens et américains des produits de grande qualité, fiables et d'une grande valeur ajoutée. Elle intensifie également sa présence dans les autres régions du monde.

La large gamme de produits permet de combiner les propriétés fonctionnelles afin de répondre au besoin d'amélioration continue de la performance des industriels du secteur, en matière de résistance thermique, conductivité thermique, résistance chimique, résistance à la déformation et à la corrosion, etc.

C.A.R.R.D, centre de R&D basé en Autriche, partagé avec l'activité Minéraux Fondus, offre des solutions innovantes aux clients des industries réfractaires et de fonderie.

Pour plus d'informations sur la R&D et l'innovation, *voir section 1.8 du chapitre 1 du Document de Référence*.

Au cours des dernières années, la base industrielle et la présence commerciale de l'activité Minéraux Réfractaires se sont développées en Ukraine, au Brésil et en Chine. Dans ce dernier pays, 2011 a constitué la première année pleine de production de son usine d'andalousite et la création d'une équipe commerciale. Grâce à la mise en place d'équipes commerciales et techniques dédiées en

Ukraine, l'activité fournit la demande locale en réfractaires. Pour élargir son offre de minéraux, Imerys a acquis auprès du Groupe Vale, au cours du 4° trimestre 2012, un gisement de bauxite réfractaire au Brésil (État de Pará). Ce minéral est essentiel à certaines applications réfractaires et abrasives.

Depuis septembre 2013, les sociétés DAMREC, C-E Minerals, AGS-Mineraux, IML-Molochite and Vatutinsky Kombinat Vognetryviv (VKV), filiales d'Imerys, opèrent sous une seule marque, IMERYS Refractory Minerals en Amérique du Nord et en Europe. Ce changement permettra à Imerys d'améliorer ses relations avec ses clients internationaux et de mieux répondre à leurs besoins avec une gamme étendue de solutions minérales silico-alumineuses pour servir les industries réfractaires, la fonderie, la coulée de précision et d'autres industries céramiques.

■ PRODUITS

Les produits fabriqués par les Minéraux Réfractaires (à partir de minéraux silico-alumineux transformés) sont utilisés pour leur résistance mécanique, chimique et pour leurs propriétés thermiques par diverses industries d'applications et de procédés de haute température.

Les principaux produits de l'activité Minéraux Réfractaires sont les suivants :

- Mullite frittée : extraite et produite en Géorgie et en Alabama (États-Unis) et commercialisée sous la marque Mulcoa™;
- Argiles et métakaolins produits à Clérac (France), en Afrique du Sud ainsi qu'en Géorgie et en Alabama (États-Unis);

- Chamotte : exploitée et transformée en Géorgie et en Alabama (États-Unis), à Clérac (France), en Afrique du Sud et à Vatutinski (Ukraine) :
- Molochite™ exploitée et transformée en Cornouailles (Royaume-Uni);
- Andalousite exploitée et transformée en Bretagne (France), en Afrique du Sud et en Chine; Imerys détient également des réserves d'andalousite au Pérou;
- Alpha Star[™], une bauxite réfractaire de haute densité et à haute teneur en alumine produite en Chine;
- Silice fondue transformée dans le Tennessee (États-Unis).

À partir de minéraux exploités directement ou produits par d'autres activités d'Imerys ou encore achetés à des tiers, les Minéraux Réfractaires fabriquent et commercialisent également de nombreux autres produits utilisés dans les applications et procédés de haute température tels que la fonderie et l'industrie de coulée de précision. Il s'agit de carbonate de calcium, diatomite, perlite, graphite, mica, bentonite, argiles, alumine fondue, alumine tabulaire, zircon fondu et bauxite réfractaire.

Une présentation détaillée des minéraux figure en section 1.7 du chapitre 1 du Document de Référence.

APPLICATIONS

Les principales applications des Minéraux pour Réfractaires sont les suivantes :

Revêtements et isolations réfractaires destinés à la protection des équipements dans les industries de haute température comme l'acier, l'aluminium, le ciment, le verre, l'incinération et la pétrochimie : l'activité produit des agrégats utilisés dans des matériaux réfractaires acides et neutres (briques et monolithiques), qui seront à leur tour installés dans des supports de cuisson, des fours, des chaudières, des incinérateurs afin de contenir des substances extrêmement chaudes et résister à la corrosion, à l'abrasion et toute autre forme de dégradations. Imerys est leader mondial grâce à la variété, la fiabilité de ses produits et à sa chaîne d'approvisionnement mondiale;

- Fonderie de précision : l'activité offre une gamme unique de produits et des solutions innovantes pour l'industrie de la fonderie, la fonderie de précision notamment. Les minéraux d'Imerys sont adaptés aux besoins spécifiques des clients en termes de pureté et de taille de particules. Ces produits sont également combinés en mélanges de haute précision nécessitant une qualité irréprochable ;
- Support de cuisson et sanitaire: Les matériaux réfractaires d'Imerys ne sont pas uniquement utilisés en tant que revêtements mais également pour la production de produits réfractaires façonnés comme les supports de cuisson pour les procédés de haute température. Par ailleurs, les chamottes produites par Imerys en Europe sont utilisées dans les applications sanitaires et permettent la fabrication de "fine fire clay", un matériau céramique de haute qualité plus adapté aux formes sophistiquées que les céramiques vitreuses. Ce matériau est très répandu en Europe de l'Ouest, particulièrement en Italie, mais aussi dans les centres de production du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

MARCHÉS

Évolution des marchés

En 2013, la production d'acier s'est inscrite en repli dans de nombreux pays matures, l'environnement récessif en Europe a particulièrement pesé sur les secteurs industriels et de l'automobile. En Chine, malgré une production d'acier supérieure à 2012, la demande en réfractaires a connu un ralentissement provoqué par la concentration, sur le marché, de gros acteurs utilisant des technologies moins consommatrices. L'activité indienne a également subi une baisse de certains de ses marchés.

Sur le marché du sanitaire, la demande de réfractaires a été légèrement inférieure, notamment en Europe de l'Ouest. Les réfractaires pour le marché de l'aluminium ont enregistré un fort recul par rapport à 2012.

Principaux concurrents

Andalusite Resources (Afrique du Sud) ; Kaolin AD (Bulgarie) ; Minco (États-Unis) ; Andalucita (Pérou) ; Cluz (République tchèque) ; divers producteurs chinois et quelques concurrents locaux dans toutes les zones géographiques.

■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

Les 19 implantations industrielles des Minéraux Réfractaires, réparties dans 6 pays, sont les suivantes :

| | Europe | Amériques | Asie-Pacifique & Afrique |
|---------------------------------------------------|--------|-----------|-----------------------------|
| Silice fondue | | 1 | |
| Matériaux Réfractaires (bauxite & alumine fondue) | | 1 | 1 |
| Andalousite | 1 | | 6 |
| Bentonite | | | 2 |
| Argiles réfractaires et Chamottes | 3 | | 2 |
| Mullite | | 1 | |
| Molochite™ | 1 | | |

Qualité

14 sites industriels sont certifiés ISO 9001.

Organisation commerciale

Les Minéraux Réfractaires ont une présence mondiale importante, organisée par zone géographique, avec des équipes commerciales, logistiques et techniques internes et dédiées à la vente de minéraux réfractaires. En 2012, les réseaux commerciaux chinois, brésiliens et ukrainiens ont été renforcés afin de mieux servir ces marchés en croissance

1.6.3 MINÉRAUX FONDUS

L'activité Minéraux Fondus est le résultat des acquisitions de Treibacher Schleifmittel en 2000, d'UCM en 2007 et d'Astron China en 2008. Avec une forte présence industrielle en Chine, en Europe et sur le continent américain, et disposant d'une gamme étendue de produits de haute performance (alumine fondue, zircon fondu et magnésie fondue), l'activité Minéraux Fondus est le leader mondial des applications de spécialités destinées aux marchés des abrasifs, des réfractaires, des céramiques techniques, des équipements de chauffage pour la sidérurgie, l'automobile, l'équipement industriel et la construction.

L'activité Minéraux Fondus bénéficie d'une technologie et d'un savoirfaire uniques en matière de fusion, qui sont essentiels à la maîtrise des propriétés fonctionnelles clés de ses minéraux, telles que le degré d'abrasion, la durabilité, la dissipation thermique, l'opacité, la couleur, etc.

Le savoir-faire du C.A.R.R.D. en termes de Recherche & Développement a permis la mise au point de nouvelles solutions minérales et d'innovations, telles que les tiges frittées, une forme d'abrasifs augmentant l'efficacité du meulage.

Pour plus d'informations sur la R&D et l'innovation, *voir section 1.8 du chapitre 1 du Document de Référence*.

En 2013, l'activité Minéraux Fondus a achevé la construction d'une usine de production d'alumine fondue à Bahreïn. Ce projet constitue la première implantation industrielle d'Imerys au Moyen-Orient. L'investissement industriel, réalisé par une joint venture avec le groupe Al Zayani Investments, dans laquelle Imerys est majoritaire, s'élève à environ 30 millions de dollars américains. La montée en charge est prévue tout au long de l'année 2014.

Depuis octobre 2013, Treibacher Schleifmittel et UCM ont uniformisé le nom de toutes leurs sociétés pour s'appeler Imerys Fused Minerals. Cette étape vers une marque commune augmentera la visibilité du groupe Imerys et améliorera également la coopération et la communication avec les clients et fournisseurs.

■ PRODUITS

Les minéraux tels que la bauxite, l'alumine, le sable de zircon et la magnésie, sont achetés à l'extérieur du Groupe. Ils sont fondus dans des fours à arcs électriques et transformés en différentes familles de produits :

les grains d'oxyde d'alumine fondue, également appelés corindons, sont produits par fusion de l'alumine ou de bauxite calcinée et vendus sous forme de macro ou micro grains (fonction d'une granulométrie > ou < 70 microns) en tant que minéraux</p> abrasifs ou réfractaires grâce à leur grande dureté, leur résistance mécanique et chimique ainsi que leur stabilité thermique ;

- le zircon fondu, vendu sous forme de grains et de poudres calibrés avec précision (inférieurs à 1 micron), possède une excellente résistance aux chocs thermiques et est largement utilisé dans sa forme la plus fine, comme pigment;
- le sable de zircon, broyé et transformé en farine et en opacifiants pour l'industrie de la céramique;
- les produits chimiques à base de zircon, fabriqués uniquement en Chine par un processus chimique complexe;
- les grains de magnésie fondue, utilisés dans des applications de spécialités à forte valeur ajoutée.

Une présentation détaillée de ces minéraux et de leurs dérivés figure en section 1.7 du chapitre 1 du Document de Référence.

APPLICATIONS

L'activité Minéraux Fondus offre à ses clients des produits de grande qualité pour des applications variées :

- Abrasifs: grâce à leurs capacités de résistance et leurs propriétés thermiques, les oxydes d'alumine fondue sont largement utilisés comme abrasifs, principalement sous forme agglomérée (les particules abrasives de grosseur déterminée sont liées entre elles par un agglomérant de différentes natures: argile, céramique, résines, formant ainsi un disque de coupe ou de ponçage, une pierre d'affûtage, etc.) ou appliquée (les produits tels que le papier de verre sont composés de trois éléments de base un support flexible ou semi-rigide, des grains abrasifs et un liant). Les abrasifs sont largement utilisés dans toutes les industries. L'activité Minéraux Fondus d'Imerys est le leader mondial dans ces applications, grâce à une large gamme de produits dotés de propriétés fonctionnelles clés;
- Réfractaires: l'activité offre divers types de minéraux réfractaires résistants à des températures extrêmes (> 1 800 °C) sous des conditions physiques et chimiques difficiles; ils sont fabriqués à partir d'alumine, de zircon et de magnésie ayant une forte résistance thermique et une inertie chimique. Ces minéraux de spécialités sont utilisés dans les revêtements de fours dans les industries de l'acier, du verre et de l'aluminium, ainsi que dans la coulée de précision;
- Céramiques techniques: ce sont des applications industrielles pour l'industrie céramique. Les particules les plus fines d'alumine fondue et de zircon sont utilisées en tant que composants céramiques en raison de leur structure cristalline et de leur

résistance mécanique. Ces produits s'adressent à des marchés et des applications à haute valeur ajoutée comme les sondes à oxygène et les piles à combustible à oxyde solide;

- Composants de friction: le zircon en grains d'un micron et la magnésie sont utilisés comme additifs pour les plaquettes de freins dans l'industrie automobile, dont ils modifient les caractéristiques de friction; ils réduisent ainsi l'usure de la plaquette de frein et du rotor;
- Éléments de chauffage : du fait de ses propriétés électriques et thermiques, la magnésie électro-fondue est communément utilisée pour les appareils électroménagers (cuisinières, lavevaisselle, etc.) ou électriques industriels (équipement de cuisines collectives, chauffage ferroviaire, chaudières industrielles, etc.) ;
- Autres industries: l'activité Minéraux Fondus d'Imerys a également développé des produits chimiques (à base de carbonate de zirconium) utilisés comme matière première dans différentes applications comme les anti-transpirants, les agents de séchage pour peintures, les enrobages, les catalyseurs.

■ MARCHÉS

Évolution des marchés

En 2013, l'activité a été affectée par le ralentissement de la plupart de ses marchés. Dans de nombreux pays matures, la production

d'acier a baissé au cours des trois premiers trimestres par rapport à la même période en 2012 : l'environnement récessif en Europe a particulièrement pesé sur les secteurs industriels et de l'automobile. La récente stabilisation de l'environnement économique en Europe s'est néanmoins traduite par un niveau d'activité plus ferme en fin d'année, comme en témoignent les immatriculations de véhicules dans cette zone au quatrième trimestre 2013, pour la première fois en hausse par rapport à l'année précédente. L'activité Zircon Fondu continue d'être particulièrement affectée par l'instabilité du prix du sable de zircon, qui a atteint un niveau inférieur de moitié par rapport à l'année précédente. Le volume des ventes aux États-Unis est resté solide pour tous les minéraux et applications profitant de la reprise du marché local.

Principaux concurrents

- Oxyde d'alumine fondue (alumine, bauxite et magnésie fondues): Almatis (Europe, États-Unis); ALTEO (France); Boxitogorsk (Russie); CUMI (Inde); Motim (Hongrie); Penoles (Mexique); Tateho (Japon); 3M (Europe et États-Unis); Washington Mills (États-Unis) et divers producteurs chinois;
- Zircon fondu et produits à base de zircon : Doral (Australie) ; Asia Zirconium (Chine) ; Tosoh (Japon) ; Foskor (Afrique du Sud) ; Saint-Gobain (Chine, États-Unis, France) ; MEL (États-Unis et Royaume-Uni) ; et divers producteurs chinois.

■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

Les 15 implantations industrielles des Minéraux Fondus sont réparties ainsi dans 9 pays :

| | Europe & Moyen-Orient | Amériques | Asie-Pacifique |
|---------------------------|--------------------------|-----------|----------------|
| Oxyde d'alumine fondue | 8 | 2 | 1 |
| Produits à base de Zircon | 1 | 1 | 2 |

Le site industriel d'UCM Magnesia, situé en Alabama (États-Unis) a été fermé en juin 2013. La production a été transférée sur le site de Hull (Royaume-Uni) afin d'améliorer l'efficacité industrielle.

Qualité

13 sites industriels ainsi que le C.A.R.R.D. sont certifiés ISO 9001. Le C.A.R.R.D. est également un centre de haute technologie certifié en Autriche.

Organisation commerciale

Les produits de l'activité sont commercialisés par le réseau de distribution implanté et centré sur ses principaux marchés (notamment, par ventes directes, ou par des agents ou des distributeurs).

1.7 MINÉRAUX

Afin d'approvisionner ses unités de production avec une gamme étendue de matières premières répondant aux besoins de ses clients, Imerys exploite 115 gisements dans un grand nombre de pays. Le Groupe poursuit le renouvellement et le développement de ses réserves et ressources minérales et s'attache à renforcer en permanence son expertise technique en géologie, en planification minière, en exploitation des réserves au travers de formations, du partage d'expérience et des meilleures pratiques du réseau de ses 140 géologues et ingénieurs miniers. En 2013, Imerys a continué le développement de ses réserves au-delà des quantités exploitées. Des augmentations importantes ont été enregistrées par l'activité Kaolins au Brésil et l'activité Carbonates aux États-Unis et en Europe. Pour plus d'information, voir sections 1.4.3 et 1.3.2 du chapitre 1 du Document de Référence.

Depuis la mise en œuvre du reporting des réserves et ressources minérales en 2002 et du premier audit externe réalisé en 2004 (évaluation à la juste valeur des réserves et ressources lors de la première adoption des normes IFRS), les politiques et procédures d'évaluation sont progressivement améliorées. En application des procédures internes d'Imerys, les réserves et ressources minérales sont auditées régulièrement par des intervenants internes et externes. Le programme d'audits géologiques en cours montre une amélioration continue de la gestion des réserves minérales et des processus ainsi que de la pertinence du reporting. Les données relatives aux réserves et ressources minérales publiées dans le présent Document de Référence ont été préparées en application des standards internationaux de reporting communément utilisés. Ces données ont été vérifiées en prenant en compte les référentiels applicables à chaque entité de reporting.

1.7.1 LES MINÉRAUX D'IMERYS

■ MINÉRAUX EXTRAITS PAR IMERYS

Lorsqu'elle est identifiée comme un atout important, l'intégration du gisement, en amont de la production est mise en œuvre par Imerys. Les origines géologiques, les propriétés spécifiques, les applications finales et l'emplacement des gisements des principaux minéraux extraits par Imerys sont présentés ci-dessous.

L'andalousite: minéral silico-alumineux naturel contenant environ 60 % d'alumine, l'andalousite se transforme en mullite lorsqu'elle est chauffée à 1 350 °C. Le Groupe exploite des gisements d'andalousite de très grande qualité situés en Afrique du Sud, en Chine, en France et au Pérou. Ce minéral réfractaire dispose de propriétés fondées sur sa haute résistance, tant aux températures extrêmes, qu'aux conditions difficiles, aux contraintes mécaniques ainsi qu'à la corrosion. Il convient à la confection de spécialités réfractaires acides de haute qualité, à forte teneur en alumine.

Imerys extrait de l'ardoise de sa carrière souterraine d'Angers (France). L'extraction et le traitement de ce minéral requièrent des techniques hautement spécialisées. L'ardoise constitue un matériau de toiture adapté aux bâtiments de prestige.

Les argiles céramiques sont des minéraux sédimentaires composés de très fines particules et dotés d'une importante plasticité, utile dans les applications céramiques. Après extraction, les argiles sont sélectionnées, traitées et mélangées pour atteindre les propriétés recherchées. Elles procurent une stabilité rhéologique pour les applications de coulage, comme les sanitaires, une haute plasticité et une forte résistance pour les produits destinés à l'industrie de la vaisselle, des carrelages et de l'électro-porcelaine. Ces argiles sont également utilisées dans les industries du caoutchouc et des réfractaires. Les argiles céramiques d'Imerys proviennent de plusieurs gisements situés en France (Charentes, Indre, bassins de l'Allier et de Provins), au Royaume-Uni (Devon et Dorset), aux États-Unis (Kentucky, Mississippi et Tennessee) et en Thaïlande (Province de Lampang).

Les argiles réfractaires sont des kaolins fins d'une grande dureté, bénéficiant le plus souvent d'une forte teneur en carbone, et que la calcination transforme en matériaux réfractaires de haute densité appelés communément "chamottes". Celles-ci sont essentiellement utilisées dans les applications réfractaires et céramiques. Les gisements d'argiles réfractaires du Groupe sont situés en Afrique du Sud, aux États-Unis (Géorgie), en France et en Ukraine. Les propriétés des argiles réfractaires sont fondées sur leur haute résistance, tant aux températures extrêmes qu'aux conditions difficiles, aux contraintes mécaniques ainsi qu'à la corrosion.

Les **argiles rouges** sont le résultat d'une association d'argiles et d'oxydes d'origine sédimentaire. Cet assemblage prend une couleur rouge à la cuisson. Les argiles rouges sont utilisées pour la fabrication des matériaux de construction (tuiles et accessoires) ; elles répondent à des exigences spécifiques en termes de distribution des particules, de plasticité, d'extrudabilité avant la cuisson et présentent de bonnes performances au séchage et à la cuisson. En France, d'importantes réserves d'argile adaptées aux spécificités des produits de construction en terre cuite sont situées à proximité des différentes unités de l'activité Matériaux de Construction.

La bauxite et le kaolin bauxitique sont des minéraux présents dans des gisements d'origine sédimentaire. Les bauxites d'Imerys sont caractérisées par leur faible teneur en fer. À partir de celles-ci, est élaborée une large gamme de produits réfractaires. Les gisements d'Imerys sont situés au Brésil (État de Pará) et aux États-Unis (Alabama et Géorgie). Ces minéraux réfractaires disposent de propriétés fondées sur leur haute résistance, tant aux températures extrêmes qu'aux conditions difficiles, aux contraintes mécaniques ainsi qu'à la corrosion.

La **bentonite** est une argile sédimentaire silico-alumineuse qui développe des propriétés rhéologiques et absorbantes élevées. Après traitement, la bentonite est utilisée dans les industries de la fonderie, du forage et de la granulation de minerais ainsi que dans les enduits, les adhésifs, les pâtes céramiques et les cosmétiques. Le Groupe exploite une mine en Afrique du Sud.

Le carbonate de calcium naturel (GCC) provient de la craie, du calcaire et du marbre. Le GCC est obtenu par broyage des carbonates issus des gisements à ciel ouvert ou souterrains. Il subit ensuite des transformations pour développer les propriétés recherchées dans les applications finales. Le GCC est apprécié pour sa blancheur et ses propriétés alcalines. Le GCC est essentiellement employé comme produit de charge ou de couchage dans l'industrie papetière. Il est également utilisé dans les applications de minéraux de performance telles que les peintures et revêtements de surface, les plastiques et les joints, ainsi que dans des produits liés à la purification de l'air et à l'environnement. Le Groupe dispose d'importantes réserves de GCC, en Amérique du Nord (Alabama, Maryland et Arizona), au Brésil, en Chine, en France, en Grèce, en Italie, en Malaisie, au Mexique, au Royaume-Uni, en Tunisie, en Turquie et au Vietnam.

La diatomite est un minéral sédimentaire siliceux issu de l'accumulation des restes fossilisés de végétaux aquatiques microscopiques appelés "diatomées". La diatomite est un minéral d'origine naturelle qui présente des propriétés exceptionnelles : faible densité, grande surface de contact et forte porosité. En raison de ses caractéristiques uniques, la diatomite produite par Imerys est utilisée dans de nombreuses applications, en particulier comme aide au procédé de filtration et en qualité d'additif fonctionnel dans les applications pour minéraux de performance comme la peinture. Les mines de diatomite d'Imerys sont situées au Chili, en Chine, en France, au Mexique, au Pérou, en Espagne et aux États-Unis (Californie, Washington, Nevada).

Les **feldspaths** sont des minéraux silico-alumineux naturels, disposant de différentes teneurs en potassium, sodium, calcium et/ou lithium. Ces minéraux sont réputés pour leur viscosité et les caractéristiques requises par les pâtes céramiques et l'industrie du verre. De nombreuses variétés de feldspaths confèrent des propriétés variées à de multiples produits finis. Sous forme de poudre, le feldspath est un agent augmentant la dureté des plastiques. Il est également présent dans les peintures, les enduits et les caoutchoucs. Les principaux sites d'exploitation du feldspath sont situés en Allemagne (Bavière), en Espagne (Caceres – Estrémadure, régions de Salamanque et Valence), en France (Bourgogne, Allier, Pyrénées Orientales), en Inde (Andrah Pradesh), au Portugal et en Turquie.

Le graphite est l'une des formes cristallines du carbone, doté d'un aspect micacé. Le graphite naturel est extrait par le Groupe de sa mine de Lac-des-îles (Province du Québec, Canada) – la plus grande mine de graphite d'Amérique du Nord – pour approvisionner, dans le monde entier, des clients dans l'énergie mobile, les produits d'ingénierie, les additifs pour polymères, les lubrifiants, les réfractaires et la métallurgie.

Le **kaolin** est principalement composé de kaolinite, une argile silicoalumineuse blanche et humide, issue de l'altération géologique du granit ou de roches similaires. Il est extrait de gisements primaires (Cornouailles, Royaume-Uni) ou de gisements secondaires et sédimentaires (région de Sandersville, Géorgie, États-Unis) et au Brésil (État de Pará). Le kaolin est également connu sous le nom de "china clay"; cette argile est extraite dans des mines ou carrières à ciel ouvert.

Des processus spécifiques de transformation confèrent au kaolin les propriétés requises pour de nombreuses applications finales. Parmi ces applications, le papier requiert des qualités de blancheur et d'opacité ainsi que de brillance, de lissage et de facilité d'impression.

Les kaolins sont également destinés aux minéraux de performance (peintures, caoutchoucs, plastiques et joints). Ils sont enfin utilisés dans une large gamme de céramiques : porcelaines de table extrablanches, applications destinées à l'industrie sanitaire et du carrelage, fibre de verre et support de filtration des gaz d'échappement pour l'automobile. Pour certaines applications, les kaolins sont calcinés puis traités de nouveau. La calcination transforme les kaolins à haute température (700 - 1 200 °C) et en fait un minéral plus blanc et plus inerte (métakaolin) destiné aux minéraux de performance ainsi qu'aux applications réfractaires et céramiques. L'halloysite est une catégorie de kaolin, très blanc, de grande qualité et prisé par l'industrie de la porcelaine fine du monde entier pour ses propriétés de translucidité.

Les gisements sont situés dans différentes régions et Imerys est le seul producteur actif dans les trois principales zones de production de kaolins de haute qualité pour le papier. Chaque région présente des caractéristiques particulières : au Royaume-Uni (Cornouailles) pour les kaolins de charge ; aux États-Unis (Géorgie) pour les applications de couchage de papier et carton et les produits à effets opacifiants ; au Brésil (Bassin de l'Amazone) pour toutes les applications de couchage, en raison de la finesse et de la granulométrie des particules minérales issues de ce gisement. Pour les minéraux de performance et les céramiques, les réserves minérales exceptionnelles d'Imerys sont situées en Australie (Victoria), aux États-Unis (Caroline du Sud et Géorgie), en France (Bretagne et Allier), au Royaume-Uni (Cornouailles), en Thaïlande (Province de Ranong) et en Ukraine (Donetsk). Imerys exploite des gisements d'halloysite en Nouvelle-Zélande.

Le mica (muscovite et phlogopite): le terme "mica" regroupe une famille de minéraux silico-alumineux dotés d'une structure feuilletée et disposant de spécificités physico-chimiques. Le mica se distingue des autres minéraux par ses propriétés isolantes et élastiques. Il procure stabilité thermique, résistance à la chaleur et à l'humidité, légèreté dans les revêtements ainsi que des propriétés décoratives. Il améliore également les propriétés et la longévité des plastiques pour l'industrie automobile. Imerys extrait le mica de ses gisements au Canada (Province du Québec), aux États-Unis (Caroline du Nord) et comme un coproduit de l'extraction de kaolins et de feldspaths en France (Bretagne et Bourgogne).

La perlite est une roche volcanique très particulière contenant naturellement entre 2 et 5 % d'humidité. Lorsqu'elle est transformée et chauffée, l'eau emprisonnée dans le minéral se transforme instantanément en vapeur et la perlite explose comme du popcorn. Son volume étant multiplié par vingt, la perlite devient alors un matériau multicellulaire de faible densité, offrant une grande surface utilisable. La perlite est un minéral d'origine naturelle qui présente des propriétés exceptionnelles : faible densité, grande surface de contact et forte porosité. En raison de ses caractéristiques uniques, la perlite produite par Imerys est utilisée dans de nombreuses applications, en particulier comme aide au procédé de filtration, et en qualité d'additif fonctionnel dans les applications pour minéraux de performance comme la peinture. Les gisements de perlite se trouvent en Argentine, au Chili, en Turquie et aux États-Unis (Nouveau-Mexique, Arizona et Utah).

Le **quartz** est le minéral le plus répandu sur la terre. Il est présent dans la majorité des environnements géologiques et constitue le composant essentiel de nombreuses roches. Imerys produit des quartz de haute pureté (> 99,8 % de silice) sous deux formes : en bloc – veine de quartz – et en galets. Dans les deux cas, le quartz

présente des propriétés similaires, comme la résistance à l'abrasion, des propriétés réfractaires et une grande solidité. Ses applications sont multiples pour les carrelages et la décoration. Le silicium et le ferro-silicium, dont le quartz constitue la matière première, sont des composants essentiels aux alliages sidérurgiques spéciaux. Le quartz entre également dans la composition des siliciums et produits chimiques à base de silanes. Imerys produit du quartz à partir de gisements situés en France (Lot, Dordogne) et en Suède, ou comme coproduit du kaolin. Enfin, le quartz existe dans une gamme de couleurs destinées à différents marchés où il est utilisé comme matériau de décoration, ainsi que dans le domaine de la construction.

Le **talc** est un silicate de magnésium hydraté. Il est généralement extrait de carrières à ciel ouvert. La matière est exploitée sélectivement, transformée et broyée puis triée par taille et forme, de façon manuelle, optique ou mécanique, ou bien grâce au procédé de flottation.

La plupart des gisements de talc présentent des caractéristiques uniques en termes de cristallographie et de structure morphologique, de chimie de surface, d'aspect et de brillance. En conséquence, le minéral issu de chaque gisement est plus spécialement adapté à certaines applications. Des techniques spécifiques de transformation et formulation ont donc été développées pour répondre aux différentes utilisations finales.

Les principales applications du talc sont les polymères (principalement polypropylènes) pour le renforcement des pièces automobiles, les peintures industrielles dans lesquelles le talc améliore la résistance à la corrosion et la rhéologie, le papier, comme pigment de charge ou de couchage ainsi que pour la rétention des impuretés contenues dans la pulpe. Dans les cosmétiques, le talc est utilisé comme poudre corporelle. Enfin, il constitue un agent fluidifiant et stabilisant dans les applications céramiques.

Imerys exploite des gisements de talc en Australie, en Autriche, au Canada, en France, en Italie et aux États-Unis (Montana, Vermont).

La **vermiculite** est une forme de mica hydraté qui s'expanse fortement lorsqu'il est chauffé. La vermiculite est principalement utilisée pour l'horticulture et l'isolation thermique. Elle est produite à partir du gisement du Groupe situé au Zimbabwe (Shawa).

■ AUTRES PRODUITS TRANSFORMÉS PAR IMERYS ET PRODUITS MINÉRAUX DÉRIVÉS

En complément des minéraux extraits des gisements exploités par Imerys, le Groupe achète aussi des matières premières qu'il transforme en spécialités :

La bauxite et l'alumine sont transformées en corindons synthétiques de différentes qualités par fusion dans des fours à arcs électriques. Les corindons entrent dans la composition de poudres destinées aux produits abrasifs. Les usines sont situées en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Chine et en Europe.

Le carbonate de calcium précipité (PCC) est produit artificiellement à partir de calcaire naturel, par chauffage puis précipitation de la chaux ainsi obtenue lors de la mise en contact avec du gaz carbonique. Ce procédé contrôlé aboutit à la fabrication d'un pigment doté de forme et de taille précises, et conférant au produit fini d'excellentes propriétés optiques. Le PCC est principalement employé dans l'industrie papetière comme produit de charge ou

de couchage, ainsi que dans les applications de minéraux de performance comme les peintures, les enduits et les plastiques. Le Groupe fabrique des produits de charge à base de PCC et des pigments de couchage à base de chaux calcinée dans ses usines d'Argentine, du Brésil, de Chine, des États-Unis, d'Inde, d'Indonésie et de Suède.

Le **carbure de silicium** est un sous-produit issu de la fabrication de graphite qui confère une forte résistance à l'abrasion ainsi que des propriétés réfractaires. Les unités de production sont situées en Suisse.

La **chaux** est produite à partir de calcaire naturel, par chauffage. Ses principales applications sont la sidérurgie, le traitement des eaux, l'industrie du sucre, la désulfuration de gaz, la construction et la production de carbonate de calcium précipité. Imerys produit de la chaux au Brésil grâce à un calcaire nature très pur et d'une remarquable brillance et au Mexique à partir d'un gisement de très bonne qualité à faible teneur en métaux lourds qui permet de servir les applications pharmaceutiques et alimentaires.

Imerys produit une gamme de **graphites synthétiques** de haute qualité par un processus complexe de cuisson de coke de pétrole à très haute température. L'usine est implantée en Suisse.

Magnésite: après calcination dans les usines des fournisseurs, la magnésie se transforme en magnésite calcinée, un matériau réfractaire de haute performance basique. La magnésite calcinée trouve ses principales applications dans les mortiers et mélanges basiques destinés aux réfractaires monolithiques. La magnésie fondue est produite à partir de magnésite calcinée de la plus haute qualité. Elle possède, selon sa température de calcination, une grande résistance électrique et une faible conductivité de la chaleur. La magnésie est ainsi utilisée comme isolant dans la fabrication d'éléments de chauffage industriels et domestiques. Achetée à l'extérieur du Groupe, la magnésie est transformée aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Le **noir de carbone** est une poudre de carbone ultrafine, produite en Belgique à partir de matières premières naturelles de haute qualité achetées à des fournisseurs extérieurs. Il est utilisé comme additif conducteur dans les batteries lithium-ion.

Le **zircon** sous forme de sables lourds provient de l'altération géologique primaire du granit ou des roches alcalines. Ce minéral se caractérise par ses propriétés opacifiantes dans les céramiques, sa très haute température de fusion (plus de 1 800 °C) et sa dureté.

Acheté à des fournisseurs extérieurs, le zircon est vendu sous forme de farines de zircon après un broyage très fin réalisé dans les usines d'Imerys. Une fois transformés par fusion dans des fours à arc électrique, broyage et tri par taille, les produits à base de zircon, vendus sous différentes formes, sont destinés aux industries de hautes températures (fonderie, réfractaire, céramique). Le zircon fondu et les spécialités chimiques issues du zircon sont utilisés dans les industries céramiques, les réfractaires, l'électronique, le papier, le cuir et la peinture. Ils constituent des catalyseurs chimiques pour les pots d'échappement et pots catalytiques, des produits de surfaçage réfractaires et abrasifs, et entrent dans la fabrication des céramiques de spécialités. Le zircon est transformé en Allemagne, en Chine et aux États-Unis.

Les minéraux achetés à l'extérieur ne font pas partie du reporting présenté dans les sections 1.7.2 et 1.7.3 ci-après.

1.7.2 PRINCIPES DE REPORTING APPLIQUÉS PAR IMERYS

■ ORGANISATION MINIÈRE D'IMERYS ET CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les équipes de géologues d'Imerys assurent un accès durable aux gisements de qualité que le Groupe détient ou qui lui ont été concédés, en menant sur ceux-ci les travaux d'exploration nécessaires pour établir la vision à long terme de chaque activité.

Le reporting des réserves et ressources minérales réalisé par Imerys est mené par des "Personnes Compétentes" dûment nommées et responsables de ce reporting, conformément au PERC Reporting Standard (2013) (7).

Applicable depuis le 1er janvier 2009 aux sociétés présentes en Europe continentale, au Royaume-Uni et en Irlande, le PERC Reporting Standard remplace le Reporting Code ⁽²⁾ de 2001. Ce corpus intègre les améliorations apportées récemment aux Codes miniers australien, canadien et sud-africain et aux Codes de reporting d'autres pays. Il constitue la nouvelle référence internationale. Les règles de reporting ont été en particulier revues et adaptées aux spécificités du métier des minéraux industriels et constituent désormais le référentiel dans ce secteur.

Des codes similaires ont été adoptés en Australie (JORC), en Afrique du Sud (Samrec ⁽⁸⁾), aux États-Unis (SME Industry Guide 7), au Canada (Canadian Institute of Mining's definitions au titre du N143-101), au Chili (Certification Code) et en Russie (NAEN Code) ainsi qu'au Pérou et aux Philippines. Tous ces codes sont conformes aux principes de reporting international du CRIRSCO ⁽⁴⁾ qui constitue la meilleure pratique de reporting, standard adopté par l'industrie minière occidentale.

Un registre central des "Personnes Compétentes" est tenu à jour au niveau du Groupe. Chaque "Personne Compétente" d'Imerys qui a signé une déclaration et donné son accord à la compilation des estimations en vue de leur publication, figure également dans le registre des "Personnes Compétentes".

■ DÉFINITIONS

Lorsqu'ils sont découverts, les minéraux sont considérés comme des ressources minérales, s'ils disposent du potentiel d'être un jour exploités de façon rentable. Ces ressources peuvent être qualifiées de présumées, approchées ou mesurées, selon le degré de connaissance du gisement. Lorsque les conditions sont réunies pour extraire ces ressources de façon rentable économiquement, elles sont qualifiées de Réserves Minérales, probables ou prouvées, selon le degré de confiance géologique obtenu.

Les ressources minérales

Une Ressource Minérale est la concentration ou l'occurrence de matières économiquement intéressantes dans ou sur la surface

de la Terre en quantité et qualité telles que les perspectives d'une éventuelle exploitation économique sont raisonnables. L'emplacement, la qualité, la continuité du gisement et d'autres caractéristiques géologiques sont connus, estimés ou interprétés sur la base de preuves et de connaissances géologiques spécifiques. Les ressources minérales sont classées par ordre croissant de degré de confiance géologique en ressources "présumées", "approchées" et "mesurées".

Une Ressource Minérale Présumée constitue la part d'une ressource minérale pour laquelle la quantité et la qualité ne peuvent être estimées qu'avec un niveau très bas de confiance. La ressource est estimée à l'aide de preuves géologiques mais la qualité géologique et la continuité du gisement sont supposées et non vérifiées. L'estimation est basée sur des informations limitées et d'une qualité et fiabilité incertaines, récoltées par des techniques appropriées sur des emplacements comme des affleurements, des tranchées, des carrières et des trous de forage.

Une Ressource Minérale Approchée est la part d'une ressource minérale pour laquelle les tonnages, la densité, la forme, les caractéristiques physiques, la qualité et la teneur minérale peuvent être estimés avec un taux de confiance raisonnable. L'estimation est basée sur l'exploration, l'échantillonnage et les résultats d'essais récoltés par des techniques appropriées sur des emplacements comme des affleurements, des tranchées, des carrières et des trous de forage. Les emplacements sont trop éloignés les uns des autres et espacés pour confirmer une continuité du gisement et/ou sa qualité, mais sont assez proches pour supposer une telle continuité.

Une Ressource Minérale Mesurée est la partie d'une ressource minérale pour laquelle les tonnages, la densité, la forme, les caractéristiques physiques, la qualité et la teneur minérale peuvent être estimés avec un taux de confiance élevé. L'estimation est basée sur une exploration détaillée et fiable, ainsi que sur l'échantillonnage. Les informations sont récoltées par des techniques appropriées sur des emplacements comme des affleurements, des tranchées, des carrières et des trous de forage. Les emplacements sont assez proches les uns des autres pour confirmer une continuité du gisement et sa qualité.

Les réserves minérales

Une **Réserve Minérale** est la partie économiquement exploitable d'un gisement, préalablement définie comme ressource "mesurée" ou "approchée", au regard des contraintes économiques, de marché, légales, environnementales, sociales et gouvernementales, existantes ou prévisibles au moment de l'estimation. Ces estimations démontrent au moment du reporting que l'exploitation est justifiée. Les réserves minérales sont classées par ordre croissant de degré de confiance en réserves minérales "probables" et "prouvées".

⁽¹⁾ The Pan-European Standard for Reporting Exploration Results, Resources and Reserves appelé "PERC Reporting Standard", est publié par le Pan-European Reserve and Resources Reporting Committee (Comité Pan-Européen pour le reporting des réserves et ressources minérales).

⁽²⁾ Reporting Code 2001: "Code for Reporting of Mineral Exploration Results, Mineral Resources and Mineral Reserves".

⁽³⁾ Samrec: South African Code for Reporting of Exploration Results, Mineral Resources and Mineral Reserves (Code sud-africain pour le reporting des ressources et réserves minerales).

⁽⁴⁾ CRIRSCO: Comité pour les standards internationaux de reporting de réserves minérales.

Minéraux

Une **Réserve Minérale Probable** est la partie économiquement exploitable d'une ressource minérale "approchée", et dans certaines circonstances, "mesurée", tandis qu'une réserve minérale prouvée est la partie économiquement exploitable d'une ressource minérale "mesurée"

Les **Réserves Minérales Prouvées** représentent le taux de confiance le plus élevé de l'estimation.

■ PLANIFICATION MINIÈRE/EXTRACTION

Lorsque l'ensemble des facteurs nécessaires à l'ouverture d'une carrière ont donné lieu à une étude de faisabilité, un projet minier est développé pour l'approvisionnement des unités de transformation : ces usines valorisent et transforment les minéraux en spécialités, formulées selon les besoins spécifiques des clients. Les produits d'Imerys sont issus de gisements directement détenus en pleine propriété ou sous forme de baux à long terme, en particulier dans les pays dans lesquels les droits miniers appartiennent aux États. Dans le Groupe, une vision des réserves et ressources a été établie à 20 ans pour chacun des sites industriels afin d'assurer leur approvisionnement sur le long terme. Cette vision prospective octroie un délai suffisant à l'identification de sources alternatives. La planification minière assure aux clients du Groupe la pérennité d'approvisionnement en produits Imerys sur le long terme et procure une base solide de ressources pour le développement de nouveaux produits.

AUDIT

Afin d'assurer la cohérence du reporting, partout dans le Groupe, et sa conformité aux normes, des audits internes et externes sont menés selon un cycle de trois à cinq ans. L'audit interne est assuré par un géologue expérimenté du Groupe, n'ayant aucun lien de subordination avec les sites visités. Le programme d'audit est destiné à assurer que les pratiques sur site respectent le "PERC Reporting Standard" et les normes internes. L'audit permet également la diffusion des meilleures pratiques pour une amélioration permanente de la gestion et de l'exploitation des ressources minérales. Enfin, le Comité d'Audit examine les résultats du reporting sur les réserves et ressources minérales.

■ RISQUES ET INCERTITUDES

Les réserves et ressources minérales sont des estimations de la dimension et de la qualité du gisement, fondées sur des paramètres, notamment techniques, économiques ou autres. En raison de changements non prévisibles de ces paramètres et de l'incertitude naturellement associée à l'évaluation de ressources, aucune assurance ne peut être donnée que les estimations des réserves et ressources minérales indiquées dans les tableaux ci-après soient ultérieurement confirmées par le Groupe.

Tout au long des explorations géologiques et des évaluations, les réserves et ressources minérales peuvent évoluer sensiblement, d'une manière positive ou négative.

Imerys n'a pas connaissance, à ce jour, de facteurs environnementaux, légaux, politiques ou autres susceptibles d'avoir un effet négatif significatif sur les estimations présentées dans ces tableaux.

Voir section 4.1.1 du chapitre 4 du Document de Référence.

1.7.3 RÉSERVES MINÉRALES

Imerys a regroupé les estimations par catégories de minéraux pour les besoins du reporting de ses réserves et ressources, en liaison avec la section intitulée "Reporting of industrial minerals, dimension stone and aggregates" du PERC Reporting Standard. Cette agrégation a été réalisée afin de protéger la confidentialité d'informations sensibles commercialement.

En raison de ce regroupement, il est impossible d'indiquer la durée de vie prévue pour chaque mine ou carrière. Cependant, sur la base d'études géologiques et en tenant compte des facteurs modificatifs, le Groupe considère que ses réserves et ressources minérales seront suffisantes pour soutenir à long terme les activités d'extraction en ligne avec le rythme annuel de production, avec les technologies existantes et dans les conditions actuelles et prévisibles du marché et de l'économie.

Les réserves s'additionnent aux ressources au 31 décembre 2013 et sont exprimées en milliers de tonnes de minéraux commercialisables sous une forme sèche. Les estimations au 31 décembre 2012 sont présentées pour permettre la comparaison.

Les évolutions d'estimations de réserves et ressources entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013 s'expliquent par le travail permanent d'exploration et d'évaluation des gisements nouveaux et existants, par les changements dans la détention de certains droits miniers, ainsi que par les acquisitions et cessions liées aux activités en cours.

Les actifs miniers sont valorisés à 428,2 millions d'euros au 31 décembre 2013 (493,4 millions d'euros au 31 décembre 2012). Conformément aux règles comptables, les actifs de réserves minières sont comptabilisés au coût historique. Ils sont évalués initialement au coût d'acquisition et ultérieurement au coût historique diminué de l'amortissement et des pertes de valeurs. L'amortissement est estimé sur la base de l'extraction actuelle.

Pour plus d'information, voir notes 4.11, 17 et 18 aux états financiers consolidés.

■ ESTIMATION DES RÉSERVES MINÉRALES (AU 31/12/2013 VS. 31/12/2012)

| | Zone | Prouvées | Probables | Totales | Prouvées | Probables | Totales |
|-----------------------------------------------|-------------------|----------|------------------|---------|----------|-----------|----------|
| Produit | géographique | | 2013 (kt) | | | 2012 (kt) | |
| Argiles | Asie-Pacifique | 877 | - | 877 | 899 | - | 899 |
| | Europe et Afrique | 8 665 | 4 273 | 12 938 | 8 304 | 4 415 | 12 719 |
| | Amérique du Nord | 4 387 | 787 | 5 174 | 4 687 | 1 695 | 6 382 |
| | Total | 13 929 | 5 060 | 18 989 | 13 890 | 6 110 | 20 000 |
| Carbonates | Asie-Pacifique | 999 | 38 448 | 39 447 | 1 589 | 37 426 | 39 015 |
| (calcite, marbre, craie, calcaire, dolomite & | Europe et Afrique | 5 243 | 28 778 | 34 021 | 5 824 | 24 278 | 30 102 |
| pierre de taille) | Amérique du Nord | 114 059 | 52 425 | 166 484 | 116 482 | 41 686 | 158 168 |
| | Amérique du Sud | 117 | 8 230 | 8 347 | 610 | 6 800 | 7 410 |
| | Total | 120 418 | 127 881 | 248 299 | 124 505 | 110 190 | 234 695 |
| Argiles rouges | Europe | 17 576 | 36 259 | 53 835 | 85 343 | 1 959 | 87 302 |
| (matières premières pour tuiles) | Total | 17 576 | 36 259 | 53 835 | 85 343 | 1 959 | 87 302 |
| Feldspath, sables feldspathiques | Asie-Pacifique | - | 30 | 30 | 99 | 59 | 158 |
| & pegmatite | Europe | 19 165 | 8 970 | 28 135 | 17 122 | 9 469 | 26 591 |
| | Amérique du Nord | - | - | - | 25 | - | 25 |
| | Total | 19 165 | 9 000 | 28 165 | 17 246 | 9 528 | 26 774 |
| Kaolin | Asie-Pacifique | 90 | 2 305 | 2 395 | 95 | 2 400 | 2 495 |
| | Europe | 2 969 | 18 658 | 21 627 | 6 732 | 17 447 | 24 179 |
| | Amérique du Nord | 26 755 | 12 798 | 39 553 | 26 695 | 12 040 | 38 735 |
| | Amérique du Sud | 20 892 | 21 616 | 42 508 | 22 769 | 14 865 | 37 634 |
| | Total | 50 706 | 55 377 | 106 083 | 56 291 | 46 752 | 103 043 |
| Minéraux pour Filtration | Asie-Pacifique | - | 25 | 25 | - | 51 | 51 |
| (perlite & diatomite) | Europe | 203 | 480 | 683 | 251 | 486 | 737 |
| | Amérique du Nord | 35 411 | 8 825 | 44 236 | 30 955 | 9 595 | 40 550 |
| | Amérique du Sud | 779 | 783 | 1 562 | 801 | 808 | 1 609 |
| | Total | 36 393 | 10 113 | 46 506 | 32 007 | 10 940 | 42 947 |
| Minéraux Réfractaires | Asie-Pacifique | - | 446 | 446 | - | 691 | 691 |
| (andalousite, quartzite, bauxite, kaolin | Europe et Afrique | 3 838 | 2 058 | 5 896 | 4 170 | 1 964 | 6 134 |
| bauxitique, argiles et kaolins réfractaires) | Amérique du Nord | 2 422 | 1 747 | 4 169 | 5 301 | - | 5 301 |
| | Amérique du Sud | 0 | 1 601 | 1 601 | - | 1 601 | 1 601 |
| | Total | 6 260 | 5 852 | 12 112 | 9 471 | 4 256 | 13 727 |
| Talc | Asie-Pacifique | 2 771 | 464 | 3 235 | 3 092 | 497 | 3 589 |
| | Europe | 7 566 | 2 888 | 10 454 | 8 139 | 2 620 | 10 759 |
| | Amérique du Nord | 15 936 | 4 830 | 20 766 | 14 799 | 5 671 | 20 470 |
| | Total | 26 273 | 8 182 | 34 455 | 26 030 | 8 788 | 34 818 |
| Autres minéraux | | | | | | | <u> </u> |
| (bentonite, vermiculite, quartz, ardoise, | | 0.051 | 0.00 | 0.053 | 0.00- | 005 | 0.05= |
| graphite) | Total | 2 801 | 852 | 3 653 | 2 685 | 682 | 3 367 |

En complément des activités récurrentes de production, d'exploration, du transfert depuis les ressources et des réestimations, les changements observés résultent principalement de la vente d'Imerys Structure en France (argiles rouges), des réestimations de sites aux États-Unis et en Europe (carbonates et feldspath) et d'un transfert significatif des ressources sur deux sites en Amérique du Sud (kaolin).

■ ESTIMATIONS DES RESSOURCES MINÉRALES (AU 31/12/2013 VS. 31/12/2012)

| | Zone | Mesurées | Présumées | Approchées | Totales | Mesurées | Présumées | Approchées | Totales |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------|----------|-----------|------------|---------|----------|-----------|---------------|---------|
| Produit | géographique | | 201 | 3 (kt) | | | 201 | 2 (kt) | |
| Argiles | Asie-Pacifique | 61 | - | - | 61 | 61 | - | - | 61 |
| | Europe et Afrique | 10 328 | 2 207 | 306 | 12 841 | 9 113 | 2 336 | 270 | 11 719 |
| | Amérique du Nord | 7 458 | 11 505 | 12 067 | 31 030 | 8 743 | 11 775 | 11 932 | 32 450 |
| | Total | 17 847 | 13 712 | 12 373 | 43 932 | 17 917 | 14 111 | 12 202 | 44 230 |
| Carbonates | Asie-Pacifique | - | 29 051 | 11 101 | 40 152 | - | 30 451 | 11 101 | 41 552 |
| (calcite, marbre, craie, | Europe et Afrique | 2 226 | 4 803 | 50 701 | 57 730 | 2 226 | 3 518 | 57 213 | 62 957 |
| calcaire, dolomite & pierre de taille) | Amérique du Nord | 57 183 | 135 432 | 92 732 | 285 347 | 57 036 | 122 409 | 92 732 | 272 177 |
| & pierre de taille) | Amérique du Sud | 2 120 | 9 495 | 8 520 | 20 135 | - | 12 855 | 4 800 | 17 655 |
| | Total | 61 529 | 178 781 | 163 054 | 403 364 | 59 262 | 169 233 | 165 846 | 394 341 |
| Argiles rouges | Europe | 15 795 | 22 225 | 6 037 | 44 057 | 24 521 | 25 265 | - | 49 786 |
| (matières premières pour tuiles) | Total | 15 795 | 22 225 | 6 037 | 44 057 | 24 521 | 25 265 | _ | 49 786 |
| Feldspath, sables | Asie-Pacifique | - | 80 | - | 80 | - | 80 | - | 80 |
| feldspathiques | Europe | 7 165 | 21 207 | 21 451 | 49 823 | 8 233 | 21 207 | 21 451 | 50 891 |
| & pegmatite | Amérique du Nord | - | 230 | 105 | 335 | - | 236 | 105 | 341 |
| | Total | 7 165 | 21 517 | 21 556 | 50 238 | 8 233 | 21 523 | 21 556 | 51 312 |
| Kaolin | Asie-Pacifique | 81 | 5 123 | 2 962 | 8 166 | - | 5 162 | 2 960 | 8 122 |
| | Europe | 296 | 4 943 | 7 736 | 12 975 | 5 904 | 7 225 | 29 400 | 42 529 |
| | Amérique du Nord | 19 755 | 24 264 | 30 918 | 74 937 | 19 953 | 22 175 | 28 297 | 70 425 |
| | Amérique du Sud | 28 380 | 24 829 | 21 757 | 74 966 | 14 128 | 54 688 | 151 163 | 219 979 |
| | Total | 48 512 | 59 159 | 63 373 | 171 044 | 39 985 | 89 250 | 211 820 | 341 055 |
| Minéraux pour Filtration | Asie-Pacifique | 90 | - | - | 90 | 90 | - | - | 90 |
| (perlite & diatomite) | Europe | 63 | 3 073 | 7 048 | 10 184 | 29 | 3 896 | 3 885 | 7 810 |
| | Amérique du Nord | 21 210 | 29 948 | 32 392 | 83 550 | 20 319 | 31 302 | 32 754 | 84 375 |
| | Amérique du Sud | - | 1 021 | 75 307 | 76 328 | - | 1 021 | 75 307 | 76 328 |
| | Total | 21 363 | 34 042 | 114 747 | 170 152 | 20 438 | 36 219 | 111 946 | 168 603 |
| Minéraux Réfractaires | Asie-Pacifique | - | 258 | - | 258 | - | 52 | - | 52 |
| (andalousite, quartzite, | Europe et Afrique | 2 896 | 1 371 | 2 294 | 6 561 | 3 233 | 1 371 | 2 294 | 6 898 |
| bauxite, kaolin bauxitique, argiles | Amérique du Nord | 3 604 | 8 433 | 137 | 12 174 | 11 174 | 246 | 137 | 11 557 |
| et kaolins réfractaires) | Amérique du Sud | - | 2 097 | - | 2 097 | - | 2 097 | - | 2 097 |
| | Total | 6 500 | 12 159 | 2 431 | 21 090 | 14 407 | 3 766 | 2 431 | 20 604 |
| Talc | Asie-Pacifique | 2 481 | 1 236 | 4 333 | 8 050 | 2 662 | 1 324 | 4 292 | 8 278 |
| | Europe | 10 249 | 9 411 | 4 006 | 23 666 | 10 851 | 9 798 | 3 962 | 24 611 |
| | Amérique du Nord | - | - | 3 604 | 3 604 | - | - | 5 336 | 5 336 |
| | Total | 12 730 | 10 647 | 11 943 | 35 320 | 13 513 | 11 122 | 13 590 | 38 225 |
| Autres minéraux (bentonite, vermiculite, quartz, ardoise, | | | | | | | | | |
| graphite) | Total | 880 | 5 427 | 4 252 | 10 559 | 1 256 | 5 761 | 4 104 | 11 121 |

En complément des activités récurrentes d'exploration, des transferts vers les réserves et des réestimations, les changements observés résultent de la vente des sites Imerys Structure en France (argiles rouges) et de réestimations significatives de sites en Europe et aux États-Unis (kaolin et carbonates). Une réduction significative des ressources approchées en Amérique du Sud (kaolin) résulte d'un réalignement des ressources avec les objectifs stratégiques du site.

1.8 INNOVATION

1.8.1 RECHERCHE, TECHNOLOGIE & INNOVATION

■ UNE STRATÉGIE D'INNOVATION ORIENTÉE VERS LES MARCHÉS

Imerys cherche à accroître ses ventes dans les marchés en croissance et oriente son portefeuille de recherche et d'innovations en conséquence.

Générer de la croissance interne par l'innovation est le rôle dévolu aux équipes de Recherche & Développement (R&D) qui conçoivent de nouveaux procédés, de nouvelles technologies et de nouveaux produits, et aux équipes marketing qui analysent en permanence les marchés, leur croissance et les opportunités qu'ils représentent pour les minéraux du Groupe. Comprendre les métiers des clients d'Imerys, résoudre leurs problèmes techniques, mais aussi répondre à leurs attentes et anticiper leurs besoins, constituent le point de départ de l'approche innovation chez Imerys.

Les minéraux utilisés par le Groupe apportent des fonctionnalités essentielles aux produits des clients d'Imerys : des propriétés mécaniques (résistance à l'usure, à la traction, densité, rhéologie), thermiques (réfractarité, résistance en température, caractère ignifugeant et retardateur de flamme), optiques (blancheur, opacité, couleur, effet mat ou brillant), chimiques (pureté, propriétés électriques) ou bien d'absorption/adsorption et filtration. Le Groupe obtient ces propriétés grâce à une série de transformations qui font intervenir des procédés nécessitant autant de plateformes technologiques : le broyage, la classification, le séchage, la calcination, le frittage, la fusion, le blanchiment, la chimie de surface, la purification magnétique, la flottation, mais aussi des procédés de mise en forme, comme le pressage, l'extrusion, la granulation ou le coulage. Améliorer sans cesse ces propriétés pour aider les clients du Groupe à relever de nouveaux défis constitue l'enjeu de la stratégie d'innovation d'Imerys.

■ DES INNOVATIONS POUR SOUTENIR LA COMPÉTITIVITÉ DU GROUPE

Année après année, Imerys introduit de nouveaux produits sur le marché. Au-delà des innovations de "continuité", issues de l'amélioration de la gamme existante, les innovations "de rupture" sont fondées sur le développement de concepts nouveaux. Ensemble, elles permettent de développer l'offre de produits et ainsi la compétitivité du Groupe. À titre d'exemple, les innovations suivantes, introduites au cours des 10 dernières années, s'inscrivent majoritairement comme des projets de rupture:

- 2003 De nouveaux agents antiblocages pour les films plastiques et un noir de carbone, C-NERGY™ additif conducteur pour les batteries lithium-ion;
- 2004 Le graphite pour piles à combustible et les charges pour joints en silicones ;
- 2005 Les charges minérales pour gants latex avec la gamme Carbital N;

- 2006 Le carbonate pour les composites fibres de bois et résines et les nouveaux abrasifs en bâtonnets Alodur Rod™;
- 2007 Astrafil K™, une nouvelle charge pour le papier et les carbonates de calcium pour fibres non tissées ;
- 2008 La diatomite naturelle pour les stratifiés et Barrisurf™, un kaolin très plat à "effet barrière";
- 2009 Un nouveau noir de carbone pour plastiques conducteurs de la gamme C-THERM et un nouveau produit ImerCure™ à dimension nanométrique pour les vernis durcis aux ultra-violets;
- 2010 Celite Cynergy™, un additif permettant de combiner les fonctionnalités de filtration et de stabilisation de la bière ;
- 2011 Extension de la gamme "Quick Dry"", des réfractaires monolithiques pour des revêtements plus sûrs (pas d'émission d'hydrogène lors du séchage), apportant un gain de temps significatif (réduction du temps de séchage);
- 2012 Argical Pro, un produit naturel pour la protection de l'olive contre les insectes;
- 2013 ImerPlast™, une solution minérale à base de carbonates de calcium permettant le recyclage des polyoléfines dans les produits extrudés.

Imerys entend développer la part des nouveaux produits dans son chiffre d'affaires. En 2013, le Groupe estime ainsi que 333 millions d'euros de chiffre d'affaires ont été réalisés à partir de produits créés au cours des cinq dernières années. Ceci constitue une hausse de + 33 % par rapport à 2012 et représente désormais 9 % des ventes consolidées du Groupe.

■ L'INNOVATION POUR ACCÉLÉRER LA CROISSANCE INTERNE DU GROUPE

Ces dernières années, les scientifiques d'Imerys ont également conçu des innovations qui participent pleinement au développement du Groupe, en particulier sur les marchés à fort potentiel. Il s'agit notamment :

- des proppants;
- des carbones destinés aux batteries lithium-ion ;
- une solution minérale pour le recyclage des plastiques ;
- un composite de cellulose micro-fibrillée et de minéral.

Les proppants pour l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz non conventionnels

Les proppants sont des agents de soutènement destinés à maintenir ouvertes les fractures de la roche afin de permettre l'exploitation de pétrole et de gaz non conventionnels. Ils sont abondamment utilisés dans l'exploration des gaz de schistes en Amérique du Nord. La Innovation

généralisation des forages horizontaux et des fracturations multiples, couplée à la croissance des besoins énergétiques, induisent une forte demande en proppants. L'augmentation de ce marché est ainsi estimée à environ + 8 % par an (+ 3 % de croissance des proppants céramiques en 2013).

Imerys a identifié le potentiel de ce marché depuis plusieurs années et y a alloué un effort de recherche conséquent. 14 brevets ont été déposés dans ce domaine et, dès 2008, Imerys a mis au point une petite unité de production de Propynite™, un proppant très novateur, dont la forme cylindrique contribue à la productivité accrue des puits tout en évitant le recours à des additifs polluants. Une unité de production de proppants céramiques a par ailleurs été construite et mise en service en fin d'année 2011. Cette installation s'appuie sur les réserves de kaolin bauxitique que le Groupe détient dans le sud de la Géorgie (États-Unis) et bénéficie de l'infrastructure d'une usine existante de spécialités réfractaires.

En avril 2013, au travers du rachat de PyraMax Ceramics, LLC, Imerys a acquis la propriété d'un complexe industriel, situé à Wrens (Géorgie, États-Unis), dédié à la production de proppants céramiques issus de kaolin bauxitique. La construction de l'usine, d'une capacité annuelle de 225 000 tonnes s'est achevée fin 2013 et sa montée en charge est prévue dans le courant de l'année 2014. Ce développement permet à Imerys de tripler ainsi sa capacité de production de proppants et de renforcer ses réserves locales en kaolin bauxitique.

Le carbone pour la batterie lithium-ion (Li-ion)

Une batterie Li-ion permet le stockage d'énergie par échange réversible des ions lithium entre une électrode négative, composée de produits carbonés spécifiques, graphites ou autres, et une électrode positive, faite d'oxydes métalliques divers et d'additifs conducteurs comme le noir de carbone.

L'activité Graphite & Carbone d'Imerys est le leader mondial de ce noir de carbone, qui représente un marché d'environ 2 500 tonnes par an. Dans l'électrode négative, le stockage réversible des ions est permis par un carbone spécial, dont le marché est en volume dix fois plus important que celui du noir de carbone dans le pôle positif. La solution technique la plus souvent utilisée consiste en un graphite naturel, rendu sphérique par un procédé mécanique coûteux en énergie et de faible rendement matière, puis enrobé et imprégné d'un asphalte. Ces derniers produits étant réputés nocifs, des solutions alternatives sont développées par l'industrie. Dès 2005, l'activité Graphite & Carbone a proposé une solution, dont une forme améliorée a été lancée en 2011. En 2012, elle a mis sur le marché C-NERGY™ ACTILION-1, un produit graphite actif destiné à l'électrode négative de la batterie Li-ion. Le potentiel de ce marché est important, les produits électroniques étant appelés à croître de + 7 % par an. Selon plusieurs études récentes, le marché des carbones pour batterie lithium-ion pourrait progresser de 30 à 40 % par an en volume.

Pour répondre à la forte augmentation des besoins dans l'énergie mobile, l'activité Graphite & Carbone a finalisé en 2013 le doublement de la capacité de son usine de noir de carbone de Willebroek (Belgique) ; ce site de production, opérationnel depuis la fin de l'année 2013, montera progressivement en charge en 2014.

ImerPlast[™], une solution minérale pour favoriser le recyclage des plastiques

Aujourd'hui, seulement 6 des 25 millions de tonnes de déchets plastiques produits en Europe sont recyclés. En effet, en raison d'une incompatibilité entre le polyéthylène et le polypropylène, il était jusqu'à présent difficile de produire des mélanges complets entre ces deux matériaux. Grâce à un programme de recherche lancé en 2010, Imerys a développé et introduit sur le marché, ImerPlast™, une solution minérale qui rend compatible le mélange de polyéthylène et de polypropylène à l'aide d'un agent minéral actif. Cette innovation ouvre la voie à de nouvelles applications pour les plastiques recyclés (tuyaux, gaines pour câbles, réseaux d'assainissement, géomembranes, isolants, etc....). D'abord développée en Europe, cette innovation sera ensuite lancée sur d'autres marchés géographiques où le Groupe est présent.

FiberLean™, un composite de Cellulose Micro-Fibrillée et de minéral

FiberLean™ est un composite de Cellulose Micro-Fibrillée (MFC) et de minéral, lancé commercialement en 2013. Ce procédé de production est breveté par Imerys. FiberLean™ permet aux papetiers d'augmenter le pourcentage de charge minérale par feuille de papier, générant ainsi des économies de coûts et des gains de productivité tout en améliorant les propriétés du papier. Imerys dispose d'ores et déjà de capacités de production installées de plus de 3 000 tonnes en Europe et en Amérique du Nord, avec une usine commerciale et une usine pilote. FiberLean™ offre aux fabricants de papier la possibilité de proposer des produits innovants et différenciés, tout en améliorant leur compétitivité. Imerys a l'ambition de devenir le leader mondial des producteurs de Cellulose Micro-Fibrillée et est en discussion avec plusieurs clients dans le monde. Le composite MFC est une nouvelle spécialité dans le portefeuille d'Imerys, avec de nombreuses applications, très prometteuses, dans le domaine du papier et de l'emballage et plus encore.

■ 2013 : UNE ACCÉLÉRATION DE L'INNOVATION

En 2013, Imerys a mis sur le marché plus de 65 nouveaux produits ; nombre d'entre eux apportent des solutions pour une meilleure préservation de l'environnement, d'autres procurent une facilité d'utilisation encore accrue ; de nombreux produits de haute technologie ont par ailleurs vu le jour.

Des produits plus respectueux de l'environnement et de la santé

- TIMREX® NeroMix E12 est une dispersion aqueuse à base de carbone à faible contenu en composés organiques volatiles, optimisée pour les revêtements électriquement conducteurs. Ce produit s'appuie sur des pigments brevetés par Imerys.
- TIMREX® C-Therm 011 est un carbone conducteur thermique qui constitue un composant des plaquettes de frein sans cuivre.

- FiberLink™ 201S: nouvelle génération de carbonates de calcium naturels pour fibres et applications non tissées, cet additif minéral réduit l'empreinte carbone des produits des clients d'Imerys en se substituant aux résines à base de pétrole utilisées dans les fibres ou les tissus (lingettes absorbantes, produits d'hygiène...). Le carbonate de calcium naturel procure une économie de coûts pour les clients et améliore les performances des propriétés physiques de leurs produits.
- Silica Mix BCU 7 de Calderys (activité Réfractaires Monolithiques) est un composé vibré à sec (*) spécifiquement adapté aux applications de fonderie non ferreuse. Ses performances ont été notablement accrues par rapport à la génération de produits précédente. Le produit ne contient aucun additif de frittage (*) qui soit répertorié comme dangereux pour l'environnement.
- Celite 610 est un nouveau produit à base de diatomite pour lutter contre les pesticides.
- White Fux est un nouveau feldspath à haut pouvoir fondant qui permet d'abaisser la température de frittage des pièces céramiques et ainsi d'économiser de l'énergie.
- ImerPlast™, solution minérale à base de carbonate de calcium, permet le recyclage des polyoléfines dans les produits extrudés.

Des produits de haute technologie

- CALDE™ SUPERGUN est une gamme de produits issue d'un brevet de Calderys sur le "gunnitage dense à faible porosité" (3). Cette technologie, développée plus particulièrement pour le marché indien, combine rapidité, efficacité de pose, performance et durabilité dans les applications réfractaires de l'industrie cimentière.
- Silica Mix V est une gamme de produits à base de silice produite en Suède et élaborée à partir d'une formulation unique apportant une longue et prévisible durée de vie dans les applications de four à induction et dans les nouvelles méthodes de fusion en fonderie.
- Contour Xtreme HS est un kaolin à haut facteur de forme, ou à cristaux très plats, pour des couchages donnant une meilleure qualité d'impression des papiers de spécialités.
- ImerCare O4 K est un kaolin d'ultra haute pureté pour les applications cosmétiques.
- HAR Talc est une nouvelle génération de talcs à haut facteur de forme ou composé de cristaux très plats utilisés comme barrière imperméable dans les caoutchoucs et les polymères automobiles. Ces produits renforcent ainsi les propriétés mécaniques des caoutchoucs et polymères.
- ALODUR ZK40 T est une alumine zircone fondue abrasive, sans addition d'oxyde d'yttrium, et dont les propriétés sont supérieures à celle de la version avec additif. Elle sert le marché des abrasifs.

- TECO-SIL EG est une silice fondue conçue pour améliorer les performances et abaisser les coûts dans la fonderie de précision et les marchés réfractaires.
- Keraviva™ est un revêtement céramique appliqué sur le béton par projection thermique, assurant ainsi la protection du matériau sans altérer ses propriétés mécaniques. Keraviva™ résiste au gel, aux UV, aux produits chimiques et au feu. Il facilite également le nettoyage des tags et de la mousse sans que la couleur initiale n'en souffre.

Des produits améliorant l'efficacité des produits des clients

- TIMREX® NeroMix E 15 est une dispersion aqueuse de carbone sans solvant pour les revêtements antistatiques.
- 6x12 Filler for Ag/Horti: cet additif inerte est utilisé pour faciliter l'utilisation des engrais. Ce nouveau produit, aux spécifications plus étroites, réduit les émissions de poussières et rend son utilisation plus facile.
- CALDE™ CAST LT 91 M est un produit de haute technologie se transformant en spinelles (famille des oxydes de magnésium et d'aluminium) à haute température, et spécialement adapté aux fonds de poches dans le processus de fabrication de l'acier. Il présente l'avantage d'une très grande robustesse aux conditions d'installation, de pouvoir être posé à basse température et dans des environnements où le séchage est difficile.
- NICRON 674 DT représente une nouvelle génération de talc désaéré pour polymères permettant une meilleure productivité des équipements de formage ⁽⁴⁾ des polymères.
- PA 3500 est une solution minérale qui permet d'agglomérer les résidus liquides des exploitations de champs pétroliers, et par conséquent de prévenir les nuisances et de contribuer à un meilleur traitement de ces résidus.
- BOP v1 Water Filtration, système de filtration individuel à base de diatomite, développé spécifiquement pour une utilisation dans les pays en développement, permet l'accès du plus grand nombre à une eau dépolluée et propre à la consommation.
- EPU Premium est une chamotte (argile calcinée) très blanche, spécialement conçue pour réduire le nombre d'étapes de procédés dans la production des pièces sanitaires.
- La nouvelle tuile CANAL 50, conçue avec un verrou sur sa partie inférieure, procure une remarquable commodité de pose.
- IFT 1510 et IFT 2095 : ces nouveaux feldspaths produits en Turquie apportent une blancheur accrue pour les fabricants de carrelage.

⁽¹⁾ Bétons vendus aux clients sous forme de mélange sec contenant tous les composants à l'exception de l'eau. Lors de l'installation, ils doivent être vibrés puis mélangés avec de l'eau avant de prendre leur forme finale dans le four.

⁽²⁾ Le frittage est un procédé de fabrication de pièces consistant à chauffer une poudre sans la mener jusqu'à la fusion. Sous l'effet de la chaleur, les grains se soudent entre eux, ce qui forme la cohésion de la pièce.

⁽³⁾ Bétons à basse teneur en ciment dont la formule a été spécifiquement adaptée aux machines de gunitage (ou installation par projetage) et possédant des propriétés mécaniques comparables à celles de bétons équivalents mis en œuvre par vibration.

⁽⁴⁾ Fait d'imposer une forme définie à un matériau solidifié (ayant une forme d'origine fixe), à chaud ou à froid.

■ UNE ORGANISATION DÉCENTRALISÉE ET PROCHE DES CLIENTS

L'effort d'innovation s'appuie sur une équipe de 300 scientifiques et techniciens. Chacune des activités du Groupe est chargée de générer de nouveaux produits et procédés, conformément au mode d'organisation décentralisée d'Imerys. La coordination de l'ensemble des projets de R&D du Groupe est assurée par la Direction de l'Innovation. Cette Direction a également pour mission d'accroître le potentiel d'innovation d'Imerys, en explorant les opportunités transversales de développement : identification d'applications dans les marchés des autres activités et échange de savoir-faire afin de mettre au point de nouveaux produits et procédés.

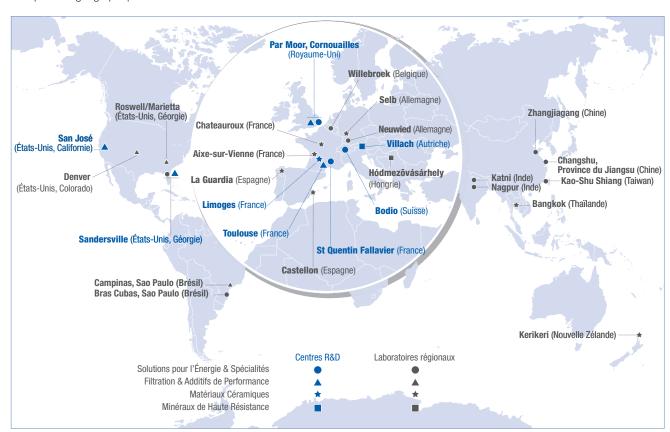
Les 28 centres de recherche sont constitués de huit principaux centres et de 20 laboratoires régionaux. Les centres principaux sont les suivants :

- Villach (Autriche), laboratoire centré sur les réfractaires et abrasifs, également très actif dans le domaine des céramiques techniques;
- San José (Californie, États-Unis), laboratoire de référence pour les minéraux de performance et de filtration;

- Sandersville (Géorgie, États-Unis), plus spécifiquement dédié au développement de procédés et de nouveaux kaolins pour papier;
- Saint-Quentin Fallavier (France), centre dédié à l'élaboration des nouveaux réfractaires monolithiques;
- Limoges (France), où Imerys a tiré parti de la création d'un pôle européen de la céramique pour y installer son centre de recherche sur les minéraux pour céramiques;
- Par Moor (Royaume-Uni), spécialisé dans la recherche sur les kaolins et carbonates pour papier et sur les minéraux de performance;
- Bodio (Suisse), dédié aux graphites et carbones ;
- Toulouse (France), centre spécialisé dans les applications polymères de haute performance.

Une vingtaine de laboratoires régionaux assurent la liaison technique avec les clients et irriguent le réseau d'innovation par les retours obtenus des marchés.

La répartition géographique des centres de recherche est la suivante :



L'utilisation de la méthode dite des étapes clés ("Stage Gate") est généralisée, et le portefeuille de projets est bien équilibré entre les différents stades : idée, développement en laboratoire, expérimentation de la fabrication sur un équipement pilote puis industrialisation.

■ UNE AUGMENTATION DES MOYENS ALLOUÉS À L'INNOVATION, UN EFFORT DE GESTION ENCORE ACCRU

L'augmentation du nombre d'idées et d'opportunités a amené le Groupe à poursuivre l'accroissement des moyens alloués à la R&D et à l'innovation, portant à près de 60 millions d'euros les dépenses de recherche et d'innovation en 2013, soit une croissance de + 7 % par rapport à l'année 2012. Par ailleurs, une part croissante des dépenses de recherche concerne des innovations destinées à des marchés nouveaux pour Imerys.

L'analyse du portefeuille de projets dont le lancement commercial est prévu entre 2012 et 2016, combinée aux perspectives de croissance des marchés des proppants, des carbones pour batterie lithiumion et des solutions minérales pour plastique recyclé permet au Groupe de confirmer un potentiel de chiffre d'affaires additionnel estimé à près de 700 millions d'euros à l'horizon 2016. Le portefeuille de projets et la probabilité de succès de chacun d'eux sont revus trimestriellement.

Une réunion annuelle consacrée à l'innovation, menée avec le Comité Exécutif, permet de vérifier la cohérence de ces programmes avec les objectifs stratégiques du Groupe et de s'assurer que les moyens adéquats sont alloués pour répondre à ses ambitions.

Imerys a tenu en 2013 trois nouvelles journées techniques: deux avec des clients potentiels (notamment Arkema) et la troisième avec l'université Georgia Tech. Au cours de ces journées, la plupart des Départements techniques du Groupe peuvent échanger avec leurs homologues, afin de susciter et d'évaluer de nouvelles idées de coopération. Une série de projets conjoints a ainsi été identifiée; leur avancement fait l'objet d'un suivi régulier. La deuxième session du fonds de soutien à l'innovation a eu lieu en 2013 et a permis d'abonder les efforts des activités dans des domaines particulièrement stratégiques. Cinq nouveaux projets ont ainsi fait l'objet d'une subvention en 2013. Huit projets avaient été sélectionnés en 2012, deux d'entre eux ont été abandonnés ou suspendus depuis.

Enfin, les efforts d'innovation accrus se traduisent dans l'augmentation de l'activité de propriété intellectuelle, avec l'enregistrement de 30 nouveaux dépôts de brevet en 2013.

1.8.2 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les experts internes en propriété intellectuelle de la Direction Juridique sensibilisent tous les collaborateurs concernés au strict respect de la confidentialité des développements et informations générés par les équipes de recherche et d'assistance technique. La politique en matière de propriété intellectuelle est d'étendre le plus possible la protection des actifs essentiels du Groupe. Les moyens de protection intellectuelle les plus appropriés et les plus adaptés économiquement à la technologie concernée sont sélectionnés pour tirer le meilleur avantage compétitif des innovations (dépôt de brevet, publication, secret, etc.).

Imerys dispose d'un large portefeuille de marques et de brevets ou demandes de brevets : environ 3 500 marques enregistrées ou en cours d'enregistrement, plus de 1 000 brevets et demandes de brevets et plus de 220 modèles industriels et d'utilité. Enfin, le Groupe a déposé la marque "Imerys" dans 90 pays.

Le ratio coûts/avantages du portefeuille de droits de propriété intellectuelle est régulièrement réévalué et conduit à la rationalisation périodique du portefeuille de brevets, de dessins ou modèles industriels et de marques avec pour objectif d'optimiser les coûts tout en veillant à la protection efficace des technologies, modèles et marques génératrices de valeur pour le Groupe.

Imerys entend également assurer une défense active de ses droits de propriété intellectuelle pour conserver ses avantages compétitifs. La propriété industrielle est donc protégée dans tous les domaines et sur tous les continents lorsque cela s'avère pertinent.

À la connaissance d'Imerys, il n'existe aucun brevet, licence, marque, dessin ou modèle dont le Groupe est titulaire à la date du présent Document de Référence et dont la perte éventuelle des droits présenterait un risque susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité et la rentabilité globales du Groupe. De même, Imerys n'a connaissance à ce jour d'aucun litige, opposition ou autre réclamation en instance relatifs aux droits de propriété intellectuelle du Groupe susceptibles d'affecter de façon significative son activité ou sa situation financière.

RAPPORTS SUR L'EXERCICE 2013

2

| 2.1 | RAPF | PORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | 54 |
|-----|-------|------------------------------------------------------------------|----|
| | 2.1.1 | L'exercice 2013 | 54 |
| | 2.1.2 | Commentaire détaillé des résultats du Groupe | 55 |
| | 2.1.3 | Commentaires par branche d'activité | 58 |
| | 2.1.4 | Perspectives 2014 | 62 |
| | 2.1.5 | Activité et résultats de la Société en 2013 | 62 |
| 2.2 | RAPF | PORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES | 66 |
| | 2.2.1 | Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 66 |
| | 2.2.2 | Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 68 |
| | 2.2.3 | Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions | |
| | | et engagements réglementés | 70 |

2.1 RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1.1 L'EXERCICE 2013

L'année 2013 a été marquée par une stabilisation progressive de l'environnement économique en Europe. Les niveaux d'activité du second semestre 2013 ont été, dans l'ensemble, comparables à ceux de la même période de 2012. Les secteurs de la construction et de l'équipement industriel restent néanmoins à un niveau bas. En Amérique du Nord, le dynamisme de la demande a été particulièrement perceptible dans les domaines de la construction et des biens de consommation durable. Le rythme de croissance a été plus modéré dans les pays émergents.

Enfin, en 2013, l'euro s'est fortement apprécié vis-à-vis de la plupart des autres devises (yen japonais, roupie indienne, réal brésilien, rand sud-africain, ainsi que le dollar américain, notamment au second semestre 2013).

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires, à 3 698 millions d'euros, s'est inscrit en retrait de - 4,8 % en données courantes mais quasi stable à périmètre et changes comparables (- 1,3 %), avec une base de comparaison plus favorable. La marge opérationnelle est en hausse à 12,9 %, grâce notamment à l'amélioration relative de l'environnement économique, le plein effet des mesures d'adaptation de la production et de réduction des coûts fixes et frais généraux, ce qui a permis à Imerys d'atteindre son objectif de résultat courant net. La structure financière a été renforcée et la dette financière est restée stable, après le versement du dividende ainsi que les développements externes et internes lancés par le Groupe en 2013.

Imerys a mis en place une nouvelle organisation opérationnelle et managériale le 1er juillet afin de tirer au mieux parti des opportunités de développement. Cette structure est prise en compte dans le reporting de gestion depuis cette date (voir chapitre 1 Présentation du Groupe et note 2.2 du chapitre 6 du présent Document de Référence).

En 2013, le Groupe a poursuivi l'évolution de son portefeuille d'activités au travers des opérations suivantes qui lui ont permis d'augmenter son exposition à des marchés porteurs et d'étendre sa présence géographique :

Dans la branche Solutions pour l'Énergie & Spécialités, après le renforcement du dispositif industriel dans les Solutions pour l'Exploitation Pétrolière aux États-Unis (rachat de PyraMax Ceramics, LLC en avril 2013), Imerys a réalisé deux acquisitions dans le domaine des Réfractaires Monolithiques en Asie, contribuant à l'extension du réseau international de Calderys.

Les investissements industriels engagés en 2012 se sont concrétisés par le lancement, fin 2013, de trois nouvelles usines en Belgique (noir de carbone), au Brésil (chaux) et au Bahreïn (alumine fondue). À l'instar de l'usine de proppants de PyraMax (États-Unis), elles monteront en puissance tout au long de l'année 2014.

La cession d'Imerys Structure (briques de murs et de cloisons et conduits de cheminée) au groupe Bouyer Leroux a, par ailleurs, pris effet au 1er mai 2013. Le 25 novembre 2013, le Groupe a annoncé le projet d'arrêt des activités des Ardoisières d'Angers (Branche Matériaux Céramiques).

Enfin, le 14 novembre dernier, Imerys a conclu une émission obligataire de 300 millions d'euros à échéance 7 ans. Bénéficiant de conditions de marché très favorables, elle permet au Groupe d'anticiper le refinancement de sa prochaine échéance obligataire qui doit intervenir en avril 2014 et d'allonger la maturité moyenne de sa dette.

Marquant sa confiance dans les perspectives de développement du Groupe, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 29 avril 2014 la distribution d'un dividende porté à 1,60 euro par action. La distribution totale s'élèverait à 122,0 millions d'euros représentant 40 % du résultat courant net, part du groupe. Cette proposition est en ligne avec le taux de distribution historique pratiqué par Imerys. La mise en paiement interviendrait à compter du 13 mai 2014.

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 ⁽¹⁾ | % variation courante |
|----------------------------------------------|----------|----------------------------|----------------------|
| Résultats consolidés | | | |
| Chiffre d'affaires | 3 697,6 | 3 884,8 | - 4,8 % |
| Résultat opérationnel courant (2) | 477,0 | 488,1 | - 2,3 % |
| Marge opérationnelle | 12,9 % | 12,6 % | + 0,3 point |
| Résultat courant net, part du Groupe (3) | 304,2 | 300,7 | + 1,2 % |
| Résultat net, part du Groupe | 242,0 | 291,3 | n.a. |
| Financement | | | |
| Investissements payés | 253,1 | 257,1 | - 1,6 % |
| Cash flow libre opérationnel courant (4) | 306,4 | 289,4 | + 5,9 % |
| Capitaux propres | 2 271,7 | 2 261,0 | + 0,5 % |
| Dette financière nette | 885,4 | 874,8 | + 1,2 % |
| Données par action (en euro) | | | |
| Résultat courant net, part du Groupe (3) (5) | 4,03 € | 4,00 € | + 0,6 % |
| Dividende proposé | 1,60 € 6 | 1,55 € | + 3,2 % |
| Effectif au 31 décembre | 15 805 | 16 026 | - 1,4 % |

- (1) Dans l'ensemble du présent chapitre, les données 2012 ont été retraitées suite à l'application, au 1^{er} janvier 2013, de la norme IAS 19 révisée (note 2.1 du chapitre 6 du présent Document de Référence) afin d'assurer la comparabilité des données.
- (2) Dans l'ensemble du présent chapitre, la mention "Résultat opérationnel courant", signifie résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels. À périmètre et change comparable, la variation du chiffre d'affaires est de 1,3 % et celle du résultat opérationnel courant est de 1,2 %.
- (3) Résultat net part du Groupe, avant autres produits et charges opérationnels nets.
- (4) Cash-flow libre opérationnel courant : EBITDA sous déduction de l'impôt notionnel, de la variation de BFR et des investissements payés.
- (5) Les nombres moyens pondérés d'actions en circulation étant de 75 551 408 en 2013 contre 75 165 743 en 2012.
- (6) Dividende proposé à l'Assemblée Générale du 29 avril 2014.

2.1.2 COMMENTAIRE DÉTAILLÉ DES RÉSULTATS DU GROUPE

■ CHIFFRE D'AFFAIRES

- Quasi-stabilité du chiffre d'affaires 2013 à PCC ^(//), avec une base de comparaison devenue plus favorable au second semestre
- Prix/mix toujours positif dans les quatre branches d'activité
- Impacts de change et effet de périmètre défavorables

| | Chiffre d'affaires (en millions d'euros) | Variation chiffre d'affaires (% exercice précédent) | Variation chiffre d'affaires à PCC (% exercice précédent) | dont effet Volumes | dont effet Prix/Mix |
|------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------|
| 2011 | 3 674,8 | + 9,8 % | + 8,1 % | + 3,7 % | + 4,4 % |
| 2012 | 3 884,8 | + 5,7 % | - 2,1 % | - 5,4 % | + 3,3 % |
| 2013 | 3 697.6 | - 4.8 % | - 1.3 % | - 2.5 % | + 1.2 % |

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2013 s'élève à 3 697,6 millions d'euros, en retrait de - 4,8 % par rapport à 2012. Il prend en compte :

- un effet de change très négatif de 115,9 millions d'euros (- 3,0 %), lié au renforcement de l'euro par rapport à un grand nombre de devises, en particulier au dollar américain au second semestre 2013; cet impact s'explique essentiellement par un effet de conversion en euro du chiffre d'affaires réalisé dans d'autres devises;
- une variation de périmètre nette de 21,4 millions d'euros (- 0,5 %), composée notamment de :
 - l'incidence de la cession de l'activité Imerys Structure, conclue avec effet rétroactif au 1er mai 2013 (- 52,2 millions d'euros),
 - l'effet positif des acquisitions (+ 30,8 millions d'euros) d'Itatex au Brésil (consolidée depuis mai 2012), des activités kaolin de Goonvean (Royaume-Uni, novembre 2012) d'Arefcon b.v. (Pays-Bas, janvier 2013), d'Indoporlen (Indonésie, juin 2013) et de Tokai Ceramics (Japon, juillet 2013).

⁽⁷⁾ Dans l'ensemble du présent chapitre, la mention "A PCC" signifie : à périmètre et changes comparables.

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration

À périmètre et changes comparables, le chiffre d'affaires de l'année (- 1,3 % par rapport à celui de 2012) bénéficie d'une base de comparaison devenue plus favorable au second semestre. Sur l'ensemble de l'année, la baisse des volumes de ventes représente - 95,3 millions d'euros (- 2,5 %). Leur recul était de - 5,3 % sur les six premiers mois de 2013 mais, au second semestre 2013, leur niveau est comparable à celui du second semestre 2012 (+ 0,6 %). L'inflexion positive a été notable dans les activités Réfractaires et Matériaux de Construction qui avaient été très affectées, en fin

d'année 2012, par des arrêts prolongés de la production et des conditions météorologiques défavorables.

L'effet prix/mix, positif dans chacune des branches d'activité, a progressé de + 45,4 millions d'euros (+ 1,2 %), soutenu par l'innovation : les produits lancés au cours des cinq dernières années ont généré, en 2013, un chiffre d'affaires de plus de 330 millions d'euros (+ 33 % par rapport à 2012) et représentent désormais 9 % des ventes consolidées du Groupe.

Chiffre d'affaires par destination géographique (variation courante)

| (en millions d'euros) | Chiffre d'affaires 2013 | Chiffre d'affaires 2012 | Variation % 2013 vs. 2012 | % du chiffre d'affaires consolidé 2013 |
|--------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------|-------------------------------------------|
| Europe de l'Ouest | 1 725,8 | 1 805,2 | - 4,4 % | 46,7 % |
| dont France | 549,3 | 614,5 | - 10,6 % | 14,9 % |
| États-Unis / Canada | 825,2 | 836,6 | - 1,4 % | 22,3 % |
| Pays émergents | 956,4 | 1 034,3 | - 7,5 % | 25,9 % |
| Autres (Japon/Australie) | 190,2 | 208,7 | - 8,9 % | 5,1 % |
| Total | 3 697,6 | 3 884,8 | - 4,8 % | 100 % |

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2013 a été impacté par la forte appréciation de l'euro vis-à-vis de la plupart des autres devises (yen japonais : - 26 % ; roupie indienne - 14 % ; réal brésilien : - 14 % ; rand sud-africain : - 22 % ; dollar canadien : - 7 % ; livre sterling : - 5 % par rapport à 2012). La répartition géographique du chiffre d'affaires par destination est équivalente à celle de l'année 2012.

La cession d'Imerys Structure et le recul de l'activité Matériaux de Construction en France expliquent l'essentiel de la baisse du chiffre d'affaires dans ce pays et, plus globalement, en Europe de l'Ouest. En Amérique du Nord, la dépréciation du dollar vis-à-vis de l'euro (- 3 %), plus marquée au second semestre, masque la bonne tenue de la demande, tout comme dans la zone Japon/Australie. Hors effet de changes, l'activité a été bien orientée dans la plupart des pays émergents à l'exception de la Chine, où les activités des Minéraux Fondus et des Minéraux Réfractaires se sont adaptées à une forte baisse de leurs marchés.

■ RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

- Progression de la marge opérationnelle à 12,9 %
- Plein effet des mesures d'adaptation de la production et de réduction des coûts fixes et frais généraux engagées à l'automne 2012

Le **résultat opérationnel courant** s'établit à 477,0 millions d'euros (-2,3 %) en 2013. Il tient compte des éléments suivants :

- un effet de change défavorable de 3,4 millions d'euros (- 0,7 %), d'ampleur nettement moindre, toutefois, que celui qui affecte le chiffre d'affaires. L'impact de conversion qui pèse sur le résultat opérationnel courant est en effet partiellement compensé par une amélioration de la base de coûts dans les pays depuis lesquels Imerys exporte ses minéraux (effet de change transactionnel);
- un effet de périmètre négatif de 1,6 million d'euros (- 0,3 %), incluant la cession de l'activité Imerys Structure, rétroactive au 1^{er} mai 2013 (- 2,5 millions d'euros).

À périmètre et changes comparables, le résultat opérationnel courant est en recul limité de - 1,2 %. Son évolution semestrielle (- 6,3 % au 1er semestre et + 4,8 % au second, par rapport à la même période de 2012) traduit l'amélioration relative de l'environnement économique, certes sur une base de comparaison devenue progressivement plus favorable. La contribution résultant des volumes reflète cette séquence (- 51,9 millions d'euros en 2013 soit - 53,6 millions d'euros au 1er semestre et + 1,7 million d'euros au second). Cette perte de contribution a été en partie compensée par les mesures mises en œuvre dès la fin de l'année 2012 pour adapter la production à une demande plus faible.

Le Groupe a réalisé + 27,5 millions d'euros d'économies nettes de coûts fixes et frais généraux qui résultent notamment de la rationalisation de l'outil industriel. Celle-ci a, en particulier, nécessité le regroupement de capacités et un nombre limité de fermetures définitives de sites. Des arrêts temporaires de production ont par ailleurs été organisés, avec recours éventuel au chômage partiel. Le 25 novembre dernier, le Groupe a annoncé le projet d'arrêt des activités des Ardoisières d'Angers, filiale d'Imerys spécialisée dans la production et la commercialisation d'ardoises naturelles. Imerys a lancé le projet de cessation de ses activités au Venezuela, dans un environnement difficile, et a procédé au recentrage de certaines de ses activités en Chine.

Pour autant, Imerys a poursuivi son plan de développement stratégique au travers d'un effort accru en R&D et innovation. Les équipes de l'activité Solutions pour l'Exploitation Pétrolière se sont significativement étoffées en fin d'année avec le lancement industriel et commercial de la nouvelle usine américaine de proppants (PyraMax Ceramics, LLC).

L'effet prix/mix de produits s'élève à + 37,3 millions d'euros. Les coûts variables ont été globalement stables (- 1,1 million d'euros).

Compte tenu de ces éléments, la marge opérationnelle s'améliore de + 0,3 point en 2013, à 12,9 % (contre 12,6 % en 2012).

■ RÉSULTAT COURANT NET

Avec un **résultat courant net** en hausse de + 1,2 % à 304,2 millions d'euros en 2013 (contre 300,7 millions d'euros en 2012), lmerys a atteint son objectif (publié à mi-année) de dégager, en 2013, un résultat courant net proche de celui de 2012.

Le résultat courant net comprend les éléments suivants :

- un résultat financier en amélioration de + 16,4 millions d'euros (- 52,7 millions d'euros en 2013 contre - 69,1 millions d'euros en 2012, après le retraitement comptable des provisions pour retraites et pensions):
 - la charge d'endettement financier net s'est établie à

 46,7 millions d'euros (- 57,2 millions d'euros en 2012). La
 dette financière nette moyenne est inférieure à celle de 2012
 et Imerys a bénéficié de la baisse des taux d'intérêt, une part
 plus importante ayant été empruntée à taux variable,
 - la charge financière nette des retraites et les autres mouvements de provisions ont représenté un montant de - 13,5 millions d'euros (- 12,6 millions d'euros sur 2012, montant retraité consécutivement à l'application de la norme IAS 19 révisée sur les avantages du personnel afin d'assurer la comparabilité de l'information; voir annexe au présent communiqué),
 - l'impact net des changes et instruments financiers constitue un produit de + 7,4 millions d'euros (gain de + 0,7 million d'euros sur 2012);
- une charge d'impôts de 118,0 millions d'euros (- 116,6 millions d'euros en 2012), soit un taux effectif d'imposition de 27,8 %, stable par rapport à 2012. En 2013, l'impact des nouvelles contributions fiscales françaises a été contrebalancé par l'évolution du mix géographique d'activités.

■ RÉSULTAT NET

Les autres produits et charges opérationnels nets d'impôts s'élèvent à - 62,2 millions d'euros en 2013. Leur montant avant impôt (- 80,1 millions d'euros) comprend les éléments suivants :

- des charges liées aux restructurations menées sur la période pour s'adapter à la dégradation d'un certain nombre de marchés, pour un montant de - 47,1 millions d'euros (notamment Matériaux de Construction en France, Minéraux Fondus en Chine, réorganisation des activités Kaolins et Carbonates liées au papier, Minéraux Réfractaires, Minéraux pour Céramiques aux États-Unis, activités vénézuéliennes);
- des variations de provisions, notamment relatives aux dépréciations d'actifs industriels, pour 32,3 millions d'euros. Elles portent principalement sur les actifs du Groupe au Venezuela et ceux des Ardoisières d'Angers, consécutivement aux projets de cessation de ces deux activités. Le 25 novembre 2013, un projet d'arrêt des activités des Ardoisières d'Angers a, en effet, été annoncé, en raison d'une baisse de qualité de la pierre et de l'épuisement du gisement. Avec un chiffre d'affaires d'environ 13 millions d'euros, cette société a réalisé près de 4 millions d'euros de perte d'exploitation en 2013;
- le résultat des cessions (+ 5,3 millions d'euros), correspondant essentiellement au produit de cession d'Imerys Structure;
- les frais de cession et acquisition auxquels s'ajoutent les autres charges opérationnelles (- 6,1 millions d'euros).

Après prise en compte des autres produits et charges opérationnels, nets d'impôts, le **résultat net, part du Groupe**, s'établit à 242,0 millions d'euros en 2013 (291,3 millions d'euros en 2012).

CASH FLOW

- Réduction du Besoin en Fonds de Roulement
- Poursuite des investissements de développement
- Solide cash flow libre opérationnel courant de plus de 300 millions d'euros

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 |
|---------------------------------------------------------------|---------|---------|
| EBITDA | 650,4 | 662,5 |
| Variation du BFR opérationnel | 32,0 | 15,3 |
| Investissements payés | (253,1) | (257,1) |
| Cash flow libre opérationnel courant " | 306,4 | 289,4 |
| Résultat financier décaissé (net d'impôt) | (38,0) | (49,9) |
| Autres éléments de BFR | 19,8 | 62,8 |
| Cash flow libre courant | 288,2 | 302,3 |
| (*) y compris subventions, valeurs des actifs cédés et divers | 9,8 | 4,4 |

À 21,8 % des ventes annualisées du dernier trimestre ⁽¹⁾, le **besoin en fonds de roulement opérationnel courant**, en nette amélioration, bénéficie de la baisse des stocks en fin d'année.

⁽¹⁾ Poursuite du contrat d'affacturage signé le 23 juillet 2009, par lequel les créances cédées sont déconsolidées, les risques et avantages associés aux créances ayant été transférés à la banque "factor". 46,3 millions d'euros étaient factorisés au 31 décembre 2013.

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration

Les investissements industriels payés s'élèvent à 253,1 millions d'euros en 2013. Le montant comptabilisé (250,3 millions d'euros) représente 121 % des amortissements (contre 124 % en 2012). Les investissements de développement se sont poursuivis de manière sélective à hauteur de 106,3 millions d'euros (115,6 millions d'euros en 2012), afin de soutenir le potentiel de croissance du Groupe.

Les principaux projets sont détaillés dans chacune des branches d'activité

En conséquence, Imerys a maintenu un cash flow libre opérationnel courant solide, à 306,4 millions d'euros en 2013 (289,4 millions d'euros en 2012).

■ STRUCTURE FINANCIÈRE

- Dette financière nette stable : développements internes et externes autofinancés
- Structure financière renforcée

| (en millions d'euros) | 31 décembre 2013 | 30 juin 2013 | 31 décembre 2012 |
|-----------------------------------|------------------|--------------|------------------|
| Dividendes payés | (119,2) | (117,5) | (114,1) |
| Dette nette | 885,4 | 1 054,5 | 874,8 |
| Dette nette moyenne de l'exercice | 971,0 | 984,0 | 1 009,0 |
| Capitaux propres | 2 271,7 | 2 287,6 | 2 261,0 |
| EBITDA | 650,4 | 335,8 | 662,5 |
| Dette nette/capitaux propres | 39,0 % | 46,1 % | 38,7 % |
| Dette nette/EBITDA | 1,4x | 1,6x | 1,3x |

Après le versement de 119,2 millions d'euros de dividendes, l'achat de PyraMax Ceramics, LLC (178,9 millions d'euros versés en 2013), les trois acquisitions conclues par Calderys et la cession d'Imerys Structure, la **dette financière nette** est stable sur la période (885,4 millions d'euros le 31 décembre 2013 contre 874,8 millions d'euros un an plus tôt). Le développement du Groupe a donc été autofinancé. Les ratios d'endettement financier d'Imerys restent solides : l'endettement net représente 39,0 % des fonds propres et 1,4 fois l'EBITDA.

Le 14 novembre dernier, Imerys a conclu une émission obligataire de 300 millions d'euros à échéance novembre 2020, assortie d'un coupon annuel de 2,5 %. L'offre a été sursouscrite plus de 5 fois. Cette émission obligataire a permis à Imerys d'allonger la maturité moyenne de sa dette et d'anticiper le refinancement de sa prochaine

échéance obligataire (avril 2014), tout en bénéficiant de conditions de marché très favorables.

Ainsi, au 31 décembre 2013, les ressources financières totales d'Imerys s'élèvent à 2,5 milliards d'euros. En tenant compte de la dette financière nette à 885,4 millions d'euros, la part disponible (hors trésorerie) s'élève à 1,4 milliard d'euros avec une maturité moyenne de 3.9 ans.

Le 22 avril 2013, l'agence de notation Moody's a confirmé la note de crédit long terme (dette senior non sécurisée) attribuée à Imerys en 2011 à "Baa-2" avec une perspective stable. La note court terme a également été reconduite à "P-2" avec une perspective stable également.

Imerys dispose donc d'une situation financière solide pour poursuivre son plan de développement.

2.1.3 COMMENTAIRES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

■ SOLUTIONS POUR L'ÉNERGIE & SPÉCIALITÉS

(34 % du chiffre d'affaires consolidé)

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 | Variation courante | Variation à PCC |
|----------------------------------------------|---------|---------|--------------------|-----------------|
| Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre | 306,7 | 318,9 | - 3,8 % | - 1,3 % |
| Chiffre d'affaires 2º trimestre | 313,9 | 338,7 | - 7,3 % | - 5,3 % |
| Chiffre d'affaires 1er semestre | 620,6 | 657,6 | - 5,6 % | - 3,4 % |
| Chiffre d'affaires 3 ^e trimestre | 319,9 | 332,6 | - 3,8 % | + 1,7 % |
| Chiffre d'affaires 4° trimestre | 307,7 | 297,7 | + 3,4 % | + 7,9 % |
| Chiffre d'affaires 2 nd semestre | 627,6 | 630,3 | - 0,4 % | + 4,7 % |
| Chiffre d'affaires année | 1 248,2 | 1 287,9 | - 3,1 % | + 0,6 % |
| Résultat opérationnel courant | 129,4 | 143,5 | - 9,8 % | - 3,2 % |
| Marge opérationnelle | 10,4 % | 11,1 % | - 0,7 point | |
| Investissements industriels comptabilisés | 75,3 | 89,0 | - 15,4 % | |
| en % des amortissements | 139 % | 160 % | | |

Marchés

Les industries de haute température (acier, production d'énergie, incinération, fonderie, ciment, pétrochimie, etc.), servies par les Réfractaires Monolithiques et certaines applications du Graphite & Carbone ont été affectées, au premier semestre 2013, par le recul de la production industrielle européenne et par le net ralentissement des nouveaux projets d'investissements. Une amélioration relative a été observée dans ces industries en deuxième partie d'année. Les applications de Graphite & Carbone liées à l'énergie mobile ont globalement fait preuve d'une bonne tenue. Le développement du pétrole non conventionnel s'est poursuivi aux États-Unis avec un bon niveau de demande en Solutions pour l'Exploitation Pétrolière, et en particulier, de proppants céramiques. L'activité Carbonates a bénéficié de l'orientation positive de la consommation courante et du rebond de la construction en Amérique du Nord. Dans ce secteur, une stabilisation a été observée en Europe. La production mondiale de papier d'impression et d'écriture a, quant à elle, enregistré un léger recul (voir branche Filtration & Additifs de Performance).

Faits industriels

Les investissements industriels engagés en 2012 se sont poursuivis en 2013, avec la fin de la construction de la nouvelle unité de carbone (doublement de la capacité de l'usine basée à Willebroek en Belgique). La nouvelle capacité de proppants construite à Wrens (Géorgie, États-Unis) au travers du rachat de PyraMax a, par ailleurs, été achevée, de même que la construction de l'usine de chaux au Brésil. L'offre du Groupe dans ce pays s'accroîtra ainsi avec un minéral dont la demande issue des secteurs de la sidérurgie, du papier, de la chimie, de l'environnement, de l'agriculture et de la construction est en nette croissance.

Ces nouvelles unités ont démarré en fin d'année 2013 et monteront progressivement en charge en 2014.

Résultats

À 1 248,2 millions d'euros pour l'année 2013, le chiffre d'affaires de la branche, en baisse de - 3,1 % par rapport à 2012, tient compte :

 d'un effet de change défavorable (- 58,6 millions d'euros soit - 4,6 %);

- d'un effet de périmètre positif (+ 11,7 millions d'euros soit + 0,9 %) correspondant à :
 - l'acquisition d'Arefcon b.v., installateur hollandais de réfractaires pour l'industrie pétrochimique; celle de 70 % du capital d'Indoporlen, leader indonésien de la fabrication et de l'installation de produits réfractaires (environ 15 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2012) ainsi que l'achat de Tokai Ceramics, producteur japonais de réfractaires monolithiques (environ 7 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2012). Ces opérations ont permis de consolider le positionnement géographique de l'activité Réfractaires Monolithiques,
 - la cessation d'activité de Calderys Venezuela, en fin d'année 2012.

À périmètre et changes comparables, le chiffre d'affaires est en très légère croissance (+ 0,6 %). Le dynamisme de l'activité Carbonates est confirmé, porté par la croissance de la construction en Amérique du Nord et par la résistance de la consommation courante. Cette activité a par ailleurs bénéficié de développements sectoriels et géographiques. Dans les activités industrielles, le recul des volumes, très marqué au 1er semestre 2013, s'est atténué en deuxième partie d'année, sur une base de comparaison devenue plus favorable. Ainsi, dans les Réfractaires Monolithiques, les ventes associées à des projets d'investissements ont lentement repris en fin d'année.

Le **résultat opérationnel courant**, à 129,4 millions d'euros, intègre les effets de change (- 10,5 millions d'euros) et de périmètre (+ 1,0 million d'euros).

À périmètre et changes comparables, la baisse du résultat opérationnel courant, liée à la perte de volumes dans les activités industrielles, a pu être atténuée par la performance de l'activité Carbonates et par les effets de plans d'économies. La branche a supporté le coût de lancement de la nouvelle division Solutions pour l'Exploitation Pétrolière avec le démarrage de la nouvelle usine américaine de proppants (PyraMax). L'augmentation du prix et du mix de produits a compensé celle des coûts variables.

Compte tenu de ces éléments, la **marge opérationnelle** de la branche a fait preuve d'une bonne résistance, à 10,4 %.

■ FILTRATION & ADDITIFS DE PERFORMANCE

(30 % du chiffre d'affaires consolidé)

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 | Variation courante | Variation à PCC |
|----------------------------------------------|---------|---------|--------------------|-----------------|
| Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre | 281,3 | 282,9 | - 0,5 % | - 2,7 % |
| Chiffre d'affaires 2 ^e trimestre | 292,5 | 289,8 | + 0,9 % | - 0,3 % |
| Chiffre d'affaires 1er semestre | 573,8 | 572,7 | + 0,2 % | - 1,5 % |
| Chiffre d'affaires 3º trimestre | 286,2 | 292,3 | - 2,1 % | + 0,3 % |
| Chiffre d'affaires 4º trimestre | 272,2 | 280,8 | - 3,1 % | + 0,2 % |
| Chiffre d'affaires 2 nd semestre | 558,4 | 573,1 | - 2,6 % | + 0,3 % |
| Chiffre d'affaires année | 1 132,2 | 1 145,8 | - 1,2 % | - 0,6 % |
| Résultat opérationnel courant | 159,1 | 136,2 | + 16,8 % | + 6,1 % |
| Marge opérationnelle | 14,1 % | 11,9 % | + 2,2 points | |
| Investissements industriels comptabilisés | 73,4 | 81,5 | - 9,9 % | |
| en % des amortissements | 88 % | 97 % | | |

Marchés

La branche Filtration & Additifs de Performance sert l'industrie agro-alimentaire ainsi qu'un grand nombre d'industries intermédiaires (plastiques, peintures, caoutchouc, catalyse, papier, produits pharmaceutiques, hygiène & beauté, etc.). Son activité est entraînée par l'évolution de la consommation courante (boissons, alimentation, magazines, etc.), ainsi que par la demande en biens d'équipement (notamment, l'automobile) et en construction (neuf et rénovation).

Tout au long de l'année 2013, la demande mondiale en biens de consommation courante a été bien orientée. La branche a également bénéficié de la reprise du secteur de la construction et de la très bonne tenue du secteur automobile en Amérique du Nord, alors que l'activité est restée à un niveau bas en Europe. La croissance du talc a été dynamique dans les pays matures, entraînée par le développement d'applications dans les polymères pour l'automobile. La production de papier d'impression et d'écriture (- 1,3 % au niveau mondial - Estimations RISI et Imerys) a poursuivi sa hausse dans les pays émergents, à un rythme toutefois plus modéré (+ 1,2 %), et sa contraction dans les pays matures (- 3,3 %). L'activité a mieux résisté en Amérique du Nord qu'en Europe, où de nouvelles rationalisations de capacité ont été engagées. Les segments des papiers de spécialité et applications pour emballage ont été globalement bien orientés.

Faits industriels

Les investissements industriels ont été alloués aux opérations de découverture minière habituelles ainsi qu'à la maintenance de l'outil

industriel afin d'améliorer son efficacité. Le Groupe a par ailleurs accru ses capacités afin de répondre au dynamisme de certains marchés.

Résultats

À 1 132,2 millions d'euros en 2013, le chiffre d'affaires de la branche est en baisse de - 1,2 % par rapport à la même période de 2012, impacté par un fort effet de change (- 26,2 millions d'euros soit - 2,3 %). L'effet de périmètre (+ 19,6 millions d'euros soit + 1,7 %) inclut l'acquisition d'Itatex au Brésil (consolidée depuis le 1er mai 2012) et celle des activités kaolin de Goonvean (novembre 2012). Les autorités britanniques de la concurrence ont définitivement approuvé ce projet le 10 octobre 2013 et le chiffre d'affaires réalisé par Goonvean depuis le 1er janvier 2013 est consolidé dans la branche Filtration & Additifs de Performance.

À périmètre et changes comparables, les ventes sont stables sur l'année 2013 (- 0,6 %), la moindre performance du papier ayant été compensée par la solidité de la demande dans les autres applications de la branche.

Le **résultat opérationnel courant**, à 159,1 millions d'euros, progresse de + 22,9 millions d'euros, dont + 14,3 millions d'euros d'effet de change. À périmètre et changes comparables, la hausse est de + 6,1 %. L'effet prix/mix de produits est solide, soutenu par la diversification de l'offre.

La marge opérationnelle progresse de + 2,2 points et s'établit à 14.1 %.

■ MATÉRIAUX CÉRAMIQUES

(19 % du chiffre d'affaires consolidé)

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 | Variation courante | Variation à PCC |
|----------------------------------------------|--------|--------|--------------------|-----------------|
| Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre | 188,8 | 199,1 | - 5,2 % | - 5,0 % |
| Chiffre d'affaires 2° trimestre | 180,2 | 199,1 | - 9,5 % | - 2,0 % |
| Chiffre d'affaires 1er semestre | 369,0 | 398,2 | - 7,3 % | - 3,5 % |
| Chiffre d'affaires 3e trimestre | 169,5 | 185,0 | - 8,3 % | + 2,6 % |
| Chiffre d'affaires 4º trimestre | 164,1 | 178,4 | - 8,0 % | + 5,0 % |
| Chiffre d'affaires 2 nd semestre | 333,6 | 363,4 | - 8,2 % | + 3,8 % |
| Chiffre d'affaires année | 702,6 | 761,6 | - 7,7 % | - 0,1 % |
| Résultat opérationnel courant | 160,0 | 163,3 | - 2,0 % | - 0,8 % |
| Marge opérationnelle | 22,8 % | 21,4 % | + 1,4 point | |
| Investissements industriels comptabilisés | 33,2 | 36,5 | - 9,0 % | |
| en % des amortissements | 83 % | 78 % | | |

Marchés

Dans les Matériaux de Construction en France, activité de fourniture de tuiles et accessoires de couverture en terre cuite, la bonne tenue du segment de la rénovation, qui constitue près des deux tiers des ventes, a partiellement compensé le nouveau recul de la construction neuve. La détérioration persistante des ventes de logements individuels au cours des 12 derniers mois se traduit en effet par une baisse de - 5,7 % des mises en chantier de maisons individuelles neuves (environ 156 700 unités lancées en 2013 selon le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Énergie).

La clémence des conditions climatiques de fin d'année a soutenu l'activité au second semestre. Dans ce contexte, les ventes de tuiles en terre cuite ont enregistré un recul limité de - 3 % en 2013 (source : estimation de la Fédération Française des Tuiles et Briques).

L'activité des **Minéraux pour Céramiques** a bénéficié de l'évolution de son positionnement géographique industriel et commercial dans les zones de croissance (Amérique du Sud, Moyen-Orient, Asie) et de la bonne tenue de la demande en Europe et aux États-Unis, où la diversification de l'offre se poursuit.

Faits industriels

Les investissements industriels ont été principalement dédiés à l'amélioration de l'efficacité de l'outil de production et au développement géographique de l'activité Minéraux pour Céramiques au Moyen-Orient et en Asie.

Résultats

Sur l'année 2013, le **chiffre d'affaires** de la branche, à 702,6 millions d'euros, est en recul de - 7,7 % par rapport à 2012. Cette évolution tient compte des éléments suivants :

- un effet de périmètre de 51,3 millions d'euros (- 6,7 %) traduisant la cession d'Imerys Structure rétroactive au 1^{er} mai 2013 (impact de - 52,2 millions d'euros). Cette opération a été conclue pour une valeur d'entreprise de 75 millions d'euros, fondée sur le chiffre d'affaires prévisionnel de l'année 2013;
- un effet de change de 7,3 millions d'euros (- 1,0 %), dans les Minéraux pour Céramiques.

À périmètre et changes comparables, le chiffre d'affaires de 2013 est stable par rapport à l'année précédente (- 0,1 %). La bonne résistance des Minéraux pour Céramiques a compensé le léger recul des ventes enregistré par l'activité Matériaux de Construction.

Le **résultat opérationnel courant** s'élève à 160,0 millions d'euros en 2013 (- 3,3 millions d'euros) et intègre un effet de périmètre de - 2,7 millions d'euros (cession d'Imerys Structure).

À périmètre et changes comparables, la baisse du résultat opérationnel courant de - 1,2 million d'euros (- 0,8 %) est imputable à la baisse des volumes.

Des actions de réduction de la production et des frais généraux ont été mises en œuvre dans l'ensemble de la branche. Le prix/mix de produits a couvert l'évolution des coûts variables (énergie, fret). En conséquence, la marge opérationnelle de la branche s'est élevée à 22,8 % en 2013.

■ MINÉRAUX DE HAUTE RÉSISTANCE

(17 % du chiffre d'affaires consolidé)

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 | Variation courante | Variation à PCC |
|---------------------------------------------|--------|--------|--------------------|-----------------|
| Chiffre d'affaires 1er trimestre | 162,5 | 188,2 | - 13,7 % | - 12,2 % |
| Chiffre d'affaires 2 ^e trimestre | 175,0 | 198,8 | - 12,0 % | - 9,8 % |
| Chiffre d'affaires 1er semestre | 337,5 | 387,0 | - 12,8 % | - 11,0 % |
| Chiffre d'affaires 3 ^e trimestre | 159,0 | 187,1 | - 15,0 % | - 9,2 % |
| Chiffre d'affaires 4 ^e trimestre | 157,3 | 169,7 | - 7,3 % | - 2,8 % |
| Chiffre d'affaires 2 nd semestre | 316,3 | 356,8 | - 11,3 % | - 6,1 % |
| Chiffre d'affaires année | 653,8 | 743,8 | - 12,1 % | - 8,6 % |
| Résultat opérationnel courant | 70,1 | 95,3 | - 26,4 % | - 27,8 % |
| Marge opérationnelle | 10,7 % | 12,8 % | - 2,1 points | |
| Investissements industriels comptabilisés | 61,1 | 49,6 | + 23,2 % | |
| en % des amortissements | 209 % | 189 % | | |

Marchés

L'activité de la branche, positionnée en amont de la chaîne de l'équipement industriel au travers des spécialités de **Minéraux Réfractaires** et **Minéraux Fondus**, a été affectée par le ralentissement de la plupart de ses marchés. Dans de nombreux pays matures, la production d'acier a baissé au cours des trois premiers trimestres par rapport à la même période de 2012 : l'environnement récessif en Europe a particulièrement pesé sur les secteurs industriels et de l'automobile. La demande a ralenti en Chine. La récente stabilisation de l'environnement économique en Europe s'est néanmoins traduite par un niveau d'activité plus ferme en fin d'année, comme en témoignent les immatriculations de véhicules dans cette zone au quatrième trimestre 2013, pour la première fois en hausse par rapport à l'année précédente.

Faits industriels

Les investissements industriels de développement ont été essentiellement alloués à la construction de l'usine d'alumine fondue à Bahreïn qui devrait comme prévu, monter en puissance tout au long de l'année 2014.

Résultats

À 653,8 millions d'euros en 2013, le **chiffre d'affaires** de la branche (- 12,1 % par rapport à 2012) prend en compte un effet de change défavorable de - 24,9 millions d'euros (- 3,3 %). L'effet de périmètre a été négligeable (- 0,1 %).

À périmètre et changes comparables, la baisse du chiffre d'affaires (- 8,6 %) reflète le fort recul de la demande dans les deux activités de la branche. L'effet prix/mix a été positif.

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration

Le résultat opérationnel courant de la branche est de 70,1 millions d'euros (incluant un effet de change de + 1,5 million d'euros). À périmètre et changes comparables, la baisse du résultat (- 27,8 %) est largement imputable à la forte baisse des volumes. Des plans d'économies ont été déployés en 2013 afin de s'adapter au fort recul de la demande. Le recentrage des activités chinoises de Minéraux Fondus s'est ainsi traduit par la fermeture de deux usines dans ce

pays. Au Venezuela, le projet d'arrêt de l'activité Minéraux Fondus a été lancé et les activités Minéraux Réfractaires ont été réorganisées en Afrique du Sud. Aux États-Unis, les capacités de production des Minéraux Réfractaires ont été contraintes par des opérations de maintenance lourde.

Dans cet environnement difficile, la marge opérationnelle de la branche s'élève à 10,7 % (12,8 % en 2012).

2.1.4 PERSPECTIVES 2014

Le début de l'année 2014 s'inscrit dans la continuité des tendances observées en fin d'année 2013. Le second semestre avait été marqué, pour le Groupe, par la stabilisation des niveaux d'activité en Europe, alors que l'environnement était resté porteur en Amérique du Nord.

Grâce à des ressources financières renforcées, Imerys envisage avec confiance la poursuite de sa stratégie 2012-2016. Les projets récemment démarrés, ainsi que PyraMax (nouvelle usine de proppants aux États-Unis), contribueront au chiffre d'affaires dès 2014. Le Groupe engagera par ailleurs de nouveaux investissements

de croissance dans le respect de ses critères habituels de rentabilité. Les programmes de R&D et d'innovation seront poursuivis.

Dans ce contexte, Imerys maintiendra une gestion rigoureuse de ses coûts et du cash flow.

Par ailleurs, l'offre publique d'achat sur la totalité des actions en circulation d'AMCOL annoncée le 12 février 2014 sera lancée par Imerys dans les dix jours ouvrés. La clôture de cette opération pourrait intervenir dans le courant du 1er semestre 2014 (!).

2.1.5 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ EN 2013

La Société réalise, en 2013, un bénéfice net de 49,1 millions d'euros, en baisse de - 11,3 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

La perte d'exploitation s'établit à - 51,0 millions d'euros, soit une variation de - 0,5 million d'euros par rapport à l'exercice 2012. Cette évolution résulte d'une diminution des charges d'exploitation de 0,3 million d'euros pour passer à - 77,5 millions d'euros. Elle s'explique principalement par la baisse de - 9,9 millions d'euros des achats et services extérieurs du fait de la baisse des services extérieurs liés aux projets d'acquisition et à la gestion des branches. Les charges de personnel augmentent de 8,8 millions d'euros, impactées par la charge relative aux attributions gratuites d'actions. Les impôts et taxes augmentent de 1,2 million d'euros. Parallèlement, les produits d'exploitation diminuent de - 0,8 million d'euros, à 26,4 millions d'euros principalement du fait d'une baisse des services refacturés aux filiales.

Le résultat financier s'établit à 68,5 millions d'euros en 2013 contre 72,5 millions d'euros en 2012. La Société a perçu 121,4 millions d'euros de dividendes en 2013, en hausse de 3,1 millions d'euros par rapport à 2012. Par ailleurs, la Société a enregistré en 2013 un gain net de change de + 10,9 millions d'euros contre une perte nette de - 36,9 millions d'euros en 2012. Parallèlement, des provisions nettes pour risque de change sont reprises en 2013 pour + 11,8 millions d'euros contre des reprises pour + 40,4 millions d'euros en 2012. Les impacts de change nets des provisions sont donc de + 22,7 millions d'euros en 2013 contre + 3,5 millions d'euros en 2012. Les charges financières nettes diminuent de + 10,1 millions d'euros suite à des modifications du portefeuille des ressources financières du Groupe qui a fait baisser le taux d'intérêt moyen sur l'année 2013. Hors change, les dotations de dépréciations et provisions financières se montent à - 24,5 millions d'euros en 2013 contre des reprises pour + 11,8 millions d'euros en 2012. Ces dotations nettes en 2013 concernent une provision pour dépréciation de titres de - 12,9 millions

d'euros, une provision pour dépréciation de prêts de - 8,1 millions d'euros, une dotation de - 2,6 millions d'euros pour la provision sur instruments financiers et une dernière provision pour - 0,9 million pour différents coûts de gestion financière courante.

Il est ici rappelé qu'en application de la procédure de gestion des risques en vigueur au sein du Groupe, la Société met en œuvre des instruments financiers à terme ou optionnels pour se couvrir contre les risques inhérents aux variations de taux de change, d'intérêt et de prix de l'énergie.

Le résultat courant s'établit à + 17,5 millions d'euros en 2013 contre + 21,9 millions d'euros en 2012.

Le résultat exceptionnel s'élevait à + 2,7 millions d'euros en 2012 ; pour l'exercice 2013, il s'établit à - 3,3 millions d'euros.

Au titre de l'exercice 2013, Imerys SA a comptabilisé un produit d'impôt de + 35,0 millions d'euros, résultant de l'intégration fiscale de sociétés françaises dont Imerys SA est la tête de groupe.

Les dettes financières d'Imerys SA augmentent de 251,5 millions d'euros en 2013.

Les participations nettes diminuent de 13,0 millions d'euros en 2013 suite à la constitution d'une provision sur les titres de la société Mircal Asia pour 12,9 millions d'euros.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 29 avril 2014 le versement d'un dividende de 1,60 euro par action. La mise en paiement interviendrait à compter du 13 mai 2014 pour un montant total d'environ 122,0 millions d'euros, représentant 40,1 % du résultat courant net consolidé, part du Groupe (concernant la proposition d'affectation de résultat, voir note 34 aux états financiers sociaux et paragraphe 8.1.1 du chapitre 8 du présent Document de Référence).

Au 31 décembre 2013, la dette financière de la Société était composée des éléments suivants :

| (en milliers d'euros) | Montant | Échéance à moins d'1 an | Échéance de 1 à 5 ans | Échéance supérieure à 5 ans |
|-----------------------------|-----------|----------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| Dettes financières | 2 440 043 | 1 566 939 | 524 735 | 348 369 |
| Autres dettes | 20 942 | 20 942 | - | - |
| Produits constatés d'avance | - | - | - | - |
| Écarts de conversion passif | 15 754 | 15 754 | - | - |
| Total | 2 476 739 | 1 603 635 | 524 735 | 348 369 |

■ INVENTAIRE DES TITRES DE PARTICIPATION ET DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Concernant les filiales et participations au 31 décembre 2013, voir note 35 aux états financiers sociaux.

Concernant les valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2013, voir note 18 aux états financiers sociaux,

■ INFORMATIONS SUR LE CAPITAL ET LES DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES RÉALISÉES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Pour les renseignements concernant le capital au 31 décembre 2013, voir notes 19 et 29 aux états financiers sociaux, ainsi que le paragraphe 7.3.1 du chapitre 7 du Document de Référence.

Au 31 décembre 2013, la répartition du capital de la Société s'établissait comme suit :

| | Nombre d'actions | % d'intérêt | % des droits de vote (1) 71,63 % | |
|---------------------------|------------------|-------------|----------------------------------|--|
| Belgian Securities BV (2) | 42 851 473 | 56,21 % | | |
| Salariés du Groupe | 159 082 | 0,21 % | 0,27 % | |
| Autodétention (3) | 100 137 | 0,13 % | 0,08 % | |
| Public | 33 127 572 | 43,45 % | 28,02 % | |
| Total au 31 décembre 2013 | 76 238 264 | 100,00 % | 100,00 % | |

- (1) Total des droits de vote théoriques : 119 643 619.
- (2) Filiale à 100 % de Groupe Bruxelles Lambert.
- (3) Sont exclues 20 000 actions négociées le 30 décembre 2013 et livrées le 3 janvier 2014.

Le 12 décembre 2013, le Conseil d'Administration a, dans le cadre des programmes de rachat d'actions autorisés par les Assemblées Générales des 26 avril 2012 et 25 avril 2013, et conformément à l'autorisation qui lui avait été donnée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013, procédé à l'annulation de 43 724 actions autodétenues, directement acquises sur le marché par la Société et affectées en totalité à l'objectif d'annulation. Cette annulation d'actions a conduit à une réduction du capital de la Société d'un montant nominal de 87 448 euros.

Le 10 janvier 2014, le Président-Directeur Général, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par le Conseil d'Administration

en sa séance du 12 décembre 2013, a constaté que le 31 décembre 2013, le capital social avait été augmenté d'un montant nominal de 1 826 884 euros suite à la levée au cours de l'exercice 2013 de 913 442 options de souscription d'actions et de la création, en conséquence, d'un nombre équivalent de nouvelles actions Imerys.

Par ailleurs, la Société a enregistré dans ses comptes au 31 décembre 2013, 120 137 actions propres affectées aux plans d'attribution d'actions gratuites conditionnelles au prix moyen unitaire de 57,87 euros, dont 20 000 actions ont été négociées le 30 décembre 2013 et livrées le 3 janvier 2014.

Le montant des dividendes versés au cours des trois derniers exercices a été égal à :

| | 2013 Au titre de l'exercice 2012 | 2012 Au titre de l'exercice 2011 | 2011 Au titre de l'exercice 2010 |
|---------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Dividende brut par action | 1,55 € | 1,50 € | 1,20 € |
| Dividende net par action | 1,55 € | 1,50 € | 1,20 € |
| Distribution nette totale | 117,0 M€ | 112,8 M€ | 90,6 M€ |

Pour plus de détails concernant la politique d'Imerys en matière de distribution de dividendes, voir section 7.6 du chapitre 7 du Document de Référence.

■ CAPITAL, AUTRES TITRES, RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| Nature des indications (en euros) | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|--------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------|-------------|-------------|-------------|
| I - Capital et autres titres à la fin de l'exercice | | | | | |
| Capital social | 152 476 528 | 150 737 092 | 150 285 032 | 150 948 310 | 150 778 992 |
| Nombre d'actions ordinaires à la fin de l'exercice | 76 238 264 | 75 368 546 | 75 142 516 | 75 474 155 | 75 389 496 |
| Nominal par action | 2€ | 2 € | 2€ | 2 € | 2 € |
| Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes | - | - | - | - | - |
| Nombre maximal d'actions ordinaires potentielles | | | | | |
| par exercice d'options | 3 090 546 | 4 102 831 | 4 202 766 | 4 170 563 | 3 953 269 |
| II - Opérations et résultat de l'exercice | | | | | |
| Chiffre d'affaires hors taxes | 25 308 126 | 26 555 498 | 23 102 369 | 18 874 414 | 19 196 891 |
| Résultat avant impôts, participation des salariés, | | | | | |
| amortissements et provisions | 32 340 859 | - 27 397 535 | 1 016 776 | 19 302 242 | 83 085 219 |
| Impôts sur les bénéfices | 34 950 441 | 35 839 607 | 49 412 228 | 22 793 593 | 30 755 302 |
| Participation des salariés due au titre de l'exercice | - | - | - | - | - |
| Résultat après impôts, participation des salariés, | | | | | |
| amortissements et provisions | 49 138 878 | 60 415 360 | 9 643 394 | 83 645 325 | 71 934 964 |
| Résultat distribué (hors précompte) | 116 955 803 | 112 763 769 | 90 597 541 | 75 505 458 | 62 787 810 |
| III - Résultat par action (1) | | | | | |
| Résultat après impôts, participation des salariés | | | | | |
| et avant amortissements et provisions | 0,88 | 0,11 | 0,67 | 0,56 | 1,51 |
| Résultat après impôts, participation des salariés, | | | | | |
| amortissements et provisions | 0,64 | 0,80 | 0,13 | 1,11 | 0,95 |
| Dividende net attribué à chaque action | 1,60 (2) | 1,55 | 1,50 | 1,20 | 1,00 |
| IV - Personnel | | | | | |
| Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice | 141,00 | 152,83 | 140,75 | 124,25 | 125,58 |
| Montant de la masse salariale de l'exercice | 14 822 200 | 15 320 203 | 15 625 401 | 13 459 710 | 11 839 442 |
| Montant des sommes versées au titre des charges sociales | | | | | |
| de l'exercice | 23 796 038 | 14 454 558 | 12 131 203 | 12 339 268 | 7 335 249 |
| dont intéressement | 990 000 | 1 063 000 | 1 315 100 | 918 072 | 356 971 |

⁽¹⁾ Sur la base du nombre d'actions à la fin de chaque exercice.

AUTRES INFORMATIONS

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice 2013

■ ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2013

Le 31 janvier 2014, Imerys a conclu la cession de quatre sites industriels de carbonate de calcium au groupe suisse Omya. Dédiées au marché du papier, ces usines sont situées en France (Sainte-Croix de Mareuil), en Suède (Köping), en Italie (Massa) et aux États-Unis (Kimberly). Elles ont réalisé, en 2012, un chiffre d'affaires global d'environ 75 millions d'euros. Les critères de valorisation de cette opération sont comparables à ceux appliqués par Imerys lors de transactions récentes.

Le 12 février 2014, Imerys et AMCOL International Corporation, société américaine basée dans l'Illinois et cotée à la Bourse de New York, ont annoncé avoir conclu un accord définitif de fusion, unanimement approuvé par leurs Conseils d'Administration respectifs. Au terme de

cet accord, Imerys propose d'acquérir toutes les actions d'AMCOL à un prix, payable en numéraire, de 41 dollars américains par action. Sur cette base, la valeur d'AMCOL est estimée à environ 1,6 milliard de dollars américains, incluant sa dette financière nette. Avec un chiffre d'affaires de plus d'un milliard de dollars américains en 2013, AMCOL est un acteur de premier plan dans le domaine des minéraux et matériaux de spécialité. Présent dans 26 pays, AMCOL est en particulier fortement implanté aux États-Unis. L'opération renforcerait l'offre d'Imerys en solutions minérales sur des marchés diversifiés et porteurs. Cette opération, qui s'inscrit pleinement dans la stratégie de croissance du Groupe, devrait être contributive au résultat courant net par action dès la première année pleine de consolidation, en 2015 (voir communiqué de presse du 12 février 2014).

■ PERSPECTIVES 2014

En 2014, la Société poursuivra son activité de holding et, notamment, de prestations de services à l'égard de ses filiales et continuera de gérer les risques financiers pour l'ensemble du Groupe.

⁽²⁾ Proposition soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 29 avril 2014.

■ DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS DANS LE CADRE DE LA "LOI DE MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE" DU 4 AOÛT 2008 (DITE LOI "LME")

En application de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, le montant des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance se présente comme suit :

Dettes à la clôture de l'exercice 2013

| (en milliers d'euros) | Total | < 30 jours | de 31 à 60 jours | > 61 jours |
|---------------------------|-------|------------|------------------|------------|
| Fournisseurs Groupe | 2 254 | 1 726 | 180 | 348 |
| Fournisseurs hors Groupe | 3 665 | 2 165 | 982 | 518 |
| Total dettes fournisseurs | 5 919 | 3 891 | 1 162 | 866 |

Dettes à la clôture de l'exercice 2012

| (en milliers d'euros) | Total | < 30 jours | de 31 à 60 jours | > 61 jours |
|---------------------------|-------|------------|------------------|------------|
| Fournisseurs Groupe | 3 210 | 3 158 | 48 | 4 |
| Fournisseurs hors Groupe | 3 140 | 2 792 | 293 | 55 |
| Total dettes fournisseurs | 6 350 | 5 950 | 341 | 59 |

Sont incorporées au présent Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, les informations détaillées dans les chapitres suivants du présent Document de Référence, notamment :

- Informations sociales et environnementales; engagements sociétaux en faveur du Développement Durable (chapitre 5 Développement Durable);
- Activités en matière de Recherche & Développement (chapitre 1 Présentation du Groupe);
- Prise de contrôle et de participation (chapitre 1 Présentation du Groupe et chapitre 6 États Financiers);
- Composition et fonctionnement du Conseil d'Administration; liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux; montant des rémunérations et avantages des mandataires sociaux, options de souscription d'actions et actions gratuites; opérations réalisées sur les titres de la Société par les mandataires sociaux (chapitre 3 - Gouvernement d'Entreprise);
- Principaux risques et incertitudes (chapitre 4 Facteurs de risques et contrôle interne et chapitre 6 États financiers);
- Liste des principales filiales et participations (chapitre 6 États financiers) ;
- Utilisation des instruments financiers (chapitre 6 États financiers) ;
- Renseignements sur le capital social (y inclus la participation des salariés au capital de la Société; tableau résumé des autorisations financières existantes et programmes de rachats d'actions) et éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (chapitre 7 Informations Complémentaires).

2.2 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG et Autres 1/2, place des Saisons 92400 Courbevoie Paris-La Défense 1

S.A.S. à capital variable Commissaire aux comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles Deloitte & Associés 185, avenue Charles-de-Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

S.A. au capital de € 1.723.040 Commissaire aux comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles

2.2.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société IMERYS, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 « Changements obligatoires » de l'annexe des états financiers consolidés et notamment les impacts liés à l'application des amendements de la norme IAS 19 «Avantages du personnel», et sur la note 2.2 « Changements volontaires » relative à la modification de la présentation en annexe de l'information par secteur.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

■ Votre Société procède annuellement à des tests de perte de valeur des goodwills et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 4.9, 4.13 et 19 aux états financiers consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les hypothèses utilisées et à vérifier que les notes 4.9, 4.13 et 19 aux états financiers consolidés donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Rapports des Commissaires aux comptes

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 18 mars 2014

Les Commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Roch VARON

Deloitte & Associés

Arnaud de PLANTA

2.2.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société IMERYS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation sont évalués en tenant compte non seulement de la quote-part de la situation nette qu'ils représentent, mais également des perspectives de rentabilité future comme indiqué dans la note des principes et méthodes comptables de l'annexe sur les immobilisations financières.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par votre Société. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, la sincérité et l'exactitude de ces informations appellent de notre part l'observation suivante :

Comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations représentent les rémunérations et avantages versés par le groupe Imerys et les sociétés contrôlant votre Société aux mandataires sociaux concernés au titre des mandats, fonctions ou missions exercés, au sein, ou pour le compte du groupe Imerys. Elles n'incluent donc pas ceux versés au titre des autres mandats, fonctions ou missions.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 18 mars 2014

Les Commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Roch VARON

Deloitte & Associés

Arnaud de PLANTA

2.2.3 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires.

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Régime de retraite à cotisations définies :

Personne concernée : M. Gilles Michel, Président-Directeur Général et Administrateur.

Ce régime, dont la gestion est confiée à une compagnie d'assurances externe, prévoit une cotisation de 8 % de la rémunération des bénéficiaires éligibles, plafonnée à 8 PASS, alimentée conjointement par le bénéficiaire, à hauteur de 3 %, et par la Société, à hauteur de 5 %; les droits acquis viennent, le cas échéant, s'imputer sur les plafonds de retraite garantis au titre du régime collectif de retraite à prestations définies. Les cotisations obligatoires peuvent être complétées par des cotisations libres et facultatives.

Ce régime de retraite bénéficie à M. Gilles Michel, Président-Directeur Général et Administrateur.

Le montant des cotisations versées à ce titre par votre Société au cours de l'exercice 2013 s'élève à 14.812,80 euros.

Garantie sociale des chefs d'entreprise :

M. Gilles Michel bénéficie, en qualité de mandataire social, de la garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprise souscrite par votre Société.

Le montant des cotisations versées à ce titre par votre Société au cours de l'exercice 2013 s'élève à 12.015,03 euros.

Régime collectif de retraite à prestations définies mis en place par la Société en 1985 et les modifications apportées à ce régime :

Ce régime de retraite bénéficie à M. Gilles Michel, Président-Directeur Général et Administrateur.

Ce régime prévoit le versement d'une rente viagère :

- dont le montant annuel total (après prise en compte des pensions issues des régimes de retraite obligatoires et complémentaires y inclus le régime de retraite à cotisations définies mentionné ci-avant) de 60 % du salaire de référence du bénéficiaire, ce salaire étant limité à 30 fois le Plafond Annuel de la Sécurité Sociale;
- sous réserve d'un plafond de versement égal au maximum à 25 % de la rémunération de référence plafonnée ;
- avec faculté de réversion du montant de la rente au(x) conjoint(s) survivant(s), au prorata du temps d'union.

Le salaire de référence à prendre en compte est la moyenne des deux dernières années de rémunération du bénéficiaire (fixe et variable).

Le montant global de l'engagement estimé pour M. Gilles Michel s'élève à 2.140 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

Indemnité de rupture au bénéfice de M. Gilles Michel

Une indemnité de rupture serait due dans le cas où il serait mis fin au mandat social de M. Gilles Michel à l'initiative de la Société ou en cas de départ contraint lié à un changement de contrôle ou de stratégie.

Le montant de cette indemnité serait calculé sur la base de deux années maximales de rémunération (fixe et variable) et soumise à condition de performance appréciée sur la base de réalisation d'objectifs économiques et financiers des trois derniers exercices.

Aucune indemnité ne serait due en cas de départ volontaire de M. Gilles Michel ou s'il avait la possibilité de faire valoir ses droits à la retraite à brève échéance.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 18 mars 2014

Les Commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Roch VARON

Deloitte & Associés

Arnaud de PLANTA

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

| 3.1 | CONSEIL | . D'ADMINISTRATION | 74 |
|-----|------------------|---------------------------------------------------------------------|-----|
| | 3.1.1 Por | uvoirs | 74 |
| | 3.1.2 Co | mposition | 75 |
| | | ormations et renseignements sur les Administrateurs | 77 |
| | | nctionnement | 85 |
| | 3.1.5 La | mise en œuvre des meilleures pratiques de Gouvernement d'Entreprise | 86 |
| 3.2 | DIRECTION | ON GÉNÉRALE | 94 |
| | 3.2.1 Co | mposition | 94 |
| | 3.2.2 Por | uvoirs | 94 |
| | 3.2.3 Co | mité Exécutif | 94 |
| 3.3 | RÉMUNÉ | RATIONS | 96 |
| | 3.3.1 Co | nseil d'Administration | 96 |
| | 3.3.2 Dir | ection Générale | 97 |
| 3.4 | OPTIONS | DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS | 100 |
| | 3.4.1 Pla | ins d'options en vigueur | 100 |
| | 3.4.2 Op | tions de performance attribuées par la Société | |
| | às | on Président-Directeur Général | 101 |
| | 3.4.3 Dé | tails des plans d'options en vigueur | 102 |
| 3.5 | ACTIONS | G GRATUITES | 104 |
| | 3.5.1 Pla | ns d'actions gratuites conditionnelles en vigueur | 104 |
| | 3.5.2 Ac | tions gratuites conditionnelles attribuées en 2013 par la Société | |
| | às | on Président-Directeur Général | 105 |
| 3.6 | | ONS SPÉCIFIQUES ET RESTRICTIONS APPLICABLES | |
| | AUX ATT | RIBUTIONS AU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL | 106 |
| 3.7 | | CTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX | |
| | SUR LES | S TITRES DE LA SOCIÉTÉ | 107 |

Depuis le 3 mai 2005, la Société est organisée en Société Anonyme à Conseil d'Administration. Le 28 avril 2011, le Conseil d'Administration a opté pour la réunion des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général et a désigné M. Gilles Michel pour les exercer. Le Conseil a également désigné en son sein un Vice-Président, M. Aimery Langlois Meurinne. Cette structure de gouvernance, adoptée par une très grande majorité des sociétés cotées françaises à Conseil d'Administration, permet de simplifier le fonctionnement de la gestion opérationnelle de la Société en vue d'en accroître encore l'efficacité, tout en tenant compte de la présence d'actionnaires de contrôle au capital de la Société ainsi que de la

poursuite de l'application par la Société des meilleurs principes de Gouvernement d'Entreprise.

La Société se conforme aux réglementations françaises en matière de Gouvernement d'Entreprise auxquelles elle est soumise. Le Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, mis à jour pour la dernière fois en juin 2013, est celui auquel se réfère Imerys pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006 (ce code est disponible sur le site Internet de la Société : www.imerys.com, rubrique "Le Groupe/Gouvernance").

3.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.1.1 POUVOIRS

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration :

- nomme et, le cas échéant révoque, le Président-Directeur Général ou, en cas de dissociation des fonctions, le Président du Conseil et le Directeur Général ainsi que, le cas échéant et sur la proposition de ce dernier, un ou plusieurs Directeur(s) Général (aux) délégué(s); il fixe les éléments de leur rémunération; et
- exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par la Direction Générale.

À l'effet de ce contrôle et conformément à l'article 16 des statuts :

- le Conseil d'Administration opère, à toute époque de l'année, les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns. Il peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission;
- la Direction Générale présente périodiquement au Conseil un rapport sur l'état et la marche des affaires sociales, établi dans les conditions demandées par le Conseil. Il inclut la présentation des comptes trimestriels et semestriels du Groupe;
- dans le délai de trois mois après la clôture de l'exercice social, la Direction Générale présente au Conseil, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes annuels de la Société et les comptes consolidés du Groupe, ainsi que son rapport d'activité pour l'exercice clos. Le Conseil arrête ces comptes ainsi que les termes de son Rapport de Gestion qui sera présenté à l'Assemblée Générale annuelle:
- la Direction Générale soumet au Conseil d'Administration ses objectifs annuels d'exploitation pour l'année à venir et, périodiquement, ses projets stratégiques à long terme.

En outre, en application des dispositions de la Charte Intérieure du Conseil d'Administration, le Conseil examine et approuve préalablement à leur mise en œuvre par la Direction Générale dans le cadre des pouvoirs généraux qui lui sont reconnus par la loi :

 les orientations stratégiques de la Société et du Groupe ainsi que toutes opérations susceptibles d'influencer significativement ces orientations; il procède en outre à l'examen périodique du plan, établi ou révisé par la Direction Générale, de la stratégie à long terme du Groupe (plan pluriannuel);

- les opérations susceptibles de modifier significativement l'objet ou le périmètre d'activité de la Société et du Groupe, notamment :
 - les opérations de prise de participation, d'investissement, d'acquisition ou de disposition de valeurs mobilières ou de tout autre élément d'actif immobilisé (ainsi que toute opération économiquement assimilable, notamment l'apport ou l'échange) d'un montant supérieur, par opération, à 75 millions d'euros, ou sa contre-valeur en toute autre devise,
 - les accords commerciaux ou industriels significatifs qui engageraient l'avenir à long terme de la Société ou du Groupe,
 - toute opération de financement d'un montant susceptible de modifier substantiellement la structure financière du Groupe;
- le cas échéant, la répartition proposée par le Directeur Général des tâches de Direction entre les différents Directeurs Généraux délégués;
- plus généralement, tout engagement pris par la Société ou le Groupe et constitutif d'une convention réglementée, conformément à la loi.

Enfin, le Conseil d'Administration consent des délégations éventuelles spécifiques de ses pouvoirs à la Direction Générale, dans les limites et conditions fixées par la loi, en vue :

- de l'octroi de garanties personnelles (telles que cautions et avals de tiers) par la Société, ou de sûretés sur ses actifs, dans la limite d'un montant global en principal fixé annuellement;
- de procéder, en vertu des autorisations conférées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration, au rachat par la Société de ses propres actions ou à certaines opérations d'augmentation de capital;
- de réaliser des émissions d'obligations ordinaires, en une ou plusieurs fois.

3.1.2 COMPOSITION

Le Conseil d'Administration est actuellement composé de quinze membres. Leur mandat est d'une durée de trois ans, le renouvellement du Conseil d'Administration intervenant à raison, en principe, d'un tiers tous les ans.

La composition du Conseil d'Administration est conçue pour faire bénéficier le Groupe de l'expérience professionnelle diversifiée et internationale de ses membres et associer à la définition de la stratégie du Groupe, et à sa mise en œuvre, les représentants des actionnaires de contrôle d'Imerys.

Le Conseil d'Administration ne comporte pas à ce jour d'Administrateur élu par les salariés, ni d'Administrateur représentant les salariés actionnaires. Néanmoins, les représentants du Comité d'Entreprise assistent avec voix consultative à toutes les séances du Conseil d'Administration.

■ CHANGEMENTS INTERVENUS EN 2013

Les actionnaires de la Société réunis en Assemblée Générale Mixte le 25 avril 2013 ont décidé de :

- renouveler les mandats d'Administrateurs de Madame Fatine Layt et de MM. lan Gallienne, Robert Peugeot, Olivier Pirotte et Amaury de Seze pour une nouvelle période de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2016 à statuer sur les comptes de l'exercice 2015;
- nommer, pour une durée de 2 ans, Madame Marie-Françoise Walbaum en qualité de nouvel Administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2015 à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Les mandats d'Administrateur de MM. Jean Monville et Pierre-Jean Sivignon, arrivant à échéance, et ces derniers n'ayant pas sollicité leur renouvellement, le Conseil, lors de sa réunion du 13 février 2013, a pris acte de la fin de leur mandat et décidé de ne pas proposer de nouvelles candidatures pour leur succéder.

Enfin, le mandat de M. Jacques Drijard a expiré de plein droit à l'issue de l'Assemblée Générale du 25 avril 2013, compte tenu de son âge et en application de l'article 12 des statuts.

■ COMPOSITION

À la date du présent Document de Référence, la composition du Conseil d'Administration est la suivante :

| Nom | Âge | Nationalité | Fonction | Date de 1 ^{re} nomination | Année de renouvellement du mandat exercé (1) | Nombre d'actions détenues | Membre indépendant |
|------------------------------|--------|-------------------|-----------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------|
| Gilles Michel | 58 ans | Française | Président-Directeur Général | 03/11/2010 | 2015 | 600 | Non (2) |
| Aimery Langlois-Meurinne | 70 ans | Française | Vice-Président | 22/09/1987 | 2014 | 60 000 | Non (3) |
| Gérard Buffière | 68 ans | Française | Administrateur | 03/05/2005 | 2014 | 105 000 | Non (4) |
| Aldo Cardoso | 58 ans | Française | Administrateur | 03/05/2005 | 2014 | 1 680 | Oui |
| lan Gallienne | 43 ans | Française | Administrateur | 29/04/2010 | 2016 | 600 | Non (3) |
| Marion Guillou | 59 ans | Française | Administrateur | 01/09/2012 | 2014 | 600 | Oui |
| Fatine Layt | 46 ans | Française | Administrateur | 29/04/2010 | 2016 | 600 | Oui |
| Xavier Le Clef | 37 ans | Belge | Administrateur | 26/04/2012 | 2015 | 720 | Non (3) |
| Jocelyn Lefebvre | 56 ans | Franco-Canadienne | Administrateur | 16/06/1994 | 2015 | 1 080 | Non (3) |
| Arielle Malard de Rothschild | 50 ans | Française | Administrateur | 28/04/2011 | 2014 | 600 | Oui |
| Robert Peugeot | 63 ans | Française | Administrateur | 04/11/2002 | 2016 | 704 | Oui |
| Olivier Pirotte | 47 ans | Belge | Administrateur | 29/04/2010 | 2016 | 600 | Non (3) |
| Amaury de Seze | 67 ans | Française | Administrateur | 30/07/2008 | 2016 | 8 016 | Non (3) |
| Jacques Veyrat | 51 ans | Française | Administrateur | 03/05/2005 | 2014 | 600 | Oui |
| Marie-Françoise Walbaum | 64 ans | Française | Administrateur | 25/04/2013 | 2015 | 600 | Oui |
| Total des membres : 15 | | | | | | 182 000 ⁽⁵⁾ | 7 |

- (1) La date exacte de renouvellement sera celle de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de la Société de l'exercice précédent.
- (2) Président-Directeur Général de la Société.
- (3) Administrateur représentant un actionnaire majoritaire de la Société.
- (4) Ancien dirigeant de la Société.
- (5) Soit 0,24 % du capital et 0,29 % des droits de vote au 31 décembre 2013.

Le nombre minimum d'actions requis pour être membre du Conseil d'Administration est statutairement fixé à 100. La Charte Intérieure du Conseil a porté ce chiffre à 600 actions, à acquérir par chaque Administrateur dans l'année qui suit sa nomination. Il est à cet égard utile de rappeler que les groupes actionnaires de contrôle de la Société, représentés au Conseil par 6 membres, détenaient ensemble au 31 décembre 2013 : 42 851 473 actions (voir paragraphe 7.3.1 du chapitre 7 du Document de Référence).

En vertu des dispositions statutaires, les fonctions d'Administrateur prennent fin de plein droit le jour de l'Assemblée Générale suivant la date à laquelle le titulaire a atteint l'âge de 70 ans ; celles de Président et de Vice-Président(s) prennent fin de plein droit à l'issue de la plus prochaine réunion du Conseil d'Administration suivant le dépassement de l'âge de 70 ans.

À la date du présent Document de Référence : la proportion de femmes au sein du Conseil d'Administration (4 sur 15) atteint 26,66 % ; 3 membres du Conseil d'Administration ne sont pas de nationalité uniquement française et 7 sont reconnus comme "indépendants". Cette proportion de membres indépendants dans la composition du Conseil d'Administration (7 sur 15) est supérieure à celle du tiers recommandée par le Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF pour les sociétés pourvues d'actionnaires de contrôle.

La définition d'indépendance retenue par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 3 mai 2005, sur proposition de son Comité des Nominations et des Rémunérations, et confirmée depuis lors chaque année, prévoit : "l'absence de relation du membre du Conseil d'Administration avec Imerys, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement".

Conformément aux recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, le Conseil a tenu à rappeler dans sa Charte Intérieure que les critères d'application ainsi retenus (*) n'étaient ni exclusifs de la qualité d'indépendance si l'un d'entre eux n'était pas rempli, ni nécessairement suffisants pour se voir conférer cette qualité. L'indépendance d'un membre doit en effet être appréciée en fonction de sa situation particulière personnelle ou de celle de la Société, eu égard à son actionnariat ou pour tout autre motif.

■ CHANGEMENTS ENVISAGÉS EN 2014

Après examen et avis rendu par le Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil proposera à l'Assemblée Générale du 29 avril 2014 de :

renouveler les mandats d'Administrateurs de Mesdames Marion
 Guillou et Arielle Malard de Rothschild ainsi que de Messieurs

Gérard Buffière et Aldo Cardoso pour une nouvelle période de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2017 à statuer sur les comptes de l'exercice 2016 (il est précisé que, compte tenu de son âge et en application de l'article 12 des statuts, le mandat de M. Gérard Buffière expirera de plein droit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2015 à statuer sur les comptes de l'exercice 2014);

nommer, pour une durée de 3 ans, MM. Paul Desmarais III et Arnaud Laviolette en qualité de nouveaux Administrateurs, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2017 à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

Le mandat d'Administrateur de M. Jacques Veyrat arrivant à échéance, et ce dernier n'ayant pas sollicité son renouvellement, le Conseil, lors de sa réunion du 13 février 2014, a décidé en conséquence de ne pas proposer son renouvellement à l'Assemblée.

Enfin, il est rappelé que le mandat de M. Aimery Langlois-Meurinne expirera de plein droit à l'issue de l'Assemblée Générale du 25 avril 2013, compte tenu de son âge et en application de l'article 12 des statuts.

Conformément aux principes retenus par la Société quant à la qualification d'indépendance de ses Administrateurs, et après examen de la situation personnelle de chacun des Administrateurs, en particulier ceux dont le renouvellement ou la nomination sont proposés, le Conseil, sur la proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations, a reconnu cette qualité à Mesdames Marion Guillou et Arielle Malard de Rothschild ainsi qu'à M. Aldo Cardoso et ne l'a pas reconnue à M. Gérard Buffière, ancien dirigeant de la Société, ni à MM. Paul Desmarais III et Arnaud Laviolette, en tant que représentants d'actionnaires de contrôle de la Société.

À cette occasion, le Conseil d'Administration a précisé que M. Robert Peugeot, dont la durée du mandat viendra à excéder 12 ans en cours d'année, conservera néanmoins sa qualité d'Administrateur indépendant. En effet, le Conseil a estimé que l'ancienneté de son mandat n'était pas susceptible d'affecter son objectivité ni sa liberté de jugement dont il n'a cessé de faire preuve tout au long de ces années tant au sein du Conseil que de celui des Comités spécialisés dont il est membre.

Les informations concernant les Administrateurs dont le renouvellement de mandat est proposé à l'Assemblée Générale figurent au paragraphe 3.1.3 du présent chapitre; celles relatives à MM. Paul Desmarais III et Arnaud Laviolette figurent au paragraphe 8.1.4 du chapitre 8 du Document de Référence.

^(*) Pour son application, le Conseil retient les situations suivantes comme susceptibles de compromettre cette liberté de jugement :

⁻ salarié ou dirigeant mandataire social d'Imerys, salarié ou Administrateur (ou assimilé) des filiales d'Imerys, de ses actionnaires de contrôle (au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce) ou de ses actionnaires importants (détenant plus de 10 % de son capital) ou l'avoir été au cours des cinq dernières années :

⁻ dirigeant mandataire social d'une société dans laquelle lmerys, un de ses salariés désigné en tant que tel, ou un dirigeant mandataire social d'Imerys (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) est Administrateur (ou assimilé) ;

⁻ Administrateur (ou assimilé) de la Société depuis plus de 12 ans ;

⁻ client, fournisseur ou banquier significatif d'Imerys ou de son Groupe ;

⁻ lien familial proche avec un mandataire social d'Imerys ;

⁻ commissaire aux comptes d'Imerys au cours des cinq années précédentes.

En application des dispositions du nouvel article L. 225-27-1 du Code de commerce introduit par la loi relative à la sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013, il sera proposé à l'Assemblée Générale du 29 avril 2014 une modification de l'article 12 des statuts de la Société en vue de déterminer les modalités de désignation, le cas échéant,

d'Administrateurs représentant les salariés. Leur désignation devra intervenir, conformément aux dispositions légales, avant le 29 octobre 2014 (voir paragraphe 8.1.8 du chapitre 8 du Document de Référence).

3.1.3 INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUR LES ADMINISTRATEURS

Les informations et renseignements figurant ci-après ont été communiqués individuellement à la Société par chacun des Administrateurs en fonction au 31 décembre 2013.

■ PRINCIPALE ACTIVITÉ ET AUTRES MANDATS EXERCÉS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gilles Michel

Président-Directeur Général

Né le 10 janvier 1956

Adresse professionnelle : Imerys - 154, rue de l'Université - 75007 Paris (France)

Ancien élève de l'École Polytechnique (1974), de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) et de l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Paris, Gilles Michel débute sa carrière en 1982 à la Banque Mondiale à Washington D.C. avant de rejoindre en 1986 le groupe Saint-Gobain où, durant seize années, il a occupé diverses fonctions de Direction, notamment aux États-Unis, avant d'être nommé en 2000 Président de la branche Céramiques & Plastiques, membre du Comité de Direction. Il a ensuite rejoint en 2001 le groupe PSA Peugeot-Citroën, en qualité de Directeur des Plates-Formes, Techniques & Achats, membre du Comité Exécutif de Peugeot jusqu'en 2007, puis de Directeur de la marque Citroën, membre du Directoire de Peugeot S.A. Le 1^{er} décembre 2008, Gilles Michel a pris la direction du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI), chargé de prendre des participations dans le capital d'entreprises porteuses de croissance et de compétitivité pour l'économie française. Entré dans le groupe Imerys en septembre 2010, Gilles Michel a été nommé à compter du 3 novembre 2010 Administrateur et Directeur Général Délégué. Il est, depuis le 28 avril 2011, Président-Directeur Général d'Imerys.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2013 :

ACTIVITÉ PRINCIPALE: • Président-Directeur Général d'Imerys.

AUTRE MANDAT: • Administrateur de GML Investissements Ltée (Ile Maurice).

- Directeur Général : Fonds Stratégique d'Investissement (France).
- Administrateur : France Télécom* (France).

Société cotée.

Aimery Langlois-Meurinne

Vice-Président du Conseil d'Administration

Né le 27 mai 1943

Adresse professionnelle : Pargesa Holding S.A. - 11, Grand-Rue - 1204 Genève (Suisse)

Docteur en droit et diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'École Nationale d'Administration (promotion Robespierre), Aimery Langlois-Meurinne débute sa carrière en 1971 chez Paribas où il exerce successivement, pendant 11 années, les fonctions d'Ingénieur-Conseil, Délégué Industriel au Japon, sous-Directeur puis Directeur Adjoint, en charge de la Direction Asie-Pacifique et enfin Directeur Adjoint au sein de la Direction des Opérations Financières Internationales. Il rejoint ensuite AG Becker Paribas à New York en qualité de Managing Director et membre du Comité Exécutif, puis Merrill Lynch Capital Markets (New York) où il occupe la fonction de Managing Director. En 1987, il entre chez Parfinance en qualité de Directeur Général avant d'en devenir en 1990 le Vice-Président Directeur Général, date à laquelle il a également été nommé Directeur Général de Pargesa Holding S.A., jusqu'en janvier 2010.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2013 :

- Mandats exercés: Administrateur: IDI*, Société Française Percier Gestion "SFPG", Société de la Tour Eiffel (France).
 - Membre du Conseil de Surveillance : PAI Partners (France) ; Louis Dreyfus Commodities Holdings BV (Pays-Bas).
 - Gérant : Audiris (France).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Administrateur-Président : Pargesa Luxembourg S.A. (Luxembourg) ; Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas).
- Administrateur-Directeur Général : Pargesa Holding S.A.* (Suisse).
- Président du Conseil d'Administration : Imerys, jusqu'au 28 avril 2011.
- Administrateur : Groupe Bruxelles Lambert* (Belgique) ; Club Méditerranée* (France).

Gérard Buffière

Administrateur

Né le 28 mars 1945

Adresse personnelle: 41, boulevard de la Tour Maubourg – 75007 Paris (France)

Ancien élève de l'École Polytechnique de Paris et titulaire d'un Master of Sciences de l'Université de Stanford (États-Unis), Gérard Buffière débute sa carrière en 1969 dans le groupe français Banexi. Après avoir exercé diverses responsabilités au sein du groupe américain Otis Elevator, il rejoint en 1979 le groupe international Schlumberger dans lequel il assure diverses fonctions de Direction avant de devenir en 1989 Président de la branche Transactions Électroniques. Sa carrière se poursuit en tant que Directeur Général de la branche des Équipements Industriels du groupe français Cegelec en 1996. Il rejoint le groupe Imerys en mars 1998 où il est nommé Responsable de la branche Matériaux de Construction puis, en 1999, Responsable des branches Matériaux de Construction & Céramiques & Spécialités ; il prend en 2000 la responsabilité de la branche Pigments & Additifs puis celle de la branche Pigments pour Papier jusqu'en 2003. Président du Directoire du 1er janvier 2003 au 3 mai 2005, Gérard Buffière a été nommé à compter de cette date Administrateur et Directeur Général d'Imerys, fonction qu'il a exercée jusqu'au 28 avril 2011.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2013 :

Mandats exercés: • Membre du Conseil de Surveillance: Tarkett*, Wendel* (France).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

Directeur Général d'Imerys jusqu'au 28 avril 2011.

Société cotée.

Aldo Cardoso

Administrateur

Né le 7 mars 1956

Adresse: 45, boulevard de Beauséjour - 75016 Paris (France)

Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris et titulaire d'une maîtrise de Droit, Aldo Cardoso débute sa carrière en 1979 chez Arthur Andersen dont il devient associé en 1989. Directeur Européen de l'Audit et du Conseil Financier en 1996, puis Président d'Andersen France de 1998 à 2002, il est nommé Président du Conseil de Surveillance d'Andersen Worldwide de 2000 à 2002, avant d'en devenir Président du Directoire de 2002 à 2003. À ce titre, Aldo Cardoso a assuré la gestion de l'arrêt des activités d'Andersen dans le monde.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2013 :

- MANDATS EXERCÉS: Administrateur: Mobistar (Belgique); Bureau Veritas*, GDF Suez*, GE Corporate Finance Bank (France).
 - Censeur : Axa Investment Managers (France).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

• Administrateur : Accor*, Gecina*, PlaNet Finance, Rhodia (France).

Ian Gallienne

Administrateur

Né le 23 janvier 1971

Adresse professionnelle: Groupe Bruxelles Lambert - 24, Avenue Marnix - 1000 Bruxelles (Belgique)

Diplômé en Gestion et Administration, spécialisation Finance, de l'ESDE de Paris et titulaire d'un Master of Business Administration de l'INSEAD de Fontainebleau, lan Gallienne débute sa carrière en 1992, en Espagne, en tant que co-fondateur d'une société commerciale. De 1995 à 1997, il est membre de la direction d'une société de conseil spécialisée dans le redressement de sociétés en difficultés en France. De 1998 à 2005, il est Directeur des fonds de "private equity" Rhône Capital LLC à New York et à Londres. Depuis 2005, il est co-fondateur et Administrateur Délégué des fonds de "private equity" Ergon Capital Partners, Ergon Capital Partners II et Ergon Capital Partners III (Belgique). Il est Administrateur Délégué de Groupe Bruxelles Lambert depuis le 1er janvier 2012.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2013 :

ACTIVITÉS PRINCIPALES:

- Administrateur Délégué: Groupe Bruxelles Lambert* (Holding financier Belgique).
- · Administrateur Délégué: Ergon Capital Partners, Ergon Capital Partners II et Ergon Capital Partners III (Fonds de private equity - Belgique).
- Membre du Conseil de Surveillance : Kartesia GP SA (Luxembourg).
- Administrateur : Ergon Capital SA, LTI One (Belgique).
- Gérant : Ergon Capital II Sarl (Luxembourg).

AUTRES MANDATS:

- Administrateur: Steel Partners NV (Belgique); Lafarge*, Pernod Ricard* (France); Gruppo Banca Leonardo SpA (Italie); SGS* (Suisse).
- Gérant : Serena Sàrl, Sienna Capital Sàrl (Luxembourg).

- Administrateur : Fapakt SA, Publihold SA (Belgique) ; Central Parc Villepinte SA, Elitech Group SAS, Fonds de Dotation du Palais, PLU Holding SAS (France); Nicotra Gebhardt SpA, Seves SpA (Italie); Arno Glass SA (Luxembourg).
- Gérant : Egerton Sàrl (Luxembourg).

Société cotée.

Marion Guillou

Administrateur

Née le 17 septembre 1954

Adresse professionnelle : 147 rue de l'Université – 75007 Paris (France)

Ancienne élève de l'École Polytechnique de Paris (1973) et de l'École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, docteur en physicochimie des biotransformations, Marion Guillou débute sa carrière en 1978 et occupe différents postes dans l'Administration, au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (Saint-Lo, Paris, Nantes) puis de la Recherche (DRRT Pays de la Loire). Elle rejoint en 1986 un laboratoire mixte Université de Nantes/CNRS en tant que Chargée de Recherche. De 1993 à 1996, elle est Attachée agricole à l'Ambassade de France à Londres. De 1996 à 2000, Marion Guillou assume la Direction Générale de l'Alimentation au Ministère de l'Agriculture avant de prendre celle de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) en 2000. Elle a été ensuite, entre juillet 2004 et août 2012, Présidente et Directrice Générale de l'INRA.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2013 :

- Mandats exercés: Présidente du Conseil d'Administration : Agreenium (France).
 - Membre du Conseil d'Administration : APAVE, BNP Paribas*, Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (CGIAR), Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP), Veolia Environnement* (France).
 - Membre du Conseil de la Légion d'Honneur (France).
 - Présidente du Comité d'Arbitrage de l'IDEX de Toulouse (France).
 - Membre de l'Académie d'Agriculture de France et de l'Académie des Technologies (France).
 - Membre du Conseil Stratégique de la Recherche (France).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Présidente et Directrice Générale de l'INRA (France).
- Présidente du Conseil d'Administration : École Polytechnique (France).
- Membre du Conseil de Surveillance : Areva*, représentante de l'Etat (France).
- Membre du Conseil d'Administration : Fondation de l'Université de Lyon (France).
- Présidente de l'Initiative Européenne de Programmation Conjointe sur l'Agriculture et le Changement Climatique.

Fatine Layt

Administrateur

Née le 10 juillet 1967

Adresse professionnelle : Oddo & Cie - 12, boulevard de la Madeleine - 75009 Paris (France)

Diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de la Société Française des Analystes Financiers (SFAF), Fatine Layt rejoint le groupe Euris à sa création en 1989 ; elle y exerce diverses responsabilités jusqu'en 1992 où elle est nommée Directeur Général d'EPA et Administrateur de Glénat et d'Actes Sud; elle dirige également deux sociétés de droits audiovisuels créées en partenariat avec Canal+. En 1993, elle devient Directeur Financier du fonds d'investissement Oros puis Directeur Général de Sygma Presse en 1995. De 1996 à 1998, Fatine Layt est Président-Directeur Général du groupe de presse spécialisé CEPP et Administrateur du syndicat de la presse professionnelle. En 2000, elle crée Intermezzo, société spécialisée dans le secteur des médias avant de devenir, en 2003, associée de Messier Partners, banque d'affaires basée à Paris et à New York. En 2007, elle fonde la banque d'affaires Partanéa, cédée fin 2008 au groupe Oddo et Cie dont elle devient membre du Comité Exécutif ; elle est également associée-gérante et Président de Oddo Corporate Finance.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2013 :

ACTIVITÉ PRINCIPALE: • Président : Oddo Corporate Finance (Banque d'affaires - France).

AUTRES MANDATS:

- Gérant : Intermezzo (France).
- Administrateur : Fondation Renault, Fromageries Bel* (France).
- Membre du Comité Exécutif : Oddo & Cie (France).
- Président : Le Cercle des Partenaires des Bouffes du Nord (France).

- Président : Partanea SAS (France).
- Membre du Conseil de Surveillance : Institut Aspen France (France).

Société cotée

Xavier Le Clef

Administrateur

Né le 4 août 1976

Adresse professionnelle: Compagnie Nationale à Portefeuille - Rue de la Blanche Borne, 12 - 6280 Loverval (Belgique)

Diplômé de la Solvay Brussels School of Economics and Management (Belgique) et titulaire d'un Master of Business Administration de l'École de Commerce Vlerick (Belgique), Xavier Le Clef débute sa carrière en 2000 en tant qu'Associé au sein du cabinet de conseil en Stratégie, Arthur D. Little. Après y avoir exercé diverses fonctions en Belgique, France et Allemagne, il rejoint en 2006 la Compagnie Nationale à Portefeuille (CNP) dont il est actuellement le Directeur Financier et également en charge du suivi de diverses participations industrielles.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2013 :

ACTIVITÉ PRINCIPALE: • Administrateur et Directeur Financier de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (Holding financier - Belgique).

- MANDATS EXERCÉS: Administrateur: Andes Invest, BSS Investments, Compagnie Immobilière de Roumont, Distriplar, Distriplar, Europart, Fidentia Real Estate Investments, GB-INNO-BM, GIB Corporate Services, Investor, Nanocyl, Soneco, Trasys Group (Belgique); Financière Flo, Groupe Flo*, Tikehau Capital Advisors, Unifem (France); Finer, Kermadec, Swilux (Luxembourg); Rottzug (Pays-Bas); AOT Holding, Transcor Astra 25 (Suisse).
 - Commissaris: Agesca Nederland (Pays-Bas).
 - Directeur : Pargesa Asset Management, Parjointco (Pays-Bas).
 - Représentant permanent d'Investor (Belgique) au Conseil d'Administration de : Carpar, Fibelpar, Newcor (Belgique).
 - Représentant permanent de Compagnie Immobilière de Roumont (Belgique) au Conseil d'Administration de : Belgian Sky Shops, Transcor Astra Group (Belgique).
 - Membre du Comité d'Investissement de Tikehau Capital Partners (France).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

• Administrateur : Belgian Icecream Group "BIG", Carpar, Carsport, Fibelpar, Goinvest, Groupe Jean Dupuis, Iris Group, Newcor, Newtrans Trading, Starco Tielen, (Belgique); Lyparis (France).

Jocelyn Lefebvre

Administrateur

Né le 22 décembre 1957

Adresse professionnelle: Power Corporation du Canada - 751, Square Victoria - Montréal (Québec) - Canada H2Y 2J3

Diplômé en Administration des Affaires des Hautes Études Commerciales (HEC) de Montréal (Canada), membre de l'Ordre des Comptables Agréés du Québec, Jocelyn Lefebvre débute sa carrière en 1980 chez Arthur Andersen & Co. à Montréal puis à Bruxelles. En 1986, il rejoint la Société Générale de Financement du Québec ainsi que le groupe industriel canadien M.I.L. Inc., où il occupe successivement les fonctions d'Adjoint au Président, Vice-Président à l'administration et aux projets spéciaux puis aux affaires corporatives tout en occupant le poste de Président de l'une de ses principales filiales (Vickers Inc.), jusqu'en 1991. En 1992, Jocelyn Lefebvre entre dans le groupe Power Corporation du Canada où il assume différentes responsabilités en Europe.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2013 :

ACTIVITÉS PRINCIPALES *

- Directeur: Power Corporation du Canada* (Holding financier Canada).
- Président : Sagard SAS (Société de gestion de fonds de private equity France).

- Membre du Conseil de Surveillance : Kartesia GP SA (Luxembourg).
- Membre du Directoire : Parjointco N.V., Power Financial Europe B.V. (Pays-Bas).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

• Administrateur : Suez-Tractebel S.A. (Belgique).

Société cotée.

Arielle Malard de Rothschild

Administrateur

Née le 20 avril 1963

Adresse professionnelle: Rothschild & Cie - 23 bis, avenue de Messine - 75008 Paris (France)

Docteur en sciences économiques de l'Institut d'Études Politiques de Paris et titulaire d'un DEA de Monnaie, Banque, Finance à Paris II, Arielle Malard de Rothschild débute sa carrière en 1989 à la banque Lazard où elle passe 10 ans, tout d'abord au sein du Département Conseil aux gouvernements étrangers. Arielle Malard de Rothschild rejoint Rothschild & Cie banque en 1999 où elle crée le Département Marchés Émergents à Paris, qu'elle développe ; elle est, depuis mars 2006, Gérant de Rothschild & Cie et Vice-Président pour l'Europe de l'Est du groupe Rothschild. Ses intérêts personnels l'ont également amenée à s'engager dans des actions humanitaires, notamment, en devenant en 1997 Administrateur, puis Présidente en 2007, de l'ONG CARE France et Administrateur de CARE International. Elle est également depuis de nombreuses années Administrateur de la Fondation de Rothschild et de l'association Traditions pour Demain.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2013 :

ACTIVITÉ PRINCIPALE: • Gérant : Rothschild & Cie (Banque d'affaires – France).

AUTRES MANDATS:

- Administrateur : Groupe Lucien Barrière (France).
- Vice-Présidente : CARE International (Suisse).
- Présidente : CARE France.

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

Aucun.

Robert Peugeot

Administrateur

Né le 25 avril 1950

Adresse professionnelle: FFP - 75, avenue de la Grande-Armée - 75116 Paris (France)

Diplômé de l'École Centrale de Paris et titulaire d'un MBA de l'INSEAD de Fontainebleau, Robert Peugeot débute sa carrière en 1975 chez Peugeot où il assume diverses responsabilités tant en France qu'à l'étranger. En 1985, il rejoint Citroën dont il devient en 1993 Directeur de la Qualité et de l'Organisation jusqu'en 1998, date à laquelle il est nommé Directeur Innovation et Qualité de PSA Peugeot Citroën et membre du Comité Exécutif. À compter de février 2007, il devient membre du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A., membre du Comité Financier et d'Audit et membre du Comité Stratégique du groupe PSA Peugeot Citroën, qu'il préside depuis décembre 2009. Robert Peugeot est également depuis 2002 Président-Directeur Général de FFP.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2013 :

ACTIVITÉ PRINCIPALE: • Président-Directeur Général: FFP* (Société de portefeuille - France).

- Membre du Conseil de Surveillance: Hermès International*, Peugeot SA* (France); IDI Emerging Markets SA (Luxembourg).
- Administrateur: Sofina SA* (Belgique); EPF (Établissements Peugeot Frères), Faurecia*, Holding Reinier, Sanef (France); DKSH Holding AG (Suisse).
- Gérant : CHP Gestion, SC Rodom (France).
- Représentant permanent de FFP : Président de FFP Invest (France).
- Représentant permanent de FFP Invest : Président de Financière Guiraud SAS, Membre du Conseil de Surveillance de Zodiac Aérospace* (France).
- Président du Comité Stratégique et Membre du Comité Financier et d'Audit : groupe PSA Peugeot Citroën.

- Président-Directeur Général : Simante, SL (Espagne).
- Administrateur: Alpine Holding (Autriche); B-1998, SL, FCC Construccion, S.A., Fomento de Construcciones y Contratas, S.A. (Espagne); Immeubles et Participations de l'Est, LFPF (La Française de Participations Financières) (France); Waste Recycling Group Limited (Royaume-Uni).

Société cotée.

Olivier Pirotte

Administrateur

Né le 18 septembre 1966

Adresse professionnelle: Groupe Bruxelles Lambert - 24, Avenue Marnix - 1000 Bruxelles (Belgique)

Ingénieur diplômé de l'École de Commerce Solvay de l'Université Libre de Bruxelles, Olivier Pirotte débute sa carrière en 1989 au sein du cabinet Arthur Andersen où il occupe des responsabilités de direction tant pour les divisions de "Business Consulting" que d'"Audit". Olivier Pirotte rejoint en 1995 Groupe Bruxelles Lambert où il a assumé, jusqu'à fin 2011, la fonction de Directeur des Participations et des Investissements. Il est, depuis le 1er janvier 2012, Directeur Financier et Administratif de Groupe Bruxelles Lambert.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2013 :

ACTIVITÉ PRINCIPALE: • Directeur Financier et Administratif de Groupe Bruxelles Lambert* (Holding financier - Belgique).

AUTRES MANDATS:

- Administrateur et Membre des Comités Stratégique et d'Audit : Suez Environnement Company* (France).
- Administrateur: Brussels Securities S.A., Ergon Capital Partners III S.A., GBL Treasury Center S.A., Fonds de pension de Groupe Bruxelles Lambert (Organisme de Financement des Pensions "OFP"), LTI One, Sagerpar S.A. (Belgique); PGB (France); GBL Investments Limited (Irlande); GBL Verwaltung S.A. (Luxembourg); Belgian Securities B.V., GBL Overseas Finance N.V. (Pays-Bas).
- Gérant : GBL Energy Sarl, Immobilière Rue de Namur Sarl, GBL R Sarl, Serena Sàrl (Luxembourg).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Administrateur et Président du Comité d'Audit : Electrabel SA (Belgique).
- Administrateur : Ergon Capital Partners, SN Airholding (Belgique).
- Membre du Comité des Investissements : Sagard Equity Partners (France).

Amaury de Seze

Administrateur

Né le 7 mai 1946

Adresse professionnelle: Groupe Bruxelles Lambert - 24, Avenue Marnix - 1000 Bruxelles (Belgique)

Diplômé de la Stanford Graduate School of Business (États-Unis), Amaury de Seze débute sa carrière en 1968 chez Bull General Électric. En 1978, il rejoint le groupe Volvo où il exerce diverses fonctions avant de devenir en 1986 Président-Directeur Général de Volvo France puis Président de Volvo Europe et membre du Comité Exécutif du Groupe en 1990. En 1993, il rejoint le groupe Paribas en tant que membre du Directoire de Compagnie Financière de Paribas et de Banque Paribas en charge des participations et des affaires industrielles. De 2002 à octobre 2007, il est Président de PAI Partners. En mars 2008, il est nommé Vice-Chairman de Power Corporation du Canada, en charge des investissements européens, jusqu'en mai 2010, date à laquelle il devient Vice-Président du Conseil d'Administration de Corporation Financière Power puis Vice-Chairman.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2013 :

ACTIVITÉ PRINCIPALE: • Vice-Chairman de Corporation Financière Power* (Holding financier - Canada).

AUTRES MANDATS:

- Administrateur Référent : Carrefour S.A.* (France).
- Président du Conseil de Surveillance : PAI Partners (France).
- Membre du Conseil de Surveillance : Publicis Groupe SA* (France).
- Administrateur: Erbe SA, Groupe Bruxelles Lambert* (Belgique); Suez Environnement Company*, (France); RM2 International SA* (Luxembourg); BW Group (Singapour); Pargesa Holding S.A.* (Suisse).

- Président du Conseil d'Administration : Carrefour SA* (France).
- Vice-Chairman: Power Corporation du Canada* (Canada).
- Administrateur: Corporation Financière Power*, Power Corporation du Canada* (Canada); Groupe Industriel Marcel Dassault SAS, Thales*
- Membre du Conseil de Surveillance : Gras Savoye SCA (France).

Société cotée

Jacques Veyrat

Administrateur

Né le 4 novembre 1962

Adresse professionnelle : Impala SAS - 4, rue Euler - 75008 Paris (France)

Ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École des Ponts et Chaussées de Paris, Jacques Veyrat débute sa carrière à la Direction du Trésor puis en cabinet ministériel. En 1995, il rejoint le groupe Louis Dreyfus où il assume diverses responsabilités de Direction, notamment au sein de la société Louis Dreyfus Armateurs. De 1998 à 2008, Jacques Veyrat est Président-Directeur Général de Louis Dreyfus Communications devenu Neuf Cegetel. En avril 2008, il prend la Direction du groupe Louis Dreyfus, jusqu'en juillet 2011, date à laquelle il crée Impala SAS, active notamment dans le domaine de l'énergie.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2013 :

ACTIVITÉ PRINCIPALE: • Président: Impala SAS (Groupe de production et négoce d'énergie - France).

• Président : Impala Holding SAS (France). AUTRES MANDATS:

• Administrateur : Groupe Fnac*, HSBC France*, Nexity* (France).

• Membre du Conseil de Surveillance : Eurazeo* (France).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Président-Directeur Général : Neuf Cegetel* (France).
- Président : Louis Dreyfus SAS (France), Louis Dreyfus Holding BV (Pays-Bas).
- Administrateur : Direct Énergie, ID Logistics Group, Neoen, Poweo (France).

Marie-Françoise Walbaum

Administrateur

Née le 18 mars 1950

Adresse: 10, rue d'Auteuil - 75016 Paris (France)

Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques et d'un Diplôme Universitaire de sociologie de l'Université Paris X, Marie-Françoise Walbaum débute sa carrière en 1973 chez BNP (Banque Nationale de Paris) et occupe jusqu'en 1981 différents postes dans la banque de détail et l'analyse de crédit. De 1981 à 1994, elle assume successivement les fonctions de chef de mission à l'Inspection Générale de BNP, puis Directeur Général de SICAV et Directeur Général de la société de bourse Patrick Dubouzet S.A. En 1994, Marie-Françoise Walbaum devient responsable des participations cotées et non cotées ainsi que du portefeuille de fonds de Private Equity de BNP Paribas. Après 39 ans de carrière, Marie-Françoise Walbaum a cessé ses fonctions au sein de BNP Paribas le 30 septembre 2012.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2013 :

- MANDATS EXERCÉS: Administrateur et Présidente du Comité des comptes : Esso* (France).
 - Administrateur, membre du Comité des Comptes et du Comité des investissements et participations : FFP* (France).
 - Administrateur : Thales* (France).
 - · Censeur : Isatis (France).

- Administrateur : Compagnie Nationale à Portefeuille (Belgique) ; Vigeo (France).
- Membre du Conseil de Surveillance : Société Anonyme des Galeries Lafayette (France).

Société cotée.

AUTRES INFORMATIONS

Expertise et expérience des membres du Conseil d'Administration

Parmi les critères retenus pour la sélection des Administrateurs, figurent leur expertise et leur expérience. Les membres du Comité d'Audit sont en outre choisis pour leur compétence particulière en matière financière. Le Comité des Nominations et des Rémunérations s'attache tout particulièrement, ainsi que le Conseil d'Administration, à l'appréciation de ces critères.

L'activité et les mandats exercés par chacun des Administrateurs (voir leur notice biographique respective, ci-dessus) attestent de leur expertise et expérience individuelle dans des domaines différents, tels que la finance, l'industrie, les services, la recherche et l'innovation, la croissance externe ou encore le management, contribuant ainsi à la qualité des travaux du Conseil et à un juste équilibre dans sa composition.

Liens familiaux entre les membres du Conseil d'Administration

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun lien familial entre les membres du Conseil d'Administration.

Conflits d'intérêts potentiels entre les membres du Conseil d'Administration

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun conflit d'intérêt potentiel existant entre les devoirs des Administrateurs à l'égard de la Société et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

Il est précisé que certains Administrateurs de la Société occupent également des fonctions dirigeantes dans des entités du groupe d'actionnaires de contrôle de la Société ; il s'agit de MM. Ian Gallienne, Xavier Le Clef, Jocelyn Lefebvre, Olivier Pirotte et Amaury de Seze (voir leur notice biographique respective, ci-dessus).

Il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres, en vertu duquel un Administrateur de la Société a été sélectionné.

Contrats de services entre la Société et ses Administrateurs

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun contrat de services conclu entre ses Administrateurs et la Société ou l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi de quelconques avantages au terme d'un tel contrat.

Absence de condamnation pour fraude

À la connaissance de la Société, aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du Conseil d'Administration au cours des cinq dernières années.

Faillite, mise sous séquestre ou liquidation de sociétés à laquelle un Administrateur a été associé en qualité de dirigeant au cours des cinq dernières années

À la connaissance de la Société, aucun de ses Administrateurs n'a été associé en qualité de dirigeant à une quelconque faillite, mise sous séquestre ou liquidation de société au cours des cinq dernières années.

Incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre un Administrateur par des autorités statutaires ou réglementaires

À la connaissance de la Société, aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre d'un de ses Administrateurs au cours des cinq dernières années.

3.1.4 FONCTIONNEMENT

Réunions

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, et au moins 3 fois par an. Sa convocation par son Président, ou son Secrétaire, est faite par tout moyen écrit.

2013

| Nombre de séances | 6 |
|----------------------------------------------|---------|
| Taux moyen de présence effective des membres | 85,42 % |
| 2014 | |
| Nombre prévisionnel de séances | 9 |

Le calendrier prévisionnel des réunions du Conseil d'Administration pour l'année à venir est arrêté au plus tard lors de la dernière séance de chaque année. Depuis 2011, à l'occasion de l'arrêté de

ce calendrier, et de celui des Comités spécialisés du Conseil, une première indication des sujets programmés pour y être traités au cours de l'année à venir est communiquée au Conseil. Le Président du Conseil d'Administration arrête généralement l'ordre du jour de chaque réunion du Conseil après avoir recueilli, le cas échéant, les propositions du Vice-Président ainsi que l'avis du Secrétaire du Conseil. Il organise son déroulement, en anime les débats et en rend compte conformément à la loi, aux statuts de la Société et aux principes et pratiques de Gouvernement d'Entreprise que le Conseil a lui-même adoptés, tels qu'ils sont exposés au paragraphe suivant.

La convocation aux réunions, adressée à chacun des Administrateurs, est accompagnée du projet de procès-verbal de la séance précédente préparé par le Secrétaire et approuvé par le Président, ainsi que de l'ensemble des informations et documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour qui sont nécessaires pour assurer une participation efficace des membres aux débats.

Ces informations et documents peuvent ainsi inclure, selon le cas, les comptes (prévisionnels ou définitifs) annuels, semestriels ou trimestriels du Groupe, ainsi que la présentation de la marche des affaires des différentes branches du Groupe ou tous autres sujets spécifiques qui seront abordés.

Les travaux effectués par chacun des Comités spécialisés font également périodiquement l'objet d'un compte rendu au Conseil, de la part de leur Président ou, en leur absence, d'un autre membre du Comité concerné.

Certains documents complémentaires peuvent en outre être remis en séance aux Administrateurs, comme par exemple les projets de communiqués relatifs aux comptes périodiques du Groupe ou encore l'information sur l'évolution du cours de Bourse de l'action de la Société.

De manière à leur permettre d'exercer leur mandat dans des conditions appropriées, le Président et, sur sa demande, les membres du Comité Exécutif, adressent également aux Administrateurs entre deux séances du Conseil d'Administration : toute information importante publiée, y compris critique, concernant le Groupe (notamment sous forme d'articles de presse et de rapports d'analyse financière) et, si l'importance ou l'urgence l'exigent, toute autre information pertinente relative à la situation du Groupe, à ses projets ou à son environnement économique ou concurrentiel.

Le Vice-Président

Le Président-Directeur Général est assisté dans l'organisation des travaux du Conseil et de ses Comités d'un Vice-Président. Ce dernier s'assure du bon fonctionnement des organes de gouvernance de la Société ; il préside, en cas d'empêchement du Président, les réunions du Conseil. Il coordonne également les relations de la Société avec ses actionnaires de contrôle et leurs représentants et gère les situations susceptibles de créer un conflit d'intérêts potentiel pour un Administrateur et, plus généralement, veille à l'application des meilleures pratiques de Gouvernement d'Entreprise. Le Vice-Président assure actuellement la présidence du Comité Stratégique et du Comité des Nominations et des Rémunérations.

Le Secrétaire

Le Secrétaire du Conseil est le Directeur Juridique du Groupe. Sa nomination et, le cas échéant, sa révocation, relèvent de la compétence exclusive du Conseil. Tous les membres du Conseil peuvent le consulter et bénéficier de ses services ; il assiste le Président-Directeur Général, le Vice-Président et le Conseil et leur fait toutes recommandations utiles sur les procédures et règles applicables au fonctionnement du Conseil, leur mise en œuvre et leur respect. Le Secrétaire est habilité à certifier les copies ou extraits de procès-verbaux des délibérations du Conseil.

Depuis 2011, le Secrétaire agit également en qualité de Déontologue, chargé de donner un avis préalablement aux transactions envisagées par les Administrateurs et les principaux dirigeants du Groupe sur les titres de la Société, lorsque ces derniers le souhaitent.

3.1.5 LA MISE EN ŒUVRE DES MEILLEURES PRATIQUES DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Charte Intérieure du Conseil d'Administration

Dans le cadre du respect des meilleures pratiques de Gouvernement d'Entreprise, le Conseil d'Administration a adopté une Charte Intérieure qui contient le recueil des principes de conduite de ses membres et de fonctionnement du Conseil et de ses Comités spécialisés. Cette Charte, dont la première version a été adoptée dès 2002, est régulièrement mise à jour en vue d'y intégrer : les évolutions légales et réglementaires applicables à la Société ; les recommandations de l'AMF en matière de Gouvernement d'Entreprise ainsi que celles des associations et instances professionnelles représentatives des sociétés françaises cotées (AFEP, MEDEF, ANSA...) ; et enfin les modifications apportées par le Conseil à l'issue des auto-évaluations de son fonctionnement auxquelles il se livre annuellement en vue de se conformer aux meilleures pratiques.

Il est remis à chacun des Administrateurs de la Société le recueil ("Vade-mecum de l'Administrateur") des principaux textes et dispositions régissant leurs devoirs et obligations, tels que les statuts de la Société, la Charte Intérieure du Conseil d'Administration, la Politique de prévention de l'utilisation ou de la communication d'informations privilégiées au sein du Groupe ainsi que divers documents et formulaires utiles permettant aux Administrateurs de se conformer à leurs obligations.

La Charte Intérieure du Conseil d'Administration est disponible sur le site Internet de la Société **www.imerys.com**, rubrique "Le Groupe/Gouvernance".

Prévention des conflits d'intérêts

En application des recommandations du Code AFEP-MEDEF, la Charte Intérieure du Conseil prévoit, en particulier, que :

- "l'Administrateur a l'obligation de faire part au Président et au Vice-Président du Conseil de toute situation susceptible de lui créer un conflit d'intérêts, même potentiel. À ce titre, il doit leur communiquer, avant même leur conclusion, toutes opérations du Groupe auxquelles il est directement ou indirectement intéressé et dont il aurait connaissance. Il doit s'abstenir de participer au vote de toute délibération du Conseil où cette situation se présenterait, voire à la discussion précédant ce vote ; le procès-verbal de la réunion mentionne cette abstention. L'Assemblée Générale est informée, le cas échéant, de ces opérations, conformément à la loi :
- un Administrateur ne peut utiliser son titre et ses fonctions pour s'assurer, ou assurer à un tiers, un avantage quelconque, pécuniaire ou non pécuniaire;
- un Administrateur ne peut prendre de responsabilités, à titre personnel, dans des entreprises ou dans des affaires concurrençant, directement ou indirectement, celles du groupe lmerys sans en informer préalablement le Président et le Vice-Président".

Auto-évaluation du Conseil d'Administration

Conformément à la Charte Intérieure, "le Conseil d'Administration se livre à la revue et l'évaluation chaque année de son mode de fonctionnement et de son activité au cours de l'exercice précédent, les résultats de cet examen ayant vocation à apparaître dans le rapport du Conseil à inclure dans le Document de Référence du Groupe. En outre, suivant une périodicité décidée par son Président, le Conseil d'Administration procède à son auto-évaluation formalisée à l'aide d'un questionnaire adressé préalablement aux Administrateurs".

Le Conseil d'Administration a procédé au début de l'année 2014 à l'évaluation formelle de son fonctionnement et celui de ses Comités au cours de l'année 2013. Ainsi, il a été remis à chacun de ses membres un questionnaire individuel portant notamment sur le rôle et la performance du Conseil et de ses Comités, leur composition et fonctionnement, l'organisation et la tenue de leurs réunions et, enfin, l'information des Administrateurs. Ce questionnaire a été révisé à cette occasion et complété par de nouvelles questions pour tenir compte de l'évolution des bonnes pratiques, en particulier celles recommandées par l'AFEP. Il a été proposé aux Administrateurs qui le souhaitaient, notamment les Administrateurs indépendants, un entretien individuel avec le Secrétaire du Conseil afin de débattre plus librement des points abordés par ce questionnaire. Les conclusions de cette évaluation ont été présentées et débattues lors de la réunion du Conseil d'Administration du 13 février 2014.

De façon générale, le fonctionnement du Conseil et des Comités est jugé tout à fait satisfaisant par leurs membres. Les Administrateurs apprécient en particulier la qualité des informations qui leur sont transmises à l'occasion de chacune des réunions, ainsi que la qualité et l'efficacité des débats en leur sein. Les Administrateurs ont pu constater, à leur satisfaction, que les principales recommandations issues de l'auto-évaluation menée par le Conseil d'Administration en février 2013, visant à améliorer son fonctionnement et sa performance ainsi que ceux de ses Comités, ont été mises en application, en particulier :

- la nomination en qualité d'Administrateur d'une quatrième femme,
 Marie-Françoise Walbaum, la proportion de femmes au sein du
 Conseil ayant ainsi été portée à plus de 26 %;
- l'organisation de visites de sites industriels en vue de permettre à ceux des Administrateurs intéressés d'accroître la connaissance qu'ils ont du Groupe, de ses métiers et de ses équipes; en 2013, ces visites ont portées sur les installations de talc à Luzenac (France) ainsi que la tuilerie de Saint-Germer-de-Fly (France).

Afin d'améliorer encore son efficacité et celle de ses Comités, le Conseil a également estimé utile de retenir pour l'avenir les suggestions suivantes émises par ses membres à l'occasion de cette nouvelle évaluation :

- poursuivre la féminisation du Conseil ;
- accroître la diversité de la composition du Conseil, sans en augmenter le nombre de membres;
- consacrer au moins une séance par an du Comité d'Audit à l'éthique, aux risques et au développement durable;
- poursuivre la proposition de visites de sites aux Administrateurs.

Enfin, le Conseil a estimé que les termes de sa Charte Intérieure, intégrant en particulier les recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, restaient conformes avec

les meilleures pratiques des sociétés cotées françaises de taille et composition d'actionnariat comparables. Toutefois, compte tenu de certains aménagements rendus nécessaires pour y intégrer notamment l'évolution du Code après sa révision du mois de juin 2013 ainsi que les modifications statutaires proposées à la prochaine Assemblée, il a été décidé qu'une version actualisée de la Charte serait préparée et remise à chacun des Administrateurs de la Société lors d'une prochaine réunion du Conseil.

■ COMITÉS SPÉCIALISÉS

Le Conseil d'Administration a confirmé lors de la transformation du mode de Direction de la Société en Conseil d'Administration, le 3 mai 2005, l'utilité des trois Comités spécialisés constitués préalablement par son Conseil de Surveillance. Ces Comités exercent leurs activités sous la responsabilité du Conseil qui en fixe les missions, compositions et rémunérations, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations.

Les membres des Comités spécialisés sont choisis parmi les Administrateurs, à l'exception du Président-Directeur Général qui ne peut en être membre. La durée des fonctions des membres des Comités coïncide avec celle de leur mandat d'Administrateur. Chaque Comité désigne en son sein un Président, après avis du Comité des Nominations et des Rémunérations.

Les Comités spécialisés n'ont qu'un rôle consultatif et n'ont pas de pouvoir décisionnel.

Chacun des Comités détermine les règles internes applicables à la conduite de ses travaux. Les réunions des Comités font l'objet d'un procès-verbal. Il est communiqué aux membres du Comité concerné et, sur demande formulée auprès du Président de ce Comité, aux autres membres du Conseil d'Administration. Le Président du Comité concerné, ou un membre du Comité désigné à cet effet, rend compte au Conseil d'Administration des travaux de ce Comité.

Chacun des Comités procède en outre, chaque année, à la revue de son activité ainsi qu'à l'évaluation de sa composition et de son fonctionnement au cours de l'exercice précédent, dont les résultats ont vocation à apparaître dans le Document de Référence du Groupe.

■ COMITÉ STRATÉGIQUE

(créé le 17 juin 1993 sous la dénomination Comité Permanent)

Mission

La Charte Intérieure du Conseil d'Administration définit les missions du Comité comme suit :

"Le Comité Stratégique a notamment pour mission d'examiner et de fournir au Conseil d'Administration son avis et ses recommandations dans les domaines suivants :

1. Stratégie

- l'élaboration et l'arrêté des orientations de la stratégie industrielle, commerciale et financière du Groupe;
- le contrôle de la conformité de la stratégie mise en œuvre par la Direction Générale aux orientations arrêtées par le Conseil d'Administration.

À cet effet, il examine en détail et formule, le cas échéant, ses recommandations au Conseil concernant :

- le budget du Groupe préparé par la Direction Générale ;
- les opérations susceptibles de modifier significativement l'objet ou le périmètre d'activité de la Société et du Groupe, notamment :
 - les opérations de prise de participation, d'investissement, d'acquisition ou de disposition de valeurs mobilières ou de tout autre élément d'actif immobilisé (ainsi que toute opération économiquement assimilable, notamment l'apport ou l'échange) d'un montant supérieur, par opération, à vingt millions d'euros (20 000 000 €), ou sa contre-valeur en toute autre devise.
 - les accords commerciaux ou industriels significatifs qui engageraient l'avenir à long terme de la Société ou du Groupe,
 - toute opération de financement d'un montant susceptible de modifier substantiellement la structure financière du Groupe.

Le Comité présente chaque année au Conseil son programme prévisionnel d'étude des questions stratégiques, importantes pour l'avenir du Groupe, qu'il envisage pour l'année en cours.

2. Risques

- les questions relatives à l'identification, la mesure et la surveillance par la Direction Générale des principaux risques éventuels pour le Groupe dans les domaines suivants :
 - environnement externe: relations avec les investisseurs, positions concurrentielles du Groupe,
 - processus internes: gestion des ressources financières, potentiel de Ressources Humaines, développements de nouveaux produits, potentiel de réserves et ressources minérales, dépendance et continuité de l'exploitation d'activités industrielles ou commerciales clés, politique de prix de vente.
 - informations de gestion : contrôle de gestion et reporting financier, contrôle a posteriori de la réalisation des projets d'investissements ayant fait l'objet d'un examen préalable par le Comité Stratégique".

Composition

Le Comité Stratégique est composé des 8 membres suivants, désignés par le Conseil, incluant le Vice-Président du Conseil d'Administration, qui assure la Présidence du Comité :

| Nom | Date de 1 ^{re} nomination au Comité | Qualité de membre indépendant | |
|-------------------------------------|----------------------------------------------|-------------------------------|--|
| Aimery Langlois-Meurinne, Président | 17 juin 1993 | Non | |
| Gérard Buffière | 28 avril 2011 | Non | |
| Aldo Cardoso | 2 mai 2007 | Oui | |
| lan Gallienne | 29 avril 2010 | Non | |
| Jocelyn Lefebvre | 27 mars 1996 | Non | |
| Robert Peugeot | 25 avril 2013 | Oui | |
| Olivier Pirotte | 29 avril 2010 | Non | |
| Amaury de Seze | 30 juillet 2008 | Non | |
| Nombre de membres : 8 | | 2 | |

Le Conseil, après avoir recueiilli l'avis du Comité des Nominations et des Rémunérations, entend nommer comme nouveaux membres du Comité Stratégique M. Xavier Le Clef ainsi que M. Paul Desmarais III, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale du 29 avril 2014 de sa nomination en qualité de nouvel Administrateur (voir paragraphe 3.1.2 du présent chapitre). Il appartiendra au Comité Stratégique de désigner son nouveau Président à la suite du départ de M. Aimery Langlois-Meurinne du Conseil.

Fonctionnement

Le Comité délibère en présence de la majorité de ses membres et se réunit aussi souvent que son Président le juge utile, ou encore à la demande du Président-Directeur Général. Il consacre en principe une réunion par an à la stratégie du Groupe et à son environnement concurrentiel, à laquelle il peut éventuellement convier tous les Administrateurs.

2013

| 20.0 | | |
|----------------------------------------------|------|--|
| Nombre de séances | 7 | |
| Taux moyen de présence effective des membres | 90 % | |
| 2014 | | |
| Nombre prévisionnel de séances | 8 | |

Pour l'accomplissement de sa mission, le Comité entend le Président-Directeur Général, le Directeur Financier et le Directeur Stratégie & Développement du Groupe, ainsi que, à l'initiative du Président-Directeur Général ou à la demande qui lui en est faite par le Comité, en fonction des points inscrits à l'ordre du jour de la réunion du Comité, les responsables fonctionnels ou opérationnels du Groupe compétents. Le Comité peut également procéder à des visites ou à l'audition de responsables opérationnels ou fonctionnels du Groupe, utiles à la réalisation de sa mission.

Le Secrétaire du Comité est le Directeur Stratégie & Développement du Groupe ; il établit les comptes rendus des séances du Comité.

Activité en 2013

Le Comité Stratégique s'est attaché, tout au long de l'année, à suivre les actions de gestion et de développement entreprises par la Direction Générale du Groupe, en s'assurant qu'elles s'inscrivaient dans le cadre de la stratégie d'Imerys, telle que définie par le Conseil d'Administration.

Dans ce cadre, le Comité a régulièrement étudié l'évolution de la marche des affaires d'Imerys et des principaux marchés sur lesquels opèrent ses activités. Il a examiné en détail les comptes mensuels et trimestriels consolidés d'Imerys, ainsi que la manière dont ils reflétaient le résultat des actions menées par la Direction Générale. Le Comité Stratégique a également revu, lors de sa dernière séance de l'année, les résultats estimés 2013 et le budget 2014 du Groupe.

Par ailleurs, le Comité a poursuivi son analyse des plans de développement stratégique individuels propres à chacune des divisions qui composent le Groupe, qu'il avait entamé au cours de l'exercice précédent. En 2013, il s'est penché plus particulièrement sur le plan de la division Graphite & Carbone.

Le Comité Stratégique a également examiné périodiquement, et approuvé, les étapes clés et les principaux aspects des projets de croissance externe ou de cession les plus significatifs. Cet examen a notamment porté en 2013 sur :

- la cession au groupe Bouyer Leroux de l'activité Structure de la division Matériaux de Construction, qui s'est concrétisée, après obtention de l'accord de l'autorité de la concurrence française, le 30 septembre 2013;
- l'acquisition de PyraMax Ceramics, LLC, incluant une unité de production de proppants céramiques, en cours de construction, située à Wrens (Géorgie, États-Unis), opération qui s'est concrétisée le 11 avril 2013 ; le Comité Stratégique a également suivi les étapes de l'intégration, de l'achèvement de construction et du démarrage de la production de cette unité;
- deux acquisitions en Asie (Indoporlen en Indonésie et Tokai Ceramics au Japon) dans le domaine des Réfractaires Monolithiques, contribuant à l'extension du réseau international de Calderys.

En outre, et comme habituellement, le Comité Stratégique s'est attaché à analyser la structure financière du Groupe et à s'assurer de la robustesse de cette dernière. Il a, plus particulièrement, examiné le projet d'émission obligataire qui a été effectivement réalisé en novembre 2013, d'un montant de 300 millions d'euros.

■ COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

(créé le 3 novembre 1987 sous la dénomination Comité Spécial des Options)

Mission

La Charte Intérieure du Conseil d'Administration définit les missions du Comité comme suit :

"Le Comité des Nominations et des Rémunérations a pour mission d'examiner et de fournir au Conseil d'Administration son avis et ses éventuelles recommandations dans les domaines suivants :

1. Nominations

- la sélection des candidats aux fonctions d'Administrateurs ;
- les propositions de nomination du Président-Directeur Général ou, en cas de dissociation des fonctions, du Président du Conseil et du Directeur Général et, le cas échéant, des Directeurs Généraux délégués, ainsi que des Présidents de Comité et de leurs membres. À ce titre, le Comité des Nominations et des Rémunérations doit prendre en compte l'ensemble des éléments suivants : équilibre souhaitable de la composition du Conseil au vu de la composition et de l'évolution de l'actionnariat de la Société, poursuite de la féminisation du Conseil, recherche et appréciation des candidats possibles, opportunité des renouvellements de mandats;
- la présentation d'un plan de succession des dirigeants mandataires sociaux en cas de vacance imprévisible;
- la qualification d'indépendant de chacun des Administrateurs, au regard de la définition d'"indépendance" adoptée par le Conseil, et sur les éventuelles modifications (ou explicitations de critères) à apporter à cette définition.

2. Rémunérations

- le montant et le mode d'attribution des jetons de présence (parties fixe et variable) alloués aux Administrateurs;
- la politique générale de rémunération des cadres dirigeants du Groupe;
- la rémunération individuelle du Président-Directeur Général ou, en cas de dissociation des fonctions, du Directeur Général et, le cas échéant, des Directeurs Généraux délégués, et leurs accessoires (tels que régimes de retraite et de prévoyance ou avantages en nature), ainsi que toutes les autres dispositions relatives à leur statut et/ou contrat de travail;
- la politique générale d'attribution d'options de souscription ou d'achat ou d'attribution gratuite d'actions de la Société et de détermination des bénéficiaires des plans d'options ou d'attributions gratuites proposées par le Président-Directeur Général ou, en cas de dissociation des fonctions, le Directeur Général;

- la détermination des attributions individuelles d'options ou d'actions gratuites à la Direction Générale ainsi que des conditions spécifiques et restrictions applicables à ces attributions (atteinte d'objectifs de performance économique, limitation de leur nombre, obligation de détention et de conservation d'actions de la Société...) en application des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF;
- la politique d'actionnariat salarié du Groupe et ses conditions de mise en œuvre proposées par le Président-Directeur Général ou, en cas de dissociation des fonctions, le Directeur Général".

Composition

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est composé des 5 membres suivants, désignés par le Conseil, parmi lesquels figure le Vice-Président du Conseil d'Administration qui assure la Présidence du Comité :

| Nom | Date de 1 ^{re} nomination au Comité | Qualité de membre indépendant | |
|-------------------------------------|----------------------------------------------|-------------------------------|--|
| Aimery Langlois-Meurinne, Président | 3 novembre 1987 | Non | |
| lan Gallienne | 26 avril 2012 | Non | |
| Arielle Malard de Rothschild | 26 avril 2012 | Oui | |
| Robert Peugeot | 3 mai 2005 | Oui | |
| Jacques Veyrat | 14 février 2007 | Oui | |
| Nombre de membres : 5 | | 3 | |

Ce Comité est composé majoritairement de membres indépendants conformément à la recommandation du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF.

Sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale du 29 avril 2014 du renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Marion Guillou, et suivant la recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil entend la nommer comme nouveau membre du Comité, en remplacement de M. Jacques Veyrat, ainsi que M. Amaury de Seze, en remplacement de M. Aimery Langlois-Meurinne (voir paragraphe 3.1.2 du présent chapitre). Il appartiendra au Comité de désigner son nouveau Président à la suite du départ de M. Aimery Langlois-Meurinne du Conseil.

En conséquence de ces changements, la majorité de membres indépendants dans la composition du Comité des Nominations et des Rémunérations serait maintenue.

Fonctionnement

Le Comité délibère en présence d'au moins deux de ses membres et se réunit aussi souvent que son Président le juge utile, ou encore à la demande du Président-Directeur Général.

2013

| Nombre de séances | 3 |
|----------------------------------------------|---------|
| Taux moyen de présence effective des membres | 73,33 % |
| 2014 | |
| Nombre prévisionnel de séances | 3 |

Pour l'accomplissement de sa mission, le Comité entend le Président-Directeur Général et le Directeur des Ressources Humaines du Groupe ; il prend également l'avis d'experts indépendants.

Le Secrétaire du Comité est le Directeur des Ressources Humaines du Groupe ; il établit les comptes rendus des séances.

Activité en 2013

Le Comité des Nominations et des Rémunérations a tout d'abord été consulté au cours de ses deux premières réunions sur la composition du Conseil d'Administration et celle de ses Comités, au regard en particulier des mandats des Administrateurs venant à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires et des candidatures proposées. Le Comité a ainsi examiné la situation de chacun des membres du Conseil au regard de la définition d'"indépendance" adoptée par le Conseil. Il s'est également assuré que la composition du Comité d'Audit et du Comité des Nominations et des Rémunérations respectait respectivement la proportion des 2/3 et la majorité de membres indépendants conformément au Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations a également procédé en début d'année à l'évaluation de la performance en 2012 du Président-Directeur Général. Dans ce cadre, il a revu le montant de la part variable de sa rémunération due au titre de l'exercice 2012, payable en 2013, en fonction des objectifs notamment financiers qui lui avaient été assignés. Il a aussi émis ses recommandations sur la fixation des objectifs financiers et particuliers du Président-Directeur Général pour la détermination de la part variable de sa rémunération pour 2013 (voir paragraphe 3.3.2 du présent chapitre).

Par ailleurs, le Comité des Nominations et des Rémunérations a examiné les détails du programme individuel de rétention à long terme du Président-Directeur Général ainsi que les principales caractéristiques du programme général 2013 applicable aux autres principaux responsables clés du Groupe (voir sections 3.4 et 3.5 du présent chapitre). Il a également à cette occasion mesuré l'atteinte des conditions de performance conditionnant l'attribution gratuite d'actions ou, le cas échéant, l'attribution d'options de souscription d'actions au titre de plans antérieurs ; il a ainsi pu présenter ses recommandations au Conseil sur l'ensemble de ces points.

Le Comité a procédé à l'examen approfondi des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF en matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux, auquel la Société avait déclaré, le 18 décembre 2008, vouloir se reporter.

Il a ainsi pu constater qu'Imerys se conformait presque intégralement à ces recommandations. Il a en outre donné son avis au Conseil quant aux règles restrictives de détention et de conservation d'actions par les dirigeants mandataires sociaux dans le cadre d'attributions d'options de souscription d'actions et d'actions de performance (voir section 3.6 du présent chapitre).

Enfin, le Comité des Nominations et des Rémunérations a été informé de la nouvelle organisation managériale et opérationnelle du Groupe, mise en place à compter du 1er juillet 2013.

■ COMITÉ D'AUDIT

(créé le 27 mars 1996)

Mission

La Charte Intérieure du Conseil d'Administration définit les missions du Comité comme suit :

"Le Comité d'Audit a pour mission d'examiner et de fournir au Conseil d'Administration son avis et ses éventuelles recommandations dans les domaines suivants :

1. Comptes

- les comptes annuels sociaux et consolidés devant être arrêtés par le Conseil d'Administration, accompagnés d'une présentation du Directeur Financier du Groupe, ainsi que des comptes consolidés semestriels (estimés et définitifs);
- le périmètre des sociétés consolidées ;
- la pertinence et la permanence des méthodes comptables retenues, en vérifiant notamment la fiabilité des procédures internes de collecte et de contrôle des informations, dans le but de s'assurer de la sincérité des comptes et de la fidélité de l'image qu'ils donnent de la situation financière de la Société et du Groupe;
- la méthode et les estimations retenues dans les tests de perte de valeur pratiqués par le Groupe;
- la situation de l'endettement du Groupe, incluant la structure ainsi que la politique de couverture de taux ou de change et son résultat;
- les litiges et engagements hors-bilan significatifs et leur impact comptable pour le Groupe;
- le processus de production et de diffusion de l'information comptable et financière, en s'assurant de sa conformité aux exigences légales, aux recommandations des autorités de régulation ainsi qu'aux procédures internes.

2. Information financière

- la politique et les procédures applicables en matière de communication financière destinées à assurer la conformité par le Groupe à ses obligations réglementaires;
- les principaux éléments de communication financière relative aux comptes du Groupe et de la Société, notamment :
 - la concordance entre ces comptes et l'état qui en est fait dans la communication financière,
 - la pertinence des éléments retenus dans cette communication.

3. Contrôle externe

- les propositions de nomination ou de renouvellement des Commissaires aux comptes. Le Comité examine et approuve le contenu du cahier des charges, le calendrier et l'organisation de l'appel d'offres en vue de leur nomination et, le cas échéant, de leur renouvellement, et contrôle le bon déroulement de cet appel d'offres;
- le programme de travail des Commissaires aux comptes et les éventuelles missions complémentaires qui sont confiées à ceux-ci ou à d'autres membres de leur réseau, ainsi que le montant des rémunérations correspondantes;
- la supervision des règles de recours aux Commissaires aux comptes pour des travaux autres que le contrôle des comptes et, plus généralement, du respect des principes garantissant l'indépendance des Commissaires aux comptes;
- les conclusions des diligences des Commissaires aux comptes ainsi que leurs recommandations et les suites qui y sont données.

4. Audit & Contrôle Interne

- les programmes annuels d'audit interne et d'évaluation des contrôles internes ainsi que les moyens de leur mise en œuvre;
- le résultat des travaux des auditeurs externes et internes et du Département Contrôle Interne, le suivi de leurs éventuelles recommandations, notamment, en matière d'analyse, d'élaboration de la cartographie des principaux risques du Groupe, de leur contrôle et de celui des engagements hors-bilan significatifs, ainsi que l'organisation des équipes d'audit interne;
- l'établissement et le contenu du Rapport Annuel du Président du Conseil d'Administration sur le Contrôle Interne du Groupe.

5. Risques

- l'identification, la mesure et la surveillance par la Direction Générale des principaux risques éventuels pour le Groupe dans les domaines suivants :
 - environnement externe : évolutions légales ou réglementaires, gestion de crise ou survenance de catastrophe,
 - processus internes: suivi juridique des contentieux importants et conformité aux réglementations existantes (notamment Environnement, Hygiène & Sécurité et Développement Durable), déontologie et éthique;
- les orientations et la mise en œuvre par la Direction Générale de la politique générale de Développement Durable, de Contrôle Interne et de prévention des risques (organisation, politiques et procédures, systèmes...) et d'assurance du Groupe;
- les programmes et résultats des travaux des experts internes (auditeurs, juristes...) et, le cas échéant, des experts externes, auxquels il serait fait appel, sur l'analyse, le contrôle ou la mesure des risques ou de la performance du Groupe dans les domaines précités;
- tout autre sujet susceptible d'avoir une incidence financière et comptable significative pour la Société ou le Groupe".

Composition

Le Comité d'Audit est composé des 3 membres suivants choisis par le Conseil notamment pour leur compétence financière, comme l'atteste leur notice biographique respective présentée au *paragraphe 3.1.3 du présent chapitre*; son Président doit nécessairement être un Administrateur indépendant :

| Nom | Date de 1 ^{re} nomination au Comité | Qualité de membre indépendant |
|-------------------------|----------------------------------------------|-------------------------------|
| Aldo Cardoso, Président | 3 mai 2005 | Oui |
| Jocelyn Lefebvre | 27 mars 1996 | Non |
| Marie-Françoise Walbaum | 25 avril 2013 | Oui |
| Nombre de membres : 3 | | 2 |

La composition de ce Comité respecte la proportion des 2/3 de membres indépendants recommandée par le Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF ainsi que les recommandations du groupe de travail de l'AMF sur le Comité d'Audit.

Fonctionnement

Le Comité délibère en présence de la majorité de ses membres et se réunit aussi souvent que son Président le juge utile et, dans la mesure du possible, au moins 2 jours avant l'arrêté définitif par le Conseil d'Administration des comptes consolidés annuels et semestriels. Il peut également se réunir à la demande de deux de ses membres ou du Président du Conseil d'Administration.

2013

| Nombre de séances | 5 |
|----------------------------------------------|---------|
| Taux moyen de présence effective des membres | 93,33 % |
| 2014 | |
| Nombre prévisionnel de séances | 5 |

Pour l'accomplissement de sa mission, le Comité d'Audit entend le Président-Directeur Général, les Commissaires aux comptes et le Directeur Financier du Groupe. À l'initiative du Président-Directeur Général, du Directeur Financier ou à la demande qui leur en est faite par le Comité, en fonction des points inscrits à l'ordre du jour de la réunion du Comité, celui-ci peut également entendre les responsables fonctionnels ou opérationnels compétents dont, notamment, les personnes qui participent à l'élaboration des comptes ou à leur contrôle ainsi qu'à la gestion ou la prévention des risques (Direction Financière, Direction de l'Audit et du Contrôle Interne, Direction du Développement Durable, Environnement, Hygiène & Sécurité, Direction Juridique).

Le Comité bénéficie d'un accès illimité à toutes les informations disponibles au sein du Groupe ; il peut également procéder à des visites ou à l'audition de tous responsables opérationnels ou fonctionnels du Groupe qu'il jugerait utiles ou nécessaires à la bonne exécution de sa mission. Le Comité peut également demander la réalisation de tout audit interne ou externe sur tout sujet qu'il estime relever de sa mission. Le Président du Comité en informe le Conseil d'Administration.

Le Secrétaire du Comité est le Directeur Financier du Groupe ; il établit les comptes rendus des séances du Comité qui sont tenus à la disposition des Commissaires aux comptes.

Activité en 2013

Le Comité d'Audit a procédé à la revue des comptes annuels, sociaux et consolidés, de l'exercice 2012 et semestriels de l'exercice 2013. Il a notamment examiné les conséquences de la nouvelle organisation managériale du Groupe annoncée en juillet 2013 sur la présentation des comptes consolidés du Groupe et leur segmentation et leur absence d'impact sur les résultats et le suivi des tests de perte de valeur. Le Comité a également revu l'évolution des règles comptables appliquées par le Groupe et leur adaptation aux évolutions du référentiel IFRS ainsi que le suivi des recommandations des autorités de régulation des marchés. Il a aussi examiné, comme traditionnellement, l'évolution du taux effectif global d'imposition du Groupe et ses composantes, le suivi de la situation fiscale d'Imerys au Brésil et l'impact des nouvelles mesures fiscales en France.

Le Comité a par ailleurs examiné, lors de sa dernière réunion de l'année, les principaux points de contrôle de la clôture des comptes de l'exercice 2013. À cette occasion, il s'est assuré, après avoir entendu les Commissaires aux comptes, de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables retenues par le Groupe. Le Comité s'est montré satisfait de la qualité et l'efficacité des travaux de clôture des comptes menés par les équipes financières et a recommandé au Conseil, après les avoir revus, l'approbation, sans réserve, des comptes définitifs qui lui étaient présentés.

Le Comité d'Audit a étudié, à l'issue de chaque semestre, le rapport d'activité de la direction de l'Audit et du Contrôle interne, comprenant le compte rendu des missions d'audit réalisées ainsi que les résultats des plans d'actions de correction menés à la suite d'audits effectués au cours des années précédentes ; il a également passé en revue le plan de travail pour 2014. Le Comité a également pris connaissance de la mise à jour de la cartographie des principaux risques auxquels le Groupe est exposé. Il a pu constater avec satisfaction que tous les principaux risques du Groupe tels qu'ils ressortent de sa cartographie font l'objet d'un examen détaillé et régulier par le Comité Stratégique ou le Comité d'Audit et a estimé que les niveaux de contrôle sont adéquats.

Au cours de l'année, le Comité a plus particulièrement examiné la comptabilisation de l'acquisition de Goonvean Limited (Royaume-Uni) et de Pyramax Ceramics, LLC (Etats-Unis) ainsi que la cession de l'activité Imerys Structure (France) ; il a également, en début d'année, pour les besoins de la clôture des comptes de l'exercice 2012, revu les résultats des tests de pertes de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie.

En 2013, le Comité s'est par ailleurs penché sur l'organisation du département Trésorerie de la Société, les conditions de sa gestion centralisée des risques de change et matières premières/énergie du Groupe et les mesures de contrôle, de suivi et de reporting mises en place au sein du Groupe.

Le Comité d'Audit a également revu, avec satisfaction, la politique de communication financière du Groupe, la politique de gestion et les règles d'évaluation des engagements de retraite à prestations définies dans le Groupe ainsi que leur traduction dans les comptes consolidés du Groupe.

Au cours de l'année, le Comité a examiné le rapport d'activité du Groupe en matière d'Environnement, Hygiène & Sécurité et Développement Durable et, plus particulièrement, le système de reporting en matière environnementale ainsi que le tableau des indicateurs utilisés par le Groupe en matière de Développement Durable.

Au début de l'année 2013, le Comité a procédé, comme habituellement, à la revue des principaux contentieux ou risques de litiges du Groupe au titre de 2012, ainsi que les éventuelles provisions qui y sont associées ; il a revu également à cette occasion la politique d'assurance du Groupe et les principaux programmes de couverture souscrits ou renouvelés pour 2013 et s'est montré satisfait du renforcement général des actions de prévention des risques assurés mises en œuvre au sein d'Imerys. Le Comité a enfin examiné avant son approbation par le Conseil d'Administration, le projet de rapport du Président du Conseil sur le Contrôle Interne pour l'exercice 2012 et entendu à cet effet les Commissaires aux comptes.

Les examens et revues auxquels le Comité s'est livré au cours de l'exercice 2013 lui ont permis de faire part au Conseil de ses observations et recommandations ; ils n'ont pas révélé de sujet majeur de préoccupation.

3.2 DIRECTION GÉNÉRALE

3.2.1 COMPOSITION

Depuis le 28 avril 2011, la Direction Générale du Groupe est assurée exclusivement par Gilles Michel. Ce dernier a été reconduit dans ses fonctions de Président-Directeur Général par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 26 avril 2012 après avoir confirmé la réunion des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

La durée du mandat de Président-Directeur Général de Gilles Michel coïncide avec celle de son mandat d'Administrateur, ce dernier venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2015 à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Les informations relatives à Gilles Michel ainsi que les mandats qu'il exerce ou qu'il a exercés au cours des cinq dernières années figurent au paragraphe 3.1.3 du présent chapitre.

3.2.2 POUVOIRS

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Président-Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration ; il représente la Société à l'égard des tiers. En application de l'article 18 des statuts, le Conseil d'Administration peut limiter les pouvoirs du Directeur Général ; cette limitation est néanmoins inopposable aux tiers.

Le paragraphe 3.1.1 du présent chapitre décrit les modalités internes de fonctionnement du Conseil d'Administration et, notamment, énonce les opérations qui requièrent l'autorisation du Conseil d'Administration préalablement à leur mise en œuvre par la Direction Générale.

3.2.3 COMITÉ EXÉCUTIF

Gilles Michel a décidé, avec le soutien du Conseil d'Administration, de continuer à se faire assister pour l'exercice de ses missions de Direction Générale, d'un Comité Exécutif qui regroupe les principaux responsables opérationnels et fonctionnels du Groupe.

MISSION

Le Comité Exécutif est principalement chargé, sous la responsabilité du Président-Directeur Général :

- de mettre en œuvre la stratégie du Groupe ainsi que toutes les mesures arrêtées par le Conseil d'Administration;
- de préparer et arrêter le budget du Groupe et, à la demande du Président-Directeur Général, assister à sa présentation et, en tant que de besoin, pour chacun de ses membres, rendre compte de l'exécution des actions relevant de leur domaine de responsabilité au Conseil d'Administration ou à ses Comités spécialisés;
- d'assurer le suivi des activités opérationnelles de chacune des branches du Groupe et de veiller, en définissant les éventuelles mesures correctives nécessaires, au respect de leurs budgets et à la réalisation de leurs plans d'actions approuvés par le Président-Directeur Général;

- de définir les objectifs d'amélioration de la performance du Groupe en matière de protection et de sécurité des personnes sur leur lieu de travail, d'en assurer le suivi et, le cas échéant, de définir les éventuelles mesures correctrices;
- de définir les politiques et actions transversales applicables à l'ensemble du Groupe (Développement Durable, y compris Environnement, Hygiène & Sécurité; Ressources Humaines; Communication Corporate & Interne; Contrôle Interne et Gestion des Risques; Innovation et Recherche & Technologie; Achats) et contrôler leur déploiement;
- d'encourager les échanges et la diffusion des meilleures pratiques entre les branches d'activité du Groupe, dans tous les domaines;
- et, plus généralement, d'émettre des avis et recommandations sur tous projets, opérations ou mesures qui lui seraient soumis par le Président-Directeur Général, notamment en vue de leur présentation ultérieure au Conseil d'Administration ou à ses Comités spécialisés.

■ COMPOSITION

Au 31 décembre 2013, le Comité Exécutif était composé, outre de Gilles Michel, Président-Directeur Général, des 9 membres suivants, dont le parcours professionnel est résumé ci-après :

Conseiller du Président-Directeur Général

Christian Schenck, Membre du Comité Exécutif depuis le 1^{er} janvier 2003 Entré chez Imetal en 1977, il y a réalisé l'ensemble de sa carrière.

D'abord responsable d'exploitation minière dans le domaine de l'uranium et du manganèse, il rejoint l'activité tuiles et briques du Groupe en 1986. Il est nommé Directeur de la branche Matériaux de Construction en 2002, devenue Matériaux & Monolithiques en 2005 avec l'intégration de Calderys. Depuis le 1er juillet 2013, il est Conseiller du Président-Directeur Général.

Responsables opérationnels

Frédéric Beucher, Membre du Comité Exécutif depuis le 1^{er} juillet 2013 (*Matériaux Céramiques*)

Entré chez Imerys en 2003 après plusieurs années en banque d'investissements, d'abord à la Société Générale en France et en Espagne puis chez Rothschild & Cie à Paris. Il est successivement responsable de la Stratégie & Développement pour le Groupe, en charge du Département Minéraux pour Céramiques Sanitaires, puis de la division Minéraux pour Céramiques. Depuis le 1er juillet 2013, il dirige la branche Matériaux Céramiques.

Alessandro Dazza, Membre du Comité Exécutif depuis le 1^{er} juillet 2013 (*Minéraux de Haute Résistance*)

Entré chez Imerys en 2000 lors de l'acquisition de Treibacher Schleifmittel (Autriche), après avoir débuté sa carrière dans l'industrie chimique en Italie puis en Allemagne, il est successivement en charge du Département des Abrasifs (2004) et de la division Minéraux Fondus (2008) après les acquisitions d'UCM Zirconia, UCM Magnesia et Astron. Depuis le 1er juillet 2013, il dirige la branche Minéraux de Haute Résistance.

Olivier Hautin, Membre du Comité Exécutif depuis le 13 février 2008 (Solutions pour l'Énergie & Spécialités)

Entré chez Imerys en 1995, après avoir débuté sa carrière dans le conseil en stratégie chez Mars & Co, il est successivement responsable de la Stratégie & Développement pour le Groupe, puis aux États-Unis (Atlanta) dans la branche Pigments & Additifs. Après avoir occupé les fonctions de Directeur de plusieurs centres de profit d'Imerys en Europe et en Asie, et de Directeur des Minéraux pour Céramiques, il était en charge de la branche Pigments pour Papier & Emballage jusqu'en juin 2012 puis de la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie. Il dirige la branche Solutions pour l'Énergie & Spécialités depuis le 1er juillet 2013.

Daniel Moncino, Membre du Comité Exécutif depuis le 13 février 2008 (*Filtration & Additifs de Performance*)

Entré chez Imerys en 2002, après avoir débuté sa carrière en Europe et en Amérique du Nord chez Siemens, et exercé diverses responsabilités chez BASF puis chez Schlumberger, il est successivement Directeur des Minéraux de Performance Amérique du Nord, puis Directeur de la division Minéraux pour Filtration jusqu'en février 2008, où il devient Directeur de la branche Minéraux de Performance & Filtration. Il dirige la branche Filtration & Additifs de Performance depuis le 1er juillet 2013.

Responsables fonctionnels

Michel Delville, Membre du Comité Exécutif depuis le 12 octobre 2009 (Finance)

Entré chez Imerys en 1999 après avoir exercé différentes responsabilités internationales au sein du groupe Schlumberger, il est successivement Contrôleur Financier des branches Matériaux de Construction & Céramiques en France, puis Pigments & Additifs aux États-Unis. Promu Directeur Contrôle & Fiscalité Groupe en janvier 2003, il prend la responsabilité opérationnelle de la Division Pigments pour Papier Europe en janvier 2007. Il est nommé Directeur Financier en octobre 2009.

Denis Musson, Membre du Comité Exécutif depuis le 1^{er} janvier 2003 (*Juridique & Corporate Support*)

Entré chez Imerys en 1999 comme Directeur Juridique et Secrétaire du Conseil, il avait précédemment effectué sa carrière chez Pechiney où il a débuté à la direction des affaires juridiques du Groupe avant de prendre la responsabilité de son Département Corporate.

Thierry Salmona, Membre du Comité Exécutif depuis le 1^{er} janvier 2003 (Innovation, Recherche & Technologie et Support Business)

Entré chez Imerys en 2000, après avoir exercé différentes responsabilités au Ministère de l'Industrie, puis chez Thomson, Sanofi et SKW Trostberg, il est successivement Directeur des branches Matériaux de Construction et Céramiques, puis Minéraux de Spécialités. Actuellement Directeur Général Innovation, Recherche & Technologie et Support Business, il supervise également les fonctions Développement Durable, Géologie, Environnement, Hygiène & Sécurité et assure la coordination Achats et Énergie.

Bernard Vilain, Membre du Comité Exécutif depuis le 15 juillet 2005 (Ressources Humaines)

Entré chez Imerys en 2004 en qualité de DRH Europe Continentale & Asie, il est nommé Directeur des Ressources Humaines du Groupe en juillet 2005. Il avait précédemment exercé diverses responsabilités de Ressources Humaines au sein des groupes Schlumberger, DMC et LVMH.

La composition du Comité Exécutif reflète la nouvelle organisation managériale et opérationnelle du Groupe mise en place à compter du 1er juillet 2013, autour de 4 nouvelles branches. Ces changements se sont traduits, notamment, par l'entrée de 2 nouveaux membres au Comité Exécutif.

■ FONCTIONNEMENT

Le Comité Exécutif se réunit en moyenne une fois par mois, aussi souvent que l'intérêt du Groupe le nécessite ou à la demande du Président-Directeur Général.

Le Comité Exécutif s'est réuni 11 fois en 2013 ; il a en outre tenu au cours de l'année une réunion de deux jours avec l'ensemble des responsables des principales Divisions du Groupe à l'occasion de la revue des résultats du Groupe du troisième trimestre.

3.3 RÉMUNÉRATIONS

3.3.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

MONTANT

Le montant maximum des jetons de présence pouvant être alloués au titre d'une année aux membres du Conseil d'Administration, tel que fixé par l'Assemblée Générale du 3 mai 2005, s'élève à 800 000 euros. Suivant la recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale du 29 avril 2014 de porter ce montant à 1 000 000 euros (voir paragraphe 8.1.5 du chapitre 8 du Document de Référence). En application de la loi et de l'article 17 des statuts de la Société, il appartient au Conseil d'Administration de répartir les jetons de présence entre ses membres. Le barème de répartition des jetons de présence, actuellement en vigueur, a été arrêté par le Conseil, sur les recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, lors de sa réunion du 28 avril 2011 puis a été revu chaque année par le Conseil en vue de s'assurer de son adéquation

et de sa compétitivité avec les meilleures pratiques de marché. Lors de sa réunion du 13 février 2014, le Conseil a décidé, suivant l'avis reçu du Comité des Nominations et des Rémunérations, de maintenir inchangé pour l'exercice 2014 le barème en vigueur.

Les règlements sont faits semestriellement, à terme échu. En conséquence, le montant brut des jetons de présence effectivement versés durant un exercice considéré comprend (i) le montant des jetons au titre du second semestre de l'exercice précédent et (ii) le montant des jetons au titre du premier semestre dudit exercice.

Le tableau ci-après présente le montant brut individuel des jetons de présence du à chacun des membres du Conseil au titre des deux derniers exercices ainsi que, en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, le montant brut individuel qui leur a été versé au cours de ces exercices.

| | 2012 | | 2013 | |
|--------------------------------------------|--------------|-----------------|--------------|-----------------|
| (en euros) | Montants dus | Montants versés | Montants dus | Montants versés |
| G. Michel, Président-Directeur Général (1) | - | - | - | - |
| A. Langlois-Meurinne, Vice-Président | 184 072 | 198 000 | 191 500 | 184 072 |
| G. Buffière | 40 759 | 42 000 | 46 000 | 44 759 |
| A. Cardoso | 85 208 | 93 000 | 84 000 | 81 208 |
| J. Drijard ⁽²⁾ | 44 759 | 48 000 | 18 667 | 39 426 |
| I. Gallienne | 45 259 | 50 000 | 53 500 | 50 759 |
| M. Guillou (3) | 9 840 | - | 30 000 | 25 840 |
| F. Layt | 28 759 | 30 000 | 28 000 | 26 759 |
| X. Le Clef (4) | 18 092 | 3 333 | 28 000 | 28 759 |
| E. Le Moyne de Sérigny (5) | 10 666 | 26 666 | - | - |
| J. Lefebvre | 51 759 | 55 000 | 54 000 | 52 759 |
| M. de Limburg Stirum ⁽⁶⁾ | - | 16 000 | - | - |
| A. Malard de Rothschild " | 27 259 | 28 000 | 39 500 | 38 759 |
| J. Monville ⁽⁸⁾ | 61 759 | 68 000 | 18 667 | 48 426 |
| R. Peugeot | 36 759 | 38 000 | 38 500 | 33 759 |
| O. Pirotte | 44 759 | 46 000 | 42 000 | 40 759 |
| A. de Seze | 44 759 | 48 000 | 44 000 | 40 759 |
| PJ. Sivignon (9) | 26 759 | 30 000 | 10 667 | 23 426 |
| J. Veyrat | 38 759 | 38 000 | 32 500 | 35 759 |
| MF. Walbaum (10) | - | - | 28 333 | 3 333 |
| Total | 799 985 | 857 999 | 787 834 | 799 321 |

- (1) Président-Directeur Général, ne percevant aucun jeton de présence.
- (2) Administrateur jusqu'au 25 avril 2013.
- (3) Administrateur à compter du 1er septembre 2012.
- (4) Administrateur à compter du 26 avril 2012.
- (5) Administrateur jusqu'au 26 avril 2012.
- (6) Administrateur jusqu'au 15 décembre 2011.
- (7) Administrateur à compter du 28 avril 2011.
- (8) Administrateur jusqu'au 25 avril 2013.
- (9) Administrateur jusqu'au 25 avril 2013.
- (10) Administrateur à compter du 25 avril 2013.

Il est précisé que :

- ces montants représentent la totalité des rémunérations versées en 2013 à chacun des membres du Conseil d'Administration par le groupe Imerys ainsi que par les sociétés qui le contrôlent, au titre des mandats, fonctions ou autres missions qu'ils exercent au sein ou pour le compte du groupe Imerys;
- les rémunérations versées à Gilles Michel, en sa qualité de dirigeant mandataire social au cours de l'exercice 2013, sont détaillées ci-après (voir paragraphe 3.3.2 du présent chapitre).

■ BARÈME DE RÉPARTITION

Le barème de répartition des jetons de présence, applicable depuis le 1er mai 2011, s'établit comme suit :

| Mon | tante | bruts | (an | aurne) |
|-----|-------|-------|-----|--------|
| | | | | |

| Conseil d'Administration | Vice-Président | 120 000 fixe par an 2 000 par séance avec présence | |
|---------------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------------------------|--|
| | Autres membres | 20 000 fixe par an 2 000 par séance avec présence | |
| Comité Stratégique | Président | 25 000 fixe par an | |
| | Tous les membres du Comité | 2 000 par séance avec présence | |
| Comité d'Audit | Président | 25 000 fixe par an | |
| | Tous les membres du Comité | 3 000 par séance avec présence | |
| Comité des Nominations et des Rémunérations | Président | 15 000 fixe par an | |
| | Tous les membres du Comité | 2 500 par séance avec présence | |

3.3.2 DIRECTION GÉNÉRALE

Les informations présentées ci-après concernent, en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, Gilles Michel, Président-Directeur Général, seul dirigeant mandataire social en fonction au cours de l'exercice 2013.

En outre, l'ensemble des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à Gilles Michel est soumis au vote consultatif de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à se réunir le 29 avril 2014 et, à cette fin, fait l'objet d'une présentation spécifique, conformément aux nouvelles recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF (voir paragraphe 8.1.3 du chapitre 8 du Document de Référence).

■ TABLEAU DE SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION

| (en euros) | Exercice 2012 | Exercice 2013 |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Nom et fonction du Dirigeant mandataire social | | |
| Gilles Michel, Président-Directeur Général (*) | | |
| Rémunérations dues au titre de l'exercice | 1 472 151 | 1 573 979 |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice | 319 880 | - |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice | 762 390 | 1 354 500 |
| Total | 2 554 421 | 2 928 479 |

^(*) Président-Directeur Général depuis le 28 avril 2011, précédemment Directeur Général Délégué.

■ CONDITIONS DE DÉTERMINATION

La rémunération du Président-Directeur Général est fixée par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations. Cette proposition vise à assurer une compétitivité vis-à-vis du marché externe et le Comité s'appuie, pour formuler ses recommandations, sur des évaluations et des comparaisons effectuées périodiquement par des consultants spécialisés.

Cette rémunération comprend une partie fixe et une partie variable ; elle prend notamment en compte l'avantage que représente le bénéfice d'un régime supplémentaire de retraite.

Rémunérations

Le calcul de la partie variable est fondé sur des critères de performance économique et d'objectifs particuliers arrêtés par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations. L'atteinte de ces objectifs est mesurée et constatée annuellement par le Conseil d'Administration, sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations. La partie variable de la rémunération due au titre d'un exercice n'est versée que l'année suivante, lorsque tous les éléments de son calcul sont connus, notamment après l'arrêté des comptes définitifs du Groupe de l'exercice considéré par le Conseil d'Administration.

Les critères de performance économique retenus pour l'année 2013 étaient liés à l'atteinte d'un objectif de résultat courant net/résultat net, de cash flow libre opérationnel généré par le Groupe au titre de cet exercice et de retour sur capitaux employés.

Pour Gilles Michel, le calcul du montant en résultant pouvait être affecté d'un coefficient compris entre 0,8 et 1,2 en fonction de la réalisation d'autres objectifs particuliers dont le caractère confidentiel n'en permet pas la publication ; sa rémunération variable est plafonnée à 120 % de sa rémunération fixe.

Le Conseil d'Administration a apprécié lors de sa réunion du 13 février 2014, sur les recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, l'atteinte par Gilles Michel des objectifs économiques

et particuliers qui lui avaient été fixés au titre de l'année 2013. Il a déterminé, en conséquence, le montant de sa rémunération variable au titre de l'exercice 2013, qui lui sera versée en 2014.

Le Conseil a également examiné et arrêté au cours de cette même séance les critères et objectifs applicables à la détermination de la rémunération variable de Gilles Michel au titre de l'exercice 2014, dont il a maintenu le plafond à 120 % de sa rémunération fixe. Les critères retenus pour l'année 2014 sont liés à l'atteinte d'objectifs financiers, de même nature que ceux retenus pour 2013 (résultat courant net, cash flow libre opérationnel et retour sur capitaux employés), ainsi que d'objectifs particuliers dont le caractère confidentiel n'en permet pas la publication. Le Conseil a en outre décidé de maintenir sa rémunération fixe annuelle inchangée pour 2014.

Ces décisions ont fait l'objet d'une publication sur le site Internet de la Société, conformément aux recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF.

Il est rappelé que Gilles Michel ne perçoit aucun jeton de présence au titre de son mandat d'Administrateur de la Société (voir paragraphe 3.3.1 du présent chapitre).

MONTANTS

Montants dus et versés en 2012 et 2013

Les montants des rémunérations et avantages en nature dus (parties fixe et variable de l'exercice considéré) et versés (parties fixe de l'exercice considéré et variable de l'exercice précédent, versées au cours de l'exercice considéré) par le Groupe à Gilles Michel au titre des exercices 2012 et 2013, ainsi que leur décomposition, sont les suivants :

| (en euros) | Exercice | 2012 | Exercice 2013 | |
|------------------------------------------------|------------------------------|-----------|---------------|-----------------|
| Nom et fonction du Dirigeant mandataire social | Montants dus Montants versés | | Montants dus | Montants versés |
| Gilles Michel, Président-Directeur Général | | | | |
| Rémunération fixe | 800 000 | 800 000 | 800 000 | 800 000 |
| Rémunération variable | 656 000 | 960 000 | 758 400 | 656 000 |
| Rémunération exceptionnelle | - | - | - | - |
| Jetons de présence | - | - | - | - |
| Avantages en nature (*) | 16 151 | 16 151 | 15 579 | 15 579 |
| Total | 1 472 151 | 1 776 151 | 1 573 979 | 1 471 579 |

(*) Ces avantages comprennent la mise à disposition d'une voiture de fonction avec chauffeur ainsi que les cotisations au régime Garantie Sociale des chefs et dirigeants d'entreprise.

Les montants ci-dessus comprennent toutes les rémunérations dues ou versées par le Groupe à Gilles Michel au titre des exercices concernés, ainsi que la valeur des avantages en nature dus ou perçus au titre des exercices considérés.

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés aux principaux dirigeants du Groupe (Comité Exécutif, y compris Gilles

Michel), comptabilisés en charges sur les exercices concernés, est indiqué à la note 27 aux états financiers consolidés.

Le montant des 5 rémunérations les plus élevées versées par la Société au titre de l'exercice 2013 a par ailleurs fait l'objet d'une attestation des Commissaires aux comptes.

■ CONTRAT DE TRAVAIL, INDEMNITÉS, RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

| | Contrat de travail | Régime de retraite supplémentaire | Indemnités ou avantages à raison de la cessation ou du changement de fonctions | Indemnités relatives à une clause de non-concurrence |
|--------------------------------------------|--------------------|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Gilles Michel, Président-Directeur Général | Non | Oui | Oui | Non |

Contrat de travail

Lors de la nomination de Gilles Michel en qualité de Directeur Général Délégué le 3 novembre 2010 et compte tenu des fonctions de Président-Directeur Général qu'il était amené à exercer, il avait été mis fin au contrat de travail qui le liait précédemment à la Société afin de se conformer aux recommandations AFEP-MEDEF.

Indemnité de fin de contrat

Le contrat de mandataire social de Gilles Michel prévoit une indemnité de rupture due à ce dernier par la Société au cas où il serait mis fin à son mandat social à l'initiative de celle-ci ou en cas de départ contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie. Aucune indemnité ne serait due en cas de départ volontaire de Gilles Michel ou s'il avait la possibilité de faire valoir ses droits à la retraite à brève échéance. Conformément aux recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF et suivant les modalités de calcul prévues ci-dessous, le montant de l'indemnité de rupture de Gilles Michel serait calculé sur la base de 2 années maximum de rémunération (fixe + variable). En application des dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, le versement de cette indemnité de rupture serait soumis, et proportionné, à une condition de performance appréciée sur la base de la moyenne arithmétique des pourcentages de réalisation des seuls objectifs économiques et financiers des trois derniers exercices, tels que fixés pour la détermination de la rémunération variable au titre de chacun de ces exercices. Gilles Michel bénéficie par ailleurs de la garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprise (GSC).

En application des dispositions légales, ces engagements pris par la Société au bénéfice de Gilles Michel ont été publiés sur le site Internet de la Société et communiqués aux Commissaires aux comptes pour l'établissement de leur rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés ; ils ont été approuvés une première fois par l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011 puis, à nouveau, en application des dispositions légales, par celle du 26 avril 2012, à l'occasion du renouvellement du mandat de Président-Directeur Général de Gilles Michel (voir paragraphe 2.2.3 du chapitre 2 du Document de Référence).

En dehors de ces dispositions, la Société n'a pas pris d'autres engagements au bénéfice de Gilles Michel à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ses fonctions actuelles de Président-Directeur Général.

Engagements de retraite

Imerys a mis en place à compter de 1985 un régime collectif de retraite supplémentaire à prestations définies pour les principaux cadres dirigeants d'Imerys qui remplissent des conditions restrictives et objectives d'éligibilité, notamment d'ancienneté. La gestion de ce régime est assurée par une compagnie d'assurance externe.

Gilles Michel, Président-Directeur Général depuis le 28 avril 2011, figure parmi les bénéficiaires potentiels de ce régime.

Le montant maximum de la rente viagère pouvant être versé aux bénéficiaires de ce régime à compter de la liquidation de leurs droits à la retraite est calculé pour leur garantir:

- un montant brut annuel total (après prise en compte des pensions issues des régimes de retraite obligatoires et complémentaires, y inclus le régime de retraite à cotisations définies décrit ci-dessous) de 60 % de leur salaire de référence (moyenne des deux dernières années de rémunération – fixe et variable – du bénéficiaire); ce salaire est limité à 30 fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale française (PASS);
- sous réserve d'un plafond de versement égal à 25 % dudit salaire de référence.

Ce régime prévoit également la faculté de réversion du montant de la rente au(x) conjoint(s) survivant(s), au prorata du temps d'union.

Sur la base des calculs actuariels réalisés au 31 décembre 2013, la valeur actuelle de la part estimée du Président-Directeur Général dans le montant total des engagements du Groupe liés aux services passés de l'ensemble des bénéficiaires de ce régime supplémentaire de retraite, s'élève à 2 140 000 euros (contre 3 316 000 euros à fin 2012, pour deux mandataires sociaux).

Les dispositions de ce régime sont en ligne avec les nouvelles recommandations issues du Code de Gouvernance AFEP-MEDEF révisé en juin 2013 et ce, notamment, dans le plafonnement des droits individuels issus du régime.

Par ailleurs, afin de réduire la charge comptable engendrée par le régime supplémentaire de retraite à prestations définies d'Imerys et se rapprocher des pratiques de marché, il a été décidé de mettre en place, à compter du 1^{er} octobre 2009, un régime de retraite supplémentaire à cotisations définies bénéficiant à certains cadres dirigeants d'Imerys, dont le Président-Directeur Général.

Ce régime, qui prévoit une cotisation de 8 % de la rémunération des salariés éligibles plafonnée à 8 PASS, est alimenté conjointement par le salarié (à hauteur de 3 %) et par la Société (à hauteur de 5 %). Il prévoit également, en application de la loi du 9 novembre 2010, portant réforme des retraites, la possibilité pour les bénéficiaires de compléter les cotisations obligatoires par des cotisations libres et facultatives. La gestion de ce régime a été confiée à une compagnie d'assurance externe.

L'ensemble de ces engagements pris par la Société au bénéfice, notamment, de Gilles Michel, Président-Directeur Général, ont été, conformément aux dispositions légales, publiées sur le site Internet de la Société et communiqués aux Commissaires aux comptes pour l'établissement de leur rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés, et ont été approuvées, pour la dernière fois, par l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2012 (voir paragraphe 2.2.3 du chapitre 2 du Document de Référence).

3.4 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS (*)

3.4.1 PLANS D'OPTIONS EN VIGUEUR

■ POLITIQUE D'ATTRIBUTION

La politique générale d'attribution d'options sur les actions de la Société est arrêtée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations. Depuis 2008, l'attribution d'options de souscriptions d'actions était combinée, au sein d'un même programme annuel, à celle d'actions gratuites conditionnées à l'atteinte dans un certain délai d'objectifs économiques ou financiers (dites "actions de performance"). Le Conseil d'Administration lors de sa séance du 25 avril 2013, sur la recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, a revu sa politique et décidé de la simplifier en procédant à l'attribution d'actions de performance à l'exclusion de toutes options de souscription d'actions avec lesquelles elles étaient jusqu'à présent combinées (voir paragraphe 3.5.1 du présent chapitre).

Les principales caractéristiques des attributions effectuées par le Conseil jusqu'en 2012, en dehors des attributions effectuées dans le cadre d'opérations d'actionnariat salarié du Groupe, étaient les suivantes :

- les attributions avaient lieu sous la forme d'options de souscription d'actions. Cette forme était jugée préférable à celle des options d'achat d'actions car elle évite à la Société d'immobiliser des capitaux, avant même l'ouverture de la période d'exercice des options, en vue d'acquérir sur le marché le nombre d'actions nécessaire pour répondre aux éventuelles levées d'options;
- la périodicité des plans était annuelle depuis 1999 et le nombre total d'options attribuées chaque année était modulé en fonction de la performance globale du Groupe ou d'événements particuliers; l'attribution était traditionnellement effectuée le jour de l'Assemblée annuelle des actionnaires;
- les personnes bénéficiaires d'options de souscription, ou susceptibles de le devenir, étaient les cadres dirigeants du Groupe (membres de la Direction Générale, membres du Comité Exécutif, des Comités de Direction des branches et divisions opérationnelles, principaux responsables fonctionnels du Groupe) ainsi que les cadres à très haut potentiel et les salariés qui contribuaient de façon remarquable aux performances de la Société.

■ CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES OPTIONS ATTRIBUÉES

Depuis 1999, la politique générale d'attribution était d'exclure toute décote du prix d'exercice des options ; ce dernier était en conséquence égal à la moyenne des vingt derniers cours d'ouverture de séance de bourse de l'action Imerys ayant précédé la date

d'attribution soit, traditionnellement, le jour de l'Assemblée Générale annuelle. L'Assemblée des actionnaires du 28 avril 2011 a renouvelé l'autorisation précédemment donnée au Conseil de consentir aux salariés et mandataires de la Société et de ses filiales (ou à certaines catégories d'entre eux) des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société et a décidé d'exclure, expressément, toute décote du prix d'exercice des options.

La durée d'exercice des options attribuées dans le cadre des plans mis en place depuis 2001 est de 10 ans.

Les options attribuées depuis 1996 sont, en principe, définitivement acquises ("vesting") à leurs bénéficiaires (hormis les cas de licenciement, démission ou départ du Groupe du bénéficiaire) à l'expiration de la troisième année suivant la date de leur attribution ou, si elle est antérieure, à la date de départ à la retraite du bénéficiaire après 63 ans (âge de référence fixé à 60 ans dans les plans antérieurs à 2009), de sa cessation d'activité pour invalidité ou de son décès. La seule exception concerne les attributions effectuées dans le cadre des opérations d'actionnariat salarié où les options sont conditionnées à l'investissement par le salarié en actions Imerys avec un "vesting" immédiat.

L'acquisition définitive des options conditionnelles attribuées à certains dirigeants du Groupe (le Président-Directeur Général et, depuis 2011, les autres membres du Comité Exécutif), ainsi que leur nombre, est soumise à l'atteinte d'objectifs de performance économique.

Conditions d'exercice des options

Les options définitivement acquises par leurs bénéficiaires sont exerçables à tout moment, hormis les cas de décès ou, depuis le plan d'options 2004, les cas de départ du Groupe du bénéficiaire. Toutefois, le bénéficiaire devra assumer l'intégralité des coûts et charges fiscales supplémentaires supportés par le Groupe au cas où la réglementation locale applicable prévoirait une période d'"indisponibilité fiscale" plus longue que 3 ans (fixée à 4 ans en France pour les plans adoptés à compter d'avril 2001).

L'exercice par un bénéficiaire doit respecter certaines quotités minimales d'options (fixées actuellement pour tous les plans adoptés à compter de 2008 à 500 options, tout multiple entier de ce nombre ou l'intégralité du nombre d'options à exercer s'il est inférieur à 500).

Perte ou maintien des options

Les options non exercées à l'expiration de leur durée sont automatiquement annulées.

^(*) Tous les chiffres indiqués dans la présente section sont exprimés, par souci d'homogénéité, en tenant compte de la division du nominal de l'action Imerys par 4, réalisée le 1e juin 2004.

Le départ du Groupe du bénéficiaire, quelle qu'en soit la cause (y compris, en principe, la sortie du périmètre du Groupe de la société qui l'emploie et à l'exception des cas de décès, d'invalidité ou de départ à la retraite du bénéficiaire) entraîne :

- si ce départ a lieu avant la date de "vesting" des options, leur annulation immédiate;
- si ce départ a lieu après la date de "vesting" des options et seulement pour les plans adoptés à compter de 2004, l'annulation desdites options en l'absence d'exercice par le bénéficiaire à l'expiration du troisième mois suivant son départ du Groupe.

Date de jouissance des actions issues de l'exercice d'options

Toutes les actions Imerys issues de levées d'options de souscription jouissent dès leur création de l'intégralité des droits attachés aux actions existantes auxquelles elles sont immédiatement assimilées.

En conséquence, les actions nouvelles et anciennes sont cotées auprès de NYSE Euronext sur une même ligne, quelle que soit la date d'émission desdites actions. Les actions nouvelles bénéficient des mêmes droits aux dividendes que les actions anciennes, y compris au regard de ceux décidés et versés au cours de leur année de création au titre des résultats de l'année antérieure.

■ VARIATIONS DU NOMBRE D'OPTIONS EN 2013 (*)

Il est rappelé qu'aucune option de souscription d'actions n'a été attribuée en 2013.

Le nombre total d'options de souscription d'actions existantes au 31 décembre 2013 est de 3 090 546, représentant 3,86 % du capital social d'Imerys à cette date après dilution ; leur prix moyen pondéré d'exercice est de 53,01 euros.

Au cours de l'exercice 2013, 98 843 options de souscription d'actions ont été annulées ; 913 442 ont été exercées par 502 bénéficiaires à un prix moyen pondéré de 43,69 euros.

3.4.2 OPTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES PAR LA SOCIÉTÉ À SON PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est rappelé qu'aucune option de souscription d'actions n'a été attribuée par la Société à Gilles Michel en 2013.

■ DÉTENTION ET VARIATION

Au 31 décembre 2013, le nombre total d'options de souscription d'actions détenues par le Président-Directeur Général est de 166 000, inchangé par rapport au 31 décembre 2012, représentant 0,21 % du capital social d'Imerys à cette date après dilution ; leur prix moyen pondéré d'exercice est de 46,17 euros.

Aucune option détenue par le Président-Directeur Général n'était exerçable au cours de l'exercice 2013.

■ CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET RESTRICTIONS

Les conditions spécifiques, ainsi que les restrictions applicables aux attributions d'options de souscription d'actions consenties au bénéfice du Président-Directeur Général au cours d'exercices antérieurs, sont communes à celles des actions de performance. Elles sont exposées à la section 3.6 du présent chapitre.

3.4.3 DÉTAILS DES PLANS D'OPTIONS EN VIGUEUR (*)

Le tableau ci-après donne, dans une présentation synthétique, l'historique, l'état et les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au cours de l'exercice 2013.

| | Avril 2012 | Avril 2011 | Nov. 2010 | Avril 2010 | Août 2009 |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|-----------|------------|-----------|
| Attribution initiale | | | | | |
| Autorisation : date de l'Assemblée Générale | 28/04/11 | 28/04/11 | 30/04/08 | 30/04/08 | 30/04/08 |
| Date du Conseil d'Administration/de Surveillance ou du Directoire | 26/04/12 | 28/04/11 | 03/11/10 | 29/04/10 | 29/07/09 |
| Date d'ouverture | | | | | |
| de la période d'exercice des options (2) | 26/04/15 | 28/04/14 | 01/03/14 | 29/04/13 | 14/08/12 |
| Date d'expiration des options | 25/04/22 | 27/04/21 | 02/11/20 | 28/04/20 | 13/08/19 |
| Prix de souscription des actions | 43,62 € | 53,05 € | 44,19 € | 46,06 € | 34,54 € |
| Nombre total de bénéficiaires initiaux | 183 | 161 | 1 | 155 | 166 |
| Nombre total d'options attribuées initialement, dont aux mandataires sociaux : | 362 720 | 331 875 | 82 000 | 482 800 | 464 000 |
| à G. Michel, Président-Directeur Général | 44 000 | 40 000 | 82 000 | n.a. | n.a. |
| à G. Buffière, Administrateur | - | - | - | 40 000 | - |
| et aux dix salariés du Groupe auxquels a été consenti le plus grand nombre | | | | | |
| d'options | 98 669 | 83 669 | - | 120 900 | 206 750 |
| Variation de l'exercice 2013 | | | | | |
| Nombre d'options restant à exercer au 01/01/2013 | 356 386 | 308 704 | 82 000 | 427 200 | 353 500 |
| Nombre d'actions souscrites en 2013, dont : | 1 667 | 1 667 | n.a. | 54 700 | 142 750 |
| par G. Michel, Président-Directeur Général | n.a. | n.a. | n.a. | n.a. | n.a. |
| par G. Buffière, Administrateur | n.a. | n.a. | n.a. | - | - |
| par les dix salariés du Groupe ayant exercé le plus grand nombre d'options | n.a. | n.a. | n.a. | 16 000 | 64 500 |
| Nombre d'options annulées (5) en 2013 | (16 837) | (12 336) | - | (9 300) | (750) |
| Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2013 (6), dont : | 337 882 | 294 701 | 82 000 | 363 200 | 210 000 |
| par G. Michel, Président-Directeur Général | 44 000 | 40 000 | 82 000 | n.a. | n.a. |
| par G. Buffière, Administrateur | n.a. | n.a. | n.a. | 40 000 | n.a. |

⁽¹⁾ Plan d'actionnariat salarié.

⁽²⁾ Sauf prise en compte d'une éventuelle période "d'indisponibilité fiscale" plus longue, applicable localement.

⁽³⁾ Sauf prix de souscription différent, applicable localement.

⁽⁴⁾ Dont 200 000 acquises en totalité suite à l'atteinte par le Groupe de résultats économiques et financiers au cours des exercices 2004 à 2006.

⁽⁵⁾ À la suite du départ du Groupe de bénéficiaires.

⁽⁶⁾ Après annulation et exercice d'options depuis l'adoption du plan concerné, et réintégrations éventuelles.

^(*) Les chiffres présentés dans ce tableau tiennent compte, le cas échéant, des ajustements réalisés à l'issue de l'augmentation du capital de la Société le 2 juin 2009.

| Total | Mai 2003 | Oct. 2003 ⁽¹⁾ | Mai 2004 | Mai 2005 | Mai 2006 | Nov. 2006 ⁽¹⁾ | Mai 2007 | Avril 2008 |
|-----------|----------|--------------------------|-------------|----------|----------|--------------------------|----------|------------|
| | | | | | | | | |
| | 06/05/02 | 06/05/02 | 06/05/02 | 03/05/05 | 03/05/05 | 03/05/05 | 03/05/05 | 30/04/08 |
| | 05/05/03 | 21/10/03 | 03/05/04 | 03/05/05 | 02/05/06 | 07/11/06 | 02/05/07 | 30/04/08 |
| | 05/05/06 | 22/10/06 | 03/05/07 | 04/05/08 | 03/05/09 | 01/02/07 | 03/05/10 | 30/04/11 |
| | 05/05/13 | 21/10/13 | 02/05/14 | 02/05/15 | 01/05/16 | 06/11/16 | 01/05/17 | 29/04/18 |
| | 26,34 € | 37,80 € | 45,49 € | 53,58 € | 63,53 € | 62,31 € ⁽³⁾ | 65,61 € | 54,19 € |
| | 201 | 925 | 166 | 171 | 171 | 2 932 | 160 | 183 |
| 5 720 234 | 747 720 | 37 424 | 840 000 | 635 000 | 640 000 | 38 770 | 560 000 | 497 925 |
| 166 000 | n.a. | n.a. | n.a. | n.a. | n.a. | n.a. | n.a. | n.a. |
| 610 075 | 80 000 | 60 | 260 000 (4) | 80 000 | 90 000 | 15 | 60 000 | - |
| 1 415 328 | 145 580 | 360 | 109 600 | 140 000 | 157 500 | 150 | 154 000 | 198 150 |
| | | | | | | | | |
| 4 102 831 | 58 288 | 29 133 | 606 571 | 484 100 | 477 289 | 43 746 | 424 030 | 451 884 |
| 913 442 | 58 288 | 20 033 | 497 960 | 66 727 | - | - | - | 69 650 |
| n.a. | n.a. | n.a. | n.a. | n.a. | n.a. | n.a. | n.a. | n.a. |
| 299 422 | - | - | 279 422 | 20 000 | - | - | - | - |
| 186 775 | - | 195 | 51 587 | 13 436 | - | - | - | 41 057 |
| (98 843) | - | (9 100) | - | (8 062) | (13 972) | - | (15 318) | (13 168) |
| 3 090 546 | - | - | 108 611 | 409 311 | 463 317 | 43 746 | 408 712 | 369 066 |
| 166 000 | n.a. | n.a. | n.a. | n.a. | n.a. | n.a. | n.a. | n.a. |
| 267 189 | - | - | - | 65 976 | 96 714 | 17 | 64 482 | n.a. |

3.5 ACTIONS GRATUITES

3.5.1 PLANS D'ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES EN VIGUEUR

■ POLITIQUE D'ATTRIBUTION

Suivant la recommandation favorable émise par le Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil d'Administration a procédé pour la première fois en 2006 à l'attribution gratuite d'actions conditionnelles de la Société. Le Conseil entendait à l'époque réserver cette attribution à des cas exceptionnels, au profit d'un nombre limité de dirigeants du Groupe (qui ne pouvait inclure le Directeur Général), chargés de conduire des plans spécifiques d'actions à moyen terme, jugés prioritaires pour l'avenir du Groupe.

Le Conseil avait décidé en 2008 d'élargir cette politique d'attribution à un plus grand nombre de bénéficiaires, en la combinant à celle existante d'attribution d'options de souscription d'actions, dans une stratégie unique de rétention à long terme par le Groupe de leurs bénéficiaires. Conformément aux recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil a, lors de sa séance du 25 avril 2013, décidé de simplifier cette politique pour ne plus procéder qu'à l'attribution de seules actions de performance aux bénéficiaires visés, à l'exclusion de toutes options de souscription d'actions avec lesquelles elles étaient jusqu'à présent combinées.

■ CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES

Acquisition des actions

Les actions attribuées gratuitement sont définitivement acquises à l'expiration d'une période qui, conformément aux dispositions légales en vigueur, ne peut être inférieure à deux ans suivant la date de leur attribution, sous réserve, en principe, de l'atteinte de certains objectifs de performance économique et financière ne pouvant s'apprécier sur une année seulement. Le nombre d'actions définitivement acquises est conditionné, et proportionné, à l'atteinte de ces objectifs.

Perte des actions

Le départ du Groupe du bénéficiaire avant l'expiration de la période d'acquisition, quelle qu'en soit la cause (y compris, en principe, la sortie du périmètre du Groupe de la société qui l'emploie), lui fait perdre tout droit à l'acquisition définitive des actions gratuites conditionnelles, à l'exception des cas de décès, d'invalidité ou de départ à la retraite du bénéficiaire, dans lesquels ses droits seront préservés selon des conditions spécifiques prévues par le règlement de chaque plan.

Conservation des actions acquises

La durée minimale de conservation des actions par les bénéficiaires ne peut en principe être inférieure à deux ans à compter de la date de leur acquisition définitive ; celle-ci peut toutefois être supprimée dans les cas où la période d'acquisition des actions attribuées a d'ores et déjà été fixée à quatre ans. À l'issue de la période de conservation, si elle existe, les bénéficiaires peuvent disposer librement de ces actions.

■ PLAN D'ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES ADOPTÉ EN 2013

268 500 actions conditionnées à l'atteinte d'objectifs de performance économique ("actions de performance") ont été attribuées en 2013 à 164 cadres du Groupe résidant en France ou à l'étranger, dont le Président-Directeur Général (contre 183 en 2012).

L'acquisition définitive des actions de performance attribuées au titre de ce plan adopté par le Conseil le 25 avril 2013, ainsi que leur nombre, sont conditionnés et proportionnés à l'atteinte d'un objectif de progression du Résultat Courant Net par action et du RCE (Retour sur Capitaux Employés) du Groupe au cours de la période 2013-2015.

En dehors de celles consenties au Président-Directeur Général, 69 500 actions de performance ont été attribuées aux 10 bénéficiaires du plus grand nombre de ces actions.

VARIATIONS EN 2013 DU NOMBRE D'ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES

Au cours de l'exercice 2013, 21 471 actions gratuites ont été annulées et 118 702 définitivement acquises par leurs bénéficiaires, les conditions de performance économique et de présence dans le Groupe auxquelles elles étaient soumises ayant été atteintes. Ces 118 702 actions ont en conséquence été livrées à leurs bénéficiaires.

Le nombre total d'actions gratuites conditionnelles existantes au 31 décembre 2013 est de 720 007, représentant 0,90 % du capital social d'Imerys à cette date après dilution.

■ DÉTAILS DES PLANS D'ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES ("AGA") EN VIGUEUR

Le tableau ci-après donne, dans une présentation synthétique, l'état et les principales caractéristiques d'actions gratuites conditionnelles en vigueur au 31 décembre 2013.

| | Date d'attribution | Nombre de bénéficiaires initiaux | Nombre d'AGA initialement attribuées | Nombre d'AGA restantes au 01/01/2013 | Nombre d'AGA annulées en 2013 | Nombre d'AGA définitivement acquises en 2013 | Nombre d'AGA au 31/12/2013 | Date d'acquisition définitive des actions | Date de fin de période d'incessibilité des actions |
|----------------------------|-----------------------|----------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Plan AGA août 2009 | 14 août 2009 | 169 | 247 006 | 50 064 | 1 500 | 48 564 | 0 | 14 août 2013 ⁽¹⁾ | 14 août 2013 ⁽²⁾ |
| Plan AGA avril 2010 | 29 avril 2010 | 155 | 144 700 | 130 800 | 3 325 | 67 275 | 60 200 | 29 avril 2014 (3) | 29 avril 2014 (4) |
| Plan AGA novembre 2010 (5) | 3 novembre 2010 | 1 | 42 000 | 42 000 | 0 | 0 | 42 000 | 1 ^{er} mars 2014 | 1 ^{er} mars 2016 |
| Plan AGA avril 2011 | 28 avril 2011 | 173 | 170 971 | 159 382 | 6 183 | 821 | 152 378 | 28 avril 2015 (6) | 28 avril 2015 (7) |
| Plan AGA août 2011 | 11 août 2011 | 20 | 37 400 | 31 700 | 0 | 0 | 31 700 | 11 août 2015 ⁽⁸⁾ | 11 août 2015 ⁽⁹⁾ |
| Plan AGA avril 2012 | 26 avril 2012 | 183 | 180 902 | 177 734 | 8 463 | 792 | 168 479 | 26 avril 2016 (10) | 26 avril 2016 (11) |
| Plan AGA avril 2013 | 25 avril 2013 | 164 | 268 500 | 0 | 2 000 | 1 250 | 265 250 | 25 avril 2017 (12) | 25 avril 2017 (12) |

- (1) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de France ; 14 août 2012 pour celles consenties aux salariés résidents français.
- (2) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de France ; 14 août 2014, pour celles consenties aux salariés résidents français.
- (3) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de France ; 29 avril 2013 pour celles consenties aux salariés résidents français.
- (4) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de France ; 29 avril 2015 pour celles consenties aux salariés résidents français.
- (5) Plan consenti exclusivement au bénéfice de Gilles Michel le 3 novembre 2010, date à laquelle il avait été nommé Administrateur et Directeur Général Délégué.
- (6) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de France ; 28 avril 2014 pour celles consenties aux salariés résidents français.
- (7) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de France ; 28 avril 2016 pour celles consenties aux salariés résidents français.
- (8) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de France ; 11 août 2014 pour celles consenties aux salariés résidents français.
- (9) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de França ; 11 août 2016 pour celles consenties aux salariés résidents français.
- (10) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de France ; 26 avril 2015 pour celles consenties aux salariés résidents français.
- (11) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de France ; 26 avril 2017 pour celles consenties aux salariés résidents français.
- (12) Pour les AGA consenties à l'ensemble des salariés, sans distinction du lieu de leur résidence fiscale.

3.5.2 ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES ATTRIBUÉES EN 2013 PAR LA SOCIÉTÉ À SON PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

| | Date du Plan | Nombre d'AGA attribuées en 2013 | Valorisation des AGA (1) (en euros) | Date d'acquisition | Date de disponibilité | Conditions de performance |
|---------------------------------|---------------|------------------------------------|----------------------------------------|--------------------|--------------------------|---------------------------|
| Gilles Michel, | | | | | | |
| Président-Directeur Général (2) | 25 avril 2013 | 30 000 | 1 354 500 | 25 avril 2017 | 25 avril 2017 | Oui |

⁽¹⁾ Valeur des AGA lors de leur attribution telle que retenue dans le cadre de l'application IFRS 2, après prise en compte notamment d'une éventuelle décote liée à des critères de performance et à la probabilité de présence dans la Société à l'issue de la période d'acquisition, mais avant étalement de la charge sur la période d'acquisition.

Le Conseil d'Administration, sur la recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, a décidé, lors de sa réunion du 25 avril 2013, d'octroyer des actions de performance au Président-Directeur Général. Ces actions, ainsi que leur nombre, sont conditionnées à l'atteinte des mêmes objectifs de performance économique que ceux prévus dans le cadre du plan général d'actions gratuites conditionnelles 2013 destiné aux autres cadres dirigeants du Groupe ; ces objectifs sont liés à la progression du Résultat Courant Net par action et du RCE (Retour sur Capitaux Employés) du Groupe au cours de la période 2013-2015.

Ces actions de performance seront définitivement acquises par Gilles Michel, selon l'atteinte des objectifs économiques auxquels elles sont soumises, à l'expiration d'une période de 4 ans suivant leur date d'attribution; en conséquence et en application des dispositions de l'article L. 225-197-1, l. al. 7 du Code de commerce, ces actions une fois acquises ne seront soumises à aucune obligation de conservation, la période d'acquisition ayant été fixée à 4 ans. Ces conditions sont également identiques à celles prévues dans le cadre du plan général d'actions gratuites conditionnelles 2013 destiné aux autres cadres dirigeants du Groupe.

■ DÉTENTION ET VARIATION

Le nombre total d'actions gratuites conditionnelles attribuées à Gilles Michel, Président-Directeur Général, et non encore acquises, est de 113 500 au 31 décembre 2013, soit 0,14 % du capital social d'Imerys à cette date après dilution.

Aucune action conditionnelle attribuée au Président-Directeur Général ne lui a été acquise ou n'est devenue disponible au cours de l'exercice 2013.

■ CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET RESTRICTIONS

Outre les objectifs de performance mentionnés ci-dessus, les autres conditions spécifiques ainsi que les restrictions applicables aux attributions d'actions conditionnelles effectuées au bénéfice du Président-Directeur Général sont exposées à la section 3.6 ci-après.

⁽²⁾ Unique dirigeant mandataire social.

3.6 CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET RESTRICTIONS APPLICABLES AUX ATTRIBUTIONS AU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'Administration, en application des recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, et conformément aux dispositions des articles L. 225-185 et L. 225-197-2 du Code de commerce, a réitéré, en tant que de besoin, lors de sa séance du 25 avril 2013 au cours de laquelle il a attribué des actions de performance à son Président-Directeur Général, les règles restrictives de détention et de conservation qu'il avait arrêtées pour la première fois lors de sa séance du 15 février 2010. Ainsi, le Président-Directeur Général est tenu de conserver au nominatif, jusqu'à la date de cessation de ses fonctions :

- au titre des options de souscription d'actions conditionnelles : un nombre d'actions, issues de chaque levée d'options, correspondant à au moins 25 % de la plus-value nette d'acquisition réalisée à l'occasion de cette levée (nette du montant nécessaire au financement de cette levée, ainsi que des impôts et contributions obligatoires y relatifs);
- au titre des actions de performance : un nombre d'actions au moins égal à 25 % du nombre total des actions définitivement acquises à l'issue de la période d'acquisition (vesting) applicable,

jusqu'à ce que le montant total ⁽¹⁾ des actions qu'il détient ⁽²⁾ atteigne, lors de l'exercice d'options de souscription d'actions et de la disponibilité d'actions de performance, un coefficient égal à 300 % de sa dernière rémunération annuelle fixe à la date considérée.

Le Conseil d'Administration a également rappelé à ces occasions que :

- cette règle de conservation s'applique aux attributions effectuées à Gilles Michel au titre des plans d'options de souscription d'actions conditionnelles et d'actions de performance mis en œuvre par la Société à compter du 3 novembre 2010, date de sa première nomination;
- le montant total d'investissement en actions de la Société requis de la part du Président-Directeur Général tiendra compte de toutes les actions qu'il détiendra à la date considérée, sans distinction de leur origine (achat sur le marché, exercice d'options de souscription et actions acquises au titre de plans d'attributions d'actions de performance).

Compte tenu de l'ensemble de ces règles de détention et de conservation imposées à son Président-Directeur Général, le Conseil d'Administration a estimé qu'il n'était pas nécessaire, de conditionner en outre l'attribution d'actions de performance à l'achat d'actions supplémentaires sur le marché lors de leur disponibilité, tel que requis par les recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF.

Le Conseil a constaté, lors de sa séance du 25 avril 2013, que l'attribution d'actions de performance consentie à cette date à Gilles Michel s'inscrivait dans les limites qu'il avait fixées en application des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF lors de sa séance du 29 juillet 2009 : plafonnement de la valeur (en IFRS) des options conditionnelles et des actions de performance attribuées à une année de sa rémunération annuelle brute (part fixe + maximum de la part variable).

En outre, et en application des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF et du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil a fixé lors de sa séance du 28 avril 2011, à l'occasion du renouvellement par l'Assemblée Générale du même jour de l'autorisation précédemment donnée au Conseil de consentir des options de souscription d'actions et des actions de performance, à 20 % le pourcentage maximum d'options et d'actions pouvant être attribuées aux dirigeants mandataires sociaux par rapport à l'enveloppe globale votée par les actionnaires.

En application des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, l'ensemble de ces conditions a été publié sur le site Internet de la Société.

Enfin, lors de sa séance du 13 février 2014, le Conseil a décidé, en application des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, modifié en juin 2013, et celles du Comité des Nominations et des Rémunérations, de proposer à l'Assemblée appelée à statuer le 29 avril 2014 sur le renouvellement des autorisations conférées au Conseil de procéder à des attributions gratuites d'actions ou d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société au profit de salariés ou mandataires sociaux, de limiter le nombre de droits attribués aux dirigeants mandataires sociaux à 0,5 % du capital de la Société (voir paragraphe 8.1.7 du chapitre 8 du Document de Référence).

⁽¹⁾ Estimé sur la base du cours de l'action à la date de chaque levée d'options ou de disponibilité des actions gratuites concernées.

⁽²⁾ Après cession de celles nécessaires au financement, le cas échéant, de la levée d'options, au règlement des impôts, prélèvements sociaux et frais relatifs à la transaction.

3.7 TRANSACTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

Le Conseil d'Administration a adopté une Politique de prévention de l'utilisation ou de la communication d'informations privilégiées au sein du groupe Imerys. Adoptée dans sa première version en juillet 2002, et modifiée pour la dernière fois en juillet 2011, cette politique est annexée à la Charte Intérieure du Conseil d'Administration.

Cette politique définit la qualité d'Initié, permanent ou occasionnel ; énonce l'obligation pour la Société d'établir une liste des Initiés du Groupe et en fixe les modalités ; rappelle également les règles relatives aux transactions réalisées par les mandataires sociaux sur l'action Imerys ou, le cas échéant, toute autre valeur mobilière émise par le Groupe ou instruments financiers (FCPE "Imerys Actions", MONEP, warrants, obligations échangeables...) qui leur sont liés (les "titres Imerys").

Suivant le principe général applicable aux Initiés, qu'ils soient permanents ou occasionnels, tout mandataire social et les personnes qui leur sont liées doivent s'abstenir en cas de détention d'une information privilégiée de réaliser, directement ou indirectement, avant que le public ait connaissance de cette information, toute transaction, y compris à terme, sur des titres Imerys.

Afin d'en faciliter la mise en œuvre, le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 15 février 2011, a désigné le Directeur Juridique du Groupe et Secrétaire du Conseil, en qualité de déontologue chargé de donner, sur simple demande de tout intéressé, un avis préalablement aux transactions envisagées par les Administrateurs et les principaux dirigeants du Groupe sur les titres de la Société. Cette décision s'inscrit parmi les bonnes règles de prévention des manquements d'initiés imputables aux dirigeants des sociétés cotées recommandées par l'AMF. L'avis donné par le déontologue n'a qu'un caractère consultatif.

L'obligation d'abstention s'étend par ailleurs à toute transaction sur les titres lmerys (y compris en couverture) au cours des périodes précédant l'annonce publique des résultats périodiques du Groupe, dites périodes de "fenêtres négatives". Cette obligation concerne les mandataires sociaux, mais également d'autres Initiés permanents et occasionnels, tels que les principaux responsables fonctionnels ou opérationnels du Groupe ou salariés participant directement à l'élaboration de ses comptes consolidés qui sont considérés comme exposés de manière régulière ou périodique à la détention d'informations privilégiées, en raison de leurs fonctions et responsabilités. Les périodes de fenêtres négatives s'entendent du nombre de jours qui précèdent la publication des résultats du Groupe ainsi que le jour de cette annonce. Lors de sa réunion du 13 février 2013, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir la durée des fenêtres négatives, conformément à la recommandation de l'AMF du 3 novembre 2010, à 15 jours calendaires précédant la publication des résultats trimestriels et a décidé de la porter à 21 jours calendaires pour ce qui concerne la publication des comptes annuels et semestriels consolidés du Groupe. Le calendrier annuel des annonces de résultats consolidés du Groupe pour l'année à venir, ainsi que celui des fenêtres négatives en découlant, est

communiqué aux Administrateurs à la fin de l'année précédente ; il est consultable à tout moment sur le site Internet du Groupe, communiqué périodiquement dans la lettre trimestrielle du Président-Directeur Général aux actionnaires et disponible à première demande auprès du Département Communication Financière du Groupe.

Le Conseil d'Administration a examiné en 2009 la recommandation issue du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF imposant aux mandataires d'une société cotée de s'abstenir d'effectuer des opérations sur les titres de cette dernière tant qu'ils disposent, de par leurs fonctions, d'informations non encore rendues publiques. Le Conseil a confirmé et maintenu l'obligation d'abstention qu'il avait précédemment retenue, en précisant qu'elle continuerait à ne pas s'appliquer à la souscription ou l'achat d'actions Imerys par exercice d'options. En effet, le Conseil a estimé que le seul exercice d'options ne peut revêtir un caractère spéculatif, le prix d'exercice étant préalablement établi, et que l'interdiction de cession des actions issues de l'exercice d'options pendant la période de fenêtres négatives était seule nécessaire. La transparence de ces opérations est par ailleurs pleinement assurée par l'obligation de déclarer à l'AMF les transactions effectuées sur les titres de la Société, y compris par exercice d'options, en application des dispositions légales et réglementaires.

La politique du Groupe interdit par ailleurs aux Initiés d'effectuer toute transaction à effet de levier sur les titres Imerys ou à caractère spéculatif (opérations par achat/vente à découvert d'actions, prorogation d'ordres à service de règlement et de livraison différés, opérations d'achat/revente dans un laps de temps très court...). Afin de se conformer à la recommandation du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF qui interdit aux dirigeants mandataires sociaux, bénéficiaires d'options et/ou d'actions de performance, de réaliser des opérations de couverture de leur risque, Gilles Michel a réitéré devant le Conseil, lors de sa réunion du 25 avril 2013, son engagement de ne pas recourir à l'utilisation d'instruments de couverture sur l'ensemble des options conditionnelles et des actions de performance qui pourront lui être attribuées pendant toute la durée de son mandat.

Enfin, en application des dispositions légales et réglementaires, les mandataires sociaux et, sous leur responsabilité personnelle, les personnes qui leur sont liées, doivent :

- détenir les actions Imerys qu'ils possèdent sous la forme nominative, soit au nominatif pur auprès de la Société ou de son gestionnaire de titres, soit au nominatif administré auprès d'un intermédiaire (banque, établissement financier ou société de bourse) de leur choix;
- déclarer individuellement à l'AMF, dans les cinq jours de bourse suivant leur réalisation, toutes les transactions opérées sur les titres Imerys, et en informer la Société.

Transactions des mandataires sociaux sur les titres de la Société

En application des dispositions de l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, le tableau ci-après présente le récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la Société, au cours de l'exercice 2013, par les mandataires sociaux et, le cas échéant, les personnes qui leur sont liées, et soumises à déclaration auprès de l'AMF en application des dispositions de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier ; ces déclarations sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

| Déclarant | Qualité | Instrument financier | Nombre | Nature de l'opération | Nombre d'opérations | Montant brut (*) des opérations |
|-------------------------|----------------|-------------------------|---------|--------------------------|------------------------|------------------------------------|
| Gérard Buffière | Administrateur | Actions | 3 896 | Cession | 2 | 200 341 € |
| | | Stock-options | 299 422 | Levée | 18 | 13 782 506 € |
| Marie-Françoise Walbaum | Administrateur | Actions | 600 | Acquisition | 1 | 35 664 € |

^(*) Avant impôts, frais et charges.

FACTEURS DE RISQUES 4 ET CONTRÔLE INTERNE

| 4.1 | FACT | EURS DE RISQUES | 110 |
|-----|-------|--------------------------------------------------|-----|
| | 4.1.1 | Risques liés à l'activité d'Imerys | 110 |
| | 4.1.2 | Risques industriels et environnementaux | 112 |
| | 4.1.3 | Risques juridiques | 113 |
| | 4.1.4 | Risques relatifs aux marchés financiers | 114 |
| | 4.1.5 | Assurances et couverture des risques | 114 |
| 4.2 | CONT | FRÔLE INTERNE | 115 |
| | 4.2.1 | Rapport du Président du Conseil d'Administration | 115 |
| | 4.2.2 | Rapport des Commissaires aux comptes | 122 |

Facteurs de risques

4.1 FACTEURS DE RISQUES

Une analyse des risques majeurs est réalisée régulièrement au sein du Groupe. Elle donne lieu à l'élaboration d'une cartographie qui présente l'impact potentiel estimé de chaque risque identifié ainsi que son niveau de maîtrise. Ce processus d'analyse et de gestion des risques est détaillé dans le Rapport du Président du Conseil d'Administration à la section 4.2 du présent chapitre.

Les principaux risques et facteurs de risques auxquels le Groupe est confronté ainsi que leurs méthodes de gestion et de contrôle sont présentés ci-après par ordre d'importance dans chacune de leur catégorie.

4.1.1 RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ D'IMERYS

■ RÉSERVES ET RESSOURCES MINÉRALES

Les réserves et ressources minérales constituent l'un des principaux actifs du Groupe et le fondement d'une majeure partie de ses activités. Leur correcte évaluation est critique pour la gestion et le développement de celles-ci.

L'estimation des réserves et ressources minérales résulte de l'étude des paramètres géologiques, techniques, économiques et commerciaux disponibles à un instant donné. En raison de changements non prévisibles de ces paramètres et de l'incertitude naturellement associée à l'évaluation des ressources, aucune garantie absolue ne peut être donnée quant à ces estimations.

Imerys s'est doté d'un réseau interne d'experts, responsables de l'évaluation des ressources et réserves minérales du Groupe pour chacune de ses activités opérationnelles. Sous la responsabilité du Directeur Général Innovation, Recherche & Technologie & Support Business, ces experts procèdent une fois par an à une évaluation consolidée des réserves et ressources minérales du Groupe selon les principes présentés en section 1.7 du chapitre 1 du Document de Référence.

Cette évaluation est présentée chaque année au Comité Exécutif. Le processus et les moyens mis en œuvre pour fiabiliser cette évaluation sont examinés par le Comité Stratégique.

Les méthodes d'estimation utilisées, les calculs effectués et les plans miniers élaborés par chaque site sont audités sur un cycle de trois à cinq ans par des experts indépendants associés à des spécialistes internes. En 2012, un audit réalisé par un cabinet de renommée internationale a confirmé la conformité des pratiques du Groupe avec le Code minier international (the Pan European Standard for Reporting Exploration Results, Resources and Reserves - the PERC Reporting Standard).

Le Directeur Général Innovation, Recherche & Technologie & Support Business a le pouvoir d'intervenir sur les propositions de plans miniers des activités afin d'assurer la conformité de ces plans à la politique à long terme du Groupe et/ou à sa politique de sécurité des employés sur leur lieu de travail et à sa politique de l'environnement.

Depuis 2012, il est demandé à l'ensemble des sites du Groupe de formaliser leurs plans miniers à long terme, ce qui permet une meilleure évaluation de la qualité de ces plans sur la base d'une vingtaine de critères.

■ ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

La diversité de ses minéraux, marchés finaux, clients et zones d'implantation offre à Imerys des positions stratégiques fortes en répartissant son profil de risques global. L'activité du Groupe reste toutefois sensible à l'évolution des conditions macro-économiques. Si l'effet de cette évolution varie le plus souvent en fonction des marchés finaux et des zones géographiques au sein desquelles le Groupe opère, une dégradation concomitante de la conjoncture sur plusieurs marchés et plusieurs zones géographiques peut néanmoins avoir un impact combiné défavorable et significatif sur son activité, ses résultats et sa situation financière.

Les équipes d'Imerys ont pour objectif d'optimiser constamment la gestion des activités existantes en cherchant notamment à développer des innovations à forte valeur ajoutée, pénétrer de nouveaux marchés et maîtriser, sinon diminuer, les coûts de production et les frais fixes en s'adaptant aux évolutions conjoncturelles ou structurelles. Chaque activité cherche à établir et renforcer ses positions de leader sur ses marchés principaux et, plus généralement, à accroître tous les avantages concurrentiels du Groupe dans les domaines tels que l'exploration et l'exploitation minières, le marketing, la technologie, la logistique et les ressources humaines. Le détail des activités du Groupe est présenté au *chapitre 1 du Document de Référence*.

Les informations relatives à la performance des activités, l'évolution des marchés, les mesures prises pour s'y adapter et les stratégies envisagées sont périodiquement revues par le Comité Exécutif, le Comité Stratégique et le Conseil d'Administration au travers des processus des plans stratégiques à 5 ans, des budgets annuels et des revues trimestrielles de résultats (voir section 4.2 du présent chapitre).

■ RESSOURCES HUMAINES

La gestion et le développement des activités du Groupe nécessitent l'emploi et le recrutement d'un nombre important de techniciens et de managers hautement qualifiés. Le succès des plans de développement interne et externe du Groupe dépend en partie de sa capacité à recruter et intégrer de nouvelles compétences, y compris dans les zones géographiques les plus reculées, ainsi qu'à former et promouvoir de nouveaux talents.

C'est pourquoi Imerys a élaboré une politique de Ressources Humaines visant à attirer, conserver et renouveler les expertises, talents et compétences nécessaires à l'exercice de ses activités partout dans le monde ainsi qu'au soutien de sa croissance interne et externe. Cette politique est présentée en section 5.4 du chapitre 5 du Document de Référence.

PAYS

Du fait de son activité minière et de la variété de ses marchés finaux, Imerys s'est développé dans de nombreux pays dont plusieurs présentent un intérêt stratégique pour le Groupe. Les évolutions de l'environnement politique, social, juridique ou réglementaire de certains pays, notamment des pays à forte croissance, pourraient affecter les actifs du Groupe, ses flux de trésorerie, sa rentabilité et sa capacité à poursuivre ses opérations et son développement dans les pays concernés.

Imerys utilise pour l'identification des pays à risques la notation pays "Environnement des Affaires" de la Coface, la principale compagnie d'assurance française spécialisée dans l'assurance-crédit à l'exportation. Cette notation permet de mesurer le degré d'exposition des engagements économiques et financiers d'une entité dans les pays concernés (pour plus d'informations sur ces notations, voir paragraphe 6.1.2 du chapitre 6 du Document de Référence). Le Groupe fait aussi appel, en tant que de besoin, à des consultants externes pour l'informer plus en détail sur l'environnement local (économique, politique...) de certains pays et anticiper ses éventuelles évolutions. Enfin, d'autres indicateurs internationaux sont analysés régulièrement pour mesurer l'exposition de ses personnels et de ses actifs aux risques naturels, criminels et politiques.

En parallèle, Imerys a initié une procédure de suivi périodique de la performance du Groupe dans certains pays (Brésil, Chine et Inde notamment) et a renforcé l'organisation transversale pays ou régionale en fonction de la taille et de la nature de ses activités et de leur potentiel de développement. Le Comité Exécutif revoit régulièrement ces éléments ainsi que l'exposition du Groupe à ces risques pays. Une synthèse de ces analyses et des actions mises en place est présentée au Comité d'Audit à sa demande.

Enfin, Imerys développe dans ces pays ses relations avec les autorités et les communautés locales afin de créer et d'entretenir une confiance réciproque sur la base d'échanges périodiques et transparents sur les activités et les méthodes du Groupe. Ces relations doivent permettre par ailleurs de mieux anticiper les changements locaux majeurs qui pourraient avoir un impact sur les activités du Groupe.

■ PRIX DE L'ÉNERGIE

(Voir note 24.5 aux états financiers consolidés)

■ OPÉRATIONS DE CROISSANCE EXTERNE

Partout dans le monde et dans toutes ses activités, Imerys met en œuvre une stratégie de croissance alliant développement interne et externe (voir section 1.2 du chapitre 1 du Document de Référence). Dans ce cadre, le Groupe procède fréquemment à des acquisitions d'activités ou de sociétés ainsi qu'à la création de joint ventures. Par nature, ces opérations comportent des risques liés notamment à l'évaluation des actifs et passifs correspondants, à l'intégration du personnel, des activités, des technologies et des produits acquis ou à l'évolution des relations avec les partenaires concernés.

Imerys a mis en place des procédures internes de contrôle destinées à couvrir l'analyse des cibles potentielles (avec l'application de critères stricts de rentabilité des investissements et l'accomplissement de dues diligences approfondies), la revue et l'acceptation des conditions contractuelles de réalisation des opérations (avec notamment des engagements d'indemnisation de la part des vendeurs contre les passifs cachés) ainsi que la préparation, la mise en œuvre et le suivi de l'intégration des activités ou sociétés acquises. Ces procédures impliquent, en fonction des montants en jeu, une approbation préalable par le Président-Directeur Général, le Comité Stratégique et/ou le Conseil d'Administration (voir section 3.1 du chapitre 3 du Document de Référence).

■ RÉGIMES DE RETRAITE

(Voir notes 4.19, 8, 12 et 23.1 aux états financiers consolidés)

■ MATIÈRES PREMIÈRES

Les matières premières représentent 14,58 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2013. L'évolution du coût de ces matières et leurs conditions d'approvisionnement peuvent ainsi affecter sa marge opérationnelle.

Dans ce contexte, la stratégie du Groupe est d'intégrer, chaque fois que cela est économiquement et techniquement possible, la propriété ou l'exploitation des ressources minérales nécessaires à la conduite de ses activités (voir le portefeuille des minéraux du Groupe présenté en section 1.7 du chapitre 1 du Document de Référence). Pour les autres matières premières critiques, la sécurité des approvisionnements est assurée par des contrats le plus souvent pluriannuels et/ou une diversité des fournisseurs. Ainsi, en 2013, les achats auprès des dix principaux fournisseurs d'Imerys (transport et énergie inclus) ne représentent que 10,19 % du montant total des achats du Groupe, aucun d'entre eux n'atteignant individuellement le seuil de 3 %.

Par ailleurs, les risques d'approvisionnement sont gérés dans le cadre d'une procédure Groupe de gestion des risques fournisseurs. Les achats sont coordonnés par spécialités au niveau régional ou mondial suivant les marchés pour profiter des effets de volume et permettre la négociation de meilleures conditions d'achats.

■ RISQUE CRÉDIT CLIENTS

(Voir note 21.3 aux états financiers consolidés)

Le niveau de risque des crédits clients est plutôt limité pour le Groupe en raison de la diversité de ses activités et de ses implantations géographiques ainsi qu'en raison de la multiplicité et la dispersion de ses clients. En 2013, les ventes aux dix principaux clients d'Imerys représentent 13,57 % du chiffre d'affaires du Groupe, aucun d'entre eux n'atteignant individuellement le seuil de 3 %. Aussi, le Groupe estime n'avoir à ce jour aucun risque significatif de dépendance vis-à-vis de ses clients.

Par ailleurs, les créances clients font l'objet en interne de suivis rigoureux dans chaque activité et des assurances crédit sont mises en place en fonction des circonstances propres à chacune d'entre elles.

Les crises économiques récentes qui ont accru le risque de crédit de certains clients du Groupe n'ont pas mis en évidence de situations où la défaillance, même simultanée, de plusieurs clients significatifs pourrait avoir un impact combiné majeur sur les résultats et la Facteurs de risques

situation financière du Groupe. Le montant total provisionné au titre des dépréciations de créances clients s'élève à 21,1 millions d'euros (soit 4,0 % du montant des créances clients) au 31 décembre 2013,

contre 25,8 millions d'euros (soit 4,8 % du montant des créances clients) au 31 décembre 2012.

4.1.2 RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

■ ENVIRONNEMENT. SANTÉ & SÉCURITÉ

Les activités industrielles d'exploitation minière et de transformation des minéraux peuvent avoir un impact sur l'environnement. Aussi, le Groupe s'assure que chacune de ses entités s'est dotée d'un Système de Management Environnemental (SME) efficace qui doit permettre d'identifier, hiérarchiser et mettre en place les contrôles nécessaires afin de maîtriser les impacts environnementaux significatifs potentiels résultant de ses activités industrielles. En complément, Imerys constitue des provisions pour réhabilitation des sites miniers en fin d'exploitation. Ces provisions s'élèvent à 92,1 millions d'euros au 31 décembre 2013 (97,0 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Les activités du Groupe peuvent aussi créer des risques en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail. Par conséquent, Imerys attend de la part de ses activités la mise en place de pratiques répondant à un haut niveau d'exigence. Les efforts du Groupe se concentrent en particulier sur le contrôle des sols, la conduite d'équipements mobiles lourds, les équipements électriques, la protection des machines et le travail en hauteur.

Le Groupe reconnaît par ailleurs sa responsabilité dans sa capacité à fournir des produits présentant toutes les garanties en matière de conformité.

Pour encadrer ces risques, Imerys dispose d'une Direction Environnement, Santé & Sécurité ("Direction EHS") qui a pour mission d'orienter et d'assister les activités opérationnelles et le Groupe dans leurs efforts de développement et de maintien d'un niveau adéquat de protection des personnes (salariés d'Imerys ou personnel extérieur), des biens et de l'environnement.

L'équipe EHS effectue un audit des programmes mis en œuvre par les activités opérationnelles afin d'en vérifier la conformité avec les réglementations locales et avec les standards de sécurité, de santé et d'environnement internes à Imerys. La politique EHS prévoit de 30 à 35 audits par an en fonction d'un plan d'audit déterminé sur la base d'une matrice des risques. Les sites les plus importants du Groupe sont audités tous les trois ans. Des revues spécifiques sont aussi conduites sur les systèmes de management environnementaux mis en place, les programmes de sécurité dans les mines et les sites de stockage des minéraux solides.

Pour renforcer sa gestion des risques EHS, le Groupe met en place un programme varié de formations internes. Les "Universités de la Sécurité Imerys" permettent de former les participants à l'évaluation des risques professionnels et favorisent l'amélioration de la culture sécurité. Ces Universités contribuent au partage des meilleures pratiques au sein du Groupe et à la constitution de réseaux internes solides et dynamiques en matière de sécurité. D'autres types de formations incluent des sessions en ligne (dont certaines sont obligatoires), des sessions d'accueil pour les nouveaux arrivants,

des "boîtes à outils" spécialement dédiées aux problématiques EHS et des conférences en ligne organisées mensuellement.

Le Groupe utilise enfin un processus d'auto-évaluation pour gérer ses risques EHS. Il est demandé aux activités de renseigner un tableau de bord sur les contrôles mis en œuvre afin de maîtriser leurs risques environnementaux prioritaires. L'équipe EHS revoit la qualité des informations reportées dans le tableau de bord et interagit avec les activités de façon à améliorer continuellement la nature de ces informations. Le tableau de bord consolidé est présenté régulièrement à la Direction du Groupe dans le cadre des revues trimestrielles de résultats.

Depuis 2012, les différentes composantes du programme de sécurité sont regroupées en une approche intégrée, intitulée l'"Imerys Safety System". Cette approche est constituée de trois piliers : conformité, amélioration continue et communication/formation. Les éléments constituant chacun de ces trois piliers aident à réduire le nombre d'accidents et à améliorer la culture de la sécurité au sein du Groupe.

Le Comité Exécutif examine périodiquement les indicateurs de performance EHS et le résultat des audits dans les différentes activités. Le Comité d'Audit revoit les processus et les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. Une présentation générale de ces éléments au Conseil d'Administration est effectuée au moins une fois par an.

Le détail de ces informations est présenté *au chapitre 5 du Document de Référence*.

■ OPÉRATIONS INDUSTRIELLES ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Comme pour tous les groupes industriels, les sites de production d'Imerys sont exposés à la survenance d'incidents imprévus (de natures ou origines diverses, tels que des accidents, catastrophes naturelles, bris de machine...) pouvant entraîner des arrêts temporaires d'exploitation dont certains sont susceptibles d'affecter significativement l'activité des sites opérationnels concernés.

Le risque de survenance de tels événements et leur incidence éventuelle sur l'activité du Groupe dans son ensemble se trouvent limités par l'ensemble des facteurs et mesures suivantes : un nombre et une dispersion géographique de sites industriels de taille souvent modeste dans chacune des activités opérationnelles ; des investissements consacrés régulièrement par chacune des activités à la modernisation et à l'entretien de son outil industriel ; une politique active de prévention des risques industriels instaurée par le Groupe, intégrant notamment l'élaboration de plans de continuité d'activité et/ou de plans de gestion de crise pour les sites les plus stratégiques ainsi qu'un programme de revue de la solidité des digues pour les sites concernés.

Par ailleurs, l'impact financier potentiel pouvant résulter des dommages aux actifs industriels ou d'arrêts temporaires d'exploitation est couvert auprès d'un assureur de réputation et de solidité financière internationalement reconnues dans le cadre d'un programme de couverture auquel est associé un vaste programme de prévention des risques (voir paragraphe 4.1.5 du présent chapitre).

Enfin, des indicateurs de performance sont déployés au sein de chaque activité opérationnelle afin de pouvoir comparer et analyser les performances opérationnelles de chaque site industriel et mettre en œuvre, si besoin, des actions correctives qui devront permettre de les améliorer.

Ces indicateurs sont suivis également dans le cadre de la gestion des projets industriels pour lesquels de nouvelles procédures sont mises en place au sein du Groupe.

Une présentation de la politique du Groupe en matière d'assurance, de couverture de ses risques et des programmes de prévention associés est effectuée périodiquement par le Directeur Juridique au Comité Exécutif et, une fois par an, au Comité d'Audit dans le cadre de sa revue des principaux risques du Groupe.

4.1.3 RISQUES JURIDIQUES

■ RESPECT ET/OU CHANGEMENT DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS

Les sociétés du Groupe sont soumises à un nombre important de législations et réglementations nationales et régionales compte tenu de la nature de leurs opérations (notamment exploitation des ressources naturelles), et de leur implantation diversifiée (245 sites industriels dans environ 50 pays à fin 2013). Le Groupe doit ainsi s'assurer qu'il est en mesure de respecter au mieux ces réglementations afin de pouvoir continuer à exploiter l'ensemble de ses opérations et leur permettre de conserver un niveau de rentabilité acceptable.

Dans les pays à forte croissance principalement, les sociétés étrangères (et plus particulièrement les sociétés exploitant des ressources naturelles locales) peuvent se trouver affectées par l'adoption de textes législatifs ou réglementaires discriminatoires ou par l'interprétation qui en est faite par les autorités chargées de leur application. Par ailleurs, le cadre législatif et réglementaire se renforce d'une façon générale dans les domaines de la protection de l'environnement, la santé et la sécurité des personnes. Les coûts associés à la mise en conformité des activités du Groupe avec ces lois, règlements ou interprétations, les éventuelles sanctions imposées en cas de manquements et l'atteinte à la réputation du Groupe qui peut en découler pourraient avoir un impact négatif sur les conditions économiques d'exploitation du Groupe et la compétitivité des activités concernées.

Pour assurer au mieux la conformité de ses opérations avec l'ensemble des législations et réglementations qui leur sont applicables, Imerys s'est doté d'un réseau de juristes internes rattachés à la Direction Juridique et localisés, pour certains, au sein même des activités ou dans les principales zones géographiques du Groupe. Par ailleurs, comme indiqué aux paragraphes 4.1.1 et 4.1.2 du présent chapitre, des audits portant sur la géologie et les pratiques en matière d'environnement, de santé et de sécurité permettent de vérifier régulièrement la conformité des activités locales avec les lois et réglementations applicables.

Imerys développe dans de nombreux pays d'étroites relations avec les instances réglementaires, les associations professionnelles, les autorités et les communautés locales afin de mieux anticiper ou orienter, lorsque cela s'avère possible, les changements législatifs et réglementaires envisagés qui pourraient avoir un impact sur les activités du Groupe. Imerys essaye d'anticiper et d'intégrer ces évolutions dans ses programmes de recherche & développement

afin de pouvoir répondre rapidement aux nouvelles réglementations le moment venu tout en limitant ses coûts et/ou afin d'utiliser ces évolutions comme des opportunités commerciales pour le Groupe.

À la connaissance d'Imerys, il n'existe pas de risque ayant un impact financier significatif sur ce sujet à la date du présent Document de Référence.

LITIGES

(Voir note 23.2 aux états financiers consolidés)

Le Groupe est exposé à des risques de contentieux et réclamations survenant dans le cours normal de ses activités. Les plus fréquents concernent des allégations de préjudices (personnels ou financiers) mettant en cause la responsabilité des sociétés du Groupe au titre : de l'exploitation de leurs activités commerciales ou industrielles (notamment des réclamations de clients concernant la livraison de produits défectueux – le plus souvent couvertes par les programmes d'assurance du Groupe – ou de tiers concernant des troubles de voisinage) ; d'une éventuelle violation de certaines obligations contractuelles ; ou du non-respect de certaines dispositions légales ou réglementaires applicables en matière sociale, immobilière ou environnementale.

Par ailleurs, Imerys est également tenu à certaines obligations d'indemnisation – ou bénéficie de certains droits à être indemnisé – au titre des garanties de passif accordées dans le cadre des cessions – ou acquisitions – d'actifs intervenues dans le passé.

La Direction Juridique gère, avec l'assistance des avocats locaux qu'elle désigne, l'ensemble des réclamations contentieuses impliquant le Groupe. La synthèse des réclamations les plus significatives est revue avec la Direction Financière et les Commissaires aux comptes à l'issue de chaque semestre. Une présentation résumée en est faite par le Directeur Juridique au Comité d'Audit dans le cadre de son examen annuel des risques du Groupe.

Bien qu'il soit impossible de prévoir avec certitude l'issue de tous les litiges et réclamations en instance, leur règlement pris individuellement ou dans son ensemble ne devrait pas – même s'il était défavorable aux sociétés du Groupe concernées – avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe. Le montant provisionné au titre des risques de garanties produits s'élève à 26,4 millions d'euros au 31 décembre 2013 (27,2 millions d'euros au 31 décembre 2012) et le montant provisionné au titre des risques juridiques, sociaux et réglementaires s'élève à 90,9 millions d'euros

Facteurs de risques

au 31 décembre 2013 (83,2 millions d'euros au 31 décembre 2012). Ces provisions ont une échéance probable située entre 2014 et 2018.

Plus généralement, à la date du présent Document de Référence, aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, en suspens ou dont il est menacé, n'est susceptible d'avoir, à la connaissance d'Imerys, ou n'a eu au cours des 12 derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

■ CONTRATS IMPORTANTS

À la connaissance d'Imerys, en dehors des contrats conclus (i) dans le cadre de la marche normale des affaires, y compris ceux relatifs aux droits d'exploiter les réserves et ressources minières, (ii) au titre des opérations d'acquisition ou de cession d'activités, ou encore des financements mentionnés dans le présent Document de Référence, il n'existe aucun autre contrat important qui ait été signé par les sociétés du Groupe dans les deux années précédant la date du présent Document de Référence, qui soit encore en vigueur à cette date, et qui contiendrait des dispositions conférant une obligation ou un engagement susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière ou le cash flow du Groupe.

Toutefois, dans le cadre de certains contrats, des engagements et garanties significatifs ont été accordés par Imerys ou ses filiales. Le montant des engagements donnés hors bilan s'élève à 549,1 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 446,1 millions d'euros au 31 décembre 2012 (voir note 28 aux états financiers consolidés).

4.1.4 RISQUES RELATIFS AUX MARCHÉS FINANCIERS

(Voir notes 21 et 24 aux états financiers consolidés)

4.1.5 ASSURANCES ET COUVERTURE DES RISQUES

La politique du Groupe en matière de protection de ses actifs et de ses revenus contre les risques identifiables vise à rechercher sur le marché de l'assurance les solutions les plus adaptées, offrant le meilleur équilibre entre leur coût et l'étendue des couvertures proposées.

La couverture des risques majeurs, communs à toutes les activités opérationnelles, est intégrée dans des programmes internationaux d'assurance Groupe de type "Tous Risques Sauf", souscrits sur le marché par Imerys auprès d'assureurs de réputation et de solidité financière internationalement reconnues. Cette intégration permet d'offrir des garanties étendues avec des limites élevées, tout en en optimisant le coût. Dans le cadre de la stratégie de croissance externe du Groupe, les activités acquises sont soit immédiatement incluses dans les programmes d'assurance Groupe existants, soit bénéficient de conditions de couverture au moins équivalentes. Dans ce dernier cas, l'intégration est limitée aux seuls compléments de couverture offerts par les programmes Groupe par rapport aux polices locales d'assurance applicables aux activités acquises.

Au sein d'Imerys, les sociétés recourent également au marché local pour couvrir, en utilisant le service des courtiers en charge de la gestion des programmes d'assurance Groupe, les risques spécifiques à certaines de leurs activités ou opérations ponctuelles, ou encore lorsque de telles assurances sont obligatoires du fait de la réglementation locale applicable.

Le Groupe estime bénéficier à ce jour de couvertures d'assurance adéquates, tant dans leur étendue qu'en termes de montants assurés ou de limites de garanties pour les risques les plus importants liés à ses activités dans le monde.

Les deux principaux programmes d'assurance Groupe couvrent les risques de responsabilité civile ainsi que les dommages matériels et pertes d'exploitation.

■ RESPONSABILITÉ CIVILE

Ce programme a pour objet de couvrir l'éventuelle mise en cause de la responsabilité du Groupe à l'occasion des dommages corporels, matériels et immatériels, survenant tant en cours d'exploitation qu'après livraison des produits, ainsi que les dommages résultant de pollutions accidentelles.

La couverture des activités du Groupe est assurée en premier lieu par des polices locales émises dans chaque pays (1^{re} ligne), complétées par une police "Master" émise en France et par une police supplémentaire "Excess" en excédent de la limite de garantie de cette police "Master". Les assureurs du Groupe sont XL Insurance Company Ltd (notée A -Strong- par Standard & Poors et A par AM Best) et AXA Corporate Solutions (notée A+ par Standard & Poors).

Ces polices "Master" et "Excess" interviennent également en complément de limite et de garantie de plusieurs sous-programmes spécifiques, notamment en Amérique du Nord, pour couvrir la Responsabilité Civile Automobile et Employeur, et en complément de la police d'assurance obligatoire Responsabilité Civile Employeur émise au Royaume-Uni.

Le niveau de couverture offert par le Programme du Groupe en Responsabilité Civile s'élève, sous réserve des exclusions communément pratiquées sur le marché de l'assurance pour ce type de risques, et des sous-limites appliquées à certains événements dénommés, à 100 millions d'euros par sinistre et par an.

L'échéance de renouvellement du programme en Responsabilité Civile du Groupe est fixée au 31 décembre 2014. Sauf exceptions, la franchise standard applicable est de 50 000 euros par sinistre et peut atteindre 10 % du sinistre (plafonnés à 200 000 euros par sinistre) pour les sinistres supérieurs à 500 000 euros, en dehors du Canada et des États-Unis où elles s'élèvent respectivement à 100 000 et 250 000 dollars américains.

■ DOMMAGES MATÉRIELS ET PERTES D'EXPLOITATION

Ce programme a notamment pour objet de couvrir les dommages matériels directs d'origine soudaine et accidentelle atteignant les biens assurés, ainsi que les pertes d'exploitation consécutives ("DDPE").

La couverture des activités du Groupe en DDPE est assurée par une police "Master" émise en France qui s'applique directement dans la plupart des pays européens et en complément des polices locales émises dans les autres pays, lorsque la réglementation le permet.

Depuis 2002, Imerys retient au sein d'une captive de réassurance, consolidée dans les comptes du Groupe, les risques dits de fréquence, à concurrence d'un montant plafonné de sinistres porté, à compter du 1^{er} janvier 2013, à 900 000 euros par sinistre et à 4 millions d'euros en cumulé annuel (vs. 900 000 et 2,5 millions d'euros auparavant).

La police "Master" offre au Groupe, sous réserve des exclusions communément pratiquées sur le marché de l'assurance pour ce type de risque et des sous-limites appliquées à certains événements dénommés, une garantie en DDPE à hauteur de 200 millions d'euros par sinistre.

L'actuel programme Groupe en matière de DDPE, souscrit auprès de la compagnie mutualiste FM Insurance Company Limited (notée A+ -Superior- par AM Best et AA -Very Strong- par Fitch), a son échéance de renouvellement fixée au 31 décembre 2014.

En confiant son programme DDPE à un assureur réputé pour son expertise en matière d'ingénierie de prévention, Imerys entend poursuivre ses efforts accentués de sensibilisation et de protection des risques dans les unités opérationnelles en les inscrivant dans sa démarche plus globale de Développement Durable. La quasi-totalité des sites industriels du Groupe fait ainsi l'objet de visites régulières par des ingénieurs de prévention. Les recommandations qui en résultent permettent à Imerys d'améliorer sa gestion des risques industriels. Plus de 100 sites ont ainsi été visités en 2013.

AUTRES RISQUES TRANSVERSAUX ASSURÉS

Les principaux autres programmes d'assurance Groupe visent à couvrir les risques suivants, communs à toutes les entités juridiques ou à plusieurs activités du Groupe : responsabilité civile des mandataires sociaux ; assurance de la flotte automobile (Europe et États-Unis) ; transport (marine cargo et affréteur) ; accidents du travail (notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni).

4.2 CONTRÔLE INTERNE

4.2.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

■ INTRODUCTION

Le contexte

Conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce, tel que modifié par la loi française de sécurité financière ("LSF") du 1er août 2003, puis par les lois du 30 décembre 2006 et du 3 juillet 2008, le Président du Conseil d'Administration a établi le 13 février 2014 son rapport rendant compte de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ainsi que des procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par Imerys.

Une information détaillée sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et, plus généralement, sur sa composition, l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, son fonctionnement et les limitations apportées aux pouvoirs de la Direction Générale par le Conseil, figure en section 3.1 du chapitre 3 du Document de Référence. Les principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux figurent en section 3.3 du chapitre 3 du Document de Référence. Ces informations sont accompagnées, le cas échéant, d'une note expliquant les raisons pour lesquelles le Groupe n'applique pas à ce jour certaines dispositions du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, auquel le Conseil d'Administration de

la Société déclare se référer. Par ailleurs, les informations visées à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique ainsi que les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale sont présentées aux sections 7.1 et 7.4 du chapitre 7 du Document de Référence. L'ensemble de ces informations doit être considéré comme faisant partie intégrante du Rapport du Président du Conseil d'Administration.

La partie du rapport présentée ci-après décrit plus précisément les principales procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par le Groupe. Cette partie a été préparée sous la responsabilité du Département Risques et Contrôle Interne d'Imerys et revue par le Président-Directeur Général qui a validé son contenu. L'intégralité du rapport a par la suite été communiquée aux Commissaires aux comptes pour discussion et au Comité d'Audit pour revue avant son approbation définitive par le Conseil d'Administration.

Les objectifs du contrôle interne

Le Groupe s'appuie sur le cadre de référence et son guide d'application publié en janvier 2007 par l'AMF, et mis à jour en juillet 2010, pour définir son référentiel de contrôle interne et structurer son approche. Ce référentiel intègre notamment les objectifs et les composantes du cadre de référence.

Contrôle Interne

Le dispositif de contrôle interne d'Imerys couvre l'ensemble des sociétés contrôlées entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe, y compris les sociétés nouvellement acquises.

En assurant la mise en œuvre de ce dispositif dans l'ensemble de ses activités, Imerys vise à se doter des moyens d'actions nécessaires pour gérer les risques auxquels celles-ci sont soumises, assurer la fiabilité et l'intégrité de son information financière et organiser la correcte gestion de ses opérations conformément aux lois et règlements en vigueur, aux principes de gestion et à la stratégie du Groupe. Ce dispositif de contrôle interne contribue ainsi à protéger la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires et ses salariés et à atteindre les objectifs que le Groupe se fixe.

Toutefois, par essence, un tel dispositif ne peut fournir aucune garantie absolue quant à la maîtrise globale des risques auxquels le Groupe est confronté et à la réalisation de ses objectifs.

Les principes du contrôle interne

En cohérence avec les objectifs fixés, le dispositif de contrôle interne d'Imerys repose sur les principes fondateurs suivants :

- une organisation choisie et maîtrisée, intégrant des hommes et des femmes compétents et responsables;
- une communication interne ciblée ;
- une analyse périodique des risques principaux du Groupe ;
- des activités de contrôle adaptées ;
- une revue régulière des pratiques de contrôle interne dans le Groupe.

■ UNE ORGANISATION CHOISIE ET MAÎTRISÉE

Le modèle organisationnel

Le contrôle interne d'Imerys s'appuie sur l'organisation opérationnelle du Groupe ainsi que sur les Directions fonctionnelles dédiées directement ou indirectement à la maîtrise des risques auxquels le Groupe est exposé.

Le dispositif de contrôle mis en place au sein du Groupe repose sur une structure de gouvernement resserrée qui garantit la transparence et la traçabilité des décisions, tout en préservant les principes de subsidiarité et de décentralisation considérés comme essentiels à la gestion optimale de ses activités industrielles et commerciales. Il requiert une implication forte de la part de chaque responsable opérationnel ou fonctionnel qui doit s'approprier les politiques et procédures définies au niveau du Groupe, contribuer à leur mise en œuvre et à leur respect et compléter leur contenu par des mesures adaptées aux spécificités des activités ou domaines dont il a la charge.

Ainsi, la gestion des opérations est encadrée d'une part par les politiques du Groupe et les délégations d'autorité aux responsables opérationnels qui en résultent, et d'autre part, par les contrôles et audits spécifiques mis en œuvre par les Directions fonctionnelles dans leur domaine de responsabilité, par des audits périodiques réalisés par la Direction de l'Audit Interne et par des auto-évaluations effectuées au moins une fois tous les trois ans par les responsables des principales entités sous le contrôle du Département Risques et Contrôle Interne. Par ailleurs, le contrôle et le suivi de la gestion

opérationnelle des activités sont effectués continuellement par les responsables d'activités, et périodiquement par le Président-Directeur Général et le Directeur Financier du Groupe au travers des processus budgétaires, des revues trimestrielles de résultats ainsi que des reportings mensuels de gestion dont les principaux éléments et conclusions sont commentés lors des réunions mensuelles du Comité Exécutif. Les états financiers consolidés semestriels et annuels sont également revus par le Conseil d'Administration et approuvés par celui-ci après examen du Comité d'Audit.

Les orientations à plus long terme de chaque activité et les prévisions financières qui en résultent sont formalisées et suivies dans le cadre d'un plan stratégique pluriannuel pour le Groupe et de revues stratégiques périodiques pour chacune des activités. Leur élaboration est supervisée et contrôlée par le Président-Directeur Général. Leurs conclusions sont revues par le Comité Exécutif avant d'être présentées au Comité Stratégique puis, pour approbation, au Conseil d'Administration.

Les acteurs du contrôle interne

Le Conseil d'Administration et ses Comités spécialisés

Le Conseil d'Administration exerce un contrôle permanent sur la gestion du Groupe menée par le Président-Directeur Général. Dans ce cadre, il s'assure notamment de la correcte mise en place des dispositifs de contrôle interne dans le Groupe.

Pour l'assister dans sa mission, le Conseil a constitué trois Comités spécialisés : le Comité Stratégique, le Comité des Nominations et des Rémunérations et le Comité d'Audit. Les responsabilités du Comité Stratégique et du Comité d'Audit en matière d'identification et de gestion des risques ainsi qu'en matière de suivi des dispositifs de contrôle interne sont présentées à la section 3.1 du chapitre 3 du Document de Référence. Le Comité d'Audit revoit notamment au moins une fois par an les processus mis en place et les résultats obtenus en matière d'analyse des risques et d'appréciation des dispositifs de contrôle interne.

Ces Comités spécialisés exercent leurs activités sous la responsabilité du Conseil d'Administration.

La Direction Générale et le Comité Exécutif

Le Président-Directeur Général assume la responsabilité opérationnelle et fonctionnelle de l'ensemble des activités du Groupe pour mettre en œuvre la stratégie arrêtée par le Conseil d'Administration. En particulier, il est responsable de la mise en œuvre effective des dispositifs de contrôle interne au sein du Groupe.

Le Président-Directeur Général est assisté dans sa mission par un Comité Exécutif dont il désigne les membres. Ceux-ci représentent chacune des branches d'activité et principales Directions fonctionnelles du Groupe. Par délégation, les membres du Comité Exécutif sont chargés de la mise en place et du suivi des systèmes de contrôle interne dans leur périmètre de responsabilité.

Les Directions opérationnelles

Conformément aux principes de décentralisation opérationnelle du Groupe, les responsables de chaque activité ont les pouvoirs nécessaires pour organiser, diriger et gérer les opérations dont ils ont la charge, et en assurer la délégation dans des conditions similaires aux responsables qui leur reportent.

Chaque activité privilégie l'organisation la mieux adaptée à ses marchés en tenant compte de ses caractéristiques commerciales, industrielles ou géographiques propres. Il est de sa responsabilité d'adopter des dispositifs de contrôle interne cohérents d'une part avec son organisation et d'autre part avec les principes et règles du Groupe.

Les Directions fonctionnelles

Les Directions fonctionnelles (Finance, Stratégie, Juridique & Corporate Support, Ressources Humaines, Innovation, Recherche & Technologie & Support Business, Mines & Géologie et Environnement, Santé & Sécurité) assurent une double mission : organisation et contrôle des opérations du Groupe relevant de leur domaine respectif d'expertise et assistance technique aux activités opérationnelles dans ces domaines lorsque cela est nécessaire. Ce noyau fonctionnel central, complété des Départements fonctionnels spécifiques (Achats, Direction Industrielle et Systèmes d'Information), permet non seulement de bénéficier des effets d'échelle liés à la taille du Groupe et d'un meilleur partage des compétences, mais également de s'assurer que toutes les opérations relevant de leurs domaines de compétence se réalisent dans un cadre de gestion et de contrôle homogène et sécurisé.

La présence des Directions fonctionnelles contribue significativement aux dispositifs de contrôle interne du Groupe. La plupart des responsables de ces fonctions disposent d'une autorité fonctionnelle sur tous les responsables qui exercent des missions relevant de leur domaine d'expertise dans les activités opérationnelles.

Le Comité Opérationnel des Risques

Le Comité Opérationnel des Risques coordonne les activités d'analyse et de gestion des risques et des contrôles au sein du Groupe. Il est composé des principaux responsables des Directions fonctionnelles centrales. En 2013, il s'est réuni deux fois afin d'analyser et prendre des décisions sur un certain nombre de risques identifiés pour le Groupe, les principales actions envisagées en vue de renforcer les contrôles internes existants et les causes des éventuelles déficiences relevées.

La Direction de l'Audit Interne

La Direction de l'Audit Interne a pour mission de vérifier les dispositifs de contrôle interne du Groupe et de s'assurer qu'ils sont conformes aux principes et aux règles qui les régissent. Elle se doit d'alerter le management sur les défaillances éventuelles de contrôle interne relevées et participe à l'élaboration des recommandations proposées afin de corriger ces défaillances.

La Direction de l'Audit Interne est une fonction d'appui au management, indépendante des activités opérationnelles et fonctionnelles qu'elle contrôle. Pour cela, le Directeur de l'Audit Interne a un double rattachement : il est rattaché hiérarchiquement au Président-Directeur Général et fonctionnellement au Comité d'Audit.

Le Département Risques et Contrôle Interne

Le Département Risques et Contrôle Interne reporte depuis novembre 2011 à la Direction de l'Audit Interne et travaille en étroite relation avec la Direction Juridique & Corporate Support, les autres Directions fonctionnelles du Groupe et les principaux responsables opérationnels de chacune des activités.

Le Responsable de ce Département s'appuie sur le réseau des contrôleurs financiers locaux pour réaliser ses missions. Celles-ci ont pour objectif de coordonner l'amélioration continue des dispositifs de contrôle interne dans le Groupe et sont organisées autour de trois activités :

- l'analyse des risques ;
- l'administration des politiques et procédures du Groupe (incluant leur diffusion dans l'ensemble des activités);
- la revue globale des pratiques de contrôle interne dans le Groupe.

Le cadre de référence

Les règles du Groupe

La politique de contrôle interne d'Imerys est formalisée par un certain nombre de chartes (Charte du Conseil d'Administration, Charte de Développement Durable, Charte Environnement, Santé & Sécurité, Charte d'Audit Interne) et de codes (Code d'Éthique et de Conduite des Affaires, politique de Gouvernement d'Entreprise) applicables à l'ensemble du Groupe. Ceux-ci visent à créer un environnement de contrôle favorable, fondé sur des principes solides et une pratique expérimentée du Gouvernement d'Entreprise, ainsi que sur des comportements respectueux des lois et règlements, intègres, éthiques et conformes aux objectifs stratégiques du Groupe.

Par ailleurs, des politiques Groupe ont été définies par les Directions et Départements fonctionnels qui définissent l'organisation, les responsabilités, les principes de fonctionnement et de reporting propres au domaine respectif d'expertise dont ils sont responsables.

Enfin, le manuel de contrôle interne Groupe définit les principes majeurs de contrôle interne et les principales activités de contrôle qui doivent être réalisées dans le cadre des processus opérationnels et financiers du Groupe.

Les chartes, politiques et manuels du Groupe sont regroupés dans un recueil appelé le "Blue Book" disponible en ligne sur intranet et accessible à l'ensemble des salariés. Ce premier corps de règles constitue le cadre de référence dans lequel doivent s'inscrire les activités opérationnelles du Groupe. Il s'applique à l'ensemble des sociétés et activités d'Imerys.

Dans les activités opérationnelles, un second corps de règles définit éventuellement leurs propres principes de fonctionnement et de reporting. Ces modalités sont, dans le respect des politiques du Groupe, adaptées à leur propre mode d'organisation, à la gestion de leurs activités minières, industrielles et commerciales spécifiques et aux risques particuliers associés. Elles tiennent compte des spécificités relatives aux lois et règlements locaux.

Depuis 2011, le Groupe a mis en place un processus de certification électronique afin de pouvoir diffuser des communications spécifiques de contrôle interne. Par ce biais, les managers et tout autre salarié d'Imerys concerné certifient avoir lu l'information communiquée et

Contrôle Interne

s'engagent à faire respecter dans leur domaine de responsabilité les règles qui y sont exposées. Ce processus de certification a déjà été utilisé notamment pour communiquer les règles d'autorité managériales du Groupe qui définissent les responsabilités internes et les circuits d'approbation pour un certain nombre de ses opérations majeures et diffuser des informations détaillées sur les risques de fraude.

Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires

Au-delà du simple respect des lois et réglementations applicables, Imerys attend de ses activités qu'elles soient conduites de manière éthique et transparente partout dans le monde, en préservant au mieux l'intérêt de toutes les parties prenantes.

Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires d'Imerys résume les principes éthiques que le Groupe s'attend à voir respecter par l'ensemble de ses employés, et notamment ses dirigeants, ainsi que par ses sous-traitants, fournisseurs et autres partenaires avec lesquels sont établies d'étroites relations. Il est conçu de façon à ce que chacun adopte dans son travail quotidien non seulement une attitude conforme aux législations locales mais également une attitude en adéquation avec les valeurs, principes et règles du Groupe en matière de responsabilité, d'intégrité, d'équité et d'ouverture.

Pour plus d'informations à ce sujet, *voir section 5.6 du chapitre 5 du Document de Référence*.

Les systèmes d'information

L'efficacité des systèmes et outils d'information contribue à la fiabilité et à l'amélioration de la gestion des processus fonctionnels et opérationnels.

La politique du Groupe consiste à intégrer et suivre dans ses outils informatiques de gestion ("ERP") la portion la plus importante possible de la chaîne de valeur (notamment les ventes, la distribution, les achats, les stocks, les immobilisations, la production, la chaîne logistique, la finance). Imerys s'efforce d'utiliser les systèmes de contrôle intégrés aux ERP de manière à assurer un niveau de contrôle optimal tout en satisfaisant aux exigences propres à la meilleure conduite de ses activités opérationnelles. Cette utilisation est vérifiée régulièrement dans le cadre des missions spécialisées de la Direction de l'Audit Interne dans le domaine informatique.

Imerys est organisé autour d'un petit nombre d'ERP, sélectionnés afin de permettre des synergies en matière de support et de maintenance et un degré d'homogénéisation satisfaisant, tout en tenant compte de la taille des opérations et des zones géographiques où ils doivent être déployés.

Pour le reporting et la consolidation de ses informations comptables et financières, le Groupe utilise un logiciel unique déployé dans toutes ses entités.

Par ailleurs, des outils de consolidation et de suivi des données non financières les plus importantes ont été mis en place dans l'ensemble du Groupe. Ils permettent, suivant le cas :

d'obtenir une meilleure vision de la performance des différentes activités du Groupe, de prévenir ou remédier à d'éventuelles difficultés ainsi que d'encourager et mesurer les progrès (exemples : reporting et consolidation des indicateurs représentatifs en matière de gestion des Ressources Humaines et en matière de gestion de l'environnement, la santé ou la sécurité); de fiabiliser la gestion de certaines données et contribuer au suivi de leur conformité au regard des obligations légales ou réglementaires applicables et des règles du Groupe (exemples : reporting et consolidation des informations juridiques et administratives relatives aux filiales et participations du Groupe et à leurs mandataires sociaux ; gestion des comptes bancaires et des flux de trésorerie intra-groupe).

Les principes de gestion des Ressources Humaines

La gestion des Ressources Humaines s'inscrit dans le dispositif de contrôle interne d'Imerys en permettant au Groupe de s'assurer que ses salariés ont un niveau de compétence approprié au regard des responsabilités qui leur sont confiées, qu'ils sont conscients de ces responsabilités et de leurs limites, et qu'ils sont informés et respectueux des règles du Groupe.

À ce titre, un ensemble de règles a été élaboré pour assurer la conformité des décisions prises aux lois et conventions internationales applicables, contrôler l'intégrité des processus de fixation et de règlement des salaires, superviser la mise en place des avantages sociaux, recueillir et traiter les informations. D'autres politiques Ressources Humaines ont par ailleurs été élaborées et couvrent les domaines tels que les relations avec les employés, les conseils donnés aux voyageurs, la mobilité internationale, la gestion de crise.

Le recrutement et le développement

Pour soutenir sa croissance, le Groupe recrute dans tous les pays et toutes les fonctions. Afin d'assurer la cohérence et la pertinence de ces recrutements, la Direction des Ressources Humaines définit des standards et s'assure périodiquement de la qualité des pratiques. En outre, aucun cadre dirigeant ne peut être recruté sans l'implication de la Direction des Ressources Humaines et, le cas échéant, des Directions fonctionnelles concernées.

La procédure de développement des carrières comporte deux volets: le P.A.D. ("Performance Appraisal and Career Development"), au travers duquel des objectifs individuels sont fixés et les réalisations annuelles évaluées par les responsables hiérarchiques; l'O.P.R. ("Organisation and People Review"), dans le cadre duquel les situations individuelles (notamment l'identification de hauts potentiels ou de contributeurs exceptionnels...), les plans de succession et certaines questions organisationnelles clés sont examinés annuellement par chacune des activités, puis revus par le Comité Exécutif.

Les résultats et principales analyses issues de la gestion des ressources humaines et des compétences font l'objet d'une présentation périodique au Comité Stratégique.

Les rémunérations

La revue des rémunérations est effectuée annuellement. Elle porte notamment sur le salaire de base et les bonus annuels. Cette révision des rémunérations s'effectue suivant une politique globale visant à renforcer leur compétitivité, leur cohérence interne et leur adéquation avec la performance individuelle et collective. Elle s'appuie sur une classification internationale des fonctions des principaux responsables opérationnels et fonctionnels d'Imerys. Les pratiques de bonus en vigueur dans le Groupe sont par ailleurs homogènes et reposent sur des critères comparables en pourcentage et en nature.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est informé de la politique globale des rémunérations et des mesures prises pour les principaux dirigeants du Groupe.

La formation

En complément des formations organisées par les activités, des sessions de formation Groupe sont organisées par l'Imerys Learning Center (voir section 5.4 du chapitre 5 du Document de Référence). Celles-ci permettent aux salariés d'approfondir certaines expertises métiers (finance, géologie, marketing, gestion de projet...) et favorisent les échanges des meilleures pratiques.

■ UNE COMMUNICATION INTERNE CIBLÉE

La communication interne est organisée autour d'un Département central intégré à la Direction des Ressources Humaines du Groupe et d'un réseau de correspondants locaux dans les activités opérationnelles. Sa mission est d'assurer l'intégration de chacun dans les activités du Groupe et construire une identité d'entreprise fondée sur sa diversité.

L'objectif poursuivi est triple :

- informer l'ensemble des salariés du Groupe ;
- partager les expériences et favoriser la diffusion des bonnes pratiques;
- être à l'écoute du personnel, en particulier dans les activités opérationnelles, à travers le réseau des correspondants locaux.

Des outils de communication aident à atteindre ces objectifs. Le journal interne "Imerys News" ou l'intranet "Imerysnet" présentent les orientations générales d'Imerys, sa stratégie, son organisation, ses activités, ses projets. D'autres outils, tels que l'intranet "Blue Book" ou les intranets thématiques gérés par certaines Directions fonctionnelles, permettent la diffusion des politiques et procédures Groupe. Imerys s'efforce par ailleurs de donner à chacun des managers nouvellement recrutés une vision d'ensemble du Groupe, de son organisation, de ses principaux métiers et de sa stratégie. Des sessions d'accueil réunissant tous les ans une centaine de nouveaux arrivants dans chacune des principales zones géographiques du Groupe (Europe, Asie, États-Unis) participent à cet effort.

Depuis la création du réseau social interne Galaxy en 2012, de nouvelles communautés se sont progressivement créées. Elles sont notamment dédiées à la géologie et aux mines, à l'innovation, l'industrie et aux achats. Elles permettent une communication rapide et efficace sur des sujets techniques et favorisent la diffusion de bonnes pratiques.

■ UNE ANALYSE PÉRIODIQUE DES RISQUES PRINCIPAUX DU GROUPE

Les objectifs

L'analyse des risques permet à Imerys d'identifier les événements dont l'éventuelle survenance pourrait représenter une menace majeure pour l'atteinte de ses objectifs stratégiques et financiers et la conformité de ses activités aux lois et réglementations locales applicables.

Grâce à un processus structuré, destiné à appréhender les principaux risques du Groupe et à les analyser, Imerys est en mesure d'apprécier l'adéquation des dispositifs de contrôle interne existants, de mettre en place des plans d'actions pertinents de façon à en améliorer l'efficacité et, plus généralement, d'accroître la protection de la valeur d'entreprise du Groupe dans le respect de la conformité aux lois et réglementations en vigueur.

L'organisation

Le processus d'analyse des risques est organisé à trois niveaux :

- chaque responsable fonctionnel et opérationnel se doit d'adopter dans le cadre de ses fonctions une démarche permanente d'identification, d'analyse et de gestion des risques dans ses domaines de responsabilité. L'identification et la gestion de ces risques sont périodiquement examinées et discutées avec le Président-Directeur Général et le Directeur Financier du Groupe dans le cadre du processus budgétaire, des revues trimestrielles de résultats ainsi que des reportings mensuels de gestion;
- par ailleurs, le Groupe s'est engagé dans un processus formalisé et récurrent d'analyse de ses principaux risques à travers la réalisation d'une cartographie qui présente l'impact potentiel des risques identifiés ainsi que leur niveau de maîtrise. Les membres du Comité Exécutif, les principaux responsables des Directions et Départements fonctionnels centraux ainsi que les principaux responsables de chacune des activités opérationnelles participent à cette démarche. Les résultats sont revus et approuvés par les membres du Comité Exécutif et présentés au Comité d'Audit. Au vu des résultats, de nouvelles actions sont définies pour renforcer le niveau de maîtrise de certains des risques identifiés. Cette analyse des risques fait dorénavant l'objet d'une mise à jour annuelle sur la base d'une revue par les responsables des fonctions centrales, les membres du Comité Exécutif et/ou les principaux acteurs opérationnels du Groupe;
- enfin, début 2011, un Comité Opérationnel des Risques a été créé afin de mieux coordonner les activités d'analyse et de gestion des risques et des contrôles au sein du Groupe (voir partie "Organisation" ci-dessus).

Le processus d'analyse des risques du Groupe est supervisé par le Conseil d'Administration. Il a confié à deux de ses Comités spécialisés, le Comité Stratégique et le Comité d'Audit, l'examen des questions relatives à l'analyse et au suivi par la Direction Générale des risques majeurs pour le Groupe. Ces Comités examinent les risques qui relèvent de leur domaine respectif de compétence et rendent compte régulièrement au Conseil d'Administration des travaux effectués sur le sujet et de leurs résultats.

Les risques majeurs

La nature des principaux risques du Groupe, leurs méthodes de gestion et de contrôle sont détaillées à la section 4.1 du présent chapitre.

Contrôle Interne

■ DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE ADAPTÉES

Les activités de contrôle opérationnelles et fonctionnelles

Les activités de contrôle sont destinées à s'assurer que les risques liés à un processus opérationnel ou fonctionnel donné sont correctement couverts. Elles sont adaptées aux objectifs fixés par le Groupe.

Les politiques Groupe, telles que présentées dans la partie "Organisation" ci-dessus, structurent et encadrent l'environnement de contrôle du Groupe. Les procédures qui en découlent, et en particulier celles relatives à la fiabilité de l'information comptable et financière, décrivent de façon détaillée les activités de contrôle requises.

Les activités de contrôle relatives à la fiabilité de l'information comptable et financière

Le dispositif de contrôle et les procédures de production de l'information comptable et financière sont uniformes à l'intérieur du Groupe. Ce dispositif est constitué d'une organisation comptable transversale au Groupe, de normes comptables homogènes, d'un système de reporting consolidé unique et d'un contrôle qualité de l'information financière et comptable produite.

L'organisation de la fonction comptable et financière

Les opérations comptables et financières sont pilotées par la Direction Financière du Groupe. Son organisation centrale comporte :

- une fonction comptabilité et consolidation, qui assure la préparation et la présentation des états financiers de la société Imerys et des états consolidés du Groupe;
- une fonction contrôle de gestion et contrôle budgétaire, qui prépare et consolide les données du budget et des reportings mensuels de gestion du Groupe et qui analyse les performances des opérations par rapport aux objectifs budgétaires et aux périodes comparables de l'année antérieure;
- une fonction trésorerie et financement, qui a notamment la responsabilité d'assurer la préparation et la consolidation des données relatives à la dette financière et au résultat financier du Groupe. Ses principales missions concernent la gestion centralisée et l'optimisation des dettes et ressources financières du Groupe, la gestion des risques de liquidité, de taux d'intérêt et de taux de change, ainsi que la gestion des instruments de couverture;
- une fonction fiscalité, qui a notamment en charge le suivi des consolidations fiscales effectuées au sein du Groupe, l'estimation du montant des impôts qui en résultent et le contrôle de leur cohérence d'ensemble.

En raison de l'organisation décentralisée des fonctions comptables et financières, le contrôleur financier de chaque activité exerce un rôle clé. Il est notamment chargé de veiller sur le terrain, dans son domaine de responsabilité, à la bonne application du référentiel comptable du Groupe et de l'ensemble des procédures de contrôle interne comptable et financier. Chaque contrôleur est rattaché au responsable de l'entité opérationnelle concernée, mais reporte également fonctionnellement à la Direction Financière du Groupe.

Le référentiel comptable

Les règles comptables sont décrites dans le recueil des normes du Groupe appelé le "Blue Book" qui est disponible en ligne sur l'intranet. Elles sont applicables à toutes les entités opérationnelles et juridiques du Groupe. En conformité avec les normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, elles incluent les éléments suivants :

- un rappel des principes et prescriptions comptables générales à respecter;
- un plan de comptes détaillé;
- une définition des méthodes comptables du Groupe applicables pour les postes et/ou les opérations les plus significatives.

Ces documents sont mis à jour régulièrement, à chaque modification ou application de nouvelles normes comptables, sous la responsabilité du Département Reporting et Consolidation et sous le contrôle des Commissaires aux comptes.

Le budget annuel et le reporting de gestion

Chaque année, Imerys met en œuvre un processus budgétaire et un reporting mensuel pour toutes les entités du Groupe afin de disposer d'un outil de pilotage et d'informations de gestion fiables et homogènes. La concordance entre les informations de gestion issues du reporting et les données comptables constitue le principe clé de contrôle visant à fiabiliser l'information comptable et financière.

La procédure de préparation du budget d'Imerys repose sur l'implication d'équipes pluridisciplinaires dans chaque activité et sur le contrôle de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des méthodes effectué par le Département Reporting et Consolidation.

Le système de reporting permet de suivre avec précision les résultats mensuels (compte de résultat et cash flow) et les éléments financiers des activités opérationnelles et de les comparer avec le budget et les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent. Les indicateurs de gestion sont commentés par les responsables opérationnels locaux et les principales variations sont analysées par le Département Reporting et Consolidation.

Le processus de consolidation

Un système de consolidation comptable unique traite l'ensemble des informations en provenance de chacune des entités opérationnelles et juridiques du Groupe.

Pour assurer la qualité et la fiabilité de ses informations financières, Imerys s'est doté d'un système de reporting et de consolidation unifié "SAP Business Object Financial Consolidation" permettant à la fois la remontée des informations de gestion et la production des états financiers consolidés. Ce système est déployé dans toutes les entités du Groupe. Il est alimenté par les données comptables locales, soit par interface, en puisant les données nécessaires dans les modules financiers des ERP dont ces entités disposent, soit par saisie manuelle. Il permet le contrôle automatique de certaines données reportées et/ou consolidées.

Un planning détaillé est élaboré pour les clôtures comptables annuelles et intermédiaires (trimestrielles et semestrielles) par le Département Reporting et Consolidation.

La revue des résultats

Le Comité Exécutif examine chaque mois les synthèses les plus récentes ressortant du reporting de gestion, analyse les variations importantes par rapport à l'année précédente ou au budget ; il arrête et suit la mise en œuvre d'actions correctrices lorsqu'il le juge nécessaire.

Par ailleurs, une revue des résultats est effectuée à l'occasion de réunions trimestrielles au cours desquelles les responsables des activités opérationnelles présentent leurs résultats au Président-Directeur Général ainsi qu'au Directeur Financier du Groupe. La synthèse de chacune de ces revues est également présentée au Comité Stratégique.

Enfin, une revue systématique des états financiers consolidés, des procédures comptables et des opérations financières complexes est effectuée par le Comité Exécutif. L'ensemble de ces éléments est également revu par le Conseil d'Administration et approuvé par celui-ci après examen de son Comité d'Audit.

■ LA REVUE DES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE INTERNE

Les processus de revue mis en place au sein d'Imerys permettent de s'assurer régulièrement de la qualité et de l'efficacité de ses contrôles internes et d'initier des actions d'amélioration si nécessaire.

Au-delà des contrôles effectués de façon continue par l'ensemble du management opérationnel et fonctionnel, les contrôles internes sont revus dans le cadre de deux processus Groupe complémentaires.

Pour les sociétés nouvellement acquises, ces revues sont effectuées le plus souvent dans les 6 à 18 mois suivant leur intégration.

L'audit des pratiques de contrôle interne dans les entités

La Direction de l'Audit Interne a une double mission : vérifier la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne dans les entités opérationnelles et s'assurer de leur conformité aux principes et aux règles définis par le Groupe ; aider à maîtriser les risques et enjeux opérationnels et stratégiques pour le Groupe.

Les équipes d'Audit Interne visitent l'ensemble des entités opérationnelles selon un cycle d'audit de 2 à 5 ans en moyenne, en fonction de leur caractère critique et significatif pour le Groupe. Le plan d'audit est validé annuellement par le Comité d'Audit et peut être modifié en fonction des circonstances.

Les rapports d'audit sont transmis au Président-Directeur Général et aux principaux responsables fonctionnels et opérationnels intéressés. Un rapport complet d'activité de la Direction de l'Audit Interne est présenté et débattu chaque semestre au Comité Exécutif puis au Comité d'Audit, en présence des Commissaires aux comptes.

La revue globale des systèmes de contrôle interne

Imerys est engagé dans une démarche d'amélioration continue de l'efficacité de ses systèmes de contrôle interne. La mise en œuvre de cette démarche est pilotée par le Département Risques et Contrôle Interne et les travaux sont réalisés en coordination avec les responsables opérationnels et fonctionnels concernés du Groupe. Cette démarche structurée et formalisée est fondée sur des questionnaires détaillés d'auto-évaluation. Elle a pour objectif d'analyser les dispositifs de contrôle interne existants, au regard notamment de la matérialité des risques auxquels ils sont rattachés.

Cette démarche comprend cinq étapes principales :

- identification préalable des processus opérationnels et fonctionnels du Groupe dans lesquels se situent les risques majeurs;
- identification des points de contrôle indispensables à la maîtrise des risques de ces processus;
- évaluation de ces contrôles par les principaux responsables de processus;
- identification des éventuelles insuffisances des contrôles internes existants :
- consolidation des résultats obtenus, définition et mise en œuvre des actions potentielles d'amélioration ou de correction nécessaires.

Un outil informatique permet de consolider, traiter et synthétiser l'ensemble des informations issues de ces différentes étapes.

Trente des principales entités du Groupe, contribuant à près de 60 % du chiffre d'affaires consolidé, participent au programme d'auto-évaluation détaillé de leurs 12 principaux processus opérationnels et fonctionnels pouvant générer des risques matériels pour le Groupe (Ventes, Stocks, Achats, Investissement, Gestion des Actifs Immobilisés, Exploitation Minière, Paye, Gestion des Ressources Humaines, Trésorerie, Fiscalité, Clôture & Consolidation et Systèmes d'Information). La mise à jour de ces évaluations est réalisée dorénavant tous les trois ou quatre ans en fonction des entités et des processus sélectionnés.

Par ailleurs, les plus petites entités juridiques du Groupe sont également soumises, par rotation, à une auto-évaluation de leurs dispositifs de contrôle interne sur une base simplifiée mieux adaptée à leur taille.

Les questionnaires d'auto-évaluation, renseignés par les responsables concernés, sont validés par les contrôleurs financiers et les Directeurs généraux des activités évaluées. Ils sont revus et discutés avec le Département Risques et Contrôle Interne pour assurer la cohérence des réponses fournies et la pertinence des évaluations. Les résultats de certaines auto-évaluations sont dorénavant revus par les équipes d'audit interne à l'occasion d'audits de sincérité visant à fiabiliser le processus d'auto-évaluation. Les plans d'action à mettre en place pour couvrir les déficiences de contrôle interne relevées dans le cadre des auto-évaluations font par ailleurs l'objet d'un suivi régulier.

La démarche mise en œuvre ainsi que les résultats de la revue globale des systèmes de contrôle interne du Groupe sont présentés annuellement aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'au Comité d'Audit.

Contrôle Interne

4.2.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration.

Exercice clos le 31 décembre 2013

ERNST & YOUNG et Autres 1/2, place des Saisons 92400 Courbevoie Paris-La Défense 1 S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes

Membre de la compagnie régionale de Versailles

Deloitte & Associés 185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

S.A. au capital de € 1.723.040 Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles

Aux Actionnaires.

En notre qualité de Commissaire aux comptes de la société Imerys et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient:

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 18 mars 2014

Les Commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres Jean-Roch VARON

Deloitte & Associés

Arnaud de PLANTA

DÉVELOPPEMENT 5 DURABLE

| 5 | 5.1 | STRATÉGIE ET APPROCHE D'IMERYS | 124 |
|---|-----|----------------------------------------|-----|
| 5 | 5.2 | PERFORMANCE 2013 | 126 |
| 5 | 5.3 | ENGAGEMENTS SECTORIELS | 130 |
| 5 | 5.4 | RESPONSABILITÉ SOCIALE | 131 |
| 5 | 5.5 | GESTION RESPONSABLE DE L'ENVIRONNEMENT | 142 |
| 5 | 5.6 | GOUVERNANCE ET CONDUITE DES AFFAIRES | 153 |
| 5 | 5.7 | MÉTHODOLOGIE DE REPORTING | 154 |
| 5 | 5.8 | ATTESTATION ET TABLEAU DE CORRÉLATION | 157 |
| | | | |

5.1 STRATÉGIE ET APPROCHE D'IMERYS

■ ENJEUX ET STRATÉGIE

Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie, Imerys valorise une gamme unique de minéraux pour offrir à ses clients des produits et services de haute qualité. Le Développement Durable est une composante essentielle de la stratégie à long-terme d'Imerys pour combiner croissance, gestion sociale et environnementale responsables. Sa dimension internationale et son modèle économique fondé sur les spécialités minérales confèrent à Imerys une position unique vis-à-vis de ses multiples parties prenantes que sont ses collaborateurs, ses sous-traitants, les communautés environnantes, ses fournisseurs et ses clients.

Après analyse des principaux enjeux de son activité et des attentes de ses parties prenantes, Imerys a choisi en 2013 de renforcer sa stratégie de Développement Durable en restructurant ses engagements autour de trois domaines : le social, l'environnement et la gouvernance.

Pour les questions sociales, le Groupe a organisé ses engagements autour de quatre axes prioritaires qui décrivent ses responsabilités face aux parties prenantes internes et externes :

- Santé et Sécurité: développer une culture de santé et sécurité proactive autour des trois piliers de l'Imerys Safety System: conformité, amélioration continue et communication;
- Ressources Humaines: développer les compétences professionnelles et personnelles des collaborateurs, leur assurer une protection sociale adaptée, promouvoir la diversité et entretenir des relations sociales en favorisant un climat de respect mutuel;
- Communautés : établir des relations positives et confiantes autour de nos sites et contribuer au développement économique et social local;
- Droits de l'Homme : respecter les droits de l'Homme fondamentaux en se référant aux principales conventions internationales et à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et mettre en place des actions spécifiques pour éviter le travail des enfants et le travail forcé.

En matière d'environnement, le Groupe concentre son action autour de quatre axes prioritaires de gestion responsable :

- Systèmes de Management Environnemental (SME): évaluer les aspects environnementaux et s'engager dans l'amélioration continue et la réduction des impacts négatifs;
- Efficacité des Ressources : se doter des meilleures technologies et développer l'excellence opérationnelle pour favoriser une utilisation durable des matières premières et des autres ressources naturelles telles que les sols, l'énergie et l'eau;
- Biodiversité: préserver et enrichir la biodiversité en privilégiant la réhabilitation des carrières pendant leur durée de vie, dans un objectif d'harmonie avec les écosystèmes existants;
- Innovation "Verte": associer les bénéfices environnementaux à la recherche et au développement de produits, procédés et services, afin de réduire l'empreinte environnementale du Groupe tout au long du cycle de vie des produits.

Imerys considère la gouvernance comme essentielle en matière de gestion, de conduite des affaires et de respect de ses engagements liés au Développement Durable. Imerys s'engage sur les principes suivants :

- Gouvernement d'Entreprise : respecter et mettre en œuvre les meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise équivalentes à celles de sociétés cotées similaires;
- Ethique et Conduite des Affaires: promouvoir et encadrer les comportements éthiques de conduite des affaires à travers le déploiement de politiques et protocoles appropriés et le contrôle de leur application effective et conforme.

Chacun des sites d'Imerys, que ce soit un site de production, un bureau administratif ou un centre de recherche et développement, a la responsabilité d'allouer les ressources nécessaires à la transformation de ces principes globaux en actions locales concrètes. Afin de garantir des standards élevés d'engagement et de responsabilité, le Groupe s'assure périodiquement des progrès réalisés.

■ ORGANISATION ET DÉPLOIEMENT

La stratégie de Développement Durable du Groupe est guidée par un plan à trois ans prévoyant l'amélioration progressive et continue des performances. Les premières ébauches de ce plan sont préparées par différents groupes de travail composés de spécialistes internes et d'experts issus de différentes activités et zones géographiques.

Les groupes de travail sur le Développement Durable élaborent le projet initial au cours d'une période de six mois dans le cadre d'un processus de concertation animé par le Responsable du Développement Durable et le Directeur Environnement, Hygiène & Sécurité (EHS) du Groupe. Le projet final est ensuite soumis à l'examen et à l'approbation du Comité de Pilotage sur le Développement Durable, composé de trois membres du Comité Exécutif (le Directeur Juridique Groupe, le Directeur Général Innovation, Recherche, Technologie et Support Business et le Directeur des Ressources Humaines), de cinq responsables fonctionnels (EHS, Développement Durable, Direction Industrielle, Relations avec les Investisseurs et Communication) et de deux Directeurs opérationnels. Après l'approbation du Comité de Pilotage, le plan à trois ans est présenté au Comité Exécutif pour validation. Puis, il est soumis à l'examen des Comités d'Audit et de Stratégie du Conseil d'Administration. En 2014, le Groupe parviendra au terme de son deuxième plan triennal (2012-2014) et achèvera la rédaction du troisième (2015-2017).

Les objectifs annuels du plan à trois ans résultent d'un processus similaire. Le Responsable du Développement Durable Groupe et le Directeur EHS Groupe rédigent un premier projet sur la base des données fournies par les responsables fonctionnels et les responsables de sites. Ce projet est ensuite présenté successivement au Comité de Pilotage Développement Durable, au Comité Exécutif et aux Comités du Conseil d'Administration pour examen et approbation. La réalisation des objectifs annuels est associée à des programmes incitatifs à l'intention des cadres dirigeants et des Directeurs fonctionnels le cas échéant.

A partir des politiques, objectifs et actions du Groupe, les activités sont libres de développer les leurs. Le Groupe a également mis en place un ensemble d'indicateurs clés de performance (KPIs) extra-financiers en rapport avec les directives du "Global Reporting Initiative" (GRI) " et a défini des protocoles de reporting afin de collecter les données liées au Développement Durable. Ces données permettent au Groupe de mesurer et de contrôler la mise en application du plan de Développement Durable et les performances correspondantes à tous les niveaux de l'organisation (voir section "Méthodologie de Reporting" ci-après). Le Comité de Pilotage se réunit trimestriellement pour évaluer la progression par rapport aux objectifs annuels de Développement Durable, débattre des évolutions stratégiques clés, suivre les évaluations des agences de notation et définir les priorités de mise en œuvre.

Un challenge interne consacré au Développement Durable est organisé chaque année pour encourager les initiatives locales et promouvoir les bonnes pratiques. Ce programme a contribué de manière importante à la réalisation des objectifs annuels du Groupe. Près de 30 coordinateurs, nommés par les activités, interviennent pour promouvoir le Challenge et encourager la participation à cet évènement. Depuis 2005, le Challenge a ainsi recueilli 439 projets dans des domaines variés : relations avec les communautés, environnement, énergie, innovation et ressources humaines.

Par ailleurs, le Groupe s'efforce de faire progresser la gestion de ses systèmes, de faire davantage preuve de transparence et de rechercher l'amélioration continue grâce à des revues périodiques. Le Département de Contrôle et d'Audit Interne réalise sur les sites des audits fondés sur l'analyse des risques et s'intéresse à la conformité générale, au contrôle de gestion, à la remontée des informations, et à l'application des politiques du Groupe, dont le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires. L'équipe Audit EHS réalise des revues internes de conformité aux exigences réglementaires EHS, de l'application des protocoles Groupe EHS/Développement Durable, de la solidité des systèmes de gestion de l'environnement, du reporting des données de Développement Durable, de la gestion de la sécurité des exploitations minières ainsi que de la gestion des risques au sein des installations de stockage des minéraux solides. Depuis décembre 2013, l'équipe est composée d'environ 20 spécialistes EHS et de six experts en géologie et géotechnique issus des fonctions support et des opérations. Elle réalise environ 30 audits chaque année. Les programmes d'audits sont appliqués à tous les sites par roulement et en fonction d'une analyse de risque. Le Comité Exécutif examine régulièrement les conclusions des audits ainsi que les actions correctives mises en place dans le cadre de ces audits. Des tiers sont également mandatés pour réaliser un audit annuel sur les données financières et extra-financières communiquées dans le Document de Référence Annuel.

⁽¹⁾ La GRI est une institution indépendante qui a pour mission d'élaborer et de diffuser des lignes directrices internationales en matière d'information sur le Développement Durable. Créée en 1971, la GRI est un centre de collaboration officiel du Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Les directives les plus récentes, G4, datent de mai 2013.

5.2 PERFORMANCE 2013

En matière de Développement Durable, Imerys assure le suivi et l'évaluation de ses performances à tous les niveaux hiérarchiques. À l'échelle du Groupe, Imerys définit les priorités et fixe les objectifs annuels en s'appuyant sur les actions majeures décrites dans le "Plan à trois ans". Les sites du Groupe sont tenus d'intégrer les objectifs annuels à leurs plans d'activités et ils sont encouragés si leur degré de maturité ou la dynamique commerciale le permet, à aller

au-delà des objectifs fixés. Au niveau local, les données relatives au Développement Durable sont enregistrées par chacun des sites et transférées sur la base de données Imerys. Cela permet à l'ensemble du Groupe d'étudier les variations quantitatives, de mesurer les progrès enregistrés et d'ajuster la méthode si nécessaire.

Le tableau ci-dessous présente les réalisations globales par rapport aux objectifs de Développement Durable du Groupe en 2013, ainsi que les objectifs 2014 :

| Axes | Objectifs 2013 | Performance 2013 | Objectifs 2014 |
|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Social/Sociétal | 1) | | |
| Santé & Sécurité | ■ Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt de travail < 1,3 pour les collaborateurs et sous-traitants (2) | 1,31 | ■ Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt de travail < 1,1 pour les collaborateurs et sous-traitants |
| | Autodiagnostics mensuels : un nouveau critère de suivi (Programme de formation des superviseurs) | Réalisé | ■ Lancement du programme "Take 5" (3) sur tous les sites (nouveau programme) |
| | | | Création de quatre séminaires en ligne à destination des opérations sur l'ergonomie, la protection auditive et la protection respiratoire |
| Ressources Humaines | Plan d'action pour la diversité en place dans au moins 5 pays | Réalisé | Mise en place de plans pour la diversité dans au moins 10 pays |
| | Mener au moins une nouvelle initiative de formation liée à la sécurité auprès des personnels les moins qualifiés, menée dans 10 activités | Réalisé | Mener au moins une nouvelle initiative de formation liée à la sécurité auprès des personnels les moins qualifiés sur l'ensemble des sites |
| | Poursuite de l'analyse de l'efficacité de la couverture décès et amélioration des avantages sociaux proposés dans au moins deux nouveaux pays | Réalisé | Poursuite de l'analyse de l'existence et de la pertinence des programmes d'avantages sociaux |
| Communautés | ■ Formalisation du Protocole "Relations avec les Communautés" dans 30 % des sites suivant leur sensibilité (4) | Réalisé | ■ Formalisation du Protocole "Relations avec les Communautés" dans 35 % des sites suivant leur sensibilité |
| | | | ■ Mise en place de 10 programmes communautaires visant au développement social ou économique local |
| Droits de l'Homme | ■ Si plus de 10 % des achats de la Division proviennent d'un fournisseur ayant des sites de production dans un "pays à risque", celui-ci doit confirmer qu'il respecte les Conventions de l'OIT sur le travail des enfants et le travail forcé (6) | Réalisé | ■ Si plus de 5 % des achats de la Division proviennent d'un fournisseur disposant de sites de production dans un "pays à risque", celui-ci doit confirmer qu'il respecte les Conventions de l'OIT sur le travail des enfants et le travail forcé |
| Environnement | | | |
| SME | Audit du Système de Management Environnemental (SME) de 15 sites (audits à distance et sur site) | Réalisé | Audit du Système de Management Environnemental (SME) de 15 autres sites |
| Efficacité des Ressources | Efficacité énergétique et émissions de CO₂: plan d'amélioration significative et indicateurs de suivi associés | Réalisé | ■ Efficacité énergétique et émissions de carbone : suivi et contrôle des plans d'actions clés (poursuite) |
| | Mise en œuvre de plans d'actions définis pour les sites miniers choisis parmi les principaux consommateurs d'énergie du Groupe et suivi de leur évolution (cible interne : cinq sites miniers) | Réalisé partiellement | ■ Établir un plan d'actions énergie pour cinq nouveaux sites parmi les principaux sites miniers consommateurs d'énergie |
| | Plan d'utilisation efficace de la ressource en eau pour les sites situés dans des zones pauvres en eau (voir index de stress hydrique de l'UNH) | Réalisé | ■ Plans d'utilisation efficace de la ressource en eau pour les sites où les prélèvements sont les plus importants (> 2 millions m³ en 2013) |
| Biodiversité | Plans de gestion de la biodiversité dans 12 % des sites situés dans ou proches de zones sensibles en matière de biodiversité ⁽⁶⁾ | Réalisé | Plans de gestion de la biodiversité dans 20 % des sites situés dans ou proches de zones sensibles en matière de biodiversité |

| Axes | Objectifs 2013 | Performance 2013 | Objectifs 2014 |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Innovation Verte | Produits & procédés comportant un bénéfice pour l'environnement : 5 par an | Réalisé | Produits & procédés comportant un bénéfice pour l'environnement : 5 par an |
| | Introduction d'au moins un produit ou procédé présentant un bénéfice en matière de recyclabilité | Réalisé | Réaliser une évaluation du cycle de vie ⁽⁷⁾ d'un nouveau produit |
| Gouvernance (8) | | | |
| Gouvernance d'Entreprise, Ethique et | Mettre à jour le programme de conformité aux lois antitrust (notamment le renforcement des aspects formation et auto-évaluation) | Réalisé partiellement | Déploiement de la nouvelle politique Groupe de prévention de la fraude et de la corruption, mise à jour du programme Groupe de conformité aux lois antitrust |
| Conduites des Affaires | Accroître la communication et la sensibilisation des salariés du Groupe au Code d'Éthique et de Conduite des Affaires | Réalisé | Appliquer le code amendé en 2013 AFEP-MEDEF de gouvernance des affaires relatif aux entreprises françaises cotées |
| | Porter à au moins 20 % le pourcentage de femmes au Conseil d'Administration | Réalisé | ■ Élaborer un plan d'action pour porter à 40 % le pourcentage de femmes au Conseil d'Administration d'ici à 2017 ⁽⁹⁾ |
| | Mettre en œuvre la nouvelle politique anti-corruption (sélection des intermédiaires, formation et auto-évaluation, etc.) | Réalisé partiellement | Examiner et mettre à jour le programme général de conformité du Groupe |

- (1) L'information "sociétale" du Grenelle II est couverte par les aspects Social et Gouvernance du présent Document de Référence. La loi "Grenelle II" a été votée et transposée dans le Code de Commerce en juillet 2010 et le décret d'application a été publié en avril 2012.
- (2) Le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt de travail est calculé par million d'heures travaillées pour les collaborateurs et pour les sous-traitants.
- (3) "Take 5" est un programme proactif d'analyse et de réduction des risques à réaliser en amont de toute tâche, reconnu comme l'une des meilleures pratiques en matière d'amélioration de la sécurité industrielle.
- (4) La conformité avec le Protocole "Relations avec les communautés" est requise pour tous les sites du Groupe. Un plan de gestion des relations avec les communautés est formalisé à partir des sites les plus sensibles selon une analyse de risque interne.
- (5) La liste des "pays à risque", tels que définis dans les critères d'inclusion FTSE4Good, est établie et révisée périodiquement par l'EIRIS au vu des événements relatifs aux droits de l'homme, à partir de sources diverses et notamment des données des pays et des rapports fournis par Freedom House, Human Rights Watch et Amnesty International.
- (6) Le "Global Reporting Initiative" (GRI) recommande que les sociétés identifient leurs sites localisés dans ou à proximité de zones protégées ou de zones non protégées mais reconnues comme possédant une haute valeur en terme de biodiversité. Imerys se réfère à la base de données mondiale des zones protégées (WDPA), à la liste des zones Natura2000 ainsi qu'à d'autres sources d'informations publiques afin de conduire cette cartographie des zones à "Haute valeur en termes de biodiversité". La base de données WDPA est un projet commun au PNUE et à l'IUCN, produit par UNEP-WCMC et l'IUCN World Commission on Protected Areas qui travaillent en relation avec les administrations et les ONG.
- (7) L'évaluation du cycle de vie fait référence à la définition de la norme de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) : "Management environnemental Analyse du cycle de vie principes et cadre (ISO 14040 : 2006)".
- (8) Voir les données de gouvernance plus détaillées au chapitre 3 de ce Document de Référence.
- (9) Ceci fait référence à la loi française relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration et de Surveillance, et à l'égalité professionnelle (Loi n° 2011-103, 27 janvier 2011). Le taux de féminisation des instances dirigeantes des entreprises cotées et publiques devrait atteindre 40 % dans les six ans suivant la promulgation de la loi.

Performance 2013

Le tableau ci-dessous résume les résultats des indicateurs clés de performance de 2012 et 2013. Il est conçu pour offrir une vision détaillée de la performance du Groupe en matière de Développement Durable en 2013. Des données historiques et les analyses de performance sont présentées dans les sections suivantes de ce chapitre.

| Catégorie | KPIs | Unité | 2013 | 2012 | Périmètre | Réf. GRI |
|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|-------------------|---------------------------|----------|
| Social | | | | | | |
| Santé & Sécurité | Décès (collaborateurs) | # | 0 | 0 | Groupe | LA7 |
| | Décès (sous-traitants) | # | 1 | 0 | Groupe | LA7 |
| | Taux de fréquence (1) | | | | | |
| | Salariés Imerys | / | 1,36 | 1,36 | Groupe | LA7 |
| | Autres employés (2) | / | 1,20 | 1,89 | Groupe | LA7 |
| | Taux combiné (Employés/Autres employés) | / | 1,31 | 1,51 | Groupe | LA7 |
| | Taux de gravité (3) | | | | | |
| | Salariés Imerys | / | 0,08 | 0,06 | Groupe | LA7 |
| | Autres employés | / | 0,05 | 0,06 | Groupe | LA7 |
| | Taux combiné (Employés/Autres employés) | / | 0,07 | 0,06 | Groupe | LA7 |
| | Maladie professionnelle avec arrêt de travail | # | 0 | NR ⁽⁴⁾ | Groupe | LA7 |
| | Maladie professionnelle sans arrêt de travail | # | 7 | NR | Groupe | LA7 |
| | Questions liées à l'hygiène et la sécurité couvertes par des accords d'entreprise conclus avec les syndicats | / | Oui | Oui | Groupe | LA9 |
| Ressources | Effectif annuel moyen | # | 16 164 | 16 244 | Groupe | LA1 |
| Humaines | Effectif total en fin d'année | # | 15 805 | 16 026 | Groupe | LA1 |
| | Salariés par zone géographique - Europe occidentale | # | 6 026 | 6 708 | Groupe | LA1 |
| | Salariés par zone géographique - Europe centrale | # | 1 386 | 1 362 | Groupe | LA1 |
| | Salariés par zone géographique - Amérique du Nord | # | 2 884 | 2 773 | Groupe | LA1 |
| | Salariés par zone géographique - Amérique du Sud | # | 1 442 | 1 503 | Groupe | LA1 |
| | Salariés par zone géographique - Asie-Pacifique | # | 3 448 | 3 079 | Groupe | LA1 |
| | Salariés par zone géographique - Afrique | # | 619 | 601 | Groupe | LA1 |
| | Salariés par famille d'emploi - Opérations/Production/Fabrication | # | 10 615 | 10 904 | Groupe | LA1 |
| | Salariés par famille d'emploi - Logistique/Achats | # | 737 | 783 | Groupe | LA1 |
| | Salariés par famille d'emploi - R&D/Géologie | # | 691 | 593 | Groupe | LA1 |
| | Salariés par famille d'emploi - Ventes & Marketing | # | 1 307 | 1 357 | Groupe | LA1 |
| | Salariés par famille d'emploi - Fonctions Support & Administration | # | 2 456 | 2 389 | Groupe | LA1 |
| | Contrats à durée déterminée | # | 791 | 684 | Groupe | LA1 |
| | Taux de rotation du personnel | % | 6,1 | 5,8 | Groupe | LA2 |
| | Nombre d'heures perdues en raison de grèves | Heures | 28 375 | 23 098 | Groupe | - |
| | Équipe ou Comités sécurité composés de membres de la Direction et de représentants des salariés | / | Oui | Oui | Groupe | - |
| | Taux d'absentéisme | % | 2,49 | 2,46 | Groupe | LA7 |
| | Programmes éducatifs d'aide aux salariés, à leur famille, et aux membres de la communauté en cas de maladie grave | / | Oui | Oui | Pays (Brésil & France) | LA8 |
| | Questions liées à la santé et la sécurité couvertes par des accords d'entreprise conclus avec les syndicats | / | Oui | Oui | Groupe | LA9 |
| | Nombre de salariés ayant suivi au moins une formation dans l'année | # | 10 800 | 10 600 | Groupe | - |
| | Heures de formation | Heures | 222 000 | 232 000 | Groupe | LA10 |
| | Nombre de programmes d'alphabétisation et calcul de base | # | 10 | NR | Groupe | LA11 |
| | Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière | % | 100 | 100 | Groupe | LA12 |
| | Salariés actionnaires | # | 1 537 | 1 900 | Groupe | - |

| Catégorie | KPIs | Unité | 2013 | 2012 | Périmètre | Réf. GR |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------|---------|-----------|---------|
| Diversité | Pourcentage total de femmes salariées | % | 15,9 | 15,8 | Groupe | LA13 |
| | Pourcentage de femmes par région - Europe occidentale | % | 16,7 | 15,7 | Groupe | LA13 |
| | Pourcentage de femmes par région - Europe centrale | % | 19,8 | 19,4 | Groupe | LA13 |
| | Pourcentage de femmes par région - Amérique du Nord | % | 15,3 | 15,1 | Groupe | LA13 |
| | Pourcentage de femmes par région - Amérique du Sud | % | 11,4 | 11,6 | Groupe | LA13 |
| | Pourcentage de femmes par région - Asie-Pacifique | % | 15,7 | 17,4 | Groupe | LA13 |
| | Pourcentage de femmes par région - Afrique | % | 13,1 | 13,3 | Groupe | LA13 |
| | Nombre de salariés handicapés | # | 220 | 260 | Groupe | LA13 |
| Relations avec les Communautés | Pourcentage de sites disposant d'un plan d'action formalisé visant à gérer les impacts des activités sur les communautés | % | 31 | 20 | Groupe | S01 |
| Droits de l'Homme | Nombre total d'incidents liés à la discrimination | # | 0 | 0 | Groupe | HR4 |
| | Pourcentage de salariés entrant dans le champ d'une convention collective | % | 74 | 70 | Groupe | HR5 |
| Autres | Nombre de violations des droits de l'Homme signalées | # | 0 | 0 | Groupe | HR9 |
| Autres | Pourcentage d'opérations certifiées ISO 9001 ou se référant à un système de management de la qualité | % | ~78 | ~78 | Groupe | - |
| Environnemental | | | | | | |
| Systèmes | Pourcentage de sites disposant d'un SME (5) | % | 100 | 98 | Groupe | - |
| de Management | Sites certifiés ISO 14001 ou EMAS ⁽⁶⁾ | # | 81 🥙 | 88 | Groupe | - |
| | Sites s'appuyant sur les 8-piliers du SME Imerys | # | 148 | 142 | Groupe | - |
| Eau | Quantité totale de prélèvements en eau | M litres | 41 626 | 48 538 | Groupe | EN8 |
| | Eau venant de fournisseurs en eau | % | 10,5 | 11,9 | Groupe | EN8 |
| | Eau prélevée dans les eaux souterraines | % | 49,4 | 47,5 | Groupe | EN8 |
| | Eau prélevée dans les eaux de surface | % | 23,4 | 25,7 | Groupe | EN8 |
| | Eau venant d'autres sources | % | 16,7 | 14,9 | Groupe | EN8 |
| | Nombre de sites situés dans des zones arides | # | 17 | 17 | Groupe | EN9 |
| | Quantité totale d'eau recyclée | M litres | 32 950 | 30 645 | Groupe | EN10 |
| | Sites indiquant recycler l'eau | # | 54 | 53 | Groupe | _ |
| Déchets | Quantité totale de déchets industriels | Tonnes | 264 270 | 287 827 | Groupe | EN22 |
| Déchets | Déchets industriels dangereux | Tonnes | 920 | 2 217 | Groupe | EN22 |
| | Déchets industriels dangereux recyclés | Tonnes | 1 919 | 1 112 | Groupe | EN22 |
| | Déchets industriels non dangereux | Tonnes | 125 104 | 120 187 | Groupe | EN22 |
| | Déchets industriels non dangereux recyclés | Tonnes | 136 327 | 164 312 | Groupe | EN22 |
| Biodiversité | Surfaces affectées par les activités minières du Groupe | Hectares | 1 548 | 216 | France/TC | MM1 |
| 2.04.10.0.0 | Surfaces réhabilitées | Hectares | 890 | 95 | | MM1 |
| | Nombre de sites identifiés comme des sites dans ou proches d'une zone riche en biodiversité | # | 34 | NR | Groupe | MM2 |
| | Nombre de sites disposant d'un plan de gestion de la biodiversité | # | 5 | NR | Groupe | MM2 |
| Énergie | Consommation totale d'énergie | TJ | 34 733 | 35 288 | Groupe | EN3 |
| | Gaz naturel | % | 45,3 | 43,7 | Groupe | EN3 |
| | Autres combustibles fossiles | % | 20,7 | 22,2 | Groupe | EN3 |
| | Biomasse | % | 3,6 | 3,9 | Groupe | EN3 |
| | Électricité (nette) et vapeur | % | 30,3 | 30,2 | Groupe | EN4 |
| | Efficacité énergétique (base 100 en 2009) | # | 96,6 | 96,5 | Groupe | EN5 |
| GES | Émissions de CO ₂ périmètre 1 | kT CO _{2e} | 1 702 | 1 753 | Groupe | EN16 |
| (gaz à effet | Émissions de CO ₂ périmètre 2 | kT CO _{2e} | 1 071 | 1 115 | Groupe | EN16 |
| de serre) | Émissions de CO ₂ totales | kT CO _{2e} | 2 773 | 2 868 | Groupe | EN16 |
| | Efficacité carbone (base 100 en 2009) | # | 92,1 | 94,3 | Groupe | EN18 |
| | Émissions de CO ₂ provenant de l'énergie (hors biomasse) | % | 88,0 | 87,9 | Groupe | EN16 |
| | Émissions de CO ₂ provenant des procédés | % | 7,9 | 7,5 | Groupe | EN16 |
| | Émissions de CO ₂ provenant de la biomasse | % | 4,1 | 4,6 | Groupe | EN16 |
| Émissions | Dioxyde de soufre (SO ₂) | Tonnes | 4 577 | 4 591 | Groupe | EN20 |
| | • · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | | . 511 | . 501 | up - | 0 |

| Catégorie | KPIs | Unité | 2013 | 2012 | Périmètre | Réf. GRI |
|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------|---------|-------|-----------|-------------|
| Autres | Nombre de poursuites | # | 20 | 17 | Groupe | EN28 |
| | Montant des amendes en euros | euros | 139 078 | 1 181 | Groupe | EN28 |
| Gouvernance | | | | | | |
| Anti-corruption | Nombre de collaborateurs formés au Code d'Éthique et de Conduite des Affaires du Groupe | # | 3 000 | 2 600 | Groupe | SO3, HR3 |
| Autres | Pourcentage de membres indépendants au Conseil d'Administration | % | 46,7 | 41,2 | Groupe | - |
| | Pourcentage de femmes au Conseil d'Administration | % | 26,7 | 17,6 | Groupe | - |

- (1) Taux de fréquence : (nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1 000 000)/nombre d'heures travaillées.
- (2) Salariés d'une entreprise sous contrat avec Imerys, chargés d'une opération particulière sur site ou fournissant un service.
- (3) Taux de gravité : (nombre de jours perdus x 1 000)/nombre d'heures travaillées.
- (4) "NR" signifie "non reporté ou communiqué".
- (5) SME : système de management environnemental. Ne sont concernés que les sites en activité, à l'exclusion les sites cédés ou fermés ainsi que les sites acquis ou construits durant la période de reporting.
- (6) EMAS : Eco Management and Audit Scheme (norme européenne : Système communautaire de management environnemental et d'audit).
- (7) D'autres sites ont été certifiés ISO 14001 en 2013. La différence vient de la cession des sites Imerys Structure en France.

5.3 ENGAGEMENTS SECTORIELS

Imerys s'investit activement auprès des associations professionnelles reconnues et réputées de ses secteurs d'activités et entretient un dialogue régulier avec les pouvoirs publics, les agences de notation, les investisseurs socialement responsables et les organisations non gouvernementales (ONG). Imerys agit conformément à la réglementation en vigueur et applique un Code d'Éthique et de Conduite des Affaires qui favorise la transparence et l'intégrité tout au long de ses échanges avec les parties prenantes des différents secteurs concernés.

Imerys est membre actif des Associations des Minéraux Industriels en Europe et en Amérique du Nord (IMA-Europe et IMA-Amérique du Nord) et des associations professionnelles représentantes des entreprises françaises cotées (telles que l'AFEP-MEDEF, etc.). Via ces associations, Imerys travaille en collaboration avec l'Union européenne, les autorités françaises et le gouvernement des États-Unis à la promotion des initiatives de Développement Durable dans le secteur des minéraux industriels. Par ses activités françaises de tuiles en terre cuite, le Groupe est également présent sur le secteur des matériaux de construction et travaille activement avec les pouvoirs publics pour l'application et l'évolution des réglementations relatives à ce secteur d'activité. Depuis 2012, le Groupe s'est principalement engagé dans les domaines de la gestion efficace des ressources et de l'innovation. L'industrie souligne les progrès accomplis en matière de méthodes d'exploitation, menant à une meilleure utilisation des ressources minérales. Des efforts importants sont aussi consacrés à l'amélioration des atouts environnementaux des minéraux, notamment à leur recyclabilité. Le travail coordonné par IMA-Europe indique que 40 à 50 % des minéraux industriels sont recyclés (voir les rubriques "Utilisation efficace des ressources minérales" et "Innovation verte" ci-après). En 2013, outre la gestion efficace des ressources et l'innovation, le Groupe a participé à un dialogue sur les directives européennes suivantes : la directive relative aux émissions industrielles (IED) pour les petites et moyennes installations de combustion, la révision de la directive relative à l'évaluation des incidences des projets sur l'environnement (EIEI), la révision de la directive relative aux déchets et celle relative aux produits cancérigènes.

Par ailleurs, Imerys participe et soutient activement les Journées Européennes des Minéraux organisées par IMA-Europe et par d'autres associations depuis 2009 (voir détails des événements 2013 à la rubrique "Relations avec les communautés" ci-après). Cet événement se tient tous les deux ans et rassemble tous les membres de l'industrie minière en Europe. L'objectif est de susciter la collaboration des parties prenantes et de sensibiliser tous les publics aux efforts du secteur dans le domaine du Développement Durable. En 2013, la Commission européenne a souhaité se servir de cette initiative de l'IMA et l'utiliser comme plateforme pour le partenariat européen sur l'innovation dans le domaine des matières premières.

Le Groupe entretient un dialogue suivi avec les agences de notation et les investisseurs socialement responsables afin de présenter sa démarche et d'améliorer ses performances en matière de Développement Durable en prenant en compte l'évolution des attentes de ses parties prenantes. Imerys est également intégré aux principaux indices boursiers ESG (environnement, social et gouvernance) ci-dessous :

Indice FTSE4Good: créé par FTSE International Limited (FTSE) et conçu pour mesurer objectivement la performance des entreprises qui satisfont aux normes de responsabilité sociale reconnues à l'échelle mondiale. Le FTSE s'associe à "Experts in Responsible Investment Solutions" (EIRIS) et à son réseau international de partenaires afin d'étudier la performance des entreprises en matière de responsabilité conformément aux critères FTSE4Good. Le Comité d'orientation FTSE4Good révise les indices FTSE4Good deux fois par an, en septembre et en mars;

- NYSE-Euronext Vigeo Europe 120 et Eurozone 120 : ces deux indices sont le fruit du partenariat entre NYSE-Euronext et Vigeo. Actualisés tous les six mois, ils rassemblent les 120 entreprises cotées en bourse qui recueillent les meilleures opinions de l'agence sur leur performance en responsabilité sociale propre aux pays européens et à la zone euro;
- ETHIBEL Sustainability Index (ESI) Excellence Europe : les indices ETHIBEL Sustainability Excellence (ESI) sont issus du Forum ETHIBEL qui s'appuie sur la recherche Vigeo. Le Forum ETHIBEL est un groupement indépendant pour l'investissement socialement responsable. L'ESI Excellence Europe rassemble 200 sociétés inscrites au Registre ETHIBEL sur la base d'une approche "meilleur du secteur" combinée à des critères d'exclusion éthiques ;
- Indice Gaïa: indice ISR (Investissement Socialement Responsable) pour les sociétés françaises à capitalisation faible ou moyenne. Créé par EthiFinance en 2009 en partenariat avec IDMidCaps, il rassemble 70 des meilleures sociétés sélectionnées sur la base des critères ESG parmi un vivier de 230 entreprises françaises émergentes.

En outre, Imerys participe depuis 2006 au programme relatif aux changements climatiques à l'initiative du Carbon Disclosure Project (CDP) et démontre une amélioration constante de sa notation depuis cette date. Selon le rapport CDP 2013 réalisé auprès de 250 entreprises françaises, Imerys est classé parmi le Top 22. Son positionnement est dû à la maturité dont le Groupe fait preuve en matière de gouvernance et de stratégie liées aux questions de changement climatique.

Imerys encourage également les partenariats avec les ONG locales les plus investies dans les projets de Développement Durable, notamment ceux liés à la biodiversité, la santé publique et le développement économique. Le projet de restauration de la carrière d'Arne au Royaume-Uni, par exemple, a reçu le soutien fin 2009 de Campaign for Rural England et de Natural England. Par ailleurs, le Groupe a participé à la réhabilitation du Centre de Santé Fontaine de Cité-Soleil en Haïti entre 2010 et 2011 en collaboration avec la Fondation Architectes de l'Urgence. Enfin, le Groupe participe au Green Awareness Education Project (projet de sensibilisation et d'éducation à l'environnement) qui a débuté en Chine en 2012, en partenariat avec la Fondation Albatros.

5.4 RESPONSABILITÉ SOCIALE

■ SANTÉ ET SÉCURITÉ

Chez Imerys, la santé et la sécurité sont des valeurs essentielles. Elles s'appliquent à toutes les tâches, à tous les salariés et à toutes les unités opérationnelles. La Charte sur la Santé et la Sécurité a été signée le 28 avril 2011 par le Président-Directeur Général le jour même de sa prise de fonction. Cette Charte énonce les principes devant être intégrés aux programmes locaux sur tous les sites du Groupe :

- engagement visible de l'encadrement;
- intégration de la santé et de la sécurité dans la planification, la production et les coûts;
- identification et maîtrise des dangers sur le lieu de travail, élimination ou réduction des risques associés;
- conformité aux règlements et amélioration continue, à travers des systèmes de gestion bien conçus ainsi que des actions de formation et de communication;
- responsabilisation à tous les niveaux de l'organisation ;
- formation des salariés et sous-traitants, amélioration des compétences et implication de chacun;
- analyse et gestion globale des accidents, partage des expériences acquises et leçons tirées;
- acceptation du fait que dans de nombreux cas, les causes premières des accidents sont nos comportements et décisions.

Le Groupe considère que le respect des normes de santé et de sécurité est une condition d'emploi chez Imerys et reconnaît qu'une culture dynamique de santé et de sécurité ne peut être développée qu'en coopération entre l'encadrement, les salariés, les soustraitants, les visiteurs et les habitants des voisinages de nos sites.

La politique globale EHS du Groupe énonce clairement les exigences en matière d'organisation, de rôles et responsabilités, de communication, d'indicateurs de performance (KPIs), et de compétences requises pour orienter la mise en œuvre des programmes EHS et l'évaluation des performances dans ce domaine.

Sécurité

Dans un souci d'amélioration continue et durable de la sécurité sur le lieu de travail, Imerys a mis en place depuis 2005 un certain nombre de programmes fournissant des outils et une formation adaptée aux différents sites du Groupe. Début 2012, les différentes composantes du programme de sécurité ont été regroupées en une approche intégrée intitulée *Imerys Safety System* (ISS). Celui-ci est organisé autour de trois piliers : la conformité, l'amélioration continue et la communication/formation, détaillés ci-dessous.

Conformité: pour tous les sites Imerys, le respect des règles de sécurité ne se limite pas à la conformité avec les lois et réglementations locales mais également avec les politiques et procédures EHS du Groupe y compris les 17 protocoles de sécurité. Le réseau des leaders EHS du Groupe réévalue périodiquement ces protocoles de sécurité. Cette évaluation garantit la prise en compte des meilleures pratiques industrielles en matière de sécurité dans les procédures internes, toujours dans une démarche d'amélioration continue. En 2013, le protocole lié aux équipements mobiles a été révisé afin de répondre au mieux aux défis à relever en matière de gestion de la sécurité sur les sites d'extraction minière du Groupe utilisant des équipements lourds. L'équipe d'audit EHS du Groupe réalise les audits réguliers nécessaires pour garantir le respect des normes de sécurité (voir partie "Organisation et Déploiement" ci-avant).

Responsabilité sociale

En 2006, Imerys a lancé le Programme des "Six Protocoles Critiques" présentant les six protocoles, sur les 17 en vigueur, qui recouvrent les activités générant les risques les plus importants d'accidents graves dans l'exploitation minière. Les initiatives développées autour des "Six Protocoles Critiques" ont progressivement été élargies aux domaines du leadership et de la responsabilité et, depuis début 2011, chaque Directeur de site doit réaliser un autodiagnostic fondé sur les "Six Protocoles Critiques".

Amélioration Continue : les principaux éléments constituant le pilier amélioration continue de l'ISS sont les suivants :

- les "indicateurs de sécurité" sont soumis à un examen mensuel, à tous les niveaux de l'organisation, qui donne lieu à la rédaction de rapports sur la sécurité. Ces rapports font partie intégrante des réunions de travail et des revues de performance menées par des collaborateurs, quel que soit leur niveau de responsabilité. Le Comité Exécutif examine chaque mois les résultats de la sécurité présentant les accidents graves et les conclusions critiques formulées dans les audits;
- une équipe spécifique, la "Safety Culture Improvement Team", intervient auprès des sites jugés prioritaires. Les mesures correctives sont définies en partenariat avec les sites concernés et font l'objet d'un suivi complet. Outre les audits EHS Groupe, près de dix missions sont réalisées chaque année. Des réunions d'orientation sont également organisées sur les sites nouvellement consolidé dans le Groupe dans les 90 jours suivant leur acquisition ou démarrage;
- des "Alertes de Sécurité" sont diffusées lorsqu'un accident grave se produit. Le partage des enseignements tirés et des causes profondes de ces accidents peut contribuer à éviter qu'un même accident ne se reproduise sur d'autres sites. Depuis mai 2012, le Groupe diffuse également une analyse succincte des causes de chacun des accidents du travail survenus au cours des mois écoulés;
- enfin, Imerys considère que l'émergence d'une culture de sécurité fondée sur des comportements sûrs est favorisée par la mise en place de programmes de sécurité comportementale. En décembre 2012, un nouveau critère dans ce domaine a été ajouté à l'autoévaluation mensuelle réalisée dans le cadre des "Six Protocoles Critiques", précisant que chaque Directeur de site se doit d'interagir avec les salariés lors des visites mensuelles de sites.

En outre, en 2013, les efforts ont été poursuivis avec la mise en place d'un programme de formation à la sécurité comportementale destiné à l'ensemble des superviseurs. Depuis avril 2013 chaque superviseur se doit de réaliser au moins une visite de sécurité par mois dans son périmètre de responsabilités;

en 2014, le Groupe souhaite mettre en place le programme "Take 5", un outil d'évaluation et de réduction des risques à effectuer avant toute tâche. "Take 5" est une initiative considérée comme l'une des meilleures pratiques établie en matière de sensibilisation à la sécurité pour les salariés.

Communication/Formation: parmi les outils de communication et de formation du Groupe figurent notamment l'Université de la Sécurité Imerys (ISU), des séminaires mensuels en ligne, des vidéos et des affiches chocs sur des accidents survenus dans le Groupe, des modules d'e-formation en ligne sur les initiatives clés, des outils de communication sur la sécurité, ainsi que les sessions d'accueil du Groupe. Initiée en 2005, l'ISU était concue pour renforcer la culture de sécurité des Directeurs de site. Elle intègre des modules de formation portant sur l'évaluation des risques, l'accompagnement des salariés, les notions de sécurité comportementale ou d'analyse causale. Aujourd'hui, l'ISU est proposée non seulement à l'ensemble des Directeurs mais également aux superviseurs et autres responsables du Groupe. Au cours des neuf dernières années, plus de 1 830 collaborateurs ont participé à un programme de l'Université de la Sécurité. La plupart des modules ISU sont maintenant disponibles en ligne dans huit langues. Le Groupe développe des sessions de formation à distance, ainsi que des outils pratiques de formation afin de renforcer encore davantage les compétences de ses salariés et sous-traitants en matière de sécurité. Depuis début 2012, chaque Directeur de site doit désormais participer à une session ISU dans les 12 mois suivant son entrée dans le Groupe. En 2013, sept ISU ont été organisées sur trois continents et six séminaires sécurité ont été diffusés en ligne.

Imerys enregistre et analyse les indicateurs de sécurité depuis 2004. Et depuis 2009, soucieux d'intégrer pleinement ses sous-traitants à sa démarche de sécurité, Imerys suit l'évolution de ses performances sur la base d'un indicateur combiné employés/sous-traitants. À fin décembre 2013, le taux de fréquence combiné s'établit à 1,31, soit une baisse de 13 % par rapport à l'exercice précédent et de 58 % par rapport à 2009.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de décès et les taux de fréquence et de gravité des accidents au cours des cinq dernières années :

| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|-------------------------------------------|------|------|------|------|------|
| Nb. Décès | | | | | |
| ■ Employés Imerys | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| ■ Autres employés ⁽¹⁾ | 1 | 0 | 0 | 2 | 0 |
| Taux de fréquence (2) | | | | | |
| ■ Employés Imerys | 1,36 | 1,36 | 1,73 | 2,19 | 2,87 |
| Autres employés | 1,20 | 1,89 | 1,59 | 3,34 | 3,96 |
| ■ Taux combiné (Employés/Autres employés) | 1,31 | 1,51 | 1,69 | 2,46 | 3,09 |
| Taux de gravité (3) | | | | | |
| ■ Employés Imerys | 0,08 | 0,06 | 0,12 | 0,10 | 0,19 |
| Autres employés | 0,05 | 0,06 | 0,09 | 0,07 | 0,04 |
| ■ Taux combiné (Employés/Autres employés) | 0,07 | 0,06 | 0,11 | 0,09 | 0,17 |

- (1) Salariés d'une société sous contrat avec Imerys, en charge d'une opération spécifique sur site ou fournissant un service.
- (2) Taux de fréquence : (nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1 000 000)/nombre d'heures travaillées.
- (3) Taux de gravité : (nombre de jours perdus x 1 000)/nombre d'heures travaillées.

En 2011 et 2012 aucun accident mortel lié au travail n'est survenu dans l'ensemble du Groupe. En 2013, l'employé d'un sous-traitant a malheureusement perdu la vie sur le site d'un client de l'activité Réfractaires Monolithiques. Depuis 2012, Imerys répertorie le suivi des accidents sans arrêt de travail et envisage, à l'avenir, de mesurer et publier sa performance sécurité incluant notamment les données concernant les accidents sans arrêt de travail. Le suivi des programmes de "presqu'accidents" est soutenu par le Groupe, et plus de 70 % des activités les ont mis en place.

Depuis 2012, Imerys remet le prix "Millionaires Safety Award" aux sites les plus performants afin de souligner leur bonne conformité aux quatre critères suivants : a) avoir totalisé plus d'un million d'heures sans accident avec arrêt ; b) n'avoir enregistré aucun décès accidentel au cours des cinq dernières années ; c) avoir accompli 100 % des autodiagnostics mensuels des "Six Protocoles Critiques" ; et d) n'avoir aucun constat d'audit de priorité "rouge". Au 31 décembre 2013, 19 sites font partie du "club des Millionnaires". En 2013, l'usine Talc de Tomoakomai au Japon et l'usine Carbonates de Piraí au Brésil ont célébré respectivement 10 ans et 6 000 jours sans accident. Enfin, le prix annuel "Sentinels of Safety Award" dans la catégorie "Small Metal/Non-Metal Mill" a été attribué, par l'Association Minière des États-Unis, à l'usine Carbonates de Sahuarita en Arizona.

Santé

La santé au travail de ses employés et de ses sous-traitants est une priorité pour Imerys. En effet, des problèmes liés à l'exposition à la poussière, au bruit, aux vibrations peuvent survenir lors des activités d'extraction et de traitement des minéraux. De même, les employés travaillant à la production ou dans les laboratoires de contrôle qualité et R&D peuvent également être exposés à de faibles quantités de produits chimiques. Par ailleurs, certaines activités spécifiques impliquent le déplacement de lourdes charges ou l'accomplissement de tâches répétitives pouvant poser d'éventuels problèmes d'ergonomie. Imerys a défini cinq protocoles de gestion de l'exposition aux risques majeurs et aux maladies professionnelles sur ses sites. Dans le cadre du programme d'audit EHS du Groupe, le Département EHS du Groupe concentre ses efforts sur la santé au travail au travers de formations et de contrôles systématiques du respect de la réglementation et des cinq protocoles.

En 2013, un groupe de travail sur la gestion des poussières a été constitué et des bonnes pratiques en matière d'élimination des poussières, de nettoyage et d'optimisation des processus ont été développées. Cette même année, un club "hygiène industrielle" a également été créé pour partager les meilleures pratiques relatives à

la gestion de la silice cristalline respirable, l'ergonomie ou bien encore la protection auditive. Ce groupe a pour mission de rassembler des outils de formation et d'organiser au moins 4 séminaires en ligne sur ces sujets durant l'année 2014.

La plupart des sites européens du Groupe participant à l'accord pour le Dialogue social européen (SDA), sur la "Protection de la Santé des Travailleurs par l'observation de Bonnes Pratiques dans le cadre de la manipulation et de l'utilisation de la silice cristalline et des produits qui en contiennent", ont rendu compte de leur situation dans le cadre du reporting organisé par le groupement NEPSI (2). La quatrième vague de reporting débutera début janvier 2014. Les données recueillies permettront de savoir si le SDA fournit ou non une protection optimale aux travailleurs, et ainsi d'évaluer la nécessité d'imposer d'autres restrictions réglementaires à toutes les industries exposées à la silice cristalline alvéolaire. Les résultats de la troisième vague publiés, en juin 2012, indiquent une augmentation significative du nombre de sites participants et du nombre de salariés entrant dans le champ de cette étude. En 2013, les sites d'Imerys ont poursuivi leurs efforts dans le but d'accroître leur participation au reporting, d'améliorer l'évaluation des risques auxquels les salariés peuvent être potentiellement exposés et de mettre en place les mesures de protection et de contrôle appropriées.

⁽¹⁾ Les prix Sentinels of Safety sont remis tous les ans aux exploitations les plus sûres des États-Unis affichant un minimum de 4 000 heures sans accident par collaborateurs. Cette initiative fut lancée en 1925 par le Secrétaire au Commerce Herbert Hoover et demeure la plus prestigieuse récompense américaine en matière de sécurité minière.

⁽²⁾ NEPSI: réseau européen composé de salariés et d'associations d'entreprises européennes ayant signé l'accord européen.

Responsabilité sociale

A partir du second semestre, Imerys répertorie les maladies professionnelles enregistrées au sein du Groupe. Cet indicateur est désormais reporté mensuellement par l'ensemble des sites du Groupe et un travail de vérification de la pertinence des données est en cours pour en permettre la publication. En 2013, sept maladies professionnelles ont été signalées dans cinq pays. Ces maladies résultent d'une longue exposition au bruit et à la poussière. Un emploi de substitution, non exposé aux mêmes risques, et un traitement médical ciblé ont été proposés à chacun des employés concernés. Les améliorations relatives à la maîtrise de l'exposition aux risques font partie des processus habituels de contrôle de l'hygiène industrielle au niveau des sites.

Les questions de santé et de sécurité sont clairement énoncées dans les accords collectifs du travail, définis en collaboration avec les syndicats (près de 74 % des salariés sont concernés), et dans les contrats de travail individuels. La plupart des sites du Groupe ont mis en place de manière formelle des équipes et/ou Comités de sécurité pour coordonner les actions d'amélioration dans le cadre d'une approche systémique. Toutefois, le Groupe n'est pas encore en mesure de publier le pourcentage total de salariés représentés dans les Comités officiels santé et sécurité dans lesquelles siègent la direction et les salariés (LA6, GRI G3.1) ; la diversité des programmes sociaux en place dans plus de 50 pays rend difficile le recueil de données quantitatives.

■ RESSOURCES HUMAINES

La mission de la Direction des Ressources Humaines est de créer les conditions pour que le Groupe dispose des moyens humains nécessaires à son développement et pour que son organisation progresse de manière efficace et coordonnée.

Dans le respect des différentes réglementations nationales, elle élabore et met en œuvre des principes et processus en adéquation avec le mode de gestion d'Imerys. Des mises à jour de ces politiques Ressources Humaines sont régulièrement effectuées.

Les professionnels de la fonction Ressources Humaines sont responsables dans leur entité de l'intégralité de la fonction, sous la responsabilité hiérarchique du manager opérationnel de cette entité. Afin de garantir la cohérence des processus en place et le respect des principes communs, ils ont cependant un lien fonctionnel avec la Direction des Ressources Humaines Groupe. La fonction est également coordonnée au niveau des principaux pays dans lesquels le Groupe opère.

Politiques ressources humaines et domaines clés d'intervention

Imerys a élaboré ses politiques Ressources Humaines autour des principes suivants :

- partager des règles simples mais structurantes, permettant d'optimiser et d'harmoniser le travail des équipes Ressources Humaines :
- répondre aux attentes de ses salariés, notamment en matière de conditions de travail et de sécurité, de protection sociale et de développement professionnel. Dans le domaine des conditions de travail et de la sécurité, il faut souligner le déploiement progressif de recommandations relatives à la prévention des horaires inadaptés. Ces recommandations sont désormais régulièrement

- réitérées par les responsables Ressources Humaines et le contrôle de leur application est intégré aux programmes d'audit EHS :
- fournir à l'encadrement des règles de gestion conformes à l'esprit et à l'éthique du Groupe, en particulier en matière de diversité, de comportement, de dialogue social et de respect d'autrui.

Le Groupe s'engage également à respecter les réglementations en vigueur dans les pays où il est implanté, en particulier en matière d'hygiène et de sécurité, de non-discrimination, de respect de la vie privée, de non-travail des enfants, de rémunération et de temps de travail.

Les processus soutenant ces principes s'appliquent ainsi à un certain nombre de domaines clés tels que :

- le recrutement : attirer les profils les plus appropriés, propres à favoriser la croissance interne comme le déploiement de nouvelles activités. En dépit de la grande prudence imposée par les incertitudes économiques, le Groupe a continué à renforcer sa structure de management avec de nouveaux recrutements ; en effet le renouvellement rapide de l'organisation et la nécessité d'accueillir de nouvelles compétences les rendent indispensables. C'est ainsi que près de 20 cadres, parfois très confirmés, sont venus enrichir les équipes dirigeantes en 2013, notamment dans les fonctions suivantes :
 - Industrielle, à la coordination Groupe et au Brésil notamment,
 - Stratégie et Développement (Carbonates, Kaolin...),
 - Ressources Humaines.
- le développement : favoriser l'accès des postes disponibles aux salariés. À cette fin, Imerys s'est doté d'outils communs à toutes les activités et fonctions, comme l'évaluation individuelle annuelle (PAD) et les plans de succession des principaux responsables (OPR). Cet objectif de mobilité et de promotion interne est une priorité des équipes Ressources Humaines ; des Comités spécialisés se tiennent régulièrement à ce sujet ; les principaux postes ouverts dans le Groupe font également l'objet d'une publication sur le site Intranet du Groupe ; en 2013, deux Directeurs de division ont été nommés Directeurs de branche, membres du Comité Exécutif et plus de 40 évolutions de carrières sont intervenues parmi les 220 à 240 personnes composant les équipes dirigeantes du Groupe ;
- la formation : permettre à chacun de développer ses talents et favoriser les échanges des meilleures pratiques. Un "Learning & Development Committee", présidé par un Directeur de branche et composé de Directeurs d'activités et de responsables fonctionnels, se tient une fois par an pour donner un avis sur les orientations du Groupe en matière de formation et recommander au Comité Exécutif des programmes appropriés.

En 2013, un programme de formation de haut niveau, le "Senior Leadership Programme", mis en place avec l'INSEAD, a permis de rassembler deux fois cinq jours, 20 dirigeants ou futurs dirigeants du Groupe, afin d'accroître leur ouverture à certains enjeux économiques mondiaux et de renforcer leur sensibilité aux questions de conduite d'équipes.

"Imerys Learning Center" (ILC) a assuré le lancement de 18 sessions du programme "Sales Excellence" destiné à renforcer le professionnalisme des équipes en matière de ventes et marketing.

Ces modules, élaborés avec le concours des meilleurs experts du Groupe ont été confiés à un prestataire international, Mercuri, chargé de dispenser les formations sur tous les continents. Un portail Internet spécifique est en place depuis le mois d'avril afin de procurer à toutes les personnes intéressées les informations indispensables sur ce programme.

"Imerys Learning Center", en étroite collaboration avec la Direction Industrielle du Groupe, a également participé à la conception de la composante formation du programme Excellence Opérationnelle. Le but est de promouvoir durablement l'excellence opérationnelle dans nos sites industriels et de doter nos responsables de production d'outils leur permettant d'améliorer notamment la performance des installations. Un prestataire international, Productivity, a été choisi pour dispenser ces formations, et est intervenu dès les premiers "pilotes".

Enfin, "Imerys Learning Center" constitue toujours le cadre de formations devenues plus classiques (finance, géologie, marketing industriel, gestion de projets, etc.); c'est ainsi que 54 modules ont été organisés, dont deux en Inde pour la première fois sous la bannière ILC;

les rémunérations et avantages sociaux : déployer des dispositifs coordonnés, compétitifs, tenant compte des résultats de l'entité dans laquelle travaillent les salariés, et de la performance individuelle. À ce titre, les revues de salaires annuelles sont étroitement encadrées par la Direction des Ressources Humaines. Si la compétitivité au niveau local est privilégiée, certains systèmes mis en place visent à fonder une approche commune et cohérente de la performance au sein du Groupe. La prudence économique et financière d'Imerys a favorisé une approche globale toujours rigoureuse des salaires de base étayée notamment par des études sectorielles et régionales, l'encadrement des décisions et des pratiques communes de révision.

Par ailleurs, les entités des différents pays dans lesquels le Groupe opère alignent de plus en plus leurs pratiques de rémunération sur les meilleurs standards internationaux, auxquels se réfère Imerys. Ainsi au Brésil, les augmentations générales conventionnelles, appliquées habituellement à toutes les catégories de personnel, seront désormais limitées à une rémunération annuelle plafonnée. Au-delà de ce plafond, l'évolution de la rémunération sera principalement liée au positionnement vis-à-vis du marché ainsi qu'à la performance individuelle du collaborateur.

En 2013, afin de se conformer strictement aux obligations existantes dans certains pays comme l'Allemagne ou la France, une politique de rémunération des inventions de mission a été instituée et publiée dans le "blue book" (recueil en ligne des procédures Groupe).

Le Groupe s'assure aussi de la mise en œuvre de plans de protection sociale compétitifs dans les pays où il intervient ; ainsi, suite à l'acquisition et à l'intégration de la société Indoporlen en Indonésie, il a été procédé à une analyse du niveau de protection sociale complémentaire offerte aux salariés et à un appel d'offres auprès de prestataires externes. La société a dès lors pu mettre en place une couverture décès pour l'ensemble des salariés et simultanément améliorer la couverture de soins de santé du personnel d'encadrement.

En 2013, le "Group Benefits Committee" a poursuivi ses travaux consacrés notamment à la gestion des risques lourds que les systèmes à prestations définies anglais et américain font peser sur les comptes du Groupe.

En Angleterre, l'intégration définitive de Goonvean dans le périmètre du Groupe (activité Kaolin), a conduit à fusionner le "defined benefits plan" de cette société avec celui d'Imerys Minerals Limited (IML), dès le début de l'année 2014. Par ailleurs, l'arrêt du financement par l'employeur de départs en retraite anticipée sans abattement sur le niveau de pension, aura permis de réduire significativement les engagements à prestations définies de la société IML.

Aux États-Unis, Imerys a entrepris une refonte importante de son approche en matière de couverture de soins de santé pour ses salariés. Des programmes visant à sensibiliser les collaborateurs aux risques sanitaires liés au manque d'activité, à la surcharge pondérale ou encore à la tabagie ont été mis en place. Ces programmes incluent des campagnes d'information, des mesures de prévention ainsi que des incentives. En parallèle, les salariés se sont vu offrir la possibilité de mettre en place un "Health Savings Account" ayant pour objectif de développer les comportements responsables en matière de gestion des soins de santé.

Enfin, "l'Obamacare" a également permis à Imerys d'externaliser la gestion des couvertures encore existantes des avantages de soins de santé des retraités auprès de compagnies d'assurances et ainsi de mettre à disposition des bénéficiaires une palette de services plus large.

En France, certaines filiales du Groupe ont mis en place un PERCO (Plan d'Epargne Retraite Collectif) dans le but de permettre aux salariés de se préparer une épargne retraite dans les meilleures conditions.

En Belgique, au sein de la société Imerys Belgium SA, le régime à prestations définies est désormais fermé aux nouveaux entrants et un régime à cotisations définies a été mis en place.

Enfin, suite à un appel d'offres finalisé au cours du dernier trimestre 2013, le cabinet d'actuaire spécialisé Aon Hewitt, participera désormais aux travaux d'évaluation des engagements sociaux du Groupe, aux côtés de l'actuaire historique (Mercer), permettant ainsi une mise en concurrence et l'optimisation des coûts dans ce domaine ;

- les relations sociales : développer des relations constructives avec le personnel et ses représentants dans le respect des règles locales :
 - le Comité d'Entreprise Européen (CEE) d'Imerys a été renouvelé en 2010 pour quatre ans. Son périmètre couvre les salariés de 20 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suède et Suisse. Une délégation salariale de 15 membres se réunit une fois par an en séance plénière. Le bureau, composé de cinq membres, se rencontre au moins deux fois par an,
 - une enquête réalisée dans le courant de l'année 2012, portant sur la quasi-totalité de l'effectif du Groupe, a montré que près de 80 % des salariés d'Imerys sont couverts par une assurance décès financée par le Groupe,

Responsabilité sociale

- la nécessité d'améliorer l'efficacité des activités d'Imerys peut conduire à des restructurations internes et à des suppressions de postes. Dans de telles situations, la politique du Groupe implique de donner la priorité à la recherche de solutions de reclassement interne et à mettre en place des formations de reconversion et des formules d'accompagnement pour la recherche d'un emploi ou la réalisation d'un projet personnel;
- la communication interne : mettre à disposition de chacun l'information qui pourra lui être utile pour comprendre l'environnement et les activités du Groupe :
 - des sessions d'accueil sont régulièrement organisées pour les nouveaux managers: six en 2013 (trois en Europe, deux aux États-Unis, une en Chine),
 - les annonces de nomination ou d'organisation sont, jusqu'à un certain niveau hiérarchique, diffusées par la messagerie du Groupe et publiées sur le site Intranet,
 - le journal d'entreprise "Imerys News" porte la stratégie du Groupe à la connaissance de tous, valorise les succès humains, technologiques et commerciaux des différentes activités et véhicule les valeurs d'Imerys. Des numéros hors-série sont édités lors d'événements majeurs, tel que le Challenge Développement Durable. En 2013, deux magazines et un hors-série ont été diffusés en quatre langues (français, anglais, mandarin, portugais brésilien),
 - le Groupe publie également des brochures dédiées à des sujets spécifiques comme "Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires", "La Gestion & communication de crise" ou "Les Conseils aux grands voyageurs",
 - en 2013, Imerys a poursuivi l'évolution de son identité visuelle; c'est ainsi que des activités comme les Minéraux Fondus et les Minéraux Réfractaires (et leurs marques ou entités), se présentent désormais de façon homogène sous le nom d'Imerys. L'identité visuelle et la Charte graphique du Groupe ont par ailleurs été revisitées et modernisées pour mettre en valeur la signature commune des activités;

Dans le but de favoriser la communication dans les domaines les plus variés, des outils appropriés ont été institués : sHaRe, espace de partage d'outils et bonnes pratiques réservé aux professionnels des Ressources Humaines ; Galaxy, réseau social interne qui accueille différentes communautés de professionnels ; lettres électroniques d'informations ;

le Reporting sur les Ressources Humaines : couvrir l'ensemble du périmètre du Groupe avec des indicateurs très détaillés (traduits en cinq langues) concernant notamment les effectifs mensuels par pays, par type de contrat et par activité, la formation professionnelle, le handicap, la structure d'âge et l'ancienneté.

Un organigramme Groupe, publié régulièrement, mentionne les principales liaisons hiérarchiques et fonctionnelles au sein d'Imerys. Il comporte l'indication d'environ 700 fonctions avec les noms et localisations de leurs titulaires. Sa diffusion reste volontairement limitée à un strict usage interne.

La Direction des Ressources Humaines gère une base de données "cadres" conforme aux réglementations applicables en matière d'échange et de protection des données personnelles. À la fin de l'année 2013, plus de 3 000 profils de dirigeants et cadres y étaient suivis. Cet outil, qui permet d'accéder rapidement aux parcours des salariés concernés et aux composantes de leur rémunération, est une aide incontestable à la mobilité interne et aux revues de salaires. Progressivement, il a vocation à devenir un élément essentiel des processus Ressources Humaines.

Par ailleurs, en 2013, des audits associant professionnels des Ressources Humaines et de l'Audit Interne Groupe, ont permis de mieux appréhender les facteurs de progrès concernant les éléments de paie et les charges sociales : séparation des tâches, dispositifs communs aux différentes entités du Groupe dans un pays donné et externalisés auprès de prestataires professionnels, meilleure implication du management et des équipes Ressources Humaines, contrôles a posteriori systématiques.

Les indicateurs clés de performance des ressources humaines

Effectifs

| | 31/12/2013 | 31/12/2012 |
|-----------------------|------------|------------|
| Total Groupe au 31/12 | 15 805 | 16 026 |
| Effectif moyen annuel | 16 164 | 16 244 |

Au 31 décembre 2013, l'effectif du Groupe est de 15 805 salariés, dont 791 contrats à durée déterminée (CDD), soit 5 % des effectifs totaux. Au 31 décembre 2012, l'effectif était de 16 026 dont 684 CDD (soit 4,3 %).

Pour évaluer l'effectif global du Groupe, il convient de tenir compte du recours à l'intérim et à la sous-traitance "métier" in situ (3 243 personnes au 31 décembre 2013). Les pays faisant le plus appel à cette force de travail externe sont le Brésil (770), l'Inde (618) et les États-Unis (472). Au total, l'effectif global d'Imerys (y compris intérim et sous-traitance) s'établit à 19 048 personnes au 31 décembre 2013, contre 18 980 au 31 décembre 2012.

Les faits marquants de l'année 2013 sont les suivants :

- acquisition de la société Indoporlen en Indonésie (division Réfractaires Monolithiques) en juin (554 salariés);
- acquisition de la société PyraMax Ceramics LLC. aux États-Unis (division Solutions pour l'Exploitation Pétrolière) en avril (70 salariés);
- cession des activités Imerys Structure en France (activité Matériaux de Construction) en octobre (367 salariés);
- fermeture de deux sites en Chine dans l'activité Minéraux Fondus (155 salariés au total en janvier et avril);
- diverses restructurations dans plusieurs activités et pays (111 au Royaume-Uni, 50 en France, 46 au Venezuela, 20 en Turquie...).

Les effectifs 2013 sont donc en légère baisse sur la fin d'année.

L'effectif moyen du Groupe pour l'année 2013 est de 16 164 salariés, contre 16 244 en 2012 (dont respectivement 934 et 888 en CDD).

EFFECTIFS PAR BRANCHE

| | 31/12/2013 | 31/12/2012 |
|----------------------------------------|------------|------------|
| Solutions pour l'Énergie & Spécialités | 5 199 | 4 581 |
| Filtration & Additifs de Performance | 4 243 | 4 372 |
| Matériaux Céramiques | 2 854 | 3 330 |
| Minéraux de Haute Résistance | 3 210 | 3 453 |
| Holding | 299 | 290 |
| Total | 15 805 | 16 026 |

Depuis le 1^{er} juillet 2013, Imerys a renforcé son organisation opérationnelle autour de quatre branches (mentionnées ci-dessus), dont les périmètres ont été renouvelés afin de tirer au mieux parti des opportunités de développement (pour plus de détails, *voir chapitre 1 du Document de Référence*).

Les chiffres indiqués pour 2012 sont présentés "pro forma".

La branche Solutions pour l'Énergie & Spécialités représente près de 33 % des effectifs Imerys. La société Indorporlen acquise en 2013 fait partie de cette branche, expliquant l'augmentation par rapport à l'année précédente. La baisse constatée dans la branche Matériaux Céramiques s'explique principalement par la cession de l'activité Imerys Structure.

EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

| | 31/12/2013 | 31/12/2012 |
|------------------------------------|------------|------------|
| Europe occidentale | 6 020 | 6 708 |
| dont France | 2 73 | 3 252 |
| dont Royaume-Uni | 1 25 | 1 370 |
| Europe Centrale | 1 380 | 1 362 |
| Amérique du Nord (Mexique compris) | 2 884 | 2 773 |
| dont États-Unis | 2 41 | 2 293 |
| Amérique du Sud | 1 443 | 1 503 |
| dont Brésil | 1 07 | 7 1 086 |
| Asie-Pacifique | 3 444 | 3 079 |
| dont Chine | 1 410 | 1 595 |
| dont Inde | 620 | 646 |
| Afrique | 619 | 9 601 |
| Total | 15 809 | 16 026 |

La répartition des effectifs par zone géographique est restée plutôt stable entre 2012 et 2013 ; 47 % des effectifs sont localisés en Europe, 22 % en Asie-Pacifique, 18 % en Amérique du Nord et 9 % en Amérique du Sud.

Cependant, la cession de l'activité Imerys Structure en France et l'acquisition de la société Indoporlen en Indonésie ont influé sur cette répartition : la présence d'Imerys en Asie-Pacifique a significativement augmenté alors que les effectifs basés en Europe de l'Ouest ont baissé (38 % en 2013 contre 42 % en 2012).

EFFECTIFS PAR FAMILLE D'EMPLOIS

| | 31/12/2013 | | 31/12/2012 | |
|---------------------------------------|------------|---------|------------|---------|
| Opérations – Production – Fabrication | 10 615 | 67,2 % | 10 904 | 68,0 % |
| Logistique – Achats | 737 | 4,7 % | 783 | 4,9 % |
| Recherche & Développement – Géologie | 691 | 4,4 % | 593 | 3,7 % |
| Ventes & Marketing | 1 307 | 8,3 % | 1 357 | 8,5 % |
| Fonctions Support & Administration | 2 456 | 15,5 % | 2 389 | 14,9 % |
| Total | 15 805 | 100,0 % | 16 026 | 100,0 % |

La répartition des effectifs du Groupe par famille d'emplois demeure inchangée, avec toutefois un léger renforcement des fonctions "Recherche & Développement/Géologie" et des fonctions "Support & Administration".

Responsabilité sociale

TAUX DE ROTATION DU PERSONNEL (TURNOVER)

Le turnover tel qu'indiqué ci-dessous s'analyse comme le nombre de départs volontaires sur l'année, rapporté aux effectifs du début de l'année (au 1^{er} janvier 2013), pour les seuls contrats à durée indéterminée.

En 2013, le turnover est de 6,1 % sur l'ensemble du périmètre du Groupe (5,8 % en 2012). Ce taux reste relativement faible, notamment en Europe de l'Ouest où il s'élève à 4,5 %. En Amérique du Nord, il se monte à 8,3 %, conséquence de la légère reprise économique dans cette zone.

Toutes causes de départ confondues, hors fins de CDD, 1 801 personnes ont quitté le Groupe en 2013 (dont 34 % de démissions et 27 % de licenciements pour motifs économiques), contre 1 527 en 2012 (dont 44 % de démissions et 22 % de licenciements pour motifs économiques).

RECRUTEMENT ET MOBILITÉ INTERNE

En 2013, l'effort de recrutement a concerné 2 227 personnes (2 022 en 2012), dont 1 166 recrutements en CDI et 1 061 recrutements en CDD. Les pays ayant le plus recruté de CDI sont les États-Unis (311 postes) et le Brésil (159 postes). Par ailleurs, l'Afrique du Sud et la Chine ont plutôt recruté des CDD (respectivement 166 et 162 postes). Les branches ayant le plus contribué à cet effort de recrutement sont les Minéraux de Haute Résistance avec 698 postes (dont 292 en CDI) ainsi que les Solutions pour l'Énergie & Spécialités avec 684 postes (dont 377 en CDI).

Dans le même temps, plus de 310 mouvements internes ont permis de pourvoir des postes vacants dans le Groupe, dont plus de 130 en Amérique du Nord et une quarantaine dans les équipes dirigeantes des entités opérationnelles ou fonctionnelles.

Diversité

POURCENTAGE DE FEMMES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

| | 31/12/2013 | | 31/12/2012 | |
|--------------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|
| | Ensemble des salariés | Cadres et employés | Ensemble des salariés | Cadres et employés |
| Europe Occidentale | 16,7 % | 30,2 % | 15,7 % | 29,0 % |
| Europe Centrale | 19,8 % | 37,0 % | 19,4 % | 36,7 % |
| Amérique du Nord | 15,3 % | 33,6 % | 15,1 % | 33,1 % |
| Amérique du Sud | 11,4 % | 31,0 % | 11,6 % | 30,3 % |
| Asie-Pacifique | 15,7 % | 27,9 % | 17,4 % | 27,3 % |
| Afrique | 13,1 % | 11,1 % | 13,3 % | 12,9 % |
| Total | 15,9 % | 30,6 % | 15,8 % | 29,8 % |

La proportion de femmes dans le total des effectifs du Groupe est stable par rapport à 2012. La proportion de femmes dirigeants (membres des Directions fonctionnelles et opérationnelles) est en hausse en 2013 (14,7 % en 2013); elle progresse régulièrement depuis 2009 (11,9 % en 2012 et 9,2 % en 2009), mais reste encore marginale dans la catégorie "ouvriers" (6 % en 2013).

Nombre de handicapés

Selon la définition retenue par Imerys (1), le Groupe emploie 220 salariés souffrant d'un handicap et l'ayant déclaré auprès de leur Direction des Ressources Humaines (260 en 2012). Les cas déclarés sont plus nombreux en Europe (188, soit 2,5 % de l'effectif européen). En effet, la législation de nombreux pays européens favorise le reporting de cet indicateur et facilite l'intégration de salariés handicapés.

AGE ET ANCIENNETÉ

63 % des effectifs permanents (CDI) du Groupe se trouvent dans la tranche d'âge "plus de 40 ans", mais de fortes disparités géographiques existent dans ce domaine. Ainsi, dans les zones en développement ou dans les régions où le Groupe s'est implanté plus récemment (Amérique du Sud, Asie-Pacifique et Afrique), Imerys emploie essentiellement des salariés dont l'âge se situe entre 30 et 40 ans (entre 34 et 39 % des salariés). Par exemple, les "moins de 40 ans" représentent 59 % des employés en Amérique du Sud, alors qu'ils ne représentent que 27 % en Europe de l'Ouest.

La répartition globale par ancienneté est équilibrée ; 49 % des effectifs permanents ont une ancienneté de moins de 10 ans (27 % de 4 à 10 ans) et 51 % ont une ancienneté de plus de 10 ans

(27 % de plus de 20 ans). Néanmoins, les différences entre zones géographiques sont, là aussi, importantes : en Amérique du Sud, 70 % des salariés ont moins de 10 ans d'ancienneté (33 % moins de 3 ans) et 6 % plus de 20 ans d'ancienneté, alors qu'en Europe de l'Ouest, 40 % des effectifs ont une ancienneté de plus de 20 ans et 63 % de plus de 10 ans.

Relations industrielles et sociales

En 2013, 28 375 heures ont été perdues pour faits de grève du personnel, dont 21 374 en Turquie, 5 376 en Chine, 953 en France et 658 en Tunisie (23 098 en 2012).

Le taux d'absentéisme du Groupe s'est élevé à 2,49 % en 2013 (2,46 % en 2012). On observe des disparités par zone géographique : 3,83 % en Europe de l'Ouest, 2,63 % en Europe Centrale, 2,11 % en Asie-Pacifique, 1,80 % en Afrique, 1,68 % en Amérique du Sud et 1,19 % en Amérique du Nord.

Dans chaque pays où il opère, le Groupe respecte les exigences réglementaires et met tout en œuvre pour suivre les "bonnes pratiques" en matière d'organisation du travail. En outre, la politique paye du Groupe demande au management de veiller à ce que le temps de travail des collaborateurs n'excède pas le maximum

⁽¹⁾ Application de la réglementation du pays ou le cas échéant référence à la définition de l'Organisation Internationale du Travail.

hebdomadaire prévu dans les réglementations ou lois locales. La mise en place de cette politique et les potentiels risques identifiés sont intégrés dans le périmètre des audits internes et EHS.

Une enquête réalisée fin 2013, portant sur la quasi-totalité de l'effectif du Groupe, a montré que 74 % des salariés d'Imerys entrent dans le champ d'un accord collectif de travail sur des thèmes relevant notamment de l'organisation et de la durée du travail ou des rémunérations et avantages sociaux. À titre d'exemple, un "contrat de génération" a été signé en 2013 dans la plupart des sociétés françaises du Groupe ; cet accord porte sur des engagements en matière d'emploi des jeunes et des seniors et de transmission des savoirs et des compétences.

Formation

Plus de 222 000 heures de formation effective (correspondant à un programme et un contenu précis) ont été dispensées en 2013 contre 232 000 en 2012. Les formations de sensibilisation aux procédures et mesures d'hygiène et de sécurité représentent 50 % du total des heures de formation, les formations de développement de l'expertise technique 42 % et les formations au management 8 %.

Plus de 10 800 salariés ont été formés au moins une fois au cours de l'année 2013 (10 600 en 2012), soit plus des deux tiers de l'effectif moyen annuel du Groupe.

Actionnariat salarié

Le Groupe n'a pas déployé de nouveau plan d'actionnariat salarié en 2013.

Au 31 décembre 2013, le nombre de salariés actionnaires est de 1 537, soit 10 % de l'effectif du Groupe, répartis dans 24 pays. En 2012, ils étaient 1 900, soit 12 %. Cette baisse s'explique par l'expiration du plan d'actionnariat salarié 2003.

■ RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS

La prise en compte des attentes des communautés proches de sites industriels et miniers d'Imerys est indispensable à la pérennité de ses activités. Grâce à son travail auprès des communautés locales partout dans le monde, le Groupe s'efforce d'accroître les retombées positives de ses activités et d'en réduire les éventuels aspects négatifs. Les sites d'Imerys sont implantés au sein de communautés diverses regroupant des propriétaires fonciers et des exploitants, des propriétaires d'entreprises locales, des collaborateurs locaux et de leurs familles, des écoles et des associations, des autorités administratives, des communautés autochtones ou ethniques, et des organisations non-gouvernementales. Le mode de gestion du Groupe favorise les relations avec les communautés. Chaque entité peut ainsi s'adapter aux valeurs, aux contraintes locales et aux attentes de la communauté où elle est implantée. Dans le cadre de son protocole "Relations avec les communautés", Imerys délègue officiellement sur chaque site la responsabilité de ces relations au salarié le plus élevé dans la hiérarchie. Celui-ci est tenu de procéder à une cartographie de ses parties prenantes afin de les identifier, d'établir des priorités, de définir des plans d'action pertinents et de réaliser des revues périodiques de gestion. Disponible en sept langues, ce protocole encourage un dialogue constructif avec les parties prenantes et requiert que toutes les plaintes recevables soient traitées.

Par ailleurs, afin d'accompagner les sites dans le déploiement du Protocole "Relations avec les communautés", et de les aider à organiser les actions d'ores et déjà engagées en un programme formalisé, une "Boîte à Outils des Relations avec les Communautés" est disponible sur le site intranet du Groupe. Cette boîte à outil a fait l'objet d'actions de sensibilisation et de formation. En 2013, cette démarche de formalisation des relations existantes a été déployée sur huit nouveaux sites et couvre maintenant 31 % des sites du Groupe. L'équipe d'Audit EHS a également vérifié que le protocole "Relations avec les communautés" était appliqué sur chacun des sites audités et a énoncé des recommandations d'amélioration.

Au niveau des sites, le Groupe a développé des projets pour le développement des communautés, notamment la contribution au développement économique local, la scolarisation et la formation, la collaboration avec les populations locales et la participation à des actions de solidarité. Le succès de cette approche se traduit par le nombre et la qualité des projets présentés dans ce domaine chaque année dans le cadre du Challenge interne consacré au Développement Durable. Au cours des neuf dernières années, 439 projets ont été présentés à ce Challenge et près d'un tiers d'entre eux dans la catégorie "Communautés". En 2013, ils s'élèvent à 40 (sur 76 au total). En outre, environ 40 études de cas sur les meilleures pratiques ont été détaillées et partagées au moyen d'une base de données consultable par tous les salariés à partir du site Intranet Groupe. Certains des projets lauréats ont même fait l'objet d'un court documentaire diffusé sur le site internet et sur la chaîne YouTube "Imerys Replay".

Les salariés des sites, les bénévoles des communautés locales et un certain nombre de partenaires locaux ont investi beaucoup de temps et d'énergie dans ces projets comme en témoignent les exemples ci-dessous :

- Imerys Capim Caulim au Brésil soutient de nombreux projets sociaux dans le but d'améliorer la qualité de vie des 2 500 personnes vivant autour de l'usine ; notamment des programmes de soins dentaires, des formations professionnelles (comme la pêche et la confection de vêtements) et des programmes extrascolaires pour les enfants. Imerys Capim Caulim a également investi directement dans les systèmes locaux de distribution d'eau et d'électricité. la Société a fait l'acquisition d'un bateau pour les pêcheurs et offert des ordinateurs aux écoles. Le 30 janvier 2012, Imerys Capim Caulim a inauguré la "Casa Imerys" qui met à la disposition de la communauté locale des salles de classe supplémentaires, un laboratoire informatique, une salle de vidéo/ lecture et des espaces pour les activités communautaires. Cette maison propose également des formations professionnelles à 80 personnes tous les deux mois. Depuis juin 2013, près de 300 personnes ont bénéficié de ces formations ;
- en 2012, le site des Minéraux Fondus en Chine a lancé un programme visant à mobiliser les populations locales et à transmettre les valeurs essentielles de santé et de sécurité du Groupe au-delà du site d'exploitation. Ce site emploie près de 300 salariés originaires des communautés locales. L'une des préoccupations majeures des communautés concerne l'amélioration de la sécurité et la sensibilisation des écoliers à ce sujet. En août 2012, 10 écoliers et leurs familles ont été invités à participer lors d'une journée portes ouvertes à des activités interactives sur le thème de la sécurité. Depuis lors, une idée novatrice issue de la collaboration entre des salariés volontaires, des familles de salariés et les écoles de la communauté et

Responsabilité sociale

l'entreprise, a vu le jour et s'est concrétisée. En 2013, les 10 écoliers ont été formés par des ambassadeurs spécialistes de la sécurité au sein d'Imerys, afin de sensibiliser leurs camarades d'école à la sécurité. Avec le soutien des volontaires d'Imerys, les 10 "jeunes ambassadeurs de la sécurité" ont organisé deux sessions de Journées de Promotion de la Sécurité;

en 2013, Imerys a de nouveau participé à la 4° édition des Journées Européennes des Minéraux organisée par IMA-Europe en partenariat avec 13 autres organisations. Ce sont 32 sites Imerys situés dans 12 pays qui ont ouvert leurs portes aux communautés en mai et juin. Près de 2 700 visiteurs ont été accueillis : des écoliers, les autorités et communautés locales, les familles de salariés, des associations locales, des touristes et clients. L'accent a été mis cette année sur la biodiversité, permettant ainsi aux visiteurs de découvrir des environnements uniques dans des carrières réhabilitées qui fournissent un habitat pour des espèces végétales et animales rares.

En 2013, le Groupe a réalisé un important projet de réinstallation en Afrique du Sud (MM9, GRI G3.1). L'activité de Minéraux Réfractaires en Afrique du Sud a en effet organisé la réinstallation de la communauté de Segorong de manière socialement responsable. En 2001, lorsque le site a envisagé l'expansion de ses activités minières, il a entamé des consultations auprès des communautés locales afin de les associer au projet. Des plans individuels et collectifs de compensation et de développement ont été mis au point et validés formellement par la communauté de Segorong en 2005. C'est ainsi que 246 familles ont été relocalisées dans des maisons neuves construites dans la ville la plus proche. En mars 2013, une cérémonie traditionnelle a été organisée pour célébrer cette réinstallation. Depuis lors, diverses formations ont été dispensées pour renforcer les compétences professionnelles de la communauté locale et d'autres projets axés sur la lutte contre le sida et le développement d'entreprises locales sont d'ores et déjà à l'étude.

Le Groupe ne possède "aucun petite mine ou mine artisanale (EMAPE) $^{\prime\prime}$ sur site ou aux abords du site" (MM8, GRI G3.1).

■ DROITS DE L'HOMME

Imerys adhère aux principales conventions internationales et à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme promouvant l'égalité sociale et les droits fondamentaux. Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires du Groupe, la Politique de relations sociales, la Charte de la diversité ainsi que la Charte et les protocoles de Développement Durable font état de l'implication d'Imerys dans le respect des conventions de l'OIT ; et particulièrement celles concernant la liberté syndicale et le droit aux négociations collectives, la nondiscrimination et l'égalité des chances, le travail des enfants et le travail forcé. Selon les règles d'organisation interne du Groupe, le Directeur Juridique est chargé de faire appliquer les politiques et programmes de conformité ; le Directeur des Ressources Humaines traite le sujet du respect des normes de l'OIT dans le Groupe et le Directeur Général Innovation, Recherche, Technologie et Support Business a pour mission de superviser la fonction achats et de gérer toute la chaîne d'approvisionnement. Les principaux responsables et salariés suivent une formation en ligne relative au Code d'Éthique et de Conduite des Affaires. Pour ce qui est des politiques et protocoles relatifs aux droits de l'Homme mentionnés plus haut, c'est au Département de Contrôle Interne et au Département EHS que revient la tâche de prendre en compte les revues de conformité et l'examen de la diligence raisonnable dans les programmes d'audit.

- Liberté syndicale et droit aux négociations collectives : dans sa Politique de relations sociales, accessible à tous les salariés via l'Intranet Imerys, le Groupe affirme son engagement face au respect des lois et réglementations en vigueur relatives aux accords sur la liberté d'association, le droit d'adhérer à un syndicat et de signer des accords collectifs. Imerys est convaincu que ces lois et réglementations sont le reflet des concepts fondamentaux énoncés dans les conventions 87, 98 et 135 de l'OIT. Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires d'Imerys reconnaît également le droit à la liberté d'association et le droit aux négociations collectives. La garantie de l'application de ces engagements est assurée par le réseau de professionnels des Départements Ressources Humaines déployés sur tous les sites du Groupe. À la fin de l'année 2013, près de 74 % des salariés d'Imerys entraient dans le champ d'un accord collectif couvrant des domaines variés tels que la santé et la sécurité, l'organisation et la durée du travail, la formation, les rémunérations et avantages sociaux, l'égalité des chances. Le Comité d'Entreprise Européen (CEE) d'Imerys, couvre la moitié des salariés du Groupe dans le monde. Voir également la partie "Ressources Humaines" ci-avant.
- Non-discrimination et égalité des chances : la Charte de la Diversité du Groupe atteste de son engagement pour la promotion et la valorisation d'une plus grande diversité au sein d'Imerys, ainsi que pour l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations. Un rapport interne de diversité axé sur le genre et la diversité géographique est rédigé et examiné par la Direction chaque trimestre. En 2013, cinq plans nationaux de diversité ont été mis en place. Le plan de diversité comprend un suivi de la structure managériale et opérationnelle à l'aide de critères liés au genre, à la nationalité, à l'appartenance ethnique et au handicap. Le groupe de travail sur le leadership des femmes, créé en 2012, se concentre plus particulièrement sur les femmes occupant un poste opérationnel. Par ailleurs, plusieurs projets relatifs à la promotion de l'égalité des genres et des ethnies, et au recrutement de personnes souffrant de handicap ont également été créés sur différents sites du Groupe et intégrés au Challenge de Développement Durable 2013.
- Interdiction du travail des enfants et du travail forcé: Imerys intègre les questions relatives au travail des enfants et au travail forcé à l'évaluation des nouveaux projets et à ses actions d'audit interne. Deux protocoles de Développement Durable sur l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé ont été mis en œuvre en 2009. Les pratiques générales de travail en interne respectent les lois et réglementations locales ainsi que les normes de l'OIT. L'accent est mis prioritairement sur les sites et leurs fournisseurs travaillant avec des "pays à risque", tels que définis dans les critères d'inclusion du FTSE4Good (2) (la version la plus récente date d'août 2013). Dès 2010, Directeurs

⁽¹⁾ Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle (EMAPE) : renvoie globalement aux petites activités d'extraction (souvent illégales) disposant de peu de technologie ou de machines, dans les pays en voie de développement.

⁽²⁾ La liste des "pays à risque" est rédigée et révisée périodiquement par EIRIS à la lumière des événements relatifs aux droits de l'homme, à partir de sources diverses. Eiris se fonde sur les données et rapports par pays de Freedom House pour identifier les pays sensibles en matière de violation des droits de l'Homme et modifie cette liste préliminaire sur la base de données complémentaires émanant d'autres sources pertinentes, notamment les rapports annuels par pays de Human Right Watch et Amnesty International.

de sites, Responsables Ressources Humaines, Responsables EHS et responsables Achats, des sites situés dans les "pays à risque", ont pu bénéficier de formations aux normes et pratiques de bonne gestion de l'OIT. En 2012, cinq fournisseurs, ayant leurs activités dans des zones jugées sensibles en termes de travail des enfants, ont fait l'objet d'un audit sur leur conformité avec les normes internationales. En 2013, les fournisseurs du Groupe ont été répertoriés et sélectionnés sur la base de leur situation géographique et du montant d'achats qu'ils représentaient pour les divisions. Les fournisseurs, représentant plus de 10 % des achats d'une division et ayant des usines situées dans des "pays à risque", ont reçu une lettre officielle leur demandant de confirmer leur conformité aux Conventions de l'OIT sur le travail des enfants et le travail forcé. En 2014, le pourcentage pris en compte pour la sélection des fournisseurs passera de 10 % à 5 % des achats d'une division.

Imerys est conscient de l'importance des droits des populations indigènes (MM5, GRI G3.1). Plusieurs de ses sites sont notamment situés en Afrique du Sud et au Zimbabwe. Chaque année, les différents Départements du Groupe ainsi que les équipes locales mènent des actions positives et proactives ayant pour objectif le développement des relations avec les communautés et la gestion des risques spécifiques, en menant notamment une veille réglementaire sur les programmes d'indigénisation. Imerys n'exploite aucun site en lien avec des "minéraux de conflit ()".

Depuis fin 2010, le Groupe dispose d'un processus simplifié de reporting annuel permettant aux Directeurs d'activités de signaler tout manquement au Code d'Éthique et de Conduite des Affaires ; et en particulier les cas de fraude, corruption ou violation des droits de l'Homme. Des mesures de suivi des plaintes doivent être prises pour chaque cas signalé et sont suivis par les trois responsables membres du Comité Exécutif. En 2013, aucun cas de violation des droits de l'Homme ou de discrimination n'a été signalé ni identifié dans le cadre des programmes d'audit interne.

■ GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS ET ENGAGEMENTS AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES

Imerys s'implique dans l'identification et la gestion de l'impact de ses produits sur la santé, la sécurité et l'environnement tout au long de leur cycle de vie, pour ses clients et utilisateurs finaux. Pour des produits fabriqués en Europe ou importé vers l'Europe, le Groupe met en œuvre le règlement européen REACh. Selon ce règlement, les "minéraux présents dans la nature" sont exemptés d'enregistrement, ce qui réduit considérablement l'impact de ces réglementations sur Imerys. L'enregistrement des produits soumis à cette obligation a bien entendu été réalisé.

Dans le cadre de la mise en œuvre depuis fin 2010 du règlement GHS/CLP (2), les substances mises sur le marché européen par les sociétés du Groupe ont fait l'objet d'analyses de risque. En conséquence, quelques substances ont été classées comme étant dangereuses et ont donc fait l'objet d'une notification de classification auprès de l'agence européenne des produits chimiques (ECHA). Dans la plupart des cas, le caractère dangereux des substances est lié à la présence de silice cristalline sous forme alvéolaire. Imerys a par ailleurs participé au sein de l'Association IMA-Europe à la création d'une méthodologie commune à l'industrie pour quantifier le pourcentage de cette substance dangereuse dans un produit fini.

La plupart des produits d'Imerys ne sont pas directement impactés par les directives WEEE ou RoHS (9). Toutefois, le Groupe participe activement au dialogue technique avec les associations professionnelles concernées et intègre les exigences WEEE et RoHS à ses normes internes de qualité lorsque les produits en question sont utilisés en électronique.

Près de 78 % des sites Imerys sont certifiées ISO 9001 (système de gestion de la qualité). L'amélioration des systèmes de qualité et la satisfaction clients sont gérées par les unités opérationnelles dans le cadre de la structure de gestion d'Imerys.

Le Groupe et ses filiales communiquent aussi de manière transparente en répondant aux questionnaires et enquêtes de leurs clients sur le Développent Durable. Les activités ont davantage été sollicitées en 2013 afin de répondre aux questionnaires de clients sur la prise en compte du Développement Durable dans la chaîne de valeur.

Les entrepreneurs et sous-traitants, travaillant sur les sites contrôlés par Imerys ou ses filiales, sont soumis aux mêmes normes de sécurité que les salariés du Groupe. Outre les efforts mentionnés plus haut pour lutter contre le travail des enfants et le travail forcé au niveau de la chaîne d'approvisionnement, Imerys a lancé en 2013 un protocole achats concernant la Gestion du risque fournisseur. Ce protocole exige que chaque activité réalise une évaluation annuelle du risque fournisseur ainsi qu'une évaluation des violations éventuelles des lois environnementales et sociales, et des normes éthiques applicables. Les résultats de cette évaluation doivent ensuite être utilisés pour concevoir un plan de gestion des risques fournisseur afin de contrôler les risques identifiés et améliorer en continu le profil de gestion des risques de la chaîne d'approvisionnement.

⁽¹⁾ Les "minéraux de conflit" sont des minéraux extraits dans des situations de conflit armé et d'atteinte aux droits de l'Homme. Ces minéraux sont principalement le coltan, la cassiérite, l'or, le wolframite ou leurs dérivés en provenance des provinces orientales de la République démocratique du Congo et des régions voisines.

⁽²⁾ GHS/CLP: Système mondial harmonisé pour la classification, l'étiquetage et le conditionnement des produits chimiques.

⁽³⁾ WEEE: Déchets d'équipements électriques et électroniques provenant des Équipements Électriques et Électroniques, directive 2002/96/EC; RoHS: Restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, directive 2002/95/EC.

5.5 GESTION RESPONSABLE DE L'ENVIRONNEMENT

ANALYSE DES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX PERTINENTS

Les techniques de transformation des minéraux sont essentiellement physiques: broyage, classification, séparation et calcination; et l'utilisation de produits chimiques est limitée. Les principales ressources qui entrent en jeu dans la production sont les minéraux, l'eau, l'énergie et le sol. C'est pourquoi les émissions atmosphériques, la consommation d'eau et d'énergie, et les déchets sont aux premiers rangs des préoccupations environnementales des sites du Groupe. Le tableau ci-dessous présente la manière dont les sites ont classé leurs principaux objectifs environnementaux suivant leurs systèmes de management environnemental (SME) (voir rubrique "Systèmes de management environnemental", ci-après). Pour compléter les objectifs des sites, le Groupe considère que le respect des réglementations, l'utilisation efficace des ressources et la biodiversité sont des questions majeures; il organise ainsi ses audits et autres missions EHS (**) en conséquence.

% de cites

| Priorités environnementales (2013) | concernés |
|------------------------------------|-------------|
| Émissions atmosphériques | 31 % |
| Consommation d'eau | 18 % |
| Énergie & GES | 17 % |
| Déchets | 13 % |
| Bruit & Vibration | 7 % |
| Effluent | 5 % |
| Substances dangereuses | 4 % |
| Biodiversité & Restauration du sol | 3 % |
| Efficacité des minéraux | 1 % |
| Autorisations réglementaires | < 1 % |
| Autres | < 1 % |
| Total | 100 % (230) |

Ce Document de Référence annuel comporte une analyse sur les principales questions environnementales ayant un intérêt tant au niveau des parties prenantes internes qu'externes, et fait référence à des enjeux susceptibles d'affecter sensiblement la performance commerciale et la réputation. Certaines questions environnementales primordiales pour le secteur minier sont de faible importance ou de faible priorité pour lmerys, comme celles énoncées ci-dessous par exemple :

- Imerys transformant des minéraux qui ne contiennent pas de métaux, ses activités ne déversent quasiment aucune substance dangereuse ou toxique et ne présentent que très peu de problèmes liés aux résidus;
- Imerys n'a reçu aucune notification ou mesure exécutoire en lien avec l'assainissement des sols et des eaux souterraines, ou la décontamination d'un site au cours des cinq dernières années;
- Imerys n'a identifié aucun problème significatif en lien avec les polychlorobiphényles (PCB), les substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) ou les polluants organiques persistants (POP), aux cours des contrôles préalables externes et audits internes.

La priorisation des enjeux environnementaux du Groupe fait l'objet d'une mise à jour régulière qui tient compte de l'évolution de son portefeuille d'actifs, des changements de réglementations ainsi que de l'évolution des intérêts des parties prenantes.

⁽¹⁾ Un rapport de Novethic en 2011 fait ressortir quatre des principaux risques environnementaux dans le secteur minier : pollution, destruction de la biodiversité, concurrence pour l'accès à l'eau douce et émissions de gaz à effet de serre. Ces risques environnementaux font du secteur minier le secteur le plus réglementé dans de nombreux pays.

■ POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET DÉPLOIEMENT

La politique environnementale d'Imerys est énoncée dans sa Charte de Développement Durable et stipule que la gestion responsable de l'environnement fait partie intégrante de sa stratégie. La Charte de Développement Durable a été révisée en 2013 conformément à l'analyse ci-dessus relative à la priorisation des enjeux et aux modifications stratégiques intervenues dans le domaine environnemental pour les entreprises industrielles. Les systèmes de gestion environnementale, l'utilisation efficace des ressources, la biodiversité et l'innovation verte constituent les quatre axes environnementaux de cette Charte.

La politique EHS du Groupe définit les exigences et responsabilités générales, ainsi que les mesures d'efficacité en matière de gestion environnementale. Imerys a également élaboré huit protocoles afin d'étudier les questions environnementales et de garantir le respect des réglementations. Ces huit protocoles s'appliquent à toutes les activités d'Imerys dans le monde.

Le Directeur Général Innovation, Recherche, Technologie et Support Business supervise le déploiement de ces engagements au niveau du Groupe. Les Départements EHS, Direction Industrielle, Géologie et Innovation travaillent ensemble pour impulser une dynamique et mettre leur savoir-faire au service des différents sites. L'équipe EHS Groupe est composée de huit experts, couvrant l'ensemble des régions où le Groupe est implanté, qui accompagnent les sites dans la mise en œuvre des initiatives Groupe sur la conformité, l'assurance, la prévention de la pollution et autres projets environnementaux majeurs (comme l'eau et la biodiversité). La Direction Industrielle du Groupe pilote les mesures liées à l'efficacité énergétique avec l'appui du Responsable Énergie. L'amélioration des procédés, impulsée par la Direction Industrielle, contribue également à la réduction des rejets environnementaux. L'équipe Géologie & Mine est, quant à elle, chargée d'accroître l'efficacité de ses procédés de valorisation des minéraux à travers la planification minière et des technologies avancées. Enfin, l'équipe Innovation coordonne le développement de nouveaux produits, procédés et services ayant une valeur ajoutée pour l'environnement.

Les activités sont libres de développer davantage leurs politiques, cibles et actions en lien avec l'environnement tout en intégrant celles du Groupe. Chaque trimestre, elles doivent présenter au Comité Exécutif un état des lieux des incidents environnementaux majeurs répertoriés ainsi que les objectifs de contrôle et d'efficacité énergétique. L'équipe d'audit EHS Groupe dresse le plan d'audit annuel basé sur une matrice des risques intégrant des paramètres environnementaux. Les résultats des audits ainsi que l'avancée des mesures correctives sont suivis par la direction EHS Groupe. Ses conclusions majeures sont soumises mensuellement au Comité Exécutif.

■ SYSTÈMES DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Imerys demande à chacune de ses activités de se doter d'un Système de Management Environnemental (SME) permettant l'identification et le contrôle des risques et enjeux afférents à la protection de l'environnement. Le Groupe encourage la certification ISO 14001 ou EMAS, qui est considérée comme le système de plus haut niveau, mais ne l'exige pas. Les SME font l'objet d'un protocole environnemental spécifique reprenant les principaux éléments des normes internationales de certification ainsi que les huit piliers ci-dessous :

- politique: tous les sites disposeront d'une politique environnementale écrite les engageant sur les sujets de conformité, gestion des risques et amélioration continue;
- aspects et impacts: tous les sites devront lister les aspects environnementaux liés à leurs activités et identifier ceux susceptibles d'affecter l'environnement de manière significative. Les sites devront ensuite hiérarchiser ces aspects afin de faciliter la mise en place de contrôles pour tous ceux susceptibles d'avoir des impacts environnementaux importants;
- exigences: tous les sites devront instaurer des procédures d'identification et de respect des exigences législatives et réglementaires;
- objectifs et cibles: tous les sites détermineront des objectifs et des cibles concernant leur performance environnementale, donnant la priorité à l'amélioration continue de la maîtrise. Ces objectifs et cibles seront formalisés dans des plans d'action identifiant les responsables et les délais d'achèvement des tâches spécifiques. Le Directeur du site sera chargé de valider les objectifs et cibles déterminés;
- représentant de l'encadrement : tous les sites nommeront un représentant de l'encadrement qui aura la responsabilité et le rôle d'établir, d'appliquer et de mettre à jour le protocole;
- formation: tous les sites organiseront une formation à l'environnement pour les collaborateurs concernés. Les personnels responsables des contrôles suivront une formation spécifique pour assurer la réussite du programme de ces contrôles;
- procédures d'urgence: tous les sites devront établir et mettre à jour les procédures d'urgence décrivant les risques d'accident et situations d'urgence, afin de les gérer au mieux et d'en atténuer les impacts. Sur site, la réponse d'urgence et le plan d'intervention constituent généralement une approche intégrée couvrant aussi bien les urgences environnementales que les catastrophes naturelles ou certains problèmes sociaux;
- audits: tous les sites établiront et mettront à jour des programmes et procédures d'audit périodique de conformité au protocole. Les audits seront réalisés par des personnes compétentes issues de l'organisation ou par des intervenants externes. Les audits comprendront une évaluation du système de management afin d'en vérifier son application, sa mise à jour, et de s'assurer de l'efficacité des contrôles. Les résultats des audits seront communiqués au Directeur du site, responsable de la mise en œuvre des actions correctives.

Gestion responsable de l'environnement

Depuis 2010, le déploiement du protocole dans l'ensemble des sites du Groupe a été assuré par la mise en place d'une procédure d'autoévaluation. L'objectif de cette auto-évaluation était de déployer le SME sur l'ensemble des sites. Les sites nouvellement acquis ou en cours de construction doivent déployer un SME dans les 12 mois suivant leur entrée dans le Groupe ou suivant la fin des travaux.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de sites Imerys disposant d'un SME :

| Nombre de sites | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|--------------------------------------------------|------|------|------|------|------|
| Certifiés ISO 14001 ou EMAS (1) | 81 | 88 | 81 | 68 | 59 |
| Sites disposant du SME à 8 piliers d'Imerys | 148 | 142 | 139 | 92 | 48 |
| Total (ISO 14001/EMAS et SME 8 piliers d'Imerys) | 229 | 230 | 220 | 160 | 107 |
| Opérations tenues de mettre en place un SME (2) | 229 | 235 | 1 | 1 | 1 |

- (1) EMAS: Eco Management and Audit Scheme (norme européenne).
- (2) Le nombre de site tenus de mettre en place un SME exclut les sites cédés ou fermés ainsi que les sites acquis ou construits durant la période de reporting.

Tous les sites certifiés renouvellent régulièrement leur certification ; deux nouveaux sites ont par ailleurs été certifiés ISO 14001 en 2013. L'évolution du nombre de sites certifiés est due à la cession de sept sites certifiés faisant partie d'Imerys Structure en France. Voir également la section 1.6 du chapitre 1 de ce Document de Référence.

Depuis début 2012, l'accent est mis sur l'évaluation de la solidité des systèmes de management existants. Une grille SME d'auto-évaluation, demandée par la Direction Générale et présentée tous les trimestres, donne un aperçu des risques environnementaux (aspects/impacts prioritaires) et présente les objectifs et cibles annuels définis pour en assurer leur contrôle. Depuis début 2013, la Direction Générale a décidé d'intégrer la grille SME comme l'un des éléments clés des revues trimestrielles.

La fonction première de la grille SME est la définition d'objectifs clairs et pertinents ainsi que la maîtrise des risques environnementaux. Afin de renforcer ce dispositif, la direction EHS Groupe réalise depuis le premier trimestre 2013 une évaluation trimestrielle "SMART" (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et défini dans le Temps) des objectifs contenus dans la fiche SME. L'évaluation SMART reste une approche importante du développement et de l'amélioration de la qualité des systèmes de management environnemental d'Imerys. Plus de 75 % des objectifs qui ne respectaient pas les critères SMART ont été améliorés en 2013 et 94 % des objectifs répondent dorénavant aux critères SMART du Groupe.

De plus, l'engagement du Groupe a été accompagné en 2012 d'un processus d'audit SME sur chaque site disposant d'un véritable SME. Depuis début 2013, l'audit SME est intégré officiellement au programme d'audit EHS du Groupe et 15 sites au moins sont audités chaque année. À fin 2013, des audits SME ont été réalisés sur près de 15 % des sites. 15 autres sites seront audités dans le cadre du Plan d'audit EHS 2014 du Groupe.

■ UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES MINÉRALES

19 des minéraux industriels qu'Imerys transforme sont issus de ses propres réserves minérales ; dix autres minéraux et produits dérivés sont achetés à l'extérieur. L'utilisation durable des ressources minérales constitue une priorité sur les plans économique et environnemental. Imerys s'efforce d'améliorer les rendements et de réduire ses déchets en s'appuyant sur les deux approches suivantes :

• établir et maintenir une gestion efficace des réserves et ressources minérales : la valeur des actifs minéraux d'Imerys représente environ 10 % de la valeur total de ses actifs. Les experts de la Direction Géologie & Mine du Groupe disposent de solides compétences techniques en matière de géologie, de processus de planification minière et d'extraction ; assurant ainsi la préservation de ses actifs minéraux. La topographie et la planification minière sont utilisées pour équilibrer les teneurs en minéraux, maintenir le taux de découverture à des niveaux raisonnables et réduire les résidus miniers et autres déchets. En juin 2012, une nouvelle obligation de reporting liée à l'établissement d'un Plan quinquennal d'extraction a contribué à renforcer les exigences applicables à la procédure Groupe sur la "Durée de vie de la mine". Cette approche formalisée permet au Groupe une gestion plus efficace de ses ressources minérales ainsi que la réduction des risques de variance non anticipée en termes de tonnage, qualité ou coût. Voir également la section 1.3 du chapitre 1 de ce Document de Référence ;

optimiser l'utilisation des matières premières grâce à une gestion industrielle solide: la Direction Industrielle Groupe est composée d'experts en technologies de fabrication, conception technique et excellence opérationnelle. Elle soutient les projets industriels sur site dès leur démarrage, applique les meilleures pratiques de fabrication et optimise la gestion des actifs industriels du Groupe. Mi-2013, un indicateur universel relatif au "taux de récupération de minéraux" a été mis en place sur tous les sites miniers et industriels. À l'avenir, les experts de la Direction Industrielle seront chargés de diagnostiquer les écarts entre les résultats obtenus et ceux attendus, et d'identifier les opportunités d'amélioration en matière d'utilisation efficace des matières premières.

Imerys procède également à l'évaluation de l'efficacité de ses ressources minérales sur la base d'analyse du cycle de vie (ACV). Les données publiques sur les taux de recyclage montrent que 40 à 50 % de l'ensemble des minéraux utilisés en Europe sont recyclés dans des matériaux tels que le verre, le papier, le plastique ou bien encore le béton (1). Le Groupe prévoit d'accroître encore davantage la recyclabilité de ses minéraux industriels en optimisant leur efficacité tout au long du cycle de vie grâce à des efforts en termes d'innovation. Voir également la rubrique "Innovation verte" ci-après et la section 1.8 du chapitre 1 du présent Document de Référence.

⁽¹⁾ Fiches de recyclage de l'IMA, http://www.ima-europe.eu/content/ima-recycling-sheets-full.

■ EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les besoins d'Imerys en énergie sont importants, notamment lors des opérations thermiques de transformation des minéraux (chauffage, séchage, frittage et calcination) et d'extraction minière utilisant des engins lourds (durant le forage, l'excavation, le broyage et le transport). Le Groupe s'est engagé à utiliser autant que possible des sources d'énergie renouvelables et à faible intensité en carbone en vue d'améliorer son efficacité énergétique et de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Imerys s'est fixé comme objectif d'améliorer son efficacité énergétique de 10 % en cinq ans par rapport à 2009. Toutefois, les progrès accomplis ne sont pas suffisants pour atteindre cet objectif. Sous la supervision du Responsable Énergie Groupe, Imerys a étendu ses programmes de recherche aux sources d'énergie alternatives et à la réduction de sa consommation d'énergie.

En collaboration avec les Directions Industrielle, Géologie & Mine, EHS et Achats, les travaux de l'équipe Énergie portent principalement sur les axes suivants :

- analyse de la variation de la consommation d'énergie et identification des priorités d'amélioration. En 2011, la méthode d'évaluation de l'efficacité énergétique a été revue pour en améliorer la qualité et la précision en mesurant l'énergie consommée par tonne produite. Le Groupe a commencé à suivre les données de consommation d'énergie et de production pour chaque site sur une base mensuelle et non plus trimestrielle en s'appuyant sur un système de reporting centralisé. En 2013, afin d'améliorer l'analyse des écarts, un nouveau mode d'évaluation, basé sur des modèles énergétiques simples et sur l'impact du mix produit, a vu le jour. L'analyse obtenue permet au Groupe de suivre les tendances relatives, d'identifier les opportunités d'amélioration et d'établir rapidement des plans d'action. Depuis 2011, un rapport énergétique global est rédigé et diffusé trimestriellement aux parties prenantes internes concernées (notamment le Comité Exécutif). Ce rapport fait état des statistiques énergétiques du Groupe, de l'évolution de l'efficacité énergétique de chaque activité, et de l'interprétation des variations positives aussi bien que négatives. En 2014, l'efficacité énergétique ainsi que les projets d'amélioration définis comme prioritaires seront intégrés aux revues trimestrielles;
- mise en place et suivi des plans d'action d'amélioration de l'efficacité énergétique. D'après l'analyse de la consommation d'énergie et la revue des enjeux prioritaires, des plans d'action spécifiques sont définis pour chacune des activités du Groupe. La Direction Industrielle du Groupe apporte son appui lorsque nécessaire afin d'optimiser l'efficacité des processus et le fonctionnement de ses équipements. Au cours des deux dernières années, un certain nombre de projets industriels, portant sur la réduction des coûts de production et l'optimisation de l'efficacité énergétique, ont été menés au sein des activités du Groupe. Le Responsable Énergie Groupe tient également

un tableau de bord des principaux projets énergétiques afin d'être en mesure d'identifier les opportunités d'amélioration, de suivre les demandes de support et le soutien apporté. Une description des détails du projet, des investissements requis ainsi que les économies d'énergie prévues et réalisées sont revus sous la direction du Directeur Général Innovation, Recherche, Technologie et Support Business pour la plupart de ces projets industriels. En 2013, 15 projets en lien avec l'énergie ont été présentés au Challenge de Développement Durable : mise à niveau d'un sécheur aux États-Unis (Carbonates), installation d'un récupérateur de chaleur en France (Terre Cuite) et amélioration de l'efficacité électrique en Inde (Calderys). La mise à niveau d'un équipement thermique a permis de dégager une économie substantielle en gaz et électricité. L'indicateur synthétique d'efficacité thermique (1) de cette opération est passé de 44 % et 49 % pour les anciens sécheurs à 75 % après la mise à niveau. Plus de 10 projets complémentaires ont été suivis de près à l'aide d'un tableau de bord tenu par le Responsable Énergie Groupe. Cinq nouveaux projets feront partie du programme en 2014.

En parallèle, l'estimation de la consommation énergétique des opérations minières engagées en 2010 a été approfondie en 2012 avec la sélection de cinq sites pilotes (choisis parmi les principaux sites consommateurs d'énergie) : Imerys Talc de Luzenac (France), UK Kaolin Platform (Royaume-Uni), Carbonates Sylacauga (États-Unis), Filtration Lompoc (États-Unis) et Filtration Quincy (États-Unis). Depuis début 2013, la Direction Géologie & Mine du Groupe audite régulièrement les sites pilotes afin de vérifier les progrès réalisés. L'équipe a aidé chacun des sites dans le déploiement d'un plan d'action d'amélioration du fonctionnement des engins mobiles lourds. En 2014, cinq autres sites d'extraction entreront dans le programme, ce qui favorisera la duplication des meilleures pratiques ;

amélioration des connaissances de management énergétique et promotion des meilleures pratiques industrielles. Outre les actions ci-dessus, l'amélioration des connaissances du Groupe et le partage des meilleures pratiques entre les sites sont deux éléments essentiels de la gestion de l'énergie dans un contexte d'amélioration continue. En 2013, les responsables de site ont suivi une formation en ligne pour utiliser les outils existants d'analyse de l'efficacité énergétique et d'interprétation des fluctuations. Deux manuels regroupant les meilleures pratiques en matière d'énergie ont également été publiés en 2013 : 1) Directives sur les meilleures pratiques d'utilisation de l'énergie dans les utilités, développées suivant le Document de Référence sur la Meilleure Technique Disponible publié par la Commission européenne (2009) ; et 2) Directives sur les meilleures pratiques de manipulation d'engins mobiles lourds, élaborées par la Direction Géologie & Mine du Groupe assistée d'experts miniers. Il a été convenu qu'un certain nombre de "Directives de meilleures pratiques" seraient développées et diffusées en 2014.

⁽¹⁾ L'indicateur synthétique d'efficacité thermique (STE) est un indicateur clé de performance d'Imerys relatif aux procédés thermiques.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution de la consommation totale d'énergie et de l'efficacité énergétique sur cinq ans :

| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|-------------------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Consommation totale d'énergie (1) (en milliers de GJ) | 34 733 | 35 288 | 35 597 | 35 180 | 28 322 |
| Efficacité énergétique (2) (base 100 en 2009) | 96,6 | 96,5 | 96,9 | 97,7 | 100 |

⁽¹⁾ Plusieurs sites d'Imerys utilisent des installations de production combinée de chaleur et d'électricité (PCCE). Le surplus d'électricité produit par ces installations est parfois vendu au réseau. La consommation totale d'énergie n'inclut pas cette électricité vendue.

Études des variations de consommation d'énergie par type (Voir également la section "Méthodologie de Reporting" ci-après) :

| Répartition de l'évolution par facteur (2013 par rapport à 2012) | Périmètre | Volume | Produit | Entité de reporting | Efficacité | Total |
|---------------------------------------------------------------------|-----------|--------|---------|------------------------|------------|-------|
| Variation (milliers de GJ, + croissant, - décroissant) | - 91 | - 672 | - 133 | + 307 | + 35 | - 554 |

La consommation totale d'énergie a diminué de 554 milliers de Giga Joules (Tera Joules ou TJ) entre 2012 et 2013. Mis à part une diminution de l'efficacité énergétique de deux sites parmi les plus consommateurs en énergie, la majorité des opérations ont contribué à une amélioration de l'efficacité entre 2012 et 2013 de près de 1 %. Cependant, l'efficacité énergétique globale est stable entre 2012 et 2013. Des plans d'actions sur les opérations les plus importantes (incluant les deux mentionnées ci-dessus) sont mises en œuvre afin d'améliorer leur efficacité énergétique en 2014.

Répartition par source d'énergie (données réelles)

| (%) | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Électricité nette et vapeur | 30,3 % | 30,2 % | 30,1 % | 30,7 % | 29,0 % |
| Gaz naturel | 45,3 % | 43,7 % | 41,1 % | 39,2 % | 39,9 % |
| Autres combustibles fossiles | 20,7 % | 22,2 % | 24,2 % | 25,9 % | 27,0 % |
| Biomasse | 3,6 % | 3,9 % | 4,6 % | 4,2 % | 4,1 % |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

Lorsque cela est possible, le Groupe met tous les moyens en œuvre pour privilégier des sources d'énergie plus propres et à faible intensité carbone plutôt que les combustibles fossiles. Ainsi, en 2013, quatre sites d'Imerys (Talc Autriche, Talc France, Diatomite France et Imerys Terre Cuite France) sont passés du fuel lourd au gaz naturel. En raison de la faible disponibilité des ressources et du manque de régularité en approvisionnement, le recours aux énergies renouvelables devient de plus en plus difficile. En 2013, un site d'Imerys en Italie a mis en place un nouveau projet d'utilisation de résidus de scierie. Le pourcentage total de biomasse dans le Groupe a baissé de manière significative en raison de la cession de sept activités appartenant à Imerys Structure. Après l'ajustement des données, le pourcentage comparable de biomasse a légèrement augmenté, passant de 2,8 % en 2012 à 2,9 % en 2013.

■ ÉMISSIONS DE CARBONE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Groupe considère que l'amélioration de son efficacité énergétique est la meilleure méthode de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES). En effet, l'utilisation d'énergie thermique lors des opérations de transformation des minéraux constitue pour le Groupe la première source d'émissions de GES (53 % du total). Les émissions indirectes issues de la consommation d'électricité assurant la production arrivent au deuxième rang (39 % du total). Enfin, certains des procédés utilisés sont eux-mêmes à l'origine d'émissions de CO_2 (8 % du total) (par exemple, la décarbonatation des matières premières). Dans le cadre de sa politique d'efficacité énergétique, l'objectif du Groupe est de réduire de 10 % ses émissions de carbone en 2014 par rapport à 2009.

Près de 30 % de l'énergie totale utilisée par les sites d'Imerys provient du réseau électrique. L'ensemble des sites utilisent dans la mesure du possible l'électricité à faible intensité carbonique produite par les centrales hydroélectriques. (Imerys n'a pris aucune mesure pour valider les informations sur les émissions de carbone émanant de ses fournisseurs). La baisse des émissions directes de CO₂ vient principalement de projets d'optimisation des sources d'énergie et de l'utilisation d'énergies renouvelables dans certaines unités du Groupe.

15 sites industriels d'Imerys participent au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre mis en place au sein de l'Union européenne (EU-ETS). Pour la dernière année d'application de la Phase II de ce système (2008-2012), les émissions de ces sites demeurent inférieures aux quotas d'émissions alloués. Au début de la troisième phase (2013-2020), le risque financier est réduit dans la mesure où les excédents de la Phase II pourront être transférés en Phase III.

⁽²⁾ Ratio d'analyse de variation (entre l'année N et l'année N-1) de la consommation totale d'énergie à la tonne, hors variation de périmètre et de mix.

Le tableau ci-dessous présente les émissions de CO, par domaine et l'efficacité carbone :

| (Milliers de tonnes) | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|-----------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Émissions de CO ₂ Scope 1 | 1 702 | 1 753 | 1 810 | 1 745 | 1 306 |
| Émissions de CO ₂ Scope 2 | 1 071 | 1 115 | 1 099 | 1 214 | 932 |
| Émissions totales de CO ₂ (Scope 1 et Scope 2) | 2 773 | 2 868 | 2 909 | 2 959 | 2 238 |
| Efficacité carbone (1) (base 100 en 2009) | 92,1 | 94,3 | 95,5 | 97,5 | 100 |

⁽¹⁾ Ratio d'analyse de variation (entre l'année n et l'année n-1) des émissions totales de CO₂ à la tonne (Scope 1 et 2 du Protocole GES), hors variations de périmètre et de mix.

Répartition de l'évolution des émissions totales de CO₂ par facteur (tel que défini dans le protocole de reporting, *voir section "Méthodologies de Reporting" ci-après*) :

| Répartition de l'évolution par facteur (2013 par rapport à 2012) | Périmètre | Volume | Entité de reporting | Efficacité | Total |
|------------------------------------------------------------------|-----------|--------|------------------------|------------|-------|
| Évolution (milliers de tonnes) ; + croissant, - décroissant) | - 17 | - 56 | + 40 | - 62 | - 95 |

Les émissions totales du Scope 1 et du Scope 2 d'Imerys ont diminué de 95 kt entre 2012 et 2013. L'efficacité carbone s'est améliorée de 2,3 %. Ainsi, le résultat cumulé depuis l'année de référence 2009 montre une réduction de 7,9 % de l'intensité carbone. Les émissions de CO₂ provenant de l'énergie thermique représentent 56,5 Tonnes/TJ en 2013 contre 57,0 Tonnes/TJ en 2012. D'après l'étude des variations, les projets de remplacement de fiouls par des sources d'énergies moins émettrices de CO₂ expliquent en majeure partie la diminution.

Répartition par source d'émission (données réelles)

| (%) | 2013 | 2012 | 2011 |
|-------------------------|--------|--------|--------|
| Énergie (hors biomasse) | 88,0 % | 87,9 % | 87,4 % |
| Procédés | 7,9 % | 7,5 % | 7,6 % |
| Biomasse | 4,1 % | 4,6 % | 5,0 % |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % |

Imerys participe depuis 2006 au programme Carbon Disclosure Project (CDP) (projet de déclaration volontaire des émissions carbone) relatif au changement climatique et montre une amélioration constante de son classement global d'année en année. Outre les émissions des Scope 1 et 2, les émissions du Scope 3 font l'objet d'une attention croissante, en particulier les émissions indirectes issues de l'utilisation de combustibles lors des activités contractuelles ou de voyages. Depuis 2012, des données pilotes sur ces deux aspects sont prises en compte lors de la rédaction du dossier présenté dans le cadre du CDP, et elles le seront encore

pour l'année 2013. Certains projets de recyclage et de réduction des déchets du Groupe ont contribué à la réduction des émissions du Scope 3 tout au long de la chaîne d'approvisionnement amont. Par exemple, les systèmes de recyclage des matériaux d'emballage de deux sites des Minéraux pour Céramique en Allemagne ont reçu de REPASAK (*) une certification de réduction des émissions de carbone en 2013. Les initiatives internes en matière d'innovation permettent également de réduire l'empreinte carbone des nouveaux produits Imerys sur les sites des clients en aval. Voir également la rubrique "Innovation verte" ci-après.

| Classement du Carbon Disclosure Project (1) | 2013 | 2012 | 2011 | 2010-2006 |
|---------------------------------------------|------|------|------|-----------|
| Score de transparence | 88 | 78 | 62 | Non noté |
| Note de performance (2) | В | В | В | Non noté |

⁽¹⁾ Le classement vient des rapports CDP et la note de l'année n est l'analyse sur la base des données de l'année n-1.

⁽²⁾ Toutes les entreprises faisant preuve d'un niveau de transparence suffisant dans leur réponse se sont vu attribuer une note de performance. La note "B" signifie que "l'intégration du changement climatique" est considérée comme une priorité stratégique mais que tous les projets ne sont pas totalement en place.

⁽¹⁾ REPASACK GmbH est une entreprise allemande spécialisée dans la collecte et le recyclage de papier.

Gestion responsable de l'environnement

D'après le rapport du CDP pour la France, réalisé auprès de 250 entreprises, Imerys fait partie du Top 22 des meilleures entreprises pour sa maturité en matière de gouvernance et de stratégie relatives au changement climatique. Le Groupe intègre le changement climatique à sa stratégie d'entreprise en mettant l'accent sur la performance industrielle. Il suit plusieurs indicateurs d'efficacité énergétique et de réduction des déchets, ainsi que des indicateurs liés à l'innovation et au développement de nouveaux produits verts. Le changement climatique est également intégré aux processus formalisés et réguliers d'analyse des risques majeurs du Groupe. Si l'on se base sur les données antérieures et les observations des parties prenantes, les risques majeurs ne semblent pas liés au changement climatique. L'augmentation du nombre et de l'ampleur des événements climatiques extrêmes tels qu'ouragans, tornades ou inondations, associée au changement climatique, pourrait affecter les unités de production du Groupe (interruptions de production, dégâts matériels, etc.). Toutefois, Imerys considère l'impact de ce risque comme marginal compte tenu du grand nombre de ses sites et de leur large répartition sur l'ensemble des zones géographiques. Par ailleurs, le Groupe ne dispose pas d'unités de production importante dans des zones particulièrement exposées à ces événements climatiques.

Imerys communique activement avec ses clients sur l'empreinte carbone de ses produits. L'augmentation de la demande en produits à faible intensité carbone permet au Groupe de bénéficier d'opportunités commerciales, les minéraux ayant une teneur naturellement faible en carbone. Collaborer avec le CDP ainsi qu'avec d'autres associations professionnelles (mentionnées plus haut) permet au Groupe d'être informé des actualités et de l'évolution des réglementations en vigueur en matière de changement climatique.

■ ÉMISSIONS DE NO, ET SO,

Plusieurs étapes de combustion de procédés de transformation génèrent des émissions d'oxyde d'azote (NO_x) et de soufre (SO_2) . Imerys publie ci-dessous une estimation de ses émissions de NO_x et SO_2 en appliquant des facteurs de conversion spécifiques à chacune des sources de combustibles consommés. Depuis 2012, le reporting d'Imerys intègre également les émissions de SO_2 dites de procédé issues de la transformation par voie thermique des matières minérales contenant du soufre.

| (en tonnes) | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|---------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Oxyde de soufre (SO ₂) ⁽¹⁾ | 4 577 | 4 591 | 3 530 | 3 788 | 3 214 |
| Oxyde d'azote (NO _x) | 6 042 | 6 395 | 6 665 | 6 322 | 4 942 |

(1) Y compris émissions de SO_2 de procédé depuis 2012.

L'utilisation de sources d'énergie plus propres ainsi que l'amélioration des techniques de combustion permettent d'observer une diminution des émissions de SO_2 et de NO_χ à périmètre constant. Les émissions de SO_2 et de NO_χ restent à un niveau faible et sont relativement stables entre 2012 et 2013.

■ RARETÉ ET UTILISATION EFFICACE DE LA RESSOURCE EN EAU

Les sources d'eau d'Imerys proviennent : des eaux souterraines (49,4 %), des eaux de surface (23,4 %) et des fournisseurs d'eau (10,5 %). Cette eau est essentielle pour le traitement des minéraux industriels. Contrairement aux secteurs de l'exploration et de l'extraction de métaux et d'énergie, Imerys transforme les minéraux sans pratiquement émettre de résidus et sans libérer de substances toxiques ⁽⁷⁾.

Imerys prélève souvent des eaux souterraines et des eaux de surface pour maintenir ses carrières en bon état. Ces eaux sont ensuite stockées dans des bassins de rétention pour être, après décantation et traitement, relâchées dans les cours d'eau. Par ailleurs, les produits du Groupe sont parfois livrés sous forme de suspension aqueuse. Les systèmes de management environnemental des sites tiennent compte de l'évolution des réglementations et des éventuels impacts que ses rejets peuvent avoir sur l'environnement.

Bien que le Groupe n'ait recensé que quelques cas isolés de pénurie en eau, la transparence sur ce point est une priorité pour les agences de notation externes et certaines parties prenantes. C'est pourquoi une évaluation globale du risque de pénurie en eau a été réalisée en 2012 au moyen de l'outil Global Water Tool (GWT) du WBCSD (World Business Council for Sustainable Development - Conseil mondial des affaires pour le Développement Durable) (2). 17 sites sont situés dans des zones en déficit selon le "Water Stress Index" du GWT. Dans la grande majorité, ces sites sont de petits consommateurs d'eau représentant en cumulé moins de 5,7 % des prélèvements totaux du Groupe en 2013. Il a néanmoins été demandé à chacun des 17 sites d'instaurer un plan spécifique de gestion de l'eau (WMP). Début 2013, la Direction EHS Groupe a mis au point un ensemble de modèles et d'outils d'analyse pour faciliter le processus de planification. Une formation spécifique et un soutien technique ont été fournis sur site aux équipes chargées de l'environnement et aux ingénieurs procédés pour assurer la qualité de l'analyse des problématiques. Fin 2013, chacun des 17 sites avait conçu un plan spécifique de gestion de l'eau qui tient compte de l'utilisation actuelle de l'eau, de l'analyse du bilan hydrique, de la comptabilité de l'eau, de l'évaluation des risques hydriques (réglementation/ physique/réputation) et qui comprend des plans d'actions. Le plan de chaque site et les efforts constants d'amélioration seront soumis à un examen annuel dans le cadre du SME.

⁽¹⁾ Exception pour le site d'andalousite de Glomel, en France, où le drainage rocheux acide est collecté et traité sur site avant d'être rejeté.

⁽²⁾ Le Conseil mondial des affaires pour le Développement Durable (WBCSD) fournit aux entreprises un outil d'analyse des risques relatifs à l'approvisionnement en eau ; notamment à la qualité et aux volumes d'eaux disponibles.

Le tableau ci-dessous décrit le profil hydrique d'Imerys par région (en 2013) :

| Région/Pourcentage de prélèvement d'eau dans chaque zone géographique | Faible < 0,2 | Moyen 0,2-0,4 | Stress 0,4-1,0 | Pénurie > 1,0 | Pas de données | Total (millions de litres) |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------|-------------------|--------------------------|-------------------|-------------------------------|
| Asie-Pacifique | 83,9 % | 1,3 % | 1,7 % | 12,4 % | 0,6 % | 5 017 |
| Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMOA) | 95,6 % | 1,0 % | 2,5 % | 0,1 % | 0,9 % | 11 829 |
| Amérique du Nord | 87,0 % | 3,2 % | 0,0 % | 8,5 % | 1,3 % | 20 484 |
| Amérique du Sud | 99,8 % | 0,0 % | 0,1 % | 0,0 % | 0,1 % | 4 296 |
| Pourcentage du total des prélèvements | 90,4 % | 2,0 % | 0,9 % | 5,7 % | 1,0 % | 41 626 |
| Nombre total de sites | 181 | 17 | 3 | 17 ⁽¹⁾ | 21 | 239 ⁽²⁾ |

- (1) Répartition des 17 sites par région : trois en Asie-Pacifique, quatre en EMOA, neuf en Amérique du Nord et un en Amérique du Sud.
- (2) Le nombre total d'opérations comprend les sites cédés ou fermés ainsi que les sites acquis ou construits durant la période de reporting.

Parallèlement à l'examen des 17 sites situés dans des zones en déficit, le Groupe a mené une étude préliminaire sur les sites les plus consommateurs d'eau qui s'est achevée au cours du deuxième semestre 2013. Il en ressort que 12 des sites consommateurs d'eau du Groupe réalisent plus de 58 % des prélèvements totaux annuels. Une consultation locale sera proposée aux sites qui auront prélevé plus de deux millions de mètres cubes d'eau en 2013. La Direction EHS Groupe aidera ces sites à mettre en place leur plan visant à améliorer la gestion de leur ressource en eau.

Dans son reporting et sa communication, Imerys classe les prélèvements d'eau en fonction des différentes sources (voir tableau ci-dessous). Le Groupe a choisi d'y inclure les quantités d'eau déplacées d'une zone à une autre sans être utilisées par le site (par exemple l'eau pompée pour maintenir les carrières en état, ces volumes n'étant pas affectés par les activités du Groupe. En plus des prélèvements signalés habituellement par les industriels, Imerys recense également les volumes recyclés par ses sites afin de permettre une amélioration des taux de recyclage de l'eau et donc une diminution des prélèvements d'eau douce. La diffusion des données hydriques globales sera progressivement améliorée et sera axée sur la gestion de l'eau des sites situés dans des zones en déficit et sur les consommateurs d'eau les plus importants.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des prélèvements d'eau au cours des cinq dernières années :

| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|----------------------------------------------------|------------|--------|--------|--------|--------|
| Prélèvements totaux (en millions de litres) dont : | 41 626 | 48 538 | 52 893 | 53 491 | 48 916 |
| Eau obtenue auprès de fournisseurs d'eau | 10,5 % | 11,9 % | 12,0 % | 14,4 % | 12,7 % |
| Eau prélevée dans les eaux souterraines | 49,4 % | 47,5 % | 52,0 % | 42,6 % | 58,8 % |
| Eau prélevée dans l'eau de surface | 23,4 % | 25,7 % | 22,3 % | 27,5 % | 21,2 % |
| Eau obtenue auprès d'autres sources (1) | 16,7 % (2) | 14,9 % | 13,6 % | 15,6 % | 7,3 % |

⁽¹⁾ Certains sites d'Imerys prélèvent de l'eau provenant d'autres sources que celles listées ci-dessus. Ainsi, ils récupèrent l'eau de pluie ou sont fournis par leurs clients. Le terme "Eau obtenue auprès d'autres sources" comprend ces types de prélèvement.

Le reporting sur le recyclage de l'eau du Groupe (voir définition sous "Méthodologies de reporting" ci-après) a débuté en 2010. Le tableau ci-dessous présente les tendances du recyclage de l'eau au cours des quatre dernières années :

| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 |
|-----------------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|
| Volume total recyclé <i>(en millions de litres)</i> | 32 950 | 30 645 | 19 753 | 19 137 |
| Par nombre de sites indiquant recycler l'eau | 54 | 53 | 45 | 38 |

■ DÉCHETS, STÉRILES ET MINÉRAUX SOLIDES

Les activités du Groupe génèrent des quantités relativement peu importantes de déchets sanitaires et industriels ; le Groupe ayant principalement recours à des procédés de transformation mécaniques (par exemple concassage, mouture et broyage) et physiques (par exemple la séparation gravimétrique, séparation magnétique et classification). D'après l'un des protocoles Environnement Imerys,

tous les flux de déchets doivent être identifiés et caractérisés afin de savoir précisément à quelles réglementations locales en vigueur se référer pour gérer les risques éventuels. La gestion des déchets et les obligations statutaires relatives à la collecte, au stockage, à l'étiquetage, au transport et à l'élimination entrent également dans le champ des SME des sites.

⁽²⁾ En 2013, l'eau fournie par les clients représente plus de 90 % de l'Eau obtenue auprès d'autres sources. Certains sites du Groupe sont en effet directement installés dans les installations des producteurs de papier et reçoivent l'eau par leur biais.

Le tableau ci-dessous recense les tendances de production et de recyclage de déchets au cours des cinq dernières années :

| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|--------------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Déchets totaux (en tonnes) dont : | 264 270 | 287 827 | 297 228 | 312 583 | 282 879 |
| Déchets industriels dangereux | 920 | 2 217 | 900 | 1 705 | 1 036 |
| Déchets industriels dangereux recyclés | 1 919 | 1 112 | 671 | 598 | 336 |
| Déchets industriels non dangereux | 125 104 | 120 187 | 116 209 | 119 047 | 95 408 |
| Déchets industriels non dangereux recyclés | 136 327 | 164 312 | 179 449 | 191 238 | 186 176 |

En 2013, les activités du Groupe ont généré 264 kt de déchets industriels, dont 98,9 % sont non dangereux. Les initiatives d'amélioration des opérations ont permis une diminution de 5,7 % de la production totale de déchets comparé à 2012. 52,3 % des déchets totaux ont été recyclés en 2013 (57,5 % en 2012) et 67,6 % des déchets dangereux ont été recyclés (33,4 % en 2012).

Plusieurs activités d'Imerys ont mis en place des initiatives innovantes en matière de recyclage. Ainsi, l'activité Réfractaires Monolithiques (Calderys) a lancé un projet de recyclage des matériaux récupérés dans les fours sur les sites de ses clients, des aciéries, cimenteries et verreries notamment. Par le passé, ces matériaux étaient traités par les clients en tant que déchets industriels. Après une étude technique de faisabilité, Calderys a conclu qu'un avantage environnemental significatif pouvait se dégager si l'on se servait des matériaux déjà utilisés pour construire de nouvelles installations. Depuis 2012, chaque Département de l'activité Calderys est tenu d'utiliser davantage de matériaux récupérés de sa production. En 2012, Calderys utilisait 21 200 tonnes de matériaux recyclés et à mi-2013, la quantité de matériaux recyclés utilisés était de 7 % supérieure à l'année précédente.

En comparaison, les volumes de stériles et minéraux solides non utilisés (par exemple, les résidus, les matériaux non conformes, etc.) sont beaucoup plus importants. Ces matériaux sont en général stockés dans ou à proximité des zones de production des carrières, dans l'attente d'une utilisation future si des avancées technologiques ou de nouvelles opportunités de marché le permettent. Les stériles et les matériaux inutilisés peuvent également servir dans de nombreux cas de matériaux de remblai ou de reprofilage, lors des travaux de réhabilitation des sites en fin d'exploitation. Les stériles et résidus ne sont donc pas comptabilisés comme "déchets" par Imerys. Dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité des ressources minérales, la Direction Géologie & Mines du Groupe a pris l'initiative en 2013 de suivre les stériles et résidus générés par chaque site d'extraction. Le Groupe encourage les sites à utiliser ces minéraux solides de manière durable et à souligner les efforts dans ce domaine lors du Challenge de Développement Durable. Par exemple, en 2013, le site de Minéraux pour Céramiques de Thaïlande avait décidé de récupérer l'argile sédimentaire qui avait coulé naturellement sur les stocks d'argile et qui s'était installée dans les bassins de rétention depuis 15 ans. Il a été démontré que cette argile sédimentaire était de qualité équivalente à une matière première de base. D'après une estimation initiale de 2013, l'utilisation de matériaux de récupération sur la ligne de production permettrait au site de réaliser une économie de plus d'un million d'euros sur cinq ans.

■ BIODIVERSITÉ ET RÉHABILITATION

L'activité minière implique une occupation temporaire du sol. Qu'elles soient fermées ou encore en activité, les carrières offrent de nombreuses possibilités d'enrichissement en matière de biodiversité à travers des projets de réhabilitation des habitats naturels et la protection des espèces menacées. Dans un objectif d'harmonisation avec les écosystèmes existants, Imerys s'engage à préserver la biodiversité en privilégiant la réhabilitation tout au long du cycle de vie de chaque carrière, à respecter les écosystèmes qui entourent ses sites et à préserver la biodiversité grâce à une réhabilitation renforcée tout au long de la vie d'une carrière. Avant d'entreprendre le développement de tout projet minier ou de demander les permis réglementaires d'exploitation, chaque site d'extraction doit réaliser une étude d'impact en s'appuyant sur des experts compétents. Cette étude comprend une évaluation des conditions environnementales existantes et de la biodiversité. Dans de nombreux pays, elle est prévue par la loi et doit être discutée avec le public et déposée auprès des autorités gouvernementales. Les sites d'Imerys gèrent eux-mêmes cette conformité dans le cadre de leur SME.

D'un point de vue économique, la réhabilitation est également un élément essentiel de la planification minière. En 2009, le Groupe a défini un protocole de "Réhabilitation des sites en fin de vie" imposant à chaque site de décrire les méthodes de réhabilitation employées tout au long de la vie du site et au moment de sa fermeture. En 2012, la Direction Géologie et Mine du Groupe a également élaboré des politiques et directives visant à renforcer le processus de reporting et l'examen du Plan de vie de la mine, en particulier les plans de réhabilitation et de clôture. En outre, dans le cadre des directives de reporting GRI applicables au secteur minier, un référentiel interne pour l'établissement d'un plan local de gestion de la biodiversité (BMP) a été mis au point en 2013.

En 2011, une analyse globale de la sensibilité à la biodiversité a été réalisée. Il s'agissait d'identifier les problèmes de biodiversité au sein des sites d'Imerys; une consultation réunissant les représentants des sites sur le sujet de la compréhension du contexte local a d'ailleurs eu lieu. Comme attendu, il est ressorti de cette analyse que la notion de risque lié à la biodiversité s'applique davantage aux sites d'extraction du Groupe qu'à ses installations de transformation situées dans des zones industrialisées. Environ 15 % des sites étaient identifiés comme "sites concernés" en raison de leur proximité géographique avec des zones protégées. En 2012, le Groupe a incité les "sites concernés" à formaliser leur approche de la gestion de la biodiversité et en 2013, deux autres "sites concernés" mettaient en place leur BMP local suivant le nouveau référentiel interne mentionné plus haut. En 2014, le Groupe prévoit d'étendre l'approche BMP à 20 % des "sites concernés".

En 2013, Imerys a amélioré sa méthodologie d'évaluation des risques de biodiversité en intégrant les nouvelles tendances internationales dans ce domaine et les enseignements tirés des projets internes. Ces travaux ont permis à Imerys, à l'aide de l'outil Google Earth (**), de localiser ses sites miniers par rapport aux zones riches en biodiversité les plus proches.

Cette nouvelle méthodologie favorise une collecte plus précise de l'information sur les zones protégées et les carrières nouvellement acquises. Au 31 décembre 2013, 34 des 115 sites miniers du Groupe étaient identifiés comme "sites concernés", situés près, à proximité ou à l'intérieur d'une zone riche en biodiversité.

Les catégories de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) pour ces 34 sites apparaissent dans le tableau ci-dessous :

Nh do citos

| Catégorie UICN (1) | Description | concernés |
|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| la | Réserve naturelle intégrale | 0 |
| lb | Zone de nature sauvage | 0 |
| // | Parc national | 1 |
| /// | Monument/élément naturel marquant | 0 |
| <i>IV</i> | Zone de gestion des habitats/espèces | 3 |
| V | Paysage terrestre/marin protégé | 9 |
| VI | Aire protégée avec utilisation durable des essources naturelles | 3 |
| Non-UICN | Directives régionales (ex. directives "habitats", "oiseaux"), réserves de biosphère du programme MAB-UNESCO | 18 |
| Total | | 34 |

(1) Lignes directrices de l'UICN pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées (2008).

En 2012, deux nouveaux indicateurs de suivi de l'utilisation des sols ont été définis et appliqués à l'ensemble des carrières de l'activité Imerys Terre Cuite. Ces indicateurs permettent de quantifier les surfaces perturbées par les activités extractives du Groupe et les surfaces réhabilitées. Ces indicateurs ont été étendus en 2013 aux 36 sites d'extraction en France. Les surfaces totales perturbées par les activités extractives en France couvraient 1 548 hectares au 31 décembre 2013, tandis que les surfaces réhabilitées couvraient 890 hectares. En 2014, le Groupe étendra le suivi des indicateurs d'utilisation des sols aux sites d'extraction situés en Europe de l'Ouest.

Chaque site s'efforce d'atteindre trois objectifs principaux : diminuer au maximum les surfaces perturbées, les restaurer en continu dans

la mesure du possible et prendre des mesures compensatoires le cas échéant. De nombreux exemples de contribution positive à la conservation des écosystèmes existants, réalisés au sein d'Imerys, témoignent de la réussite de ses activités. Ce succès permet aux sites de nouer des partenariats avec les associations locales de protection de la nature et les ONG. Le site Kaolin Capim d'Imerys, à Ipixuna do Pará, au Brésil, en est un exemple. En effet, celui-ci met en œuvre la politique environnementale du Groupe et va au-delà des obligations réglementaires locales, intégrant la protection de la biodiversité à son plan de réhabilitation de la mine. Ce plan prévoit une restauration de 30 à 50 hectares de surfaces exploitées ainsi que leur réintégration dans leurs milieux d'origine. Les espèces indigènes et l'importance de la biodiversité ont fait l'objet d'un suivi en partenariat avec des experts spécialisés dès les prémices du projet. Des rapports semestriels permettent de suivre l'évolution des activités de réhabilitation telles que la transposition de sols organiques, le nivellement et le reprofilage, la revégétalisation par des semis en collaboration avec les interlocuteurs locaux, l'établissement de pépinières forestières, la plantation de flore locale, la mise en place de systèmes de drainage et de fertilisation. En 2013, près de 46 800 espèces forestières et d'arbres fruitiers indigènes ont été plantés sur une surface de près de 14,8 hectares. Ces plants, obtenus auprès de parties prenantes locales, représentent une valeur économique et écologique durables pour les communautés dont des peuples autochtones font partie.

■ INNOVATION VERTE

Imerys a décidé de renforcer de manière significative ses efforts en matière d'innovation. Ainsi, les investissements en R&D (en pourcentage des ventes) ont été fortement augmentés ces trois dernières années. L'innovation contribue à la pérennité du Groupe en jouant sur quatre leviers prioritaires :

efficacité et recyclage des minéraux : l'innovation des procédés peut contribuer à une utilisation plus efficace des ressources minérales. En ce sens, une amélioration du procédé de flottation permet par exemple d'accroître le taux de récupération d'un produit et de réduire le volume de minerai à extraire. Le développement du recyclage constitue aussi un moyen efficace pour optimiser l'utilisation des ressources minérales. Pour en comprendre les enjeux, Imerys a participé à une étude réalisée par IMA-Europe estimant le potentiel de recyclage des minéraux. L'étude analysait les applications de plusieurs minéraux industriels et en mesurait les enjeux du recyclage. À titre d'exemple, 40 % du carbonate de calcium utilisé en Europe entre dans la fabrication du papier qui, par la suite, est recyclé à 70 % : cela contribue à 28 % du taux totale de recyclage du carbonate de calcium. Cette étude, publiée en mai 2013, s'est traduite par les résultats suivants :

| Minéral | Chaux | Feldspath | Talc | Carbonate de Calcium | Bentonite |
|-------------------|-------|-----------|------|----------------------|-----------|
| Taux de recyclage | 68 % | 60 % | 58 % | 50 % | 49 % |

⁽¹⁾ Le GRI suggère que les entreprises devraient identifier leurs sites situés dans ou à proximité de zones protégées et de zones riches en biodiversité en dehors des zones protégées. Imerys utilise le World Database on Protected Areas (WDPA), Natura 2000 et d'autres sources publiques fiables pour cartographier les risques dans les zones riches en biodiversité. Le WDPA est un projet conjoint du PNUD et de l'UICN, réalisé par le UNEP-WCMC et la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN, qui collabore avec les gouvernements et les ONG.

Gestion responsable de l'environnement

Imerys a également lancé en 2013 une nouvelle solution minérale qui permet le recyclage des plastiques ;

- efficacité énergétique: Imerys s'efforce, d'année en année, de réduire sa consommation énergétique. En 2013, le calcul de l'efficacité énergétique a été étendu et amélioré pour mieux intégrer l'impact du mix produit. Par ailleurs, Imerys a lancé un programme pour diminuer la consommation en combustible des unités mobiles lourdes en travaillant à la fois sur la modification des procédés et sur l'optimisation des usages. De plus, le Groupe a également mis en place de nouvelles techniques de séchage qui ont permis de réduire significativement la consommation énergétique par rapport aux techniques de séchage classiques. L'efficacité énergétique a ainsi pu être améliorée 4.4 % entre 2009 et 2013;
- produits respectueux de l'environnement : chaque année, Imerys lance des produits comportant un bénéfice pour l'environnement. Voici quelques exemples de produits sortis en 2013 :
 - TIMREX® C-Therm 011: un carbone conducteur thermique, composant des plaquettes de frein sans cuivre (aux États-Unis, les états de Californie et de Washington ont adopté en 2010 une loi interdisant l'utilisation du cuivre dans les plaquettes de frein en 2025),
 - Aquacarb[™]70V: une suspension aqueuse de carbonate de calcium permettant aux clients producteurs d'adhésifs à base d'eau de réduire leur consommation énergétique en s'affranchissant de l'utilisation de dispersant à grande vitesse,
 - Celite® 610 : un produit à base de diatomite pour le traitement des nuisibles dans l'agriculture et alternative aux pesticides,
 - Mistron® 201 : un produit à base de talc qui confère une plus faible viscosité pour un taux de charge minérale plus élevé dans les peintures à faible COV (composés organiques volatils).

En 2014, les bénéfices pour l'environnement seront systématiquement pris en compte dans la démarche de Recherche et Développement. Une évaluation préliminaire du cycle de vie d'un produit sera également menée afin d'analyser qualitativement les impacts de ce produit sur l'environnement.

Des informations plus détaillées sur la stratégie et les projets d'innovation du Groupe sont disponibles à la section 1.8 du chapitre 1 du Document de Référence.

■ INSPECTION RÉGLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTALE

Imerys est soumis à différentes lois et réglementations suivant les pays dans lesquelles ses activités sont implantées. La Charte de Développement Durable et le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires présentent très clairement les engagements du Groupe. Dans le cadre de son système de management environnemental (SME), chaque site fait régulièrement un état des lieux des risques en matière d'environnement et de respect des réglementations en vigueur. De plus, des audits périodiques de respect des

réglementations et de conformité aux protocoles du Groupe sont réalisés. En 2013, 30 audits de conformité EHS, 15 audits EHS et quatre revues ont été réalisées par l'Equipe d'audit EHS Groupe sur des sites en charge d'installations importantes de stockage de minéraux solides.

La conformité réglementaire est également suivie par le processus interne de reporting et d'enregistrement des incidents environnementaux. Ainsi, les incidents ci-dessous doivent être signalés :

- toute altération significative de structure d'une lagune ou de ses digues (ie. fissures, fuites d'eaux colorées, affaissements, débordements, etc.);
- tout rejet d'eau contaminées ou turbides, ayant le potentiel de provoquer une nuisance crédible pour la communauté ou attirer l'attention des médias :
- tout rejet de poussière ayant le potentiel de provoquer une nuisance crédible pour la communauté ou attirer l'attention des médias;
- toute inspection non routinière, enquête, ou notification provenant des autorités suite à une non-conformité environnementale;
- toute plainte fondée, relative à une nuisance environnementale liée aux activités du site (ie. émission de poussières, bruit, eaux, ou déchets, etc.).

Un résumé des incidents environnementaux est présenté tous les trimestres au Comité Exécutif.

Les tableaux ci-dessous regroupent les poursuites et pénalités en matière d'environnement du Groupe au cours des cinq dernières années :

Nambra da naurauitas

| | | Nombre de poursuites | | | | | | | | | |
|-------|------------------------------|----------------------|-------|--------|--------|--|--|--|--|--|--|
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | | | | | | |
| Total | 20 | 17 | 30 | 10 | 32 | | | | | | |
| | Montant des amendes en euros | | | | | | | | | | |
| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | | | | | | |
| Total | 139 078 | 1 181 | 1 417 | 28 872 | 21 248 | | | | | | |

Suite à l'introduction systématique des SME en 2011, la gestion des risques réglementaires en matière d'environnement a été améliorée de manière significative. En 2013, la majorité des amendes reçues ont fait l'objet de sanctions pécuniaires (132 000 euros au total) suite à plusieurs cas de non-conformité d'émissions dans l'air entre 2009 et 2011 sur deux sites aux États-Unis. Les poursuites correspondantes ont été reportées durant cette période. Ces sujets ont été traités par une remise à niveau complète des systèmes de contrôle des poussières, dont l'efficacité a été confirmée par des vérifications et inspections régulières depuis mi-2011. En raison de la durée des procédures légales, les sanctions pécuniaires ont été appliquées par les autorités et réglées par les deux sites au cours du premier semestre 2013.

5.6 GOUVERNANCE ET CONDUITE DES AFFAIRES

La gouvernance est un élément déterminant dans la gestion du Groupe, la conduite des affaires et ses engagements en matière de Développement Durable. Au-delà du simple respect des lois et réglementations en vigueur, les activités du Groupe doivent être conduites de manière éthique et transparente partout dans le monde, en préservant au mieux l'intérêt de toutes les parties prenantes.

Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires résume les principes de conduite éthique que tous les employés d'Imerys - en particulier l'encadrement, les sous-traitants, les fournisseurs et autres partenaires - sont tenus de respecter. Il est conçu pour encourager chaque individu, dans la réalisation quotidienne de son travail, à adopter une attitude en accord avec les législations en vigueur et respectueuse des principes de responsabilité, d'intégrité, d'équité et d'ouverture. Plus précisément, le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires définit les règles en matière de protection de l'environnement et droits de l'Homme, relations avec les communautés et diversité, santé et sécurité au travail, confidentialité, prévention des fraudes ou de la corruption, délits d'initié, conflits d'intérêts, protection des actifs du Groupe et concurrence loyale, transparence et intégrité. Le Code fait l'objet de révisions et mises à jour régulières intégrant les modifications et évolutions des réglementations internationales applicables, ainsi que les meilleures pratiques mises en œuvre au sein de groupes comparables à Imerys. Certains de ces sujets sont détaillés dans d'autres politiques et protocoles du Groupe comme la Charte du Conseil d'Administration, la Politique de Gouvernement d'Entreprise, la Politique anti-fraude, la Politique anti-trust, les Protocoles relatifs au travail des enfants et au travail forcé, la Politique de gestion des risques, les Politiques de relations industrielles et de relations sociales, et les Politiques de contrôle interne.

Ces politiques et protocoles sont mis à jour régulièrement afin d'améliorer le niveau et la qualité des principes d'éthique et de conduite des affaires, devant être appliqués partout dans le Groupe. Dans ce cadre, une nouvelle Politique anti-fraude et anti-corruption a été adoptée face aux évolutions réglementaires récentes (en référence à la "UK Anti-bribery Act", loi anglaise relative à la prévention et la répression de la corruption), ce qui a permis de renforcer les règles de gestion des risques et les contrôles applicables en la matière au sein du Groupe. Par ailleurs, le programme général de conformité du Groupe est discuté, mis à jour régulièrement et présenté au Comité d'Audit, dans le cadre de sa revue annuelle des principaux risques du Groupe.

Le Directeur Juridique Groupe est le Responsable Éthique et Conformité du Groupe. Depuis fin 2013, il est assisté dans ce rôle par un Responsable juridique anti-trust et conformité. Dans certains pays, comme le Brésil, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, des responsables ou coordinateurs pays ont été nommés afin d'assurer localement la réalisation des engagements du Groupe dans le cadre de ce Code et de ces politiques. Dans le cadre de ses missions, la Direction Audit et Contrôle Interne réalise des revues régulières de la mise en application du Code d'Éthique et de Conduite des Affaires par les activités opérationnelles et fonctionnelles. Les résultats de ces audits sont transmis au Comité Exécutif et au Comité d'Audit du Conseil d'Administration chaque semestre.

Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires est présenté lors des séminaires internes et fait régulièrement l'objet d'articles dans les publications internes. Une formation en ligne est suivie régulièrement par les salariés américains, et au moins une fois par tous les principaux responsables et salariés du Groupe. Fin 2013, près de 3 000 salariés avaient déjà suivi cette formation. Par ailleurs, le Groupe a mis en place un processus de certification électronique afin de diffuser ses règles et politiques de contrôle interne. Les personnels concernés doivent attester avoir pris connaissance de cette communication et doivent s'engager à mettre en œuvre les contrôles internes entrant dans le champ de leur responsabilité. Ce processus de certification a été mis en œuvre en 2011 afin de communiquer les règles d'autorisation du Groupe qui portent sur l'attribution des responsabilités et le circuit d'approbation des décisions et transactions les plus importantes. En 2012 et 2013, ce processus a été utilisé pour une communication détaillée sur les risques de fraude.

Depuis 2010, un processus de reporting annuel simplifié est mis en place. Il permet aux Directeurs d'activités de signaler tout manquement au Code d'Éthique et de Conduite des Affaires, en particulier pour les cas de fraude, corruption et violations des droits de l'Homme. Dans ce cadre, le Directeur de l'Audit et du Contrôle Interne, le Directeur des Ressources Humaines et le Directeur Juridique sont informés de ces violations. Après examen, ils peuvent décider de lancer ou non une enquête et des mesures de sanction et/ou réparation nécessaires à mettre en œuvre.

Le Groupe collabore uniquement avec les associations professionnelles bien établies et jouissant d'une bonne réputation, et respecte les règles-cadres énoncées dans le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires faisant référence à l'intégrité et la transparence dans le développement de politiques publiques (SO5, GRI G3.1).

Les problématiques anti-trust et de concurrence équitable (SO7, GRI G3.1) font l'objet d'examens approfondis. Ainsi, l'acquisition par le Groupe des activités de kaolin de la société Goonvean au Royaume-Uni et la cession de l'activité Imerys Structure (briques pour murs et cloisons, conduits de cheminée) au Groupe Bouyer Leroux ont été étudiées par les autorités de la concurrence respectivement au Royaume-Uni et en France. Suite à des enquêtes approfondies, les deux transactions ont été autorisées en 2013 sous réserve d'engagements mineurs (engagements à des transactions n'ayant aucune conséquence financière négative importante pour les parties).

Le Groupe suit de très près la mise en place des nouvelles Directives Comptables et de Transparence européennes (approuvées par le Parlement européen en juin 2013) et en évalue les implications pour ses activités. Notamment, le reporting des paiements effectués aux différents gouvernements pays par pays sera intégré au cadre de conformité du Groupe si nécessaire.

En matière de Gouvernement d'Entreprise, la Société s'attache à mettre en œuvre les meilleurs principes (voir chapitre 3 du Document de Référence). Ainsi, le nombre de femmes siégeant au Conseil d'Administration d'Imerys est désormais au nombre de 4 sur 15 membres (soit plus de 26 %).

L'intégration des facteurs sociaux et environnementaux à la politique d'achat et à la gestion de la chaîne d'approvisionnement est décrite à la rubrique "Gestion responsable des produits" ci-avant.

5.7 MÉTHODOLOGIE DE REPORTING

■ RÉFÉRENTIEL ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

En fonction de l'appréciation de leur matérialité, ainsi que des autres aspects et impacts énoncés plus haut, le Groupe publie ses indicateurs clés de performance de Développement Durable pour satisfaire aux Directives du "Global Reporting Initiative" (GRI) G3.1. Les informations correspondantes aux indicateurs du GRI se trouvent dans la colonne référence de la rubrique "Performance 2013" ci-avant. L'indicateur du GRI apparaît immédiatement après l'élément, non-quantitatif, dans les sections de droite. S'appuyant sur le référentiel du GRI et sur la comparaison avec le reporting de ses principaux pairs, le Groupe s'est auto-attribué la note de conformité aux Directives G3 de niveau A. La raison des omissions éventuelles est énoncée pour chaque aspect dans le paragraphe de droite. D'autres indicateurs, venant en complément de ceux proposés par le GRI, font l'objet d'un suivi tenant compte de la loi Grenelle II et des préoccupations spécifiques aux parties prenantes (ex. site certifié disposant d'un système de gestion de la qualité et d'un système de management environnemental). La table de corrélation entre les 42 éléments du "Grenelle II" est présentée à la rubrique "Tableau de corrélation avec les éléments 'Grenelle II'" ci-après.

■ COLLECTE ET CONSOLIDATION DES DONNÉES

Le périmètre de reporting sur le Développement Durable englobe toutes les activités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle opérationnel. Pour répondre aux questions les plus fréquentes, Imerys a publié quatre protocoles et directives réglementant la collecte et la compilation des données relatives aux ressources, à la santé et sécurité, à l'environnement et à l'énergie.

En 2012, la nouvelle plateforme de reporting Symphony a été déployée afin de consolider les données de Développement Durable. Elle est conçue pour faciliter le travail des contributeurs et validateurs grâce à une automatisation des contrôles et comparaisons. Le système donne également accès aux données des années précédentes. Pour en garantir la continuité et l'efficacité, les contributeurs ont accès aux définitions de chaque indicateur clé de performance, soit dans les protocoles de reporting, soit en cliquant sur le nom de l'indicateur dans Symphony.

D'une manière générale, les paramètres de reporting des données de Développement Durable englobent chacune des entités légales pour lesquelles Imerys détient une participation d'au moins 50 %. La structure du reporting reflète les organisations commerciales et financières ainsi que la structure juridique du Groupe. En outre, les entités légales sont divisées en sites selon les différents indicateurs. Des modifications peuvent être apportées à ce cadre général pour tenir compte de circonstances particulières de certains sites.

Voici une liste de périmètres et d'éléments spécifiques au reporting du Groupe :

pour les Ressources Humaines, Imerys présente sur une base mensuelle les données concernant les salariés permanents (à l'effectif de l'entreprise), les contrats à durée déterminée (à l'effectif), les stagiaires (à l'effectif ou non), les salariés détachés d'autres entreprises (hors de l'effectif) et les salariés des soustraitants (hors de l'effectif). Le terme "salarié d'un sous-traitant" désigne les personnes non comprises dans l'effectif mais qui travaillent sur site plus d'une fois par mois pour le compte d'un sous-traitant dans le cadre d'une mission spécifique et temporaire, et qui étaient présentes lors de la réalisation du reporting. En sont exclus les sous-traitants non gérés par Imerys effectuant des tâches éloignées de leur corps de métier (sécurité, jardinage, cantine, ménage, etc.). De plus, afin d'analyser le turnover de façon unifiée et simplifiée, les fins de contrats dues à un décès, un handicap ou une rupture conventionnelle sont volontairement inclues dans l'indicateur "Départs volontaires";

- pour la santé et la sécurité, Imerys présente sur une base mensuelle les données concernant ses propres salariés et les autres salariés de chacun de ses sites. Le terme "Site d'Imerys" couvre les sites, joint ventures, partenariats et autres arrangements commerciaux similaires dans lesquels Imerys détient une participation majoritaire et sur lesquels il exerce un contrôle opérationnel. Les activités nouvellement acquises sont prises en compte à partir de leur date d'acquisition. Les nouvelles installations fournies clés en mains, par des entrepreneurs, sont intégrées au reporting à partir du moment où la responsabilité de la sécurité au travail est transférée à Imerys selon les termes et conditions juridiques et commerciaux. Les sites cédés ou arrêtés sont exclus du reporting à partir de la date de leur cession ou arrêt. Les données relatives aux salariés et sous-traitants travaillant sur des projets sur des sites clients sont également inclues dans le reporting lorsque ces personnels sont placés sous le contrôle opérationnel direct du Groupe ;
- pour la conformité environnementale, l'eau et les déchets, Imerys présente sur une base trimestrielle les données concernant les actifs d'extraction et de traitement des minéraux qu'il gère. Le terme "actif géré par Imerys" exclut les activités commerciales, les bureaux de ventes et administratifs, et les projets sur les sites clients. Les points ci-dessous clarifient certaines problématiques liées à l'eau et aux déchets, spécifiques à Imerys:
 - les données de prélèvement en eau sont recensées pour permettre une analyse de l'eau faite sur les sites d'Imerys.
 L'eau pompée vers la surface dans le but de maintenir les mines en état, est considérée par le Groupe comme "non utilisée" et est donc exclue du reporting sur l'eau,
 - certains sites d'Imerys réutilisent l'eau ou la recyclent.
 L'indicateur de "recyclage de l'eau" a été conçu pour inciter les sites à une utilisation durable de l'eau. Il se rapporte à l'eau qui est utilisée plusieurs fois avant de repartir vers le système hydrologique naturel. Par exemple, de nombreux sites d'Imerys pompent l'eau d'un bassin de surface, l'utilisent dans leur procédé et la rejettent dans le même bassin,
 - les sites d'extraction d'Imerys déplacent les stériles et séparent les minéraux à forte valeur, destinés à répondre aux besoins de nos clients, des autres matériaux. Ces stériles et minéraux solides (ex. résidus et matériaux hors cahier des charges, etc.) ont néanmoins une valeur. Ils sont généralement stockés dans ou à proximité des zones de production des carrières et sont utilisés comme matériau de remblai ou de reprofilage, lors des travaux de restauration après exploitation.

C'est pourquoi ils ne sont pas comptabilisés comme "déchets" par Imerys. Les matériaux hors cahier des charges issus des sites de transformation et éliminés dans les carrières d'Imerys sont comptabilisés comme déchets s'ils entrent dans le champ des réglementations en vigueur,

- tous les pays dans lesquels Imerys est implanté ont promulgué des lois nationales régissant la gestion des déchets. Les lois des différents pays s'appuient sur des critères différents pour déterminer si un déchet doit être géré de manière particulière parce qu'il est toxique, corrosif, explosif, inflammable, réactif ou dangereux pour la santé des hommes ou pour l'environnement. Chaque site doit consulter la législation environnementale nationale du pays dans lequel il se trouve pour déterminer si un déchet spécifique est classé comme déchet dangereux ou non dangereux. Si un liquide contenant de l'eau est comptabilisé comme déchet (et non comme eau usée) dans le cadre de la réglementation, la teneur en eau ne sera pas comptée dans la quantité recensée;
- pour l'énergie et les émissions, Imerys présente chaque mois les données concernant les actifs d'extraction et de traitement des minéraux, à périmètre identique à celui du reporting relatif aux données environnementales. Imerys est aligné sur le Protocole des GES ^(II) pour le reporting et la consolidation des données énergie et CO₂, à l'exception des points suivants :
 - le Protocole des GES demande la prise en compte dans le périmètre du reporting de toutes les infrastructures situées au sein du Groupe. Pour respecter pleinement le Protocole des GES, Imerys devrait inclure non seulement les émissions relatives aux sites d'extraction et de traitement de minéraux, mais aussi les émissions des bureaux et de toute autre installation incluse dans son organisation,
 - le Protocole des GES exige aussi l'intégration des émissions diffuses des sites détenus et contrôlés par la Société. Or, Imerys n'inclut pas ces émissions diffuses dans le reporting. Les émissions diffuses sont le résultat de rejets intentionnels ou non intentionnels (ex. fuites sur des équipements dues à des joints, des joints d'étanchéité, des garnitures d'étanchéité ou des joints statiques ; émissions d'hydrofluorocarbures lors de l'utilisation d'équipements de réfrigération et de climatisation dans les bâtiments et les véhicules ; et fuites de méthane lors du transport de gaz),
 - les émissions du Scope 1 issues de la consommation d'énergie directe sont calculées automatiquement dans la base de données Symphony à l'aide de facteurs d'émissions des ressources énergétiques spécifiques et de ceux issus des procédés. Les émissions du Scope 2 issues de l'électricité achetée, de la chaleur ou de la vapeur sont calculées dans Symphony à l'aide des facteurs d'émissions de l'outil de reporting GES régulièrement mis à jour (http://www.ghgprotocol.org/calculation-tools/all-tools). Les émissions du Scope 3, regroupant notamment les voyages en avion des collaborateurs basés au siège et le carburant acheté et consommé par les sous-traitants en particulier pour le transport et l'extraction sur certains sites

- d'Imerys, ne sont pas formellement enregistrées dans Symphony mais des estimations raisonnables sont rendues publiques au CDP depuis 2013,
- ainsi que le Protocole des GES l'exige, les émissions historiques doivent être recalculées pour tenir compte des changements de structure. Imerys reporte actuellement les émissions réelles et évalue l'intensité carbone à périmètre constant. Les variations de périmètre dues à l'acquisition ou à la cession d'activités sont analysées lorsqu'est calculée la variation de performance entre l'année passée et celle de référence. Ceci est considéré comme étant un écart nonsignificatif avec les recommandations du Protocole des GES;
- en 2012, Imerys a commencé à communiquer sur une base annuelle deux indicateurs d'utilisation des sols prenant en compte les sites d'extraction Imerys Terre Cuite. En 2013, tous les sites d'extraction français ont intégré le périmètre de reporting. Celui-ci sera peu à peu étendu à tous les autres sites miniers du Groupe;
- les données de production sont liées à la quantité de produits finis exprimée en tonnes métriques sèches (dmt) fabriquée par l'entité au cours de la période de reporting, S'appuyant sur les données de consommation d'énergie et de production, le Groupe calcule directement la consommation énergétique spécifique (SEC), exprimée en GJ/t. Pour une période et un site donnés, la SEC constitue la quantité totale nette d'énergie utilisée divisée par la production totale du site. La quantité totale nette d'énergie directe utilisée représente la somme d'énergie directe et indirecte utilisée moins l'énergie vendue à des tiers. Pour Imerys, l'efficacité énergétique est analysée sur la base de l'année 2009 et en intégrant les variables ci-dessous :
 - périmètre (structure du Groupe): l'effet périmètre correspond à la quantité d'énergie consommée par les sites acquis au cours de la période à laquelle on soustrait celle des sites fermés ou vendus,
 - volume (variation d'activité) : il s'agit de la quantité qui aurait été consommée au cours de l'année n, avec la consommation spécifique de l'année n-1,
 - mix entité de reporting: il s'agit de la différence entre l'effet volume calculé globalement pour un ensemble d'usines ou d'unités de production, et la somme des effets volume de chaque usine/unité de l'ensemble,
 - mix des produits (pour une entité donnée): il s'agit de la différence entre l'effet volume calculé globalement pour une usine donnée, et la somme des effets volume pour chaque produit ou famille de produits de cette usine,
 - efficacité: il s'agit de la somme des effets efficacité de chaque entité de reporting. L'effet efficacité d'un élément de processus est la différence entre l'écart énergétique total et tous les autres écarts,
 - ratio d'efficacité énergétique : il s'agit du rapport entre i) l'effet efficacité, calculé comme ci-dessus et ii) la consommation de l'année n-1.

⁽¹⁾ Le Protocole des gaz à effet de serre (Protocole GES) est l'outil de comptabilisation le plus utilisé dans le monde par les gouvernements et dirigeants d'entreprises pour comprendre, quantifier et gérer les émissions de GES. Le Protocole GES est géré dans le cadre d'un partenariat entre le World Resources Institute (WRI) et le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD).

Méthodologie de reporting

Des informations détaillées sur les définitions des indicateurs clés de performance, les informations de corrélation des directives GRI G3.1, les procédures de reporting et les méthodologies de consolidation sont disponibles sur le site Internet du Groupe sous la rubrique Développement Durable, www.imerys.com/Sustainable Development.

■ CONTRÔLE ET ASSURANCE

Imerys travaille également à l'amélioration continue de la qualité et la fiabilité de ses reportings. Depuis 2012, la plateforme Symphony est venue renforcer la cohérence et l'auditabilité des données. Le processus de reporting, basé sur l'intervention d'un Contributeur et d'un Validateur, et sur la fonction contrôle et comparaisons automatiques de Symphony, permet au Groupe de contrôler et vérifier en permanence la qualité des données au niveau global. La vérification interne du Groupe comprend trois approches :

les Auditeurs EHS Groupe réalisent un micro-audit du processus de collecte des données et de la qualité de ces données au cours de chacun de leurs audits sur site. Le modèle de micro-audit, regroupant les données de l'année de reporting en cours et un aide-mémoire sous forme d'un questionnaire, est mis au point par l'Administrateur de Symphony et adressé 30 jours à l'avance à l'équipe d'audit. Les constatations et le plan d'actions correctives sont ensuite intégrés au processus d'audit;

- les animateurs EHS régionaux recoupent toutes les données relatives aux accidents. Les données rapportant au minimum 30 % d'écart significatif sur les heures travaillées, les prélèvements en eau, les déchets, la consommation d'énergie et la production sont vérifiées régulièrement par l'Administrateur Symphony du Groupe. Depuis avril 2013, une fiche conseil à la préparation du reporting, contenant les réponses aux questions les plus fréquentes et des explications visuelles des malentendus types, a été créée et est accessible sur la page d'accueil de Symphony afin d'éviter la répétition des écarts;
- les tableaux de données consolidées par activité sont soumis à une vérification annuelle. Les responsables d'activité diffusent et interrogent les responsables à différents niveaux pour valider la cohérence des données. Un rapport de sécurité mensuel et un rapport énergétique trimestriel sont également diffusés en interne. Ces rapports réguliers apportent de la visibilité et de la crédibilité aux données à tous les niveaux du Groupe.

Dans le cadre des nouvelles obligations réglementaires issues de la loi française dite "Grenelle II de l'Environnement" le Groupe a confié au cabinet Deloitte la vérification des processus de collecte de données ainsi que la sélection des indicateurs pour 2012 et 2013. Cette mission a donné lieu à l'établissement d'un rapport présenté ci-dessous à la rubrique "Attestation de présence et rapport d'assurance modérée ci-après".

5.8 ATTESTATION ET TABLEAU DE CORRÉLATION

■ ATTESTATION DE PRÉSENCE ET RAPPORT D'ASSURANCE MODÉRÉE DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Deloitte & Associés

185, avenue Charles-de-Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

ATTESTATION DE PRÉSENCE ET RAPPORT D'ASSURANCE MODÉRÉE DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Imerys SA désigné organisme tiers indépendant, dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le COFRAC, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans les chapitres 5 et 6.1.3 du rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code du commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société (ci-après les « Référentiels ») dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE);
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 5 personnes entre novembre 2013 et février 2014 pour une durée d'environ 8 semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000 ⁽ⁱⁱ⁾.

⁽¹⁾ ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code du commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code du commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe 5.7 du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une vingtaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité, leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes $^{(\!\eta\!)}$:

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion;
- au niveau d'un échantillon représentatif de sites que nous avons sélectionnés (2) en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 17 % des effectifs et entre 14 % et 36 % des informations quantitatives environnementales.

⁽¹⁾ Informations environnementales quantitatives: Nombre de sites couverts par un SME certifié ISO 14 001 ou EMAS; Consommation d'énergie globale et par type d'énergie (gaz naturel, électricité, autres combustibles fossiles, biomasse); Emissions de CO₂ liées à la consommation d'énergie (hors Biomasse); Emissions de CO₂ liées aux procédés; Production de déchets dangereux, dont part recyclée; Production de déchets non-dangereux, dont part recyclée; Prélèvements d'eau totaux

Informations environnementales qualitatives : Prélèvements d'eau en zone de stress hydrique et mesures prises pour les limiter ; Mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique des procédés ; Mesures prises en faveur de la biodiversité

Informations sociales quantitatives: Effectifs au 31/12, répartition par branche et par zone géographique, pourcentage de femmes; Âge et ancienneté des effectifs permanents (CDI); Nombre de recrutements; Nombre de départs, dont proportion de licenciements pour motifs économiques; Heures de formation; Taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail (Imerys, autres employés, combiné)

Informations sociales qualitatives: Politique rémunération et avantages sociaux; Organisation du temps de travail; Relations industrielles et sociales; Actions de formation et de sensibilisation à la sécurité; Protection de la santé au travail; Mesures prises assurer le respect des standards de l'OIT.

Informations sociétales qualitatives: Protocole relatif aux relations avec les communautés locales; Santé-sécurité des sous-traitants; Contenu et déploiement du Code d'Ethique et de Conduite des Affaires

⁽²⁾ C-E Minerals – Andersonville (USA); Imerys Oiffield Minerals – Gemini Plant (USA); Sandersville Calcine Plant – Deepstep Road Plant – Deepstep Lands & Mines (USA); Imerys TC Pargny Toiture (France); Timcal Switzerland – Bodio (Suisse); Imerys Kiln Furniture IKF (Hongrie); Kings Mountain Minerals Inc. (USA); Fused Minerals Yingkou Co., Ltd (Chine); Imerys Minerals Malaysia Sdn Bhd – Ipoh (Malaisie); Calderys India Refractories Ltd – Katni (Inde); Capim Barcarena et Ipixuna (Brésil); IML Parkandillick Calciner (UK); Imerys TC Saint Germer Toiture (France).

Attestation et tableau de corrélation

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Neuilly-sur-Seine, le 18 mars 2014

L'un des Commissaires aux comptes,

DELOITTE & ASSOCIES

Arnaud de Planta

Associé

■ TABLEAU DE CORRÉLATION AVEC LES ÉLÉMENTS "GRENELLE II"

| 1) Informations sociales | Effectif total at la réportition des calculés neu seus neu être et un est | Section |
|---------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Emploi | Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique | 5.4 - Ressources Humaines - Effectifs, p. 136 |
| | Embauches et les licenciements | 5.4 - Ressources Humaines - Taux de rotation du personnel, Recrutement et Mobilité Interne, p.138 |
| | Rémunérations et leur évolution | 5.4 - Ressources Humaines - Politiques Ressources Humaines et Domaines Clés d'Intervention, p. 134 |
| Organisation du travail | Organisation du temps de travail | 5.4 - Ressources Humaines - Politiques Ressources Humaines et Domaines Clés d'Intervention, p. 134 |
| | Absentéisme | 5.4 - Ressources Humaines - Relations Industrielles et Sociales, p. 138 |
| Relations sociales | Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci | 5.4 - Ressources Humaines - Relations Industrielles et Sociales, p. 138 |
| | Bilan des accords collectifs | 5.4 - Santé et Sécurité, p. 133 5.4 - Droits de l'Homme, p. 140 |
| Santé et Sécurité | Conditions de santé et de sécurité au travail | 5.4 - Santé et Sécurité, p. 133 |
| | Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail | 5.4 - Santé et Sécurité, p. 133 |
| | Accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles | 5.4 - Santé et Sécurité, p. 133 |
| Formation | Politiques mises en œuvre en matière de formation | 5.4 - Ressources Humaines - Formation, p. 139 5.4 - Santé et Sécurité, p. 133 5.5 - Système de Management Environnemental, p. 143 |
| | Nombre total d'heures de formation | 5.4 - Ressources Humaines - Formation, p. 139 |
| Égalité de traitement | Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes | 5.4 - Ressources Humaines - Diversité, p. 138 |
| | Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées | 5.4 - Ressources Humaines – Nombre d'handicapés, p. 138 |
| | Politique de lutte contre les discriminations | 5.4 - Ressources Humaines - Politiques Ressources Humaines et Domaines Clés d'Intervention, p. 134 5.4 - Droits de l'Homme, p. 140 |
| Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales | Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective | 5.4 - Ressources Humaines – Relations Industrielles et Sociales, p. 138 5.4 - Droits de l'Homme, p. 140 |
| de l'Organisation internationale du travail relatives | À l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession | 5.4 - Ressources Humaines - Relations Industrielles et Sociales, p. 138 5.4 - Droits de l'Homme, p. 140 |
| | À l'élimination du travail forcé ou obligatoire | 5.4 - Droits de l'Homme, p. 140 5.4 - Gestion Responsable des Produits et engagement auprès des parties prenantes, p. 141 |
| | À l'abolition effective du travail des enfants | 5.4 - Droits de l'Homme, p. 140 5.4 - Gestion Responsable des Produits et engagement auprès des parties prenantes, p. 141 |

Attestation et tableau de corrélation

| 2) Informations environnementale | es | Section |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Politique générale en matière | Organisation de la Société pour prendre en compte les questions | 5.5 - Analyse des Aspects Environnementaux |
| environnementale | environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement | Pertinents, p. 142 5.5 - Politique Environnementale et Déploiement, p. 143 |
| | ou de certification en matiere d'environnement | 5.5 - Système de Management Environnemental, p. 143 |
| | Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement | 5.5 - Système de Management Environnemental, p. 143 |
| | Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions | 5.5 - Système de Management Environnemental, p. 143 |
| | Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la Société dans un litige en cours | 6.1.3 - note 23.2 Autres provisions, p. 215 6.1.3 - note 28 Engagements, p. 234 |
| Pollution et gestion des déchets | Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement | 5.5 - Efficacité Énergétique, Émissions de Carbone et Changement Climatique, Émission de NO ₂ et de SO ₂ , p. 145 5.5 - Analyse des Aspects Environnementaux |
| | | Pertinents, p. 142 |
| | Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets | 5.5 - Déchets, Stériles et Minéraux Solides, p. 151 |
| | Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité | 5.5 - Analyse des Aspects Environnementaux Pertinents, p. 142 |
| Utilisation durable des ressources | Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales | 5.5 - Rareté et Utilisation Efficace de la Ressource en Eau, p. 148 |
| | Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation | 5.5 - Utilisation Efficace des ressources Minérales p. 144 |
| | | 5.5 - Efficacité Énergétique, p. 145 5.5 - Rareté et Utilisation Efficace de la Ressource en Eau, p. 148 |
| | | 5.5 - Innovation Verte, p. 151 |
| | Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables | 5.5 - Efficacité Énergétique, p. 145 |
| | Utilisation des sols | 5.5 - Biodiversité et Réhabilitation, p. 150 |
| Changement climatique | Rejets de gaz à effet de serre | 5.5 - Émissions de Carbone et Changement Climatique, p. 146 |
| | Adaptation aux conséquences du changement climatique | 5.5 - Émissions de Carbone et Changement Climatique, p. 146 |
| Protection de la biodiversité | Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité | 5.5 - Biodiversité et Réhabilitation, p. 150 |
| 3) Informations relatives aux enga | agements sociétaux en faveur du développement durable | Section |
| Impact territorial, économique et social de l'activité | En matière d'emploi et de développement régional | 5.4 - Ressources Humaines - Effectifs, p. 1365.4 - Relations avec les communautés, p. 139 |
| de la Société | Sur les populations riveraines ou locales | 5.4 - Relations avec les communautés, p. 139 |
| Relations entretenues avec les personnes ou | Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations | 5.3 - Engagements sectoriels, p. 130 5.4 - Relations avec les communautés, p. 139 |
| les organisations intéressées par l'activité de la Société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations | Actions de partenariat ou de mécénat | 5.4 - Relations avec les communautés, p. 139 |
| | | |
| de consommateurs | | |

Attestation et tableau de corrélation

| Sous-traitance et fournisseurs | Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux | 5.4 - Droits de l'Homme, p. 140 5.4 - Gestion Responsable des Produits et engagement auprès des parties prenantes, p. 141 |
|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | Importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale | 5.4 - Santé et Sécurité, p. 131 5.4 - Droits de l'Homme, p. 140 5.4 - Gestion Responsable des Produits et engagement auprès des parties prenantes, p. 141 |
| Loyauté des pratiques | Actions engagées pour prévenir la corruption | 5.6 - Gouvernance et Conduite des Affaires, p. 153 |
| | Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs | 5.4 - Gestion Responsable des Produits et engagement auprès des parties prenantes, p. 141 |
| Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme | | 5.4 - Droits de l'Homme, p. 140 |

ÉTATS FINANCIERS

| 6.1 | ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | 164 |
|-----|----------------------------------------------------|-----|
| | 6.1.1 États financiers | 164 |
| | 6.1.2 Information par secteurs | 171 |
| | 6.1.3 Notes aux états financiers consolidés | 175 |
| 6.2 | ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX | 236 |
| | 6.2.1 États financiers | 237 |
| | 6.2.2 Notes aux états financiers sociaux | 240 |
| 6.3 | HONORAIRES D'AUDIT | 257 |

6.1 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

6.1.1 ÉTATS FINANCIERS

■ COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

| (en millions d'euros) | Notes | 2013 | 2012 Retraité |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------|---------------|------------------|
| Produits des activités ordinaires | 5 | 3 697,6 | 3 884,8 |
| Produits et charges courants | 3 | (3 220,6) | (3 396,7) |
| Matières premières et achats consommés | 6 | (1 273,8) | (1 377,0) |
| Charges externes | 7 | (975,1) | (1 010,5) |
| Charges de personnel (1) | 8 | (753,1) | (790,8) |
| Impôts et taxes | - U | (50,3) | (51,6) |
| Amortissements et pertes de valeur | | (207,8) | (214,7) |
| Autres produits et charges courants | 9 | 39,5 | 47,9 |
| Résultat opérationnel courant | 3 | 477,0 | 488,1 |
| Autres produits et charges opérationnels | 10 | (80,1) | (9,4) |
| Résultat des prises ou pertes de contrôle | 10 | (0,9) | (8,9) |
| Autres éléments non récurrents | | (79,2) | (0,5) |
| Résultat opérationnel | | 396,9 | 478,7 |
| Charge d'endettement financier net | | (46,6) | (57,2) |
| Résultat des placements | 11 | 4,5 | 2,0 |
| Charge d'endettement financier brut | 11 | (51,1) | (59,2) |
| Autres produits et charges financiers | 11 | (6,1) | (11,9) |
| Autres produits financiers (1) | 11 | 159,9 | 124,1 |
| Autres charges financières | 11 | (166,0) | (136,0) |
| Résultat financier | | (52,7) | (69,1) |
| Impôts sur le résultat (1) | 13 | (100,1) | (116,6) |
| Résultat net | 10 | 244,1 | 293,0 |
| Résultat net, part du Groupe (2) & (3) | 14 | 242,0 | 291,3 |
| Résultat net, part des intérêts sans contrôle | | 2,1 | 1,7 |
| (1) Après changement de méthode comptable sur les avantages du personnel (note 2.1). | | _,. | .,,. |
| (2) Résultat net par action | | | |
| Résultat net de base par action (en euros) | 15 | 3,20 | 3,88 |
| Résultat net dilué par action (en euros) | 15 | 3,17 | 3,84 |
| (3) Résultat courant net, part du Groupe | 14 | 304,2 | 300,7 |
| Résultat courant net de base par action (en euros) | 15 | 4,03 | 4,00 |
| Résultat courant net dilué par action (en euros) | 15 | 3,98 | 3,97 |
| Autres produits et charges opérationnels nets d'impôts sur le résultat, part du Groupe | 10 | (62,2) | (9,4) |

■ ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

| (en millions d'euros) | Notes | 2013 | 2012 Retraité |
|-----------------------------------------------------------------------|-------|---------|------------------|
| Résultat net | | 244,1 | 293,0 |
| Éléments non reclassables ultérieurement en résultat | | | · |
| Avantages du personnel postérieurs à l'emploi | | 74,8 | (83,4) |
| Gains et (pertes) actuariels, excédent du rendement réel des actifs | | | |
| sur leur rendement normatif en résultat et plafonnements d'actifs (1) | 23.1 | 74,8 | (83,4) |
| Impôts sur le résultat des éléments non reclassables (1) | 13 | (18,6) | 19,2 |
| Éléments reclassables ultérieurement en résultat | | | |
| Couvertures de flux de trésorerie | | (0,8) | 20,9 |
| Comptabilisation en capitaux propres | 24.4 | (8,3) | 6,6 |
| Reclassement en résultat | 24.4 | 7,5 | 14,3 |
| Réserve de conversion | | (215,7) | (66,5) |
| Comptabilisation en capitaux propres | | (215,2) | (58,3) |
| Reclassement en résultat | | (0,5) | (8,2) |
| Impôts sur le résultat des éléments reclassables | 13 | 0,7 | (7,9) |
| Autres éléments du résultat global | | (159,6) | (117,7) |
| Résultat global total | | 84,5 | 175,3 |
| Résultat global total, part du Groupe | | 86,0 | 174,9 |
| Résultat global total, part des intérêts sans contrôle | | (1,5) | 0,4 |

⁽¹⁾ Après changement de méthode comptable sur les avantages du personnel (note 2.1).

■ ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

| (en millions d'euros) | Notes | 2013 | 2012 Retraité | 01.01.2012 Retraité |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------|------------------|------------------------|
| Actif non courant | | 3 156,3 | 3 202,0 | 3 199,9 |
| Goodwill | 16 | 1 060,5 | 1 003,0 | 1 019,7 |
| Immobilisations incorporelles | 17 | 72,6 | 48,0 | 37,7 |
| Actifs miniers | 18 | 428,2 | 493,4 | 502,9 |
| Immobilisations corporelles | 18 | 1 404,8 | 1 408,2 | 1 384,1 |
| Coentreprises et entreprises associées | 9 | 83,1 | 82,9 | 82,4 |
| Autres actifs financiers | 21.1 | 27,7 | 24,9 | 23,3 |
| Autres créances | 21.1 | 37,1 | 68,0 | 74,6 |
| Instruments dérivés actif | 24.4 | 7,5 | 9,6 | 12,7 |
| Impôts différés actif (1) & (2) | 13 | 34,8 | 64,0 | 62,5 |
| Actif courant | | 1 677,3 | 1 619,6 | 1 746,4 |
| Stocks | 20 | 588,3 | 651,1 | 645,9 |
| Créances clients | 21.1 | 512,3 | 513,8 | 526,9 |
| Autres créances | 21.1 | 144,9 | 134,3 | 141,0 |
| Instruments dérivés actif | 24.4 | 4,4 | 2,0 | 2,0 |
| Autres actifs financiers (3) | 24.2 | 81,5 | 57,8 | 6,4 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (3) | 24.2 | 345,9 | 260,6 | 424,2 |
| Actifs destinés à être cédés | 25 | 39,3 | - | - |
| Actif consolidé | | 4 872,9 | 4 821,6 | 4 946,3 |
| | | | , | • |
| Capitaux propres, part du Groupe | | 2 247,5 | 2 237,0 | 2 166,5 |
| Capital | 22 | 152,5 | 150,7 | 150,3 |
| Primes | | 362,1 | 326,2 | 319,6 |
| Réserves (1) & (2) | | 1 490,9 | 1 468,8 | 1 414,6 |
| Résultat net, part du Groupe (1) | | 242,0 | 291,3 | 282,0 |
| Capitaux propres, part des intérêts sans contrôle (1) | | 24,2 | 24,0 | 30,8 |
| Capitaux propres | | 2 271,7 | 2 261,0 | 2 197,3 |
| Passif non courant | | 1 799,4 | 1 684,9 | 1 644,7 |
| Provisions pour avantages du personnel (1) | 23.1 | 227,1 | 317,4 | 234,8 |
| Autres provisions | 23.2 | 239,3 | 246,4 | 265,2 |
| Emprunts et dettes financières (3) | 24.2 | 1 190,3 | 1 011,0 | 1 028,4 |
| Autres dettes | 24.3 | 88,3 | 14,8 | 12,2 |
| Instruments dérivés passif | 24.4 | 0,5 | 3,4 | 9,1 |
| Impôts différés passif | 13 | 53,9 | 91,9 | 95,0 |
| Passif courant | | 793,3 | 875,7 | 1 104,3 |
| Autres provisions | 23.2 | 18,3 | 15,7 | 19,2 |
| Dettes fournisseurs | 24.3 | 376,3 | 375,2 | 360,0 |
| Impôts exigibles sur le résultat | | 26,7 | 21,4 | 9,7 |
| Autres dettes | 24.3 | 236,0 | 272,9 | 261,7 |
| Instruments dérivés passif | 24.4 | 6,3 | 3,7 | 19,0 |
| Emprunts et dettes financières (3) | 24.2 | 124,0 | 167,5 | 422,0 |
| Concours bancaires (3) | 24.2 | 5,7 | 19,3 | 12,7 |
| Passifs liés aux actifs destinés à être cédés | 25 | 8,5 | - | |
| Capitaux propres et passif consolidé | 20 | 4 872,9 | 4 821,6 | 4 946,3 |
| (1) Après changement de méthode comptable sur les avantages du | personnel (note 2.1). | 1012,0 | . 02.,0 | |
| (2) Après correction d'erreur sur les bases fiscales d'immobilisations | | s (note 2.3). | | |
| (3) Dette financière nette | 24.2 | 885.4 | 874.8 | 1 031 1 |

⁽³⁾ Dette financière nette 24.2 885,4 874,8 1 031,1

■ ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

| | | | | Capitaux p | oropres, part d | u Groupe | | | | Capitaux | |
|--------------------------------------------------------------|--------------|---------------|-----------------|--------------------------|------------------|--------------------|----------------|--------------------|-----------------|----------------------|---------|
| _ | | | | | Réserves | | | - Résultat | | propres, | |
| | | | | Couvertures | Réserve | | | - Resultat net, | | part des intérêts | |
| (en millions d'euros) | Capital | Primes | Actions propres | de flux de trésorerie | de conversion | Autres réserves | Sous- total | part du Groupe | Sous- total | sans contrôle | Total |
| Capitaux propres | | | | | | | | | | | |
| au 1er janvier 2012 | 150,3 | 319,6 | (2,1) | (16,2) | (118,1) | 1 564,6 | 1 428,2 | 282,0 | 2 180,1 | 30,8 | 2 210,9 |
| Correction d'erreur (1) | - | - | - | - | - | (11,3) | (11,3) | - | (11,3) | - | (11,3) |
| Changement de méthode | | | | | | | | | | | |
| comptable (2) | - | - | - | - | - | (2,3) | (2,3) | - | (2,3) | - | (2,3) |
| Capitaux propres au 1er janvier 2012, après correction | | | | | | | | | | | |
| d'erreur et changement de méthode comptable | 150,3 | 319,6 | (2,1) | (16,2) | (118,1) | 1 551,0 | 1 414,6 | 282,0 | 2 166,5 | 30,8 | 2 197,3 |
| Résultat global total | 130,3 | 313,0 | (2,1) | 13,7 | (65,9) | (64,2) | (116,4) | 291,3 | 174,9 | 0,4 | 175,3 |
| Transactions | | | | 10,1 | (00,0) | (04,2) | (110,4) | 251,3 | 174,5 | 0,4 | 175,5 |
| avec les actionnaires | 0,4 | 6,6 | (4,9) | 0,0 | 0,0 | 175,5 | 170,6 | (282,0) | (104,4) | (7,2) | (111,6) |
| Affectation | ٠, ٢ | 0,0 | (1,0) | 0,0 | 0,0 | ,5 | | (=3=,0) | (, ,, ,) | (*,=) | (,-) |
| du résultat net 2011 | - | - | - | - | - | 282,0 | 282,0 | (282,0) | 0,0 | - | 0,0 |
| Dividende (1,50 € par action) | _ | _ | _ | - | - | (112,8) | (112,8) | - | (112,8) | (2,1) | (114,9) |
| Augmentations de capital | 0,4 | 6,6 | _ | _ | _ | _ | 0,0 | _ | 7,0 | 0,9 | 7,9 |
| Transactions | | , | | | | | , | | , | • | , |
| sur actions propres | - | - | (4,9) | - | - | (2,2) | (7,1) | - | (7,1) | - | (7,1) |
| Paiements en actions | - | - | - | - | - | 8,9 | 8,9 | - | 8,9 | - | 8,9 |
| Transactions avec les intérêts | | | | | | | | | | | |
| sans contrôle | - | - | - | - | - | (0,4) | (0,4) | - | (0,4) | (6,0) | (6,4) |
| Capitaux propres | | | | | | | | | | | |
| au 31 décembre 2012 | 150,7 | 326,2 | (7,0) | (2,5) | (184,0) | 1 662,3 | 1 468,8 | 291,3 | 2 237,0 | 24,0 | 2 261,0 |
| Résultat global total | - | - | - | (0,4) | (211,7) | 56,1 | (156,0) | 242,0 | 86,0 | (1,5) | 84,5 |
| Transactions | 4.0 | 05.0 | 0.4 | | 0.0 | 470.0 | 470.4 | (004.0) | (7 E E) | 4-7 | (70.0) |
| avec les actionnaires | 1,8 | 35,9 | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 178,0 | 178,1 | (291,3) | (75,5) | 1,7 | (73,8) |
| Affectation du résultat net 2012 | _ | _ | _ | | _ | 291,3 | 291,3 | (291,3) | 0,0 | _ | 0,0 |
| Dividende (1,55 € par action) | | | | | | (116,9) | (116,9) | (291,3) | (116,9) | (2,3) | (119,2) |
| Augmentations de capital | 1,8 | 38,1 | | | | (110,9) | 0.0 | | 39,9 | 2,6 | 42,5 |
| Réductions de capital | 1,0 | · · · · · | | | | | 0,0 | | , | 2,0 | |
| | - | (2,0) | - | - | - | - | 0,0 | - | (2,0) | - | (2,0) |
| Transactions sur actions propres | _ | _ | 0,1 | _ | _ | (5,1) | (5,0) | _ | (5,0) | _ | (5,0) |
| Paiements en actions | | | - | | | 8,3 | 8,3 | | 8,3 | | 8,3 |
| Transactions avec les intérêts | | | | | | 0,0 | 0,0 | | 0,0 | | 0,0 |
| sans contrôle | - | _ | - | - | - | 0,2 | 0,2 | - | 0,2 | 1,4 | 1,6 |
| Reclassement | - | (0,2) | - | - | _ | 0,2 | 0,2 | - | 0,0 | - | 0,0 |
| Capitaux propres | | | | | | | | | | | |
| au 31 décembre 2013 (3) | 152,5 | 362,1 | (6,9) | (2,9) | (395,7) | 1 896,4 | 1 490,9 | 242,0 | 2 247,5 | 24,2 | 2 271,7 |
| (1) Correction d'erreur sur les | s bases fisc | cales d'imm | obilisations (| corporelles aux E | États-Unis (note | e 2.3). | | | | | |
| (2) Changement de méthode | comptable | e sur les ava | antages du p | personnel (note a | 2.1). | | | | | | |
| (3) Dividende proposé (1,60 € par action) | _ | _ | _ | _ | _ | (122,0) | (122,0) | _ | (122,0) | _ | (122,0) |
| Capitaux propres après dividende proposé | 152,5 | 362,1 | (6,9) | (2,9) | (395,7) | 1 774,4 | 1 368,9 | 242,0 | 2 125,5 | 24,2 | 2 149,7 |
| | . 52,0 | | (0,0) | (-,0) | (500,.) | | . 200,0 | _ ,_, | , o | ,- | , , |

■ ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

| (en millions d'euros) | Notes | 2013 | 2012 Retraité |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------|---------|------------------|
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles | | 463,4 | 474,5 |
| Flux de trésorerie générés par les opérations courantes (1) | Annexe 1 | 702,8 | 663,9 |
| Intérêts payés | | (53,7) | (59,9) |
| Impôts sur le résultat payés sur résultat opérationnel courant et résultat financier | | (131,5) | (74,2) |
| Dividendes reçus des actifs financiers disponibles à la vente | | 0,3 | (0,6) |
| Flux de trésorerie générés par les autres produits et charges opérationnels | Annexe 2 | (54,5) | (54,7) |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement | | (362,8) | (211,2) |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles | Annexe 3 | (252,7) | (257,0) |
| Acquisitions de titres d'entités consolidées sous déduction de la trésorerie acquise | 16 | (176,4) | (38,9) |
| Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles | Annexe 3 | 12,0 | 86,2 |
| Cessions de titres d'entités consolidées sous déduction de la trésorerie cédée | | 58,5 | - |
| Cessions d'actifs financiers disponibles à la vente | | - | 0,2 |
| Variation nette des immobilisations financières | | (8,5) | (3,2) |
| Intérêts encaissés | | 4,3 | 1,5 |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | | 25,3 | (430,5) |
| Augmentations et réductions de capital | | 40,5 | 7,9 |
| Cessions (acquisitions) d'actions propres | | (5,0) | (7,1) |
| Dividendes versés aux actionnaires | | (116,9) | (112,8) |
| Dividendes versés aux intérêts sans contrôle | | (2,3) | (1,3) |
| Acquisitions de titres d'entités consolidées auprès des intérêts sans contrôle | 16 | (2,9) | (4,7) |
| Émissions d'emprunts (2) | | 329,9 | 1,0 |
| Remboursements d'emprunts | | (142,9) | (280,3) |
| Variation nette des autres dettes | | (75,1) | (33,2) |
| Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie | | 125,9 | (167,2) |
| | | | |
| (en millions d'euros) | | 2013 | 2012 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture | | 241,3 | 411,5 |
| Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie | | 125,9 | (167,2) |
| Incidence de la variation des taux de change | | (27,0) | (3,0) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture | | 340,2 | 241,3 |
| Trésorerie (3) | | 228,8 | 200,5 |
| Équivalents de trésorerie (4) | | 117,1 | 60,1 |
| Concours bancaires | | (5,7) | (19,3) |

⁽¹⁾ Après changement de méthode comptable sur les avantages du personnel (note 2.1).

⁽²⁾ Dont une émission obligataire de 300,0 millions d'euros dans le cadre du nouveau programme Euro Medium Term Notes (EMTN) (note 24.5 - Risque de liquidité de l'emprunteur).

⁽³⁾ Au 31 décembre 2013, la trésorerie est constituée d'un solde de 6,2 millions d'euros (6,9 million d'euros au 31 décembre 2012) non disponibles pour Imerys SA et ses filiales, dont 1,1 million d'euros (1,8 million d'euros au 31 décembre 2012) au titre de législations sur le contrôle des changes et 5,1 millions d'euros (5,1 millions d'euros au 31 décembre 2012) au titre de dispositions statutaires.

⁽⁴⁾ Les équivalents de trésorerie sont des placements très liquides indexés sur un taux du marché monétaire et dont le montant est connu ou sujet à une incertitude négligeable.

Annexe 1 : Flux de trésorerie générés par les opérations courantes

| (en millions d'euros) Notes | 2013 | 2012 Retraité |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------------|
| Résultat net (1) | 244,1 | 293,0 |
| Ajustements (1) | 414,1 | 355,9 |
| Impôts sur le résultat ⁽¹⁾ | 100,1 | 116,6 |
| Quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées 9 | (5,3) | (3,4) |
| Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées | 2,2 | 2,5 |
| Pertes de valeur du goodwill 10 & 16 | - | 31,2 |
| Quote-part des résultats nets des entreprises associées hors de l'activité récurrente 10 | (0,2) | 1,9 |
| Autres produits et charges opérationnels hors pertes de valeur du goodwill | 80,3 | (23,7) |
| Dotations nettes opérationnelles aux amortissements Annexe 3 | 207,5 | 214,3 |
| Dotations nettes opérationnelles aux pertes de valeur sur éléments de l'actif | (6,4) | (7,6) |
| Dotations nettes opérationnelles aux provisions (1) | (10,2) | (20,5) |
| Dividendes à recevoir des actifs financiers disponibles à la vente | (0,1) | (0,1) |
| Produits et charges d'intérêts nets | 46,7 | 56,7 |
| Charge de paiements en actions 8 | 8,3 | 8,9 |
| Variation de juste valeur des instruments de couverture | (6,6) | (5,5) |
| Résultat des cessions courantes des immobilisations incorporelles et corporelles 9 | (2,2) | (15,4) |
| Variation du besoin en fonds de roulement | 44,6 | 15,0 |
| Stocks | 25,8 | (10,7) |
| Clients, avances et acomptes reçus | (23,6) | 12,9 |
| Fournisseurs, avances et acomptes versés | 29,8 | 13,1 |
| Autres créances et dettes | 12,6 | (0,3) |
| Flux de trésorerie générés par les opérations courantes | 702,8 | 663,9 |

⁽¹⁾ Après changement de méthode comptable sur les avantages du personnel (note 2.1).

Annexe 2 : Flux de trésorerie générés par les autres produits et charges opérationnels

| (en millions d'euros) | Notes | 2013 | 2012 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------|--------|--------|
| Autres produits et charges opérationnels | 10 | (80,1) | (9,4) |
| Ajustements | | 25,6 | (45,3) |
| Pertes de valeur du goodwill | 10 & 16 | - | 31,2 |
| Autres dotations nettes opérationnelles aux amortissements | Annexe 3 | 9,9 | 5,0 |
| Autres dotations nettes opérationnelles aux provisions | 10 | 22,4 | (13,1) |
| Résultat des cessions non récurrentes d'immobilisations incorporelles et corporelles | 10 | - | (64,5) |
| Résultat des cessions des titres consolidés et des actifs financiers disponibles à la vente | 10 | (5,3) | - |
| Quote-part des résultats nets des entreprises associées hors de l'activité récurrente | 10 | (0,2) | 1,9 |
| Impôts sur le résultat payés sur autres produits et charges opérationnels | | (1,2) | (5,8) |
| Flux de trésorerie générés par les autres produits et charges opérationnels | | (54,5) | (54,7) |

Annexe 3: Table des renvois indirects vers les notes

| (en millions d'euros) | Notes | 2013 | 2012 |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------|---------|---------|
| État des flux de trésorerie consolidés | | | |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles | | (252,7) | (257,0) |
| Immobilisations incorporelles | 17 | (18,0) | (12,4) |
| Immobilisations corporelles | 18 | (232,0) | (254,0) |
| Neutralisation des provisions pour réhabilitation activées | 25.2 | (0,3) | (0,2) |
| Neutralisation des acquisitions en location financement | | 0,4 | 0,1 |
| Variation des dettes sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles | | (2,8) | 9,5 |
| Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles | | 12,0 | 86,2 |
| Immobilisations corporelles | 18 | 9,8 | 7,5 |
| Résultat des cessions d'actifs | 9 | 2,2 | 15,4 |
| Résultat des cessions non récurrentes d'actifs | 10 | - | 64,5 |
| Variation des créances sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles | | - | (1,2) |
| Annexe 1 | | | |
| Dotations nettes opérationnelles aux amortissements | | 207,5 | 214,3 |
| Dotations aux amortissements - immobilisations incorporelles | 17 | 6,4 | 5,6 |
| Dotations aux amortissements - immobilisations corporelles | 18 | 204,9 | 212,4 |
| Amortissement des charges constatées d'avance | | 0,1 | - |
| Reprises d'amortissements - immobilisations incorporelles et corporelles | | (3,5) | (3,3) |
| Neutralisation des amortissements des locations financement | | (0,4) | (0,4) |
| Annexe 2 | | | |
| Autres dotations nettes opérationnelles aux amortissements | | 9,9 | 5,0 |
| Pertes de valeur - immobilisations incorporelles | 17 | 0,1 | 0,5 |
| Pertes de valeur - immobilisations corporelles | | 11,3 | - |
| Reprises de pertes de valeur - immobilisations corporelles | 18 | (1,5) | 4,5 |

6.1.2 INFORMATION PAR SECTEURS

Les secteurs à présenter correspondent aux quatre branches d'activité d'Imerys telles qu'organisées depuis le 1er juillet 2013 : Solutions pour l'Énergie & Spécialités (ESS) ; Filtration & Additifs de Performance (FPA) ; Matériaux Céramiques (CM) et Minéraux de Haute Résistance (HRM). Imerys a ainsi renforcé son organisation opérationnelle et managériale autour de ces quatre branches, dont les périmètres ont été renouvelés afin de tirer au mieux parti des opportunités de développement dans un environnement en pleine mutation. Cette configuration permet de créer de nouvelles dynamiques, par exemple en matière technique ou industrielle, de gestion des ressources minières, de logique métier ou de

développement géographique. Chacun des secteurs à présenter est ainsi engagé dans la production et la fourniture de produits et services présentant des synergies géologiques, industrielles et commerciales et résulte de l'agrégation des Unités Génératrices de Trésorerie (note 4.13) suivies chaque mois par la Direction Générale dans son reporting de gestion. La Direction Générale considère que les structures holding qui assurent le financement centralisé du Groupe ne constituent pas un secteur. Leurs agrégats sont donc présentés dans une colonne de rapprochement avec les éliminations inter-secteurs (IS&H).

Compte de résultat consolidé

Les produits des activités ordinaires résultant des transactions d'Imerys avec chacun de ses clients externes ne franchissent jamais un seuil de 10,0 % des produits des activités ordinaires du Groupe.

Au 31 décembre 2013

| (en millions d'euros) | ESS | FPA | СМ | HRM | IS&H | Total |
|------------------------------------------|---------|---------|--------|--------|--------|---------|
| Produits externes | 1 246,6 | 1 122,7 | 697,8 | 635,3 | (4,8) | 3 697,6 |
| Ventes de biens | 1 015,1 | 951,2 | 637,7 | 620,2 | (4,6) | 3 219,6 |
| Prestations de services | 231,5 | 171,5 | 60,1 | 15,1 | (0,2) | 478,0 |
| Produits inter-secteurs | 1,6 | 9,5 | 4,8 | 18,5 | (34,4) | 0,0 |
| Produits des activités ordinaires | 1 248,2 | 1 132,2 | 702,6 | 653,8 | (39,2) | 3 697,6 |
| Résultat opérationnel courant | 129,4 | 159,2 | 160,0 | 70,1 | (41,7) | 477,0 |
| dont amortissements et pertes de valeur | (54,2) | (83,7) | (39,8) | (29,2) | (0,9) | (207,8) |
| Autres produits et charges opérationnels | (7,8) | (18,1) | (39,9) | (19,8) | 5,5 | (80,1) |
| Résultat opérationnel | 121,6 | 141,1 | 120,1 | 50,3 | (36,2) | 396,9 |
| Résultat financier | (8,1) | 8,3 | (3,2) | (8,0) | (41,7) | (52,7) |
| Produits d'intérêt | 0,1 | 3,7 | 0,2 | 0,3 | 0,3 | 4,6 |
| Charges d'intérêt | (0,8) | (0,3) | (0,5) | (0,9) | (48,7) | (51,2) |
| Impôts sur le résultat | (34,7) | (17,8) | (51,7) | (14,7) | 18,8 | (100,1) |
| Résultat net | 78,8 | 131,6 | 65,2 | 27,6 | (59,1) | 244,1 |

Au 31 décembre 2012 (retraité)

| (en millions d'euros) | ESS | FPA | CM | HRM | IS&H | Total |
|------------------------------------------|---------|---------|--------|--------|--------|---------|
| Produits externes | 1 281,4 | 1 137,6 | 752,3 | 723,3 | (9,8) | 3 884,8 |
| Ventes de biens | 1 059,0 | 960,2 | 688,7 | 695,6 | (9,9) | 3 393,6 |
| Prestations de services | 222,4 | 177,4 | 63,6 | 27,7 | 0,1 | 491,2 |
| Produits inter-secteurs | 6,5 | 8,2 | 9,3 | 20,5 | (44,5) | 0,0 |
| Produits des activités ordinaires | 1 287,9 | 1 145,8 | 761,6 | 743,8 | (54,3) | 3 884,8 |
| Résultat opérationnel courant (1) | 143,6 | 136,2 | 163,3 | 95,3 | (50,3) | 488,1 |
| dont amortissements et pertes de valeur | (55,6) | (83,9) | (47,0) | (26,2) | (2,0) | (214,7) |
| Autres produits et charges opérationnels | (13,0) | 52,0 | (12,0) | (31,8) | (4,6) | (9,4) |
| Résultat opérationnel (1) | 130,6 | 188,2 | 151,3 | 63,5 | (54,9) | 478,7 |
| Résultat financier (1) | (4,8) | 3,1 | (2,8) | (5,6) | (59,0) | (69,1) |
| Produits d'intérêt | 0,2 | 0,7 | 0,2 | 0,6 | 0,4 | 2,1 |
| Charges d'intérêt | (0,4) | (0,7) | (0,8) | (1,9) | (54,6) | (58,4) |
| Impôts sur le résultat (1) | (39,1) | (38,0) | (51,0) | (22,3) | 33,8 | (116,6) |
| Résultat net | 86,7 | 153,3 | 97,5 | 35,5 | (80,0) | 293,0 |

⁽¹⁾ Après changement de méthode comptable sur les avantages du personnel (note 2.1).

État de la situation financière consolidée

Au 31 décembre 2013

| (en millions d'euros) | ESS | FPA | CM | HRM | IS&H | Total |
|--------------------------------------------------|---------|---------|-------|-------|--------|---------|
| Capitaux investis - Actif | 1 401,1 | 1 445,2 | 648,1 | 822,5 | 15,3 | 4 332,2 |
| Goodwill (1) | 333,1 | 299,0 | 142,7 | 284,9 | 0,8 | 1 060,5 |
| Immobilisations incorporelles et corporelles (2) | 656,7 | 718,4 | 306,4 | 213,5 | 10,6 | 1 905,6 |
| Stocks | 153,5 | 178,2 | 76,8 | 179,8 | - | 588,3 |
| Créances clients | 199,4 | 149,7 | 67,7 | 102,8 | (7,3) | 512,3 |
| Autres créances - non courant et courant | 47,1 | 63,1 | 27,4 | 36,3 | 8,5 | 182,4 |
| Coentreprises et entreprises associées | 11,3 | 36,8 | 27,1 | 5,2 | 2,7 | 83,1 |
| Actifs non alloués | | | | | | 540,7 |
| Total actif | | | | | | 4 872,9 |
| Capitaux investis - Passif | 236,3 | 194,6 | 150,9 | 84,2 | 61,3 | 727,3 |
| Dettes fournisseurs | 150,2 | 100,9 | 72,8 | 68,4 | (16,0) | 376,3 |
| Autres dettes - non courant et courant | 78,1 | 84,2 | 76,6 | 14,5 | 70,9 | 324,3 |
| Dettes impôts sur le résultat | 8,0 | 9,5 | 1,5 | 1,3 | 6,4 | 26,7 |
| Provisions | 85,0 | 210,7 | 111,5 | 60,1 | 17,4 | 484,7 |
| Passifs non alloués | | | | | | 1 380,7 |
| Total passif non courant et courant | | | | | | 2 592,7 |
| Total capitaux investis | 1 164,8 | 1 250,6 | 497,2 | 738,3 | (46,0) | 3 604,9 |
| (1) Augmentations du goodwill | 108,2 | (4,8) | 10,2 | (1,6) | - | 112,0 |
| (2) Acquisitions d'immobilisations incorporelles | | | | | | |
| et corporelles | 77,7 | 75,0 | 34,3 | 58,1 | 7,6 | 252,7 |

Au 31 décembre 2012 (retraité)

| (en millions d'euros) | ESS | FPA | СМ | HRM | IS&H | Total |
|--------------------------------------------------|---------|---------|-------|-------|--------|---------|
| Capitaux investis - Actif | 1 182,2 | 1 595,6 | 779,0 | 841,2 | 4,4 | 4 402,4 |
| Goodwill (1) | 254,5 | 318,8 | 137,7 | 291,2 | 0,8 | 1 003,0 |
| Immobilisations incorporelles et corporelles (2) | 527,7 | 796,4 | 410,3 | 197,4 | 17,8 | 1 949,6 |
| Stocks | 148,2 | 190,4 | 101,5 | 211,0 | - | 651,1 |
| Créances clients | 195,0 | 151,1 | 68,5 | 106,5 | (7,3) | 513,8 |
| Autres créances - non courant et courant | 45,2 | 102,8 | 32,9 | 30,8 | (9,7) | 202,0 |
| Coentreprises et entreprises associées | 11,6 | 36,1 | 28,1 | 4,3 | 2,8 | 82,9 |
| Actifs non alloués (3) & (4) | | | | | | 419,2 |
| Total actif | | | | | | 4 821,6 |
| Capitaux investis - Passif | 228,3 | 204,2 | 158,3 | 107,4 | (14,6) | 683,6 |
| Dettes fournisseurs | 137,4 | 92,7 | 79,8 | 81,0 | (15,7) | 375,2 |
| Autres dettes - non courant et courant | 76,4 | 98,7 | 76,3 | 21,6 | 14,0 | 287,0 |
| Dettes impôts sur le résultat | 14,5 | 12,8 | 2,2 | 4,8 | (12,9) | 21,4 |
| Provisions (4) | 101,2 | 267,3 | 99,1 | 59,7 | 52,2 | 579,5 |
| Passifs non alloués | | | | | | 1 297,5 |
| Total passif non courant et courant | | | | | | 2 560,6 |
| Total capitaux investis | 953,9 | 1 391,4 | 620,7 | 733,8 | 19,0 | 3 718,8 |
| (1) Augmentations du goodwill | 1,3 | 23,0 | 0,4 | - | - | 24,7 |
| (2) Acquisitions d'immobilisations incorporelles | | | | | | |
| et corporelles | 85,2 | 76,1 | 37,2 | 49,4 | 9,1 | 257,0 |

⁽³⁾ Après correction d'erreur sur les bases fiscales d'immobilisations corporelles aux États-Unis (note 2.3).

⁽⁴⁾ Après changement de méthode comptable sur les avantages du personnel (note 2.1).

Au 1er janvier 2012 (retraité)

| (en millions d'euros) | ESS | FPA | СМ | HRM | IS&H | Total |
|----------------------------------------------|---------|---------|-------|-------|--------|---------|
| Capitaux investis - Actif | 1 130,1 | 1 591,1 | 786,3 | 916,6 | (8,9) | 4 415,2 |
| Goodwill | 257,8 | 302,5 | 135,8 | 322,8 | 0,8 | 1 019,7 |
| Immobilisations incorporelles et corporelles | 458,1 | 807,7 | 424,5 | 224,6 | 9,8 | 1 924,7 |
| Stocks | 134,3 | 191,5 | 93,2 | 226,9 | - | 645,9 |
| Créances clients | 205,4 | 145,7 | 74,8 | 108,9 | (7,9) | 526,9 |
| Autres créances - non courant et courant | 61,2 | 110,9 | 29,5 | 28,5 | (14,5) | 215,6 |
| Coentreprises et entreprises associées | 13,3 | 32,8 | 28,5 | 4,9 | 2,9 | 82,4 |
| Actifs non alloués (1) & (2) | | | | | | 531,1 |
| Total actif | | | | | | 4 946,3 |
| Capitaux investis - Passif | 223,9 | 165,5 | 180,3 | 121,6 | (47,7) | 643,6 |
| Dettes fournisseurs | 124,2 | 97,9 | 81,4 | 76,6 | (20,1) | 360,0 |
| Autres dettes - non courant et courant | 87,4 | 74,7 | 86,4 | 41,1 | (15,7) | 273,9 |
| Dettes impôts sur le résultat | 12,3 | (7,1) | 12,5 | 3,9 | (11,9) | 9,7 |
| Provisions (2) | 89,2 | 263,0 | 97,6 | 55,3 | 14,1 | 519,2 |
| Passifs non alloués | | | | | | 1 586,2 |
| Total passif non courant et courant | | | | | | 2 749,0 |
| Total capitaux investis | 906,2 | 1 425,6 | 606,0 | 795,0 | 38,8 | 3 771,6 |

⁽¹⁾ Après correction d'erreur sur les bases fiscales d'immobilisations corporelles aux États-Unis (note 2.3).

Information par localisation géographique

Du fait de leur activité minière et de la variété de leurs marchés finaux, les entités d'Imerys sont présentes dans de nombreux pays. Le Groupe peut donc être exposé à certains risques propres à ces pays pouvant avoir dans le futur une certaine incidence sur ses états financiers. La localisation majoritaire des sources d'approvisionnement et des marchés finaux d'Imerys dans les pays développés limite toutefois l'exposition du Groupe au risque pays. Imerys utilise pour l'identification des pays à risques la notation pays "Environnement des Affaires" de la Coface, la principale compagnie

d'assurance française spécialisée dans l'assurance-crédit à l'exportation, mesurant si un intérêt économique et financier d'une entité est influencé par les perspectives économiques, financières et politiques des pays concernés. Le classement de la Coface comprend sept catégories de A1 à D en fonction de l'importance croissante des risques évalués. Les catégories C et D, correspondant aux risques les plus élevés, incluent l'Argentine, l'Ukraine, le Venezuela et le Vietnam (catégorie C) et le Zimbabwe (catégorie D), où le Groupe est présent.

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires par localisation géographique des activités du Groupe :

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|
| France | 705,1 | 751,2 |
| Autres pays d'Europe | 1 391,8 | 1 429,6 |
| Amérique du Nord | 937,8 | 972,9 |
| Asie - Océanie | 493,1 | 545,5 |
| Autres pays | 169,8 | 185,6 |
| Produits des activités ordinaires par localisation géographique des activités du Groupe | 3 697,6 | 3 884,8 |

Les produits des activités ordinaires générés dans les pays classés C et D par la notation pays "Environnement des Affaires" de la Coface représentent en 2013 1,12 % des produits des activités ordinaires du Groupe (1,07 % en 2012) et 1,02 % du résultat opérationnel courant (0,01 % en 2012).

⁽²⁾ Après changement de méthode comptable sur les avantages du personnel (note 2.1).

États financiers consolidés

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires par localisation géographique des clients :

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------|---------|
| France | 549,3 | 614,5 |
| Autres pays d'Europe | 1 370,3 | 1 401,6 |
| Amérique du Nord | 876,7 | 891,5 |
| Asie - Océanie | 612,0 | 673,1 |
| Autres pays | 289,3 | 304,1 |
| Produits des activités ordinaires par localisation géographique des clients | 3 697,6 | 3 884,8 |

Le tableau suivant présente la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles et corporelles par zone géographique :

| | 2013 | | | 2012 | | | |
|-----------------------|----------|----------------------------------------------------|---------|----------|----------------------------------------------------|---------|--|
| (en millions d'euros) | Goodwill | Immobilisations incorporelles et corporelles | Total | Goodwill | Immobilisations incorporelles et corporelles | Total | |
| France | 203,1 | 255,3 | 458,4 | 239,1 | 373,6 | 612,7 | |
| Autres pays d'Europe | 345,2 | 461,9 | 807,1 | 345,4 | 459,5 | 804,9 | |
| Amérique du Nord | 239,3 | 694,4 | 933,7 | 131,9 | 560,4 | 692,3 | |
| Asie - Océanie | 207,8 | 160,9 | 368,7 | 209,0 | 178,9 | 387,9 | |
| Autres pays | 65,1 | 333,1 | 398,2 | 77,6 | 377,2 | 454,8 | |
| Total | 1 060,5 | 1 905,6 | 2 966,1 | 1 003,0 | 1 949,6 | 2 952,6 | |

Le total de l'état de la situation financière localisé dans les pays classés C et D par la notation pays "Environnement des Affaires" de la Coface représente 0,20 % de l'état de la situation financière (0,20 % au 31 décembre 2012) et - 1,03 % des capitaux propres consolidés, part du Groupe (- 0,96 % au 31 décembre 2012).

6.1.3 NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

| | CIPES ET MÉTHODES COMPTABLES | 176 | | S SUR L'ÉTAT DE LA SITUATION NCIÈRE CONSOLIDÉE | 19 |
|---------------------------------------------|------------------------------------------|-----|-----------------------|---------------------------------------------------|----|
| Note 1 | Principes comptables | 176 | | | |
| Note 2 | Changements de méthodes comptables | | Note 16 | Goodwill | 19 |
| | et erreurs | 176 | | Immobilisations incorporelles | 20 |
| Note 3 | Normes et interprétations en vigueur | | Note 18 | Immobilisations corporelles | 20 |
| | après la date de clôture | 178 | Note 19 | Tests de perte de valeur | 20 |
| Note 4 | Principales méthodes comptables | 179 | Note 20 | Stocks | 20 |
| | | | Note 21 | Actifs financiers | 20 |
| ■ NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ | | 186 | Note 22 | Capitaux propres | 20 |
| | | | Note 23 | Provisions | 20 |
| Note 5 | Produits des activités ordinaires | 186 | Note 24 | Passifs financiers | 21 |
| Note 6 | Matières premières et achats consommés | 186 | | | |
| Note 7 | Charges externes | 186 | ■ AUTRES INFORMATIONS | | 23 |
| Note 8 | Charges de personnel | 187 | AUTH | ES INI ONMATIONS | 20 |
| Note 9 | Autres produits et charges courants | 188 | Note 25 | Principales entités consolidées | 23 |
| Note 10 | Autres produits et charges opérationnels | 189 | | Taux de change | 23 |
| Note 11 | Instruments financiers | 190 | Note 27 | Parties liées | 23 |
| Note 12 | Résultat financier | 193 | Note 28 | Engagements | 23 |
| Note 13 | Impôts sur le résultat | 194 | | Événements postérieurs à la date de clôture | 23 |
| Note 14 | Résultat courant net et résultat net, | | | | |
| | part du Groupe | 197 | | | |
| Note 15 | Résultat par action | 197 | | | |

■ ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS 2013

Ce paragraphe a pour objectif de permettre au lecteur d'identifier facilement les principales notes dans lesquelles sont traités les événements significatifs de l'exercice.

- Nouvelle organisation opérationnelle et managériale: Information par secteurs; note 2.2, Changements volontaires; note 4.4, Information par secteurs; note 19, Tests de perte de valeur. Ce sujet est également traité par le rapport de gestion du Conseil d'Administration (chapitre 2 du Document de Référence 2013).
- Acquisition aux États-Unis du complexe industriel Pyramax : note 16, Goodwill ; note 25, Principales entités consolidées. Ce sujet est également traité par le rapport de gestion du Conseil d'Administration (chapitre 2 du Document de Référence 2013).
- Cession en France de l'activité briques, cloisons et conduits de cheminées en terre cuite: note 10, Autres produits et charges opérationnels; note 25, Principales entités consolidées. Ce sujet est également traité par le rapport de gestion du Conseil d'Administration (chapitre 2 du Document de Référence 2013).
- Réception avant la date de clôture d'une offre d'achat portant sur quatre sites industriels de transformation de carbonate de calcium pour le marché du papier et cession des sites après la date de clôture : note 25, Principales entités consolidées ; note 29, Événements postérieurs à la date de clôture. Ce sujet est également traité par le rapport de gestion du Conseil d'Administration (chapitre 2 du Document de Référence 2013).
- Lancement après la date de clôture d'une offre publique d'achat amicale sur Amcol : note 29, Événements postérieurs à la date de clôture. Ce sujet est également traité par le rapport de gestion du Conseil d'Administration (chapitre 2 du Document de Référence 2013).
- Correction d'erreur sur les bases fiscales d'immobilisations corporelles aux États-Unis : note 2.3, Erreurs.
- Norme IAS 19 révisée sur les avantages du personnel : note 2.1, Changements obligatoires ; note 4.19, Avantages du personnel ; note 23.1, Provisions pour avantages du personnel.

■ PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Note 1 Principes comptables

1.1 Déclaration de conformité au Référentiel

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, Imerys, groupe du secteur des minéraux industriels, ayant son siège social à Paris, 154 rue de l'Université et dont l'action est admise à la négociation sur le compartiment A de NYSE Euronext Paris, a établi ses états financiers consolidés au 31 décembre 2013 en conformité avec les IFRS (*International Financial Reporting Standards*) adoptés dans l'Union Européenne à la date de clôture (ci-après "le Référentiel»). Les états financiers consolidés ont été arrêtés le 13 février 2014 par le Conseil d'Administration d'Imerys SA, société mère du Groupe, selon le principe de continuité d'exploitation, en millions d'euros avec un chiffre après la virgule, arrondi à la centaine de milliers d'euros la plus proche.

1.2 Différences entre le Référentiel et les IFRS

Le processus d'adoption dans l'Union Européenne peut créer des décalages temporaires à la date de clôture entre le Référentiel et les IFRS. Au 31 décembre 2013, les normes IFRS 10, 11 et 12 sont adoptées dans l'Union Européenne. Ces normes sont applicables au 1^{er} janvier 2013 selon l'IASB, mais ne sont applicables de manière obligatoire dans l'Union Européenne qu'au 1^{er} janvier 2014. Imerys ayant choisi d'appliquer ces normes par anticipation conformément au calendrier de l'IASB (note 2.1), il n'existe au 31 décembre 2013 aucune différence entre le Référentiel et les IFRS.

1.3 Dispositions optionnelles

Première adoption. Lors de la première adoption du Référentiel, Imerys a présenté des états financiers au 1^{er} janvier 2004 intégrant une application rétrospective limitée par certaines dérogations facultatives prévues par la norme IFRS 1 sur la première adoption des IFRS et exercées par le Groupe. Les acquisitions d'activités antérieures à la première adoption n'ont pas été retraitées. La valeur comptable des immobilisations corporelles n'a pas été retraitée à l'exception des réserves et ressources minières qui ont été évaluées à la juste valeur. Les écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi non comptabilisés à la date de première adoption ont été inclus dans l'évaluation des actifs et provisions des régimes en contrepartie des réserves. Enfin, les écarts de conversion des activités à l'étranger ont été reclassés en réserves.

Autres dispositions optionnelles. Certaines normes du Référentiel présentent des options de comptabilisation et d'évaluation. Le coût historique amorti constitue la base d'évaluation des immobilisations incorporelles (note 4.10), des actifs miniers (note 4.11) et des immobilisations corporelles (note 4.12). Les stocks sont évalués en fonction de leurs caractéristiques selon la méthode du "Premier entré - Premier sorti" (FIFO : First-In, First-Out) ou du coût unitaire moyen pondéré (note 4.15). Les règles de la comptabilité de couverture sont appliquées à la comptabilisation des dérivés de couverture des risques de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique (note 4.21).

1.4 Traitements non précisés

En l'absence de norme ou interprétation applicable ou de précision suffisante des normes et interprétations existantes, la Direction Générale a défini des méthodes de comptabilisation et d'évaluation sur trois sujets : engagement de rachat d'intérêts sans contrôle d'une entité contrôlée par le Groupe (note 4.6), quotas d'émission de gaz à effet de serre (note 4.10) et actifs miniers (note 4.11).

Note 2 Changements de méthodes comptables et erreurs

2.1 Changements obligatoires

Application anticipée

Les normes IFRS 10, 11 et 12 applicables au 1er janvier 2013 en IFRS sont applicables de manière obligatoire dans l'Union Européenne au 1er janvier 2014. Imerys choisit d'appliquer ces trois normes au 1er janvier 2013, conformément au calendrier de l'IASB.

IFRS 10, États financiers consolidés. Cette norme d'application rétrospective remplace la norme IAS 27, États financiers consolidés et individuels et l'interprétation SIC 12, Consolidation - Entités *ad hoc* et confirme le contrôle en tant que fondement du périmètre de consolidation, selon trois composantes : pouvoir, exposition à la variabilité des rendements et capacité à exercer ce pouvoir pour influer sur ces rendements. Cette nouvelle norme n'a pas d'incidence sur le périmètre de consolidation *(note 25)*. IAS 27, révisée corrélativement à la publication de IFRS 10, ne traite plus

que des états financiers individuels et n'est donc plus applicable dans le Groupe.

IFRS 11, Partenariats. Cette norme d'application rétrospective remplace la norme IAS 31, Participation dans des coentreprises et l'interprétation SIC 13, Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs et supprime l'option actuellement prévue par IAS 31 pour comptabiliser les activités sous contrôle conjoint soit selon la méthode de l'intégration proportionnelle, soit selon la méthode de la mise en équivalence. Dans la nouvelle norme, seule la méthode de la mise en équivalence est autorisée. IAS 28 est révisée corrélativement à la publication de IFRS 11. Ces nouvelles règles n'ont aucune incidence chez Imerys où la méthode de l'intégration proportionnelle n'est pas utilisée. IFRS 11 traite par ailleurs des accords aux termes desquels les droits détenus par les parties ne s'appliquent pas à l'actif net d'une activité, mais à des quotes-parts d'actifs et passifs spécifiques. Imerys ne participe à aucun accord de ce type.

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités. Cette norme est destinée à améliorer l'information fournie sur les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable (notes 9 et 25).

En 2012, le Groupe n'avait appliqué par anticipation aucune norme, interprétation ou amendement.

Application en date d'entrée en vigueur

Amendements à IAS 19, Avantages du personnel. Ces amendements d'application rétrospective apportent trois modifications principales à la comptabilisation des avantages du personnel postérieurs à l'emploi : comptabilisation immédiate de l'intégralité des écarts actuariels en capitaux propres sans reclassement ultérieur en résultat ; comptabilisation immédiate en

résultat, lors de l'amendement d'un régime, de l'intégralité du coût des services passés ; et suppression de la notion de rendement attendu des actifs en résultat, remplacée par un rendement normatif dont le taux est égal, quelle que soit la stratégie d'investissement, au taux d'actualisation de l'obligation, l'excédent du rendement réel sur ce rendement normatif étant immédiatement crédité en capitaux propres sans reclassement ultérieur en résultat. Imerys n'est toutefois concerné que par les deux dernières modifications, l'intégralité des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi étant immédiatement comptabilisée en capitaux propres conformément au changement de méthode volontaire réalisé le 1er janvier 2010. L'impact du changement de méthode comptable sur les capitaux propres consolidés est présenté ci-après. Les ajustements débiteurs sont présentés en négatif et les ajustements créditeurs en positif.

| (en millions d'euros) | Notes | 2012 | 01.01.2012 |
|----------------------------------------------------------------------|-------|--------|------------|
| Compte de résultat | | (9,5) | - |
| Charges de personnel | 8 | (2,1) | - |
| Autres produits financiers | 11 | (10,3) | - |
| Impôts sur le résultat | 13 | 2,9 | - |
| État du résultat global | | 12,5 | 0,0 |
| Gains et (pertes) actuariels, plafonnements d'actifs et excédent | | | |
| du rendement réel des actifs sur leur rendement normatif en résultat | | 12,5 | - |
| Autres réserves | | (5,4) | (2,3) |
| État de variation des capitaux propres | | (2,4) | (2,3) |

L'impact du changement de méthode comptable sur l'état de la situation financière est présenté ci-après. Les ajustements débiteurs sont présentés en négatif et les ajustements créditeurs en positif.

| (en millions d'euros) | Notes | 2012 | 01.01.2012 |
|----------------------------------------|-------|-------|------------|
| Impôts différés actif | 13 | (1,0) | (1,2) |
| Provisions pour avantages du personnel | 23.1 | 3,4 | 3,5 |
| État de la situation financière | | 2,4 | 2,3 |

Amendements à IAS 32 et IFRS 7 : Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces amendements clarifient les conditions de compensation des instruments dérivés actif et passif et requièrent des informations complémentaires. La présentation des instruments dérivés à l'actif et au passif n'est pas affectée par ces amendements. Des informations complémentaires sur les accords de compensation applicables aux instruments dérivés sont fournies en note 24.4 - Instruments dérivés dans les états financiers.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur. Cette norme définit la juste valeur comme le prix de sortie d'un actif ou d'un passif et impose la méthodologie applicable à sa détermination ainsi que les informations à fournir. IFRS 13 ne définit pas les circonstances dans lesquelles la juste valeur doit être utilisée, cette prescription demeurant du ressort des normes en vigueur. Une information sur la juste valeur est fournie dans les *notes 4.21 et 24.1*.

IFRIC 20, Frais de découverture engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert. Cette interprétation d'application prospective clarifie les modalités de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des actifs de découverture, c'està-dire des accès à un gisement à ciel ouvert créés par décapage de la partie superficielle du sol. Cette interprétation, qui confirme les méthodes antérieurement définies par la Direction Générale en

l'absence de norme ou interprétation applicable (note 4.11), n'a donc aucune incidence sur les états financiers du Groupe.

En 2012, Imerys n'a eu à réaliser aucun changement de méthode comptable obligatoire.

2.2 Changements volontaires

En 2013, Imerys a modifié les secteurs à présenter dans le cadre de l'information par secteurs. Ces secteurs correspondent aux quatre branches d'activité d'Imerys telles qu'organisées depuis le 1er juillet 2013 : Solutions pour l'Énergie & Spécialités (ESS) ; Filtration & Additifs de Performance (FPA) ; Matériaux Céramiques (CM) et Minéraux de Haute Résistance (HRM) (Information par secteurs). Le Groupe n'avait réalisé aucun changement de méthode volontaire en 2012.

2.3 Erreurs

Bases fiscales d'immobilisations corporelles aux États-Unis. Imerys a établi en 2013 que la documentation des bases fiscales de certaines immobilisations corporelles acquises aux États-Unis dans

États financiers consolidés

le cadre de regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 était incomplète. En conséquence, lors de la préparation des états financiers d'ouverture des entités concernées, des impôts différés actif et passif erronés ont été calculés, principalement pour des immobilisations corporelles. Ces bases fiscales étaient déjà en usage avant l'acquisition par Imerys. Si Imerys avait eu connaissance des bases fiscales réelles dès l'origine, la très grande majorité des impôts différés actif et passif de ces entités aurait été ajustée en contrepartie du goodwill de l'unité génératrice de trésorerie Minéraux

de Performance Amérique du Nord. Or ce goodwill ayant été intégralement déprécié en 2008 pour un montant de 51,6 millions d'euros, la correction d'erreur comptabilisée en 2013 affecte les capitaux propres consolidés au 1er janvier 2012. L'impact de la correction d'erreur sur les capitaux propres consolidés est présenté ci-après. Les ajustements débiteurs sont présentés en négatif et les ajustements créditeurs en positif. L'impact sur les résultats des exercices 2012 et 2013 est non significatif.

| (en millions d'euros) | 01.01.2012 |
|----------------------------------------|------------|
| Autres réserves | (11,3) |
| État de variation des capitaux propres | (11,3) |

L'impact de la correction d'erreur sur l'état de la situation financière est présenté ci-après. Les ajustements débiteurs sont présentés en négatif et les ajustements créditeurs en positif.

| (en millions d'euros) | Notes | 01.01.2012 |
|---------------------------------|-------|------------|
| Impôts différés actif | 13 | 11,3 |
| État de la situation financière | | 11,3 |

Note 3 Normes et interprétations en vigueur après la date de clôture

Selon le dernier calendrier prévisionnel d'adoption des IFRS dans l'Union Européenne daté du 11 février 2014 publié par l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group), Imerys appliquera les normes et interprétations suivantes après le 31 décembre 2013.

3.1 Application en 2014

Amendements à IAS 36, Information à fournir relative à la valeur recouvrable des actifs non financiers. Ces amendements requièrent la publication de la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie pour lesquels une perte de valeur a été comptabilisée ou reprise sur l'exercice. Ces amendements requièrent également la publication d'information sur la juste valeur, lorsque celle-ci est utilisée dans l'évaluation de la valeur recouvrable. La juste valeur est rarement utilisée dans les tests réalisés chez Imerys.

Amendements à IAS 39, Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture. Ces amendements ont pour objectif d'autoriser la poursuite de la comptabilité de couverture en cas de novation de contrepartie, c'est-à-dire lorsque la contrepartie d'origine d'un dérivé désigné comme instrument de couverture est remplacée, suite à de nouvelles lois ou nouveaux règlements, par une contrepartie nouvelle. Imerys étudie l'application de cet amendement mais n'anticipe pas d'impact significatif.

IFRIC 21, Taxes prélevées par une autorité publique. Cette interprétation clarifie certaines difficultés pratiques liées à la détermination de la date à laquelle une taxe hors impôts sur le résultat est comptabilisée. Cette interprétation traite entre autres de l'identification du fait générateur d'une taxe, des conséquences fiscales du principe de continuité d'exploitation, des taxes subordonnées à des franchissements de seuils, de l'évaluation des taxes dans les états financiers intérimaires, etc. Imerys étudie l'application de cette interprétation mais n'anticipe pas d'impact significatif.

Par ailleurs, les amendements suivants, ne s'appliquent pas aux transactions, événements ou conditions existant dans le Groupe : amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 : entités d'investissement.

3.2 Application en 2015

Amendements à IAS 19, Cotisations des membres du personnel. Cet amendement simplifie la comptabilisation des cotisations payées indépendamment du nombre d'années de service par les membres du personnel au titre des régimes à prestations définies.

payees independamment du nombre d'années de service par les membres du personnel au titre des régimes à prestations définies. Imerys anticipe un impact non significatif compte tenu du montant extrêmement limité des cotisations directement payées par les membres du personnel (note 23.1).

3.3 Application en 2016

La norme IFRS 14, Comptabilisation des reports réglementaires ne s'applique pas aux transactions événements ou conditions existant dans le Groupe.

3.4 Application en 2017

Au 31 décembre 2013, le processus d'adoption de la norme et des amendements suivants est en cours dans l'Union Européenne.

IFRS 9, Instruments financiers. Au 13 février 2014, date d'arrêté des états financiers par le Conseil d'Administration, l'EFRAG n'a communiqué aucune date d'adoption indicative pour cette norme. Pour sa part l'IASB a requis dans l'amendement à IFRS 9 décrit ci-après une application obligatoire au 1er janvier 2017. Imerys appliquera donc cette norme au plus tard à cette date, sous réserve de son adoption préalable dans l'Union Européenne. Sous cette même réserve, le Groupe pourrait décider de l'appliquer par

anticipation avant le 1er janvier 2017. IFRS 9 est destinée à remplacer l'actuelle norme IAS 39 sur les instruments financiers. Ce projet d'amélioration et de simplification comporte trois phases, dont les phases 1 et 3 présentées ci-après sont achevées. Les normes IFRS 7 et IAS 39 ont été modifiées corrélativement à la finalisation de ces deux phases. La phase 2 consacrée aux pertes de valeurs des actifs financiers évalués au coût amorti est en cours.

Phase 1, Classement et évaluation. Cet amendement réduit le nombre de catégories d'instruments financiers en mettant l'accent sur les deux bases d'évaluation que sont la juste valeur et le coût amorti.

| Catégories actuelles | Catégories futures |
|----------------------------------------------------------------|--------------------|
| Actifs financiers disponibles à la vente | Juste valeur |
| Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat | Juste valeur |
| Prêts et créances | Coût amorti |
| Passifs financiers au coût amorti | Coût amorti |

Cet amendement modifiera le classement des informations présentées dans les *notes 11, 12, 21.1 et 24.1* sans affecter les règles de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers.

Phase 3, Comptabilité de couverture. Cet amendement fait évoluer la comptabilité de couverture du modèle actuel, fortement marqué par des règles comptables uniformes, vers un nouveau modèle reposant sur la gestion des risques. Les principes de ce nouveau modèle s'appliqueront à la définition des éléments

couverts ainsi qu'à l'évaluation de l'efficacité des couvertures. Conformément à la politique définie et mise en œuvre par le Département Trésorerie du Groupe et présentée périodiquement au Conseil d'Administration (note 24.4 - Principes de gestion des instruments dérivés), Imerys n'utilise des instruments dérivés que pour couvrir des transactions économiques et ne prend aucune position spéculative. Toutefois, seules les positions qui satisfont aux règles actuelles de documentation sont éligibles à la comptabilité de couverture (note 24.5), les positions non éligibles étant comptabilisées comme des transactions spéculatives. Les principes révisés de la comptabilité de couverture en IFRS 9 devraient donc fournir une image plus appropriée des couvertures réalisées par le Groupe.

Amendements à IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir. Ces amendements précisent notamment les informations permettant de comprendre le passage, à la date d'adoption de la norme IFRS 9, entre les anciennes et nouvelles catégories d'instruments financiers et les anciennes et nouvelles règles d'évaluation des instruments financiers détenus à cette date.

Amendements à IFRS 9, Instruments financiers. Ces amendements prévoient notamment que les entités qui adopteront IFRS 9 au 1^{er} janvier 2017 n'auront pas à retraiter d'exercice comparatif. A cette date, le passage entre les anciennes et nouvelles catégories d'instruments financiers sera expliqué, au titre des amendements à IFRS 7, par des informations fournies en annexe et l'écart, entre les anciennes et nouvelles évaluations des instruments financiers détenus à cette date, sera comptabilisé en ajustement des capitaux propres consolidés au 1^{er} janvier 2017.

Note 4 Principales méthodes comptables

4.1 Méthodes comptables, erreurs et estimations

Les méthodes comptables sont identiques d'un exercice sur l'autre et sont modifiées soit sur une base obligatoire pour appliquer une nouvelle norme ou interprétation (note 2.1), soit sur une base volontaire pour améliorer la fiabilité ou la pertinence de l'information (note 2.2). Les changements de méthode comptable sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Les états financiers sont modifiés pour tous les exercices présentés, comme si la nouvelle méthode avait toujours été appliquée. Les erreurs sont corrigées de manière rétrospective. Les estimations sont destinées à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles sur un élément incertain. Elles sont révisées pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets d'expérience. Les changements d'estimations sont comptabilisés de manière prospective. Les estimations significatives de la Direction Générale sont développées séparément dans les notes :

- les méthodes d'amortissement des immobilisations incorporelles (note 17);
- les méthodes d'amortissement des actifs miniers et des immobilisations corporelles (note 18);
- la définition, dans le cadre des tests de perte de valeur des actifs non financiers, des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), des indices de perte de valeur, de la durée et du montant des flux de

- trésorerie futurs ainsi que des taux d'actualisation intervenant dans le calcul de la valeur d'utilité des UGT (note 19);
- l'appréciation, dans le cadre de la comptabilisation et de l'estimation des provisions, de la probabilité de règlement et du montant de l'obligation, de l'échéancier attendu des paiements futurs et des taux d'actualisation (note 23); et
- les hypothèses actuarielles des régimes à prestations définies (note 23.1).

4.2 Événements postérieurs à la date de clôture

Les événements survenant entre la date de clôture et l'autorisation de leur publication par le Conseil d'Administration ne donnent lieu à ajustement que s'ils révèlent, précisent ou confirment des situations existant à la date de clôture (note 29).

4.3 États financiers

Imerys publie des états financiers annuels au 31 décembre et des états financiers semestriels au 30 juin conformément aux principes du Référentiel (note 1). Les principales conventions de présentation sont les suivantes :

 regroupement par postes : par natures ou fonctions semblables selon le principe d'importance relative;

- classement des actifs et passifs: par ordre croissant de liquidité et d'exigibilité en distinguant les éléments non courants et courants, selon que leur réalisation ou exigibilité est à plus ou moins douze mois après la date de clôture;
- classement des produits et charges : par nature et incorporation au coût d'un élément d'actif ou de passif en application d'une norme ou interprétation;
- compensation: en application d'une norme ou interprétation pour les actifs et passifs d'une part et les produits et charges d'autre part;
- information comparative: au titre de l'exercice N-1; l'information comparative au titre de l'exercice N-2 est incorporée par référence (section 9.4 du chapitre 9 du Document de Référence).

Le compte de résultat est structuré en deux niveaux principaux : le résultat opérationnel et le résultat financier. Le résultat opérationnel est constitué du résultat opérationnel courant et des autres produits et charges opérationnels. Le résultat opérationnel courant (notes 5

à 9) intègre la performance des activités ordinaires d'Imerys. Les autres produits et charges opérationnels (note 10) correspondent, conformément à la recommandation CNC 2009-R.03 de l'autorité française de normalisation comptable sur le format des états financiers IFRS, à des produits et charges résultant d'événements peu nombreux, bien identifiés, non récurrents et significatifs, tels que les effets résultat de la prise ou perte de contrôle d'une activité, d'une restructuration, y compris les cessions d'actifs afférentes, d'une perte de valeur du goodwill ou d'un litige significatif. Le résultat financier comprend principalement le coût de l'endettement, les différences de change, les composantes financières des régimes à prestations définies, la désactualisation des provisions et les pertes de valeur sur actifs financiers (note 12). Si dans la plupart des cas, l'affectation des transactions par niveau de résultat ne nécessite pas de commentaire particulier, les options de certaines normes et l'absence de précisions d'autres normes ont conduit la Direction Générale à définir certains choix de présentation. Le tableau suivant présente ces choix par niveau de résultat et permet le lien avec la description de la méthode comptable et la note correspondante :

| | Méthodes comptables | Notes |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------|
| Résultat opérationnel courant | | |
| Charge de paiements en actions | 4.17 | 8 |
| Variations hors restructurations des avantages du personnel | | |
| réductions, liquidations et amendements de régime | 4.19 | 8 |
| cotisations aux fonds et paiements directs aux bénéficiaires | 4.19 | 8 |
| reprises de provisions sur cotisations et paiements directs | 4.19 | 8 |
| frais administratifs des régimes ouverts | 4.19 | 8 |
| Part inefficace des instruments de couverture opérationnels | 4.21 | 11 |
| Cessions d'actifs hors restructurations | 4.3 | 9 |
| Résultat des entreprises associées de l'activité récurrente | 4.7 | 9 |
| Autres produits et charges opérationnels | | |
| Résultat des prises ou pertes de contrôle | 4.9 | 10 |
| Perte de valeur du goodwill | 4.9 | 10 |
| Restructuration | 4.3 | 10 |
| Cession d'actif liée à une restructuration | 4.3 | 10 |
| Variations liées à une restructuration des avantages du personnel | | |
| réductions, liquidations et amendements de régime | 4.19 | 10 |
| cotisations et paiements directs aux bénéficiaires | 4.19 | 10 |
| reprises de provisions sur cotisations et paiements directs | 4.19 | 10 |
| Litige significatif | 4.3 | 10 |
| Résultat des entreprises associées hors de l'activité récurrente | 4.7 | 10 |
| Résultat financier | | |
| Part inefficace des instruments de couverture de financement | 4.21 | 11 |
| Change latent et réalisé des transactions opérationnelles et financières | 4.8 | 12 |
| Variations financières des avantages du personnel | | |
| ■ désactualisation | 4.19 | 12 |
| rendement normatif des actifs | 4.19 | 12 |
| cotisations aux régimes fermés déficitaires à financement obligatoire | 4.19 | 12 |
| frais administratifs des régimes fermés à financement obligatoire | 4.19 | 12 |
| reprises de provisions des régimes fermés à financement obligatoire | 4.19 | 12 |

4.4 Information par secteurs

Par des procédés de transformations physiques et thermiques complexes, Imerys valorise une gamme de minéraux généralement extraits de ses gisements. Dans chacune de ses quatre branches d'activités, le Groupe conçoit, produit et commercialise des solutions minérales dont les fonctionnalités (résistance thermique ou mécanique, conductivité, pouvoir couvrant, effet barrière, etc.) sont essentielles aux produits et procédés de fabrication de ses clients. Les secteurs à présenter correspondent aux quatre branches d'activités suivantes :

- Solutions pour l'Énergie & Spécialités (ESS): spécialités minérales pour les marchés de l'énergie mobile, de l'électronique, de l'exploration pétrolière non conventionnelle, produits réfractaires monolithiques pour la protection des équipements industriels de haute température (sidérurgie, fonderie, industries pétrochimiques, du verre, du ciment, etc.) et additifs fonctionnels utilisés dans la production du papier et dans la construction (plastiques, peintures, etc.);
- Filtration & Additifs de Performance (FPA): agents minéraux pour la filtration de liquides alimentaires, spécialités minérales de performance utilisées dans les plastiques, peintures, polymères et papiers, destinés aux secteurs de la construction, des biens de consommation courante (boissons, alimentation, magazines, emballages, produits pharmaceutiques, hygiène et beauté, etc.) et durable (notamment l'automobile);
- Matériaux Céramiques (CM): matériaux de construction en terre cuite pour toitures et solutions minérales pour carrelages, sanitaires, vaisselle et céramiques techniques;
- Minéraux de Haute Résistance (HRM): minéraux fondus pour les industries abrasives (outils de découpe, de broyage et de polissage) et minéraux réfractaires utilisés dans les industries de haute température (sidérurgie, fonderie, génération d'énergie, etc.).

Chacun de ces secteurs est engagé dans la production et la fourniture de produits et services présentant des synergies géologiques, industrielles et commerciales et résulte de l'agrégation des Unités Génératrices de Trésorerie (note 19) suivies chaque mois par la Direction Générale dans son reporting de gestion. L'information financière par secteur est évaluée conformément aux principes du Référentiel (note 1). Les transactions entre secteurs sont évaluées aux prix dont deux parties indépendantes seraient convenues dans des conditions économiques équivalentes à celles des transactions concernées.

4.5 Résultat par action

Imerys présente dans ses états financiers un résultat de base par action et un résultat dilué par action (note 15). Le résultat de base par action est égal au résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur l'exercice, c'est-à-dire hors actions propres. Le résultat de base par action est décliné en un résultat de base courant net par action et un résultat de base net par action. Le résultat dilué par action simule l'effet dilutif des actions gratuites et options de souscription d'actions (note 8). Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires précédemment défini est ainsi augmenté de la moyenne, entre l'ouverture et la clôture de l'exercice, des actions ordinaires

qui seraient émises si toutes les options dilutives étaient exercées à la date de clôture. Le nombre d'actions dilutives est calculé par différence entre d'une part, le nombre d'actions à émettre au titre des actions gratuites et options et d'autre part, le nombre d'actions qui seraient émises au cours moyen de l'exercice pour une émission de même montant. Lors du calcul du montant de cette émission, chaque action résultant de l'exercice d'options est réputée émise au prix d'exercice de l'option augmenté de la juste valeur des services à rendre (note 4.17), tandis que chaque action gratuite est réputée émise à la seule juste valeur des services à rendre, son prix d'exercice étant nul. L'excédent du nombre d'actions à émettre au titre des actions gratuites et options sur le nombre d'actions émises à des conditions de marché constitue le nombre d'actions dilutives. Les actions à émettre au titre des options ne sont toutefois prises en compte dans le calcul du résultat dilué par action que si les options sont dans la monnaie, c'est-à-dire que leur prix d'exercice augmenté de la juste valeur des services à rendre est inférieur au cours moyen annuel de l'action Imerys.

4.6 Entités contrôlées par le Groupe

Les entités contrôlées par Imerys, c'est-à-dire celles dont le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, sont consolidées (note 25). Leurs actifs, passifs, produits et charges contribuent ainsi aux différents postes des états financiers consolidés. Les transactions intra-groupe sont éliminées. Les pertes d'une entité sont allouées aux intérêts sans contrôle proportionnellement à leur intérêt, même s'ils présentent finalement un solde négatif. Les variations d'intérêt sans incidence sur le contrôle sont comptabilisées en capitaux propres. En l'absence de précision suffisante des normes et interprétations existantes, la Direction Générale considère que tout engagement souscrit par Imerys dans l'intention d'acquérir des titres auprès des intérêts sans contrôle donne lieu à la comptabilisation d'une dette évaluée à la juste valeur de l'engagement en contrepartie d'une décomptabilisation de ces intérêts. Tout écart entre la juste valeur de la dette et la valeur comptable des intérêts sans contrôle est comptabilisé en capitaux propres.

4.7 Participations sous contrôle conjoint ou influence notable du Groupe

Imerys évalue selon la méthode de la mise en équivalence (note 9) les participations sous contrôle conjoint (coentreprises), c'est-àdire celles dont les politiques financières et opérationnelles sont soumises à un vote unanime d'Imerys et d'un partenaire tiers et les participations sous influence notable (entreprises associées), c'est-à-dire celles dont les politiques financières et opérationnelles sont dirigées par le partenaire tiers, Imerys n'exerçant qu'une participation à ces politiques, sans les contrôler. Les quotes-parts détenues dans les actifs nets et les résultats de ces entités sont présentées dans des postes distincts à l'actif et dans le résultat opérationnel.

4.8 Conversion monétaire

Les états financiers consolidés d'Imerys sont présentés en euro. Les monnaies fonctionnelles des principales entités consolidées (note 25) correspondent aux monnaies locales. L'incidence cumulée de la conversion des états financiers des activités à l'étranger est comptabilisée en capitaux propres. Les actifs et passifs des activités à l'étranger sont convertis au taux de clôture et leurs produits et

charges au taux moyen de l'exercice (note 26). Les actifs et passifs non monétaires issus de transactions en monnaies étrangères sont évalués au taux du jour ou au taux moyen du mois de la transaction. A l'exception des instruments financiers dérivés, les actifs et passifs monétaires issus de transactions en monnaies étrangères sont évalués au taux de clôture. Les différences de change correspondantes sont comptabilisées en autres produits et charges financiers (note 12) à l'exception de celles générées par les actifs et passifs monétaires des investissements nets dans des activités à l'étranger et par leurs couvertures qui sont comptabilisées en capitaux propres (note 24.5 - Risque de conversion des états financiers). Lors de la cession d'une activité à l'étranger, l'incidence cumulée de la conversion de ses états financiers et couvertures est comptabilisée en autres produits et charges opérationnels avec le résultat de cession de l'activité.

4.9 Goodwill

Le goodwill est l'excédent du prix d'acquisition d'une activité et du montant des intérêts sans contrôle sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris (note 16). Le goodwill est comptabilisé à la date de prise de contrôle. Les coûts de transaction sont comptabilisés à mesure qu'ils sont encourus en résultat en autres produits et charges opérationnels (note 10). Tout excédent de l'actif net identifiable de l'activité acquise sur son prix d'acquisition (goodwill négatif) est crédité au résultat de l'acquéreur sur l'exercice d'acquisition en autres produits et charges opérationnels (note 10). L'évaluation du goodwill est finalisée dans les douze mois suivant la date de prise de contrôle. Le goodwill d'une activité à l'étranger est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'activité et converti selon les règles applicables à la conversion des états financiers des activités à l'étranger. Le goodwill n'est pas amortissable. Il est affecté aux Unités Génératrices de Trésorerie (note 19) qui bénéficient des synergies résultant de l'acquisition. Le goodwill fait l'objet d'un premier test de perte de valeur avant la date de clôture de l'exercice d'acquisition, puis de tests annuels ou plus fréquents en cas d'indice de perte de valeur. Toute perte de valeur du goodwill est comptabilisée en autres produits et charges opérationnels (note 10) et est irréversible.

4.10 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles contrôlées par Imerys (note 17) sont comptabilisées à l'actif sur leur durée d'utilité. Elles sont évaluées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Les dépenses encourues par les équipes de recherche d'Imerys pour améliorer la qualité et les fonctionnalités des produits répondent en général à des demandes spécifiques de clients et sont donc immédiatement comptabilisées en charges en résultat opérationnel courant. En l'absence de norme ou interprétation applicable, la Direction Générale considère les droits d'émission de gaz à effet de serre comme des immobilisations incorporelles. Imerys détient ces droits à la seule fin de justifier du volume de ses émissions et ne réalise pas de transactions de négoce telles que des achats ou ventes à terme (note 17). Les droits recus à titre gratuit sont comptabilisés pour une valeur nulle et les droits acquis sur le marché sont comptabilisés au coût d'acquisition. Si à la date de clôture les droits détenus sont inférieurs aux émissions réelles, une provision est comptabilisée en résultat opérationnel courant pour la valeur des droits à acquérir, évalués à la valeur de marché (méthode du passif net). Les cessions ne portent que sur des droits excédentaires et sont comptabilisées en résultat opérationnel courant en tant que cessions d'actifs (note 9). Les méthodes d'amortissement des immobilisations incorporelles constituent une estimation de la Direction Générale présentée dans la note 17.

4.11 Actifs miniers

En l'absence de norme ou interprétation spécifique applicable, la Direction Générale a défini les méthodes de comptabilisation et d'évaluation suivantes sur les actifs miniers. Les dépenses de prospection, c'est-à-dire de recherche de connaissances nouvelles sur le potentiel minier, la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone géographique sont comptabilisées immédiatement en charges en résultat opérationnel courant. Les droits miniers sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles et sont initialement évalués au coût d'acquisition (note 17). Les réserves minières constituent des immobilisations corporelles et sont initialement évaluées au coût d'acquisition hors tréfonds augmenté des dépenses encourues pour préciser le tonnage de minerai présent dans le gisement. Les travaux de découverture, c'est-à-dire de décapage de la partie superficielle du sol pour assurer l'accès au gisement, constituent un composant de l'actif de réserve minière. Leur évaluation initiale intègre leur coût de production et la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation résultant des dégradations causées par leur construction. Les réserves minières et les actifs de découverture forment le poste "Actifs miniers" de la note 18. Les actifs miniers sont ultérieurement évalués au coût diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Les méthodes d'amortissement des actifs miniers constituent une estimation de la Direction Générale présentée dans la note 18. Les actifs miniers sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (note 19) comme les autres actifs du Groupe et sont soumis aux mêmes tests de perte de valeur.

4.12 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles (note 18) sont comptabilisées à l'actif si elles sont contrôlées en vertu d'un titre de propriété ou d'un contrat de location financement qui transfère les risques et avantages inhérents à la propriété. Les immobilisations corporelles sont initialement évaluées au coût d'acquisition ou de production. Le coût initial des immobilisations corporelles en location financement est le plus faible entre la juste valeur de l'actif et la valeur actualisée des paiements minimaux futurs. Le coût des immobilisations corporelles incorpore le coût des emprunts finançant leur construction ou production lorsqu'elles nécessitent une durée d'élaboration prolongée. Le coût des immobilisations corporelles est diminué, le cas échéant, du montant des subventions publiques finançant leur acquisition ou construction. Les dépenses d'entretien et de réparation sont immédiatement comptabilisées en charges en résultat opérationnel courant. Le coût des immobilisations corporelles intègre, notamment pour les installations industrielles satellites construites sur les terrains de clients, la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation ou démantèlement, lorsqu'une obligation actuelle existe (note 23.2). Les immobilisations corporelles sont ultérieurement évaluées au coût, diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles constituent une estimation de la Direction Générale présentée dans la note 18.

4.13 Tests de pertes de valeur

Un test de perte de valeur (note 19) est réalisé tous les douze mois sur toutes les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) en fin d'exercice. Un test de perte de valeur consiste à rapprocher la valeur comptable de ces actifs de leur valeur recouvrable. Celle-ci est la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La juste valeur correspond à la valeur de cession. La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation continue des actifs et à terme, par leur cession. Outre ce test annuel, des indices de perte de valeur sont susceptibles de déclencher immédiatement un test en cas d'évolution défavorable. Par ailleurs, chaque responsable d'activité, sous la supervision des contrôleurs des branches d'activité, s'assure qu'aucun actif individuel à l'intérieur d'une UGT ne présente de problème de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif individuel devient inférieure à sa valeur comptable. Toute augmentation de la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif individuel conduit à une reprise de la perte de valeur antérieurement comptabilisée dans la limite de la valeur comptable qui aurait été obtenue en l'absence de perte de valeur. Les pertes de valeur du goodwill sont irréversibles. Les définitions des UGT et des indices de perte de valeur constituent des jugements de la Direction Générale. La durée et le montant des flux de trésorerie futurs ainsi que les taux d'actualisation intervenant dans le calcul de la valeur d'utilité des UGT constituent des estimations de la Direction Générale présentées dans la note 19.

4.14 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Lorsqu'à la date de clôture, il est hautement probable que des actifs non courants ou des groupes d'actifs et passifs directement liés seront cédés, ils sont désignés comme actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente. Leur cession est considérée comme hautement probable si, à la date de clôture, un plan destiné à les mettre en vente à un prix raisonnable par rapport à leur juste valeur a été engagé afin de trouver un acheteur et finaliser de manière inéluctable leur cession dans un délai maximal d'un an. Les actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés dans des postes distincts des états financiers. Ils cessent d'être amortis et sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette des coûts de la vente. Les actifs non courants ou groupes d'actifs destinés à être fermés et non cédés constituent des actifs non courants destinés à être mis au rebut et non détenus en vue de la vente. Lorsque des actifs non courants faisant l'objet d'une cession ou détenus en vue de la vente ou destinés à être mis au rebut correspondent à une ou plusieurs UGT et doivent être abandonnés dans le cadre d'un plan unique et coordonné, ils sont qualifiés d'activités abandonnées et les flux qui leurs sont relatifs font l'objet d'une présentation séparée au compte de résultat et dans l'état des flux de trésorerie.

4.15 Stocks

Les stocks (note 20) sont comptabilisés en tant qu'actifs à la date à laquelle les risques, avantages et le contrôle sont transférés à Imerys. Lors de la vente, les stocks sont comptabilisés en charge en résultat opérationnel courant à la même date que le produit correspondant. Les stocks sont évalués au plus faible du coût de production et de

la valeur nette de réalisation. Lorsque la production est inférieure à la capacité normale, les charges fixes incorporables excluent spécifiquement la quote-part correspondant à la sous-activité. Les stocks présentant des caractéristiques similaires sont évalués selon la même méthode. Les méthodes utilisées dans le Groupe sont le "Premier entré - Premier sorti" (FIFO: First-In, First-Out) et le coût unitaire moyen pondéré. Lorsque le coût de production n'est pas recouvrable, il est ramené à la valeur nette de réalisation selon les conditions existant à la date de clôture.

4.16 Actifs financiers non dérivés

Lorsque l'exécution d'un contrat a pour conséquence de créer de manière symétrique un actif pour Imerys et un passif ou un instrument de capitaux propres pour l'autre partie, l'élément comptabilisé par le Groupe constitue un actif financier. Ces éléments sont affectés aux catégories suivantes : "Actifs financiers disponibles à la vente", "Actifs financiers à la juste valeur par le résultat" ou "Prêts et créances". Le rattachement d'un actif financier à une catégorie commande son mode de comptabilisation et d'évaluation.

Actifs financiers disponibles à la vente. Imerys détient des participations dans des entités non cotées sur lesquelles le Groupe n'a ni contrôle, ni contrôle conjoint, ni influence notable, ni intention de cession à court terme. Ces participations sont comptabilisées à l'actif à la date d'acquisition et sont maintenues à une valeur comptable représentative de la juste valeur. Les variations de celle-ci sont comptabilisées en capitaux propres à l'exception des variations négatives constituant des preuves objectives de perte de valeur qui sont comptabilisées en résultat.

Actifs financiers à la juste valeur par le résultat. Imerys détient des actifs financiers dans l'intention de réaliser un résultat de cession à court terme. Ces participations figurent à l'actif entre les dates d'achat et de vente et les variations de juste valeur sont comptabilisées en autres produits et charges financiers (note 12) selon les prix de marché publiés à la date de clôture.

Prêts et créances. L'essentiel de la catégorie des prêts et créances correspond aux créances clients résultant des produits des activités ordinaires et à la trésorerie et équivalents de trésorerie.

■ Produits des activités ordinaires. Une créance client (note 21.2) est comptabilisée au titre d'une vente de biens lors du transfert des risques, des avantages et du contrôle. Les ventes de biens forment l'essentiel des produits des activités ordinaires. Leurs incoterms sont multiples en raison des spécificités de conditionnement (vrac, poudre, pâte, solution, etc.) et de transport (maritime, ferroviaire, routier, etc.) et constituent l'indicateur clé de comptabilisation des ventes de biens (note 5). La refacturation du coût de transport du produit constitue l'essentiel des prestations de services (note 5) et sa comptabilisation découle généralement de la vente du produit transporté. Par ailleurs, tant pour les ventes de biens que pour les prestations de services, une créance n'est comptabilisée que si elle est recouvrable et que le montant de la transaction et celui des coûts nécessaires à son achèvement peuvent être évalués de manière fiable. Les ventes de biens et prestations de services sont évaluées à la juste valeur de la transaction, diminuée des rabais commerciaux et quantitatifs, ainsi que des escomptes pour règlement anticipé. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les créances clients sont évaluées au coût amorti. Lorsque la survenance d'un événement de crédit rend la valeur comptable

d'une créance client partiellement ou totalement irrécouvrable, elle est individuellement ramenée à sa valeur recouvrable au moyen d'une dépréciation selon les conditions existant à la date de clôture (note 21.3). Une créance cédée à un établissement bancaire à des fins de financement n'est décomptabilisée que si le contrat d'affacturage transfère également au factor l'ensemble des risques et avantages liés à la créance (note 21.2).

■ Trésorerie et équivalents de trésorerie. La catégorie des prêts et créances comprend également la trésorerie, c'est-à-dire les caisses, les dépôts à vue et les équivalents de trésorerie. Ces derniers sont des placements très liquides indexés sur un taux du marché monétaire et dont le montant est connu ou sujet à une incertitude négligeable. Dans l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie incluent également le poste "Concours bancaires" présenté au passif.

4.17 Instruments de capitaux propres

Actions propres. Le rachat par Imerys de ses propres actions est comptabilisé au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat dégagé lors d'une éventuelle cession ultérieure est directement comptabilisé en capitaux propres.

Paiements en actions. La juste valeur des services rendus en contrepartie de l'octroi d'options de souscription et d'actions gratuites Imerys attribuées après le 7 novembre 2002 est évaluée (note 8) selon le modèle de valorisation de Black & Scholes par référence à la juste valeur des instruments à la date d'octroi. Cette évaluation tient compte du prix d'exercice et de la durée de vie des instruments, du cours de l'action sous-jacente, du taux de rotation des bénéficiaires, ainsi que de la volatilité de l'action Imerys. La volatilité est égale à l'écart type des rentabilités mensuelles historiques de l'action Imerys sur la durée de vie attendue des instruments. Dans la majorité des cas, l'acquisition des droits est subordonnée à une condition de durée de service et la juste valeur des services rendus est amortie en "Charges de personnel" (note 8) sur les exercices d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Le traitement comptable est identique lorsqu'en plus de la condition de durée de service, l'acquisition des droits est subordonnée à la réalisation de performances économiques prédéfinies. La volatilité et les paramètres liés à la probabilité d'acquisition des droits sont révisés à chaque date de clôture. Les taux de rotation des bénéficiaires sont ajustés définitivement à mesure des clôtures des périodes d'acquisition des droits.

4.18 Provisions

Une provision (note 23.2) est comptabilisée dès qu'il devient probable qu'une obligation actuelle va requérir un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. Les provisions sont comptabilisées en contrepartie du résultat, à l'exception des provisions pour démantèlement et de certaines provisions pour réhabilitation dont la contrepartie est incorporée dans le coût des actifs dont la construction a créé l'obligation. Ce traitement s'applique notamment à certaines installations industrielles et actifs de découverture miniers. L'évaluation des provisions correspond à la meilleure estimation du règlement nécessaire à l'extinction de l'obligation. Les provisions dont le règlement est prévu dans les douze mois après la date de clôture ou dont le règlement peut

survenir à tout instant ne sont pas actualisées. Les provisions dont le règlement est prévu à plus de douze mois après la date de clôture sont actualisées. Les changements des provisions actualisées dus à une révision du montant de l'obligation, de son échéancier ou de son taux d'actualisation sont comptabilisés en résultat ou, pour les provisions comptabilisées en contrepartie d'éléments d'actifs, en ajustement du coût de ces derniers. La désactualisation est comptabilisée au débit des autres produits et charges financiers (note 12). L'appréciation de la probabilité de règlement et du montant de l'obligation, de l'échéancier attendu des paiements futurs et des taux d'actualisation constituent des estimations de la Direction Générale présentées dans la note 23.2.

4.19 Avantages du personnel

Avantages postérieurs à l'emploi - Régimes à cotisations définies. Imerys participe, selon la réglementation et la pratique des entreprises de chaque pays, à la constitution d'avantages de retraite pour son personnel en versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraite, des compagnies d'assurance ou des établissements financiers. Ces régimes, dits à cotisations définies, n'offrent aucune garantie aux bénéficiaires sur le niveau de l'avantage qui sera versé dans le futur. Les cotisations à ces régimes sont comptabilisées en "Charges de personnel" (note 8).

Avantages postérieurs à l'emploi - Régimes à prestations définies. A contrario, Imerys garantit aux bénéficiaires des régimes à prestations définies le niveau de l'avantage qui sera versé dans le futur. Les engagements correspondants (note 23.1) sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées au moyen d'hypothèses actuarielles financières et démographiques. Celles-ci sont utilisées pour valoriser les droits acquis par les bénéficiaires sur la base d'une estimation du salaire de fin de carrière. Les provisions (ou actifs) comptabilisés correspondent à la valeur actualisée de l'engagement, diminuée de la juste valeur des actifs du régime, limitée le cas échéant par un plafonnement. Les taux d'actualisation utilisés pour actualiser les engagements et calculer le rendement normatif des actifs en résultat sont arrêtés par référence aux taux des emprunts obligataires émis par des sociétés notées AA (haute qualité) au sein des principaux indices iBoxx GBP Corporate AA et Citigroup Bond Yield USD. Les hypothèses actuarielles constituent des estimations de la Direction Générale présentées dans la note 23.1. Les cotisations aux fonds et paiements directs aux bénéficiaires sont comptabilisés en résultat opérationnel courant (note 8) à l'exception des cotisations et paiements liés aux restructurations qui sont comptabilisés en autres produits et charges opérationnels (note 10) et des cotisations aux régimes fermés déficitaires à financement obligatoire qui sont comptabilisées en résultat financier (note 12). L'effet résultat de ces cotisations est neutralisé par des reprises de provisions comptabilisées dans chacun de ces trois niveaux de résultat. Les autres éléments de la variation des régimes postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en résultat opérationnel courant (note 8), à l'exception des amendements, réductions et liquidations de régimes liés à une restructuration qui sont comptabilisés en autres produits et charges opérationnels (note 10) et de la désactualisation des engagements et du rendement normatif des actifs qui sont comptabilisés en résultat financier (note 12). Les frais administratifs sont comptabilisés en résultat opérationnel courant (note 8) à l'exception des frais administratifs des régimes fermés déficitaires à financement obligatoire qui sont comptabilisés en résultat financier (note 12). Les amendements, réductions et liquidations de régimes sont immédiatement comptabilisés en résultat. Les différences actuarielles et plafonnements des actifs des régimes postérieurs à l'emploi sont intégralement comptabilisés en capitaux propres, nets des frais de gestion des actifs, sans reclassement ultérieur en résultat

4.20 Passifs financiers non dérivés

Les emprunts (note 24.2) sont initialement évalués à la juste valeur du montant reçu, diminuée des coûts de transaction. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Groupe réalise des achats de matières premières et d'énergie pour ses propres besoins et non pour des opérations de négoce. En conséquence, ces contrats d'achat sont comptabilisés comme des dettes fournisseurs et non comme des dérivés. Les dettes fournisseurs et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

4.21 Instruments financiers dérivés

Imerys utilise des instruments financiers dérivés pour réduire son exposition aux risques de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique (note 24.4). Les dérivés sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire de souscription du contrat de couverture et classés en actifs et passifs non courants et courants selon leur maturité et celle des transactions sous-jacentes. Les dérivés sont initialement évalués à la juste valeur et ultérieurement réévalués à chaque date de clôture par référence aux conditions de marché. La juste valeur incluant les coupons courus des dérivés est issue d'un modèle utilisant des données observables, c'est-à-dire des cotations à la date de clôture fournies par des tiers intervenant sur les marchés financiers (juste valeur de niveau 2). Ces valorisations sont ajustées du risque de crédit des contreparties et du risque de crédit propre d'Imerys. Ainsi, lorsque la valeur de marché du dérivé est positive (dérivé actif), sa juste valeur intègre la probabilité de défaut de la contrepartie (Credit Value Adjustment ou CVA). Lorsque la valeur de marché du dérivé est négative (dérivé passif), sa juste valeur prend en compte la probabilité de défaut d'Imerys (Debit Value Adjustment ou DVA). Ces ajustements sont évalués à partir des spreads des obligations en circulation sur le marché secondaire, telles qu'émises par Imerys et ses contreparties (juste valeur de niveau 2). Ces instruments ont pour finalité exclusive de couvrir des risques économiques auxquels le Groupe est exposé. Toutefois, seuls ceux qui satisfont les critères de la comptabilité de couverture font l'objet des traitements comptables décrits ci-après. Toute opération qualifiée de couverture est ainsi documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'élément de couverture, la relation de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque date de clôture. La comptabilisation des dérivés de couverture varie selon qu'ils sont désignés de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie ou de couverture d'investissements nets dans des entités étrangères (notes 11, 12 et 24.5).

Couverture de juste valeur. Lorsque les variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé sont susceptibles d'affecter le résultat, ces variations

peuvent être couvertes par une couverture de juste valeur. L'élément couvert et l'instrument de couverture sont réévalués symétriquement en contrepartie du résultat à chaque date de clôture. L'incidence en résultat est limitée à la part inefficace de la couverture (note 11).

Couverture de flux de trésorerie. Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations défavorables de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat. A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. Lorsque la transaction est comptabilisée, la part efficace en capitaux propres est reclassée en résultat simultanément à la comptabilisation de l'élément couvert (note 11).

Couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger. Les variations de change générées par les actifs nets détenus par le Groupe en monnaies étrangères peuvent faire l'objet d'une couverture (note 24.5 - Risque de conversion des états financiers). A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. Lors de la cession de l'activité, la part efficace en capitaux propres est reclassée en autres produits et charges opérationnels avec le résultat de cession.

La part inefficace des instruments de couverture opérationnels est comptabilisée en résultat opérationnel courant. La part inefficace des instruments de couverture de financement est comptabilisée en résultat financier. Les variations de juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture sont immédiatement comptabilisées en autres produits et charges financiers (note 11).

4.22 Impôts sur le résultat

L'impôt exigible donne lieu à la comptabilisation d'un passif tant qu'il n'est pas payé et d'un actif quand l'impôt payé excède l'impôt exigible ou quand une perte fiscale peut être reportée en arrière. Des impôts différés actif et passif sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et consolidées des actifs et passifs, à l'exception principalement de celles relatives à la première comptabilisation du goodwill et, dans le cas des différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participation, lorsque le Groupe est en mesure de contrôler la date de reversement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible (note 13). Un impôt différé actif n'est comptabilisé au titre de différences temporelles déductibles, de pertes fiscales et de crédits d'impôts que s'il est probable qu'un bénéfice imposable futur permettra d'imputer ces éléments, ou s'il existe dans la même entité fiscale des différences temporelles imposables arrivant à échéance sur l'exercice où ces éléments restent récupérables. Les taux et règles fiscales utilisés sont les taux et règles adoptés ou quasiadoptés à la date de clôture et qui seront applicables sur l'exercice de renversement de la différence temporelle. Les impôts différés ne font l'objet d'aucune actualisation financière. Les impôts différés actif et passif sont compensés par entité fiscale, c'est-à-dire par entité juridique ou groupe d'intégration fiscale. L'impôt exigible et/ou différé est comptabilisé dans le même niveau de résultat que celui de la base à laquelle il se rattache (note 13). Ce principe de rattachement de l'impôt à sa base s'applique également aux transactions directement comptabilisées en capitaux propres (note 13).

■ NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Note 5 Produits des activités ordinaires

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 |
|-------------------------|---------|---------|
| Ventes de biens | 3 219,6 | 3 393,6 |
| Prestations de services | 478,0 | 491,2 |
| Total | 3 697,6 | 3 884,8 |

Les produits des activités ordinaires sont constitués de ventes de biens et de prestations de services dont l'essentiel correspond à la refacturation du coût de transport du produit. Les produits des activités ordinaires s'élèvent à 3 697,6 millions d'euros en 2013 (3 884,8 millions d'euros en 2012), soit une baisse de - 4,8 %

(+ 5,7 % en 2012), comprenant un effet négatif des variations des monnaies étrangères de - 115,9 millions d'euros (+ 96,3 millions d'euros en 2012) et un impact périmètre négatif de - 21,4 millions d'euros (+ 191,9 millions d'euros en 2012). A périmètre et change comparables, ils diminuent de - 1,3 % (- 2,1 % en 2012).

Note 6 Matières premières et achats consommés

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 |
|-------------------------|-----------|-----------|
| Matières premières | (539,2) | (626,2) |
| Énergie | (377,0) | (397,2) |
| Produits chimiques | (78,5) | (79,5) |
| Autres achats consommés | (168,7) | (183,6) |
| Marchandises | (100,0) | (112,6) |
| Variation de stocks | (25,8) | 10,7 |
| Production immobilisée | 15,4 | 11,4 |
| Total | (1 273,8) | (1 377,0) |

Note 7 Charges externes

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 |
|---------------------------|---------|-----------|
| Transports | (454,6) | (468,9) |
| Locations simples | (62,0) | (64,5) |
| Sous-traitance | (107,0) | (112,9) |
| Maintenance et réparation | (100,5) | (100,6) |
| Honoraires | (69,8) | (76,0) |
| Autres charges externes | (181,2) | (187,6) |
| Total | (975,1) | (1 010,5) |

Note 8 Charges de personnel

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 Retraité |
|-------------------------------------------------------------------------|---------|------------------|
| Salaires et traitements | (569,1) | (583,6) |
| Charges sociales | (121,7) | (129,9) |
| Variation nette des provisions pour avantages du personnel (1) | 15,3 | 11,8 |
| Cotisations aux régimes d'avantages du personnel à prestations définies | (24,0) | (31,2) |
| Cotisations aux régimes à cotisations définies | (21,7) | (22,6) |
| Intéressement et participation | (21,9) | (25,0) |
| Autres avantages du personnel | (10,0) | (10,3) |
| Total | (753,1) | (790,8) |

⁽¹⁾ Après changement de méthode comptable sur les avantages du personnel (note 2.1).

Charge de paiements en actions

Imerys attribue des options de souscription d'actions dont l'exercice résulte en la souscription d'actions créées à cette occasion, ainsi que des actions gratuites acquises sur le marché. La charge correspondante, incluse dans le poste "Autres avantages du personnel" est constituée de la manière suivante :

| | Nombre d'options | Prix d'exercice (€) | Maturité | Volatilité | Taux de rotation | Taux de dividende moyen | Conditions de performance | Juste valeur (€) | Coût total par plan (M€) | Coût 2013 des plans (M€) | Coût 2012 des plans (M€) |
|----------|---------------------|---------------------|--------------|------------|------------------|-------------------------------|---------------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Plans o | d'options de s | ouscription d | actions | | | | | | | | |
| 2009 | 464 000 | 34,54 | 5 ans | 25,3 % | 5,2 % | 3,0 % | - | 5,77 | (2,5) | - | (0,6) |
| 2010 | 422 800 | 46,06 | 5 ans | 28,1 % | 9,0 % | 3,0 % | - | 7,59 | (2,9) | (0,3) | (1,0) |
| 2010 | 60 000 | 46,06 | 5 ans | 28,1 % | 33,3 % | 3,0 % | - | 7,59 | (0,3) | - | (0,1) |
| 2010 | 82 000 | 44,19 | 5 ans | 31,0 % | 0,0 % | 3,0 % | 75,0 % | 9,40 | (0,6) | (0,2) | (0,2) |
| 2011 | 221 874 | 53,05 | 5 ans | 29,5 % | 9,0 % | 2,9 % | - | 10,52 | (2,1) | (0,7) | (0,7) |
| 2011 | 70 001 | 53,05 | 5 ans | 29,5 % | 9,0 % | 2,9 % | 75,0 % | 10,52 | (0,5) | (0,2) | (0,2) |
| 2011 | 40 000 | 53,05 | 5 ans | 29,5 % | 0,0 % | 2,9 % | 75,0 % | 10,52 | (0,3) | (0,1) | (0,1) |
| 2012 | 236 719 | 43,62 | 5 ans | 31,1 % | 9,0 % | 2,9 % | - | 7,27 | (1,6) | (0,5) | (0,4) |
| 2012 | 82 001 | 43,62 | 5 ans | 31,1 % | 9,0 % | 2,9 % | 75,0 % | 7,27 | (0,4) | (0,1) | (0,1) |
| 2012 | 44 000 | 43,62 | 5 ans | 31,1 % | 0,0 % | 2,9 % | 75,0 % | 7,27 | (0,2) | (0,1) | (0,1) |
| Plans o | l'actions grat | uites | | | | | | | | | |
| 2009 | 116 006 | - | 3,5 ans | - | 5,2 % | 3,0 % | 100,0 % | 29,94 | (3,3) | (0,1) | (1,0) |
| 2010 | 129 700 | - | 3,5 ans | - | 9,0 % | 3,0 % | 100,0 % | 38,33 | (4,5) | (1,1) | (1,3) |
| 2010 | 15 000 | - | 3 ans | - | 33,3 % | 3,0 % | 100,0 % | 38,90 | (0,4) | (0,1) | (0,1) |
| 2010 | 42 000 | - | 3,3 ans | - | 0,0 % | 3,0 % | 75,0 % | 39,28 | (1,2) | (0,3) | (0,4) |
| 2011 | 150 971 | - | 3,5 ans | - | 9,0 % | 2,9 % | 75,0 % | 45,23 | (4,7) | (1,3) | (1,3) |
| 2011 | 20 000 | - | 3 ans | - | 0,0 % | 2,9 % | 75,0 % | 45,91 | (0,7) | (0,2) | (0,2) |
| 2011 | 37 400 | - | 3,6 ans | - | 9,0 % | 2,9 % | 75,0 % | 38,56 | (1,0) | (0,3) | (0,3) |
| 2012 | 21 500 | - | 3 ans | - | 0,0 % | 2,9 % | 75,0 % | 35,46 | (0,6) | (0,2) | (0,1) |
| 2012 | 159 402 | - | 3,5 ans | - | 9,0 % | 2,9 % | 75,0 % | 34,93 | (3,8) | (1,1) | (0,7) |
| 2013 | 238 500 | - | 4 ans | - | 10,0 % | 2,9 % | 75,0 % | 45,15 | (7,3) | (1,2) | - |
| 2013 | 30 000 | - | 4 ans | - | 0,0 % | 2,9 % | 75,0 % | 45,15 | (1,0) | (0,2) | - |
| Coût d | es plans com | otabilisé en cl | narges de pe | rsonnel | | | | | | (8,3) | (8,9) |
| Prix d'e | xercice moyen | pondéré <i>(€)</i> | | | | | | | | 43,7 | 31,0 |

Principes de gestion des paiements en actions

La politique de rétention à long terme du Groupe comporte depuis 1987 l'attribution d'options de souscription d'actions et, depuis 2008, d'actions gratuites conditionnelles. Les principes de gestion de ces paiements en actions sont arrêtés par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations et comportent, en dehors des attributions effectuées dans le cadre d'opérations d'actionnariat salarié du Groupe, les principales caractéristiques suivantes :

Options de souscription d'actions. Les attributions ont lieu sous la forme d'options de souscription d'actions. Cette forme est jugée préférable à celle des options d'achat d'actions car elle évite à Imerys d'immobiliser des capitaux, avant même l'ouverture de la période d'exercice des options, en vue d'acquérir sur le marché le nombre d'actions nécessaire pour répondre aux éventuelles levées d'options.

Actions gratuites conditionnelles. Les actions attribuées gratuitement sont en principe conditionnées et proportionnées à l'atteinte d'objectifs de performance économique et/ou financière fixés par le Conseil d'Administration.

La périodicité des plans est annuelle depuis 1999 et le nombre total de droits attribués chaque année est modulé en fonction de la performance globale du Groupe ou d'événements particuliers. L'attribution est traditionnellement effectuée le jour de l'Assemblée Générale des actionnaires. Les personnes bénéficiaires, ou susceptibles de le devenir, sont les cadres dirigeants du Groupe (Directeur Général, membres du Comité Exécutif, des comités de direction des branches et activités opérationnelles, principaux responsables fonctionnels du Groupe) et, depuis 2001, les titulaires de postes clés qui leur reportent ainsi que les cadres à très haut potentiel et les salariés qui contribuent de façon remarquable aux performances du Groupe.

Note 9 Autres produits et charges courants

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 |
|--------------------------------------------------------------------------|------|-------|
| Autres produits et charges | 9,8 | (2,4) |
| Résultat des cessions d'actifs | 2,2 | 15,4 |
| Subventions reçues | 5,8 | 3,7 |
| Variation nette des provisions et dépréciations d'exploitation | 16,4 | 27,8 |
| Quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées | 5,3 | 3,4 |
| Total | 39,5 | 47,9 |

Les "Autres produits et charges" incluent notamment des indemnités d'assurance.

La "Variation nette des provisions et dépréciations d'exploitation" est constituée de + 8,4 millions d'euros de reprises nettes de provisions (+ 19,0 millions d'euros de dotations nettes en 2012) et de + 8,0 millions d'euros de reprises de dépréciations (+ 8,8 millions d'euros en 2012).

La "Quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées" s'élève à 5,3 millions d'euros en 2013 (3,4 millions d'euros en 2012). Elle est principalement constituée des contributions des

entités The Quartz Corporation, MST Mineralien Schiffahrt et Calderys Iberica Refractarios sur lesquelles Imerys exerce un contrôle conjoint (coentreprises) ou une influence notable (entreprises associées). Les informations financières résumées de ces participations sont présentées ci-après sous forme de montants à 100,00 %. Les montants débiteurs sont présentés en négatif et les montants créditeurs en positif. Ces données sont arrêtées au 31 décembre à l'exception de celles de MST Mineralien Schiffahrt, qui sont issues des états financiers les plus récents auxquels le Groupe a accès, c'est-à-dire ceux de la clôture annuelle au 30 septembre.

| | Coentre | prises | | Entreprises associées | | | |
|--------------------------------------------|----------------|--------|------------------|-----------------------|----------------------------------|--------|--|
| | The Q Corpo | | MST Mir Schif | | Calderys Iberica Refractarios | | |
| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | |
| Compte de résultat consolidé | | | | | | | |
| Produits des activités ordinaires | 44,3 | 45,9 | 94,6 | 103,6 | 17,2 | 18,2 | |
| Résultat net | 0,1 | (2,0) | 5,0 | 7,7 | 1,5 | 1,9 | |
| État de la situation financière consolidée | | | | | | | |
| Actif non courant | (61,1) | (52,8) | (148,1) | (140,4) | (2,2) | (2,4) | |
| Actif courant | (27,2) | (17,3) | (58,5) | (59,2) | (15,1) | (14,2) | |
| Capitaux propres | 41,1 | 44,8 | 73,6 | 72,2 | 14,4 | 14,0 | |
| Passif non courant | 36,9 | 13,9 | 105,8 | 96,7 | - | - | |
| Passif courant | 10,3 | 11,4 | 27,2 | 30,7 | 2,9 | 2,6 | |

The Quartz Corporation (coentreprise) est un intérêt de 50,00 % de la branche Matériaux Céramiques dans un groupe de sociétés spécialisées dans l'extraction et la valorisation, aux États-Unis et en Norvège, de quartz de haute pureté. MST Mineralien Schiffahrt (entreprise associée) est un intérêt de 50,00 % de la branche Filtration & Additifs de Performance dans une société allemande de transport maritime de minéraux. Enfin, Calderys Iberica Refractarios (entreprise associée) est un intérêt de 49,90 % de la branche

Solutions pour l'Énergie & Spécialités dans une société de production et de distribution de produits réfractaires en Espagne. Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre les capitaux propres des coentreprises et entreprises associées, tels qu'ils figurent à 100,00 % dans le tableau précédent et telle que leur quote-part est comptabilisée à l'actif d'Imerys selon la méthode de la mise en équivalence.

| | | 2013 | 3 | | | 2012 | | | |
|-------------------------------|------------------|----------------------------------------|----------|---------------------|---------------------|----------------------------------------|----------|---------------------|--|
| (en millions d'euros) | Capitaux propres | Intérêts des autres actionnaires | Goodwill | Intérêt d'Imerys | Capitaux propres | Intérêts des autres actionnaires | Goodwill | Intérêt d'Imerys | |
| The Quartz Corporation | 41,1 | (20,6) | 2,5 | 23,1 | 44,8 | (22,4) | 2,9 | 25,3 | |
| MST Mineralien Schiffahrt | 73,6 | (36,8) | - | 36,8 | 72,2 | (36,1) | - | 36,1 | |
| Calderys Iberica Refractarios | 14,4 | (7,2) | - | 7,2 | 14,0 | (7,0) | - | 7,0 | |
| Autres participations | 27,9 | (14,1) | 2,3 | 16,1 | 26,5 | (14,2) | 2,2 | 14,5 | |
| Total | 157,0 | (78,7) | 4,8 | 83,1 | 157,5 | (79,7) | 5,1 | 82,9 | |

Le tableau ci-dessous analyse la variation de l'intérêt comptabilisé à l'actif d'Imerys selon la méthode de la mise en équivalence.

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 |
|----------------------------------------------------------------------|-------|-------|
| Valeur comptable à l'ouverture | 82,9 | 82,4 |
| Cessions | (0,7) | - |
| Résultats | 5,5 | 1,5 |
| Dividendes distribués par les coentreprises et entreprises associées | (2,0) | (2,5) |
| Autres | (2,6) | 1,5 |
| Valeur comptable à la clôture | 83,1 | 82,9 |

Note 10 Autres produits et charges opérationnels

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 |
|----------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|
| Résultat des prises ou pertes de contrôle | (0,9) | (8,9) |
| Coûts de transaction | (6,1) | (9,2) |
| Changements d'estimation de la rémunération conditionnelle du vendeur | (0,1) | 0,3 |
| Résultat de cession des activités consolidées | 5,3 | - |
| Autres éléments non récurrents | (79,2) | (0,5) |
| Pertes de valeur du goodwill | - | (31,2) |
| Pertes de valeur d'actifs liées aux restructurations | (9,9) | (5,0) |
| Résultat des cessions non récurrentes d'actifs | - | 64,5 |
| Charges de restructuration décaissées | (47,1) | (40,0) |
| Variation des provisions | (22,4) | 13,1 |
| Quote-part des résultats nets des entreprises associées hors de l'activité récurrente | 0,2 | (1,9) |
| Autres produits et charges opérationnels | (80,1) | (9,4) |
| Impôts sur le résultat | 17,9 | - |
| Autres produits et charges opérationnels nets d'impôts sur le résultat, part du Groupe | (62,2) | (9,4) |

Autres produits et charges opérationnels 2013

Les "Autres produits et charges opérationnels bruts" s'élèvent à - 80,1 millions d'euros : - 7,8 millions d'euros dans la branche Solutions pour l'Énergie & Spécialités (dont notamment - 7,6 millions d'euros de charges de restructuration décaissées) ; - 18,1 millions d'euros dans la branche Filtration & Additifs de Performance (dont notamment - 20,6 millions d'euros de charges de restructuration décaissées); - 39,9 millions d'euros dans la branche Matériaux Céramiques (dont notamment - 41,8 millions d'euros de provisions, pertes de valeur (note 19) et charges de restructuration décaissées et + 4,7 millions d'euros de résultat de cession de l'activité briques, cloisons et conduits de cheminées en terre cuite (note 25)); - 19.8 millions d'euros dans la branche Minéraux de Haute Résistance (dont notamment - 10,0 millions d'euros de provisions et charges de restructuration décaissées liées à la fermeture de l'activité de la branche au Venezuela) ; et + 5,5 millions d'euros dans les holdings (dont notamment - 2,3 millions d'euros de coûts de transaction sur acquisitions et cessions d'activités). Les produits et charges d'impôts sur le résultat des "Autres produits et charges opérationnels" s'élèvent à 17,9 millions d'euros. Les "Autres produits et charges opérationnels nets d'impôts sur le résultat, part du Groupe" 2013 ressortent ainsi à - 62,2 millions d'euros, dont - 67,3 millions d'euros sans incidence en trésorerie et + 5,1 millions d'euros en trésorerie.

Autres produits et charges opérationnels 2012

Les "Autres produits et charges opérationnels bruts" s'élevaient à - 9,4 millions d'euros : - 13,0 millions d'euros dans la branche Solutions pour l'Énergie & Spécialités (dont notamment - 5,8 millions d'euros de charges de restructuration décaissées); + 52,0 millions d'euros dans la branche Filtration & Additifs de Performance (dont notamment + 62,7 millions d'euros de résultat de cession du terminal portuaire brésilien de Barcarena (État de Pará) et - 23,5 millions d'euros de charges de restructuration décaissées) ; - 12,0 millions d'euros dans la branche Matériaux Céramiques (dont notamment - 6,3 millions d'euros de charges de restructuration décaissées) ; - 31,8 millions d'euros dans la branche Minéraux de Haute Résistance (dont notamment - 29,5 millions d'euros de perte de valeur du goodwill de l'UGT Zircon et - 5,8 millions d'euros de charges de restructuration décaissées) ; et - 4,6 millions d'euros dans les holdings (dont notamment - 8,3 millions d'euros de coûts de transaction sur acquisitions et cessions d'activités). Les produits et charges d'impôts sur le résultat des "Autres produits et charges opérationnels" se compensaient. Les "Autres produits et charges opérationnels nets d'impôts sur le résultat, part du Groupe" 2013 ressortaient ainsi à - 9,4 millions d'euros, dont - 28,1 millions d'euros sans incidence en trésorerie et + 18,7 millions d'euros en trésorerie.

Note 11 Instruments financiers

Les instruments financiers résultent des contrats dont l'exécution crée de manière symétrique un actif financier chez l'une des parties au contrat et un passif financier ou un instrument de capitaux propres chez l'autre partie. Les instruments financiers sont rattachés à l'une des catégories suivantes : "Actifs financiers disponibles à la vente" (participations dans des sociétés non consolidées), "Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat" (autres actifs financiers courants et dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture), "Prêts et créances" (créances clients, trésorerie et équivalents de trésorerie), ou "Passifs financiers au coût amorti" (emprunts obligataires, emprunts bancaires, dettes fournisseurs, concours bancaires).

Les dérivés de couverture sont présentés séparément car le caractère dérogatoire de la comptabilité de couverture exclut tout rattachement à l'une des catégories ci-dessus. Les *notes 11, 12, 21.1 et 24.1* présentent des informations sur les instruments financiers selon ces catégories. La logique de classement des instruments financiers à l'actif (*note 21.1*) et au passif (*note 24.1*) s'applique de

manière transversale à leurs variations en résultat (notes 11 et 12). Par exemple, les "Produits des activités ordinaires" sont rattachés au "Coût amorti" car leurs contreparties en "Créances clients" ou "Trésorerie et équivalents de trésorerie" relèvent de cette catégorie à l'actif. Par ailleurs, afin de permettre le rapprochement entre l'information présentée et les états financiers, ces notes comportent une colonne "Hors IAS 39" qui contient les éléments suivants :

- Actifs et passifs financiers hors IAS 39 : actifs et passifs d'avantages du personnel à court-terme (IAS 19), paiements en actions (IFRS 2), passifs de location financement (IAS 17);
- Actifs et passifs non financiers: immobilisations incorporelles (IAS 38), immobilisations corporelles (IAS 16), actifs miniers (IFRS 6), stocks (IAS 2), actifs et passifs d'impôts sur le résultat (IAS 12), charges constatées d'avance (IAS 38), provisions (IAS 37), actifs et passifs d'avantages du personnel à prestations définies (IAS 19), subventions (IAS 20).

Les tableaux ci-après présentent les produits et charges avant impôts sur le résultat comptabilisés en résultat et en capitaux propres par catégories d'instruments financiers. Les soldes des "Autres produits et charges financiers" sont analysés dans la *note 12*.

Au 31 décembre 2013

| (en millions d'euros) | Actifs - | Juste valeur par le résultat | | | Passifs | Dérivés de couverture | | | |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|---------------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------|-----------|
| | financiers disponibles à la vente | Non dérivés | Dérivés hors couverture | Prêts et créances | financiers au coût amorti | Juste valeur | Flux de trésorerie | Hors IAS 39 | Total |
| Résultat opérationnel | | | | | | | | | |
| Produits des activités ordinaires | - | - | - | 3 701,6 | - | - | (4,0) | - | 3 697,6 |
| Matières premières et achats consommés | - | - | - | - | (1 284,2) | - | (1,1) | 11,5 | (1 273,8) |
| Charges externes | - | - | - | - | (975,1) | - | - | - | (975,1) |
| Autres produits et charges courants | - | - | - | 44,6 | (31,4) | - | 1,1 | 25,2 | 39,5 |
| Résultat financier | | | | | | | | | |
| Résultat des placements | - | 4,5 | - | - | - | - | - | - | 4,5 |
| Charge d'endettement financier brut | - | - | 4,7 | - | (56,8) | 3,4 | (2,4) | - | (51,1) |
| Autres produits et charges financiers | (0,3) | - | 1,4 | 3,0 | 3,2 | - | 0,3 | (13,7) | (6,1) |
| Capitaux propres | | | | | | | | | |
| Comptabilisation en capitaux propres | - | - | - | - | - | - | (8,3) | - | (8,3) |
| Reclassement en résultat | - | - | - | - | - | - | 7,5 | - | 7,5 |
| Total instruments financiers | (0,3) | 4,5 | 6,1 | 3 749,2 | (2 344,3) | 3,4 | (6,9) | - | - |
| dont pertes de valeur en résultat | (0,5) | - | - | (3,6) | - | - | - | (7,1) | - |
| dont reprises de pertes de valeur en résultat | - | - | - | 8,1 | - | - | - | 10,6 | - |

Les colonnes "Dérivés de couverture / Juste valeur" et "Dérivés de couverture / Flux de trésorerie" du tableau ci-dessus s'analysent de la manière suivante :

| | | Juste valeur | | | Flux de | trésorerie | |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------|-------|---------------------------------------|-----------------------------------------|-------|
| (en millions d'euros) | Variation de juste valeur des éléments couverts | Partie efficace des couvertures | Partie inefficace des couvertures | Total | Partie efficace des couvertures | Partie inefficace des couvertures | Total |
| Résultat opérationnel | | | | | | | |
| Produits des activités ordinaires | - | - | - | 0,0 | (4,0) | - | (4,0) |
| Matières premières et achats consommés | - | - | - | 0,0 | (1,1) | - | (1,1) |
| Autres produits et charges courants | - | - | - | 0,0 | - | 1,1 | 1,1 |
| Résultat financier | | | | | | | |
| Charge d'endettement financier brut | - | 3,4 | - | 3,4 | (2,4) | - | (2,4) |
| Autres produits et charges financiers | 3,2 | (3,2) | - | 0,0 | - | 0,3 | 0,3 |
| Résultat | 3,2 | 0,2 | 0,0 | 3,4 | (7,5) | 1,4 | (6,1) |
| Capitaux propres | | | | | | | |
| Comptabilisation en capitaux propres | - | - | - | 0,0 | (8,3) | - | (8,3) |
| Reclassement en résultat | - | - | - | 0,0 | 7,5 | - | 7,5 |
| Total instruments financiers | - | - | - | 3,4 | - | - | (6,9) |

Au 31 décembre 2012 (retraité)

| (en millions d'euros) | Actifs - | Juste valeur par le résultat | | | Passifs | Dérivés de couverture | | | |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|---------------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------|-----------|
| | financiers disponibles à la vente | Non dérivés | Dérivés hors couverture | Prêts et créances | financiers au coût amorti | Juste valeur | Flux de trésorerie | Hors IAS 39 | Total |
| Résultat opérationnel | | | | | | | | | |
| Produits des activités ordinaires | - | - | - | 3 895,0 | - | - | (10,2) | - | 3 884,8 |
| Matières premières et achats consommés | - | - | - | - | (1 401,4) | - | (3,7) | 28,1 | (1 377,0) |
| Charges externes | - | - | - | - | (1 010,5) | - | - | - | (1 010,5) |
| Autres produits et charges courants | - | - | - | 39,8 | (35,1) | - | (1,7) | 41,5 | 44,5 |
| Résultat financier | | | | | | | | | |
| Résultat des placements | - | 2,0 | - | - | - | - | - | - | 2,0 |
| Charge d'endettement financier brut | - | - | 2,0 | - | (61,2) | - | - | - | (59,2) |
| Autres produits et charges financiers (1) | 0,2 | - | 1,0 | 2,6 | (2,7) | 0,1 | (0,2) | (12,9) | (11,9) |
| Capitaux propres | | | | | | | | | |
| Comptabilisation en capitaux propres | - | - | - | - | - | - | 6,6 | - | 6,6 |
| Reclassement en résultat | - | - | - | - | - | - | 14,3 | - | 14,3 |
| Total instruments financiers | 0,2 | 2,0 | 3,0 | 3 937,4 | (2 510,9) | 0,1 | 5,1 | - | - |
| dont pertes de valeur en résultat | (0,1) | - | - | (6,9) | - | - | - | (9,0) | - |
| dont reprises de pertes de valeur en résultat | - | - | _ | 12,1 | - | - | - | 12,4 | - |

⁽¹⁾ Après changement de méthode comptable sur les avantages du personnel (note 2.1).

Les colonnes "Dérivés de couverture / Juste valeur" et "Dérivés de couverture / Flux de trésorerie" du tableau ci-dessus s'analysent de la manière suivante :

| | | Juste valeur | | | Flux de | trésorerie | |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------|-------|---------------------------------------|-----------------------------------------|--------|
| (en millions d'euros) | Variation de juste valeur des éléments couverts | Partie efficace des couvertures | Partie inefficace des couvertures | Total | Partie efficace des couvertures | Partie inefficace des couvertures | Total |
| Résultat opérationnel | | | | | | | |
| Produits des activités ordinaires | - | - | - | 0,0 | (10,2) | - | (10,2) |
| Matières premières et achats consommés | - | - | - | 0,0 | (3,7) | - | (3,7) |
| Autres produits et charges courants | - | - | - | 0,0 | (0,3) | (1,4) | (1,7) |
| Résultat financier | | | | | | | |
| Charge d'endettement financier brut | - | - | - | 0,0 | - | - | 0,0 |
| Autres produits et charges financiers | 3,2 | (3,1) | - | 0,1 | (0,1) | (0,1) | (0,2) |
| Résultat | 3,2 | (3,1) | 0,0 | 0,1 | (14,3) | (1,5) | (15,8) |
| Capitaux propres | | | | | | | |
| Comptabilisation en capitaux propres | - | - | - | 0,0 | 6,6 | - | 6,6 |
| Reclassement en résultat | - | - | - | 0,0 | 14,3 | - | 14,3 |
| Total instruments financiers | - | - | - | 0,1 | - | - | 5,1 |

Note 12 Résultat financier

Le tableau ci-après analyse le résultat financier par catégories d'instruments financiers. Une description des catégories d'instruments financiers figure à la *note 11*.

Au 31 décembre 2013

| | Actifs - | | valeur résultat | | Passifs | Dérivés de | couverture | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------|-------------------------------|-------------------|---------------------------------|-----------------|-----------------------|----------------|--------|
| (en millions d'euros) | financiers disponibles à la vente | Non dérivés | Dérivés hors couverture | Prêts et créances | financiers au coût amorti | Juste valeur | Flux de trésorerie | Hors IAS 39 | Total |
| Charge d'endettement financier net | 0,0 | 4,5 | 4,7 | 0,0 | (56,8) | 3,4 | (2,4) | 0,0 | (46,6) |
| Résultat des placements | - | 4,5 | - | - | - | - | - | - | 4,5 |
| Charge d'endettement financier brut | - | - | 4,7 | - | (56,8) | 3,4 | (2,4) | - | (51,1) |
| Autres produits et charges financiers | (0,3) | 0,0 | 1,4 | 3,0 | 3,2 | 0,0 | 0,3 | (13,7) | (6,1) |
| Dividendes | 0,1 | - | - | - | - | - | - | - | 0,1 |
| Différences nettes de change | - | - | (2,0) | - | 5,4 | - | - | (0,1) | 3,3 |
| Charges et produits sur instruments dérivés | - | - | 3,4 | - | - | - | 0,3 | - | 3,7 |
| Produits et charges financiers des régimes d'avantages du personnel à prestations définies | - | - | - | - | - | - | - | (10,6) | (10,6) |
| Désactualisation des autres provisions | - | - | - | - | - | - | - | (3,0) | (3,0) |
| Autres produits et charges financiers | (0,4) | - | - | 3,0 | (2,2) | - | - | - | 0,4 |
| Résultat financier | (0,3) | 4,5 | 6,1 | 3,0 | (53,6) | 3,4 | (2,1) | (13,7) | (52,7) |

Au 31 décembre 2012 (retraité)

| | Actifs - | | Juste valeur par le résultat | | Passifs | Dérivés de couverture | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------|---------------------------------|-------------------|---------------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------|--------|
| (en millions d'euros) | financiers disponibles à la vente | Non dérivés | Dérivés hors couverture | Prêts et créances | financiers au coût amorti | Juste valeur | Flux de trésorerie | Hors IAS 39 | Total |
| Charge d'endettement financier net | 0,0 | 2,0 | 2,0 | 0,0 | (61,2) | 0,0 | 0,0 | 0,0 | (57,2) |
| Résultat des placements | - | 2,0 | - | - | - | - | - | - | 2,0 |
| Charge d'endettement financier brut | - | - | 2,0 | - | (61,2) | - | - | - | (59,2) |
| Autres produits et charges financiers | 0,2 | 0,0 | 1,0 | 2,6 | (2,7) | 0,1 | (0,2) | (12,9) | (11,9) |
| Dividendes | 0,2 | - | - | - | - | - | - | - | 0,2 |
| Différences nettes de change | - | - | - | - | 0,6 | - | - | (0,3) | 0,3 |
| Charges et produits sur instruments dérivés | _ | - | 1,0 | - | - | 0,1 | (0,2) | - | 0,9 |
| Produits et charges financiers des régimes d'avantages du personnel à prestations définies (1) | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | (9,3) | (9,3) |
| Désactualisation des autres provisions | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | (3,3) | (3,3) |
| Autres produits et charges financiers | _ | _ | _ | 2,6 | (3,3) | _ | - | - | (0,7) |
| Résultat financier | 0,2 | 2,0 | 3,0 | 2,6 | (63,9) | 0,1 | (0,2) | (12,9) | (69,1) |

⁽¹⁾ Après changement de méthode comptable sur les avantages du personnel (notes 2.1).

Note 13 Impôts sur le résultat

Périmètre d'intégration fiscale

Imerys SA bénéficie avec la plupart de ses filiales françaises du régime d'intégration fiscale permettant notamment de compenser au sein du Groupe intégré les profits et les pertes fiscales éventuelles. En 2013, le périmètre français de l'intégration fiscale n'enregistre aucune entrée et deux sorties. Il est composé au 31 décembre 2013 de 28 sociétés. Des intégrations fiscales existent également dans d'autres pays, principalement aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Espagne, en Allemagne et en Italie.

Impôts sur le résultat comptabilisés en résultat

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 Retraité |
|---------------------------------------------------------------------|---------|------------------|
| Impôts exigibles et différés | | |
| Impôts exigibles | (107,3) | (108,3) |
| Impôts exigibles de l'exercice | (109,5) | (111,3) |
| Ajustements d'impôts sur exercices antérieurs | 2,2 | 3,0 |
| Impôts différés | 7,2 | (8,3) |
| Impôts différés liés aux variations des différences temporelles (1) | 5,2 | (9,8) |
| Impôts différés liés aux variations de taux d'imposition | 2,0 | 1,5 |
| Total | (100,1) | (116,6) |
| Impôts par niveau de résultat | | |
| Impôts sur résultat opérationnel courant et financier | (118,0) | (116,6) |
| Impôts exigibles sur résultat opérationnel courant et financier | (107,0) | (109,2) |
| Impôts différés sur résultat opérationnel courant et financier (1) | (11,0) | (7,4) |
| Impôts sur autres produits et charges opérationnels | 17,9 | - |
| Impôts exigibles sur autres produits et charges opérationnels | (0,3) | 0,9 |
| Impôts différés sur autres produits et charges opérationnels | 18,2 | (0,9) |
| Total | (100,1) | (116,6) |

⁽¹⁾ Après changement de méthode comptable sur les avantages du personnel (note 2.1).

Impôts sur le résultat comptabilisés en capitaux propres

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 Retraité |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------------|
| Gains et (pertes) actuariels, plafonnements d'actifs et excédent du rendement réel des actifs sur leur rendement normatif en résultat (!) | (10.6) | 10.2 |
| | (18,6) | 19,2 |
| Couvertures de flux de trésorerie | 0,3 | (7,3) |
| Impôts sur le résultat comptabilisés en capitaux propres | 2,9 | (2,4) |
| Impôts sur le résultat reclassés en résultat | (2,6) | (4,9) |
| Réserve de conversion | 0,4 | (0,6) |
| Impôts sur le résultat comptabilisés en capitaux propres | 0,4 | (3,4) |
| Impôts sur le résultat reclassés en résultat | - | 2,8 |
| Total | (17,9) | 11,3 |

⁽¹⁾ Après changement de méthode comptable sur les avantages du personnel (note 2.1).

Impôts sur le résultat payés

Le montant des impôts sur le résultat payés en 2013 s'élève à 132,7 millions d'euros (80,0 millions d'euros en 2012).

Preuve d'impôt hors éléments non récurrents

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 Retraité |
|--------------------------------------------------------------------------|---------|------------------|
| Taux d'impôt légal en France | 34,4 % | 34,4 % |
| Différences de taux liées aux pays d'implantation | (6,1) % | (7,1) % |
| Europe | (2,6) % | (3,0) % |
| Amérique du Nord | (2,6) % | (2,7) % |
| Asie - Océanie | (0,7) % | (1,1) % |
| Autres pays | (0,2) % | (0,3) % |
| Différences permanentes (y compris incitations fiscales) | (1,0) % | (0,2) % |
| Contribution de 3,0 % sur le dividende d'Imerys SA | 0,8 % | - |
| Effet des pertes fiscales | 0,1 % | (0,2) % |
| Impôts sur le résultat à taux et bases différents | 1,3 % | 0,9 % |
| Effet des participations mises en équivalence | (0,4) % | (0,3) % |
| Autres (crédits d'impôts, redressements et provisions fiscales, | | |
| ajustements en bases et en taux des impôts différés, etc.) | (1,3) % | 0,3 % |
| Taux effectif d'impôt sur résultat opérationnel courant et financier (1) | 27,8 % | 27,8 % |

^{(1) 27,8 % = 118,0} millions d'euros (impôts sur le résultat opérationnel courant) / [477,0 millions d'euros (résultat opérationnel courant) - 52,7 millions d'euros (résultat financier)].

Preuve d'impôt avec éléments non récurrents

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 Retraité |
|-----------------------------------------------------------------------|---------|------------------|
| Taux d'impôt légal en France | 34,4 % | 34,4 % |
| Effet des différences de taux dans les pays d'implantation | (6,8) % | (6,3) % |
| Europe | (3,0) % | (2,7) % |
| Amérique du Nord | (2,9) % | (2,8) % |
| Asie - Océanie | (0,9) % | (1,0) % |
| Autres pays | (0,1) % | - |
| Différences permanentes (y compris incitations fiscales) | 3,4 % | 1,3 % |
| Contribution de 3,0 % sur le dividende d'Imerys SA | 1,0 % | - |
| Effet des pertes fiscales | 1,1 % | (0,9) % |
| Impôts sur le résultat à taux et bases différents | 1,6 % | 0,9 % |
| Effet des participations mises en équivalence | (0,5) % | (0,3) % |
| Autres (crédits d'impôts, redressements et provisions fiscales, | | |
| ajustements en bases et en taux des impôts différés, etc.) | (5,0) % | (0,7) % |
| Taux effectif d'impôt sur résultat opérationnel et financier (1) | 29,1 % | 28,2 % |
| (4) 00 4 0/ 400 4 '11' 11 // 11 // 11 // 1000 0 '11' 11 // 11 // | | ' \ 7 |

^{(1) 29,1 % = 100,1} millions d'euros (impôts sur le résultat) / [396,9 millions d'euros (résultat opérationnel) - 52,7 millions d'euros (résultat financier)].

Variation des impôts différés

Au 31 décembre 2013

| (en millions d'euros) | 01.01.2013 | Résultat | Périmètre, capitaux propres et autres | 31.12.2013 |
|--------------------------------|------------|----------|------------------------------------------|------------|
| Impôts différés actif | 64,0 | 2,5 | (31,7) | 34,8 |
| Impôts différés passif | (91,9) | 4,7 | 33,3 | (53,9) |
| Position fiscale latente nette | (27,9) | 7,2 | 1,6 | (19,1) |

Au 31 décembre 2012

| (en millions d'euros) | 01.01.2012 Retraité | Résultat Retraité | Périmètre, capitaux propres et autres Retraité | 31.12.2012 Retraité |
|---------------------------------|------------------------|----------------------|------------------------------------------------------|------------------------|
| Impôts différés actif (1) & (2) | 62,5 | 6,7 | (5,2) | 64,0 |
| Impôts différés passif | (95,0) | (15,0) | 18,1 | (91,9) |
| Position fiscale latente nette | (32,5) | (8,3) | 12,9 | (27,9) |

⁽¹⁾ Après correction d'erreur sur les bases fiscales d'immobilisations corporelles aux États-Unis (note 2.3).

Analyse des impôts différés par nature

| (en millions d'euros) | 2012 | Résultat | Périmètre, capitaux propres et autres | 2013 |
|----------------------------------------|---------|----------|------------------------------------------|---------|
| Impôts différés actif | 195,6 | 17,2 | (32,1) | 180,7 |
| Provisions pour avantages du personnel | 68,5 | 0,1 | (24,7) | 43,9 |
| Autres provisions | 24,7 | 4,1 | (1,8) | 27,0 |
| Immobilisations incorporelles | 3,5 | 0,4 | (0,1) | 3,8 |
| Immobilisations corporelles | 32,4 | 6,8 | (1,6) | 37,6 |
| Immobilisations financières | (8,6) | (4,5) | 1,6 | (11,5) |
| Actifs et passifs courants | 24,8 | 1,1 | (1,2) | 24,7 |
| Pertes fiscales reportables | 22,3 | 9,7 | (7,0) | 25,0 |
| Autres | 28,0 | (0,5) | 2,7 | 30,2 |
| Impôts différés passif | (223,5) | (10,0) | 33,7 | (199,8) |
| Immobilisations incorporelles | (1,1) | (0,2) | 0,2 | (1,1) |
| Immobilisations corporelles | (172,8) | (6,8) | 25,0 | (154,6) |
| Immobilisations financières | (3,5) | (6,7) | 5,2 | (5,0) |
| Actifs et passifs courants | (4,6) | 1,0 | 0,3 | (3,3) |
| Autres | (41,5) | 2,7 | 3,0 | (35,8) |
| Position fiscale latente nette | (27,9) | 7,2 | 1,6 | (19,1) |

Pertes fiscales reportables

Des impôts différés actif sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables lorsque leur récupération est jugée probable et sur un horizon attendu de recouvrement n'excédant pas 5 ans. L'évaluation des impôts différés actif comptabilisés à ce titre tient compte des législations nationales limitant l'utilisation des reports déficitaires, notamment en Allemagne et au Brésil. Les dispositions de ce type adoptées en France en 2011 n'ont aucun impact sur l'évaluation des impôts différés actif en raison de la position bénéficiaire du périmètre français d'intégration fiscale. Au 31 décembre 2013, ces impôts différés actif s'élèvent à 25,0 millions d'euros (22,3 millions d'euros au 31 décembre 2012). A l'inverse, les pertes fiscales et crédits d'impôt n'ayant pas donné lieu à prise en compte d'un impôt différé actif, car leur récupération est jugée incertaine, s'élèvent au 31 décembre 2013 à respectivement 207,4 millions d'euros (287,1 millions d'euros au 31 décembre 2012) et 13,2 millions d'euros (16,6 millions d'euros

au 31 décembre 2012) dont respectivement 155,2 millions d'euros et 12,6 millions d'euros expirent après 2018 ou sont reportables sans limite de temps. Les impôts différés sont calculés en utilisant les taux applicables sur les exercices considérés selon la législation fiscale en vigueur dans chaque pays concerné.

Différences temporelles contrôlées par le Groupe

Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participation lorsque Imerys est en mesure de contrôler la date de reversement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Le Groupe estime que l'impôt différé passif non comptabilisé à ce titre au 31 décembre 2013 s'élève à 15,0 millions d'euros (16,1 millions d'euros au 31 décembre 2012).

⁽²⁾ Après changement de méthode comptable sur les avantages du personnel (note 2.1).

Note 14 Résultat courant net et résultat net, part du Groupe

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 Retraité |
|------------------------------------------------|---------|------------------|
| Résultat opérationnel courant (1) | 477,0 | 488,1 |
| Résultat financier (1) | (52,7) | (69,1) |
| Impôts sur résultat opérationnel courant (1) | (118,0) | (116,6) |
| Intérêts sans contrôle (1) | (2,1) | (1,7) |
| Résultat courant net, part du Groupe | 304,2 | 300,7 |
| Autres produits et charges opérationnels bruts | (80,1) | (9,4) |
| Impôts sur résultat | 17,9 | - |
| Résultat net, part du Groupe | 242,0 | 291,3 |

⁽¹⁾ Après changement de méthode comptable sur les avantages du personnel (note 2.1).

Note 15 Résultat par action

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 Retraité |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------------|
| Numérateur | | |
| Résultat net, part du Groupe (1) | 242,0 | 291,3 |
| Résultat courant net, part du Groupe (1) | 304,2 | 300,7 |
| Dénominateur | | |
| Nombre moyen pondéré d'actions entrant dans le calcul du résultat de base par action | 75 551 408 | 75 165 743 |
| Incidence de la conversion des options de souscription d'actions | 888 822 | 670 718 |
| Nombre moyen pondéré d'actions entrant dans le calcul du résultat dilué par action | 76 440 230 | 75 836 461 |
| Résultat de base par action, part du Groupe (en euros) | | |
| Résultat net de base par action | 3,20 | 3,88 |
| Résultat courant net de base par action | 4,03 | 4,00 |
| Résultat dilué par action, part du Groupe (en euros) | | |
| Résultat net dilué par action | 3,17 | 3,84 |
| Résultat courant net dilué par action | 3,98 | 3,97 |

⁽¹⁾ Après changement de méthode comptable sur les avantages du personnel (note 2.1).

Le nombre d'actions ordinaires potentielles considéré dans le calcul du résultat dilué par action exclut les options de souscription d'actions hors de la monnaie, c'est-à-dire celles dont le prix d'exercice augmenté de la juste valeur des services à rendre est supérieur au cours moyen annuel de l'action Imerys (51,97 € en 2013). Les options potentiellement dilutives des plans de mai 2005

à avril 2008 ainsi que celui d'avril 2011 sont ainsi exclues du calcul du résultat dilué par action au 31 décembre 2013. Aucune opération significative n'a affecté le nombre d'actions ordinaires et d'actions ordinaires potentielles entre le 31 décembre 2013 et le 13 février 2014, date d'autorisation de publication des états financiers par le Conseil d'Administration.

■ NOTES SUR L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Note 16 Goodwill

Tableau de variation

Le goodwill comptabilisé lors des acquisitions représente principalement les perspectives de développement des activités acquises au sein d'Imerys.

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 |
|--------------------------------|---------|---------|
| Valeur comptable à l'ouverture | 1 003,0 | 1 019,7 |
| Valeur brute | 1 034,2 | 1 021,0 |
| Pertes de valeur | (31,2) | (1,3) |
| Entrées de périmètre | 112,0 | 24,7 |
| Sorties de périmètre | (0,5) | - |
| Ajustements et reclassements | (9,3) | - |
| Pertes de valeur (1) | - | (31,1) |
| Différences de change | (44,7) | (10,3) |
| Valeur comptable à la clôture | 1 060,5 | 1 003,0 |
| Valeur brute | 1 091,2 | 1 034,2 |
| Pertes de valeur | (30,7) | (31,2) |

⁽¹⁾ Les pertes de valeur du goodwill sont traitées dans la note 19.

Au 31 décembre 2013, les lignes "Acquisitions de titres d'entités consolidées" de l'état des flux de trésorerie consolidés s'analyse de la manière suivante :

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------|--------|
| Trésorerie versée | (180,9) | (55,9) |
| Coût des titres acquis | (257,6) | (61,7) |
| Dettes sur acquisitions de titres | 76,7 | 5,8 |
| Trésorerie acquise | 1,6 | 12,3 |
| Total | (179,3) | (43,6) |
| Acquisitions de titres d'entités consolidées sous déduction de la trésorerie acquise | (176,4) | (38,9) |
| Acquisitions de titres d'entités consolidées auprès des intérêts sans contrôle | (2,9) | (4,7) |
| Entrées de périmètre de l'exercice - Trésorerie versée | (257,3) | (54,2) |
| Entrées de périmètre de l'exercice - Trésorerie acquise | 1,6 | 12,3 |
| Entrées de périmètre de l'exercice - Dette sur acquisitions de titres | 80,9 | 3,5 |
| Entrées de périmètre d'exercices antérieurs | (4,5) | (5,1) |
| Compléments de prix d'acquisition | - | (0,1) |

Comptabilités d'acquisition finalisées en 2013

Goonvean. Le 5 novembre 2012, Imerys a acquis 100,00 % des droits de vote de la société britannique Goonvean spécialisée dans l'extraction et la valorisation de kaolin en Cornouailles. Après évaluation à la juste valeur des réserves minières, de l'actif industriel et des stocks et réestimation des provisions pour avantages du personnel, démantèlement et réhabilitation des sites miniers, cette acquisition, réglée pour un montant de 25,8 millions d'euros, dont 22,7 millions en trésorerie et 3,1 millions d'euros en minerai, génère un goodwill définitif de 15,3 millions d'euros.

Autres. Imerys a acquis le 24 mai 2012 100,00 % des droits de vote de la société brésilienne Itatex qui conçoit et commercialise des spécialités à base de kaolins et argiles pour peintures, polymères et caoutchoucs. Cette acquisition, réglée en trésorerie pour un montant de 9,7 millions d'euros génère un goodwill définitif de 12,8 millions d'euros sur les 14,9 millions d'euros du goodwill des autres acquisitions 2012.

Les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels des activités dont la comptabilité d'acquisition a été finalisée en 2013 présentent les montants suivants :

| (en millions d'euros) | Goonvean | Autres | Total |
|--------------------------------------------------------|----------|--------|--------|
| Participation du Groupe | 25,8 | 28,6 | 54,4 |
| Participation détenue avant la prise de contrôle | - | - | 0,0 |
| Trésorerie remise au vendeur pour la prise de contrôle | 22,7 | 28,6 | 51,3 |
| Minerai remis au vendeur lors de la prise de contrôle | 3,1 | - | 3,1 |
| Participation des intérêts sans contrôle | - | (0,2) | (0,2) |
| Participation des actionnaires | 25,8 | 28,4 | 54,2 |
| Actif non courant | 21,2 | 8,1 | 29,3 |
| Immobilisations corporelles | 18,5 | 6,7 | 25,2 |
| Autres créances | - | 1,4 | 1,4 |
| Impôts différés actif | 2,7 | - | 2,7 |
| Actif courant | 7,4 | 14,4 | 21,8 |
| Stocks | 3,8 | 0,6 | 4,4 |
| Créances clients | 3,1 | 1,1 | 4,2 |
| Autres créances | 0,3 | 0,3 | 0,6 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 0,2 | 12,4 | 12,6 |
| Passif non courant | (13,8) | (5,8) | (19,6) |
| Provisions pour avantages du personnel | (5,0) | (0,3) | (5,3) |
| Autres provisions | (3,8) | (1,9) | (5,7) |
| Emprunts et dettes financières | - | (2,8) | (2,8) |
| Autres dettes | - | (0,4) | (0,4) |
| Impôts différés passif | (5,0) | (0,4) | (5,4) |
| Passif courant | (4,3) | (3,2) | (7,5) |
| Dettes fournisseurs | (2,1) | (0,4) | (2,5) |
| Impôts exigibles sur le résultat | - | (0,2) | (0,2) |
| Autres dettes | (0,9) | (0,8) | (1,7) |
| Emprunts et dettes financières | (1,3) | (1,5) | (2,8) |
| Concours bancaires | - | (0,3) | (0,3) |
| Actif net identifiable | 10,5 | 13,5 | 24,0 |
| Goodwill | 15,3 | 14,9 | 30,2 |
| Goodwill, part du Groupe | 15,3 | 14,9 | 30,2 |

Comptabilités d'acquisition provisoires au 31 décembre 2013

Pyramax. Le 10 avril 2013, Imerys a acquis aux États-Unis (Wrens, Géorgie) un complexe industriel spécialisé dans la fabrication de proppants céramiques utilisés dans l'exploitation des puits de pétrole et gaz non conventionnels. Le contrôle a été obtenu par acquisition de 100,00 % des droits de vote de la société américaine Pyramax Ceramics pour un montant total de 236,1 millions d'euros, dont 116,4 millions d'euros (152,1 millions de dollars américains) de trésorerie remis au vendeur lors de la prise de contrôle, 41,2 millions d'euros (55,0 millions de dollars américains) de rémunération conditionnelle payée en septembre 2013 et 78,5 millions d'euros

(102,5 millions de dollars américains) de rémunération conditionnelle payable ultérieurement selon la performance industrielle et commerciale future de l'usine. Le goodwill provisoire est estimé à 93,9 millions d'euros à la date d'acquisition.

Autres. Le 3 juin 2013, Imerys a acquis 70,00 % des droits de vote de la société Indoporlen, leader indonésien de la fabrication et de l'installation de produits réfractaires. Cette acquisition, réglée en trésorerie pour un montant de 15,3 millions d'euros génère un goodwill provisoire de 10,6 millions d'euros sur les 12,6 millions d'euros du goodwill des autres acquisitions 2013.

| (en millions d'euros) | Pyramax | Autres | Total |
|--------------------------------------------------------|---------|--------|--------|
| Participation du Groupe | 236,1 | 20,6 | 256,7 |
| Participation détenue avant la prise de contrôle | - | - | 0,0 |
| Trésorerie remise au vendeur pour la prise de contrôle | 116,4 | 20,6 | 137,0 |
| Rémunération conditionnelle du vendeur | 119,7 | - | 119,7 |
| Participation des intérêts sans contrôle | - | 2,2 | 2,2 |
| Participation des actionnaires | 236,1 | 22,8 | 258,9 |
| Actif non courant | 159,7 | 5,6 | 165,3 |
| Immobilisations incorporelles | 0,1 | - | 0,1 |
| Immobilisations corporelles | 159,6 | 5,0 | 164,6 |
| Impôts différés actif | - | 0,6 | 0,6 |
| Actif courant | 13,6 | 16,3 | 29,9 |
| Stocks | 3,5 | 7,0 | 10,5 |
| Créances clients | - | 5,1 | 5,1 |
| Autres créances | 10,0 | 2,3 | 12,3 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 0,1 | 1,9 | 2,0 |
| Passif non courant | - | (3,4) | (3,4) |
| Autres provisions | - | (1,9) | (1,9) |
| Emprunts et dettes financières | - | (1,5) | (1,5) |
| Passif courant | (31,1) | (8,3) | (39,4) |
| Autres provisions | - | (0,3) | (0,3) |
| Dettes fournisseurs | - | (3,9) | (3,9) |
| Impôts exigibles sur le résultat | - | (0,1) | (0,1) |
| Autres dettes | (9,8) | (3,6) | (13,4) |
| Emprunts et dettes financières | (21,3) | - | (21,3) |
| Concours bancaires | - | (0,4) | (0,4) |
| Actif net identifiable | 142,2 | 10,2 | 152,4 |
| Goodwill | 93,9 | 12,6 | 106,5 |
| Goodwill, part du Groupe | 93,9 | 12,6 | 106,5 |

Note 17 Immobilisations incorporelles

Estimations

Dans le cadre de ses activités ordinaires, Imerys utilise des immobilisations incorporelles dont l'amortissement représente la consommation. La Direction Générale estime que pour la plupart de ces actifs, la meilleure estimation de cette consommation est traduite par le mode linéaire sur les durées d'utilité suivantes :

■ logiciels: 1 à 5 ans;

marques, brevets et licences : 5 à 40 ans.

En revanche, la Direction Générale considère que l'amortissement linéaire est impropre à traduire la consommation des immobilisations incorporelles liées à l'activité minière telles que les droits miniers, les fortages payés d'avance et certains droits d'usage. Leur amortissement est donc estimé en unités de production sur la base de l'extraction réelle. Les droits détenus pour justifier les émissions de gaz à effet de serre du Groupe ne sont pas amortissables.

Tableau de variation

| (en millions d'euros) | Logiciels | Marques, brevets et licences | Droits miniers et droits d'usage | Autres immobilisations incorporelles | Total |
|--------------------------------------|-----------|------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------------|--------|
| Valeur comptable au 1er janvier 2012 | 4,9 | 3,7 | 14,4 | 14,7 | 37,7 |
| Valeur brute | 62,4 | 14,1 | 15,8 | 41,0 | 133,3 |
| Amortissement et pertes de valeur | (57,5) | (10,4) | (1,4) | (26,3) | (95,6) |
| Entrées de périmètre | - | 3,0 | - | (2,0) | 1,0 |
| Acquisitions | 1,9 | 0,6 | 0,7 | 9,2 | 12,4 |
| Dotations aux amortissements | (2,7) | (1,6) | (0,4) | (0,9) | (5,6) |
| Pertes de valeur | - | (0,2) | - | (0,4) | (0,6) |
| Reclassements et autres | 3,2 | - | (0,1) | (0,2) | 2,9 |
| Différences de change | (0,1) | 0,1 | 0,3 | (0,1) | 0,2 |
| Valeur comptable au 31 décembre 2012 | 7,2 | 5,6 | 14,9 | 20,3 | 48,0 |
| Valeur brute | 62,1 | 16,9 | 16,5 | 45,5 | 141,0 |
| Amortissement et pertes de valeur | (54,9) | (11,3) | (1,6) | (25,2) | (93,0) |
| Entrées de périmètre | 0,1 | - | - | - | 0,1 |
| Sorties de périmètre | (0,4) | (0,1) | - | - | (0,5) |
| Acquisitions | 1,5 | 0,4 | 0,2 | 15,9 | 18,0 |
| Dotations aux amortissements | (2,9) | (1,3) | (0,3) | (1,9) | (6,4) |
| Pertes de valeur | - | - | - | (0,1) | (0,1) |
| Reclassements et autres | 4,7 | (0,3) | 0,1 | 13,0 | 17,5 |
| Différences de change | (0,3) | (0,2) | (2,5) | (1,0) | (4,0) |
| Valeur comptable au 31 décembre 2013 | 9,9 | 4,1 | 12,4 | 46,2 | 72,6 |
| Valeur brute | 64,8 | 16,3 | 14,0 | 73,7 | 168,8 |
| Amortissement et pertes de valeur | (54,9) | (12,2) | (1,6) | (27,5) | (96,2) |

Droits d'émission

Imerys est concerné, principalement pour son activité de production de tuiles et briques de la branche Matériaux Céramiques, par la directive européenne 2003/87/CE du 13 octobre 2003 établissant un système communautaire de marché pour des autorisations d'émission de gaz à effet de serre. En 2013, sur le cinquième exercice

de la deuxième phase du marché européen (2009 - 2013), Imerys a utilisé 78,5 % des quotas d'émission de gaz à effet de serre alloués aux sites éligibles en Europe (46,0 % en 2012). Les émissions réelles du Groupe étant inférieures au niveau autorisé, aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2013.

Note 18 Immobilisations corporelles

Estimations

Dans le cadre de ses activités ordinaires, Imerys utilise des immobilisations corporelles dont l'amortissement représente la consommation. La Direction Générale estime que pour la plupart de ces actifs, la meilleure estimation de cette consommation est traduite par le mode linéaire sur les durées d'utilité suivantes, tenant compte le cas échéant des durées d'utilité des composants :

- immeubles: 10 à 50 ans;
- constructions industrielles: 10 à 30 ans;
- agencements et aménagements des immeubles et constructions :
 5 à 15 ans ;
- matériels, outillages, installations et équipements : 5 à 20 ans ;
- véhicules: 2 à 5 ans.

En revanche, la Direction Générale considère que l'amortissement linéaire est impropre à traduire la consommation des immobilisations

corporelles liées à l'activité minière telles que les réserves minières (369,6 millions d'euros au 31 décembre 2013 et 430,4 millions d'euros au 31 décembre 2012) et les actifs de découverture (58,6 millions d'euros au 31 décembre 2013 et 63,0 millions d'euros au 31 décembre 2012), ainsi que de certains actifs industriels d'utilisation discontinue. Leur amortissement est donc estimé en unités de production sur la base de l'extraction réelle pour les actifs miniers ou, pour ces actifs industriels, d'unités de suivi opérationnel telles que la production ou les heures d'utilisation. Une réserve minière est amortie sur une quantité égale à l'inventaire géologique du gisement diminué d'abattements représentatifs de l'incertitude géologique propre aux ressources. Les actifs de découverture, qui constituent un composant de l'actif de réserve minière, sont amortis sur la quantité de réserve auxquels ils donnent spécifiquement accès. Le tréfonds, c'est-à-dire la surface d'un terrain hors gisement, n'est pas amorti car il n'est pas consommé par l'activité minière.

Acomptoe of

Autroc

Tableau de variation

| (en millions d'euros) | Actifs miniers | Terrains et constructions | Installations techniques et matériels | Acomptes et immobilisations en cours | Autres immobilisations corporelles | Total |
|--------------------------------------|-------------------|---------------------------|---------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------|-----------|
| Valeur comptable au 1er janvier 2012 | 502,9 | 295,9 | 919,4 | 126,7 | 42,1 | 1 887,0 |
| Valeur brute | 725,2 | 543,2 | 3 156,9 | 128,7 | 219,9 | 4 773,9 |
| Amortissement et pertes de valeur | (222,3) | (247,3) | (2 237,5) | (2,0) | (177,8) | (2 886,9) |
| Entrées de périmètre | 7,5 | 2,8 | 12,9 | 0,4 | 8,8 | 32,4 |
| Acquisitions | 42,5 | 7,4 | 43,8 | 149,7 | 10,6 | 254,0 |
| Cessions | (0,2) | (6,5) | 1,1 | (0,7) | (1,2) | (7,5) |
| Dotations aux amortissements | (44,7) | (13,7) | (140,3) | (0,1) | (13,6) | (212,4) |
| Pertes de valeur | (2,5) | (0,5) | (1,9) | - | - | (4,9) |
| Reprises de pertes de valeur | - | 0,1 | 0,3 | - | - | 0,4 |
| Reclassements et autres | 1,9 | 7,6 | 64,9 | (82,1) | 8,3 | 0,6 |
| Différences de change | (14,0) | (6,5) | (22,0) | (5,2) | (0,3) | (48,0) |
| Valeur comptable au 31 décembre 2012 | 493,4 | 286,6 | 878,2 | 188,7 | 54,7 | 1 901,6 |
| Valeur brute | 748,3 | 511,8 | 2 988,4 | 190,7 | 213,1 | 4 652,3 |
| Amortissement et pertes de valeur | (254,9) | (225,2) | (2 110,2) | (2,0) | (158,4) | (2 750,7) |
| Entrées de périmètre | 10,7 | 4,0 | (4,8) | 149,0 | 1,7 | 160,6 |
| Sorties de périmètre | (35,6) | (7,3) | (37,9) | (0,4) | (0,2) | (81,4) |
| Acquisitions | 39,5 | 5,9 | 54,6 | 123,6 | 8,4 | 232,0 |
| Cessions | (0,2) | (2,3) | (3,7) | (2,1) | (1,5) | (9,8) |
| Dotations aux amortissements | (48,0) | (12,5) | (130,5) | 0,1 | (14,0) | (204,9) |
| Pertes de valeur | (3,6) | (1,1) | (6,2) | (0,2) | (0,2) | (11,3) |
| Reprises de pertes de valeur | - | - | 1,5 | - | - | 1,5 |
| Reclassements et autres | 2,4 | 24,7 | 92,8 | (155,2) | 5,1 | (30,2) |
| Différences de change | (30,4) | (19,1) | (52,7) | (20,3) | (2,6) | (125,1) |
| Valeur comptable au 31 décembre 2013 | 428,2 | 278,9 | 791,3 | 283,2 | 51,4 | 1 833,0 |
| Valeur brute | 699,2 | 493,9 | 2 813,0 | 285,3 | 207,4 | 4 498,8 |
| Amortissement et pertes de valeur | (271,0) | (215,0) | (2 021,7) | (2,1) | (156,0) | (2 665,8) |

Inctallations

Locations financement

Les immobilisations corporelles contrôlées en location financement figurent à l'actif pour un montant de 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2013 (2,6 millions d'euros au 31 décembre 2012). Il s'agit essentiellement de matériel de transport. Les engagements

de paiement des loyers futurs de location financement s'élèvent à 2,4 millions d'euros, dont 0,3 million d'euros pour 2014, 1,1 million d'euros pour la période 2015 à 2019 et 1,0 million d'euros au-delà.

Note 19 Tests de perte de valeur

Jugements

Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). La définition des UGT constitue un jugement de la Direction Générale reposant sur la réunion, au niveau du plus petit ensemble d'actifs possible, des trois critères suivants :

- un processus de production homogène en termes de portefeuille de minéraux, de procédés de transformation et d'applications;
- un marché actif présentant des caractéristiques macroéconomiques homogènes; et
- un niveau de pouvoir opérationnel en termes de poursuite, restructuration ou arrêt d'activité minière, industrielle et commerciale.

La validation de ces trois critères pour chaque UGT garantit l'indépendance de leurs flux de trésorerie respectifs. Les UGT sont directement issues de la structure d'analyse suivie chaque

mois par la Direction Générale dans le cadre de son reporting de gestion. Tous les actifs du Groupe, y compris les actifs miniers et le goodwill, sont affectés à une UGT. Le regroupement des UGT forme les secteurs à présenter de l'*Information par secteurs*. Dans le cadre de la nouvelle organisation opérationnelle et managériale mise en place en juillet 2013, le périmètre des UGT a été révisé. Ainsi, les UGT au 31 décembre 2013 correspondent pour une part aux UGT qui existaient déjà au 31 décembre 2012 et pour une autre part à des découpages différents. Le goodwill a été réalloué aux nouvelles UGT à proportion de leurs contributions à l'EBITDA 2013. Si elle avait été appliquée en 2012, la nouvelle structure d'UGT définie en 2013 n'aurait pas conduit à la comptabilisation de pertes de valeurs supplémentaires à celles comptabilisées au 31 décembre 2012. Dans le tableau suivant, la valeur comptable et la perte de valeur du goodwill sont présentées par groupes d'UGT (ESS, FPA, CM et HRM).

| | 201 | 2013 | | 2012 | | |
|----------------------------------------------|------------------|----------------------------------|------------------|----------------------------------|--|--|
| (en millions d'euros) | Valeur comptable | Perte de valeur de l'exercice | Valeur comptable | Perte de valeur de l'exercice | | |
| Solutions pour l'Énergie & Spécialités (ESS) | 333,1 | - | 254,5 | (0,5) | | |
| Filtration & Additifs de Performance (FPA) | 299,0 | - | 318,8 | - | | |
| Matériaux Céramiques (CM) | 142,7 | - | 137,7 | (1,1) | | |
| Minéraux de Haute Résistance (HRM) | 284,9 | - | 291,2 | (29,5) | | |
| Goodwill des UGT | 1 059,7 | 0,0 | 1 002,2 | (31,1) | | |
| Holdings | 0,8 | - | 0,8 | - | | |
| Total | 1 060,5 | 0,0 | 1 003,0 | (31,1) | | |

Indices de perte de valeur. Les événements déclencheurs d'un test de perte de valeur constituent des jugements de la Direction Générale. Il s'agit principalement des changements significatifs d'activité, de taux d'intérêts, de niveau technologique, de l'obsolescence et du niveau de rendement des actifs. L'évolution défavorable de l'un de ces indices nécessite la réalisation immédiate d'un test de perte de valeur, soit sur une UGT, soit sur un actif individuel.

Estimations

Valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif individuel est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de la vente et la valeur d'utilité. En pratique, la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable que pour des actifs individuels et correspond alors à des prix de transactions récentes sur des cessions d'actifs similaires. La valeur d'utilité constitue la base d'évaluation la plus utilisée, tant pour les UGT que les actifs individuels.

Flux de trésorerie. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés pour estimer la valeur d'utilité sont issus du budget 2014 et d'une extrapolation pour les années 2015 et 2016. Les hypothèses clés qui sous-tendent ces projections sont en premier lieu le niveau des volumes et dans une moindre mesure, le niveau des prix. Pour la valeur terminale, Imerys utilise le modèle de croissance perpétuelle de Gordon et Shapiro. Les flux de trésorerie retenus correspondent au cash-flow libre opérationnel courant (note 24.2 - Cash-flow libre opérationnel courant) ajusté de la "Variation des autres postes du besoin en fonds de roulement" (note 24.2 - Variation de la dette financière nette).

Taux d'actualisation. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital de groupes comparables à Imerys dans le secteur des minéraux industriels. Ce taux, de 8,00 % en 2013 (8,00 % en 2012) est ajusté selon les UGT ou actifs individuels testés d'une prime de risque pays-marché de - 50 à + 170 points de base (- 50 à + 220 points de base en 2012). Le taux d'actualisation moyen après impôts sur le résultat s'élève à 8,04 % en 2013 (8,03 % en 2012).

Les calculs après impôts sur le résultat sont identiques à ceux qui seraient réalisés avec des flux et des taux avant impôts sur le résultat, tel que requis par les normes applicables.

Dans le tableau suivant, les taux moyens pondérés d'actualisation et de croissance perpétuelle entrant dans le calcul de la valeur d'utilité sont présentés par groupes d'UGT.

| | 20 | 2013 | | 12 |
|----------------------------------------------|----------------------|-----------------------------------|----------------------|-----------------------------------|
| | Taux d'actualisation | Taux de croissance perpétuelle | Taux d'actualisation | Taux de croissance perpétuelle |
| Solutions pour l'Énergie & Spécialités (ESS) | 7,85 % | 2,00 % | 7,80 % | 2,00 % |
| Filtration & Additifs de Performance (FPA) | 8,29 % | 2,04 % | 8,27 % | 2,06 % |
| Matériaux Céramiques (CM) | 7,71 % | 2,00 % | 7,69 % | 2,00 % |
| Minéraux de Haute Résistance (HRM) | 8,53 % | 2,05 % | 8,61 % | 2,14 % |
| Total | 8,04 % | 2,02 % | 8,03 % | 2,04 % |

Parmi ces hypothèses, celles dont la variation a l'incidence la plus significative sur les états financiers du Groupe sont les flux de trésorerie prévisionnels, le taux d'actualisation et le taux de croissance perpétuelle. Le tableau suivant présente les pertes de valeur par UGT qui seraient comptabilisées en cas de variations défavorables par rapport aux hypothèses retenues dans les états financiers au 31 décembre 2013.

| (en millions d'euros) | Variations défavorables |
|-------------------------------------------------------|----------------------------|
| Flux de trésorerie prévisionnels | (5,0) % |
| Perte de valeur sur le goodwill de l'UGT Zircon (HRM) | (1,6) |
| Taux d'actualisation | 1,0 % |
| Perte de valeur sur le goodwill de l'UGT Zircon (HRM) | (12,5) |
| Taux de croissance perpétuelle | (1,0) % |
| Perte de valeur sur le goodwill de l'UGT Zircon (HRM) | (7,2) |

Test annuel des UGT

La réalisation systématique de ce test annuel sur chacune des UGT est rendue obligatoire par la présence du goodwill dans toutes les UGT. En 2013, ce test ne nécessite la comptabilisation d'aucune perte de valeur du goodwill. En 2012, ce test avait nécessité la comptabilisation d'une perte de valeur du goodwill de 31,1 millions d'euros. Cette perte de valeur, comptabilisée en "Autres produits et charges opérationnels" *(note 10)*, était liée pour 29,5 millions d'euros au goodwill de l'UGT Zircon.

Tests des actifs individuels

Des indices de perte de valeur sont susceptibles de déclencher ce test en cas d'évolution défavorable, en plus du test réalisé sur les UGT. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre en 2013 s'élèvent à 11,4 millions d'euros, dont 0,4 million d'euros dans la branche Solutions pour l'Énergie & Spécialités, 0,3 million d'euros dans la branche Filtration & Additifs de Performance, 10,1 millions d'euros dans la branche Matériaux Céramiques (dont 6,2 millions d'euros liés à la fermeture des Ardoisières d'Angers) et 0,6 million d'euros dans la branche Minéraux de Haute Résistance. Ces pertes de valeur, comptabilisées en "Autres produits et charges opérationnels" (note 10), affectent l'outil de production industriel de ces branches. Les reprises de perte de valeur comptabilisées en 2013 s'élèvent à 1,5 million d'euros dans la branche Matériaux Céramiques. Ces pertes de valeur, nettes de reprises ressortent ainsi à 9,9 millions d'euros comptabilisés en "Autres produits et charges opérationnels" (note 10).

En 2012, les tests des actifs individuels avaient nécessité la comptabilisation de pertes de valeur pour un montant de 5,3 millions d'euros, dont 2,8 millions d'euros dans la branche Solutions pour l'Énergie & Spécialités, 0,1 million d'euros dans la branche Filtration & Additifs de Performance, 0,7 million d'euros dans la branche Matériaux Céramiques et 1,7 million d'euros dans la branche Minéraux de Haute Résistance. Ces pertes de valeur, comptabilisées en "Autres produits et charges opérationnels" (note 10), avaient affecté l'outil de production industriel de ces branches. Les reprises de perte de valeur comptabilisées en 2012 s'élevaient à 0,3 million d'euros dans la branche Matériaux Céramiques. Ces pertes de valeur, nettes de reprises ressortaient ainsi à 5,0 millions d'euros comptabilisés en "Autres produits et charges opérationnels" (note 10).

Note 20 Stocks

| | | 2013 | | 2012 | | | |
|-----------------------|--------------|--------------|---------------------|--------------|--------------|---------------------|--|
| (en millions d'euros) | Valeur brute | Dépréciation | Valeur comptable | Valeur brute | Dépréciation | Valeur comptable | |
| Matières premières | 250,7 | (12,2) | 238,5 | 275,7 | (12,5) | 263,2 | |
| En-cours | 62,5 | (0,4) | 62,1 | 65,3 | (0,5) | 64,8 | |
| Produits finis | 258,5 | (8,7) | 249,8 | 284,5 | (12,3) | 272,2 | |
| Marchandises | 41,0 | (3,1) | 37,9 | 52,5 | (1,6) | 50,9 | |
| Total | 612,7 | (24,4) | 588,3 | 678,0 | (26,9) | 651,1 | |

Note 21 Actifs financiers

21.1 Catégories d'actifs financiers

Les tableaux ci-après permettent d'apprécier l'importance des instruments financiers au regard de l'actif consolidé. Les catégories utilisées pour présenter les valeurs comptables des instruments financiers sont expliquées à la *note 11*. Ces valeurs comptables sont représentatives de la juste valeur.

Au 31 décembre 2013

| | | Juste valeur par le résultat | | | Dérivés de couverture | | | | |
|-----------------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------------------------------------------|----------------|-------|
| (en millions d'euros) | Actifs financiers disponibles à la vente | Non dérivés | Dérivés hors couverture | Prêts et créances | Juste valeur | Flux de trésorerie | Investissement net dans une activité à l'étranger | Hors IAS 39 | Total |
| Actif non courant | | | | | | | | | |
| Autres actifs financiers | 4,0 | - | - | 16,0 | - | - | - | 7,7 | 27,7 |
| Autres créances | - | - | - | 31,3 | - | - | - | 5,8 | 37,1 |
| Instruments dérivés actif | - | - | - | - | 6,1 | - | 1,4 | - | 7,5 |
| Actif courant | | | | | | | | | |
| Créances clients | - | - | - | 512,3 | - | - | - | - | 512,3 |
| Autres créances | - | - | - | 87,8 | - | - | - | 57,1 | 144,9 |
| Instruments dérivés actif | - | - | 2,4 | - | - | 2,0 | - | - | 4,4 |
| Autres actifs financiers | - | 81,5 | - | - | - | - | - | - | 81,5 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | - | - | - | 345,9 | - | - | - | - | 345,9 |
| Total actifs financiers | 4,0 | 81,5 | 2,4 | 993,3 | 6,1 | 2,0 | 1,4 | - | |

Au 31 décembre 2012

| | | Juste valeur par le résultat | | | Dérivés de couverture | | | | |
|-----------------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------------------------------------------|----------------|-------|
| (en millions d'euros) | Actifs financiers disponibles à la vente | Non dérivés | Dérivés hors couverture | Prêts et créances | Juste valeur | Flux de trésorerie | Investissement net dans une activité à l'étranger | Hors IAS 39 | Total |
| Actif non courant | | | | | | | | | |
| Autres actifs financiers | 4,5 | - | - | 12,1 | - | - | - | 8,3 | 24,9 |
| Autres créances | - | - | - | 61,6 | - | - | - | 6,4 | 68,0 |
| Instruments dérivés actif | - | - | - | - | 9,6 | - | - | - | 9,6 |
| Actif courant | | | | | | | | | |
| Créances clients | - | - | - | 513,8 | - | - | - | - | 513,8 |
| Autres créances | - | - | - | 99,9 | - | - | - | 34,4 | 134,3 |
| Instruments dérivés actif | - | - | 0,5 | - | - | 1,5 | - | - | 2,0 |
| Autres actifs financiers | - | 57,8 | - | - | - | - | - | - | 57,8 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | - | - | - | 260,6 | - | - | - | - | 260,6 |
| Total actifs financiers | 4,5 | 57,8 | 0,5 | 948,0 | 9,6 | 1,5 | - | - | - |

21.2 Créances clients, autres créances et autres actifs financiers

| (en millions d'euros) | Autres actifs financiers non courants | Autres créances non courantes | Créances clients | Autres créances courantes | Total |
|--------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------------------|------------------|------------------------------|--------|
| Valeur comptable au 1er janvier 2012 | 18,5 | 74,6 | 526,9 | 141,0 | 761,0 |
| Valeur brute | 21,1 | 135,9 | 557,4 | 143,3 | 857,7 |
| Dépréciation | (2,6) | (61,3) | (30,5) | (2,3) | (96,7) |
| Variations de périmètre | - | 1,8 | 5,3 | (0,9) | 6,2 |
| Variation nette | 3,3 | (8,8) | (17,5) | (8,4) | (31,4) |
| Dépréciations | (0,1) | 5,6 | 4,6 | 0,5 | 10,6 |
| Autres | (0,9) | 0,7 | (0,1) | 4,8 | 4,5 |
| Différences de change | (0,4) | (5,9) | (5,4) | (2,7) | (14,4) |
| Valeur comptable au 31 décembre 2012 | 20,4 | 68,0 | 513,8 | 134,3 | 736,5 |
| Valeur brute | 23,1 | 118,0 | 539,6 | 136,2 | 816,9 |
| Dépréciation | (2,7) | (50,0) | (25,8) | (1,9) | (80,4) |
| Variations de périmètre | - | - | 5,0 | 11,4 | 16,4 |
| Variation nette | 4,6 | (18,0) | 22,6 | 9,6 | 18,8 |
| Dépréciations | (0,1) | (5,7) | 4,2 | 0,2 | (1,4) |
| Autres | (0,1) | 0,9 | (8,0) | (1,6) | (8,8) |
| Différences de change | (1,1) | (8,1) | (25,3) | (9,0) | (43,5) |
| Valeur comptable au 31 décembre 2013 | 23,7 | 37,1 | 512,3 | 144,9 | 718,0 |
| Valeur brute | 26,5 | 83,8 | 533,4 | 146,7 | 790,4 |
| Dépréciation | (2,8) | (46,7) | (21,1) | (1,8) | (72,4) |

Les autres actifs financiers non courants correspondent aux actifs liés aux avantages du personnel pour 7,7 millions d'euros au 31 décembre 2013 (8,3 millions d'euros au 31 décembre 2012) (note 23.1) et à des prêts et cautionnements pour 7,4 millions d'euros au 31 décembre 2013 (9,1 millions d'euros au 31 décembre 2012). L'essentiel des autres créances non courantes et des dépréciations correspondantes est constitué de créances fiscales hors impôts sur le résultat au Brésil. Les autres créances courantes correspondent également en majorité à des créances fiscales hors impôts sur le

résultat. Par ailleurs, le Groupe a mis en œuvre en septembre 2009 un contrat d'affacturage sans recours pour une durée indéterminée. Ce contrat ayant pour objet de céder au factor les créances commerciales de certains clients ainsi que l'ensemble des risques et avantages qui y sont liés, y compris les risques de défaut et retard de paiement, ces créances sont déconsolidées. Au 31 décembre 2013, elles représentent un montant de 46,3 millions d'euros (62,1 millions d'euros au 31 décembre 2012).

21.3 Gestion des risques liés aux actifs financiers

Risque de crédit

Description du risque. Le risque de crédit est le risque qu'un débiteur d'Imerys ne rembourse pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque affecte principalement la catégorie des prêts et créances.

Gestion du risque. Le risque de crédit est suivi au niveau de chaque entité. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse des créances échues et peut être complété par une étude de solvabilité plus approfondie. Les entités du Groupe peuvent être conduites à couvrir le risque de crédit par la souscription de contrats d'assurance-

crédit ou l'obtention de garanties (note 28). A la date de clôture, les prêts et créances sont ramenés à leur valeur recouvrable par une dépréciation individuelle. Au 31 décembre 2013, les prêts et créances sont dépréciés pour un montant de 72,4 millions d'euros (80,4 millions d'euros au 31 décembre 2012). L'exposition maximale d'Imerys au risque de crédit avant assurance-crédit et garanties, c'est-à-dire la valeur comptable de ses créances, ressort ainsi à 718,0 millions d'euros (736,5 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Le tableau ci-après présente la variation des dépréciations des prêts et créances :

| (en millions d'euros) | Autres actifs financiers non courants | Autres créances non courantes | Créances clients | Autres créances courantes | Total |
|---------------------------|---------------------------------------------|----------------------------------|---------------------|------------------------------|--------|
| Solde au 1er janvier 2012 | (2,6) | (61,3) | (30,5) | (2,3) | (96,7) |
| Variations de périmètre | - | - | 0,1 | - | 0,1 |
| Dotations | (0,2) | - | (6,6) | (0,2) | (7,0) |
| Utilisations | 0,1 | 5,6 | 11,2 | 0,7 | 17,6 |
| Autres | - | 0,2 | (0,1) | (0,1) | 0,0 |
| Différences de change | - | 5,5 | 0,1 | - | 5,6 |
| Solde au 31 décembre 2012 | (2,7) | (50,0) | (25,8) | (1,9) | (80,4) |
| Variations de périmètre | - | - | (0,2) | - | (0,2) |
| Dotations | (0,2) | (7,7) | (2,9) | - | (10,8) |
| Utilisations | 0,1 | 2,0 | 7,1 | 0,3 | 9,5 |
| Autres | - | 0,3 | - | (0,2) | 0,1 |
| Différences de change | - | 8,7 | 0,7 | - | 9,4 |
| Solde au 31 décembre 2013 | (2,8) | (46,7) | (21,1) | (1,8) | (72,4) |

Les créances clients ne portent pas intérêt et ont en général une échéance de 30 à 90 jours. Certaines créances clients peuvent être échues sans être dépréciées, par exemple lorsqu'elles sont couvertes par un contrat d'assurance-crédit ou une garantie.

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 |
|----------------------------------------------------------------------|-------|-------|
| Créances clients échues non dépréciées | 89,5 | 84,5 |
| Depuis moins de 30 jours | 48,6 | 55,3 |
| Depuis 30 à 89 jours | 18,1 | 17,2 |
| Depuis 90 jours ou plus | 22,8 | 12,0 |
| Créances clients non échues et créances clients échues et dépréciées | 422,8 | 429,3 |
| Total | 512,3 | 513,8 |

Risque de change transactionnel

Description du risque. Le risque de change transactionnel est le risque par lequel un flux de trésorerie libellé en monnaie étrangère est susceptible d'être détérioré par une évolution défavorable de sa contrepartie en monnaie fonctionnelle. A l'actif, le risque de change transactionnel affecte principalement les créances clients.

Gestion du risque. A l'actif, le risque de change transactionnel est géré selon les mêmes principes que le risque de change transactionnel lié aux passifs financiers (note 24.5 - Risque de change transactionnel).

Note 22 Capitaux propres

Principes de gestion du capital

La gestion du capital présente trois domaines principaux : les capitaux propres consolidés, les paiements en actions et les rachats d'actions. La gestion des capitaux propres consolidés a pour objectif de maintenir une structure financière stable afin de générer des dividendes pour les actionnaires au travers d'une croissance régulière et soutenue des résultats. Les options de souscription d'actions et les actions gratuites accordées à certains membres clés du personnel sont destinées à les fidéliser en vue d'atteindre cet objectif (note 8). Les rachats d'actions ont pour objectif de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations de l'action Imerys, de réaliser certains paiements en actions et de procéder aux annulations destinées à compenser l'impact dilutif pour les actionnaires des options de souscription d'actions exercées et des actions gratuites définitivement acquises.

Les capitaux propres consolidés correspondent au capital et primes d'Imerys SA ainsi qu'au résultat et réserves consolidés. Il n'existe pas d'instruments hybrides combinant des caractéristiques d'instruments de dettes et de capitaux propres. Au 31 décembre 2013 :

 les capitaux propres consolidés s'élèvent à 2 271,7 millions d'euros (2 261,0 millions d'euros au 31 décembre 2012) sur la base desquels le Conseil d'Administration propose un dividende par action de 1,60 euro (1,55 euro en 2012);

- les 3 090 546 options de souscription d'actions et 720 007 actions gratuites conditionnelles non exercées ou non acquises représentent 4,76 % du capital d'Imerys SA après dilution (5,86 % du capital après dilution au 31 décembre 2012);
- Imerys SA détient, au terme des transactions d'achat, de vente, d'annulation et de transfert de l'exercice, 100 137 titres Imerys (159 563 au 31 décembre 2012).

Le capital d'Imerys SA est soumis à plusieurs dispositions obligatoires du Code de commerce français. Ces dispositions n'ont pas de conséquence significative sur les états financiers. Toutefois, leur conformité fait l'objet de vérifications par les Commissaires aux comptes. Par ailleurs, une partie du financement du Groupe est assurée au moyen d'instruments de dettes dont les conditions d'émission imposent le respect de ratios, dont certains relatifs au montant des capitaux propres consolidés. Ces ratios ainsi que leurs montants à la date de clôture sont présentés dans la *note 24.5 - Risque de liquidité de l'emprunteur*.

Activité de l'exercice

| | | 2013 | | 2012 | | | |
|-----------------------------------|-------------------|-----------------|------------------------|-------------------|-----------------|------------------------|--|
| (en millions d'euros) | Actions émises | Actions propres | Actions en circulation | Actions émises | Actions propres | Actions en circulation | |
| Nombre d'actions à l'ouverture | 75 368 546 | (159 563) | 75 208 983 | 75 142 516 | (57 442) | 75 085 074 | |
| Augmentations de capital | 913 442 | - | 913 442 | 226 030 | - | 226 030 | |
| Réductions de capital | (43 724) | - | (43 724) | - | - | 0 | |
| Transactions sur actions propres | - | 39 426 | 39 426 | - | (102 121) | (102 121) | |
| Nombre d'actions à la clôture (1) | 76 238 264 | (120 137) | 76 118 127 | 75 368 546 | (159 563) | 75 208 983 | |

(1) Après prise en compte de 20 000 actions négociées le 30 décembre 2013 et livrées le 3 janvier 2014.

Le 12 décembre 2013, le Conseil d'Administration a, dans le cadre des programmes de rachat d'actions autorisés par les Assemblées Générales des 26 avril 2012 et 25 avril 2013, et conformément à l'autorisation qui lui avait été donnée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013, procédé à l'annulation de 43 724 actions propres, directement acquises sur le marché par Imerys et affectées en totalité à l'objectif d'annulation. Cette annulation d'actions a conduit à une réduction du capital d'Imerys SA d'un montant nominal de 87 448 euros.

Le 10 janvier 2014, le Président-Directeur Général, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par le Conseil d'Administration en sa séance du 12 décembre 2013, a constaté que le 31 décembre 2013, le capital social avait été augmenté d'un montant nominal de 1 826 884 euros suite à la levée au cours de l'exercice 2013 de 913 442 options de souscription d'actions et de la création, en conséquence, d'un nombre équivalent de nouvelles actions Imerys.

En conséquence de ces opérations, le capital souscrit et entièrement libéré d'Imerys SA s'élevait au 31 décembre 2013 à 152 476 528 euros ; il était divisé en 76 238 264 actions de 2 euros de valeur nominale chacune, parmi lesquelles 43 405 355 bénéficiaient, en vertu de l'article 22 des statuts d'Imerys, d'un droit de vote double. Le nombre total des droits de vote théoriques attachés aux actions existantes s'élevait à 119 643 619. Compte tenu des 100 137 actions propres détenues au 31 décembre 2013 avant prise en compte de 20 000 actions négociées le 30 décembre 2013 et livrées le 3 janvier 2014, le nombre total de droits de vote net attachés aux actions en circulation s'élevait à cette même date à 119 543 482. Il est précisé qu'aucune action inscrite au nominatif pur ne fait l'objet d'un nantissement de la part d'Imerys. Le capital social n'a pas varié, et le nombre de droits de vote n'a pas connu de variation significative, entre le 31 décembre 2013 et la date du présent Document de Référence.

Note 23 Provisions

23.1 Provisions pour avantages du personnel

Imerys participe, selon la réglementation et la pratique des entreprises de chaque pays, à la constitution d'avantages de retraite pour son personnel. Les avantages accordés prennent ainsi la forme, soit de régimes à cotisations définies dont le niveau futur n'est pas garanti par Imerys (note 8), soit de régimes à prestations définies dont Imerys garantit le niveau futur par les provisions analysées dans cette note.

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 Retraité | 01.01.2012 Retraité |
|-----------------------------------------|-------|------------------|------------------------|
| Régimes de retraite (1) | 191,9 | 279,3 | 203,5 |
| Régimes médicaux (1) | 17,1 | 22,2 | 20,2 |
| Autres avantages à long terme | 9,4 | 9,1 | 7,8 |
| Indemnités de fin de contrat de travail | 8,7 | 6,8 | 3,3 |
| Total | 227,1 | 317,4 | 234,8 |

(1) Après changement de méthode comptable sur les avantages du personnel (note 2.1).

Caractéristiques des régimes à prestations définies

Au 31 décembre 2013, l'engagement d'avantages du personnel à prestations définies d'Imerys s'élève à 1 210,6 millions d'euros (1 265,3 millions d'euros au 31 décembre 2012). Cet engagement est constitué d'indemnités de retraite, de prestations médicales

post-retraite et d'autres avantages pré-retraite tels que les médailles du travail. Les principaux engagements, dont les montants sont indiqués en valeurs négatives dans le tableau suivant, sont situés au Royaume-Uni et aux États-Unis :

| | | 2013 | | | | 2012 | | | |
|-------------------------------------|-----------------|----------------|-------------------|-----------|-----------------|----------------|-------------------|-----------|--|
| (en millions d'euros) | Royaume- Uni | États- Unis | Reste du monde | Total | Royaume- Uni | États- Unis | Reste du monde | Total | |
| Indemnités de retraite | (787,4) | (221,9) | (174,7) | (1 184,0) | (802,1) | (260,5) | (171,1) | (1 233,7) | |
| Prestations médicales post-retraite | - | (10,1) | (7,0) | (17,1) | - | (14,9) | (7,3) | (22,2) | |
| Autres avantages pré-retraite | - | - | (9,5) | (9,5) | - | - | (9,4) | (9,4) | |
| Total | (787,4) | (232,0) | (191,2) | (1 210,6) | (802,1) | (275,4) | (187,8) | (1 265,3) | |

Au 31 décembre 2013, ces engagements concernent 26 636 bénéficiaires (27 935 bénéficiaires au 31 décembre 2012) constitués des membres du personnel qui acquièrent des droits en contrepartie des services rendus dans le Groupe (bénéficiaires actifs), des membres du personnel qui n'acquièrent plus de droits

en contrepartie des services rendus dans le Groupe ainsi que des anciens membres du personnel en activité à l'extérieur du Groupe (bénéficiaires différés) et des anciens membres du personnel retraités (bénéficiaires retraités). Le tableau suivant présente les principales caractéristiques de ces bénéficiaires :

| | 2013 | | | | 2012 | | | |
|---------------------------------------------|-----------------|----------------|-------------------|--------|-----------------|----------------|-------------------|--------|
| | Royaume- Uni | États- Unis | Reste du monde | Total | Royaume- Uni | États- Unis | Reste du monde | Total |
| Effectifs | | | | | | | | |
| Nombre de bénéficiaires actifs | 928 | 1 750 | 11 099 | 13 777 | 995 | 1 886 | 11 522 | 14 403 |
| Nombre de bénéficiaires différés | 1 993 | 2 802 | 178 | 4 973 | 2 086 | 2 948 | 276 | 5 310 |
| Nombre de bénéficiaires retraités | 4 855 | 2 555 | 476 | 7 886 | 4 983 | 2 533 | 706 | 8 222 |
| Total | 7 776 | 7 107 | 11 753 | 26 636 | 8 064 | 7 367 | 12 504 | 27 935 |
| Âge | | | | | | | | |
| Age moyen des bénéficiaires actifs | 52 | 50 | 44 | 46 | 51 | 50 | 44 | 46 |
| Age moyen des bénéficiaires différés | 53 | 51 | 48 | 52 | 52 | 50 | 51 | 51 |
| Age moyen des bénéficiaires retraités | 74 | 69 | 75 | 73 | 74 | 69 | 74 | 72 |
| Ancienneté | | | | | | | | |
| Nombre d'années de service passé des actifs | 26 | 18 | 16 | 17 | 25 | 17 | 17 | 17 |

Deux régimes représentent 73,2 % de l'engagement total du Groupe au 31 décembre 2013 (70,2 % au 31 décembre 2012). Il s'agit du régime britannique Imerys UK Pension Scheme (Imerys UK) et du régime américain Imerys USA Retirement Growth Account Plan (Imerys USA). Le tableau suivant présente leurs principales caractéristiques :

| | 2013 | | 2012 | |
|------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------|--------------------|-------------|
| | Imerys UK | Imerys USA | Imerys UK | Imerys USA |
| Engagement par catégories de bénéficiaires (en millions d'euros) | | | | |
| Bénéficiaires actifs | (161,9) | (38,9) | (171,4) | (37,3) |
| Bénéficiaires différés | (118,9) | (51,6) | (118,0) | (55,4) |
| Bénéficiaires retraités | (473,9) | (41,0) | (480,9) | (24,9) |
| Total | (754,7) | (131,5) | (770,3) | (117,6) |
| Âge | | | | |
| Age moyen des bénéficiaires actifs | 52 | 50 | 51 | 49 |
| Age moyen des bénéficiaires différés | 53 | 52 | 52 | 51 |
| Age moyen des bénéficiaires retraités | 75 | 67 | 74 | 68 |
| Éligibilité | | | | |
| Date limite d'embauche | 31/12/04 | 31/03/10 | 31/12/04 | 31/03/10 |
| Age de la retraite | 65 | 65 | 65 | 65 |
| Description de l'avantage | | | | |
| Modalité de paiement | Rente (1) | Capital (2) | Rente (1) | Capital (2) |
| Revalorisation selon l'indice des prix à la consommation | Oui | Non | Oui | Non |
| Cadre réglementaire | | | | |
| Obligation de financement minimum par l'employeur | Oui ⁽³⁾ | Oui (3) | Oui ⁽³⁾ | Oui (3) |
| Obligation de cotisation minimum par le bénéficiaire | Oui | Non | Oui | Non |
| Gouvernance | | | | |
| Fiduciaires représentant l'employeur | Oui | Oui | Oui | Oui |
| Fiduciaires représentant les bénéficiaires | Oui | Non | Oui | Non |
| Fiduciaires indépendants | Oui | Non | Oui | Non |
| Responsabilité des fiduciaires | | | | |
| Définition de la stratégie de placement | Oui | Oui | Oui | Oui |
| Négociation du refinancement des déficits avec l'employeur | Oui | - | Oui | - |
| Gestion administrative du paiement de l'avantage | Oui | Non | Oui | Non |

- (1) Rente calculée sur la base du nombre d'années de service rendues, du salaire annuel à la date de retraite et de la moyenne des trois derniers salaires annuels.
- (2) Capital à taux d'intérêt garanti (Cash Balanced Plan).
- (3) L'employeur est tenu de financer chaque unité de service rendu à hauteur de 100 % sur la base d'une évaluation de financement.

Gestion des risques liés aux avantages du personnel

Description des risques. Le principal enjeu de la gestion financière des avantages du personnel réside dans la maîtrise du taux de financement des engagements, c'est-à-dire du rapport entre la valeur des actifs de couverture et la valeur des engagements. Ainsi, le taux de financement des engagements est susceptible d'être détérioré par une décorrélation entre l'évolution (notamment à la baisse) des actifs de couverture et l'évolution (notamment à la hausse) des engagements. La valeur des actifs de couverture peut être minorée par une dégradation de la juste valeur des placements. La valeur des engagements peut être majorée d'une part pour l'ensemble des régimes sous l'effet d'une baisse des taux d'actualisation et d'autre part pour les avantages versés sous forme de rentes viagères, soit du fait d'une hausse des taux d'inflation utilisés pour revaloriser les engagements de certains de ces régimes, soit du fait de l'allongement de la durée de vie des bénéficiaires.

Gestion des risques. La stratégie de maîtrise du taux de financement des engagements consiste en premier lieu à optimiser la valeur des actifs de couverture. Les politiques de placement ont ainsi pour objectif de délivrer un rendement régulier tout en prenant

avantage d'opportunités présentant des niveaux de risque limités ou modérés. Le choix des placements est spécifique à chaque régime et sa détermination tient compte de la duration du régime et des contraintes réglementaires en matière de financement minimum. Au Royaume-Uni en particulier, Imerys applique depuis 2011 une stratégie spécifique de maîtrise du taux de financement des engagements consistant à définir le placement des actifs de couverture par adossement à l'engagement. Ce dispositif qualifié de LDI (Liability Driven Investment) a pour objectif de maîtriser le taux de financement de l'obligation en corrélant les entrées et sorties de trésorerie sur la duration de l'engagement. En pratique, cette stratégie consiste à structurer le portefeuille d'actifs de couverture pour que les entrées de trésorerie générées par le rendement des placements neutralisent les sorties de trésorerie générées par le paiement des prestations. Dans le cadre de ce dispositif, la politique de couverture du risque d'augmentation de l'engagement lié à la baisse des taux d'actualisation et à la hausse des taux d'inflation couvre 79,0 % de la valeur de l'engagement au 31 décembre 2013 (50,0 % au 31 décembre 2012).

Financement des avantages du personnel

Imerys finance l'essentiel des avantages du personnel par des placements insaisissables par les tiers dans des sociétés fiduciaires ou des contrats d'assurance juridiquement distincts du Groupe. Ces placements qualifiés d'actifs du régime s'élèvent à 993,1 millions d'euros au 31 décembre 2013 (956,3 millions d'euros au 31 décembre 2012). Imerys détient également des droits à remboursement, c'est-à-dire des placements détenus en direct par

le Groupe et qui s'élèvent à 6,8 millions d'euros au 31 décembre 2013 (6,8 millions d'euros au 31 décembre 2012). Le taux de financement des engagements ressort ainsi 82,6 % au 31 décembre 2013 (76,1 % au 31 décembre 2012). Le déficit total ressort à 210,7 millions d'euros au 31 décembre 2013 (302,3 millions d'euros au 31 décembre 2012), ainsi que le montre le tableau suivant :

| | | 2013 | | | | 2012 | | | |
|-------------------------------------------------|-----------------|----------------|-------------------|-----------|-----------------|----------------|-------------------|-----------|--|
| (en millions d'euros) | Royaume- Uni | États- Unis | Reste du monde | Total | Royaume- Uni | États- Unis | Reste du monde | Total | |
| Engagements financés par actifs du régime | (787,4) | (219,9) | (87,9) | (1 095,2) | (802,1) | (258,4) | (91,6) | (1 152,1) | |
| Engagements financés par droits à remboursement | - | - | (24,9) | (24,9) | - | - | (25,9) | (25,9) | |
| Actifs du régime | 745,1 | 183,7 | 64,3 | 993,1 | 717,7 | 175,0 | 63,6 | 956,3 | |
| Plafonnement des actifs du régime | - | - | - | 0,0 | - | - | (0,1) | (0,1) | |
| Droits à remboursement | - | - | 6,8 | 6,8 | - | - | 6,8 | 6,8 | |
| Excédent (déficit) des régimes financés | (42,3) | (36,2) | (41,7) | (120,2) | (84,4) | (83,4) | (47,2) | (215,0) | |
| Engagements non financés | - | (12,1) | (78,4) | (90,5) | - | (17,0) | (70,3) | (87,3) | |
| Excédent (déficit) total | (42,3) | (48,3) | (120,1) | (210,7) | (84,4) | (100,4) | (117,5) | (302,3) | |

Le tableau suivant présente les cotisations versées aux fonds par niveau de résultat en 2012 et 2013 ainsi qu'une estimation pour 2014. Les cotisations sont généralement comptabilisées en résultat opérationnel courant. Elles sont comptabilisées en autres produits et charges opérationnelles lorsqu'elles sont liées à une restructuration. Les cotisations comptabilisées en résultat financier sont destinées à combler le déficit de régimes fermés (absence de services rendus)

à financement obligatoire. A ce titre, chaque euro de service rendu avant la fermeture du régime a été financé par une cotisation de même montant en résultat opérationnel courant. Toutefois, la baisse des taux d'actualisation, la hausse des taux d'inflation et la dégradation de la juste valeur des placements a rompu cet équilibre initial, nécessitant l'appel de cotisations supplémentaires pour le restaurer.

| (en millions d'euros) | 2014 (estimation) | 2013 | 2012 |
|---------------------------------------------------------|----------------------|--------|--------|
| Cotisations en résultat opérationnel courant | (26,4) | (16,4) | (25,1) |
| Cotisations en autres produits et charges opérationnels | - | (0,6) | (0,9) |
| Cotisations en résultat financier (régimes fermés) | - | (0,5) | (2,7) |
| Cotisations de l'employeur | (26,4) | (17,5) | (28,7) |

Les actifs du régime sont essentiellement investis en placements dont les valeurs de marché sont cotées sur un marché actif :

| | 2013 | | | | 2012 | | | |
|------------------|-----------------|----------------|-------------------|---------|-----------------|----------------|-------------------|---------|
| | Royaume- Uni | États- Unis | Reste du monde | Total | Royaume- Uni | États- Unis | Reste du monde | Total |
| Actifs cotés | 95,6 % | 100,0 % | 92,8 % | 96,3 % | 96,8 % | 100,0 % | 92,5 % | 97,1 % |
| Actions | 44,5 % | 75,7 % | 11,4 % | 48,1 % | 42,5 % | 75,2 % | 11,0 % | 46,4 % |
| Obligations | 51,0 % | 23,9 % | 49,4 % | 45,9 % | 54,2 % | 24,4 % | 49,7 % | 48,4 % |
| Immobilier | 0,1 % | - | 6,2 % | 0,5 % | 0,1 % | - | 5,9 % | 0,5 % |
| Monétaire | - | 0,4 % | 25,8 % | 1,8 % | - | 0,4 % | 25,9 % | 1,8 % |
| Actifs non cotés | 4,4 % | 0,0 % | 7,2 % | 3,7 % | 3,2 % | 0,0 % | 7,5 % | 2,9 % |
| Actions | - | - | - | 0,0 % | - | - | - | 0,0 % |
| Obligations | - | - | - | 0,0 % | - | - | 0,6 % | 0,0 % |
| Immobilier | 4,4 % | - | - | 3,3 % | 3,2 % | - | - | 2,4 % |
| Monétaire | - | - | 7,2 % | 0,4 % | - | - | 6,9 % | 0,5 % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |

Les actifs détenus par Imerys pour financer les avantages du personnel génèrent un intérêt réel de 92,9 millions d'euros en 2013 (65,9 millions d'euros en 2012), soit un taux de rendement réel de 10,6 % en 2013 (7,7 % en 2012), ainsi que présenté dans le tableau ci-dessous. Conformément aux textes en vigueur, ce rendement n'est crédité en résultat financier que pour une part normative

de 37,7 millions d'euros en 2013 (42,1 millions d'euros en 2012) calculée sur la base du taux sans risque utilisé pour actualiser les engagements. L'excédent du rendement réel au-delà du rendement normatif est crédité en capitaux propres pour 55,2 millions d'euros en 2013 (23,8 millions d'euros en 2012).

| 2013 | | | 2012 | | | | | |
|-------------------------------------------------|-----------------|----------------|-------------------|--------|-----------------|----------------|-------------------|--------|
| (en millions d'euros) | Royaume- Uni | États- Unis | Reste du monde | Total | Royaume- Uni | États- Unis | Reste du monde | Total |
| Actifs à l'ouverture | 717,7 | 175,0 | 70,4 | 963,1 | 655,2 | 162,2 | 65,9 | 883,3 |
| Variations de périmètre | - | - | (0,1) | (0,1) | 27,4 | - | 0,4 | 27,8 |
| Cotisations | 10,6 | 4,5 | 3,6 | 18,7 | 12,9 | 11,8 | 5,0 | 29,7 |
| Paiement aux bénéficiaires | (33,8) | (13,0) | (3,6) | (50,4) | (40,4) | (11,7) | (3,4) | (55,5) |
| Reclassements | - | - | - | 0,0 | - | - | 0,5 | 0,5 |
| Différences de change | (14,4) | (8,3) | (1,6) | (24,3) | 14,4 | (3,5) | 0,5 | 11,4 |
| Rendement réel des actifs | 65,0 | 25,5 | 2,4 | 92,9 | 48,2 | 16,2 | 1,5 | 65,9 |
| Rendement normatif (résultat financier) | 29,2 | 6,4 | 2,1 | 37,7 | 31,7 | 7,7 | 2,7 | 42,1 |
| Ajustement au rendement réel (capitaux propres) | 35,8 | 19,1 | 0,3 | 55,2 | 16,5 | 8,5 | (1,2) | 23,8 |
| Actifs à la clôture | 745,1 | 183,7 | 71,1 | 999,9 | 717,7 | 175,0 | 70,4 | 963,1 |
| Taux de rendement réel | 10,0 % | 15,7 % | 3,5 % | 10,6 % | 7,7 % | 10,6 % | 2,1 % | 7,7 % |

Estimations

Les hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les régimes à prestations définies constituent des estimations de la Direction Générale. Les hypothèses ci-après sont pondérées des montants des obligations ou des actifs, selon l'élément auquel elles s'appliquent.

| | 2013 | | | 2012 | | | | |
|-------------------------------------------|-----------------|----------------|-------------------|-------|-----------------|----------------|-------------------|-------|
| | Royaume- Uni | États- Unis | Reste du monde | Total | Royaume- Uni | États- Unis | Reste du monde | Total |
| Taux d'actualisation | 4,5 % | 4,7 % | 3,0 % | 4,3 % | 4,3 % | 3,8 % | 3,3 % | 4,0 % |
| Indice général des prix à la consommation | 2,4 % | - | - | 2,4 % | 2,7 % | - | - | 2,7 % |
| Taux d'augmentation des salaires | 2,9 % | 1,8 % | 2,3 % | 2,6 % | 2,5 % | 1,9 % | 2,6 % | 2,4 % |
| Taux d'évolution des coûts médicaux | - | 7,5 % | 4,7 % | 6,4 % | - | 7,8 % | 4,9 % | 6,9 % |
| Duration (années) | 15 | 12 | 13 | 14 | 15 | 13 | 13 | 14 |

Parmi ces hypothèses, le taux d'actualisation est celle dont la variation a l'incidence la plus significative sur les états financiers du Groupe. Le tableau suivant présente l'impact d'une variation du taux d'actualisation à la baisse (simulation basse) et à la hausse (simulation haute) autour de l'hypothèse retenue dans les états financiers au

31 décembre 2013 (réel 2013). L'impact de ces variations est mesuré sur trois agrégats (engagement, intérêt net, coût des services rendus) dans les deux zones monétaires où sont situés les engagements les plus significatifs (Royaume-Uni et États-Unis).

| (en millions d'euros) | Simulation basse | Réel 2013 | Simulation haute |
|----------------------------------------------------|------------------|-----------|------------------|
| Royaume-Uni | | | |
| Taux d'actualisation | 4,0 % | 4,5 % | 5,0 % |
| Engagement à la date de clôture | (843,9) | (787,4) | (736,7) |
| Intérêt net en résultat de l'exercice (1) | (3,7) | (1,6) | 0,7 |
| Coût des services rendus en résultat de l'exercice | (6,3) | (5,7) | (5,2) |
| États-Unis | | | |
| Taux d'actualisation | 4,2 % | 4,7 % | 5,2 % |
| Engagement à la date de clôture | (246,6) | (232,0) | (219,3) |
| Intérêt net en résultat de l'exercice (1) | (2,5) | (2,1) | (1,6) |
| Coût des services rendus en résultat de l'exercice | (3,3) | (3,0) | (2,8) |

⁽¹⁾ Désactualisation de l'engagement, nette du rendement normatif des actifs.

Tableaux de variation

Au 31 décembre 2013

| (en millions d'euros) | Engagements | Actifs | Plafonnement des actifs | Actif (provision) |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------|--------|-------------------------|----------------------|
| Solde au 1er janvier 2013 | (1 265,3) | 963,1 | (0,1) | (302,3) |
| Actifs du régime | | | | 1,5 |
| Droits à remboursement | | | | 6,8 |
| Provisions | | | | (310,6) |
| Désactualisation | (48,1) | - | - | (48,1) |
| Coût des services rendus | (20,2) | - | - | (20,2) |
| Amendements au régime | 11,3 | - | - | 11,3 |
| Réductions | 0,7 | - | - | 0,7 |
| Gains et (pertes) actuariels des autres avantages du personnel | (0,5) | - | - | (0,5) |
| Rendement normatif des actifs du régime | - | 37,5 | - | 37,5 |
| Rendement normatif des droits à remboursement | - | 0,2 | - | 0,2 |
| Variations comptabilisées en résultat | - | - | - | (19,1) |
| Excédent du rendement réel des actifs sur leur rendement normatif | - | 55,2 | - | 55,2 |
| Gains et (pertes) actuariels des avantages postérieurs à l'emploi sur | | | | |
| changements d'hypothèses démographiques | (1,4) | - | - | (1,4) |
| changements d'hypothèses financières | 19,3 | - | - | 19,3 |
| ajustements d'expérience | 1,7 | - | - | 1,7 |
| Variations comptabilisées en capitaux propres | - | - | - | 74,8 |
| Sorties de périmètre | 3,4 | (0,1) | - | 3,3 |
| Paiements récurrents | 57,0 | (49,2) | - | 7,8 |
| Paiements sur liquidations | 1,1 | (1,2) | - | (0,1) |
| Cotisations de l'employeur | - | 17,5 | - | 17,5 |
| Cotisations du personnel | (1,2) | 1,2 | - | 0,0 |
| Différences de change | 31,6 | (24,3) | 0,1 | 7,4 |
| Solde au 31 décembre 2013 | (1 210,6) | 999,9 | 0,0 | (210,7) |
| Actifs du régime | | | | 0,9 |
| Droits à remboursement | | | | 6,8 |
| Provisions | | | | (218,4) |

La ligne "Variations comptabilisées en résultat" du tableau ci-dessus s'analyse de la manière suivante :

| (en millions d'euros) | Actif (provision) |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Résultat opérationnel courant | (8,7) |
| Variation nette des provisions pour avantages du personnel | 15,3 |
| Cotisations aux régimes d'avantages du personnel à prestations définies | (24,0) |
| Autres produits et charges opérationnels | 0,2 |
| Variation nette des provisions pour avantages du personnel | 0,9 |
| Cotisations aux régimes d'avantages du personnel à prestations définies | (0,7) |
| Résultat financier | (10,6) |
| Variation nette des provisions pour avantages du personnel - Régimes fermés | 0,3 |
| Cotisations aux régimes d'avantages du personnel à prestations définies - Régimes fermés | (0,5) |
| Rendement normatif des actifs des régimes à prestations définies | 37,7 |
| Désactualisation des provisions des régimes à prestations définies | (48,1) |
| Variations comptabilisées en résultat | (19,1) |

Au 31 décembre 2012

| (en millions d'euros) | Engagements | Actifs | Plafonnement des actifs | Services passés non comptabilisés | Actif (provision) |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------|--------|----------------------------|-----------------------------------------|----------------------|
| Solde au 1er janvier 2012 | (1 103,5) | 883,3 | (0,8) | 3,5 | (217,5) |
| Actifs du régime | | | | | 3,9 |
| Droits à remboursement | | | | | 6,6 |
| Provisions | | | | | (228,0) |
| Changement de méthode (1) | - | - | - | (3,5) | (3,5) |
| Solde au 1er janvier 2012 après changement de méthode | (1 103,5) | 883,3 | (0,8) | 0,0 | (221,0) |
| Actifs du régime | | | | | 3,9 |
| Droits à remboursement | | | | | 6,6 |
| Provisions | | | | | (231,5) |
| Désactualisation | (51,4) | - | - | - | (51,4) |
| Coût des services rendus | (18,9) | - | - | - | (18,9) |
| Amendements au régime | (2,5) | - | - | - | (2,5) |
| Réductions | 0,4 | - | - | - | 0,4 |
| Gains et (pertes) actuariels des autres avantages du personnel | (0,9) | - | - | - | (0,9) |
| Rendement normatif des actifs du régime | - | 41,8 | - | - | 41,8 |
| Rendement normatif des droits à remboursement | - | 0,3 | - | - | 0,3 |
| Variations comptabilisées en résultat | - | - | - | - | (31,2) |
| Excédent du rendement réel des actifs sur leur rendement normatif | - | 23,8 | - | - | 23,8 |
| Gains et (pertes) actuariels des avantages postérieurs à l'emploi sur | | | | | |
| changements d'hypothèses démographiques | (13,8) | - | - | - | (13,8) |
| changements d'hypothèses financières | (87,4) | - | - | - | (87,4) |
| ajustements d'expérience | (6,6) | - | - | - | (6,6) |
| Plafonnement des actifs | - | - | 0,6 | - | 0,6 |
| Variations comptabilisées en capitaux propres | - | - | - | - | (83,4) |
| Entrées de périmètre | (32,6) | 27,8 | - | - | (4,8) |
| Paiements récurrents | 62,9 | (55,5) | - | - | 7,4 |
| Paiements sur liquidations | 0,2 | - | - | - | 0,2 |
| Cotisations de l'employeur | - | 28,7 | - | - | 28,7 |
| Cotisations du personnel | (1,0) | 1,0 | - | - | 0,0 |
| Reclassements | (0,4) | 0,5 | - | - | 0,1 |
| Différences de change | (9,8) | 11,4 | 0,1 | - | 1,7 |
| Solde au 31 décembre 2012 | (1 265,3) | 963,1 | (0,1) | 0,0 | (302,3) |
| Actifs du régime | | | | | 1,5 |
| Droits à remboursement | | | | | 6,8 |
| Provisions | | | | | (310,6) |

 $^{(1) \ \} Changement \ de \ m\'ethode \ comptable \ sur \ les \ avantages \ du \ personnel \ (note \ 2.1).$

La ligne "Variations comptabilisées en résultat" du tableau ci-dessus s'analyse de la manière suivante :

| (en millions d'euros) | Actif (provision) |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Résultat opérationnel courant | (19,5) |
| Variation nette des provisions pour avantages du personnel | 11,8 |
| Cotisations aux régimes d'avantages du personnel à prestations définies | (31,3) |
| Autres produits et charges opérationnels | (2,4) |
| Cotisations aux régimes d'avantages du personnel à prestations définies | (2,4) |
| Résultat financier | (9,3) |
| Variation nette des provisions pour avantages du personnel - Régimes fermés | 2,6 |
| Cotisations aux régimes d'avantages du personnel à prestations définies - Régimes fermés | (2,6) |
| Rendement normatif des actifs des régimes à prestations définies | 42,1 |
| Désactualisation des provisions des régimes à prestations définies | (51,4) |
| Variations comptabilisées en résultat | (31,2) |

Variations comptabilisées en capitaux propres

| | | 20 | 13 | | | 2012 | | |
|-----------------------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------|
| (en millions d'euros) | Gains et (pertes) actuariels | Excédent du rendement réel des actifs sur leur rendement normatif en résultat | Plafonnement des actifs | Total | Gains et (pertes) actuariels | Excédent du rendement réel des actifs sur leur rendement normatif en résultat | Plafonnement des actifs | Total |
| Solde à l'ouverture | (256,8) | 23,7 | 2,2 | (230,9) | (150,3) | 0,0 | 1,6 | (148,7) |
| Variations liées aux engagements | 19,6 | - | - | 19,6 | (107,8) | - | - | (107,8) |
| Variations liées aux actifs | - | 55,2 | - | 55,2 | - | 23,8 | 0,6 | 24,4 |
| Variations comptabilisées en capitaux propres | 19,6 | 55,2 | 0,0 | 74,8 | (107,8) | 23,8 | 0,6 | (83,4) |
| Sorties de périmètre | 0,7 | - | - | 0,7 | - | - | - | 0,0 |
| Différences de change | 8,8 | (2,9) | - | 5,8 | 1,3 | (0,1) | - | 1,2 |
| Solde à la clôture | (227,7) | 75,9 | 2,2 | (149,6) | (256,8) | 23,7 | 2,2 | (230,9) |

23.2 Autres provisions

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 |
|---------------------------------|-------|-------|
| Autres provisions non courantes | 239,3 | 246,4 |
| Autres provisions courantes | 18,3 | 15,7 |
| Total | 257,6 | 262,1 |

Estimations

Probabilité de règlement et montant de l'obligation. Les probabilités de règlement et les montants des obligations sont estimés par la Direction Générale avec le concours de conseils externes pour les litiges et réclamations significatifs. Ceux-ci ont trait à des allégations de préjudices personnels ou financiers mettant en cause la responsabilité civile d'Imerys et l'éventuelle violation d'obligations contractuelles ou de dispositions réglementaires en matières sociale, immobilière ou environnementale.

Échéancier attendu des paiements futurs

| (en millions d'euros) | 2014 - 2018 | 2019 - 2028 | 2029 et + | Total |
|---------------------------------------------------|-------------|-------------|-----------|-------|
| Garanties produits | 26,4 | - | - | 26,4 |
| Obligations environnementales et de démantèlement | 21,3 | 3,4 | 23,5 | 48,2 |
| Réhabilitation des sites miniers | 26,2 | 23,0 | 42,9 | 92,1 |
| Risques juridiques, sociaux et réglementaires | 90,9 | - | - | 90,9 |
| Autres provisions | 164,8 | 26,4 | 66,4 | 257,6 |

Taux d'actualisation. Ces taux intègrent la valeur temps de l'argent et l'inflation monétaire à l'horizon des paiements futurs. Pour la principale provision actualisée (réhabilitation des sites miniers), les hypothèses des zones monétaires majeures sont les suivantes :

| | 2013 | | | | 2012 | |
|--------------------------|-----------|-------------|------------|-----------|-------------|------------|
| | Zone euro | Royaume-Uni | États-Unis | Zone euro | Royaume-Uni | États-Unis |
| Valeur temps de l'argent | 2,3 % | 2,7 % | 3,3 % | 1,8 % | 2,3 % | 2,8 % |
| Inflation monétaire | 0,8 % | 2,0 % | 1,6 % | 1,7 % | 2,7 % | 1,9 % |

Tableau de variation

| (en millions d'euros) | Garanties produits | Obligations environnementales et de démantèlement | Réhabilitation des sites miniers | Risques juridiques, sociaux et réglementaires | Total |
|-----------------------------|-----------------------|---------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------|--------|
| Solde au 1er janvier 2012 | 30,8 | 59,5 | 98,0 | 96,1 | 284,4 |
| Variations de périmètre | - | 0,1 | 1,6 | 6,5 | 8,2 |
| Dotations | 5,4 | 4,3 | 1,1 | 21,7 | 32,5 |
| Utilisations | (8,3) | (8,4) | (6,8) | (26,2) | (49,7) |
| Reprises non utilisées | (1,2) | (1,7) | - | (12,9) | (15,8) |
| Désactualisation financière | - | 0,9 | 2,4 | - | 3,3 |
| Reclassements et autres | 0,5 | - | - | 0,5 | 1,0 |
| Différences de change | - | - | 0,7 | (2,5) | (1,8) |
| Solde au 31 décembre 2012 | 27,2 | 54,7 | 97,0 | 83,2 | 262,1 |
| Variations de périmètre | (1,0) | 1,8 | (1,2) | 1,9 | 1,5 |
| Dotations | 8,1 | 1,9 | 5,0 | 43,9 | 58,9 |
| Utilisations | (5,6) | (6,1) | (6,7) | (19,2) | (37,6) |
| Reprises non utilisées | (2,1) | (2,9) | (0,3) | (13,7) | (19,0) |
| Désactualisation financière | - | 0,7 | 2,3 | - | 3,0 |
| Reclassements et autres | 0,1 | 0,2 | (0,4) | (0,3) | (0,4) |
| Différences de change | (0,3) | (2,1) | (3,6) | (4,9) | (10,9) |
| Solde au 31 décembre 2013 | 26,4 | 48,2 | 92,1 | 90,9 | 257,6 |

Note 24 Passifs financiers

24.1 Catégories de passifs financiers

Les tableaux ci-après permettent d'apprécier l'importance des instruments financiers au regard du passif consolidé. Les catégories utilisées pour présenter les valeurs comptables des instruments financiers sont expliquées à la *note 11*. Ces valeurs comptables sont représentatives de la juste valeur pour tous les instruments à l'exception des emprunts obligataires.

Les tableaux ci-après sont complétés par une analyse des écarts entre valeur comptable et juste valeur. Pour les emprunts obligataires cotés, la juste valeur constitue une donnée directement observable car elle correspond à la valeur de marché à la date de clôture (juste valeur de niveau 1). Pour les emprunts obligataires non cotés, la juste valeur incluant les coupons courus est issue d'un modèle utilisant des données observables, c'est-à-dire une réévaluation des flux contractuels futurs actualisés (juste valeur de niveau 2).

Au 31 décembre 2013

| | Passifs financie | rs au coût amorti | Dérivés hors couverture | Dérivés de co | ouverture | | |
|--------------------------------|--------------------|------------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------|-----------------------|----------------|---------|
| (en millions d'euros) | Hors couverture | Investissement net dans une activité à l'étranger | Juste valeur par le résultat | Juste valeur | Flux de trésorerie | Hors IAS 39 | Total |
| Passif non courant | | | | | | | |
| Emprunts et dettes financières | 861,3 | 322,7 | (1,3) | 5,6 | - | 2,0 | 1 190,3 |
| Autres dettes | 82,2 | - | - | - | - | 6,1 | 88,3 |
| Instruments dérivés passif | - | 0,1 | - | 0,3 | 0,1 | - | 0,5 |
| Passif courant | | | | | | | |
| Dettes fournisseurs | 376,3 | - | - | - | - | | 376,3 |
| Autres dettes | 74,2 | - | - | - | - | 161,8 | 236,0 |
| Instruments dérivés passif | - | - | 2,2 | - | 4,1 | - | 6,3 |
| Emprunts et dettes financières | 123,3 | - | 0,4 | - | - | 0,3 | 124,0 |
| Concours bancaires | 5,7 | - | - | - | - | - | 5,7 |
| Total passifs financiers | 1 523,0 | 322,8 | 1,3 | 5,9 | 4,2 | - | - |

La juste valeur des emprunts obligataires à taux fixes inclus en "Emprunts et dettes financières" est supérieure à la valeur comptable de 73,2 millions d'euros :

| nominal | | | Taux d'inté | rêt | Valeur | | |
|----------------|--------------------------|----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ;) | Échéance | Cotation | Nominal | Effectif | comptable | Juste valeur | Différence |
| JPY | 16/09/2033 | Non coté | 3,40 % | 3,47 % | 48,8 | 63,5 | 14,6 |
| USD | 06/08/2018 | Non coté | 5,28 % | 5,38 % | 22,2 | 25,8 | 3,6 |
| EUR | 25/04/2014 | Coté | 5,13 % | 5,42 % | 310,6 | 314,3 | 3,7 |
| EUR | 18/04/2017 | Coté | 5,00 % | 5,09 % | 517,7 | 571,9 | 54,2 |
| EUR | 26/11/2020 | Coté | 2,50 % | 2,60 % | 300,7 | 297,8 | (2,9) |
| 31 décembre 20 | 13 (en millions d'euros) | | | | 1 200,0 | 1 273,3 | 73,2 |
| | JPY USD EUR EUR EUR | EUR 25/04/2017 Echéance LECH 25/04/2014 EUR 18/04/2017 | Échéance Cotation JPY 16/09/2033 Non coté USD 06/08/2018 Non coté EUR 25/04/2014 Coté EUR 18/04/2017 Coté EUR 26/11/2020 Coté | Echéance Cotation Nominal JPY 16/09/2033 Non coté 3,40 % USD 06/08/2018 Non coté 5,28 % EUR 25/04/2014 Coté 5,13 % EUR 18/04/2017 Coté 5,00 % EUR 26/11/2020 Coté 2,50 % | Échéance Cotation Nominal Effectif JPY 16/09/2033 Non coté 3,40 % 3,47 % USD 06/08/2018 Non coté 5,28 % 5,38 % EUR 25/04/2014 Coté 5,13 % 5,42 % EUR 18/04/2017 Coté 5,00 % 5,09 % EUR 26/11/2020 Coté 2,50 % 2,60 % | Valeur Comptains Valeur Comptains Eby Échéance Cotation Nominal Effectif comptable JPY 16/09/2033 Non coté 3,40 % 3,47 % 48,8 USD 06/08/2018 Non coté 5,28 % 5,38 % 22,2 EUR 25/04/2014 Coté 5,13 % 5,42 % 310,6 EUR 18/04/2017 Coté 5,00 % 5,09 % 517,7 EUR 26/11/2020 Coté 2,50 % 2,60 % 300,7 | Valeur comptable Valeur comptable Juste valeur JPY 16/09/2033 Non coté 3,40 % 3,47 % 48,8 63,5 USD 06/08/2018 Non coté 5,28 % 5,38 % 22,2 25,8 EUR 25/04/2014 Coté 5,13 % 5,42 % 310,6 314,3 EUR 18/04/2017 Coté 5,00 % 5,09 % 517,7 571,9 EUR 26/11/2020 Coté 2,50 % 2,60 % 300,7 297,8 |

Au 31 décembre 2012

| | Passifs financiers au coût amorti | | Dérivés hors couverture | Dérivés de couverture | | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------|---------|
| (en millions d'euros) | Hors couverture | Investissement net dans une activité à l'étranger | Juste valeur par le résultat | Juste valeur | Flux de trésorerie | Hors IAS 39 | Total |
| Passif non courant | | | | | | | |
| Emprunts et dettes financières | 678,0 | 318,0 | 3,3 | 9,5 | - | 2,2 | 1 011,0 |
| Autres dettes | 6,8 | - | - | - | - | 8,0 | 14,8 |
| Instruments dérivés passif | - | - | 1,1 | - | 2,3 | - | 3,4 |
| Passif courant | | | | | | | |
| Dettes fournisseurs | 375,2 | - | - | - | - | - | 375,2 |
| Autres dettes | 104,8 | - | - | - | - | 168,1 | 272,9 |
| Instruments dérivés passif | - | - | 2,5 | - | 1,2 | - | 3,7 |
| Emprunts et dettes financières | 168,8 | - | (1,6) | - | - | 0,3 | 167,5 |
| Concours bancaires | 19,3 | - | - | - | - | - | 19,3 |
| Total passifs financiers | 1 352,9 | 318,0 | 5,3 | 9,5 | 3,5 | - | - |

La juste valeur des emprunts obligataires à taux fixes inclus en "Emprunts et dettes financières" est supérieure à la valeur comptable de 104,4 millions d'euros :

| Montant i | nominal | | | Taux d'intérêt | | Valeur | | |
|--------------|----------------|---------------------------|----------|----------------|----------|-----------|--------------|------------|
| (en millions | s) | Échéance | Cotation | Nominal | Effectif | comptable | Juste valeur | Différence |
| 7 000,0 | JPY | 16/09/2033 | Non coté | 3,40 % | 3,47 % | 62,2 | 80,9 | 18,7 |
| 140,0 | USD | 06/08/2013 | Non coté | 4,88 % | 4,98 % | 108,2 | 111,1 | 2,9 |
| 30,0 | USD | 06/08/2018 | Non coté | 5,28 % | 5,38 % | 23,2 | 28,6 | 5,4 |
| 300,0 | EUR | 25/04/2014 | Coté | 5,13 % | 5,42 % | 310,6 | 325,7 | 15,1 |
| 500,0 | EUR | 18/04/2017 | Coté | 5,00 % | 5,09 % | 517,7 | 580,0 | 62,3 |
| Total au 3 | 31 décembre 20 | 012 (en millions d'euros) | | | | 1 021,9 | 1 126,3 | 104,4 |

24.2 Dette financière

La dette financière nette est la position nette d'Imerys vis-à-vis du marché et des établissements financiers, c'est-à-dire le total des passifs de financement souscrits auprès du marché et des établissements financiers sous forme d'emprunts obligataires, de crédits bancaires et de locations financement, diminués de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des autres actifs financiers courants. La dette financière nette est utilisée dans le cadre de la gestion des ressources financières du Groupe. Cet indicateur intervient notamment dans le calcul de ratios financiers qu'Imerys est tenu de respecter dans le cadre d'accords de financement auprès des marchés financiers (note 24.5 - Risque de liquidité de l'emprunteur).

La présente note analyse la variation de la dette financière nette en deux étapes : du résultat opérationnel courant au cash-flow libre opérationnel courant ; et du cash-flow libre opérationnel courant à la variation de la dette financière nette. Le tableau suivant présente le lien entre la dette financière nette et l'état de la situation financière consolidée en distinguant entre instruments financiers non dérivés et dérivés. Les instruments financiers dérivés inclus dans le calcul de la dette financière nette correspondent aux instruments de couverture de financement actif et passif car ils font partie des sorties futures de trésorerie de cet agrégat (note 24.5 - Risque de liquidité de l'emprunteur). Les instruments de couverture opérationnels (note 24.4 - Instruments dérivés dans les états financiers) ne sont pas inclus dans le calcul de la dette financière nette.

| (en millions d'euros) Notes | 2013 | 2012 |
|--------------------------------------------------------|---------|---------|
| Passifs financiers non dérivés | 1 320,0 | 1 197,8 |
| Emprunts et dettes financières non courants | 1 190,3 | 1 011,0 |
| Emprunts et dettes financières courants | 124,0 | 167,5 |
| Concours bancaires | 5,7 | 19,3 |
| Actifs financiers non dérivés | (427,4) | (318,4) |
| Autres actifs financiers | (81,5) | (57,8) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (345,9) | (260,6) |
| Dérivés de couverture | (7,2) | (4,6) |
| Instruments de couverture de financement - passif 24.4 | 2,7 | 5,9 |
| Instruments de couverture de financement - actif 24.4 | (9,9) | (10,5) |
| Dette financière nette | 885,4 | 874,8 |

Cash-flow libre opérationnel courant

Le cash-flow libre opérationnel courant est le flux de trésorerie résiduel provenant de l'activité opérationnelle courant et subsistant après décaissement des impôts sur le résultat opérationnel courant et des investissements opérationnels, encaissement des produits de cession d'actifs opérationnels et prise en compte des variations de trésorerie du besoin en fonds de roulement opérationnel.

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 Retraité |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------|
| Résultat opérationnel courant ⁽¹⁾ | 477,0 | 488,1 |
| Amortissements et pertes de valeur d'exploitation (2) | 207,8 | 214,7 |
| Variation nette des provisions d'exploitation (1) | (31,3) | (39,4) |
| Quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées | (5,3) | (3,4) |
| Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées | 2,2 | 2,5 |
| Capacité d'autofinancement d'exploitation avant impôts (EBITDA courant) | 650,4 | 662,5 |
| Impôts notionnels sur le résultat opérationnel courant (1) & (3) | (132,7) | (135,7) |
| Cash-flow opérationnel courant net | 517,7 | 526.8 |
| Investissements payés (4) & (5) | (253,1) | (257,1) |
| Immobilisations incorporelles | (18,0) | (12,4) |
| Immobilisations corporelles | (192,9) | (212,7) |
| Actifs miniers de découverture (6) | (39,4) | (41,5) |
| Dettes sur acquisitions | (2,8) | 9,5 |
| Valeur comptable des cessions courantes d'actifs | 9,8 | 4,4 |
| Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel | 32,0 | 15,3 |
| Stocks | 25,8 | (10,7) |
| | | |
| Clients, avances et acomptes reçus | (23,6) | 12,9 |
| Fournisseurs, avances et acomptes versés | 29,8 | 13,1 |
| Cash-flow libre opérationnel courant | 306,4 | 289,4 |
| (1) Après changement de méthode comptable sur les avantages du personnel (note 2.1). | | |
| (2) Amortissement et pertes de valeur d'exploitation | 207,8 | 214,7 |
| Dotations nettes opérationnelles aux amortissements (Annexe 1 de l'état des flux de trésorerie consolidés) | 207,5 | 214,3 |
| Amortissements des locations financement (Annexe 3 de l'état des flux de trésorerie consolidés) | 0,4 | 0,4 |
| (3) Taux effectif d'impôt sur le résultat courant (4) Investissements payés | 27,8 % (253,1) | 27,8 % |
| (4) Investissements payes Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (État des flux de trésorerie consolidés) | (252,7) | (257,1) (257,0) |
| Acquisitions a intrinobilisations incorporales et corporales (Etat des flux de trésorerie consolidés) Acquisitions en location financement (Annexe 3 de l'état des flux de trésorerie consolidés) | (0,4) | (0,1) |
| (5) Ratio de couverture des investissements comptabilisés | 120,5 % | 124,2 % |
| Le ratio de couverture des investissements comptabilisés est égal aux investissements | 720,0 70 | 72.1,2.70 |
| payés (à l'exception des dettes sur acquisitions) divisé par les dotations aux amortissements | | |
| Dotations aux amortissements d'immobilisations | 207,8 | 214,7 |
| (6) Actifs miniers de découverture | (39,4) | (41,5) |
| Actifs miniers de découverture - investissements | (39,1) | (41,3) |
| Neutralisation des provisions pour réhabilitation activées | (0,3) | (0,2) |

Variation de la dette financière nette

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 Retraité |
|---------------------------------------------------------------------------------------|---------|------------------|
| Cash-flow libre opérationnel courant (1) | 306,4 | 289,4 |
| Résultat financier (1) | (52,7) | (69,1) |
| Pertes de valeur financières et désactualisation (1) | 13,8 | 10,3 |
| Impôts sur résultat financier (1) | 14,6 | 19,2 |
| Variation de la dette d'impôts sur le résultat | (24,5) | 34,9 |
| Variation des impôts différés sur le résultat opérationnel courant (1) | 11,0 | 7,4 |
| Variation des autres postes du besoin en fonds de roulement | 12,6 | (0,3) |
| Charge de paiements en actions | 8,3 | 8,9 |
| Variation de juste valeur des instruments de couverture opérationnels | (1,4) | 2,4 |
| Variation des dividendes à recevoir des actifs financiers disponibles à la vente | 0,1 | (0,8) |
| Cash-flow libre courant | 288,2 | 302,3 |
| Croissance externe | (202,1) | (49,1) |
| Acquisitions de titres d'entités consolidées sous déduction de la dette nette acquise | (199,2) | (44,4) |
| Acquisitions de titres d'entités consolidées auprès des intérêts sans contrôle | (2,9) | (4,7) |
| Cessions | 58,5 | 66,6 |
| Cessions de titres d'entités consolidées sous déduction de la dette nette cédée | 58,5 | - |
| Cessions non récurrentes d'immobilisations incorporelles et corporelles | - | 66,4 |
| Cessions d'actifs financiers disponibles à la vente | - | 0,2 |
| Flux de trésorerie générés par les autres produits et charges opérationnels | (54,5) | (54,7) |
| Dividendes versés aux actionnaires et aux intérêts sans contrôle | (119,2) | (114,1) |
| Besoin de financement | (29,1) | 151,0 |
| Opérations sur capitaux propres | 35,5 | 0,8 |
| Variation nette des immobilisations financières | (4,6) | (3,2) |
| Variation de la dette financière nette | 1,8 | 148,6 |

(1) Après changement de méthode comptable sur les avantages du personnel (note 2.1).

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------|-----------|
| Dette financière nette à l'ouverture | (874,8) | (1 031,1) |
| Variation de la dette financière nette | 1,8 | 148,6 |
| Incidence de la variation des taux de change | (15,8) | 3,9 |
| Transfert en actifs destinés à être cédés | 1,4 | - |
| Incidence de la variation de juste valeur des couvertures de taux d'intérêt | 2,0 | 3,8 |
| Dette financière nette à la clôture | (885,4) | (874,8) |

24.3 Autres dettes

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 |
|----------------------------------|-------|-------|
| Passif non courant | | |
| Impôts exigibles sur le résultat | 0,9 | 1,8 |
| Dettes fiscales | 0,3 | 0,3 |
| Dettes sociales | 3,5 | 3,7 |
| Autres | 83,6 | 9,0 |
| Total | 88,3 | 14,8 |
| Passif courant | | |
| Dettes sur immobilisations | 43,2 | 51,2 |
| Dettes fiscales | 15,4 | 24,0 |
| Dettes sociales | 135,5 | 141,7 |
| Autres | 41,9 | 56,0 |
| Total | 236,0 | 272,9 |

La catégorie "Passif non courant" du tableau ci-dessus inclut dans la ligne "Autres" 74,3 millions d'euros au titre de la rémunération conditionnelle payable au vendeur de l'activité Pyramax acquise en 2013 (note 16).

24.4 Instruments dérivés

Principes de gestion des instruments dérivés

L'utilisation d'instruments dérivés est encadrée par une politique définie et mise en œuvre par le Département Trésorerie du Groupe et présentée périodiquement au Conseil d'Administration. Conformément à cette politique, les instruments dérivés sont exclusivement utilisés pour couvrir des risques liés aux transactions opérationnelles (risques de change transactionnel et de prix énergétique), aux investissements à l'étranger (risque de conversion des états financiers) et aux financements (risques de change transactionnel et de taux d'intérêt). Imerys ne prend aucune position spéculative. Les instruments dérivés sont négociés de manière centralisée par le Département Trésorerie du Groupe sur des marchés de gré à gré avec des établissements bancaires de premier rang. Imerys interdit à ses entités de souscrire des instruments dérivés directement à l'extérieur du Groupe. L'application de cette politique aux risques de change (transactionnel et de conversion des états financiers), de taux d'intérêt et de prix énergétique est développée dans la note 24.5.

Instruments dérivés dans les états financiers

Actif et passif. Le tableau suivant présente les instruments dérivés comptabilisés à l'actif et au passif selon les risques couverts : risques de change, de taux d'intérêt, de prix énergétique et de conversion des états financiers. Le total de ce tableau distingue d'une part, les éléments non courants et courants et d'autre part, les instruments de couverture opérationnels (couverture du risque de change d'exploitation et du risque de prix énergétique) et de financement (couverture du risque de change de financement, du risque de taux d'intérêt et de conversion des états financiers).

États financiers consolidés

| | | 2013 | | | 2012 | |
|-------------------------------------------|-------|--------|-------|-------|--------|-------|
| (en millions d'euros) | Actif | Passif | Net | Actif | Passif | Net |
| Risque de change | 3,4 | 6,1 | (2,7) | 1,9 | 2,9 | (1,0) |
| Instruments dérivés fermes | 3,4 | 6,1 | (2,7) | 1,9 | 2,9 | (1,0) |
| Instruments dérivés optionnels | - | - | 0,0 | - | - | 0,0 |
| Risque de taux d'intérêt | 6,1 | 0,4 | 5,7 | 9,6 | 3,4 | 6,2 |
| Instruments dérivés fermes | 6,1 | 0,4 | 5,7 | 9,6 | 2,3 | 7,3 |
| Instruments dérivés optionnels | - | - | 0,0 | - | 1,1 | (1,1) |
| Risque de prix énergétique | 1,0 | 0,2 | 0,8 | 0,1 | 0,8 | (0,7) |
| Instruments dérivés fermes | - | - | 0,0 | - | - | 0,0 |
| Instruments dérivés optionnels | 1,0 | 0,2 | 0,8 | 0,1 | 0,8 | (0,7) |
| Risque de conversion des états financiers | 1,4 | 0,1 | 1,3 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Instruments dérivés fermes | 1,4 | 0,1 | 1,3 | - | - | 0,0 |
| Instruments dérivés optionnels | - | - | 0,0 | - | - | 0,0 |
| Total | 11,9 | 6,8 | 5,1 | 11,6 | 7,1 | 4,5 |
| Non courant | 7,5 | 0,5 | 7,0 | 9,6 | 3,4 | 6,2 |
| Courant | 4,4 | 6,3 | (1,9) | 2,0 | 3,7 | (1,7) |
| Instruments de couverture opérationnels | 2,0 | 4,1 | (2,1) | 1,1 | 1,2 | (0,1) |
| Instruments de couverture de financement | 9,9 | 2,7 | 7,2 | 10,5 | 5,9 | 4,6 |

Au 31 décembre 2013, il n'existe aucun droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ci-dessus et Imerys n'a l'intention, ni de régler le montant net, ni de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Toutefois, conformément aux accords-cadres en vigueur, tout défaut d'Imerys ou d'une de ses contreparties solderait leurs transactions en cours sur la base d'une position nette. Le total de toutes les positions qui seraient soldées en cas de défaut réduirait le total des instruments dérivés actif et passif de 3,7 millions d'euros au 31 décembre 2013 (3,1 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Capitaux propres. Dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique, Imerys

détient des instruments dérivés destinés à couvrir certains achats et ventes futurs en monnaies étrangères, une partie de son financement à taux variable et une partie de ses consommations futures d'énergie aux États-Unis, au Royaume-Uni et en France. Ces positions sont qualifiées de couvertures de flux de trésorerie. Le tableau suivant présente les montants avant impôts sur le résultat comptabilisés à ce titre en capitaux propres ainsi que les reclassements en résultat. Le détail de ces reclassements en regard des produits et charges sous-jacents est présenté dans la note 11. Ces couvertures de flux de trésorerie sont replacées dans le contexte de la gestion des risques de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique dans la note 24.5.

| (en millions d'euros) | Risque de change | Risque de taux d'intérêt | Risque de prix énergétique | Total |
|--------------------------------------------------------|---------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------|
| Solde au 1er janvier 2012 | (14,0) | (5,8) | (4,5) | (24,3) |
| Comptabilisation en capitaux propres | 3,9 | 3,8 | (1,1) | 6,6 |
| Reclassement en résultat | 9,4 | - | 4,9 | 14,3 |
| Solde au 31 décembre 2012 | (0,7) | (2,0) | (0,7) | (3,4) |
| Comptabilisation en capitaux propres | (9,4) | (0,4) | 1,5 | (8,3) |
| Reclassement en résultat | 5,0 | 2,4 | 0,1 | 7,5 |
| Solde au 31 décembre 2013 | (5,1) | 0,0 | 0,9 | (4,2) |
| dont reclassement en résultat attendu dans les 12 mois | (5,1) | 0,0 | 0,9 | (4,2) |

24.5 Gestion des risques liés aux passifs financiers

Risque de change transactionnel

Description du risque. Le risque de change transactionnel est le risque par lequel un flux de trésorerie libellé en monnaie étrangère est susceptible d'être détérioré par une évolution défavorable de sa contrepartie en monnaie fonctionnelle.

Gestion du risque. Imerys recommande à ses entités opérationnelles de réaliser, dans la mesure du possible, leurs transactions dans leurs

monnaies fonctionnelles. Lorsque ce n'est pas possible, le risque de change transactionnel peut être ponctuellement couvert par des contrats de change à terme, des swaps de monnaies étrangères et des options de change. Ces instruments sont utilisés en couverture de flux budgétaires hautement probables. Les couvertures correspondantes sont qualifiées de couvertures de flux de trésorerie.

Le tableau suivant présente les montants avant impôts sur le résultat comptabilisés à ce titre en capitaux propres ainsi que les reclassements en résultat.

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 |
|--------------------------------------------------------|-------|--------|
| Solde à l'ouverture | (0,7) | (14,0) |
| Comptabilisation en capitaux propres | (9,4) | 3,9 |
| Reclassement en résultat | 5,0 | 9,4 |
| Solde à la clôture | (5,1) | (0,7) |
| dont reclassement en résultat attendu dans les 12 mois | (5,1) | (0,7) |

Le tableau suivant présente l'impact d'une variation des taux de change des monnaies étrangères sur le portefeuille d'instruments dérivés détenus au 31 décembre 2013 au titre de transactions futures hautement probables d'achats et de ventes en monnaies étrangères. Cette simulation est réalisée au travers d'une baisse (simulation basse) et d'une hausse (simulation haute) autour des taux de change

des monnaies étrangères 2013 (note 26) (réel 2013). L'impact de ces variations est mesuré d'une part sur les capitaux propres pour la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et d'autre part sur le résultat pour la part inefficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.

| (en millions d'euros) | Simulation basse | Réel 2013 | Simulation haute |
|--------------------------------------------------------|------------------|-----------|------------------|
| Taux de change des monnaies étrangères | (10,0) % | - | 10,0 % |
| Part efficace en capitaux propres à la date de clôture | 6,5 | (5,1) | (13,0) |
| Part inefficace en résultat de l'exercice | 2,1 | 1,0 | 1,5 |

Risque de taux d'intérêt

Description du risque. Le risque de taux d'intérêt est le risque par lequel le flux d'intérêt de la dette financière est susceptible d'être détérioré par une hausse des taux d'intérêt du marché.

Gestion du risque. L'objectif de gestion du risque de taux d'intérêt de la dette financière nette consiste à garantir son coût à moyen terme. La dette financière nette est connue au travers d'un reporting qui décrit la dette financière de chaque entité en précisant ses composantes et caractéristiques. Ce reporting, revu mensuellement par la Direction Financière et trimestriellement par le Conseil d'Administration, permet de suivre la situation et, le cas échéant, d'adapter la politique de gestion. La politique de gestion est établie par le Département Trésorerie du Groupe et approuvée tous les ans par la Direction Financière et le Conseil d'Administration. Dans ce cadre, le Département Trésorerie du Groupe intervient auprès d'établissements bancaires de premier rang et utilise des prestataires

d'information financière et de cotation. Imerys a pour politique de se financer principalement en euro, ressource financière la plus accessible et à taux fixe. Les émissions obligataires à moyen terme à taux fixe sont transformées à taux variable au moyen de swaps de taux d'intérêt. Compte tenu de l'évolution anticipée en 2013 pour les taux d'intérêt, le Groupe a été amené à fixer le taux d'intérêt d'une partie de sa dette financière future sur des échéances diverses.

Au 31 décembre 2013, Imerys détient un certain nombre d'instruments dérivés destinés à couvrir une partie de son endettement à taux variable. Figurent parmi ces instruments des swaps de taux, des options - y compris des caps, des floors, des swaptions et des contrats à terme. Ces instruments sont qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. Le tableau suivant présente les montants avant impôts sur le résultat comptabilisés à ce titre en capitaux propres ainsi que les reclassements en résultat.

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 |
|--------------------------------------------------------|-------|-------|
| Solde à l'ouverture | (2,0) | (5,8) |
| Comptabilisation en capitaux propres | (0,4) | 3,8 |
| Reclassement en résultat | 2,4 | - |
| Solde à la clôture | 0,0 | (2,0) |
| dont reclassement en résultat attendu dans les 12 mois | 0,0 | (2,0) |

Par ailleurs, Imerys détient au 31 décembre 2013 des swaps de taux d'intérêt destinés à couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des différents emprunts. Ces instruments sont qualifiés de couvertures de juste valeur. Ils couvrent le risque de variation du taux d'intérêt sans risque et non le différentiel de taux correspondant au risque de crédit du Groupe. Les emprunts couverts et les instruments dérivés présentent les mêmes caractéristiques.

| Monnaie | Montant notionnel (en millions) | Taux fixe reçu | Taux variable payé |
|--------------|---------------------------------|----------------|--------------------|
| Yen japonais | 7 000 | 2,39 % | Libor Yen 6 mois |
| Euro | 50 | 1,42 % | Euribor 3 mois |

États financiers consolidés

Le tableau ci-après présente une répartition de la dette financière nette entre taux fixe et taux variable par monnaie au 31 décembre 2013.

| (en millions d'euros) | Euro | Dollar américain | Yen japonais | Autres monnaies étrangères | Total |
|-----------------------------------------------------|---------|---------------------|-----------------|-------------------------------|---------|
| Dette à taux fixe | 1 078,9 | 22,3 | 0,1 | 0,0 | 1 101,3 |
| Dette à taux fixe à l'émission | 1 128,9 | 22,3 | 48,5 | - | 1 199,7 |
| Swap taux fixe en taux variable | (50,0) | - | (48,4) | - | (98,4) |
| Dette à taux variable | (151,0) | 182,5 | 13,6 | (261,0) | (215,9) |
| Dette à taux variable à l'émission | 62,1 | 4,3 | 2,4 | 38,6 | 107,4 |
| Trésorerie nette et valeurs mobilières de placement | (178,2) | (67,4) | (11,9) | (164,2) | (421,7) |
| Swap taux fixe en taux variable | 50,0 | - | 48,4 | - | 98,4 |
| Swap de change | (84,9) | 245,6 | (25,3) | (135,4) | 0,0 |
| Dette financière nette au 31 décembre 2013 | 927,9 | 204,8 | 13,7 | (261,0) | 885,4 |

Le tableau ci-après présente une répartition des transactions de couverture de taux par monnaie étrangère au 31 décembre 2013 :

| (en millions d'euros) | Euro | Dollar américain | Yen japonais | Autres monnaies étrangères | Total |
|---------------------------------------------|---------|---------------------|-----------------|-------------------------------|---------|
| Positions à taux variable avant couvertures | (151,0) | 182,5 | 13,6 | (261,0) | (215,9) |
| Couvertures à taux fixes | - | (14,5) | - | - | (14,5) |
| Swap au taux moyen de | - | 1,55 % | - | - | - |
| Positions à taux variable après couvertures | (151,0) | 168,0 | 13,6 | (261,0) | (230,4) |

Le tableau ci-après présente une évolution des transactions de couverture de taux au 31 décembre 2013 et au-delà par échéance :

| (en millions d'euros) | 2013 | 2014-2018 | 2019 et + |
|-----------------------------------|---------|-----------|-----------|
| Position totale avant couvertures | (215,9) | (215,9) | (215,9) |
| Couvertures à taux fixes | (14,5) | (14,5) | - |
| Swap au taux moyen de | 1,55 % | 1,55 % | - |
| Position totale après couvertures | (230,4) | (230,4) | (215,9) |

Le tableau suivant présente l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la dette financière nette après instruments dérivés de taux d'intérêt au 31 décembre 2013. Cette simulation est réalisée au travers d'une baisse (simulation basse) et d'une hausse (simulation haute) autour des taux d'intérêt 2013 (réel 2013). L'impact de ces

variations est mesuré d'une part sur les capitaux propres pour la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et d'autre part sur le résultat pour la part inefficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.

| (en millions d'euros) | Simulation basse | Réel 2013 | Simulation haute |
|--------------------------------------------------------|------------------|-----------|------------------|
| Taux d'intérêt | (0,5) % | | 0,5 % |
| Part efficace en capitaux propres à la date de clôture | (0,3) | 0,0 | 0,3 |
| Part inefficace en résultat de l'exercice | 0,0 | 0,3 | 0,1 |

Risque de prix énergétique

Description du risque. Le risque de prix énergétique est le risque par lequel le flux de trésorerie exigible au titre d'un achat d'énergie est susceptible d'être détérioré par une hausse de son prix de marché. Imerys est exposé au risque de prix des énergies entrant dans le cycle de production de ses activités, principalement le gaz naturel, l'électricité et le charbon dans une moindre mesure.

Gestion du risque. Face au risque de prix énergétique, Imerys est diversifié en termes d'implantations géographiques et de sources d'approvisionnement. Le Groupe s'efforce de répercuter la hausse de l'énergie dans le prix de vente de ses produits. Par ailleurs, la gestion du risque de prix du gaz naturel, tant en Europe qu'aux États-Unis, est centralisée, le Département Trésorerie du Groupe étant chargé

de mettre en œuvre le cadre et les moyens nécessaires à l'application d'une politique commune de gestion incluant notamment le recours approprié aux instruments financiers disponibles sur ces marchés. Depuis 2006, le Groupe a renforcé ses programmes de recherche de sources d'énergie alternatives ainsi que ses projets de réduction de consommation d'énergie sous la supervision d'un Responsable Énergie Groupe. Depuis 2008, des responsables énergie sont désignés au niveau de chaque site ainsi qu'au niveau des activités. Le risque de prix énergétique est couvert par des contrats à terme ainsi que par des instruments optionnels. Ces instruments sont qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. Le tableau suivant présente les montants avant impôts sur le résultat comptabilisés à ce titre en capitaux propres ainsi que les reclassements en résultat.

| (en millions d'euros) | 2013 | 2012 |
|--------------------------------------------------------|-------|-------|
| Solde à l'ouverture | (0,7) | (4,5) |
| Comptabilisation en capitaux propres | 1,5 | (1,1) |
| Reclassement en résultat | 0,1 | 4,9 |
| Solde à la clôture | 0,9 | (0,7) |
| dont reclassement en résultat attendu dans les 12 mois | 0,9 | (0,7) |

Le tableau ci-dessous résume les principales positions prises au 31 décembre 2013 en couverture du risque de prix énergétique.

| | Montants notionnels nets (en MWh) | Échéances |
|-----------------------|-----------------------------------|-----------|
| Position sous-jacente | 4 365 059 | < 12 mois |
| Opérations de gestion | 1 139 562 | < 12 mois |

Le tableau suivant présente l'impact d'une variation des prix du gaz naturel et du Brent sur le portefeuille d'instruments dérivés détenus au 31 décembre 2013 au titre de transactions futures hautement probables d'achats de gaz naturel et de Brent. Cette simulation est réalisée au travers d'une baisse (simulation basse) et d'une hausse (simulation haute) autour des prix du gaz naturel et du Brent 2013

(réel 2013). L'impact de ces variations est mesuré d'une part sur les capitaux propres pour la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et d'autre part sur le résultat pour la part inefficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.

| (en millions d'euros) | Simulation basse | Réel 2013 | Simulation haute |
|--------------------------------------------------------|------------------|-----------|------------------|
| Prix du gaz naturel et du Brent | (10,0) % | - | 10,0 % |
| Part efficace en capitaux propres à la date de clôture | (1,2) | 0,9 | 2,9 |
| Part inefficace en résultat de l'exercice | - | - | - |

États financiers consolidés

Risque de liquidité de l'emprunteur

Description du risque. Le risque de liquidité de l'emprunteur est le risque par lequel Imerys ne serait pas en mesure d'honorer les échéances de remboursement de ses passifs financiers. L'échéancier à l'émission au 31 décembre 2013 présenté ci-après permet d'apprécier l'exposition du Groupe à ce risque.

| | 2014 2015 | | 2015 - 2 | 2019 | 2020 e | 2020 et + | |
|---------------------------------------------------|-----------|----------|----------|----------|---------|-----------|---------|
| (en millions d'euros) | Capital | Intérêts | Capital | Intérêts | Capital | Intérêts | Total |
| Passifs financiers non dérivés | 401,0 | 50,7 | 524,9 | 125,4 | 358,7 | 30,5 | 1 491,2 |
| Eurobond / EMTN | 300,0 | 47,9 | 503,0 | 112,6 | 300,0 | 7,5 | 1 271,0 |
| Placements privés | - | 2,8 | 21,8 | 12,8 | 48,4 | 23,0 | 108,8 |
| Émissions de billets de trésorerie | 60,0 | - | - | - | - | - | 60,0 |
| Lignes bilatérales | 14,5 | - | - | - | - | - | 14,5 |
| Facilités à moins d'un an | 26,5 | - | 0,1 | - | 10,3 | - | 36,9 |
| Dérivés de couverture | (7,2) | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | (7,2) |
| Instruments de couverture de financement - passif | 2,7 | - | - | - | - | - | 2,7 |
| Instruments de couverture de financement - actif | (9,9) | - | - | - | - | - | (9,9) |
| Sorties futures de trésorerie au titre | | | | | | | |
| de la dette financière brute | 393,8 | 50,7 | 524,9 | 125,4 | 358,7 | 30,5 | 1 484,0 |
| Passifs financiers non dérivés | 5,7 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 5,7 |
| Concours bancaires | 5,7 | - | - | - | - | - | 5,7 |
| Actifs financiers non dérivés | (427,4) | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | (427,4) |
| Autres actifs financiers courants | (81,5) | - | - | - | - | - | (81,5) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (345,9) | - | - | - | - | - | (345,9) |
| Sorties futures de trésorerie au titre | | | | | | | |
| de la dette financière nette | (27,9) | 50,7 | 524,9 | 125,4 | 358,7 | 30,5 | 1 062,3 |
| dont éléments comptabilisés | | | | | | | |
| au 31 décembre 2013 (dette financière nette) | (27,9) | 29,7 | 524,9 | - | 358,7 | | 885,4 |
| Passifs financiers non dérivés | 33,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 33,0 |
| Dettes fournisseurs | 26,7 | - | - | - | - | - | 26,7 |
| Autres dettes | 6,3 | - | - | - | - | - | 6,3 |
| Dérivés de couverture | 2,1 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 2,1 |
| Instruments de couverture opérationnels - passif | 4,1 | - | - | - | - | - | 4,1 |
| Instruments de couverture opérationnels - actif | (2,0) | - | - | - | - | - | (2,0) |
| Sorties futures de trésorerie | 7,2 | 50,7 | 524,9 | 125,4 | 358,7 | 30,5 | 1 097,4 |

Par ailleurs, une grande part de la dette à taux fixe à l'émission étant swapée en taux variable, l'échéancier de la dette financière nette après swap de taux s'établit de la manière suivante :

| (en millions d'euros) | 2014 | 2015 - 2019 | 2020 et + | Total |
|-------------------------------------------------------|---------|-------------|-----------|---------|
| Dette à taux fixe | 279,6 | 521,7 | 300,0 | 1 101,3 |
| Dette à taux fixe à l'émission | 329,6 | 521,7 | 348,4 | 1 199,7 |
| Swap taux fixe en taux variable | (50,0) | - | (48,4) | (98,4) |
| Dette à taux variable | (277,8) | 3,2 | 58,7 | (215,9) |
| Dette à taux variable à l'émission | 93,9 | 3,2 | 10,3 | 107,4 |
| Trésorerie nette et autres actifs financiers courants | (421,7) | - | - | (421,7) |
| Swap taux fixe en taux variable | 50,0 | - | 48,4 | 98,4 |
| Dette financière nette | 1,8 | 524,9 | 358,7 | 885,4 |

Gestion du risque. Imerys est tenu de respecter, pour une partie de ses financements, plusieurs ratios financiers. Les principaux termes et conditions restrictifs attachés à certaines lignes bilatérales et à une partie des émissions obligataires sous placements privés sont les suivants:

- objectifs assignés: financement des besoins généraux d'Imerys;
- obligations en termes de respect de ratios financiers :
 - le ratio dette financière nette consolidée / capitaux propres consolidés doit, suivant les contrats de financement concernés, être inférieur ou égal à 1,50 ou 1,60 à chaque clôture semestrielle ou annuelle des états financiers consolidés. Au 31 décembre 2013, le ratio s'établit à 0,39 (0,38 au 31 décembre 2012),
 - le ratio dette financière nette consolidée / EBITDA consolidé des 12 derniers mois doit, suivant les contrats de financement concernés, être inférieur ou égal à 3,75 à chaque clôture semestrielle ou annuelle des états financiers consolidés. Au 31 décembre 2013, le ratio s'établit à 1,36 (1,33 au 31 décembre 2012);
- absence de toute sûreté réelle au bénéfice des prêteurs.

Le non-respect des obligations précitées au titre d'un des contrats de financement concernés pourrait entraîner l'annulation de son montant disponible et, à la demande du ou des prêteurs concernés, l'exigibilité immédiate du montant de la dette financière correspondante. A deux seules exceptions, les contrats de financement du Groupe ne prévoient pas de défaut croisé entre eux en cas de non-respect d'un ratio financier obligatoire applicable à l'un de ces contrats. Au 31 décembre 2013, Imerys dispose d'une notation long terme Baa2 perspective Stable délivrée par Moody's (Baa2 perspective Stable au 31 décembre 2012).

Le 3 mai 2013, Imerys a mis à jour son programme Euro Medium Term Notes (EMTN) auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (Luxembourg). Le montant du programme s'élève

à 1,0 milliard d'euros et autorise l'émission de titres assimilables à des obligations ordinaires d'une durée d'un mois à trente ans. Dans le cadre de ce programme, Imerys a procédé le 22 novembre 2013 à une émission obligataire de 300,0 millions d'euros, à échéance novembre 2020. Au 31 décembre 2013, l'encours des titres émis s'élève à 348,4 millions d'euros (61,6 millions d'euros au 31 décembre 2012). Imerys dispose également d'un programme de billets de trésorerie d'un plafond de 800,0 millions d'euros (800,0 millions d'euros au 31 décembre 2012) noté P-2 par Moody's (P-2 au 31 décembre 2012). Au 31 décembre 2013, l'encours des billets émis s'élève à 60,0 millions d'euros (120,0 millions d'euros au 31 décembre 2012). Imerys dispose au 31 décembre 2013 d'un montant de facilités bancaires disponibles de 1 270,5 millions d'euros (1 795,0 millions d'euros au 31 décembre 2012) dont une partie sécurise les billets de trésorerie émis, conformément à la politique financière du Groupe.

Risque de liquidité du marché

Description du risque. Le risque de liquidité du marché est le risque par lequel une ressource financière non confirmée (billet de trésorerie, crédit bancaire et intérêts courus, autre dette et disponibilités) ne serait pas renouvelée.

Gestion du risque. Les ressources financières constituent la principale variable d'ajustement des capacités de financement dont Imerys dispose. Ces capacités existent soit sous forme de dette financière mobilisée, soit sous forme d'engagements de financement accordés par des établissements bancaires de premier rang. Les ressources financières à moyen terme fournies par les lignes bilatérales peuvent être utilisées sur des périodes de tirage très courtes (de 1 à 12 mois) tout en restant disponibles sur des maturités plus longues (5 ans). Les ressources financières du Groupe s'établissent à 2 458,1 millions d'euros au 31 décembre 2013 (2 788,4 millions au 31 décembre 2012). Imerys gère le montant de ses ressources financières en le comparant régulièrement au montant de ses utilisations afin de mesurer par différence les disponibilités financières auxquelles le Groupe peut avoir accès.

L'appréciation de la solidité des ressources financières est mesurée par leur montant et leur maturité moyenne, tel qu'analysé ci-après :

| | 2013 | 2012 |
|-------------------------------------------------------------|---------|---------|
| Ressources financières par échéance (en millions d'euros) | | |
| Échéance à moins d'un an | 300,0 | 856,1 |
| Échéance de un à cinq ans | 1 809,7 | 1 848,0 |
| Échéance supérieure à cinq ans | 348,4 | 84,3 |
| Total | 2 458,1 | 2 788,4 |
| Ressources financières par nature (en millions d'euros) | | |
| Ressources obligataires | 1 173,1 | 993,4 |
| Eurobond / EMTN | 1 103,0 | 803,0 |
| Placements privés | 70,1 | 190,4 |
| Ressources bancaires | 1 285,0 | 1 795,0 |
| Crédit syndiqué | - | 750,0 |
| Diverses lignes bilatérales | 1 285,0 | 1 045,0 |
| Total | 2 458,1 | 2 788,4 |
| Durée de vie moyenne des ressources financières (en années) | | |
| Ressources obligataires | 4,2 | 4,0 |
| Ressources bancaires | 3,6 | 2,3 |
| Total | 3,9 | 2,9 |

États financiers consolidés

Le tableau ci-après évalue les ressources financières disponibles après remboursement des financements issus de ressources non confirmées. Il mesure l'exposition réelle d'Imerys à une crise d'illiquidité des marchés financiers et bancaires. Au 31 décembre 2013, le montant des ressources financières disponibles, après

remboursement des ressources non confirmées, s'élève ainsi à 1 151,0 millions d'euros (1 614,5 millions d'euros au 31 décembre 2012) donnant au Groupe une large flexibilité et un gage de solidité financière.

| | | 2013 | | 2012 | | |
|--------------------------------------|------------|-------------|------------|------------|-------------|------------|
| (en millions d'euros) | Ressources | Utilisation | Disponible | Ressources | Utilisation | Disponible |
| Emprunt obligataire | 1 173,1 | 1 173,1 | 0,0 | 993,4 | 993,4 | 0,0 |
| Billets de trésorerie | - | 60,0 | (60,0) | - | 120,0 | (120,0) |
| Crédits bancaires confirmés | 1 285,0 | 14,5 | 1 270,5 | 1 795,0 | - | 1 795,0 |
| Crédits bancaires et intérêts courus | - | 28,6 | (28,6) | - | 30,4 | (30,4) |
| Autres dettes et disponibilités | - | 30,9 | (30,9) | - | 30,1 | (30,1) |
| Total | 2 458,1 | 1 307,1 | 1 151,0 | 2 788,4 | 1 173,9 | 1 614,5 |

Risque de conversion des états financiers

Description du risque. Le risque de conversion des états financiers est une forme de risque de change par laquelle la valeur en euro des états financiers d'une activité à l'étranger est susceptible de se détériorer du fait d'une évolution défavorable du taux de change de la monnaie fonctionnelle de cette activité.

Gestion du risque. Imerys couvre une partie de ses investissements nets dans ses activités à l'étranger par des prêts spécifiquement affectés à leur financement à long terme et par la proportion de son endettement financier libellée en monnaies étrangères. Les différences de change générées par ces prêts et emprunts qualifiés

de couvertures d'investissements nets dans des activités à l'étranger, sont comptabilisées en capitaux propres afin de neutraliser, dans une certaine mesure, les gains ou pertes de conversion des investissements nets couverts. Au 31 décembre 2013, les emprunts et swaps de change couvrant des investissements nets dans les entités étrangères sont les suivants : 370,9 millions de dollars américains, 0,0 millions de yens, 47,4 millions de francs suisses, 10,0 millions de livres sterling et 5,5 millions de dollars Singapour (309,8 millions de dollars américains, 1 000,0 millions de yens, 35,0 millions de francs suisses, 34,2 million de livre sterling et 5,5 millions de dollars Singapour au 31 décembre 2012).

Le tableau ci-après décrit la dette financière avant et après impact des swaps de change de monnaies étrangères.

| | | 2013 | | 2012 | | |
|----------------------------|-------------------------|-------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------|-------------------------|
| (en millions d'euros) | Avant swap de change | Swap de change | Après swap de change | Avant swap de change | Swap de change | Après swap de change |
| Euro | 1 191,0 | (84,9) | 1 106,1 | 955,3 | (21,7) | 933,6 |
| Dollar américain | 26,6 | 245,6 | 272,2 | 150,2 | 135,8 | 286,0 |
| Yen japonais | 50,9 | (25,3) | 25,6 | 65,7 | (29,6) | 36,1 |
| Autres monnaies étrangères | 38,6 | (135,4) | (96,8) | 2,7 | (84,5) | (81,8) |
| Total | 1 307,1 | 0,0 | 1 307,1 | 1 173,9 | 0,0 | 1 173,9 |

Au 31 décembre 2013, la proportion de la dette financière dans chaque monnaie étrangère, après swap, s'établit de la façon suivante :

| (en millions d'euros) | Euro | Dollar américain | Yen japonais | Autres monnaies étrangères | Total |
|-----------------------------------------------------|---------|---------------------|-----------------|----------------------------------|---------|
| Dette financière brute | 1 106,1 | 272,2 | 25,6 | (96,8) | 1 307,1 |
| Trésorerie nette et valeurs mobilières de placement | (178,2) | (67,4) | (11,9) | (164,2) | (421,7) |
| Dette financière nette au 31 décembre 2013 | 927,9 | 204,8 | 13,7 | (261,0) | 885,4 |

Le tableau suivant présente l'impact d'une variation des taux de change des monnaies étrangères sur le portefeuille de swaps de change détenus au 31 décembre 2013 au titre de la couverture d'investissements nets dans des entités étrangères. Cette simulation est réalisée au travers d'une baisse (simulation basse) et d'une hausse (simulation haute) autour des taux de change des monnaies étrangères 2013 (note 26) (réel 2013). L'impact de ces variations est

mesuré d'une part sur les capitaux propres pour la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères et d'autre part sur le résultat pour la part inefficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères et des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.

| (en millions d'euros) | Simulation basse | Réel 2013 | Simulation haute |
|--------------------------------------------------------|------------------|-----------|------------------|
| Taux de change des monnaies étrangères | (10,0) % | - | 10,0 % |
| Part efficace en capitaux propres à la date de clôture | - | (1,9) | - |
| Part inefficace en résultat de l'exercice | - | - | - |

AUTRES INFORMATIONS

Note 25 Principales entités consolidées

Évolution du périmètre de consolidation

Solutions pour l'Énergie & Spécialités (ESS). Les Solutions pour l'Énergie & Spécialités ont acquis la société Pyramax le 10 avril 2013, complexe industriel spécialisé dans la fabrication de proppants utilisés dans l'extraction non conventionnelle de pétrole et de gaz (note 16). Le 3 juin 2013, la branche a acquis 70,00 % de la société Indoporlen, leader indonésien de la fabrication et de l'installation de produits réfractaires. Le 3 septembre 2013, la branche a reçu une

offre d'achat portant sur quatre sites industriels de transformation de carbonate de calcium pour le marché du papier en France, en Suède, en Italie et aux États-Unis. Au 31 décembre 2013, Imerys examinait cette offre avec l'acquéreur potentiel et avait classé les actifs et les passifs des quatre sites en tant qu'actifs (et passifs liés à des actifs) destinés à être cédés. Ces actifs et passifs sont présentés ci-après. La cession a été conclue le 31 janvier 2014 (note 29).

| (en millions d'euros) | 2013 |
|-----------------------------------------------|------|
| Actif non courant | 26,6 |
| Goodwill | 9,3 |
| Immobilisations incorporelles | 0,3 |
| Immobilisations corporelles | 16,6 |
| Impôts différés actif | 0,4 |
| Actif courant | 12,7 |
| Stocks | 5,1 |
| Créances clients | 6,7 |
| Autres créances | 0,8 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 0,1 |
| Actifs destinés à être cédés | 39,3 |
| Passif non courant | 1,3 |
| Provisions pour avantages du personnel | 0,7 |
| Autres provisions | 0,2 |
| Impôts différés passif | 0,4 |
| Passif courant | 7,2 |
| Dettes fournisseurs | 3,2 |
| Autres dettes | 2,6 |
| Emprunts et dettes financières | 1,4 |
| Passifs liés aux actifs destinés à être cédés | 8,5 |

Filtration & Additifs de Performance (FPA). Le périmètre de consolidation de la branche Filtration & Additifs de Performance n'a pas varié de manière significative depuis l'acquisition le 24 mai 2012 de la société brésilienne Itatex spécialisée dans la production et commercialisation de spécialités à base de kaolins et argiles pour peintures, polymères et caoutchoucs (note 16).

Matériaux Céramiques (CM). Le 30 septembre 2013, la branche Matériaux Céramiques a cédé au groupe Bouyer Leroux 100,00 % des droits de vote de son activité briques, cloisons et conduits

de cheminées en terre cuite. La transaction a été réalisée sur une base d'évaluation arrêtée au 30 avril 2013. Le résultat de cession qui en résulte a été comptabilisé en autres produits et charges opérationnels (note 10).

Minéraux de Haute Résistance (HRM). Les Minéraux de Haute Résistance n'ont procédé à aucune intégration significative depuis celle d'Astron China, acteur majeur des produits à base de zircon, acquis le 5 février 2008.

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2013

Dans les tableaux suivants, les pourcentages d'intérêt sont identiques aux pourcentages de contrôle, sauf indication contraire. Le Groupe ne détient aucune entité structurée non consolidée.

| Pays Entités | Branches | % d'intérêt | Entités | Branches | % d'intérêt |
|-------------------------------------|------------|-------------|------------------------------------|------------------------|-------------|
| France | | | | | |
| AGS | HRM | 100,00 | Imerys Filtration France | FPA | 100,00 |
| Ardoisières d'Angers | CM | 100,00 | Imerys Services | Holding | 100,00 |
| Calderys France | ESS | 100,00 | Imerys Tableware France | CM | 100,00 |
| Charges Minérales du Périgord | ESS | 100,00 | Imerys Talc Luzenac France | FPA | 100,00 |
| Damrec | HRM | 100,00 | Imerys TC | CM | 100,00 |
| Imerys | Holding | Mère | Mircal | Holding | 100,00 |
| Imerys Ceramics France | CM/FPA | 99,99 | Mircal Europe | Holding | 100,00 |
| Europe | | | | | |
| Allemagne | | | | | |
| Calderys Deutschland | ESS | 100,00 | Imerys Fused Minerals Zschornewitz | HRM | 100,00 |
| Imerys Fused Minerals Laufenburg | HRM | 100,00 | Imerys Tableware Deutschland | CM | 100,00 |
| Imerys Fused Minerals Murg | HRM | 100,00 | | | |
| Autriche | | | | | |
| Calderys Austria | ESS | 100,00 | Imerys Talc Austria | FPA | 100,00 |
| Imerys Fused Minerals Villach | HRM | 100,00 | | | |
| Belgique | | | | | |
| Imerys Minéraux Belgique | CM/ESS/FPA | 100,00 | Timcal Belgium | ESS | 100,00 |
| Imerys Talc Belgium | FPA | 100,00 | | | |
| Espagne | | | | | |
| Imerys Ceramics Espana | CM | 100,00 | Imerys Perlita Barcelona | FPA | 100,00 |
| Imerys Diatomita Alicante | FPA | 100,00 | , | | |
| Finlande | | | | | |
| Calderys Finland | ESS | 100,00 | Imerys Minerals | FPA | 100,00 |
| Hongrie | | | | | |
| Imerys Kiln Furniture Hungary | CM | 100,00 | | | |
| Italie | | | | | |
| Calderys Italia | ESS | 100,00 | Imerys Minerali | ESS/FPA | 100,00 |
| Imerys Ceramics Italia | CM | 100,00 | Imerys Talc Italy | FPA | 99,66 |
| Imerys Fused Minerals Domodossola | HRM | 100,00 | , | | |
| Luxembourg | | | | | |
| Imerys Minerals International Sales | FPA | 100,00 | CE Minerals Europe | HRM | 100,00 |
| Pays-Bas | | | · | | |
| Calderys The Netherlands | ESS | 100,00 | | | |
| Royaume-Uni | | | | | |
| Calderys UK | ESS | 100,00 | Imerys Minerals | CM/ESS/FPA/HRM/Holding | 100,00 |
| Goonvean | FPA | 100,00 | Imerys UK | Holding | 100,00 |
| Imerys Fused Minerals Hull | HRM | 100,00 | ·-· /·· | | |
| Russie | | . 30,00 | | | |
| Calderys | ESS | 100,00 | | | |
| Slovénie | | . 30,00 | | | |
| Imerys Fused Minerals Ruse | HRM | 100,00 | | | |
| Suède | 1 11 11 11 | . 30,00 | | | |
| Calderys Nordic | ESS | 100,00 | Imerys Mineral | ESS/FPA | 100,00 |
| Suisse | | 100,00 | interyo minorai | LOO/ITA | 100,00 |
| Timcal | ESS | 100,00 | | | |
| IIIIoui | LUU | 100,00 | | | |

États financiers consolidés

| Pays Entités | Branches | % d'intérêt | Entités | Branches | % d'intérêt |
|----------------------------------------|----------|---------------------------------------|-----------------------------------|----------|----------------------|
| Ukraine | | | | | |
| Calderys Ukraine | ESS | 100,00 | Vatutinsky Kombinat Vognetryviv | HRM | 89,34 |
| États-Unis | | | | | |
| Advanced Minerals Corporation | FPA | 100,00 | Imerys Minerals California | FPA | 100,00 |
| Americarb | ESS | 100,00 | Imerys Oilfield Minerals | ESS | 100,00 |
| C-E Minerals | HRM | 100,00 | Imerys Paper Carbonates | ESS | 100,00 |
| Ecca Calcium Products | ESS | 100,00 | Imerys Perlite USA | FPA | 100,00 |
| Imerys Carbonates | ESS | 100,00 | Imerys Talc America | FPA | 100,00 |
| Imerys Clays | FPA | 100,00 | Imerys USA | Holding | 100,00 |
| Imerys Fused Minerals Greeneville | HRM | 100,00 | Kentucky Tennessee Clay Company | CM | 100,00 |
| Imerys Fused Minerals Niagara Falls | HRM | 100,00 | Pyramax Ceramics | ESS | 100,00 |
| Imerys Marble | ESS | 100,00 | | | |
| Reste Du Monde | | | | | |
| Afrique du Sud | | | | | |
| Calderys South Africa | ESS | 73,97 ⁽¹⁾ | Rhino Minerals | HRM | 73,97 ⁽¹⁾ |
| Ecca Holdings | HRM | 73,97 ⁽¹⁾ | Samrec | HRM | 73,97 ⁽¹⁾ |
| Australie | | | | | |
| Imerys Talc Australia | FPA | 100,00 | | | |
| Brésil | | | | | |
| Imerys Do Brasil Comercio | ESS/FPA | 100,00 | Pará Pigmentos | FPA | 100,00 |
| Imerys Perlita Paulinia Minerais | FPA | 100,00 | Treibacher Brasil | HRM | 100,00 |
| Imerys Rio Capim Caulim | FPA | 100,00 | | | |
| Canada | | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | | | |
| Imerys Canada | FPA | 100,00 | Timcal Canada | ESS | 100,00 |
| Imerys Talc Canada | FPA | 100,00 | | | |
| Chili | | • | | | |
| Imerys Minerales Arica | FPA | 100,00 | | | |
| Chine | | , | | | |
| Calderys Jiangsu | ESS | 100,00 | Imerys Pigments Wuhu | ESS | 100,00 |
| Imerys Fused Minerals Yingkou | HRM | 100,00 | Imerys Yilong Andalusite Xinjiang | HRM | 100,00 |
| Imerys Fused Minerals Zibo | HRM | 100,00 | Linjiang Imerys Diatomite | FPA | 100,00 |
| Imerys Minerals Hong Kong | FPA | 100,00 | , | | , |
| Inde | | | | | |
| Calderys India Refractories | ESS | 100,00 | Imerys Newquest India | ESS | 74,00 |
| Indonésie | | | | | , |
| PT ECC | ESS | 51,00 | | | |
| Japon | | 0.,00 | | | |
| Calderys Japan | ESS | 100,00 | Nihon Mistron | FPA | 100,00 |
| Imerys Minerals Japan | ESS/FPA | 100,00 | Niigata GCC | ESS | 60,00 |
| Imerys Refractory Minerals Japan | HRM | 100,00 | ringuta doo | 200 | 00,00 |
| Malaisie | | | | | |
| Imerys Minerals Malaysia | ESS/FPA | 100,00 | | | |
| Mexique | LOOMIN | 100,00 | | | |
| Imerys Diatomita Mexico | FPA | 100,00 | KT Clay de Mexico | CM | 100,00 |
| Singapour | 1171 | 100,00 | oraș do monido | O.WI | 130,00 |
| Imerys Asia Pacific | ESS/FPA | 100,00 | | | |
| Taïwan | LOO/ITA | 100,00 | | | |
| Calderys Taiwan | ESS | 100,00 | | | |
| Turquie | LUU | 100,00 | | | |
| Imerys Seramik | CM | 100,00 | | | |
| (1) Pourcentage de contrôle : 100.00 % | CIVI | 100,00 | | | |

⁽¹⁾ Pourcentage de contrôle : 100,00 %.

Note 26 Taux de change

| | | 2013 | | 2012 | |
|----------------|---------------------|----------|----------|----------|----------|
| (1 € =) | Monnaies étrangères | Clôture | Moyen | Clôture | Moyen |
| Afrique du Sud | ZAR | 14,5660 | 12,8320 | 11,1727 | 10,5543 |
| Australie | AUD | 1,5423 | 1,3771 | 1,2712 | 1,2408 |
| Brésil | BRL | 3,2307 | 2,8681 | 2,6962 | 2,5092 |
| Canada | CAD | 1,4671 | 1,3686 | 1,3137 | 1,2847 |
| Chili | CLP (100) | 7,2190 | 6,5812 | 6,3094 | 6,2495 |
| Chine | CNY | 8,4082 | 8,2292 | 8,2931 | 8,1136 |
| États-Unis | USD | 1,3791 | 1,3285 | 1,3194 | 1,2855 |
| Hongrie | HUF (100) | 2,9704 | 2,9695 | 2,9230 | 2,8929 |
| Inde | INR | 85,3622 | 77,9272 | 72,2732 | 68,5992 |
| Indonésie | IDR (100) | 167,6478 | 138,5982 | 127,1397 | 120,5140 |
| Japon | JPY (100) | 1,4472 | 1,2956 | 1,1361 | 1,0258 |
| Malaisie | MYR | 4,5272 | 4,1876 | 4,0378 | 3,9696 |
| Mexique | MXN | 18,0731 | 16,9750 | 17,1845 | 16,9023 |
| Royaume-Uni | GBP | 0,8337 | 0,8493 | 0,8161 | 0,8112 |
| Russie | RUB | 45,3246 | 42,3281 | 40,3295 | 39,9274 |
| Singapour | SGD | 1,7414 | 1,6621 | 1,6111 | 1,6061 |
| Suède | SEK | 8,8591 | 8,6503 | 8,5820 | 8,7038 |
| Suisse | CHF | 1,2276 | 1,2309 | 1,2072 | 1,2054 |
| Taïwan | TWD | 41,1160 | 39,4443 | 38,3388 | 38,0356 |
| Turquie | TRY | 2,9605 | 2,5334 | 2,3551 | 2,3145 |
| Ukraine | UAH | 11,3583 | 10,8355 | 10,6259 | 10,3958 |

Note 27 Parties liées

Parties liées externes à Imerys

Imerys a pour parties liées le groupe canadien Power et le groupe belge Frère-CNP. Ces groupes constituent pour Imerys les ultimes têtes de groupe. Au travers de leur coentreprise Parjointco, ils exercent un contrôle conjoint sur le groupe suisse Pargesa qui contrôle Imerys au travers d'une participation directe dans le groupe belge GBL. Pargesa et GBL sont à ce titre des parties liées d'Imerys. Aucun contrat ne lie Imerys et ses parties liées externes.

Dirigeants d'Imerys

Les dirigeants constituant des parties liées au 31 décembre 2013 sont les 15 membres du Conseil d'Administration (17 membres au 31 décembre 2012) et les 8 membres du Comité Exécutif (7 membres au 31 décembre 2012).

Les rémunérations et avantages assimilés accordés à ces parties liées sont indiqués dans le tableau ci-après :

| | 2013 | | 2012 | |
|------------------------------------------------|--------|-------|--------|-------|
| (en millions d'euros) Notes | Charge | Dette | Charge | Dette |
| Avantages à court terme 1 | (6,3) | 2,5 | (5,8) | 2,6 |
| Avantages à long terme | - | - | - | - |
| Jetons de présence 2 | (0,8) | 0,4 | (0,8) | 0,4 |
| Avantages postérieurs à l'emploi 3 | (1,6) | 8,4 | (2,1) | 2,5 |
| Cotisations aux régimes à cotisations définies | (0,4) | - | (0,3) | - |
| Indemnités de fin de contrat de travail | (0,4) | - | - | - |
| Paiements en actions 4 | (3,4) | - | (3,2) | - |
| Total | (12,9) | 11,3 | (12,2) | 5,5 |

Note 1. Avantages à court terme. Ces montants incluent la partie fixe des rémunérations versée au titre de l'exercice et la partie variable due au titre de ce même exercice, mais versée sur l'exercice suivant.

Note 2. Jetons de présence. Ces montants correspondent aux jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration.

Note 3. Avantages postérieurs à l'emploi. Ces montants correspondent aux régimes à prestations définies postérieures à l'emploi prévus pour les principaux cadres dirigeants des sociétés françaises du Groupe qui remplissent les conditions d'éligibilité requises. Ces montants sont comptabilisés pour les bénéficiaires constituant des parties liées, parmi lesquels certains des principaux cadres dirigeants mentionnés ci-dessus (7 en 2013, 9 en 2012). Le montant maximum de la rente viagère pouvant être versé aux bénéficiaires de ces régimes à compter de la liquidation de leurs droits à la retraite est calculé pour leur garantir une rente viagère :

- d'un montant brut annuel total (après prise en compte des pensions issues des régimes de retraite obligatoires et complémentaires) de 60,0 % de leur salaire de référence, ce salaire de référence étant limité à 30 fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale française au 31 décembre 2013 (30 fois au 31 décembre 2012);
- sous réserve d'un plafond de versement égal à 25,0 % dudit salaire de référence des 12 derniers mois civils précédant la radiation des effectifs du Groupe.

Note 4. Paiements en actions. Ce montant correspond à la charge comptabilisée au titre des options de souscription d'actions Imerys et des actions gratuites attribuées aux parties liées.

Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des membres du personnel d'Imerys

Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des membres du personnel d'Imerys constituent des parties liées. Le montant des cotisations à des fonds externes comptabilisé en charges en 2013 s'élève à 17,5 millions d'euros (28,7 millions d'euros en 2012), dont principalement 10,2 millions d'euros à Imerys UK Pension Fund Trustees Ltd., Royaume-Uni (12,0 millions d'euros en 2012) et 4,0 millions d'euros à Sun Trust Bank, États-Unis (11,1 millions d'euros en 2012).

FCPE Imerys Actions

Le FCPE Imerys Actions est géré par BNP Paribas Asset Management SAS. Sa gestion est contrôlée par un Conseil de Surveillance de 12 membres composé à parité égale de représentants de porteurs de parts et de représentants d'Imerys. Imerys exerçant, avec la communauté des porteurs de parts, un contrôle conjoint sur le FCPE Imerys Actions, le FCPE Imerys Actions constitue une partie liée. Les montants comptabilisés en 2013 (et 2012) au titre du FCPE Imerys Actions sont non significatifs.

Note 28 Engagements

Dans le cadre de ses activités, Imerys est tenu vis-à-vis des tiers à des obligations, souvent subordonnées à des conditions ou événements ultérieurs, qui ne remplissent pas (ou partiellement) les critères de comptabilisation de passifs, mais pourront avoir une incidence sur sa situation financière future. La partie non comptabilisée de l'obligation est désignée ci-après par le terme d'engagement. Recensés conformément aux normes comptables en vigueur, les engagements significatifs du Groupe, donnés et reçus, sont présentés ci-après.

Engagements donnés

| (en millions d'euros) | Notes | 2013 | 2012 |
|------------------------------------------------|-------|-------|-------|
| Location simple | 1 | 146,2 | 150,2 |
| Réhabilitation des sites | 2 | 37,8 | 31,1 |
| Engagements liés aux activités opérationnelles | 3 | 301,3 | 208,8 |
| Engagements liés à la trésorerie | 4 | 41,0 | 42,5 |
| Autres engagements | 5 | 22,8 | 13,5 |
| Total | | 549,1 | 446,1 |

Note 1. Location simple. Les engagements de location simple correspondent à des engagements de paiement de loyers futurs dans le cadre de contrats de location de biens immobiliers, de biens d'équipement, de wagons, de camions et de véhicules, dans lesquels Imerys est preneur. Ces engagements s'élèvent à 146,2 millions d'euros, dont 29,8 millions d'euros pour 2014, 66,9 millions d'euros pour la période 2015 à 2018 et 49,5 millions d'euros au-delà.

Note 2. Réhabilitation des sites. Ces montants correspondent aux cautions et garanties obtenues auprès d'établissements financiers conformément aux exigences légales, diminuées des provisions comptabilisées (note 23.2). Ces cautions et garanties sont généralement souscrites au profit d'agences gouvernementales afin de sécuriser la capacité financière d'Imerys à faire face à ses obligations environnementales.

Note 3. Engagements liés aux activités opérationnelles. Ces engagements correspondent à des engagements d'achat ferme pris par Imerys dans le cadre de contrats d'achat de biens, de services, d'énergie et de transport. Ces engagements comprennent

notamment deux engagements d'achat de prestations de services dont l'objectif est de garantir la logistique du Groupe jusqu'en 2017 (contrat d'affrètement) et 2022 (contrat de stockage et manutention) pour un montant total de 94,8 millions d'euros au 31 décembre 2013 (106,6 millions d'euros au 31 décembre 2012). Les engagements au titre de la fourniture d'énergie (électricité et gaz essentiellement) s'élèvent à 47,7 millions d'euros au 31 décembre 2013 (58,6 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Note 4. Engagements liés à la trésorerie. Ces engagements correspondent aux lettres de crédit ainsi qu'aux cautions, garanties, hypothèques et nantissements obtenus par Imerys auprès d'établissements financiers afin de garantir des besoins de trésorerie opérationnelle en faveur de ses clients.

Note 5. Autres engagements. Cette rubrique regroupe l'ensemble des engagements donnés non mentionnés ci-dessus, parmi lesquels les garanties de passifs et les clauses de révision de prix données par le Groupe lors de cessions d'activités.

Engagements reçus

| (en millions d'euros) | Notes | 2013 | 2012 |
|------------------------------------------------|-------|-------|-------|
| Location simple | 1 | 6,8 | 1,5 |
| Engagements liés aux activités opérationnelles | 2 | 6,0 | 10,5 |
| Engagements liés à la trésorerie | 3 | 2,9 | 4,1 |
| Autres engagements | 4 | 145,6 | 109,5 |
| Total | | 161,3 | 125,6 |

Note 1. Location simple. Les engagements de location simple correspondent à des engagements de paiement de loyers futurs dans le cadre de contrats de location dans lesquels Imerys est bailleur.

Note 2. Engagements liés aux activités opérationnelles. Ces engagements correspondent à des engagements d'achat ferme pris par des clients en faveur d'Imerys dans le cadre de contrats de vente de biens et de prestations de service.

Note 3. Engagements liés à la trésorerie. Ces engagements correspondent aux lettres de crédit ainsi qu'aux cautions, garanties,

hypothèques et nantissements obtenus par certains fournisseurs auprès de leurs établissements financiers afin de garantir leurs besoins de trésorerie opérationnelle en faveur d'Imerys.

Note 4. Autres engagements. Cette rubrique regroupe l'ensemble des engagements reçus non mentionnés ci-dessus, parmi lesquels les garanties de passifs et clauses de révision de prix en faveur du Groupe lors d'acquisitions d'activités. Imerys bénéficie ainsi d'une garantie de passif de 91,0 millions d'euros (96,6 millions d'euros au 31 décembre 2012) reçue du groupe Rio Tinto au titre de l'acquisition en 2011 du groupe Luzenac (note 16).

Note 29 Événements postérieurs à la date de clôture

Les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2013 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 13 février 2014. Le 31 janvier 2014, Imerys a conclu avec le groupe suisse Omya la cession de quatre sites industriels de transformation de carbonate de calcium pour le marché du papier en France, en Suède, en Italie et aux États-Unis. Au 31 décembre 2013, les actifs et de passifs des quatre sites avaient été classés en tant qu'actifs (et passifs liés à des actifs) destinés à être cédés *(note 25)*.

Le 12 février 2014, Imerys a annoncé le lancement, dans les 10 jours ouvrés, d'une offre publique d'achat amicale en numéraire sur Amcol, un leader mondial de la bentonite coté à la bourse de New York, dont le chiffre d'affaires, réalisé dans 26 pays, s'élève à plus d'un milliard de dollars américains. L'offre d'Imerys, fixée à 41,00 dollars américain par action et unanimement recommandée par le Conseil d'Administration d'Amcol, évalue le groupe à environ 1,6 milliard de dollars américains, incluant sa dette financière nette.

Sauf indications contraires, toutes les valeurs indiquées dans les tableaux sont exprimées en milliers d'euros.

6.2 ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

COMMENTAIRES FINANCIERS

Les comptes de la société Imerys (ou la "Société") ne donnent qu'une image très partielle de la réalité économique et financière du Groupe que seuls les comptes consolidés reflètent.

En 2013, le résultat net de la Société s'élève à 49,1 millions d'euros, le résultat 2012 s'élevait à 60,4 millions d'euros.

■ LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2013 SONT :

Une politique de croissance externe soutenue

Les ressources nécessaires aux filiales pour les différentes acquisitions du Groupe en 2013 dont la société Pyramax Ceramics LLC aux États-Unis, expliquent l'augmentation de 115,0 millions d'euros des créances rattachées à des participations directes et aux autres filiales du Groupe.

Une solidité financière maintenue

La bonne activité du Groupe dans son ensemble et la génération de trésorerie en découlant ont permis d'augmenter les ressources en provenance des filiales pour 132,5 millions d'euros. Les dettes financières auprès des établissements financiers augmentent de + 119,0 millions d'euros donnant un total de 251,5 millions d'euros de ressources financières supplémentaires.

En 2013, les valeurs mobilières de placement augmentent de 31,7 millions d'euros et la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 78,8 millions d'euros. Au 31 décembre 2013, les ressources financières s'établissent à 2 458,1 millions d'euros, contre 2 788,4 millions d'euros fin 2012.

Stabilité du résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires à 25,3 millions d'euros diminue de 1,2 million d'euros du fait d'une baisse des services refacturés aux filiales. Les charges d'exploitation de la Société diminuent de 0,3 million d'euros grâce à un bon contrôle des coûts du siège.

Les achats et services extérieurs diminuent de 23,1 % et s'élèvent à -32,6 millions d'euros du fait de la baisse des services extérieurs liés aux projets d'acquisitions et à la gestion des branches. A l'inverse, les charges de personnel augmentent de 8,8 millions d'euros, impactées par la charge relative aux attributions gratuites d'actions. Les impôts et taxes augmentent de 1,2 million d'euros.

Au total, la perte d'exploitation augmente de 0,5 million d'euros, à - 51,0 millions d'euros.

Stabilité du résultat financier

Le résultat financier s'établit à 68,5 millions d'euros en 2013 contre 72,5 millions d'euros en 2012. La Société a perçu 121,4 millions d'euros de dividendes en 2013, en hausse de 3,1 millions d'euros par rapport à 2012.

Par ailleurs, la Société a enregistré en 2013 un gain net de change de + 10,9 millions d'euros contre une perte nette de - 36,9 millions d'euros en 2012. Parallèlement, des provisions nettes pour risque de change sont reprises en 2013 pour + 11,8 millions d'euros contre des reprises pour + 40,4 millions d'euros en 2012. Les impacts de change nets des provisions sont donc de + 22,7 millions d'euros en 2013 contre + 3,5 millions d'euros en 2012.

Les charges financières nettes diminuent de + 10,1 millions d'euros suite à des modifications du portefeuille des ressources financières du Groupe qui ont fait baisser le taux d'intérêt moyen sur l'année 2013.

Hors change, les dotations de dépréciations et provisions financières se montent à - 24,5 millions d'euros en 2013 contre des reprises pour + 11,8 millions d'euros en 2012. Ces dotations nettes en 2013 concernent une provision pour dépréciation de titres de - 12,9 millions d'euros, une provision pour dépréciation de prêts de - 8,1 millions d'euros, une dotation de - 2,6 millions d'euros pour la provision sur instruments financiers et une dernière provision pour - 0,9 million pour différents coûts de gestion financière courante.

La baisse du résultat net

Le gain de l'imputation du résultat fiscal d'Imerys SA sur les résultats positifs des filiales du Groupe dans le cadre de l'intégration fiscale française reste stable à + 35,0 millions d'euros. La baisse du résultat exceptionnel pour - 6,0 millions d'euros provient principalement des risques de gestion dotés en 2013 pour - 4,2 millions d'euros contre des reprises nettes en 2012 de + 0,8 millions d'euros. Le résultat net ressort à 49,1 millions d'euros en baisse de - 11,3 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

6.2.1 ÉTATS FINANCIERS

■ COMPTE DE RÉSULTAT

| (en milliers d'euros) | Notes | 2013 | 2012 |
|------------------------------------------------------|-------|----------|----------|
| Produits d'exploitation | | 26 402 | 27 214 |
| Prestations de services | | 25 308 | 26 555 |
| Autres produits et reprises de provisions | | 1 094 | 659 |
| Charges d'exploitation | | (77 451) | (77 781) |
| Achats et services extérieurs | | (32 555) | (42 455) |
| Impôts et taxes | | (2 194) | (972) |
| Charges de personnel | | (38 619) | (29 775) |
| Amortissements, dépréciations et provisions | | (3 222) | (3 527) |
| Autres charges | | (861) | (1 052) |
| Résultat d'exploitation | | (51 049) | (50 567) |
| Résultat financier | 10 | 68 546 | 72 469 |
| Produits des participations | | 121 363 | 118 284 |
| Charges financières nettes | | (51 059) | (61 131) |
| Dotations et reprises de dépréciations et provisions | | (12 646) | 52 191 |
| Gains et pertes de change | | 10 888 | (36 875) |
| Résultat courant | | 17 497 | 21 902 |
| Résultat exceptionnel | 11 | (3 308) | 2 673 |
| Produits exceptionnels | | 1 632 | 17 690 |
| Charges exceptionnelles | | (4 940) | (15 017) |
| Impôts sur les bénéfices | 12 | 34 950 | 35 840 |
| Résultat net | | 49 139 | 60 415 |

BILAN

| (en milliers d'euros) | Notes | 2013 | 2012 |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------|-----------|-----------|
| Immobilisations incorporelles nettes | | 1 216 | 1 862 |
| Immobilisations incorporelles | 13 | 10 798 | 10 610 |
| Amortissements cumulés | 13 | (9 582) | (8 748) |
| Immobilisations corporelles nettes | | 1 467 | 1 706 |
| Immobilisations corporelles | 13 | 7 815 | 7 246 |
| Amortissements cumulés | 13 | (6 348) | (5 540) |
| Participations nettes | | 3 295 226 | 3 308 178 |
| Participations | 14 | 3 311 166 | 3 311 181 |
| Dépréciations | 14 - 20 | (15 940) | (3 003) |
| Créances rattachées à des participations directes et autres filiales - Valeur nette | | 744 608 | 637 682 |
| Créances rattachées à des participations directes et autres filiales | 15 - 17 | 752 678 | 637 682 |
| Dépréciations | 15 - 20 | (8 070) | - |
| Autres immobilisations financières | 16 - 17 | 28 | 1 803 |
| Actif immobilisé | | 4 042 545 | 3 951 231 |
| Autres créances | 17 | 30 104 | 12 761 |
| Instruments financiers | | - | 5 |
| Valeurs mobilières de placement | 18 | 72 286 | 40 580 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | 82 968 | 4 209 |
| Actif circulant | | 185 358 | 57 555 |
| Comptes de régularisation | 17 | 3 442 | 14 801 |
| Actif | | 4 231 345 | 4 023 587 |
| Capital social | | 152 477 | 150 737 |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport | | 362 103 | 326 141 |
| Réserves | | 959 201 | 959 048 |
| Report à nouveau | | 202 400 | 258 940 |
| Résultat net de l'exercice | | 49 139 | 60 415 |
| Capitaux propres | 19 | 1 725 320 | 1 755 281 |
| Provisions pour risques et charges | 20 | 29 286 | 26 127 |
| Dettes financières | 21 | 2 440 043 | 2 188 548 |
| Dettes diverses | 21 | 20 942 | 29 504 |
| Instruments financiers | 21 | - | - |
| Dettes | | 2 460 985 | 2 218 052 |
| Comptes de régularisation | 21 | 15 754 | 24 127 |
| Capitaux propres et passifs | | 4 231 345 | 4 023 587 |

■ FLUX DE TRÉSORERIE

| (en milliers d'euros) | 2013 | 2012 |
|----------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles | | |
| Résultat net | 49 139 | 60 415 |
| Charges et produits sans incidence sur la trésorerie | | |
| Amortissements | 2 384 | 2 092 |
| Dépréciations et provisions | 24 166 | (51 118) |
| Résultat sur cessions d'éléments d'actifs | - | - |
| Capacité d'autofinancement | 75 689 | 11 389 |
| Variation du besoin en fonds de roulement | (26 101) | 40 215 |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles | 49 588 | 51 604 |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement | | |
| Acquisitions d'immobilisations | | |
| Incorporelles et corporelles | (899) | (1 413) |
| Financières (titres et actifs liés) | (276) | (1 631) |
| Cessions d'immobilisations | | |
| Incorporelles et corporelles | 2 | - |
| Financières (titres et actifs liés) | 15 | - |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements | (1 158) | (3 044) |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | | |
| Variation des dettes financières | 254 080 | (47 164) |
| Variation des prêts et autres immobilisations financières | (114 996) | (42 621) |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | 139 084 | (89 785) |
| Opérations sur capitaux propres | | |
| Augmentation de capital | 39 906 | 7 013 |
| Dividendes distribués | (116 955) | (112 764) |
| Flux des opérations sur capitaux propres | (77 049) | (105 751) |
| Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie | 110 465 | (146 976) |
| | | |
| (en milliers d'euros) | 2013 | 2012 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 44 789 | 191 765 |
| Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie | 110 465 | (146 976) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice | 155 254 | 44 789 |

■ DÉTAIL DES MOUVEMENTS SUR ACTIONS PROPRES

| (en milliers d'euros) | 2013 | 2012 |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|
| Valeur brute des actions propres en immobilisations au 1 ^{er} janvier | 7 004 | 2 110 |
| Cessions (acquisitions) d'actions propres ⁽¹⁾ | 7 091 | 7 061 |
| Transfert d'actions propres (livraison d'actions gratuites conditionnelles) | (5 092) | (2 167) |
| Réduction de capital par annulation d'actions propres | (2 051) | - |
| Valeur brute des actions propres en immobilisations au 31 décembre (1) | 6 952 | 7 004 |

⁽¹⁾ Dont 20 000 actions négociées le 30 décembre 2013 et livrées le 3 janvier 2014 pour un montant total de 1 252 milliers d'euros.

6.2.2 NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

| PRINC | CIPES ET MÉTHODES COMPTABLES | 241 | Note 20 | Dépréciations et provisions | 24 |
|---------|----------------------------------------------|-----|----------|------------------------------------------------------------|----------|
| Note 1 | Immobilisations incorporelles et corporelles | 241 | Note 21 | Dettes et comptes de régularisation au 31 décembre 2013 | 25 |
| Note 2 | Immobilisations financières | 241 | Note 22 | | 25 25 |
| Note 3 | Créances et dettes en monnaies étrangères | | Note 22 | Produits à recevoir et charges à payer | 23 |
| Note 4 | Position globale de change | 241 | _ | | |
| Note 5 | Valeurs mobilières de placement | 242 | ■ AUTR | ES INFORMATIONS | 25 |
| Note 6 | Provisions | 242 | Note 23 | Engagements hors bilan | 25 |
| Note 7 | Risques relatifs aux marchés financiers | 242 | | Autres engagements vis-à-vis des filiales | 25 |
| Note 8 | Intégration fiscale | 243 | | Engagements sur risque de change | 25 |
| lote 9 | Transferts de charges | 243 | | Engagements sur risque de taux | 2! |
| | | | | Engagements sur risque relatif | |
| I NOTE | S SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT | 244 | 11010 27 | au prix de l'énergie | 2 |
| INUIE | 3 30N LE COMPTE DE NESOLIAI | 244 | Note 28 | Éléments relevant de plusieurs postes | |
| lote 10 | Résultat financier | 244 | | du bilan (valeur nette) | 2 |
| lote 11 | Résultat exceptionnel | 244 | Note 29 | Principaux actionnaires | 2 |
| lote 12 | Impôts sur les bénéfices | 245 | Note 30 | Effectif moyen 2013 | 2 |
| | | | Note 31 | Droit individuel à la formation | |
| NOTES | S SUR LE BILAN | 246 | | au 31 décembre 2013 | 2 |
| | | | Note 32 | Rémunérations allouées aux membres | _ |
| lote 13 | Variations des immobilisations incorporelles | | N 1 00 | des organes sociaux | 2 |
| | et corporelles | 246 | Note 33 | Événements postérieurs à la clôture de l'exercice | 2 |
| | Variations du poste titres de participation | 246 | Note 34 | Affectation du résultat | ۷. |
| | Créances rattachées à des participations | 246 | 14010 34 | (en application des dispositions de l'article | |
| | Autres immobilisations financières | 246 | | L. 232-7 du Code de commerce) | 2 |
| | Autres créances | 247 | Note 35 | Tableau de renseignements | |
| | Valeurs mobilières de placement | 247 | | concernant les filiales et participations | - |
| Note 19 | Variation des capitaux propres | 248 | | au 31 décembre 2013 | 2 |

■ PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Imerys SA présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n° 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999 et complétés des règlements subséquents.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode normalement retenue est l'évaluation avec coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

Les états financiers sociaux sont présentés avec une période comparative au titre de l'exercice N-1. L'information comparative au titre de l'exercice N-2 est incorporée par référence aux états financiers inclus dans le document de référence de l'exercice N-2 (section 9.4 du chapitre 9 du Document de Référence).

Note 1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Les logiciels sont amortis sur 3 ans selon le mode linéaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements pratiqués sont représentatifs de l'amortissement économique ; en conséquence, il n'a pas été constaté d'amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les modes et les durées d'amortissement sont les suivants :

- matériel et outillage : mode linéaire, sur 10 ans ;
- installations et mobilier de bureau : mode linéaire, sur 5 et 10 ans ;
- matériel de bureau : mode linéaire, sur 5 ans ;
- matériel informatique : mode linéaire, sur 3 ans.

Note 2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Les titres et autres immobilisations financières sont estimés à leur valeur d'usage. La valeur d'usage s'apprécie en fonction de la valeur d'entreprise, fondée notamment sur les résultats antérieurs et les perspectives de rentabilité, de la quote-part de situation nette convertie détenue pour les titres et de la valeur de l'actif net. Lorsque cette valeur est supérieure à la valeur comptable enregistrée au bilan,

cette dernière n'est pas modifiée. Dans le cas contraire, une provision pour dépréciation des titres est enregistrée.

Les pertes latentes générées par les fluctuations des monnaies étrangères dans lesquelles sont libellés les titres détenus de façon durable n'ont pas vocation à se réaliser. Par conséquent, les pertes de change latentes ne constituent pas un critère suffisant pour justifier de manière systématique une provision pour dépréciation.

Note 3 Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties au cours de clôture.

Note 4 Position globale de change

Lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et gains latents peuvent être considérés comme concourant à une position globale de change, le montant de la dotation à la provision pour perte de change est limité à l'excédent de pertes sur les gains latents.

Note 5 Valeurs mobilières de placement

Leur valeur d'usage est déterminée au cours moyen du dernier mois de l'exercice pour les titres cotés, au dernier prix de rachat connu pour les SICAV et à la dernière valeur liquidative pour les parts de fonds communs de placement. Les moins-values potentielles font l'objet d'une provision pour dépréciation, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Note 6 Provisions

Provisions pour risques

Les provisions pour risques couvrent des risques identifiés. Elles sont déterminées de la manière suivante :

- les provisions pour risques de gestion comprennent notamment les litiges en cours liés aux activités courantes;
- les provisions pour restructurations concernent des plans de réorganisation officiellement décidés et engagés avant la clôture de l'exercice :
- les provisions pour risques relatifs à l'évolution financière de certaines participations sont déterminées en fonction des derniers éléments financiers disponibles et des perspectives d'évolution;
- les provisions pour risques relatifs à l'attribution d'actions gratuites sont déterminées en fonction de leur maturité, sur la base du cours d'entrée des actions à la date de leur affectation au plan ou, lorsque les actions ne sont pas acquises à la clôture, au cours de l'action à cette date, conformément à la recommandation CNC 2008-17. Le calcul des provisions pour risques relatifs à l'attribution d'actions gratuites tient compte de l'appréciation de l'atteinte d'objectifs de performance économique et/ou financière auxquels ces actions sont conditionnées et proportionnées. Les dotations, reprises et charges sont présentées dans les charges de personnel.

Provisions pour charges

Elles comprennent essentiellement :

- les provisions pour les régimes complémentaires de retraite et pensions à verser aux anciens salariés;
- la charge correspondant aux indemnités de départ à la retraite, calculée selon la méthode des unités de crédit projetées.

Imerys applique la recommandation CNC 2003-R01 en matière d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Note 7 Risques relatifs aux marchés financiers

En qualité de société holding, tête du Groupe, la Société met en œuvre la politique de gestion des risques relatifs aux marchés financiers identifiés au sein du Groupe (risques de change, de taux d'intérêt, risque sur énergie).

Les principaux risques et instruments sont indiqués ci-dessous :

- les instruments financiers utilisés pour couvrir le risque de change sont principalement des contrats d'achats et ventes à terme de monnaies étrangères ainsi que des options de change. Une position globale de change est établie lorsque des opérations en monnaies étrangères (éléments couverts et instruments de couverture) se traduisent par la comptabilisation symétrique d'un actif et d'un passif présentant des caractéristiques voisines. Les options respectant la politique du Groupe en termes de gestion des risques, mais ne présentant pas les caractéristiques requises pour être qualifiées comptablement de couverture, donnent lieu à l'enregistrement d'une provision pour risques et charges lorsque la valeur de marché à la clôture est inférieure à la valeur d'origine du contrat. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées;
- la Société met en œuvre des swaps et options pour couvrir le risque de taux. Les charges et produits relatifs aux instruments de couverture sont enregistrés au compte de résultat symétriquement à l'enregistrement des charges et produits sur éléments couverts;
- pour couvrir le risque inhérent au prix de l'énergie affectant ses participations, la Société utilise des contrats d'options ainsi que des contrats d'achats et ventes à terme. Les charges et produits relatifs aux instruments de couverture des risques de la Société sont enregistrés au compte de résultat symétriquement à l'enregistrement des charges et produits sur éléments couverts. Les options et les contrats relatifs à la couverture des risques des participations de la Société respectant la politique du Groupe en termes de gestion des risques, mais ne présentant pas les caractéristiques requises pour être qualifiés comptablement de couverture dans les comptes de la Société, donnent lieu à l'enregistrement d'une provision pour risques et charges lorsque la valeur de marché à la clôture est inférieure à la valeur d'origine du contrat. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Note 8 Intégration fiscale

Depuis 1993, la société Imerys et certaines de ses filiales françaises sont imposées selon l'article 223 A du Code général des impôts relatif à la fiscalité de groupe. Le périmètre de l'intégration fiscale enregistre en 2013 deux sorties : Parnasse 31 et KPCL KVS. Il est composé au 31 décembre 2013 des 28 sociétés mentionnées ci-dessous :

| ■ Imerys TC |
|--------------------------------------|
| ■ La Française des Tuiles et Briques |
| Mircal |
| ■ Mircal Brésil |
| ■ Mircal Chili |
| ■ Mircal Asia |
| ■ Mircal Europe |
| ■ Parimetal |
| Parnasse 22 |
| Parnasse 25 |
| Parnasse 27 |
| ■ Parnasse 30 |
| ■ PLR Réfractaires SAS U |
| ■ World Minerals France |
| |

Au sein du groupe fiscal dont la société Imerys est la tête de groupe, les relations sont régies par une convention dont les principes sont résumés ci-dessous :

- les sociétés intégrées fiscalement bénéficient d'une situation identique à celle qui aurait été la leur, en l'absence d'intégration ;
- toutes les charges complémentaires sont enregistrées chez la société Imerys qui bénéficie en contrepartie des économies éventuelles engendrées par ce régime.

Note 9 Transferts de charges

Les postes "transferts de charges" correspondent principalement à :

- des transferts de charges à des comptes de bilan (frais d'émission des emprunts, frais sur augmentation de capital) ;
- des transferts d'une catégorie de charges à une autre catégorie de charges (charges d'exploitation transférées en charges exceptionnelles ou financières et réciproquement).

■ NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Note 10 Résultat financier

| (en milliers d'euros) | 2013 | 2012 |
|---------------------------------------------------------------|---------|---------|
| Produits financiers | 243 825 | 275 076 |
| Produits des participations (1) | 121 363 | 118 284 |
| Produits nets des placements (1) | 13 077 | 21 883 |
| Reprises de provisions et transferts de charges | 14 218 | 66 345 |
| Gains de change | 95 167 | 68 564 |
| Charges financières | 175 279 | 202 607 |
| Intérêts financiers et charges sur instruments financiers (2) | 65 102 | 83 014 |
| Dotations aux amortissements et provisions financiers | 25 898 | 14 154 |
| Pertes de change | 84 279 | 105 439 |
| Résultat financier | 68 546 | 72 469 |
| (1) Dont produits concernant des entreprises liées | 125 498 | 128 326 |
| (2) Dont charges concernant des entreprises liées | 3 264 | 6 978 |

En 2013, la Société a perçu 121,4 millions d'euros de dividendes.

En tant que holding de participation, la société Imerys gère son risque de change bilantiel, notamment celui portant sur l'évolution des actifs nets détenus directement et indirectement par la Société à l'étranger et celui résultant des prêts et avances accordés aux filiales et entreprises liées à la Société dans le cadre des conventions de trésorerie intra-groupe. Pour ce faire, la proportion de l'endettement financier libellé en autres monnaies que l'euro, est ajustée.

Sur cet ajustement, Imerys a enregistré sur 2013 un gain de change net de 10,9 millions d'euros (une perte de change nette de 36,9 millions d'euros avait été réalisée en 2012) principalement issu de la couverture d'investissements réalisés à l'étranger par Imerys.

Pour mémoire, dans le même temps, les actifs détenus dans les filiales ne font pas l'objet d'une réévaluation des titres de participation figurant au bilan.

Note 11 Résultat exceptionnel

| (en milliers d'euros) | 2013 | 2012 |
|-------------------------------------------------|---------|---------|
| Plus et moins-values sur cessions d'actifs | - | 78 |
| Autres produits exceptionnels | 13 | 6 |
| Reprises de provisions et transferts de charges | 1 603 | 4 584 |
| Dotations aux provisions | (4 914) | (1 504) |
| Autres charges exceptionnelles | (10) | (491) |
| Résultat exceptionnel | (3 308) | 2 673 |

Les reprises de provisions au 31 décembre 2013 concernent une provision pour risques de gestion (0,7 million d'euros) et une provision pour charges exceptionnelles (0,9 million d'euros).

Une provision pour risques de gestion (4,9 millions d'euros) et une provision pour risques liés au personnel (50 milliers d'euros) ont été constituées en 2013.

Note 12 Impôts sur les bénéfices

| (en milliers d'euros) | 2013 | 2012 |
|-----------------------------------------|--------|--------|
| Impôts sur les plus-values à long terme | - | - |
| Impôts sur les bénéfices | 34 950 | 35 840 |
| Total | 34 950 | 35 840 |

Répartition de la charge d'impôts de la Société

| (en milliers d'euros) | Résultat avant impôts | Impôts | Résultat après impôts |
|------------------------------------|--------------------------|--------|--------------------------|
| Résultat courant | 17 497 | - | 17 497 |
| Résultat exceptionnel | (3 308) | - | (3 308) |
| Incidence de l'intégration fiscale | - | 34 950 | 34 950 |
| Total | 14 189 | 34 950 | 49 139 |

En application des termes des conventions d'intégration fiscale signées par chacune des sociétés françaises du Groupe, la charge ou le produit d'impôt enregistré dans les comptes d'Imerys est constitué par :

- la charge d'impôt de la Société, calculée comme si elle n'était pas intégrée fiscalement;
- le montant net des charges et produits complémentaires résultant de l'intégration.

À ce titre, pour l'exercice 2013, Imerys a comptabilisé un produit de 34,9 millions d'euros.

À son niveau, Imerys enregistre en 2013 un déficit de 64,4 millions d'euros, portant le montant cumulé de ses déficits reportables propres à 812,5 millions d'euros. Ces déficits ont été entièrement utilisés par le Groupe intégré conformément aux règles de l'intégration fiscale.

Variation des impôts différés ou latents (base des impôts différés)

| Nature | Au 31 décemb | bre 2013 | Au 31 décemb | ore 2012 |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------|----------|--------------|----------|
| (en milliers d'euros) | Actifs | Passifs | Actifs | Passifs |
| Différences temporelles | 770 | 25 358 | 12 575 | 42 129 |
| Déductibles l'année suivante | - | 5 515 | - | 13 566 |
| Déductibles ultérieurement | - | 4 089 | - | 4 436 |
| Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés | 770 | 15 754 | 12 575 | 24 127 |
| Éléments de taxation éventuelle | - | 273 471 | - | 273 471 |
| Réserve spéciale des plus-values à long terme | - | 273 471 | - | 273 471 |
| Autres | - | - | - | - |

NOTES SUR LE BILAN

Note 13 Variations des immobilisations incorporelles et corporelles

| (en milliers d'euros) | Montant brut 31/12/2012 | Acquisitions | Cessions | Montant brut 31/12/2013 |
|-------------------------------|----------------------------|--------------|----------|----------------------------|
| Immobilisations incorporelles | 10 610 | 643 | 455 | 10 798 |
| Immobilisations corporelles | 7 246 | 741 | 172 | 7 815 |
| Total immobilisations brutes | 17 856 | 1 384 | 627 | 18 613 |

| (en milliers d'euros) | Amortissements 31/12/2012 | Dotations | Reprises | Amortissements 31/12/2013 |
|--------------------------------------------------|------------------------------|-----------|----------|---------------------------|
| Amortissements des immobilisations incorporelles | 8 748 | 834 | - | 9 582 |
| Amortissements des immobilisations corporelles | 5 540 | 810 | 2 | 6 348 |
| Total amortissements des immobilisations | 14 288 | 1 644 | 2 | 15 930 |

Note 14 Variations du poste titres de participation

La valeur brute des titres de participation diminue de 15 milliers d'euros au cours de l'exercice 2013, suite à la cession de la société Parnasse 31 à Imerys TC.

Les provisions pour dépréciation des titres s'élèvent à 15,9 millions d'euros, en augmentation de 12,9 millions d'euros suite à la dotation en 2013 d'une provision pour dépréciation des titres de Mircal Asia.

Note 15 Créances rattachées à des participations

La valeur brute des créances rattachées à des participations augmente de 115,0 millions d'euros. Les créances rattachées à des participations sont régies par des contrats de prêts et des conventions de crédit intra-groupe destinées à optimiser la gestion de trésorerie.

Une provision pour dépréciation du prêt fait à Mircal Asia a été dotée en 2013 pour 8,1 millions d'euros.

Note 16 Autres immobilisations financières

Au 31 décembre 2013, les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts donnés.

Note 17 Autres créances

| (en milliers d'euros) | Montant brut | Échéance à moins d'1 an | Échéance de 1 à 5 ans | Échéance supérieure à 5 ans |
|---------------------------------------------------|--------------|----------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| Créances rattachées à des participations | 752 678 | 682 346 | 53 150 | 17 182 |
| Créances rattachées à des participations directes | 485 938 | 485 938 | - | - |
| Créances rattachées aux autres filiales du Groupe | 266 740 | 196 408 | 53 150 | 17 182 |
| Autres immobilisations financières | 28 | - | - | 28 |
| Autres créances | 30 104 | 28 098 | 1 465 | 541 |
| Créances d'exploitation | 27 620 | 27 620 | - | - |
| Prime d'émission des obligations | 2 484 | 478 | 1 465 | 541 |
| Compte de régularisation | 3 442 | 1 819 | 1 120 | 503 |
| Charges constatées d'avance (1) | 676 | 645 | 30 | 1 |
| Frais d'émission des emprunts obligataires | 1 996 | 404 | 1 090 | 502 |
| Écarts de conversion actif (2) | 770 | 770 | - | - |
| Total | 786 252 | 712 263 | 55 735 | 18 254 |

⁽¹⁾ Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement des achats de services extérieurs.

Note 18 Valeurs mobilières de placement

Valeurs nettes

| (en milliers d'euros) | 2013 | 2012 |
|--------------------------------------|--------|--------|
| SICAV et Fonds Communs de Placements | 25 282 | 25 341 |
| Certificats de dépôt | 40 052 | 10 012 |
| Actions propres (1) | 6 952 | 5 227 |
| Total | 72 286 | 40 580 |

⁽¹⁾ Dont 20 000 actions négociées le 30 décembre 2013 et livrées le 3 janvier 2014 pour un montant total de 1 252 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2013, la valeur brute des valeurs mobilières de placement s'élève à 72,3 millions d'euros. Aucune provision pour dépréciation de valeurs mobilières de placement n'a été constituée depuis l'exercice 2010.

Valorisation des valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2013

| Nature | Quantité | Prix de revient unitaire moyen (en euros) | Cours d'inventaire décembre 2013 (en euros) |
|---------------------|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|
| SICAV BNP | 442 | 57 146,00 | 57 146,00 |
| SICAV SG | 1 | 23 755,72 | 23 763,44 |
| Actions propres (1) | 120 137 | 57,87 | 63,21 |

⁽¹⁾ Dont 20 000 actions négociées le 30 décembre 2013 et livrées le 3 janvier 2014.

⁽²⁾ Les écarts de conversion proviennent de la réévaluation à la clôture des créances et prêts en devises étrangères.

Note 19 Variation des capitaux propres

| | | | | Réserves (1) | | Donort à | Résultat de | |
|-------------------------------------------|---------|---------|--------|--------------|---------|---------------------|-------------|-----------|
| (en milliers d'euros) | Capital | Primes | légale | réglementées | autres | Report à nouveau | l'exercice | Total |
| Capitaux propres au 01/01/12 | | | | | | | | |
| avant affectation du résultat net | 150 285 | 319 580 | 15 095 | 273 471 | 670 482 | 362 061 | 9 643 | 1 800 617 |
| Affectation du résultat 2011 | - | - | - | - | - | (103 121) | (9 643) | (112 764) |
| Mouvements de l'exercice 2012 | | | | | | | | |
| Souscription de 226 030 actions | | | | | | | | |
| par exercice d'options | 452 | 6 561 | - | - | - | - | - | 7 013 |
| Résultat 31/12/2012 | - | - | - | - | - | - | 60 415 | 60 415 |
| Capitaux propres au 01/01/13 | | | | | | | | |
| avant affectation du résultat net | 150 737 | 326 141 | 15 095 | 273 471 | 670 482 | 258 940 | 60 415 | 1 755 281 |
| Affectation du résultat 2012 | - | - | - | - | - | (56 540) | (60 415) | (116 955) |
| Mouvements de l'exercice 2013 | | | | | | | | |
| Annulation de 43 724 actions de 2 € | (87) | (1 964) | - | - | - | - | - | (2 051) |
| Souscription de 913 442 actions | | | | | | | | |
| par exercice d'options | 1 827 | 37 926 | 153 | - | - | - | - | 39 906 |
| Résultat 31/12/2013 | - | - | - | - | - | - | 49 139 | 49 139 |
| Capitaux propres au 01/01/14 | | | | | | | | |
| avant affectation du résultat net | 152 477 | 362 103 | 15 248 | 273 471 | 670 482 | 202 400 | 49 139 | 1 725 320 |
| Proposition d'affectation du résultat (2) | - | - | - | - | - | (72 842) | (49 139) | (121 981) |
| Capitaux propres au 01/01/14 avec | | | | | | | | |
| proposition d'affectation du résultat | 152 477 | 362 103 | 15 248 | 273 471 | 670 482 | 129 558 | 0 | 1 603 339 |

⁽¹⁾ Les capitaux propres d'Imerys ne comprennent pas d'écarts de réévaluation.

Nombre d'actions

| | 2013 | 2012 |
|-----------------------------------------------|------------|------------|
| Nombre d'actions en circulation à l'ouverture | 75 368 546 | 75 142 516 |
| Augmentation de capital | 913 442 | 226 030 |
| Réduction de capital | (43 724) | - |
| Nombre d'actions en circulation à la clôture | 76 238 264 | 75 368 546 |

Au titre de l'exercice 2013, les mouvements sur le capital se présentent comme suit :

■ le 12 décembre 2013, le Conseil d'Administration a, dans le cadre des programmes de rachat d'actions autorisés par les Assemblées Générales des 26 avril 2012 et 25 avril 2013, et conformément à l'autorisation qui lui avait été donnée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013, procédé à l'annulation de 43 724 actions autodétenues, directement acquises sur le marché par la Société et affectées en totalité à l'objectif d'annulation. Cette annulation d'actions a conduit à une réduction du capital de la Société d'un montant nominal de 87 448 euros ;

■ le 10 janvier 2014, le Président-Directeur Général, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par le Conseil d'Administration en sa séance du 12 décembre 2013, a constaté que le 31 décembre 2013, le capital social avait été augmenté d'un montant nominal de 1 826 884 euros suite à la levée au cours de l'exercice 2013 de 913 442 options de souscription d'actions et de la création, en conséquence, d'un nombre équivalent de nouvelles actions Imerys.

Les informations détaillées relatives au capital social sont données au paragraphe 7.2.1 du chapitre 7 du Document de Référence.

⁽²⁾ Soumise à l'Assemblée Générale des actionnaires du 29 avril 2014.

Note 20 Dépréciations et provisions

| | Montant | | Augmentatio | Augmentations | | | Diminutions (1) | | | | Diminutions (1) | | |
|-------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------|-------------|-----------------|--------------|-------------|-----------------|---------------------------|--|--|-----------------|--|--|
| (en milliers d'euros) | au début de l'exercice | Exploitation | Financières | Exceptionnelles | Exploitation | Financières | Exceptionnelles | à la fin de l'exercice | | | | | |
| Dépréciation | | | | | | | | | | | | | |
| Participations | 3 003 | - | 12 937 | - | - | - | - | 15 940 | | | | | |
| Créances clients | 19 | - | - | - | (19) | - | - | 0 | | | | | |
| Créances rattachées à des participations | - | - | 8 070 | - | - | - | - | 8 070 | | | | | |
| Titres immobilisés | - | - | - | - | - | - | - | 0 | | | | | |
| Prime d'émission des obligations | 2 377 | - | 334 | - | - | - | - | 2 711 | | | | | |
| Valeurs mobilières de placement | - | - | - | - | - | - | - | 0 | | | | | |
| Charges constatées d'avance - avantages futurs du personnel | - | - | - | - | - | - | - | 0 | | | | | |
| Total actif | 5 399 | - | 21 341 | - | (19) | - | - | 26 721 | | | | | |
| Provisions | | | | | | | | | | | | | |
| Provisions pour risques | 22 372 | 12 823 | 3 638 | 4 914 | (4 483) | (12 833) | (1 603) | 24 828 | | | | | |
| Risques de gestion | 7 791 | 12 823 | 2 | 4 864 | (4 483) | - | (670) | 20 327 | | | | | |
| Provisions pour pertes de change | 12 575 | - | 770 | - | - | (12 575) | - | 770 | | | | | |
| Risques liés au personnel | - | - | - | 50 | - | - | - | 50 | | | | | |
| Risques environnement | 938 | - | - | - | - | (6) | (932) | 0 | | | | | |
| Instruments financiers | 252 | - | 2 866 | - | - | (252) | - | 2 866 | | | | | |
| Risques sur filiales et participations | 816 | - | - | - | - | - | (1) | 815 | | | | | |
| Provisions pour charges | 3 755 | 1 562 | 513 | - | (953) | (419) | - | 4 458 | | | | | |
| Pensions | - | - | - | - | - | - | - | 0 | | | | | |
| Avantages futurs du personnel | 3 755 | 1 562 | 513 | - | (953) | (419) | - | 4 458 | | | | | |
| Autres charges sociales et fiscales | - | - | - | - | _ | - | - | 0 | | | | | |
| Total passif | 26 127 | 14 385 | 4 151 | 4 914 | (5 436) | (13 252) | (1 603) | 29 286 | | | | | |
| Total général | 31 526 | 14 385 | 25 492 | 4 914 | (5 455) | (13 252) | (1 603) | 56 007 | | | | | |

(1) Provisions reprises à concurrence des montants utilisés pour 5 435 milliers d'euros.

Au titre de son activité de société tête de groupe, Imerys enregistre des provisions pour risques de gestion et environnement. Elles concernent notamment des garanties de passif liées à l'environnement à la suite de la cession de certaines participations.

Au 31 décembre 2013, une provision pour dépréciation des titres de participation de la société Mircal Asia a été constituée pour 12,9 millions d'euros.

Une provision pour dépréciation du prêt fait à Mircal Asia a été dotée en 2013 pour 8,1 millons d'euros.

Au 31 décembre 2013, une provision pour risques sur instruments financiers est constituée pour un montant de 2,9 millions d'euros. Cette provision est relative aux opérations de couverture sur monnaies étrangères et sur prix de l'énergie. La provision pour risques sur instruments financiers dotée en 2012 a été entièrement reprise en 2013.

En 2013, une provision pour risques a été dotée pour un montant de 12,8 millions d'euros au titre des futures attributions d'actions conditionnelles pour 120 137 actions propres, et pour d'autres actions non encore acquises et devant être attribuées compte tenu des dispositions des plans d'attribution. La provision pour risques dotée en 2012 pour un montant de 4,4 millions d'euros est entièrement reprise en 2013 suite à l'attribution au cours de l'exercice de 118 702 actions propres de la Société.

Certains instruments, conformes à la politique de gestion des risques financiers du Groupe, ne sont pas qualifiés comptablement de couverture chez Imerys SA. Les instruments financiers en portefeuille au 31 décembre 2013 sont présentés en *note 25* et suivantes.

Avantages futurs du personnel

Les régimes à prestations définies correspondent pour une part à des indemnités de départ en retraite prévues par la convention collective de la métallurgie et pour une autre part à des régimes de retraite supplémentaires, dont le régime français des dirigeants.

La provision pour avantages futurs au personnel est calculée sur la base des hypothèses suivantes :

| | Régimes de retraite | Autres avantages à long terme | |
|------------------------------------------------|---------------------|-------------------------------|--|
| Taux d'actualisation | 2,2 % | 2,3 % | |
| Taux de rendement attendu des actifs du régime | 2,1 % | - | |
| Taux attendus d'augmentation des salaires | 2,5 % | 2,5 % | |
| Taux annuels de rotation : | | | |
| Cadres et non cadres avant 30 ans | 20,0 % | 20,0 % | |
| Cadres et non cadres entre 30 et 40 ans | 15,0 % | 15,0 % | |
| Cadres et non cadres entre 40 et 50 ans | 10,0 % | 10,0 % | |
| Cadres et non cadres entre 50 et 55 ans | 5,0 % | 5,0 % | |
| Cadres et non cadres après 55 ans | - | - | |

Les écarts actuariels sont comptabilisés selon la méthode du "corridor".

Charge nette

| | 2013 | | | 2012 | | |
|-------------------------------|----------|--------|---------|----------|--------|---------|
| (en milliers d'euros) | Retraite | Autres | Total | Retraite | Autres | Total |
| Coût financier | (493) | (20) | (513) | (578) | (19) | (597) |
| Coût des services rendus | (1 238) | (41) | (1 279) | (1 138) | (38) | (1 176) |
| Rendement attendu des actifs | 419 | - | 419 | 599 | - | 599 |
| Coût des services passés | (286) | - | (286) | (1 077) | - | (1 077) |
| Gains et (pertes) actuariels | 280 | (24) | 256 | 354 | (110) | 244 |
| Réductions et liquidations | - | - | 0 | - | - | 0 |
| Charge nette comptabilisée | (1 318) | (85) | (1 403) | (1 840) | (167) | (2 007) |
| Rendement effectif des actifs | 434 | - | 434 | 531 | - | 531 |

Changements de la valeur actualisée des engagements

| | 2013 | | | 2012 | | |
|-----------------------------------|----------|--------|----------|----------|--------|----------|
| (en milliers d'euros) | Retraite | Autres | Total | Retraite | Autres | Total |
| Engagements à l'ouverture | (18 409) | (623) | (19 032) | (16 161) | (465) | (16 626) |
| Coût financier | (493) | (20) | (513) | (578) | (19) | (597) |
| Coût des services rendus | (1 238) | (41) | (1 279) | (1 138) | (38) | (1 176) |
| Paiements aux bénéficiaires | 1 037 | 10 | 1 047 | 312 | 9 | 321 |
| Amendements au régime | - | - | 0 | (300) | - | (300) |
| Réductions et liquidations | - | - | 0 | - | - | 0 |
| Gains et (pertes) actuariels | (4 614) | (24) | (4 638) | (544) | (110) | (654) |
| Engagements à la clôture (1) | (23 717) | (698) | (24 415) | (18 409) | (623) | (19 032) |
| Financés par des actifs du régime | (22 389) | - | (22 389) | (16 718) | - | (16 718) |
| Non financés | (1 328) | (698) | (2 026) | (1 691) | (623) | (2 314) |

⁽¹⁾ Dont engagements de retraite contractés au profit de la Direction Générale et de membres du Conseil d'Administration : 2 140 milliers d'euros en 2013, contre 3 316 milliers d'euros en 2012.

Changement de la juste valeur des actifs du régime

| | | 2013 | | 2012 | | |
|------------------------------|----------|--------|--------|----------|--------|--------|
| (en milliers d'euros) | Retraite | Autres | Total | Retraite | Autres | Total |
| Actifs à l'ouverture | 15 399 | - | 15 399 | 15 158 | - | 15 158 |
| Rendement attendu des actifs | 419 | - | 419 | 599 | - | 599 |
| Paiements aux bénéficiaires | (347) | - | (347) | (290) | - | (290) |
| Cotisations de l'employeur | - | - | 0 | - | - | 0 |
| Gains et (pertes) actuariels | 16 | - | 16 | (68) | - | (68) |
| Actifs à la clôture | 15 487 | 0 | 15 487 | 15 399 | 0 | 15 399 |

Actif / Passif au bilan

| | | 2013 | | | 2012 | |
|-----------------------------------------------|----------|--------|----------|----------|--------|----------|
| (en milliers d'euros) | Retraite | Autres | Total | Retraite | Autres | Total |
| Engagements financés | (22 389) | - | (22 389) | (16 718) | - | (16 718) |
| Juste valeur des actifs | 15 487 | - | 15 487 | 15 399 | - | 15 399 |
| Position financée | (6 902) | 0 | (6 902) | (1 319) | 0 | (1 319) |
| Engagements non financés | (1 328) | (698) | (2 026) | (1 691) | (623) | (2 314) |
| Coût des services passés non comptabilisés | 2 365 | - | 2 365 | 2 652 | - | 2 652 |
| Écarts actuariels nets non comptabilisés | 2 105 | - | 2 105 | (2 774) | - | (2 774) |
| Actifs (provisions) au bilan | (3 760) | (698) | (4 458) | (3 132) | (623) | (3 755) |
| Provisions pour pensions | - | - | 0 | - | - | 0 |
| Provisions pour avantages futurs du personnel | (3 760) | (698) | (4 458) | (3 132) | (623) | (3 755) |

Variation des actifs (provisions) au bilan

| | | 2013 | | | 2012 | |
|-----------------------------------------------------|----------|--------|---------|----------|--------|---------|
| (en milliers d'euros) | Retraite | Autres | Total | Retraite | Autres | Total |
| Actifs (provisions) à l'ouverture | (3 132) | (623) | (3 755) | (1 314) | (465) | (1 779) |
| Coût périodique net après réductions / liquidations | (1 318) | (85) | (1 403) | (1 840) | (167) | (2 007) |
| Cotisations | 690 | 10 | 700 | 22 | 9 | 31 |
| Actifs (provisions) à la clôture | (3 760) | (698) | (4 458) | (3 132) | (623) | (3 755) |

Note 21 Dettes et comptes de régularisation au 31 décembre 2013

| (en milliers d'euros) | Montant | Échéance à moins d'1 an | Échéance de 1 à 5 ans | Échéance supérieure à 5 ans |
|-----------------------------|-----------|----------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| Dettes financières | 2 440 043 | 1 566 939 | 524 735 | 348 369 |
| Autres dettes | 20 942 | 20 942 | - | - |
| Produits constatés d'avance | - | - | - | - |
| Écarts de conversion passif | 15 754 | 15 754 | - | - |
| Total | 2 476 739 | 1 603 635 | 524 735 | 348 369 |

Les diverses facilités de crédit bancaire bilatérales ne comportent aucune garantie personnelle ou sûreté réelle au bénéfice des banques prêteuses.

La répartition des dettes financières par monnaies étrangères est la suivante :

| Total | 2 440 043 |
|----------------------------|-----------|
| Autres monnaies étrangères | 126 963 |
| Yens japonais | 46 857 |
| Livres Sterling | 76 504 |
| Dollars américains | 123 656 |
| Euros | 2 066 063 |
| (en milliers d'euros) | Montant |

L'analyse des dettes financières par nature et par échéance est la suivante :

| (en milliers d'euros) | Montant | Échéance à moins d'1 an | Échéance de 1 à 5 ans | Échéance supérieure à 5 ans |
|-----------------------------------------|-----------|----------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| Emprunts obligataires | 1 173 104 | 300 000 | 524 735 | 348 369 |
| Billets de trésorerie | 60 000 | 60 000 | - | - |
| Emprunts bancaires | 14 502 | 14 502 | - | - |
| Emprunts filiales | 315 100 | 315 100 | - | - |
| Comptes courants financiers Groupe | 847 224 | 847 224 | - | - |
| Découverts bancaires et intérêts courus | 30 113 | 30 113 | - | - |
| Total | 2 440 043 | 1 566 939 | 524 735 | 348 369 |

Des tirages sur les lignes bilatérales confirmées, non-utilisées et disponibles peuvent se substituer aux dettes à moins d'un an si nécessaire. Le montant des lignes bilatérales confirmées et disponibles au 31 décembre 2013 est présenté en *note 23*.

Note 22 Produits à recevoir et charges à payer

| (en milliers d'euros) | Produits à recevoir | Charges à payer |
|-----------------------|---------------------|-----------------|
| Exploitation | - | 1 854 |
| Financier | 432 (1) | 808 |
| Total | 432 | 2 662 |

(1) Les produits à recevoir sont constitués essentiellement d'intérêts courus sur instruments financiers.

AUTRES INFORMATIONS

Note 23 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan significatifs de la Société sont détaillés dans les *notes 24 à 28*.

Le crédit syndiqué, renouvelé le 15 mars 2007 est arrivé à échéance en juillet 2013. Ce crédit avait été refinancé en 2011 par anticipation par des lignes bilatérales bancaires.

Au 31 décembre 2013, le montant des lignes bilatérales multimonnaies confirmées et disponibles au profit d'Imerys, à échéance 2016 à 2018, s'élève à 1 285,0 millions d'euros dont 14,5 millions d'euros utilisés.

Engagements donnés

(en milliers d'euros)Autres entreprises léesAutres entreprises lées76 137-115 35712 124203 618

Engagements reçus

Aucun engagement reçu n'est à reporter à la date de clôture.

Note 24 Autres engagements vis-à-vis des filiales

Compte tenu des engagements arrivés à échéance en 2013, le montant de l'engagement global est de 77,2 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Note 25 Engagements sur risque de change

Au 31 décembre 2013, la Société a des engagements nets en matière d'achats et ventes à terme contre euros répartis par monnaies étrangères comme suit :

| | (en milliers de monn | (en milliers de monnaies étrangères) | | d'euros) |
|------------------------|----------------------|--------------------------------------|----------------|----------------|
| | Achats à terme | Ventes à terme | Achats à terme | Ventes à terme |
| Dollars australiens | 15 330 | 700 | 9 940 | 454 |
| Dollars canadiens | 37 490 | 1 400 | 25 554 | 954 |
| Francs suisses | 13 365 | 51 476 | 10 887 | 41 932 |
| Livres Sterling | 83 310 | 25 082 | 99 928 | 30 085 |
| Yens japonais | 3 834 520 | 245 000 | 26 496 | 1 693 |
| Pesos mexicains | 231 000 | 6 310 | 12 781 | 349 |
| Couronnes norvégiennes | - | 530 | - | 63 |
| Dollars néo-zélandais | 5 725 | - | 3 415 | - |
| Couronnes suédoises | 169 755 | 79 620 | 19 162 | 8 987 |
| Baths thaïlandais | - | 341 020 | - | 7 548 |
| Dollars américains | 69 360 | 386 820 | 50 294 | 280 487 |
| Rands sud africains | - | 243 470 | - | 16 715 |
| Couronnes tchèques | 83 720 | - | 3 052 | - |
| Couronnes danoises | 1 675 | - | 225 | - |
| Forints hongrois | - | 216 100 | - | 728 |
| Dollars singapouriens | 107 780 | 6 140 | 61 893 | 3 526 |
| Zloty polonais | 4 740 | - | 1 141 | - |
| Total | | | 324 768 | 393 521 |

Ces opérations ont été conclues en vue de couvrir le risque de change généré par des financements et placements intra-groupe en monnaies étrangères. Elles incluent également des positions nettes entre les dérivés internes et externes sur des opérations prises dans le cadre de la gestion du risque de change du Groupe.

Note 26 Engagements sur risque de taux

Dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt le Groupe a, au 31 décembre 2013, différentes opérations de couverture (swaps de taux et caps). Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de sa politique de gestion.

Le montant des nominaux des instruments dérivés à la fin de l'exercice s'élève à 50,0 millions d'euros, 7 000,0 millions de yens et 20,0 millions de dollars américains.

Note 27 Engagements sur risque relatif au prix de l'énergie

Le tableau ci-dessous résume les positions prises au 31 décembre 2013 en couverture du risque de prix énergétique :

| | Montants notionnels nets (en MWh) | Échéances |
|-----------------------|-----------------------------------|-----------|
| Position sous-jacente | 4 365 059 | < 12 mois |
| Opérations de gestion | 1 139 562 | < 12 mois |

Note 28 Éléments relevant de plusieurs postes du bilan (valeur nette)

| (en milliers d'euros) | Total | Dont entreprises liées (1) |
|----------------------------------------------------------------------|-----------|----------------------------|
| Titres de participations | 3 295 226 | 3 294 937 |
| Créances rattachées à des participations directes et autres filiales | 744 609 | 743 793 |
| Autres immobilisations financières | 28 | - |
| Créances d'exploitation | 27 620 | 23 839 |
| Dettes financières | 2 440 043 | 1 161 624 |
| Autres dettes | 20 942 | 4 580 |

⁽¹⁾ Les entreprises liées sont les sociétés consolidées par intégration globale dans un même ensemble.

Note 29 Principaux actionnaires

| | Nombre d'actions | % d'intérêt | % des droits de vote (1) |
|---------------------------|------------------|-------------|--------------------------|
| Belgian Securities BV (2) | 42 851 473 | 56,21 % | 71,63 % |
| Salariés du Groupe | 159 082 | 0,21 % | 0,27 % |
| Auto-détention (3) | 100 137 | 0,13 % | 0,08 % |
| Public | 33 127 572 | 43,45 % | 28,02 % |
| Total au 31 décembre 2013 | 76 238 264 | 100,00 % | 100,00 % |

⁽¹⁾ Total des droits de vote théoriques : 119 643 619.

Les comptes consolidés d'Imerys sont inclus dans le périmètre de consolidation du groupe belge GBL.

⁽²⁾ Filiale à 100 % de la société Groupe Bruxelles Lambert.

⁽³⁾ Sont exclues 20 000 actions négociées le 30 décembre 2013 et livrées le 3 janvier 2014.

Note 30 Effectif moyen 2013

| | ETAM | Cadres | Total |
|--------------------------------------------|------|--------|-------|
| Temps complet | 17 | 119 | 136 |
| Temps partiel | 3 | 2 | 5 |
| Total des membres du personnel de l'entité | 20 | 121 | 141 |

Note 31 Droit individuel à la formation au 31 décembre 2013

Au 31 décembre 2013, le volume d'heures de formations cumulées correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation est de 9 833 heures.

Le volume d'heures n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 9 644 heures.

Note 32 Rémunérations allouées aux membres des organes sociaux

| (en milliers d'euros) | 2013 | 2012 |
|------------------------------|-------|-------|
| Conseil d'Administration (1) | 788 | 800 |
| Direction Générale | 1 569 | 1 647 |
| Total | 2 357 | 2 447 |

⁽¹⁾ Jetons de présence.

Le montant global des engagements de retraite contractés au profit de membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale est présenté dans la *note 20*.

Note 33 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Imerys a finalisé le 31 janvier 2014 la cession de quatre sites industriels de carbonate de calcium pour le marché du papier à Omya. Ce projet avait été annoncé en septembre 2013. Ces usines sont situées en France (Sainte-Croix de Mareuil), en Suède (Köping), en Italie (Massa) et aux États-Unis (Kimberly) et ont réalisé, en 2012, un chiffre d'affaires global d'environ 75 millions d'euros. Les critères de valorisation sont comparables à ceux appliqués par Imerys lors de transactions récentes.

Le 12 février 2014, Imerys a annoncé le lancement, dans les 10 jours ouvrés, d'une offre publique d'achat amicale en numéraire sur Amcol, un leader mondial de la bentonite coté à la bourse de New York, dont le chiffre d'affaires, réalisé dans 26 pays, s'élève à plus d'un milliard de dollars américains. L'offre d'Imerys, fixée à 41,00 dollars américain par action et unanimement recommandée par le Conseil d'Administration d'Amcol, évalue le groupe à environ 1,6 milliard de dollars américains, incluant sa dette financière nette.

Note 34 Affectation du résultat (en application des dispositions de l'article L. 232-7 du Code de commerce) (1)

| (en euros) | |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Résultat de l'exercice | 49 138 878,12 |
| Dotation à la réserve légale pour la porter à 10 % du capital social | - |
| Report à nouveau | 202 399 861,71 |
| Bénéfice distribuable | 251 538 739,83 |
| Dividende de 1,60 euro à chacune des 76 238 264 actions existantes au 1er janvier 2014 | (121 981 222,40) |
| Report à nouveau | 129 557 517,43 |
| | |

⁽¹⁾ Qui sera proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires du 29 avril 2014.

États financiers sociaux

Note 35 Tableau de renseignements concernant les filiales et participations au 31 décembre 2013

| | | | (en milliers | d'unités locales) | | |
|--------------------------------|--------------------|--------------------|--------------|----------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------|
| | Pays | Numéro de SIREN | Capital | Capitaux propres autres que capital | Nombre de titres détenus par Imerys | Nature des titres |
| Filiales (au moins 50 % du cap | ital détenu par lı | merys) | | | | |
| Imerys TC | France | 449 354 224 | 161 228 | 646 686 | 80 613 850 | actions de 2 EUR |
| Mircal | France | 333 160 620 | 1 034 653 | 298 013 | 68 976 891 | actions de 15 EUR |
| Imerys USA | États-Unis | - | 526 005 | 456 038 | 1 000 | actions de 1 USD |
| Imerys Services | France | 320 750 730 | 371 | 787 | 24 700 | actions de 15 EUR |
| Mircal Europe | France | 444 384 234 | 56 365 | 568 476 | 56 365 195 | actions de 1 EUR |
| Mircal Asia | France | 444 384 101 | 12 937 | (23 283) | 1 293 700 | actions de 10 EUR |
| Mircal Chili | France | 434 143 574 | 1 554 | 13 935 | 1 554 000 | actions de 1 EUR |
| Imerys (SHANGHAI) Investment | | | | | | |
| Management Company Limited | Chine | - | 14 404 | 10 483 | 1 | action de 14 404 000 CNY |

| | | | (en milliers d'euros) | | | | | | | | | |
|---------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------------------------------|--|--|--|
| | % d'intérêt détenu par Imerys | Valeur brute comptable des titres détenus | Valeur nette comptable des titres détenus | Prêts et avances consentis par Imerys et non remboursés | Emprunts contractés par Imerys et non remboursés | Cautions, avals donnés par Imerys | Dividendes encaissés par Imerys en 2013 | Chiffre d'affaires 2013 | Bénéfice ou perte nette de l'exercice 2013 | | | |
| Filiales (au moins 50 % o | lu capital déten | u par Imerys) | | | | | | | | | | |
| Imerys TC | 100,00 | 758 369 | 758 369 | - | 284 042 | - | 87 063 | 345 809 | 32 415 | | | |
| Mircal | 100,00 | 1 289 076 | 1 289 076 | 166 517 | - | - | 17 244 | - | (11 957) | | | |
| Imerys USA | 100,00 | 663 837 | 663 837 | - | 67 675 | 76 137 | - | - | (2 733) | | | |
| Imerys Services | 100,00 | 1 043 | 1 043 | 994 | - | - | - | 16 400 | 12 | | | |
| Mircal Europe | 100,00 | 565 483 | 565 483 | 303 844 | - | - | 16 910 | - | 42 818 | | | |
| Mircal Asia | 100,00 | 12 937 | - | 13 138 | - | - | - | - | (20 092) | | | |
| Mircal Chili | 100,00 | 15 540 | 15 540 | - | 520 | - | - | - | (4) | | | |
| Imerys (SHANGHAI) | | | | | | | | | | | | |
| Investment Management | | | | | | | | | | | | |
| Company Limited | 100,00 | 1 359 | 1 359 | 630 | - | - | - | 6 508 | 447 | | | |
| Participations | | | | | | | | | | | | |
| 10 à 50 % du capital | | | | | | | | | | | | |
| détenu par Imerys | | 10 | 10 | - | - | - | 146 | - | - | | | |
| Diverses participations | | | | | | | | | | | | |
| Entités françaises | | | | | | | | | | | | |
| non significatives | | 3 512 | 509 | 815 | 264 | - | - | - | - | | | |
| Total | | 3 311 166 | 3 295 226 | 485 938 | 352 501 | 76 137 | 121 363 | 368 717 | 40 906 | | | |

6.3 HONORAIRES D'AUDIT

Mandats des Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale des actionnaires du 29 avril 2010 a approuvé le renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes ERNST & YOUNG et Autres et Deloitte & Associés pour une nouvelle période de 6 ans.

Organisation de l'audit des filiales d'Imerys

Depuis de nombreuses années, le Groupe a demandé en priorité et de manière équilibrée aux réseaux des deux Commissaires aux comptes de la société Imerys de procéder à l'audit des filiales du Groupe à travers le monde. Cependant, pour des raisons pratiques ou historiques, d'autres réseaux d'audit interviennent ; les éléments quantitatifs sont les suivants :

| Exercices | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 |
|------------------------------------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Honoraires d'audit des comptes (en millions d'euros) | 6,3 | 6,5 | 6,2 | 6,1 | 6,4 | 7,1 |
| Répartition des honoraires | | | | | | |
| ERNST & YOUNG et Autres | 52 % | 51 % | 51 % | 50 % | 53 % | 55 % |
| Deloitte & Associés | 46 % | 44 % | 45 % | 46 % | 43 % | 40 % |
| Autres cabinets | 2 % | 5 % | 4 % | 4 % | 4 % | 5 % |

Honoraires au 31 décembre 2013

L'inventaire complet des honoraires versés en 2013 aux deux Commissaires aux comptes du Groupe Imerys, ERNST & YOUNG et Autres (EY) et Deloitte & Associés (DA) se présente de la manière suivante :

| | 2013 | | | | | 2012 | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------|---------|------|---------|------|---------|------|---------|--|
| | EY | , | DA | | EY | | DA | 1 | |
| | (M€) | (%) | (M€) | (%) | (M€) | (%) | (M€) | (%) | |
| Audit | | | | | | | | | |
| Commissariat aux comptes, certifications des comptes individuels et consolidés | 3,2 | | 2,9 | | 3,3 | | 2,8 | | |
| Imerys SA | 0,8 | | 0,7 | | 0,9 | | 0,7 | | |
| Filiales intégrées globalement | 2,4 | | 2,2 | | 2,4 | | 2,1 | | |
| Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes | 0,2 | | 0,4 | | 0,6 | | 2,8 | | |
| Imerys SA | 0,2 | | 0,4 | | 0,5 | | 2,7 | | |
| Filiales intégrées globalement | - | | - | | 0,1 | | 0,1 | | |
| Sous-total | 3,4 | 94,4 % | 3,3 | 89,2 % | 3,9 | 100,0 % | 5,6 | 96,6 % | |
| Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement | | | | | | | | | |
| Juridique, fiscal, social | 0,1 | | 0,3 | | - | | 0,2 | | |
| Autres (préciser si >10 % des honoraires d'audit) | 0,1 | | 0,1 | | - | | - | | |
| Sous-total | 0,2 | 5,6 % | 0,4 | 10,8 % | - | | 0,2 | 3,4 % | |
| Total | 3,6 | 100,0 % | 3,7 | 100,0 % | 3,9 | 100,0 % | 5,8 | 100,0 % | |

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

| 7.1 | RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ | 260 |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 7.2 | RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL | 264 |
| | 7.2.1 Capital social au 31 décembre 2013 | 264 |
| | 7.2.2 Évolution du capital social au cours des cinq derniers exercices | 264 |
| | 7.2.3 Autorisations financières | 265 |
| | 7.2.4 Rachat d'actions | 267 |
| | 7.2.5 Actionnariat salarié | 269 |
| 7.3 | ACTIONNARIAT | 269 |
| | 7.3.1 Répartition du capital social et des droits de vote au cours des trois derniers exercices | 269 |
| | 7.3.2 Franchissements de seuil | 270 |
| | 7.3.3 Contrôle de la Société et pacte d'actionnaires | 270 |
| | 7.3.4 Identification des actionnaires au porteur | 270 |
| | 7.3.5 Structure de l'actionnariat du Groupe | 271 |
| 7.4 | ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE | |
| | EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE | 272 |
| 7.5 | MARCHÉ DES TITRES IMERYS | 273 |
| | 7.5.1 Cours extrêmes de 2009 à 2013 | 273 |
| | 7.5.2 Transactions depuis janvier 2012 | 274 |
| 7.6 | DIVIDENDES | 275 |
| 7.7 | RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES | 275 |
| 7.8 | ORGANISATION MÈRE/FILIALES | 276 |

7.1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

■ DÉNOMINATION SOCIALE : IMERYS

Cette dénomination a été adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 22 septembre 1999. Antérieurement, la Société était dénommée Imetal.

■ SIÈGE SOCIAL

154, rue de l'Université, 75 007 Paris (France).

Téléphone: +33 (0) 1 49 55 63 00

■ IMMATRICULATION

562 008 151 RCS Paris - SIRET 562 008 151 00093

Code NAF (Nomenclature d'Activités Française): 7010Z

■ FORME JURIDIQUE ET LÉGISLATION APPLICABLE

Imerys est une société anonyme à Conseil d'Administration, soumise à la législation française.

DATE DE CONSTITUTION – HISTORIQUE DU GROUPE DURÉE

Imerys a été constitué le 22 avril 1880. La durée de la Société, fixée à l'origine à cinquante années, a été prorogée jusqu'au 30 juin 2024 (article 5 des statuts).

Le Groupe puise ses origines dans les métiers de la mine et de la métallurgie. Le cœur de son activité repose à sa création sur l'extraction et la transformation de métaux non ferreux.

En 1974, le Groupe, fédéré sous le nom d'Imetal, procède au rachat de la société Huguenot Fenal (France), ce qui marque son entrée sur le marché de la tuile en terre cuite, puis, l'année suivante, à celui de Copperweld (États-Unis), société spécialisée dans la production d'acier et la transformation des métaux. Le premier investissement significatif dans les minéraux réfractaires et céramiques est réalisé en 1985 avec l'acquisition de Damrec (France).

Le Groupe se structure ensuite en trois pôles d'activités, regroupant respectivement les Matériaux de Construction, les Minéraux Industriels et la Transformation des Métaux. Cette réorganisation s'inscrit dans le cadre du désengagement futur du Groupe de la métallurgie des non-ferreux.

À partir de 1990, l'accent est mis sur le développement des minéraux industriels (*). Le Groupe prend alors position dans le secteur des pigments blancs : kaolin (Dry Branch Kaolin Company, États-Unis), puis carbonate de calcium (Georgia Marble, États-Unis). Il élargit son activité dans les minéraux réfractaires (C-E Minerals, États-Unis), puis les réfractaires monolithiques (Plibrico, Luxembourg), les argiles

(Ceratera, France) et les pâtes céramiques (KPCL, France). Il entre enfin dans les marchés du graphite (Stratmin Graphite, Canada, puis Timcal, Suisse) et des céramiques techniques (Imerys Kiln Furniture, France).

En 1999, avec l'acquisition d'English China Clays Plc (ECC, Royaume-Uni), l'un des principaux spécialistes des minéraux industriels, le Groupe devient l'un des leaders mondiaux ⁽²⁾ du secteur des pigments blancs. Ensuite en portant de 49,7 % à près de 100 % sa participation dans la société brésilienne Rio Capim Caulim S.A., il renforce son potentiel dans le kaolin, tout en poursuivant l'élargissement de sa base industrielle dans les minéraux réfractaires (Transtech et Napco aux États-Unis ; Rhino Minerals en Afrique du Sud). Avec l'acquisition d'ECC et, corrélativement les cessions de Copperweld (États-Unis) et de l'activité de chimie de spécialités d'ECC (Calgon, États-Unis), le Groupe se concentre sur la valorisation des minéraux industriels. Afin de traduire cette évolution, Imetal change de nom et devient Imerys.

Le Groupe parachève ce recentrage en se désengageant des activités ne correspondant plus à son cœur de métier, comme la pierre de taille (Géorgie, États-Unis) et le négoce. Sont ainsi cédées en 2004, l'activité de distribution de produits chimiques de spécialités (CDM AB, Suède), puis en 2005, le négoce de minéraux réfractaires (American Minerals, Inc., États-Unis) et la distribution de produits de couverture (Larivière, France).

Depuis 2000, Imerys se développe en s'appuyant sur un savoir-faire unique : à partir d'un portefeuille diversifié de ressources de qualité et de procédés techniques élaborés, il valorise une gamme unique de minéraux en les transformant en spécialités à haute valeur ajoutée pour ses clients. Le 1er juillet 2013, les quatre branches du Groupe sont réorganisées afin de centrer les activités opérationnelles sur des marchés clairement identifiés :

- Solutions pour l'Énergie & Spécialités ;
- Filtration & Additifs de Performance ;
- Matériaux Céramiques ;
- Minéraux de Haute Résistance.

Pour plus d'informations sur les branches d'activités, *voir chapitre 1 du Document de Référence*.

Imerys élargit, année après année, sa gamme de produits, notamment grâce à l'innovation, étend son maillage géographique sur des zones à forte croissance et entre sur de nouveaux marchés. L'historique des activités majeures du Groupe ainsi que leurs principaux développements en 2013, sont présentés ci-après :

■ L'activité Carbonates exploite principalement des carbonates de calcium naturels et précipités destinés à de nombreuses industries (papier, emballage, peintures, plastiques, polymères, caoutchoucs, santé & beauté...). Les Carbonates se développent à partir de 2000 avec l'extension de leurs capacités en Amérique du Sud (Quimbarra, essentiellement au Brésil – 2000), en Asie

⁽¹⁾ Minéraux industriels : roches ou minéraux non métalliques et non combustibles, extraits et transformés à des fins industrielles.

⁽²⁾ Dans l'ensemble du Document de Référence, les positions concurrentielles communiquées correspondent à des évaluations faites par Imerys sur la base de ses connaissances du marché ou d'informations issues de publications professionnelles, telles que Roskill, Industrial Minerals, ou de rapports établis par Kline & Company, Inc.

(Honaik, principalement en Malaisie – 2000) et en France (activités carbonates d'AGS-BMP - 2000). Neuf unités de production ont été construites depuis 2004, principalement dans la zone Asie-Pacifique (en Inde, en Chine, en Indonésie, au Japon). Pour assurer le développement de leurs activités asiatiques, d'importantes réserves de marbre blanc de haute qualité ont été acquises en Malaisie, en Chine et au Vietnam ces dernières années. En Europe du Sud et en Turquie, l'activité renforce également ses positions (Gran Bianco Carrara, Italie et Blancs Minéraux de Tunisie, Tunisie - 2005) (Mikro Mineral - détenu à 100 % depuis 2008). Pour diversifier sa gamme de produits, l'activité Carbonates démarre, en 2012, la construction d'un site de production de chaux qui permettra de valoriser certaines réserves de carbonates de calcium du Groupe au Brésil (Dorésopolis, Minas Geiras). L'usine devrait atteindre sa pleine capacité en 2014. En Malaisie, l'extension de l'usine de carbonates de calcium est lancée (Ipoh) et au Japon, la capacité de l'usine de Miyagi, reconstruite après le tsunami de 2011, a été accrue pour répondre à la demande de son principal client;

- au sein de l'activité **Réfractaires Monolithiques**, l'acquisition de Lafarge Refractories (2005), permet à Imerys de devenir le leader européen des réfractaires monolithiques et de s'implanter en Asie. La fusion de ces entités avec celles du groupe Plibrico acquis quelques années auparavant donne naissance à un nouvel ensemble, Calderys. ACE, leader indien des réfractaires monolithiques rejoint le Groupe en 2007, conférant à Calderys une nouvelle dimension dans ce pays en très forte croissance. L'activité se renforce en Afrique du Sud (B&B - 2007) et en Scandinavie (Svenska SilikaVerken AB, Suède - 2008). En 2013, Calderys réalise deux acquisitions en Asie : Indoporlen, leader des réfractaires monolithiques en Indonésie, offre à l'activité sa première implantation industrielle dans ce pays et lui confère une base solide pour se développer; Tokai Ceramics permet d'étoffer le dispositif de Calderys au Japon et de faciliter son accès au marché de l'acier. À ces acquisitions s'ajoute, en janvier 2013, celle d'Arefcon b.v. (société hollandaise spécialisée dans l'installation de réfractaires pour l'industrie pétrochimique). Grâce à ces opérations, Imerys s'impose comme l'un des leaders mondiaux dans le domaine des réfractaires monolithiques ;
- grâce à son activité Graphite & Carbone, Imerys est leader mondial des applications techniques du graphite et du noir de carbone de haute performance au travers de la forte présence géographique de sa filiale Timcal (Amérique du Nord, Europe, Asie), acquise en 1994. L'année 2013 marque la finalisation du doublement de la capacité de son usine de noir de carbone de Willebroek (Belgique), initié en 2012, pour répondre à la forte augmentation des besoins dans les segments de l'énergie mobile;
- les Solutions pour l'Exploitation Pétrolière, créées en 2009, servent les marchés du Pétrole et du Gaz non conventionnels. En 2011, Imerys inaugure à Andersonville (Géorgie, États-Unis) une unité de fabrication de proppants céramiques, utilisés comme agents de soutènement de la roche pour l'exploitation de gaz non conventionnels. En 2013, le Groupe accélère le développement de cette activité aux États-Unis (Wrens, Géorgie), avec l'acquisition de PyraMax Ceramics, LLC., détenteur d'une unité industrielle de fabrication de proppants céramiques;
- l'activité Minéraux de Performance poursuit son développement, en 2008, avec les acquisitions de Kings Mountain Minerals, Inc. (Caroline du Nord, États-Unis) et Suzorite Mining, Inc. (Québec,

Canada) qui complètent le portefeuille de minéraux du Groupe avec un mica de haute qualité. Imerys acquiert le groupe Luzenac en 2011 et devient le leader mondial de la transformation du talc. En 2012, Imerys accroît son offre de produits destinés aux marchés des peintures, polymères et caoutchoucs avec l'acquisition de la société brésilienne Itatex;

- les Minéraux pour Filtration rejoignent le Groupe en 2005 avec l'acquisition du leader mondial du secteur, World Minerals (États-Unis). Cette acquisition apporte au Groupe des minéraux nouveaux (diatomite et perlite) et une présence mondiale, tout en respectant un modèle cohérent avec le métier et les compétences d'Imerys. Les activités de perlite sont renforcées en Amérique du Sud avec l'acquisition, en 2007, de la société Perfiltra (Argentine);
- l'activité Kaolin renforce et sécurise son approvisionnement en kaolin par l'acquisition de Pará Pigmentos S.A. (Brésil) en juillet 2010. Elle cède en 2012 l'un de ses deux terminaux portuaires brésiliens (Barcarena, État de Pará) et certains actifs fonciers limitrophes à la société américaine Archers Daniels Midlands, Inc. En 2013, Imerys finalise l'acquisition des activités kaolin de la société Goonvean (Royaume-Uni) qui lui permet de renforcer ses réserves de kaolin de haute pureté pour des applications de performance et céramiques;
- les Minéraux pour Céramiques complètent le portefeuille du Groupe, avec notamment l'halloysite (New Zealand China Clays, Nouvelle-Zélande - 2000), les argiles céramiques fines et le feldspath (K-T aux États-Unis et au Mexique – 2001), et les kaolins, feldspaths, micas et quartz avec Denain-Anzin Minéraux en Europe (2005). Le Groupe accroît sa présence en Asie pour les applications destinées principalement à l'industrie du sanitaire (MRD-ECC et MRD, Thaïlande - 2002) et développe, en 2007, ses réserves de feldspath en Inde (Jumbo Mining), aux États-Unis (The Feldspar Corporation) et en Turquie. En 2011, l'activité Minéraux pour Céramiques s'associe au groupe norvégien Norsk Mineral AS, au travers de la joint venture The Quartz Corp SAS, afin d'accompagner la demande croissante de quartz de haute pureté destiné aux segments des semi-conducteurs et de l'industrie photovoltaïque. En 2012, elle accélère son expansion géographique en lançant la construction d'une plateforme multiminéraux en Égypte (achevée et opérationnelle en 2013), dans le cadre d'une joint venture avec son agent local, et en acquérant Ceraminas (Thailand) Co. Ltd, société thaïlandaise productrice de feldspath;
- grâce à des gisements de grande qualité et un processus de production performant, l'activité Matériaux de Construction est le premier producteur français de tuiles. Elle participe également au développement des énergies renouvelables dans le domaine de la tuile solaire. Annoncée en décembre 2012, la cession de l'activité Imerys Structure (briques de murs et de cloisons, et conduits de fumée), au groupe Bouyer-Leroux, a été finalisée le 30 septembre 2013;
- l'activité Supports de Cuisson conçoit, fabrique et commercialise, dans le monde entier, des supports de cuisson et des éléments constitutifs de fours industriels pour les industries céramiques. Elle a également développé des activités dans le domaine des céramiques techniques. Elle s'est construit une position de premier plan par des acquisitions en Asie (Siam Refractory Industry Co., Ltd., Thaïlande 2002) et en Europe (Burton Apta, Hongrie 2004);

- les Minéraux Réfractaires élargissent leur offre de produits destinés aux marchés réfractaires et sanitaires et complètent leur présence géographique avec l'acquisition d'AGS (2006 France) et de Vatutinsky (2007 Ukraine), spécialistes des argiles calcinées. L'achat de 65 % du capital de Yilong en 2007 en Chine et des 35 % restant en 2011, permet à Imerys d'accéder à une excellente réserve d'andalousite pour servir le marché local. En 2010, la mise en service d'une nouvelle usine permet d'augmenter les capacités de production d'andalousite en Chine. Imerys diversifie sa gamme de minéraux au Brésil en achetant, début novembre 2012 auprès du groupe Vale, un gisement de bauxite réfractaire, minéral essentiel à certaines applications réfractaires et abrasives:
- l'activité Minéraux Fondus naît en 2000 sous l'appellation Minéraux pour Abrasifs, avec la prise de contrôle du premier producteur mondial de corindons (alumine et bauxite fondues), Treibacher Schleifmittel (Autriche), dont le solde des actions est acquis en juillet 2002. Des acquisitions dans les corindons sont progressivement réalisées en République tchèque (2001), en Allemagne (2001), au Brésil (2002) et en Chine (3e joint venture créée en 2007 avec ZAF). Imerys ajoute à son portefeuille le zircon fondu, minéral destiné notamment aux marchés des réfractaires. des céramiques techniques et de l'automobile : il en devient le leader mondial avec les acquisitions successives d'UCM Group Plc (Royaume-Uni, 2007), leader européen du zircon fondu, et d'Astron China (2008), premier fabricant chinois de produits à base de zircon. L'activité prend dès lors le nom de Minéraux Fondus. En 2012, le Groupe élargit sa présence géographique au Moyen-Orient avec le lancement de la construction d'une usine de production d'alumine fondue à Bahrein, dans le cadre d'une joint venture avec le groupe Al Zayani Investments. La construction de cette usine s'achève en 2013. Ce projet constitue la première implantation industrielle d'Imerys au Moyen-Orient.

■ OBJET SOCIAL (ARTICLE 3 DES STATUTS)

Imerys est la société de tête d'un groupe industriel et commercial, leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie.

Aux termes de l'article 3 des statuts, "La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- la recherche, l'acquisition, l'amodiation, l'aliénation et l'exploitation de toutes mines et carrières, de quelque nature que ce soit;
- le traitement, la transformation et le commerce de tous minerais, métaux, matériaux organiques et non organiques et substances minérales, ainsi que de leurs sous-produits et alliages;
- la fabrication de tous produits ouvrés dans lesquels des minerais, métaux, matériaux organiques et non organiques et substances minérales, sont employés;
- l'achat, l'obtention, l'exploitation, la concession, la vente, la cession totale ou partielle, temporaire ou définitive de tous brevets, certificats ou licences se rapportant aux objets ci-dessus;
- la création, l'acquisition, la vente, la concession de tous immeubles et usines, de tous moyens de transports et de toutes sources d'énergie;
- la participation en tous pays dans toutes entreprises et opérations minières, de carrières, commerciales, industrielles et maritimes de nature à favoriser ou développer les propres industries et

commerces de la Société, par voie de création de sociétés nouvelles, alliances, sociétés en participation ou autrement ; et, généralement, toutes opérations minières, de carrières, commerciales, industrielles, maritimes, immobilières, mobilières et financières se rattachant directement ou indirectement en totalité ou en partie, à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous autres objets similaires ou connexes."

■ EXERCICE SOCIAL (ARTICLE 28 DES STATUTS)

L'exercice social, d'une durée de douze mois, commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

■ CONSEIL D'ADMINISTRATION (ARTICLES 12 ET 13 DES STATUTS)

La Société est administrée par un Conseil d'Administration de trois membres au moins et de 18 membres au plus, sauf dérogations prévues par la loi.

Les Administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, qui peut les révoquer à tout moment. La durée des fonctions des Administrateurs est de trois années. Les fonctions d'un Administrateur prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat. Nul ne peut exercer les fonctions d'Administrateur après avoir atteint l'âge de soixante-dix (70) ans. Dans le cas où un Administrateur viendrait à atteindre cet âge, il serait réputé démissionnaire d'office le jour de l'Assemblée Générale suivant la date à laquelle il aurait atteint cet âge.

Pour plus d'informations concernant les pouvoirs, la composition et le fonctionnement du Conseil d'Administration, *voir section 3.1 du chapitre 3 du Document de Référence*.

Conformément à la loi relative à la sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 et aux nouvelles dispositions des articles L. 225-27-1 et suivants du Code de commerce, il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2014 de modifier les statuts de la Société afin d'y introduire les modalités de désignation des Administrateurs représentant les salariés (pour plus de détails, *voir paragraphe 8.1.8 et section 8.4 du Document de Référence*).

■ ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (ARTICLES 21 ET 22 DES STATUTS)

Convocations

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions prévues par la législation en vigueur et se tiennent, soit au siège social, soit en tout autre endroit précisé dans l'avis de convocation.

Conditions d'admission

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales - personnellement, par mandataire ou par correspondance - sur simple justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous la forme, soit d'une inscription nominative, soit de la transmission d'une attestation de participation justifiant l'enregistrement comptable des actions détenues au porteur. Les formalités d'inscription ou

de transmission doivent être accomplies au plus tard le troisième jour ouvré précédant la tenue de l'Assemblée. Tout actionnaire peut également, sur décision du Conseil d'Administration communiquée dans l'avis de convocation, participer aux Assemblées et prendre part au vote par télétransmission et/ou tout autre moyen de télécommunication dans les conditions prévues par la législation en viqueur.

Conditions d'exercice du droit de vote

L'ensemble des documents, prévus par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce, y inclus un formulaire de vote par correspondance ou de procuration, est adressé aux actionnaires à leur demande. Ce formulaire ne peut être valablement pris en compte que s'il est complété conformément à la législation en vigueur et retourné au siège social ou à l'adresse indiquée sur la convocation de l'Assemblée. Tout actionnaire peut, en outre, sur décision du Conseil d'Administration communiquée dans l'avis de convocation, obtenir et retourner le formulaire de vote par correspondance ou de procuration, par télétransmission ou tout autre moyen de télécommunication, dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Droit de vote double

Depuis l'Assemblée Générale du 2 juillet 1968, les actions inscrites en compte nominatif, au nom du même actionnaire depuis deux ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double. Le droit de vote double, autorisé par la loi et prévu par l'article 22 des statuts, vise à récompenser la fidélité des actionnaires de la Société. Le droit de vote double est également accordé aux actions nouvelles attribuées gratuitement aux actionnaires dans le cadre d'une augmentation de capital en raison d'actions anciennes pour lesquelles ils bénéficient déjà de ce droit. Le droit de vote double cesse de plein droit lorsque l'action est convertie au porteur ou transférée, hormis les cas de transfert en garantie, en usufruit ou par succession ou donation familiale. Le droit de vote double peut enfin être supprimé par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire sur autorisation préalable de l'Assemblée Spéciale des titulaires de ce droit.

Limitation des droits de vote

Néant.

■ RÉPARTITION DES BÉNÉFICES (ARTICLE 30 DES STATUTS)

Le résultat de chaque exercice est déterminé conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

sur le bénéfice net de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social;

- le bénéfice de l'exercice, diminué comme il vient d'être dit et augmenté du report bénéficiaire, sous déduction des sommes reportées à nouveau par l'Assemblée Générale ou portées par elle à un ou plusieurs fonds de réserve, est réparti aux actions sans distinction;
- l'Assemblée Générale peut accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions.

■ TITRES AU PORTEUR IDENTIFIABLES (ARTICLE 9 DES STATUTS)

La Société est autorisée à demander à Euroclear France, dans les conditions prévues par la législation en vigueur, les renseignements nécessaires à l'identification des titulaires de titres au porteur conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées ainsi que la quantité d'actions ou de valeurs mobilières détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont ces titres peuvent être frappés.

■ DÉCLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Les statuts d'Imerys ne contiennent aucune clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuil autre que celle résultant de la loi.

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, venant à franchir, à la hausse ou à la baisse, l'un des seuils de détention du capital de la Société et/ou des droits de vote prévus par la législation en vigueur, devra se conformer aux dispositions des articles L. 233-7 et suivants du Code de commerce et, notamment, en informer la Société (ou, le cas échéant, toute personne qu'elle aura désignée à cet effet) ainsi que l'Autorité des marchés financiers (AMF) au plus tard le quatrième jour de négociation suivant le franchissement de seuil concerné conformément aux dispositions de l'article 223-14 du règlement général de l'AMF. En cas de non-respect de cette obligation, les dispositions prévues par l'article L. 233-14 du Code de commerce s'appliqueront.

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les statuts, procès-verbaux d'Assemblées Générales, comptes sociaux et consolidés, Rapports des Commissaires aux comptes, ainsi que tous les documents mis à la disposition des actionnaires, peuvent être consultés au siège social ou sur le site Internet de la Société (*www.imerys.com* – rubrique News & Média Center sections - Information Réglementée et Publications).

7.2 RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL

7.2.1 CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2013

Le 12 décembre 2013, le Conseil d'Administration a, dans le cadre des programmes de rachat d'actions autorisés par les Assemblées Générales des 26 avril 2012 et 25 avril 2013, et conformément à l'autorisation qui lui avait été donnée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013, procédé à l'annulation de 43 724 actions autodétenues, directement acquises sur le marché par la Société et affectées en totalité à l'objectif d'annulation. Cette annulation d'actions a conduit à une réduction du capital de la Société d'un montant nominal de 87 448 euros.

Le 10 janvier 2014, le Président-Directeur Général, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par le Conseil d'Administration le 12 décembre 2013, a constaté que le 31 décembre 2013, le capital social avait été augmenté d'un montant nominal de 1 826 884 euros suite à la levée au cours de l'exercice 2013 de 913 442 options de souscription d'actions, et de la création, en conséquence, d'un nombre équivalent de nouvelles actions Imerys.

En conséquence de ces opérations, le capital souscrit et entièrement libéré d'Imerys s'élevait au 31 décembre 2013 à 152 476 528 euros ; il était divisé en 76 238 264 actions de 2 euros de valeur nominale

chacune, parmi lesquelles 43 405 355 bénéficiaient, en vertu de l'article 22 des statuts d'Imerys, d'un droit de vote double. Le nombre total des droits de vote théoriques attachés aux actions existantes s'élevait à 119 643 619. Compte tenu des 100 137 actions autodétenues par la Société au 31 décembre 2013 (voir paragraphe 7.2.4 du présent chapitre), le nombre total de droits de vote net attachés aux actions en circulation s'élevait à cette date à 119 543 482.

Compte tenu des 3 090 546 options de souscription d'actions et des 720 007 actions gratuites conditionnelles attribuées à certains salariés et dirigeants mandataires sociaux, et non encore exercées ou non encore acquises au 31 décembre 2013, la dilution potentielle maximale du capital de la Société à cette date était de 4,76 % (soit un montant nominal de 160 097 634 euros).

Il est précisé qu'aucune action inscrite au nominatif pur ne fait l'objet d'un nantissement de la part de la Société.

Le capital social n'a pas varié, et le nombre de droits de vote n'a pas connu de variation significative, entre le 31 décembre 2013 et la date du présent Document de Référence.

7.2.2 ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

L'évolution du nombre d'actions et du capital social de la Société au cours des cinq derniers exercices a été la suivante :

| Opérations | nominal des variations de capital (en euros) | Prime d'émission (en euros) | Nombre de titres créés | Nominal des titres (en euros) | Montants successifs du capital de la Société (en euros) | Nombre de titres constituant le capital |
|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Levées d'options de souscription d'actions | 2 000 | 26 310 | 1 000 | 2 | 125 575 180 | 62 787 590 |
| Augmentation de capital en numéraire | 25 115 036 | 226 035 324 | 12 557 518 | 2 | 150 690 216 | 75 345 108 |
| Levées d'options de souscription d'actions | 88 776 | 1 207 985 | 44 388 | 2 | 150 778 992 | 75 389 496 * |
| Augmentation de capital par incorporation de réserves | 85 968 | 0 | 42 984 | 2 | 150 864 960 | 75 432 480 |
| Annulation d'actions | (343 254) | (6 719 326) | (171 627) | 2 | 150 521 706 | 75 260 853 |
| Levées d'options de souscription d'actions | 426 604 | 5 663 150 | 213 302 | 2 | 150 948 310 | 75 474 155 * |
| Annulation d'actions | (1 065 622) | (23 828 533) | (532 811) | 2 | 149 882 688 | 74 941 344 |
| Levées d'options de souscription d'actions | 402 344 | 5 050 706 | 201 172 | 2 | 150 285 032 | 75 142 516 * |
| Levées d'options de souscription d'actions | 452 060 | 6 561 165 | 226 030 | 2 | 150 737 092 | 75 368 546 * |
| Annulation d'actions | (87 448) | (1 963 193) | (43 724) | 2 | 150 649 644 | 75 324 822 |
| Levées d'options de souscription d'actions | 1 826 884 | 38 078 652 | 913 442 | 2 | 152 476 528 | 76 238 264 * |
| | Levées d'options de souscription d'actions Augmentation de capital en numéraire Levées d'options de souscription d'actions Augmentation de capital par incorporation de réserves Annulation d'actions Levées d'options de souscription d'actions Annulation d'actions Levées d'options de souscription d'actions Levées d'options de souscription d'actions Annulation d'actions | Opérationsnominal des variations de capital (en euros)Levées d'options de souscription d'actions2 000Augmentation de capital en numéraire25 115 036Levées d'options de souscription d'actions88 776Augmentation de capital par incorporation de réserves85 968Annulation d'actions(343 254)Levées d'options de souscription d'actions426 604Annulation d'actions(1 065 622)Levées d'options de souscription d'actions402 344Levées d'options de souscription d'actions452 060Annulation d'actions(87 448) | Opérationsnominal des variations de capital (en euros)Prime d'émission (en euros)Levées d'options de souscription d'actions2 00026 310Augmentation de capital en numéraire25 115 036226 035 324Levées d'options de souscription d'actions88 7761 207 985Augmentation de capital par incorporation de réserves85 9680Annulation d'actions(343 254)(6 719 326)Levées d'options de souscription d'actions426 6045 663 150Annulation d'actions(1 065 622)(23 828 533)Levées d'options de souscription d'actions402 3445 050 706Levées d'options de souscription d'actions452 0606 561 165Annulation d'actions(87 448)(1 963 193) | Opérations Informations variations de capital variations de capital (en euros) Prime (en euros) Nombre de titres variations (en euros) Levées d'options de souscription d'actions 2 000 26 310 1 000 Augmentation de capital en numéraire 25 115 036 226 035 324 12 557 518 Levées d'options de souscription d'actions 88 776 1 207 985 44 388 Augmentation de capital par incorporation de réserves 85 968 0 42 984 Annulation d'actions (343 254) (6 719 326) (171 627) Levées d'options de souscription d'actions 426 604 5 663 150 213 302 Annulation d'actions (1 065 622) (23 828 533) (532 811) Levées d'options de souscription d'actions 402 344 5 050 706 201 172 Levées d'options de souscription d'actions 452 060 6 561 165 226 030 Annulation d'actions (87 448) (1 963 193) (43 724) | Opérations Prime de capital (en euros) Prime de titres (en euros) Nombre de titres (en euros) Nominal des titres (en euros) Levées d'options de souscription d'actions 2 000 26 310 1 000 2 Augmentation de capital en numéraire 25 115 036 226 035 324 12 557 518 2 Levées d'options de souscription d'actions 88 776 1 207 985 44 388 2 Augmentation de capital par incorporation de réserves 85 968 0 42 984 2 Annulation d'actions (343 254) (6 719 326) (171 627) 2 Levées d'options de souscription d'actions 426 604 5 663 150 213 302 2 Annulation d'actions 402 344 5 050 706 201 172 2 Levées d'options de souscription d'actions 452 000 6 561 165 226 030 2 Levées d'options de souscription d'actions 452 000 6 561 165 226 030 2 Annulation d'actions (87 448) (1 963 193) (43 724) 2 | Opérations Prime de capital (en euros) Prime de titres (en euros) Nominal des titres (en euros) Successifs du capital de la Société (en euros) Levées d'options de souscription d'actions 2 000 26 310 1 000 2 125 575 180 Augmentation de capital en numéraire 25 115 036 226 035 324 12 557 518 2 150 690 216 Levées d'options de souscription d'actions 88 776 1 207 985 44 388 2 150 778 992 Augmentation de capital par incorporation de réserves 85 968 0 42 984 2 150 864 960 Annulation d'actions (343 254) (6 719 326) (171 627) 2 150 948 310 Levées d'options de souscription d'actions 426 604 5 663 150 213 302 2 150 948 310 Annulation d'actions 402 344 5 050 706 201 172 2 150 285 032 Levées d'options de souscription d'actions 452 060 6 561 165 226 030 2 150 737 092 Annulation d'actions (87 448) (1 963 193) (43 724) 2 150 649 644 |

^{*} Au 31 décembre.

7.2.3 AUTORISATIONS FINANCIÈRES

L'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013 a renouvelé en faveur du Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six mois, un ensemble de délégations de compétence conformes aux dispositions des articles L. 225-129 et suivants du Code de commerce. Ces délégations de compétence ont pour objet de permettre à la Société, si nécessaire, d'augmenter le moment venu son capital social soit par incorporation de réserves, bénéfices ou primes de fusion, apports ou autres, soit au moyen de l'émission, avec ou sans droit préférentiel de souscription, de différentes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital d'Imerys. Les facultés ainsi offertes par ces délégations sont utiles pour permettre à Imerys de disposer, dans les meilleurs délais et au mieux des possibilités offertes par le marché financier, de nouvelles ressources financières qui viendraient à lui être nécessaires le moment venu.

Afin de se conformer aux meilleures pratiques de place, le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être opérées a été fixé à (*):

- 75 millions d'euros pour les émissions réalisées avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, soit environ 50 % du capital social;
- 30 millions d'euros pour les émissions réalisées avec suppression du droit préférentiel de souscription, soit environ 20 % du capital social :
- 75 millions d'euros en cumulé pour l'ensemble de ces émissions.

Par ailleurs, le montant nominal maximum global des titres d'emprunt pouvant être émis dans le cadre de ces autorisations a été fixé à 1 milliard d'euros.

En application des dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, les autorisations et délégations de compétence consenties au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale des actionnaires, en vigueur à la date du présent Document de Référence, sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau résumé des autorisations financières et délégations de compétence existantes

| Nature des autorisations | Échéance et durée de l'autorisation | Montant nominal maximum autorisé | Utilisation en 2013 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| Émission de titres de capital | | | |
| Émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du DPS (1) (2) (AGM 25 avril 2013, 13° résolution) | 24 juin 2015 (26 mois) | Capital : 75 M€ (soit environ 50 % du capital) Titres de créance : 1 Md€ | Néant |
| Émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du DPS, et, le cas échéant, octroi d'un délai de priorité par le Conseil d'Administration (3) (AGM 25 avril 2013, 14º résolution) | 24 juin 2015 (26 mois) | Capital : 30 M€ (soit environ 20 % du capital) Titres de créance : 1 Md€ | Néant |
| Émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, par placement privé au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs et suppression du DPS ⁽⁴⁾ (AGM 25 avril 2013, 15° résolution) | 24 juin 2015 (26 mois) | 15 % du capital au jour de l'émission, le montant émis s'imputant sur le plafond de la 14º résolution de l'AGM du 25 avril 2013 | Néant |
| Augmentation du nombre de titres à émettre en cas de demande excédentaire dans le cadre d'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien ou suppression du DPS (5) (AGM 25 avril 2013, 16° résolution) | 24 juin 2015 (26 mois) | 15 % du capital au jour de l'émission, le montant émis s'imputant sur le plafond de la 14º résolution de l'AGM du 25 avril 2013 | Néant |
| Autorisation à l'effet de fixer le prix d'émission des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, en cas de suppression du DPS ⁽⁶⁾ (AGM 25 avril 2013, 17 ^e résolution) | 24 juin 2015 (26 mois) | 10 % du capital par an, le montant émis s'imputant sur le plafond de la 14º résolution de l'AGM du 25 avril 2013 | Néant |
| Émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en vue de rémunérer des apports en nature constitués de titres en capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du DPS (7) (AGM 25 avril 2013, 18° résolution) | 24 juin 2015 (26 mois) | 10 % du capital par an, le montant émis s'imputant sur le plafond de la 14º résolution de l'AGM du 25 avril 2013 | Néant |

⁽¹⁾ À ce montant, s'ajouterait le cas échéant, le montant supplémentaire des actions à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières ou de droits donnant accès au capital.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Renseignements sur le capital social

| Nature des autorisations | Échéance et durée de l'autorisation | Montant nominal maximum autorisé | Utilisation en 2013 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission ou d'apport ⁽⁸⁾ (AGM 25 avril 2013, 19° résolution) | 24 juin 2015 (26 mois) | 75 M€, le montant émis s'imputant sur le plafond de la 13º résolution de l'AGM du 25 avril 2013 | Néant |
| Émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance ⁽⁹⁾ (AGM 25 avril 2013, 20° résolution) | 24 juin 2015 (26 mois) | n/a | Néant |
| Plafond global des augmentations de capital avec maintien ou suppression du DPS (AGM 25 avril 2013, 21° résolution) | | Capital : 75 M€ Titres de créance : 1 Md€ | - |
| Rachat et annulation d'actions | | | |
| Achat par la Société de ses propres actions ⁽¹⁰⁾ (AGM 25 avril 2013, 12 ^e résolution) | 24 octobre 2014 (18 mois) | 10 % des actions existantes au 1er janvier 2013 | 104 000 actions acquises |
| Réduction du capital social par annulation d'actions autodétenues (AGM 25 avril 2013, 24º résolution) | 24 juin 2015 (26 mois) | 10 % du capital par période de 24 mois | 43 724 actions annulées |
| Émissions réservées aux salariés et dirigeants | | | |
| Émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents d'un Plan d'Épargne Entreprise de la Société ou de son Groupe (17) (AGM 25 avril 2013, 22e résolution) | 24 juin 2015 (26 mois) | 1,6 M€ | Néant |
| Attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions Imerys à des salariés et mandataires sociaux de la Société, ou à certaines catégories d'entre eux (12) (AGM 28 avril 2011, 22 ^e résolution) | 27 juin 2014 (38 mois) | | 694 595 options de souscription ont été attribuées en 2011 et 2012, soit 0,91 % du capital (13) |
| Attribution gratuite d'actions Imerys à des salariés et mandataires sociaux de la Société, ou à certaines catégories d'entre eux (14) (AGM 28 avril 2011, 23 ^è résolution) | 27 juin 2014 (38 mois) | Plafond commun: 5 % du capital au jour de l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions gratuites ou de l'émission de BSA | 657 773 actions gratuites conditionnelles ont été attribuées de 2011 à 2013, soit 0,86 % du capital (15) |
| Émission de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (BSA) au bénéfice de salariés et mandataires sociaux de la Société, ou à certaines catégories d'entre eux (16) (AGM 25 avril 2013, 23° résolution) | 24 octobre 2014 (18 mois) | | Néant |

- (1) DPS: droit préférentiel de souscription des actionnaires.
- (2) En application des articles L. 225-129 et s. et L. 228-91 et s. du Code de commerce.
- (3) En application des articles L. 225-129 et s, L. 225-135 et s., L. 225-136 et L. 228-91 et s. du Code de commerce.
- (4) En application des articles L. 225-129-2, L. 225-135, L. 225-136, L. 228-91 et s. du Code de commerce et L. 411-2 du Code monétaire et financier.
- (5) En application de l'article L. 225-135-1 du Code de commerce.
- (6) En application des articles L. 225-129-2 et L. 225-136, 1° alinéa 2 du Code de commerce.
- (7) En application des articles L. 225-147 et L. 228-91 et s. du Code de commerce.
- (8) En application des articles L. 225-129, L. 225-129-2 et s. et L. 225-130 du Code de commerce.
- (9) En application des articles L. 225-129-2, L. 225-129-6 et L. 228-91 et s. du Code de commerce.
- (10) En application des articles L. 225-209 et s. du Code de commerce et 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'AMF.
- (11) En application des articles L. 225-129 et s. et L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-1 et s. du Code du travail.
- (12) En application des articles L. 225-177 et s. du Code de commerce.
- (13) Pour plus de détails concernant les attributions d'options de souscription d'actions, voir section 3.4 du chapitre 3 du Document de Référence.
 (14) En application des articles L. 225-197-1 et s. du Code de commerce.
- (15) Pour plus de détails concernant les attributions d'actions gratuites conditionnelles, voir section 3.5 du chapitre 3 du Document de Référence.
 (16) En application des articles L. 225-129 et s, L. 225-138 et L. 228-91 et s. du Code de commerce.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2014 de renouveler les autorisations qui arrivent à échéance au cours de l'exercice 2014. Pour plus de détails, voir paragraphes 8.1.6 et 8.1.7 et section 8.4 du chapitre 8 du Document de Référence.

Tableau résumé des autorisations financières dont le renouvellement est proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2014

| Nature des autorisations | Échéance et durée de l'autorisation ou de la délégation | Montant nominal maximum |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| Rachat d'actions | | |
| Achat par la Société de ses propres actions (1) (AGM 29 avril 2014, 13° résolution) | 28 octobre 2015 (18 mois) | 10 % des actions existantes au 1er janvier 2014 soit 7 623 826 actions |
| Émissions réservées aux salariés et dirigeants | | |
| Attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions Imerys à des salariés et mandataires sociaux de la Société, ou à certaines catégories d'entre eux (2) (AGM 29 avril 2014, 14° résolution) | 28 juin 2017 (38 mois) | Plafond commun: 3 % du capital au jour de l'attribution d'options |
| Attribution gratuite d'actions Imerys à des salariés et mandataires sociaux de la Société, ou à certaines catégories d'entre eux ⁽³⁾ (AGM 29 avril 2014, 15° résolution) | 28 juin 2017 (38 mois) | de souscription ou d'achat d'actions, d'actions gratuites conditionnelles |
| Émission de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (BSA) au bénéfice de salariés et mandataires sociaux de la Société, ou à certaines catégories d'entre eux (49 (AGM 29 avril 2014, 16° résolution) | 28 octobre 2015 (18 mois) | ou de l'émission de BSA ⁽⁹⁾ |

- (1) En application des articles L. 225-209 et s. du Code de commerce et 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'AMF.
- (2) En application des articles L. 225-177 et s. du Code de commerce.
- (3) En application des articles L. 225-197-1 et s. du Code de commerce.
- (4) En application des articles L. 225-129 et s. L. 225-138 et L. 228-91 et s. du Code de commerce.
- (5) Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 29 avril 2014 de fixer le sous-plafond d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'actions gratuites conditionnelles en faveur des dirigeants mandataires sociaux à 0,5 % du capital social au jour de l'attribution, ce plafond étant commun aux deux autorisations et devant être apprécié sur la durée entière de ces dernières.

AUTRES TITRES

La décision d'émettre des obligations ordinaires relevant de la compétence du Conseil d'Administration, ce dernier a, le 25 avril 2013, conformément à l'article L. 228-40 du Code de commerce, délégué au Président-Directeur Général tous pouvoirs aux fins de réaliser de telles émissions et en arrêter les modalités, dans un délai d'un an, dans la limite d'un montant nominal maximum annuel de 1,5 milliard d'euros et d'un montant nominal maximum par opération de 350 millions d'euros.

Suivant l'autorisation consentie par le Conseil d'Administration le 30 octobre 2013, la Société a procédé le 22 novembre 2013, dans le cadre du programme Euro Medium Term Notes (EMTN), à une émission obligataire d'un montant de 300 millions d'euros à échéance novembre 2020 (pour plus de détails, *voir note 24.5 aux états financiers consolidés*).

Par ailleurs, l'Assemblée Générale du 25 avril 2013 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder, dans le cadre des dispositions des articles L. 228-91 et suivants du Code de commerce, à l'émission, en une ou plusieurs fois, de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances sur la Société (valeurs mobilières composées d'un titre primaire et d'un titre secondaire) dans la limite d'un montant global de 1 milliard d'euros, étant précisé que le montant nominal des titres de créances pouvant être émis s'imputerait, le cas échéant, sur le montant nominal maximum des titres d'emprunt susceptibles d'être émis en vertu des autorisations et délégations financières générales accordées au Conseil d'Administration. Il n'a pas été fait usage de cette délégation de compétence en 2013.

7.2.4 RACHAT D'ACTIONS

■ CADRE JURIDIQUE DES PROGRAMMES DE RACHAT D'ACTIONS MIS EN ŒUVRE EN 2013

L'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013 a renouvelé au profit du Conseil d'Administration pour une période de 18 mois, soit jusqu'au 24 octobre 2014, l'autorisation précédemment consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2012 afin de permettre à la Société, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, de racheter ses propres actions dans la limite de 10 % du nombre d'actions émises et en circulation au 1er janvier 2013, soit 7 536 854 actions et dans la limite d'un montant global d'investissement de 527,6 millions d'euros. Cette même Assemblée a par ailleurs décidé que le nombre d'actions susceptibles d'être

détenues, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, ne pourrait dépasser 10 % des actions composant le capital. Enfin, le prix maximum d'achat a été fixé à 70 euros par action.

Cette autorisation a pour objectif de permettre à la Société de procéder à l'achat de ses propres actions :

 en vue de leur annulation ultérieure par réduction du capital de la Société, afin de compenser l'impact dilutif pour les actionnaires que pourraient avoir l'attribution d'options de souscription d'actions et/ou l'attribution gratuite d'actions;

- en vue d'animer le marché par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une Charte de Déontologie reconnue par l'AMF, ou de toute autre manière conformément à la réglementation en vigueur;
- dans le cadre de la participation des salariés à des plans d'actionnariat mis en place par la Société, ou en vue de la livraison ou de la remise à certains salariés et mandataires sociaux du Groupe d'actions résultant de l'exercice d'options d'achat ou de l'octroi d'actions gratuites;
- et pour la remise ou l'échange d'actions, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe.

L'acquisition, la cession, le transfert et l'échange des actions peuvent être effectués, dans le respect de la réglementation en vigueur, sur le marché ou de gré à gré, par tous moyens, y compris par transfert de blocs, par l'utilisation ou l'exercice de tout instrument financier et produit dérivé.

En application de l'article L. 225-209 al. 3 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a délégué le 25 avril 2013 au Président-Directeur Général tous pouvoirs aux fins de procéder à l'achat des actions de la Société, aux conditions et dans les limites fixées par l'Assemblée Générale.

■ OPÉRATIONS RÉALISÉES EN 2013 *

En application des dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce, les opérations réalisées en 2013 dans le cadre des programmes de rachat d'actions de la Société en vigueur au cours de l'exercice sont décrites ci-après.

Il est précisé que les achats d'actions effectués dans le cadre des programmes de rachat d'actions mis en œuvre par la Société sont réalisés directement et exclusivement par cette dernière sur le marché

Opérations réalisées du 1er janvier au 25 avril 2013 au titre du précédent programme de rachat d'actions

Entre le 1er janvier et le 25 avril 2013, la Société a acquis directement sur le marché, dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2012,19 000 actions à un cours moyen de 48,60 euros, en totalité affectées à l'objectif d'attribution d'actions gratuites conditionnelles à certains salariés et mandataires sociaux du Groupe.

Opérations réalisées du 25 avril au 31 décembre 2013 dans le cadre du programme de rachat d'actions en viqueur

Dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013, la Société a acquis directement sur le marché 84 000 actions à un cours moyen pondéré de 58,52 euros, affectées en totalité à l'objectif d'attribution d'actions gratuites conditionnelles à certains salariés et mandataires sociaux du Groupe.

Nombre d'actions autodétenues au 31 décembre 2013

Compte tenu:

- du solde des actions autodétenues au 1^{er} janvier 2013, soit 159 563,
- du nombre total d'actions acquises directement sur le marché en 2013 et inscrites dans les livres de la Société au 31 décembre 2013, soit 103 000.
- de l'attribution au cours de l'exercice de 118 702 actions aux bénéficiaires de plans d'actions gratuites conditionnelles (pour plus de détails, voir paragraphe 3.5.1 du chapitre 3 du Document de Référence),
- et de l'annulation de 43 724 actions décidée par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 12 décembre 2013,

le solde des actions autodétenues par la Société à la clôture de l'exercice, s'élevait à 100 137. Ces actions, d'une valeur nominale de 2 euros, acquises à un prix moyen pondéré de 56,92 euros, représentaient 0,13 % du capital social au 31 décembre 2013.

Il est précisé que :

- les opérations effectuées en 2013 par la Société dans le cadre de ses programmes de rachat d'actions ont été réalisées au comptant et sans qu'aucune position ouverte à l'achat ou à la vente n'ait été prise;
- la Société n'utilise pas de produits dérivés dans le cadre de ses programmes de rachat d'actions;
- les frais de négociation relatifs aux opérations de rachat réalisées par la Société directement sur le marché au cours de l'exercice 2013 se sont élevés à 5 839 euros. La taxe sur les transactions financières s'est quant à elle élevée à 11 677 euros.

■ RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

L'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013 expirant le 24 octobre 2014, il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2014 de la renouveler en faveur du Conseil d'Administration, sur des bases similaires, pour une nouvelle période de 18 mois, soit jusqu'au 28 octobre 2015 (voir paragraphe 8.1.6 et section 8.4 du chapitre 8 du Document de Référence).

Le descriptif de ce nouveau programme, établi conformément aux dispositions des articles 241-1 à 242-6 du Règlement général de l'AMF, sera adressé à l'AMF et disponible sur le site Internet de la Société (*www.imerys.com* - rubrique News & Media Center - Information Réglementée). Une copie de ce descriptif pourra également être obtenue, sur simple demande, au siège de la Société.

^{*} Tous les cours et montants sont exprimés hors frais et commissions.

7.2.5 ACTIONNARIAT SALARIÉ

Au 31 décembre 2013, les salariés du Groupe détenaient dans le cadre du Plan d'Épargne Groupe d'Imerys, directement ou via le fonds commun de placement "FCPE Imerys Actions", 0,21 % du

capital et 0,27 % des droits de vote de la Société (voir section 5.6 du chapitre 5 du Document de Référence).

7.3 ACTIONNARIAT

7.3.1 RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

L'évolution de la répartition du capital social et des droits de vote au cours des trois derniers exercices a été la suivante :

| | Au 31 décembre 2011 | | | | Au 31 décembre 2012 | | | | Au 31 décembre 2013 | | | |
|------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| | Nombre d'actions détenues | % du capital social | Droits de vote attachés (1) | % des droits de vote (2) | Nombre d'actions détenues | % du capital social | Droits de vote attachés (1) | % des droits de vote ⁽²⁾ | Nombre d'actions détenues | % du capital social | Droits de vote attachés (1) | % des droits de vote (2) |
| Belgian Securities BV | 42 851 473 | 57,03 | 65 966 184 | 66,78 | 42 851 473 | 56,86 | 66 052 826 | 66,21 | 42 851 473 | 56,21 | 85 702 946 ⁽³⁾ | 71,63 |
| M&G Investment Management Ltd. (4) | 5 217 507 | 6,94 | 5 217 507 | 5,28 | 5 146 041 | 6,83 | 5 146 041 | 5,16 | 1 770 900 | 2,32 | 1 770 900 | 1,48 |
| Salariés du Groupe (5) | 197 924 | 0,26 | 395 258 | 0,40 | 181 577 | 0,24 | 363 154 | 0,36 | 159 082 | 0,21 | 318 164 | 0,27 |
| Autodétention | 57 442 | 0,08 | 57 442 ⁽⁶⁾ | 0,06 | 159 563 | 0,21 | 159 563 ⁽⁶⁾ | 0,16 | 100 137 | 0,13 | 100 137 (6) | 0,08 |
| Public | 26 818 170 | 35,69 | 27 147 227 | 27,48 | 27 029 892 | 35,86 | 28 047 289 | 28,11 | 31 356 672 | 41,13 | 31 751 472 | 26,54 |
| Total | 75 142 516 | 100 | 98 783 618 | 100 | 75 368 546 | 100 | 99 768 873 | 100 | 76 238 264 | 100 | 119 643 619 | 100 |

- 1) Conformément à l'article 22 des statuts, les actions inscrites au nominatif depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double.
- (2) Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de droits de vote théoriques existant au 31 décembre de chaque année.
- (3) L'augmentation des droits de vote détenus par Belgian Securities BV résulte de l'attribution le 8 avril 2013 du droit de vote double aux actions acquises par Belgian Securities BV auprès de Pargesa Netherlands BV le 8 avril 2011 (pour plus de détails, voir paragraphes 7.3.2 et 7.3.5 du présent chapitre).
- (4) Il est rappelé que M&G Investment Management Limited est une société appartenant au groupe Prudential Plc (Royaume-Uni).
- (5) Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, seules les actions détenues par les salariés du Groupe dans le cadre du PEG figurent dans ce tableau.
- (6) Il s'agit de droits de vote théoriques, les actions autodétenues ne bénéficiant pas du droit de vote en Assemblée Générale.

Il est précisé qu'au 31 décembre 2013 :

- le nombre total de droits de vote net de la Société s'élevait à 119 543 482, les 100 137 actions autodétenues par la Société à cette date étant, conformément à la loi, privées du droit de vote en Assemblée Générale;
- les membres du Conseil d'Administration et le Président-Directeur Général détenaient ensemble, à titre personnel, 0,24 % du capital et 0,29 % des droits de vote de la Société (pour plus de détails, voir paragraphe 3.1.2 du chapitre 3 du Document de Référence).

7.3.2 FRANCHISSEMENTS DE SEUIL

- Le 10 avril 2013, à la suite d'une attribution de droits de vote double résultant d'une détention d'actions depuis plus de deux ans, Belgian Securities BV a déclaré à l'AMF avoir franchi à la hausse, le 8 avril 2013, le seuil des 2/3 des droits de vote de la Société et détenir ainsi 42 851 473 actions représentant 85 401 238 droits de vote, soit 56,74 % du capital et 72,07 % des droits de vote d'Imerys (Décision et Information de l'AMF n° 213C0437 du 10 avril 2013) ; pour plus de détails, voir paragraphe 7.3.5 du présent chapitre.
- Le 24 janvier 2014, la société Prudential Plc a déclaré à titre de régularisation, avoir franchi à la baisse, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés de gestion qu'elle contrôle:
 - le 28 mars 2013, le seuil de 5 % des droits de vote de la Société et détenir, directement et indirectement, à cette date, 4 949 586 actions représentant autant de droits de vote, soit 6,55 % du capital et 4,99 % des droits de vote d'Imerys à cette date :

 le 1er juillet 2013, le seuil de 5 % du capital de la Société et détenir, directement et indirectement, à cette date, 3 768 169 actions représentant autant de droits de vote, soit 4,99 % du capital et 3,18 % des droits de vote d'Imerys à cette date (Décision et Information de l'AMF n° 214C0158 du 27 janvier 2014).

La société Prudential Plc a précisé, lors de cette déclaration, qu'elle détenait directement et indirectement au 24 janvier 2014, 1 062 621 actions représentant autant de droits de vote, soit 1,39 % du capital et 0,89 % des droits de vote d'Imerys à cette date.

Aucune autre déclaration de franchissement de seuil n'a été portée à la connaissance de la Société au cours de l'exercice 2013 et jusqu'à la date du présent Document de Référence.

À la connaissance d'Imerys, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés au *paragraphe 7.3.1 du présent chapitre* ne détient, directement ou indirectement, à la date du présent Document de Référence, plus de 5 % du capital et des droits de vote de la Société.

7.3.3 CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ ET PACTE D'ACTIONNAIRES

En raison du nombre de droits de vote détenus par la société Belgian Securities BV, contrôlée directement par la société Groupe Bruxelles Lambert et indirectement par la société Pargesa Holding SA (pour plus de détails, voir l'organigramme présenté au paragraphe 7.3.5 du présent chapitre), le concert Pargesa-GBL exerce un contrôle de droit sur la Société. Cette dernière estime néanmoins qu'il n'y a pas de risque que ce contrôle soit exercé de manière abusive. En effet, la Société et son Conseil d'Administration ont toujours veillé avec une grande attention au respect des intérêts de l'ensemble des actionnaires et se sont toujours appliqués à se conformer aux

meilleures règles et pratiques de Gouvernance en la matière comme en atteste, notamment, le nombre d'Administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration, du Comité d'Audit et du Comité des Nominations et des Rémunérations (pour plus d'informations concernant la composition du Conseil d'Administration et de ses Comités, voir paragraphe 3.1.2 du chapitre 3 du Document de Référence).

À la date du présent Document de Référence, il n'a été fait part à la Société d'aucun pacte entre ses actionnaires ni d'aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle.

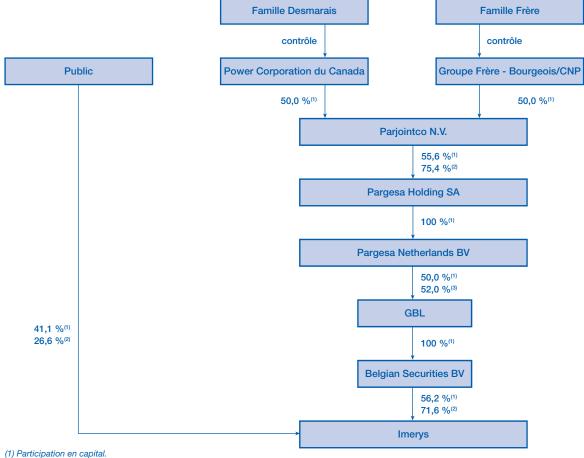
7.3.4 IDENTIFICATION DES ACTIONNAIRES AU PORTEUR

En 2013, Imerys a demandé à la société Euroclear France de procéder à une enquête de Titres au Porteur Identifiables sur son capital auprès des intermédiaires financiers dont le seuil de conservation d'actions était supérieur à 30 000. Hors actionnaire de

contrôle (Belgian Securities BV), cette enquête a permis d'identifier 3 936 actionnaires détenant chacun plus de 200 titres et représentant 40,7 % du capital social au 3 avril 2013 (dont 292 investisseurs institutionnels détenant 38,4 % du capital social).

7.3.5 STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DU GROUPE

L'organigramme faisant apparaître les rattachements actionnariaux d'Imerys en capital et en droits de vote, au 31 décembre 2013, est le suivant :



- (2) Participation en droits de vote
- (3) Compte tenu des droits de vote suspendus des actions détenues en auto-contrôle.

Pargesa Holding SA est une société de droit suisse dont le siège social est situé 11 Grand-rue, CH 1204 Genève (Suisse). Pargesa Netherlands BV est une société de droit néerlandais, dont le siège social est situé à Herengracht 483, 1017 BT Amsterdam (Pays-Bas). Groupe Bruxelles Lambert (GBL) est une société de droit belge, dont le siège social est situé Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles (Belgique). Belgian Securities BV est une société de droit néerlandais, dont le siège social est situé à Herengracht 555, 1017 BW Amsterdam (Pays-Bas).

Le rattachement direct d'Imerys à l'ensemble Pargesa-GBL résulte de la fusion-absorption de Parfinance par la Société, réalisée le 30 juin 1998. Parfinance était alors, et depuis déjà plusieurs années, l'actionnaire de contrôle de la Société.

Parjointco est une société de droit néerlandais, dont le siège social est situé à Veerkade 5, 3016 DE-Rotterdam (Pays-Bas). Elle est détenue à parité et contrôlée conjointement par le Groupe Power, groupe canadien contrôlé par la famille Desmarais, et par le groupe Frère/CNP (Compagnie Nationale à Portefeuille), groupe belge contrôlé par la famille du Baron Albert Frère.

Le 21 mars 2011, l'ensemble Pargesa-GBL a notifié à l'AMF son intention de reclassement des titres Imerys, au terme duquel Belgian Securities BV se porterait acquéreur de l'intégralité des actions Imerys détenues par Pargesa Netherlands BV. Ce reclassement donnant lieu à un franchissement direct par la société Belgian Securities BV et indirect par la société Groupe Bruxelles Lambert (détenant 100 % de Belgian Securities BV) du seuil du 1/3 du capital de la Société et l'accroissement de plus de 2 % en moins de douze mois consécutifs de leur participation directe et indirecte, Belgian Securities BV et Groupe Bruxelles Lambert ont sollicité en conséquence auprès de l'AMF une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions Imerys. Cette dérogation ayant été octroyée le 29 mars 2011 (Décision et Information de l'AMF n° 211C0389 du 31 mars 2011), le transfert des actions Imerys détenues par Pargesa Netherlands BV au profit de Belgian Securities BV est intervenu le 8 avril 2011. Cette opération, sans incidence sur le contrôle ultime de la Société, a entraîné la perte des droits de vote double attachés à la participation de Pargesa Netherlands BV et a diminué d'autant le nombre total des droits de vote de la Société. Le 8 avril 2013, les actions ainsi acquises par

Belgian Securities BV auprès de Pargesa Netherlands BV se sont vues attribuer un droit de vote double conformément aux dispositions statutaires de la Société, conduisant à une augmentation du nombre

total des droits de vote de cette dernière et au franchissement à la hausse par Belgian Securities BV du seuil des 2/3 desdits droits de vote (voir paragraphe 7.3.2 du présent chapitre).

7.4 ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

En application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sur les titres de la Société sont les suivants, étant précisé qu'aucun dispositif spécifique n'a été mis en place par la Société :

Structure du capital - participations directes ou indirectes dans le capital – accords entre actionnaires

Les informations concernant l'actionnariat de la Société (structure du capital, franchissements de seuil et contrôle de la Société) figurent à la section 7.3 du présent chapitre.

Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou clauses de conventions portées à la connaissance de la Société

Néant.

Détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux

Les statuts de la Société prévoient que les actions détenues sous la forme nominative, par le même actionnaire, depuis deux ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double (voir section 7.1 du présent chapitre).

Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel

Néant.

Règles spécifiques applicables à la nomination et au remplacement des Administrateurs et à la modification des statuts

Néant.

Pouvoirs du Conseil d'Administration en matière d'émission ou de rachat d'actions

Les conditions et modalités du rachat par la Société de ses propres actions figurent aux paragraphes 7.2.3 et 7.2.4 du présent chapitre.

Accords susceptibles d'être modifiés ou rompus en cas de changement de contrôle de la Société

Parmi les principaux contrats de financement de la Société (voir note 25.5 aux états financiers consolidés), certains d'entre eux contiennent une clause prévoyant, sous certaines conditions, leur remboursement anticipé en cas de changement de contrôle, ce remboursement anticipé restant néanmoins à l'initiative de la Société.

Les accords de joint venture conclus par les filiales de la Société prévoient généralement une clause de sortie en cas de changement de contrôle desdites filiales.

Accords prévoyant des indemnités à verser à des membres du Conseil d'Administration ou des salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle ni sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Les conditions et modalités de versement des indemnités susceptibles d'être dues au Président-Directeur Général en cas de cessation de ses fonctions sont détaillées au paragraphe 3.3.2 du chapitre 3 du Document de Référence.

7.5 MARCHÉ DES TITRES IMERYS

L'action Imerys est cotée à Euronext Paris et est éligible au Service à Règlement Différé (SRD) (Code ISIN FR 0000120859-Mnemo NK). Imerys fait partie de l'indice CAC MD (mid-60) au sein du SBF 120 représentant les 120 valeurs les plus importantes cotées à Paris (en termes de capitalisation boursière, de flottant et de capitaux échangés), ainsi que de l'indice CAC Matériaux de Base. L'action Imerys est également intégrée dans l'indice européen "Dow Jones Euro Stoxx", indice de référence global de la zone euro, composé de 292 valeurs sélectionnées parmi les 12 pays appartenant à cette zone. Au sein du SBF 120 et du Dow Jones Euro Stoxx 600, l'action Imerys fait partie, depuis le 2 novembre 2009, du secteur général des mines ("1775 Activités minières générales" selon la classification ICB) et le titre est également présent dans plus de 60 indices internationaux.

Le Groupe reste par ailleurs attentif aux notations des agences d'analyse extra financière : EIRIS, Vigeo, EthiFinance, Oekom, Trucost and Sustainanalytics. Depuis septembre 2006, Imerys est intégré dans l'indice boursier d'investissement responsable FTSE4Good. Il fait également partie du NYSE Euronext Vigeo Europe 120 et Eurozone 120 et de l'indice Gaia, composé des 70 meilleures valeurs "small & mid" en termes de critères d'investissement socialement responsable. Il figure également dans le registre d'investissement "Excellence" d'Ethibel.

Aucun titre d'une filiale d'Imerys n'est admis aux négociations d'une bourse de valeurs.

7.5.1 COURS EXTRÊMES DE 2009 À 2013

| Année | Cours le plus haut * (en euros) | Cours le plus bas * (en euros) | Dernier cours de clôture de l'année (en euros) |
|-------|---------------------------------|--------------------------------|------------------------------------------------------|
| 2009 | 44,35 | 21,58 | 42,01 |
| 2010 | 51,00 | 36,75 | 49,89 |
| 2011 | 55,00 | 31,87 | 35,59 |
| 2012 | 48,70 | 35,09 | 48,19 |
| 2013 | 64,00 | 45,31 | 63,21 |

^{*} Cours constatés en cours de séance (Sources : Bloomberg et Euronext).

7.5.2 TRANSACTIONS DEPUIS JANVIER 2012

| | Cours Cours | | Volume total des transactions mensuelles | | Moyenne par séance de bourse | | |
|------------|---------------------------|----------------------------|---------------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|
| | le plus haut * (en euros) | le plus bas* (en euros) | En nombre de titres | En capitaux (en millions d'euros) | En nombre de titres | En capitaux (en millions d'euros) | En nombre de transactions |
| 2012 | | | | | | | |
| Janvier | 44,33 | 35,09 | 2 256 074 | 90,84 | 102 549 | 4,13 | 1 281 |
| Février | 46,39 | 41,91 | 1 937 243 | 85,41 | 92 250 | 4,07 | 1 204 |
| Mars | 47,50 | 43,43 | 2 213 823 | 101,26 | 100 628 | 4,60 | 1 968 |
| Avril | 46,92 | 39,29 | 2 732 328 | 117,26 | 143 807 | 6,17 | 2 455 |
| Mai | 43,67 | 36,99 | 2 941 874 | 115,44 | 133 722 | 5,25 | 1 986 |
| Juin | 40,40 | 37,18 | 1 546 285 | 60,03 | 73 633 | 2,86 | 1 002 |
| Juillet | 41,13 | 36,37 | 1 475 813 | 57,39 | 67 082 | 2,61 | 995 |
| Août | 42,33 | 38,32 | 1 351 045 | 54,25 | 58 741 | 2,36 | 767 |
| Septembre | 45,79 | 38,54 | 1 597 632 | 69,26 | 79 882 | 3,46 | 1 022 |
| Octobre | 48,41 | 43,00 | 1 535 992 | 70,60 | 66 782 | 3,07 | 868 |
| Novembre | 45,90 | 43,25 | 988 624 | 44,02 | 44 937 | 2,00 | 617 |
| Décembre | 48,70 | 44,56 | 832 439 | 39,21 | 43 813 | 2,06 | 585 |
| Total 2012 | | | 21 409 172 | 904,92 | | | |
| 2013 | | | | | | | |
| Janvier | 50,49 | 47,06 | 1 253 197 | 61,41 | 56 964 | 2,79 | 708 |
| Février | 53,24 | 48,06 | 1 523 426 | 77,47 | 76 171 | 3,87 | 866 |
| Mars | 54,32 | 50,42 | 1 210 445 | 63,57 | 60 522 | 3,18 | 833 |
| Avril | 52,14 | 45,62 | 1 704 575 | 83,14 | 81 170 | 3,96 | 1 069 |
| Mai | 51,98 | 47,89 | 1 288 095 | 64,35 | 58 550 | 2,92 | 861 |
| Juin | 49,36 | 45,31 | 1 887 658 | 90,53 | 94 383 | 4,53 | 1 163 |
| Juillet | 51,90 | 45,75 | 2 626 332 | 127,95 | 114 188 | 5,56 | 1 246 |
| Août | 52,44 | 47,78 | 1 712 865 | 86,22 | 77 858 | 3,92 | 1 097 |
| Septembre | 53,86 | 48,80 | 1 970 333 | 102,68 | 93 825 | 4,89 | 1 061 |
| Octobre | 60,25 | 50,93 | 2 432 044 | 131,35 | 105 741 | 5,71 | 1 117 |
| Novembre | 60,00 | 57,11 | 1 920 780 | 112,56 | 91 466 | 5,36 | 1 264 |
| Décembre | 64,00 | 57,77 | 1 777 407 | 107,57 | 88 870 | 5,38 | 1 258 |
| Total 2013 | | | 21 307 157 | 1 108,79 | | | |

^{*} Cours constatés en cours de séance (Sources : Bloomberg et Euronext).

7.6 DIVIDENDES

La politique d'Imerys en matière de distribution de dividendes est fonction du résultat courant net consolidé dégagé au cours de l'exercice considéré. Il est précisé que la pratique historique de distribution s'établit à environ 37 % de ce résultat.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

| | Exercice 2012 | Exercice 2011 | Exercice 2010 |
|-------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Résultat courant net par action | 4,00 € | 4,03 € | 3,19 € |
| Dividende net par action | 1,55 € | 1,50 € | 1,20 € |
| Dividende brut par action | 1,55 € | 1,50 € | 1,20 € |
| Nombre d'actions ayant perçu le dividende | 75 455 357 | 75 175 846 | 75 497 951 |
| Distribution nette totale | 116,9 M€ | 112,8 M€ | 90,6 M€ |

Imerys ne procède généralement pas à la distribution d'acompte sur dividende. Les dividendes sont versés annuellement après la tenue de l'Assemblée appelée à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice écoulé.

Le délai de prescription des dividendes non réclamés est de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement. Les sommes non réclamées sont versées à l'État français dans les vingt premiers jours de janvier de chaque année suivant celle de la prescription.

7.7 RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Imerys porte une attention particulière à ses actionnaires en veillant à les informer régulièrement de l'évolution de ses activités, de sa stratégie, de ses investissements, de ses résultats et de ses perspectives. Cette volonté se traduit par la mise à disposition et la diffusion de différents outils de communication associant les actionnaires à la vie du Groupe :

- le site Internet www.imerys.com permet de suivre en temps réel l'évolution du Groupe, le cours de l'action; sa rubrique dédiée aux actionnaires individuels donne accès au "Guide de l'actionnaire Imerys";
- une Lettre aux actionnaires publiée plusieurs fois par an présente l'actualité du Groupe, ses résultats et perspectives;
- le Rapport d'Activité Annuel;
- le Document de Référence incluant le Rapport Financier Annuel est complété par un rapport financier semestriel;
- une ligne téléphonique et une adresse e-mail dédiées.

Édités en français et en anglais, les documents sont adressés à chaque actionnaire nominatif ainsi qu'aux actionnaires au porteur ayant souhaité les recevoir régulièrement.

L'information de la communauté financière et des actionnaires individuels sur la marche du Groupe est également réalisée par le biais d'annonces financières publiées dans la presse (supports papier et Internet), à chaque échéance de résultat et à l'occasion de la convocation à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires.

Imerys, par l'intermédiaire de CACEIS Corporate Trust assurant son service-titres, met à la disposition des actionnaires ayant choisi d'inscrire leurs titres au nominatif pur (**), un outil sécurisé de gestion de leur portefeuille d'actions via le site internet sécurisé www.nomi.olisnet.com. Ce site leur donne notamment accès aux caractéristiques et cours de leurs valeurs en portefeuille, aux derniers mouvements et à la disponibilité de leurs actions et aux droits de vote qui y sont attachés. L'ensemble de la documentation concernant l'Assemblée Générale annuelle de la Société est disponible sur ce site qui permet également le vote en ligne préalablement à l'Assemblée.

Imerys entretient des contacts réguliers, ouverts et transparents avec l'ensemble de la communauté financière, institutionnelle et socialement responsable au cours de rendez-vous individuels, conférences sectorielles et entretiens téléphoniques. Plus de 400 rencontres, organisées tout au long de l'année 2013, ont permis à la Direction Générale et à l'équipe Relations Investisseurs

⁽¹⁾ Les titres nominatifs purs sont conservés au nom de l'actionnaire dans les registres de titres d'Imerys, tenus par CACEIS Corporate Trust. Cette identification permet d'établir un contact direct et personnalisé.

Organisation mère/filiales

d'échanger avec les analystes financiers, investisseurs institutionnels et gestionnaires de fonds internationaux aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni mais également en Autriche, en Allemagne, en Belgique, au Canada, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suisse.

La Communication Financière est rattachée à la Direction Financière du Groupe :

Téléphone: + 33 (0) 1 49 55 65 86
Télécopie: + 33 (0) 1 49 55 63 98
e-mail: actionnaires@imerys.com

Le service des titres d'Imerys est assuré par la banque :

CACEIS Corporate Trust 14, rue Rouget-de-Lisle 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Téléphone: + 33 (0) 1 57 78 34 44
Télécopie: + 33 (0) 1 49 08 05 80
e-mail: ct-contact@caceis.com

CACEIS Corporate Trust est plus particulièrement à la disposition des actionnaires nominatifs pour ce qui concerne la gestion de leurs actions Imerys.

7.8 ORGANISATION MÈRE/FILIALES

Au 31 décembre 2013, le Groupe était composé de 316 sociétés réparties dans 51 pays (la liste des principales entités consolidées du Groupe est présentée à la *note 25 aux états financiers consolidés*). L'organisation opérationnelle du Groupe repose sur quatre branches d'activités décrites au *paragraphe 1.2.3 du chapitre 1 du Document de Référence*.

Imerys est la société holding du Groupe ; à ce titre, elle n'exerce pas, directement, d'activité industrielle ou commerciale. Les actifs de la Société sont principalement constitués des titres de participation qu'elle détient directement dans certaines filiales du Groupe. Pour plus d'informations concernant les filiales détenues directement par la Société, voir la note 35 aux états financiers sociaux.

Imerys ainsi que certains de ses holdings locaux (Belgique, Brésil, Chine, États-Unis, Royaume-Uni, Singapour) mettent à la disposition de l'ensemble des filiales du Groupe une assistance générale ainsi qu'une expertise, en particulier dans les domaines suivants :

- Achats;
- Assurances;
- Audit;
- Communication;
- Comptabilité & Contrôle de Gestion ;
- Environnement, Hygiène & Sécurité ;
- Fiscalité;
- Informatique;

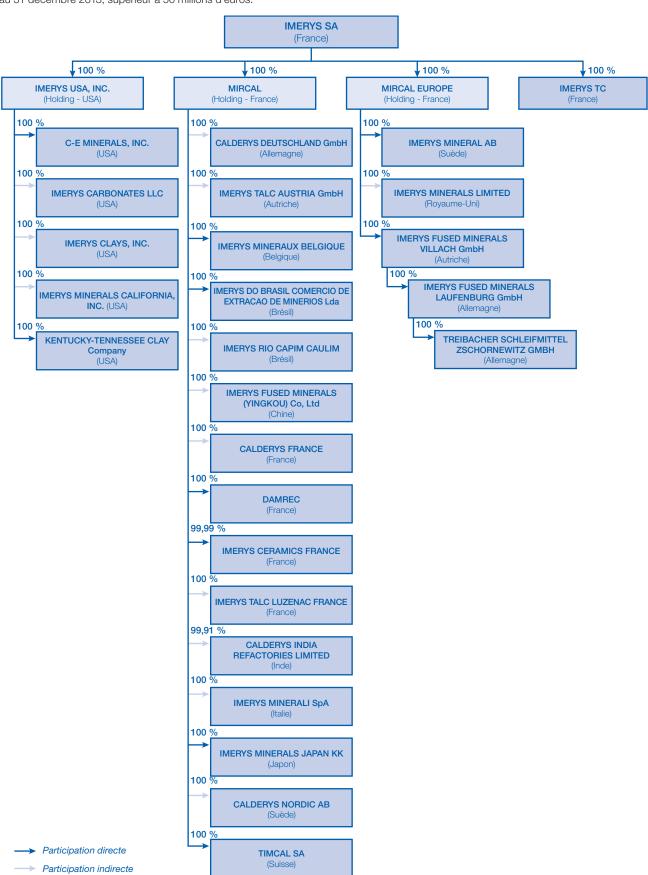
- Innovation, Recherche & Développement ;
- Juridique :
- Propriété Intellectuelle ;
- Ressources Humaines;
- Stratégie ;
- Trésorerie.

Ces prestations de services comprennent notamment : l'assistance et le conseil en réponse à des demandes ponctuelles des filiales ainsi que des études et analyses plus générales, ou encore des recommandations ou propositions d'actions à titre de prévention.

La rémunération de ces services est déterminée sur la base des coûts engagés dans ce cadre par Imerys et ses holdings locaux et répartis entre les filiales bénéficiaires des prestations, soit au prorata de leur chiffre d'affaires rapporté au chiffre d'affaires global de leur activité opérationnelle d'appartenance, soit au prorata des effectifs. En outre, les coûts externes engagés spécifiquement pour le compte d'une filiale ainsi que les coûts des salariés détachés dans une filiale sont affectés distinctement à ladite filiale. La Société a facturé au cours de l'exercice 2013, au titre des services rendus directement à ses filiales, un montant global net de 21,88 millions d'euros.

Imerys est également la société tête de groupe de l'intégration fiscale des sociétés françaises du Groupe dont le capital social est détenu à plus de 95 % par Imerys (voir note 8 aux états financiers sociaux).

L'organigramme simplifié présenté ci-après fait apparaître les principales filiales opérationnelles du Groupe dont le chiffre d'affaires brut était, au 31 décembre 2013, supérieur à 50 millions d'euros.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 29 AVRIL 2014

| 8.1 | PRÉS | SENTATION DES RÉSOLUTIONS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION | 280 |
|-----|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| | 8.1.1 | Exercice 2013 – Comptes annuels et affectation du résultat | 280 |
| | 8.1.2 | Conventions et engagements réglementés | 280 |
| | 8.1.3 | Rémunération du Président-Directeur Général | 281 |
| | 8.1.4 | Composition du Conseil d'Administration | 282 |
| | 8.1.5 | Jetons de présence | 283 |
| | 8.1.6 | Programme de rachat d'actions | 284 |
| | 8.1.7 | Autorisations spécifiques en faveur des salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe | 284 |
| | 8.1.8 | Modifications statutaires | 285 |
| 8.2 | RAPF | PORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES | 287 |
| | 8.2.1 | Rapport des Commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution | |
| | | d'options de souscription ou d'achat d'actions | 287 |
| | 8.2.2 | Rapport des Commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution | |
| | | d'actions gratuites existantes ou à émettre | 288 |
| | 8.2.3 | Rapport des Commissaires aux comptes sur l'émission de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription | 289 |
| 8.3 | ORDF | RE DU JOUR | 290 |
| 8.4 | PROJETS DE RÉSOLUTION | | 291 |

8.1 PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les résolutions arrêtées par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 13 février 2014, et qu'il vous est proposé d'adopter, relèvent, pour les résolutions 1 à 13 et 18 de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire, et pour les résolutions 14 à 17 de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

8.1.1 EXERCICE 2013 – COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

(Trois résolutions relevant de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale)

Nous soumettons en premier lieu à votre approbation les comptes annuels de la Société (première résolution) ainsi que les comptes consolidés du Groupe (deuxième résolution) pour l'exercice 2013.

La présentation de ces comptes, l'exposé de la situation financière, de l'activité et des résultats du Groupe et de la Société au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les diverses informations prescrites par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, figurent aux chapitres 2 et 6 du Document de Référence.

Vous êtes ensuite appelés à statuer sur l'affectation du résultat de la Société pour l'exercice 2013 (troisième résolution).

Le résultat net de la Société pour l'exercice écoulé s'élève à 49 138 878,12 euros, auquel s'ajoute le montant du report à nouveau figurant au bilan de 202 399 861,71 euros, formant ainsi un total distribuable de 251 538 739,83 euros.

Nous vous proposons d'affecter un montant global de 121 981 222,40 euros au versement d'un dividende unitaire de 1,60 euro par action pour les 76 238 264 actions composant le

capital de la Société au 1er janvier 2014 (voir paragraphe 7.2.1 du chapitre 7 du Document de Référence) et d'affecter le solde, soit 129 557 517,43 euros au compte "report à nouveau". Il est précisé que le montant total du dividende distribué serait ajusté en fonction du nombre d'actions émises depuis le 1er janvier 2014 à la suite de levées d'options de souscription d'actions, ayant droit au dividende de l'exercice 2013 à la date de paiement de ce dividende. Le montant affecté au report à nouveau serait en conséquence arrêté sur la base du montant total du dividende effectivement mis en paiement. Par ailleurs, si la Société était appelée à détenir certaines de ses propres actions au jour de la mise en paiement du dividende, les sommes correspondant aux dividendes qui n'auraient pas été distribuées de ce fait, seraient affectées au report à nouveau. Le dividende serait mis en paiement à compter du 13 mai 2014. En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la totalité du dividende proposé au titre de l'exercice 2013 est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

Nous vous rappelons également que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

| Exercice clos le | 31/12/2012 | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|-----------------------------|------------|------------|------------|
| Dividende net par action | 1,55 € (1) | 1,50 € (1) | 1,20 € (1) |
| Nombre d'actions rémunérées | 75 455 357 | 75 175 846 | 75 497 951 |

(1) Dividende éligible à l'abattement de 40 %.

Avec un montant net de 1,60 euro par action, le dividende proposé au titre de l'exercice 2013 enregistre une hausse de 3,20 % par rapport au dividende versé au titre de l'exercice précédent.

8.1.2 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

(Une résolution relevant de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale)

En application des dispositions de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous vous demandons de bien vouloir statuer sur le rapport spécial des Commissaires aux comptes portant sur les conventions et engagements réglementés visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce (quatrième résolution) et reproduit au paragraphe 2.2.3 du chapitre 2 du Document de Référence.

Nous vous informons qu'aucune convention nouvelle ni aucun engagement nouveau soumis aux dispositions des articles L. 225-38

et suivants du Code de commerce n'a été conclu au cours de l'exercice 2013.

Les conventions et engagements réglementés approuvés au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2013, font l'objet d'une présentation détaillée dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes ainsi qu'au paragraphe 3.3.2 du chapitre 3 du Document de Référence.

Présentation des résolutions par le Conseil d'Administration

8.1.3 RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

(Une résolution relevant de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale)

Conformément aux recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF révisé et publié le 16 juin 2013, votre avis est requis, au titre de la *cinquième résolution*, sur les éléments de rémunération dus ou attribués au titre de l'exercice 2013 à Monsieur Gilles Michel, Président-Directeur Général, présentés dans le tableau récapitulatif ci-après (pour plus d'informations sur la politique de rémunération, voir section 3.3 du chapitre 3 du Document de Référence).

| Éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos | Montants ou valorisation comptable soumis au vote | Présentation |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Rémunération fixe | 800 000 € | Rémunération fixe brute arrêtée par le Conseil d'Administration le 25 avril 2013, inchangée depuis 2010. |
| Rémunération variable annuelle | 656 000 € versés en 2013 758 400 € à verser en 2014 | Les critères de performance économique retenus par le Conseil d'Administration pour l'année 2013 étaient liés à l'atteinte d'un objectif de résultat courant net/résultat net, de cash flow libre opérationnel généré par le Groupe au titre de cet exercice et de retour sur capitaux employés. Le calcul du montant en résultant pouvait être affecté d'un coefficient compris entre 0,8 et 1,2 en fonction de la réalisation d'autres objectifs particuliers dont le caractère confidentiel n'en permet pas la publication ; sa rémunération variable est plafonnée à 120 % de sa rémunération fixe. |
| Rémunération variable différée | NA | Le Président-Directeur Général n'a perçu aucune rémunération variable différée. |
| Rémunération variable pluriannuelle | NA | Le Président-Directeur Général n'a perçu aucune rémunération variable pluriannuelle. |
| Rémunération exceptionnelle | NA | Le Président-Directeur Général n'a perçu aucune rémunération exceptionnelle. |
| Options d'action, actions de performance ou tout autre élément de rémunération de long terme | NA Valorisation des actions attribuées = 1 354 500 € Autre élément = NA | Aucune option de souscription d'actions n'a été attribuée par la Société en 2013 à son Président-Directeur Général. 30 000 actions de performance ont été attribuées au Président-Directeur Général, représentant 0,02 % du capital dilué de la Société, sur décision du Conseil le 25 avril 2013 agissant en vertu de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011 (23e résolution). Ces options, ainsi que leur nombre, sont conditionnées à l'atteinte d'objectifs de performance liés à la progression du résultat courant net par action et du RCE (retour sur capitaux employés) du Groupe au cours de la période 2013-2015. |
| Jetons de présence | NA | Le Président-Directeur Général ne perçoit pas de jetons de présence. |
| Valorisation des avantages de toute nature | 15 579 € (valorisation comptable) | Voiture de fonction avec chauffeur. |
| Indemnité de départ | 0 € | Le contrat de mandataire social de Gilles Michel prévoit une indemnité de rupture due à ce dernier par la Société au cas où il serait mis fin à son mandat social à l'initiative de celle-ci ou en cas de départ contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie. Le montant de cette indemnité de rupture serait calculé sur la base de 2 années maximum de rémunération (fixe + variable). En application des dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, le versement de cette indemnité de rupture serait soumis, et proportionné, à une condition de performance appréciée sur la base de la moyenne arithmétique des pourcentages de réalisation des seuls objectifs économiques et financiers des trois derniers exercices, tels que fixés pour la détermination de la rémunération variable au titre de chacun de ces exercices. Gilles Michel bénéficie par ailleurs de la garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprise (GSC). En application des dispositions légales, ces engagements pris par la Société au bénéfice de Gilles Michel ont été publiés sur le site Internet de la Société et communiqués aux Commissaires aux comptes pour l'établissement de leur Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés ; ils ont été approuvés une première fois par l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011 (<i>4e résolution</i>) puis, à nouveau, en application des dispositions légales, par celle du 26 avril 2012 (<i>5e résolution</i>), à l'occasion du renouvellement du mandat de Président-Directeur Général de Gilles Michel. |
| Indemnité de non-concurrence | NA | Il n'existe pas de clause de non-concurrence. |

| Éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos | Montants ou valorisation comptable soumis au vote | Présentation |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Régime de retraite supplémentaire | 0€ | Le Président-Directeur Général figure depuis le 28 avril 2011 parmi les bénéficiaires potentiels du régime collectif de retraite supplémentaire à prestations définies mis en place par la Société pour les principaux cadres dirigeants d'Imerys qui remplissent des conditions restrictives et objectives d'éligibilité. Le montant maximum de la rente viagère pouvant être versé aux bénéficiaires de ce régime à compter de la liquidation de leurs droits à la retraite est calculé pour leur garantir : - un montant brut annuel total (après prise en compte des pensions issues des régimes de retraite obligatoires et complémentaires, y inclus le régime de retraite à cotisations définies décrit ci-dessous) de 60 % de leur salaire de référence (moyenne des deux dernières années de rémunération – fixe et variable – du bénéficiaire) ; ce salaire est limité à 30 fois le plafond Annuel de la Sécurité Sociale française (PASS) ; - sous réserve d'un plafond de versement égal à 25 % dudit salaire de référence. |
| | | La Société a également mis en place, à compter du 1 ^{sr} octobre 2009, un régime de retraite supplémentaire à cotisations définies bénéficiant à certains cadres dirigeants d'Imerys, dont le Président-Directeur Général. Ce régime, qui prévoit une cotisation de 8 % de la rémunération des salariés éligibles plafonnée à 8 PASS, est alimenté conjointement par le salarié (à hauteur de 3 %) et par la Société (à hauteur de 5 %). L'ensemble de ces engagements pris par la Société au bénéfice, notamment, de Gilles Michel, Président-Directeur Général, a été, conformément aux dispositions légales, publié sur le site Internet de la Société et communiqué |

8.1.4 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Six résolutions relevant de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale)

Un deuxième ensemble de résolutions concerne la composition du Conseil d'Administration. Viennent à échéance à l'issue de la présente Assemblée, les mandats de Mesdames Marion Guillou et Arielle Malard de Rothschild et de MM. Aimery Langlois Meurinne, Gérard Buffière, Aldo Cardoso et Jacques Veyrat.

Lors de sa séance du 13 février 2014, le Conseil a décidé, suivant les recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations de proposer à l'Assemblée Générale, dans le cadre des sixième à neuvième résolutions de :

renouveler les mandats d'Administrateurs de Mesdames Marion Guillou et Arielle Malard de Rothschild ainsi que de Messieurs Gérard Buffière et Aldo Cardoso pour une nouvelle période de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2017 à statuer sur les comptes de l'exercice 2016. Il est précisé que compte tenu de son âge et en application de l'article 12 des statuts, le mandat de M. Buffière expirera de plein droit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2015 à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Lors de cette même séance, le Conseil a décidé de nommer pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2017 à statuer sur les comptes de l'exercice 2016, MM. Paul Desmarais III et Arnaud Laviolette en qualité de nouveaux Administrateurs (dixième et onzième résolutions), afin de succéder :

- d'une part, à M. Aimery Langlois-Meurinne dont le mandat expirera de plein droit à l'issue de l'Assemblée Générale compte tenu de son âge et en application de l'article 12 des statuts;
- et d'autre part, à M. Jacques Veyrat qui n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat arrivant à échéance.

Nous vous informons que les informations et renseignements professionnels concernant les Administrateurs dont le renouvellement de mandat vous est proposé, figurent au paragraphe 3.1.3 du chapitre 3 du Document de Référence.

aux Commissaires aux comptes pour l'établissement de leur Rapport spécial sur les conventions et engagements

réglementés, et a été approuvé par l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2012 (4e résolution).

Les renseignements concernant MM. Paul Desmarais III et Arnaud Laviolette dont la nomination vous est proposée sont présentés ci-après.

Informations professionnelles concernant M. Paul Desmarais III (né en 1982, de nationalité canadienne) :

Paul Desmarais III, diplômé en économie de l'Université de Harvard et titulaire d'un MBA de l'INSEAD, a débuté sa carrière chez Goldman Sachs (Etats-Unis) où il a évolué dans différentes fonctions entre 2004 et 2009. Il a ensuite mené des activités de gestion de projets et de stratégie chez Imerys de 2010 à 2012, puis a rejoint en 2012 la compagnie d'assurance Great-West Lifeco (Canada) dont il est actuellement Vice-Président adjoint.

Informations professionnelles concernant M. Arnaud Laviolette (né en 1961, de nationalité belge) :

Licencié en sciences économiques appliquées de l'Université Catholique de Louvain (Belgique), Arnaud Laviolette a débuté sa carrière en 1986 chez Tradix SA (Belgique). En 1988, il a rejoint la Caisse Privée Banque (Belgique), en tant qu'analyste financier en charge des principales sociétés cotées belges. De 1996 à 2012, il a exercé différentes fonctions dirigeantes au sein d'ING Belgique SA en tant que responsable des activités Corporate Finance et Corporate Banking avant d'être nommé en 2011 Administrateur-Délégué et membre du Comité de Direction en charge de la division Commercial Banking. Arnaud Laviolette a rejoint la société Groupe

Présentation des résolutions par le Conseil d'Administration

Bruxelles Lambert (Belgique) en janvier 2013 dont il est actuellement Directeur Adjoint des Participations.

Conformément aux principes retenus par la Société quant à la qualification d'indépendance de ses Administrateurs, et après examen de la situation personnelle de chacun d'entre eux, en particulier ceux dont le renouvellement ou la nomination sont proposés à l'Assemblée, le Conseil, sur la proposition du Comité

des Nominations et des Rémunérations, a reconnu cette qualité à Mesdames Marion Guillou et Arielle Malard de Rothschild ainsi qu'à M. Aldo Cardoso et ne l'a pas reconnue à M. Gérard Buffière en sa qualité d'ancien dirigeant de la Société, ni à MM. Paul Desmarais III et Arnaud Laviolette en tant que représentants d'actionnaires de contrôle d'Imerys.

À l'issue de l'Assemblée Générale du 29 avril 2014, et sous réserve de l'approbation des propositions ci-avant, le Conseil d'Administration serait composé comme suit :

| Année de fin de mandat | Nom | Membre indépendant |
|------------------------|------------------------------|--------------------|
| 2015 | Xavier Le CLEF | Non |
| | Jocelyn LEFEBVRE | Non |
| | Gilles MICHEL | Non |
| | Marie-Françoise WALBAUM | Oui |
| 2016 | Ian GALLIENNE | Non |
| | Fatine LAYT | Oui |
| | Robert PEUGEOT | Oui |
| | Olivier PIROTTE | Non |
| | Amaury de SEZE | Non |
| 2017 | Gérard BUFFIERE | Non |
| | Aldo CARDOSO | Oui |
| | Paul DESMARAIS III | Non |
| | Marion GUILLOU | Oui |
| | Arnaud LAVIOLETTE | Non |
| | Arielle MALARD de ROTHSCHILD | Oui |

8.1.5 JETONS DE PRÉSENCE

(Une résolution relevant de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale)

Nous vous rappelons que le montant maximum des jetons de présence pouvant être alloués au titre d'une année aux membres du Conseil d'Administration, s'élève, depuis 2005, à 800 000 euros. Compte tenu de l'augmentation du nombre, d'une part, des Administrateurs (voir paragraphe 8.1.8 ci-après) et, d'autre part, des réunions prévues du Conseil d'Administration et/ou ses Comités, nous vous proposons au titre de la douzième résolution de porter le montant maximum annuel des jetons de présence à 1 000 000 euros.

Cette nouvelle enveloppe serait applicable aux jetons dus à compter du 1^{er} janvier 2014. Lors de sa réunion du 13 février 2014, le Conseil a décidé que le barème de répartition des jetons de présence entre ses membres, applicable depuis le 1^{er} mai 2011, demeurerait inchangé (pour plus d'informations, *voir paragraphe 3.3.1 du chapitre 3 du Document de Référence*).

8.1.6 PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

(Une résolution relevant de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale)

L'autorisation de racheter sur le marché des actions de la Société, donnée au Conseil d'Administration pour une durée de dix-huit mois par l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013, expirera le 24 octobre 2014 ; il vous est donc proposé de la renouveler dès à présent conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et 241-1 à 241-6 du règlement général de l'AMF (treizième résolution). Pour plus d'informations concernant la mise en œuvre par la Société de ses programmes de rachat d'actions en 2013, voir paragraphe 7.2.4 du chapitre 7 du Document de Référence.

La nouvelle autorisation ainsi sollicitée a pour but de permettre l'achat par la Société de ses propres actions :

- en vue de l'annulation ultérieure des actions ainsi acquises, par réduction du capital de la Société, afin de compenser l'impact dilutif pour les actionnaires que pourraient avoir l'attribution d'options de souscription d'actions et/ou l'attribution gratuite d'actions conditionnelles;
- dans le cadre de la participation des salariés à des plans d'actionnariat mis en place par la Société, ou en vue de la livraison ou de la remise à certains salariés et mandataires sociaux du Groupe, d'actions résultant de l'exercice d'options d'achat ou de l'attribution gratuite d'actions conditionnelles;

- en vue d'animer le marché par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une Charte de Déontologie reconnue par l'AMF; et
- pour la remise ou l'échange d'actions à l'occasion notamment d'émission de titres ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, ou dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Le nombre d'actions susceptible d'être acquis au titre de cette nouvelle autorisation ne pourrait excéder 10 % du nombre de titres émis et en circulation au 1^{er} janvier 2014, soit 7 623 826 actions. Le nombre d'actions susceptible d'être détenu, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, ne pourrait dépasser 10 % des actions composant le capital. Enfin, le prix maximum d'achat serait de 85 euros par action, représentant ainsi un montant d'investissement maximum de 648 millions d'euros.

Le descriptif de ce nouveau programme, établi conformément aux dispositions des articles 241-1 à 242-6 du règlement général de l'AMF, sera disponible sur le site Internet de la Société (*www.imerys.com* – rubrique News & Media Center – Information Réglementée) préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale du 29 avril 2014 et pourra également être obtenu, sur simple demande, au siège de la Société.

8.1.7 AUTORISATIONS SPÉCIFIQUES EN FAVEUR DES SALARIÉS ET/OU MANDATAIRES SOCIAUX DU GROUPE

(Trois résolutions relevant de la partie extraordinaire de l'Assemblée Générale)

■ OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ET ACTIONS GRATUITES

Il vous est proposé de renouveler les autorisations précédemment accordées au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011 en vue d'attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société (quatorzième résolution) ainsi que des actions gratuites (quinzième résolution) aux salariés et/ou aux mandataires sociaux du Groupe afin de les fidéliser et les associer de façon étroite au développement du Groupe (la politique et le détail des attributions d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites conditionnelles décidées par le Conseil d'Administration dans le cadre des autorisations existantes figurent aux sections 3.4 et 3.5 du chapitre 3 du Document de Référence).

Les conditions et modalités d'attribution prévues par ces nouvelles autorisations, similaires à celles existantes, seraient les suivantes :

 en cas d'options de souscription d'actions, le prix de souscription serait égal à 100 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action aux vingt séances de bourse précédant le jour de l'attribution, excluant ainsi toute possibilité pour le Conseil d'appliquer une décote;

- en cas d'options d'achat d'actions, le prix d'achat des actions serait égal à 100 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société au titre des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce, excluant également toute possibilité pour le Conseil d'appliquer une décote;
- l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions ou l'acquisition d'actions gratuites serait nécessairement conditionnée, notamment pour les dirigeants mandataires sociaux, à l'atteinte d'un ou plusieurs critères de performance déterminés par le Conseil d'Administration;
- le nombre total d'actions auxquelles donneraient droit les options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que le nombre maximum global d'actions gratuites conditionnelles qui seraient consenties aux dirigeants mandataires sociaux dans le cadre de ces autorisations ne pourraient excéder 0,5 % du capital social au jour de l'attribution par le Conseil d'Administration.

Par ailleurs, s'agissant des attributions gratuites d'actions, la période minimale au-delà de laquelle lesdites actions seraient définitivement acquises par les bénéficiaires, ainsi que leur durée minimale de conservation, seraient déterminées en fonction de la réglementation en vigueur au jour de leur attribution.

Présentation des résolutions par le Conseil d'Administration

Enfin, le nombre total d'actions auquel donnerait droit l'octroi d'options de souscription ou d'achat, ou susceptibles d'être attribuées gratuitement, ne pourrait excéder un plafond global de 3 % du capital de la Société, ce plafond étant également commun aux actions susceptibles de faire l'objet d'émissions de bons de souscription et/ou d'acquisition (voir paragraphe ci-dessous). Il est précisé que le Conseil d'Administration lors de sa séance du 25 avril 2013, sur la recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, a revu sa politique et décidé de procéder à l'attribution d'actions gratuites conditionnées à l'atteinte, dans un certain délai, d'objectifs économiques ou financiers (dites "actions de performance"), à l'exclusion de toutes options de souscription d'actions avec lesquelles elles étaient jusqu'à présent combinées.

Ces nouvelles autorisations seraient consenties pour une durée de 38 mois à compter du jour de l'Assemblée et se substitueraient aux précédentes ayant le même objet et qui seraient ainsi privées d'effet pour la partie non utilisée.

■ BONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACQUISITION D'ACTIONS

Vous êtes enfin appelés à statuer sur le renouvellement de la délégation de compétence accordée au Conseil aux fins de procéder à des augmentations de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions ("BSA"), remboursables ou non, réservée aux salariés et mandataires sociaux du Groupe, ou à certaines catégories d'entre eux (seizième résolution). Cette faculté,

dont il n'a jamais été fait usage dans le passé, vise à compléter et diversifier les instruments permettant à la Société d'associer les salariés et principaux dirigeants du Groupe au développement de ce dernier.

Les conditions de cette nouvelle délégation seraient les suivantes : le prix d'émission des BSA serait fixé par le Conseil d'Administration au jour de l'émission, sur la base d'un rapport d'expert indépendant nommé à cet effet, et serait déterminé en fonction de paramètres influençant sa valeur tels que, notamment, la période d'incessibilité, la période d'exercice, le cours et la volatilité de l'action, la politique de distribution de dividendes de la Société. Le prix de souscription des actions auxquelles donneraient droit les BSA serait quant à lui au moins égal à 110 % de la moyenne des cours de clôture de l'action de la Société aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision d'émettre les bons.

Il est précisé que le montant nominal global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation ne pourrait être supérieur à 3 % du capital de la Société au jour de l'émission, étant précisé que ce plafond serait commun à ceux prévus par les autorisations d'attribution gratuite d'actions conditionnelles et d'octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions Imerys dont le renouvellement vous est proposé (voir paragraphe ci-avant).

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce, cette nouvelle délégation serait consentie pour une durée de 18 mois à compter du jour de l'Assemblée et se substituerait à la précédente ayant le même objet, et qui serait ainsi privée d'effet.

8.1.8 MODIFICATIONS STATUTAIRES

En application des dispositions du nouvel article L. 225-27-1 du Code de commerce introduit par la loi relative à la sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013, les statuts de la Société doivent être modifiés et complétés afin de prévoir désormais les modalités de désignation d'Administrateurs représentant les salariés au sein du Conseil d'Administration.

Sous réserve que les renouvellements de mandats et propositions de nomination présentés ci-avant emportent votre approbation, le Conseil d'Administration sera composé de 15 membres à l'issue de la présente Assemblée Générale. En conséquence et en application des critères fixés par la loi, deux Administrateurs représentant les salariés devront être désignés et entrer en fonctions au plus tard le 29 octobre prochain.

Conformément à la loi, le Comité d'Entreprise de la Société a été consulté le 30 janvier 2014 et a émis un avis favorable sur les modifications statutaires qui vous sont proposées à la dix-septième résolution. Celles-ci prévoient, notamment, que le premier Administrateur représentant des salariés sera désigné par le Comité d'Entreprise Européen et le second par le Comité de Groupe France, compte tenu de l'envergure internationale du Groupe. La durée de leur mandat serait de trois ans.

En conséquence de ce qui précède, il vous est proposé d'approuver la nouvelle rédaction de l'article 12 des statuts présentée ci-après. Il

est précisé que les modifications ou ajouts proposés apparaissent en caractères gras.

Article 12

L'article 12 serait complété comme suit :

La Société est administrée par un Conseil d'Administration de trois (3) membres au moins et de dix-huit (18) membres au plus, sauf dérogations prévues par la loi.

En application des dispositions légales, le Conseil d'Administration comprend en outre un (1) Administrateur représentant les salariés désigné par le Comité d'Entreprise Européen. Lorsque le nombre des Administrateurs nommés par l'Assemblée Générale est supérieur à douze (12), un deuxième Administrateur représentant les salariés est désigné par le Comité de Groupe France.

La durée du mandat des Administrateurs représentant les salariés est de trois (3) ans.

Si le nombre d'Administrateurs nommés par l'Assemblée Générale devient égal ou inférieur à douze (12), le mandat du second Administrateur représentant les salariés se poursuit jusqu'à son terme. Présentation des résolutions par le Conseil d'Administration

Chaque Administrateur doit être propriétaire d'au moins cent (100) actions pendant toute la durée de son mandat. Si au jour de sa nomination, un Administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'être propriétaire, il doit régulariser sa situation dans les délais prévus par la réglementation en vigueur, sous peine d'être réputé démissionnaire d'office.

Par exception, les Administrateurs représentant les salariés ne sont pas tenus de posséder un nombre minimum d'actions.

Le reste de l'article 12 demeurerait inchangé.

■ POUVOIRS

La dix-huitième et dernière résolution a pour objet de conférer les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités légales consécutives à la présente Assemblée.

8.2 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

8.2.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUTORISATION D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Ernst & Young et Autres 1/2, place des Saisons 92400 Courbevoie Paris-La Défense 1

S.A.S. à capital variable Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles Deloitte & Associés 185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

S.A. au capital de 1.723.040 euros Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-177 et R. 225-144 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des salariés et/ou mandataires sociaux de votre Société et des sociétés qui luis sont liées, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de trente-huit mois à attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions sont précisées dans le rapport du Conseil d'Administration et qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 18 mars 2014

Les Commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Roch VARON

Deloitte & Associés Arnaud de PLANTA

8.2.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUTORISATION D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES EXISTANTES OU À ÉMETTRE

Ernst & Young et Autres 1/2, place des Saisons 92400 Courbevoie Paris-La Défense 1 Deloitte & Associés 185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

S.A.S. à capital variable Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles S.A. au capital de 1.723.040 euros Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux de votre Société et des sociétés qui lui sont liées, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de trente-huit mois à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'Administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 18 mars 2014

Les Commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Roch VARON

Deloitte & Associés

Arnaud de PLANTA

8

8.2.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'ÉMISSION DE BONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACQUISITION D'ACTIONS AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Ernst & Young et Autres 1/2, place des Saisons 92400 Courbevoie Paris-La Défense 1

S.A.S. à capital variable Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles Deloitte & Associés 185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

S.A. au capital de 1.723.040 euros Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 228-92 et L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au Conseil d'Administration de la compétence de décider une émission avec suppression du droit préférentiel de souscription de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions, réservée aux membres du personnel salarié ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés, pour un montant maximum de 3 % du capital de la Société au jour de l'émission, étant précisé que ce plafond est commun à la présente résolution et aux quatorzième et quinzième résolutions de la présente Assemblée, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois la compétence pour décider une émission et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux valeurs mobilières à émettre. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et suivants du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'émission qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'Administration.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 18 mars 2014

Les Commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Roch VARON

Deloitte & Associés Arnaud de PLANTA

8.3 ORDRE DU JOUR

PARTIE ORDINAIRE

- 1. Approbation de la gestion et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- 2. approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- 3. affectation du résultat et détermination du dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- 4. rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- 5. avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à Monsieur Gilles Michel, Président-Directeur Général;
- 6. renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Gérard Buffière ;
- 7. renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Aldo Cardoso;
- 8. renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Marion Guillou;
- 9. renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Arielle Malard de Rothschild ;
- 10. nomination de M. Paul Desmarais III en qualité de nouvel Administrateur ;
- 11. nomination de M. Arnaud Laviolette en qualité de nouvel Administrateur ;
- 12. fixation du montant global des jetons de présence ;
- 13. achat par la Société de ses propres actions.

PARTIE EXTRAORDINAIRE

- 14. Autorisation donnée au Conseil d'Administration de consentir aux salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, ou à certaines catégories d'entre eux, des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société ;
- 15. autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder au profit de salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, ou à certaines catégories d'entre eux, à des attributions gratuites d'actions de la Société;
- 16. délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (BSA) au bénéfice de salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, ou à certaines catégories d'entre eux ;
- 17. modifications statutaires;
- 18. pouvoirs.

8.4 PROJETS DE RÉSOLUTION

PARTIE ORDINAIRE

■ PREMIÈRE RÉSOLUTION

Approbation de la gestion et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport des Commissaires aux comptes relatifs aux comptes annuels de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, approuve lesdits comptes tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

■ DEUXIÈME RÉSOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport des Commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, approuve lesdits comptes tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

■ TROISIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat - Détermination du dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration :

| constate que le bénéfice de la Société pour l'exercice écoulé s'élève à : | 49 138 878,12 euros |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| auquel s'ajoute le report à nouveau d'un montant de : | 202 399 861,71 euros |
| formant ainsi un total distribuable de : | 251 538 739,83 euros |
| décide de verser, au titre de l'exercice 2013, un dividende de 1,60 euro à chacune des 76 238 264 actions composant le capital social | |
| au 1 ^{er} janvier 2014, représentant une distribution de : | (121 981 222,40) euros |
| et affecte le solde au report à nouveau qui s'élève désormais à : | 129 557 517,43 euros |

L'Assemblée Générale décide que le montant total du dividende versé sera ajusté en fonction du nombre d'actions émises depuis le 1^{er} janvier 2014 à la suite de levées d'options de souscription d'actions et ayant droit au dividende de l'exercice 2013 à la date de paiement de ce dividende. Le montant affecté au report à nouveau sera déterminé sur la base du montant total du dividende effectivement mis en paiement.

L'Assemblée Générale décide que le dividende sera mis en paiement à compter du 13 mai 2014.

Si lors de la mise en paiement du dividende, la Société détenait certaines de ses actions, les sommes correspondant aux dividendes qui n'auraient pas été distribuées de ce fait, seraient affectées au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que le dividende ouvre droit pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale prend acte que le montant des dividendes par action mis en paiement au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

| Exercice clos le : | 31/12/2012 | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|-------------------------------------------|-----------------------|--------------------|------------|
| Dividende net par action | 1,55 € ⁽¹⁾ | 1,50 € <i>(¹</i>) | 1,20 € (1) |
| Nombre d'actions ayant perçu le dividende | 75 455 357 | 75 175 846 | 75 497 951 |
| Distribution nette totale | 116,9 M€ | 112,7 M€ | 90,6 M€ |

(1) Dividende éligible à l'abattement de 40 %.

Projets de résolution

■ QUATRIÈME RÉSOLUTION

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport spécial des Commissaires aux comptes établi en application des dispositions de l'article L. 225-40 du Code de commerce, et statuant sur ce Rapport, constate qu'aucune convention nouvelle ni aucun engagement nouveau relevant des dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce n'a été conclu ou autorisé par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2013 et que les conventions et engagements approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivis sans modification.

■ CINQUIÈME RÉSOLUTION

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à M. Gilles Michel, Président-Directeur Général

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, consultée en application du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à M. Gilles Michel, Président-Directeur Général, tels que figurant dans la présentation des résolutions par le Conseil d'Administration, au paragraphe 8.1.3, chapitre 8 du Document de Référence 2013 de la Société.

■ SIXIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Gérard Buffière

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat d'Administrateur de M. Gérard Buffière vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée qui, conformément aux dispositions statutaires, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée, en 2017, à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice 2016.

■ SEPTIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Aldo Cardoso

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat d'Administrateur de M. Aldo Cardoso vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée qui, conformément aux dispositions statutaires, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée, en 2017, à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice 2016.

■ HUITIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de Mme Marion Guillou

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat d'Administrateur de Madame Marion Guillou vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée qui, conformément aux dispositions statutaires, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée, en 2017, à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice 2016.

■ NEUVIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de Mme Arielle Malard de Rothschild

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat d'Administrateur de Mme Arielle Malard de Rothschild vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée qui, conformément aux dispositions statutaires, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée, en 2017, à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice 2016.

■ DIXIÈME RÉSOLUTION

Nomination de M. Paul Desmarais III en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer, en remplacement de M. Aimery Langlois-Meurinne dont le mandat arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, M. Paul Desmarais III en qualité de nouvel Administrateur de la Société pour une durée qui, conformément aux dispositions statutaires, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée, en 2017, à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice 2016.

■ ONZIÈME RÉSOLUTION

Nomination de M. Arnaud Laviolette en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer, en remplacement de M. Jacques Veyrat dont le mandat arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, M. Arnaud Laviolette en qualité de nouvel Administrateur de la Société pour une durée qui, conformément aux dispositions statutaires, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée, en 2017, à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice 2016.

■ DOUZIÈME RÉSOLUTION

Fixation du montant global des jetons de présence

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration, décide de fixer le montant global maximum annuel des jetons de présence pouvant être alloué aux Administrateurs à compter du 1er janvier 2014, à la somme d'un million d'euros (1 000 000 €).

■ TREIZIÈME RÉSOLUTION

Achat par la Société de ses propres actions

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration, en application des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et des articles 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers :

- autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, à procéder à l'achat des actions de la Société:
- en vue de l'annulation des actions ainsi acquises, ainsi que, le cas échéant, de celles acquises dans le cadre d'autorisations de rachat d'actions antérieures,
- en vue d'attribuer ou de céder des actions aux salariés, anciens salariés ou mandataires de la Société et de ses filiales au sens des articles L. 225-180 et L. 233-3 du Code de commerce, notamment dans le cadre de plans d'épargne salariale, d'options d'achat d'actions, ou d'attributions gratuites d'actions conditionnelles, dans les conditions prévues par la loi,
- en vue d'animer le marché par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société en toute indépendance et sans être influencé par la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une Charte de Déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ou de toute autre manière conformément à la réglementation applicable en vigueur,
- et pour la remise ou l'échange d'actions, en particulier à l'occasion d'émission de titres ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, ou dans le cadre d'opérations de croissance externe.

L'acquisition, la cession, le transfert et l'échange des actions pourront être effectués, dans le respect de la réglementation en vigueur, sur le marché ou de gré à gré, par tous moyens, y compris par transfert de blocs, par l'utilisation ou l'exercice de tout instrument financier et produit dérivé;

- 2) fixe les limites suivantes à l'utilisation de la présente autorisation par le Conseil d'Administration :
- le nombre maximum d'actions pouvant être acquises ne pourra excéder 10 % du nombre total d'actions émises et en circulation au 1er janvier 2014, soit 7 623 826 actions,
- le nombre d'actions que la Société détiendra, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, ne pourra dépasser 10 % des actions composant le capital de la Société,
- le prix maximum d'achat des actions ne pourra être supérieur à 85 euros,
- le montant maximal susceptible d'être ainsi consacré par la Société à ces acquisitions ne pourra être supérieur à 648 millions d'euros;
- 3) décide que, en cas de modification du nominal des actions, d'augmentation de capital par incorporation de réserves et d'attribution gratuite d'actions ainsi qu'en cas, soit d'une division, soit d'un regroupement des titres, le montant maximal consacré à ces acquisitions et le nombre maximal de titres à acquérir indiqués ci-dessus seront ajustés en conséquence par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération;
- 4) fixe à dix-huit mois, à compter du jour de la présente Assemblée, la durée de validité de la présente autorisation, qui prive ainsi d'effet, pour la partie non utilisée, toute délégation antérieure accordée au Conseil d'Administration relative à l'acquisition par la Société de ses propres actions;
- 5) confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, pour mettre en œuvre cette autorisation et, notamment, pour passer tous ordres de bourse, signer tous actes d'achat, de cession, d'échange ou de transfert, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des marchés financiers et de tout autre organisme, procéder aux ajustements prévus ci-dessus, remplir toutes formalités et, en général, faire le nécessaire.

Projets de résolution

PARTIE EXTRAORDINAIRE

■ QUATORZIÈME RÉSOLUTION

Autorisation donnée au Conseil d'Administration de consentir aux salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, ou à certaines catégories d'entre eux, des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport spécial des Commissaires aux comptes, et conformément aux dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce :

- autorise le Conseil d'Administration à consentir, selon ce qu'il jugera approprié, en une ou plusieurs fois, aux salariés et mandataires sociaux de la Société et, le cas échéant, des sociétés et groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce, ou à certaines catégories d'entre eux, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles ou à l'achat d'actions existantes de la Société;
- 2) constate qu'en application des dispositions de l'article L. 225-178 du Code de commerce, la présente autorisation emporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription d'actions, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options;
- 3) décide que le nombre d'options pouvant être consenties en vertu de la présente autorisation ne pourra donner droit à souscrire ou acquérir un nombre total d'actions supérieur à 3 % du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'attribuer les options, étant précisé que ce plafond est commun à la présente résolution et aux quinzième et seizième résolutions ci-après et qu'il est fixé compte non tenu du nombre d'actions à émettre, le cas échéant, pour préserver, conformément à la loi et aux stipulations contractuelles applicables, les droits des porteurs de valeurs mobilières ou de droits donnant accès au capital;
- 4) décide que le nombre d'options pouvant être attribuées en vertu de la présente autorisation à des dirigeants mandataires sociaux ne pourra donner droit à souscrire ou acquérir un nombre total d'actions supérieur à 0,5 % du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'attribuer les options, étant précisé que ce sous-plafond est commun à la présente résolution et à la quinzième résolution ci-après;
- 5) décide que le prix de souscription ou d'achat des actions par les bénéficiaires sera déterminé par le Conseil d'Administration le jour où les options seront consenties, dans les limites et selon les modalités prévues par la loi, étant précisé :
- qu'en cas d'options de souscription d'actions, le prix de souscription sera égal à 100 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action aux vingt séances de bourse précédant le jour de l'attribution,

- qu'en cas d'options d'achat d'actions, le prix d'achat des actions sera égal à 100 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société au titre des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce,
- que par exception, une décote pourra être, le cas échéant, appliquée au prix de souscription ou d'achat d'actions des options susceptibles d'être attribuées dans le cadre d'opérations d'actionnariat salarié mises en œuvre par la Société, dans les conditions prévues par la loi;
- 6) décide que l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions, notamment à des dirigeants mandataires sociaux, sera conditionnée à l'atteinte d'un ou plusieurs critères de performance déterminés par le Conseil d'Administration au jour de l'attribution, à l'exception toutefois des options de souscription ou d'achat d'actions susceptibles d'être attribuées dans le cadre d'opérations d'actionnariat salarié mises en œuvre par la Société;
- 7) fixe à dix ans le délai pendant lequel les options devront être exercées à compter du jour où elles auront été consenties;
- 8) décide qu'aucune option de souscription ou d'achat d'actions ne pourra être consentie moins de vingt séances de bourse après que soit détaché des actions un coupon donnant droit à un dividende ou à un droit préférentiel de souscription à une augmentation de capital;
- 9) indique que les actions pouvant être obtenues par exercice des options d'achat d'actions consenties en vertu de la présente résolution devront être acquises par la Société, soit dans le cadre de l'article L. 225-208 du Code de commerce, soit, le cas échéant, dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par la douzième résolution soumise à la présente Assemblée au titre de l'article L. 225-209 du Code de commerce ou de tout programme de rachat d'actions mis en œuvre antérieurement ou postérieurement à l'adoption de la présente résolution;
- 10) confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, mettre en œuvre la présente autorisation et, notamment, à l'effet de :
- fixer les dates auxquelles seront attribuées les options,
- fixer les modalités et autres conditions dans lesquelles seront attribuées les options et arrêter la liste des bénéficiaires des options tels que prévus ci-dessus,
- fixer la ou les périodes d'exercice des options ainsi consenties, sous réserve de la durée maximale des options telle que fixée ci-dessus.
- prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'options pendant un délai maximal de trois mois en cas de réalisation d'opérations financières impliquant l'exercice d'un droit attaché aux actions,

- décider des conditions dans lesquelles le prix et le nombre des actions à souscrire ou à acheter pourront être ajustés lorsque de tels ajustements sont prescrits par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment dans les différentes hypothèses prévues aux articles R. 225-137 à R. 225-142 du Code de commerce,
- procéder, le cas échéant, sur sa seule décision et s'il le juge opportun, à toutes imputations sur la ou les primes d'émission afférentes aux augmentations de capital, notamment celles des frais, honoraires et droits occasionnés par leur réalisation et prélever sur ces primes les sommes nécessaires à la dotation à la réserve légale en vue de la porter au dixième du nouveau capital social après chaque augmentation du capital,
- constater la ou les augmentations de capital réalisées en exécution de la présente autorisation, modifier corrélativement les statuts et accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitives ces augmentations de capital,
- et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire ;
- 11) fixe à trente-huit mois, à compter du jour de la présente Assemblée, la durée de validité de la présente autorisation qui prive ainsi d'effet, pour la partie non utilisée, toute autorisation antérieure ayant le même objet.

■ QUINZIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder au profit des salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, ou de certaines catégories d'entre eux, à des attributions gratuites d'actions de la Société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport spécial du Commissaire aux comptes, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce :

- 1) autorise le Conseil d'Administration à procéder, selon qu'il jugera approprié, en une ou plusieurs fois, au profit des salariés et mandataires sociaux de la Société et, le cas échéant, des sociétés et groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, ou à certaines catégories d'entre eux, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société;
- 2) décide que les actions existantes ou à émettre susceptibles d'être attribuées en vertu de cette autorisation ne pourront représenter plus de 3 % du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'attribuer les actions, étant précisé que ce plafond est commun à la présente résolution et aux quatorzième et seizième résolutions de la présente Assemblée et qu'il est fixé compte non tenu du nombre d'actions à émettre, le cas échéant, pour préserver, conformément à la loi et aux stipulations contractuelles applicables, les droits des porteurs de valeurs mobilières ou de droits donnant accès au capital;
- 3) décide que les actions existantes ou à émettre susceptibles d'être attribuées en vertu de la présente autorisation à des dirigeants mandataires sociaux ne pourront représenter plus de 0,5 % du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'attribuer

- les actions, étant précisé que ce sous-plafond est commun à la présente résolution et à la quatorzième résolution ci-avant ;
- 4) décide que l'acquisition des actions gratuites attribuées, notamment à des dirigeants mandataires sociaux, sera conditionnée à l'atteinte d'un ou plusieurs critères de performance déterminés par le Conseil d'Administration au jour de l'attribution, à l'exception toutefois des actions gratuites susceptibles d'être attribuées dans le cadre d'opérations d'actionnariat salarié mises en œuvre par la Société;
- 5) décide que l'attribution des actions à leurs bénéficiaires sera définitive au terme de la période d'acquisition fixée par le Conseil d'Administration sans qu'elle puisse être inférieure à celle prévue par la réglementation en vigueur au jour de l'attribution;
- 6) décide que la durée minimale de conservation des actions par les bénéficiaires sera celle fixée par le Conseil d'Administration sans qu'elle puisse être inférieure à celle prévue par la réglementation en vigueur au jour de l'attribution des actions;
- 7) prend acte de ce que, en cas d'attribution gratuite d'actions à émettre, la présente décision emporte de plein droit au profit des bénéficiaires, renonciation des actionnaires à tout droit sur les actions nouvelles attribuées gratuitement, et à la partie des réserves, bénéfices ou primes qui sera incorporée au capital au titre de cette attribution :
- 8) indique que les actions existantes pouvant être attribuées au titre de la présente résolution devront être acquises par la Société, soit dans le cadre de l'article L. 225-208 du Code de commerce, soit, le cas échéant, dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par la treizième résolution soumise à la présente Assemblée au titre de l'article L. 225-209 du Code de commerce ou de tout programme de rachat d'actions mis en œuvre antérieurement ou postérieurement à l'adoption de la présente résolution ;
- 9) confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, afin de mettre en œuvre la présente autorisation et, notamment, à l'effet de :
- déterminer les catégories des bénéficiaires des attributions ainsi que les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions gratuites,
- fixer les délais d'attribution définitive et de conservation des actions dans le respect des délais minimums prévus par la réglementation en vigueur,
- fixer et arrêter les conditions d'émission des actions qui pourront être émises dans le cadre de la présente autorisation,
- procéder, le cas échéant, pendant la période d'acquisition, aux ajustements du nombre d'actions liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société de manière à préserver les droits des bénéficiaires.
- constater, le cas échéant, l'augmentation ou les augmentations de capital réalisées en vertu de la présente autorisation, modifier corrélativement les statuts, et accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitives ces augmentations de capital,
- et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire ;

Projets de résolution

10) fixe à trente-huit mois, à compter du jour de la présente Assemblé, la durée de validité de la présente autorisation qui prive ainsi d'effet, pour la partie non utilisée, toute autorisation antérieure ayant le même objet.

■ SEIZIÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (BSA), au bénéfice de salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, ou à certaines catégories d'entre eux, avec suppression du droit préférentiel de souscription

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport spécial des Commissaires aux comptes, conformément aux dispositions des articles L. 225-129 et suivants, L. 225-138 et L. 228-91 et suivants du Code de commerce :

- 1) délègue au Conseil d'Administration sa compétence pour décider l'augmentation du capital de la Société, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, par l'émission de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSA") susceptibles, le cas échéant, d'être remboursables par la Société :
- 2) décide que le montant nominal global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 3 % du capital de la Société au jour de l'émission, étant précisé que :
 - (i) ce plafond est commun à la présente résolution et aux quatorzième et quinzième résolutions de la présente Assemblée,
 - (ii) et que ce montant ne tient pas compte des actions à émettre, le cas échéant, pour préserver, conformément à la loi et aux stipulations contractuelles applicables, les droits des porteurs de valeurs mobilières ou de droits donnant accès au capital;
- 3) décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires de la Société aux BSA à émettre et de réserver ce droit à des salariés et mandataires sociaux de la Société et/ou de ses filiales françaises et étrangères au sens des articles L. 225-180 et L. 233-3 du Code de commerce, ou à certaines catégories d'entre eux :
- 4) prend acte que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-132 dernier alinéa du Code de commerce, la présente délégation emporte de plein droit renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre par exercice des BSA au profit des titulaires de ces BSA;
- 5) décide que le Conseil d'Administration disposera, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi et dans les conditions et limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires pour :
- déterminer la liste, et le cas échéant, les catégories de personnes autorisées à souscrire des BSA parmi les salariés et mandataires sociaux de la Société et/ou de ses filiales, ainsi que les conditions et, le cas échéant, les critères de souscription,

- déterminer le nombre de BSA à attribuer à chacun des bénéficiaires et le nombre d'actions auxquelles donnera droit chaque BSA,
- déterminer si les BSA émis seront ou non remboursables par la Société.
- fixer l'ensemble des caractéristiques des BSA, notamment leur prix de souscription qui sera déterminé, avis pris auprès d'un expert indépendant, en fonction des paramètres influençant leur valeur (à savoir, notamment, la période d'incessibilité, la période d'exercice, le seuil de déclenchement et la période de remboursement des BSA, la politique de distribution de dividendes par la Société, le cours et la volatilité de l'action de la Société) et, plus généralement, l'ensemble des modalités de l'émission et les termes et conditions du contrat d'émission,
- fixer le prix de souscription ou d'acquisition des actions auxquelles donnera droit l'exercice des BSA, étant précisé qu'un BSA donnera le droit de souscrire à (ou d'acquérir) une action de la Société à un prix au moins égal à 110 % de la moyenne des cours de clôture de l'action de la Société aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision d'émission des BSA,
- constater la réalisation de l'augmentation de capital pouvant découler de l'exercice des BSA et procéder à la modification corrélative des statuts,
- imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes y afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du capital après chaque augmentation,
- procéder à tous ajustements requis en conformité avec les dispositions légales et contractuelles applicables et fixer les modalités selon lesquelles sera assurée, le cas échéant, la préservation des droits des porteurs de valeurs mobilières ou de droits donnant accès au capital,
- et, plus généralement, prendre toutes mesures, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et faire le nécessaire pour parvenir à la bonne fin de la présente délégation;
- 6) fixe à dix-huit mois, à compter du jour de la présente Assemblée, la durée de la présente délégation qui prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

■ DIX-SEPTIÈME RÉSOLUTION

Modifications des statuts de la Société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration, décide de modifier ou de compléter ainsi qu'il suit les dispositions de l'article 12 statuts de la Société, relatives à la composition et au fonctionnement du Conseil d'Administration :

Article 12

L'article 12 est complété comme suit :

La Société est administrée par un Conseil d'Administration de trois (3) membres au moins et de dix-huit (18) membres au plus, sauf dérogations prévues par la loi.

En application des dispositions légales, le Conseil d'Administration comprend en outre un (1) Administrateur représentant les salariés désigné par le Comité d'Entreprise Européen. Lorsque le nombre des Administrateurs nommés par l'Assemblée Générale est supérieur à douze (12), un deuxième Administrateur représentant les salariés est désigné par le Comité de Groupe France.

La durée du mandat des Administrateurs représentant les salariés est de trois (3) ans.

Si le nombre d'Administrateurs nommés par l'Assemblée Générale devient égal ou inférieur à douze (12), le mandat du second Administrateur représentant les salariés se poursuit jusqu'à son terme.

Chaque Administrateur doit être propriétaire d'au moins cent (100) actions pendant toute la durée de son mandat. Si au jour de sa nomination, un Administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'être propriétaire, il doit régulariser sa situation dans les délais prévus par la réglementation en vigueur, sous peine d'être réputé démissionnaire d'office.

Par exception, les Administrateurs représentant les salariés ne sont pas tenus de posséder un nombre minimum d'actions.

Le reste de l'article 12 demeure inchangé.

■ DIX-HUITIÈME RÉSOLUTION

Pouvoirs

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, pour accomplir toutes les formalités de dépôt ou de publicité.

RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU CONTRÔLE DES COMPTES

| 9.1 | RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE | 300 |
|-----|----------------------------------------------------------------------|-----|
| 9.2 | ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE | 300 |
| 9.3 | COMMISSAIRES AUX COMPTES | 301 |
| 9.4 | INFORMATIONS INCLUSES PAR RÉFÉRENCE DANS LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE | 302 |
| 9.5 | RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE | 302 |
| | | |

Responsable du Document de Référence

9.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Gilles Michel, Président-Directeur Général

9.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le Rapport de Gestion figurant en pages 54 à 65 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce Document.

Les informations financières historiques présentées dans le Document de Référence ont fait l'objet de Rapports des contrôleurs légaux figurant en pages 66 à 69. Le Rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 contient une observation relative aux changements de méthode de l'exercice. Le Rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011, incorporé par référence avec les comptes historiques correspondants, comme précisé à la page 302 du présent Document de Référence, contient une observation relative aux changements de méthode de l'exercice.

Paris, le 20 mars 2014

Gilles Michel

Président-Directeur Général

9

9.3 COMMISSAIRES AUX COMPTES

■ COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Deloitte & Associés

représenté par Arnaud de Planta 185, avenue Charles-de-Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

nommé pour la première fois par l'Assemblée Générale Mixte du 5 mai 2003 et renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2010

Ernst & Young et Autres

représenté par Jean-Roch Varon 1/2, place des Saisons 92400 Courbevoie - Paris la Défense 1

nommé pour la première fois par l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2010 en remplacement d'Ernst & Young Audit

Deloitte & Associés et Ernst & Young et Autres sont membres de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

■ COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

BEAS

7-9 Villa Houssay 92524 Neuilly-sur-Seine-Cedex appartenant au réseau Deloitte

nommé pour la première fois par l'Assemblée Générale Mixte du 5 mai 2003 et renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2010

Auditex

1/2, place des Saisons 92400 Courbevoie - Paris la Défense 1 appartenant au réseau Ernst & Young

nommé pour la première fois par l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2010 en remplacement de M. Jean-Marc Montserrat



Informations incluses par référence dans le Document de Référence

9.4 INFORMATIONS INCLUSES PAR RÉFÉRENCE DANS LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

En application de l'article 28 du Règlement CE n° 809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de Référence :

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, les comptes consolidés, les comptes annuels, les Rapports des Commissaires aux comptes y afférents ainsi que leur Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés et le Rapport de Gestion figurant respectivement aux pages 144 à 213, 214 à 234, 64 à 66, 67 à 68 et 52 à 63 du Document de Référence 2012 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 21 mars 2013 sous le n° D. 13-0195;
- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, les comptes consolidés, les comptes annuels, les Rapports des Commissaires aux comptes y afférents ainsi que leur Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés et le Rapport de Gestion figurant respectivement aux pages 134 à 203, 204 à 224, 77 à 79, 80 à 82, et 66 à 76 du Document de Référence 2011 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 22 mars 2012 sous le n° D. 12-0193.

Les informations desdits Documents de Référence non incluses dans le présent Document sont, soit sans objet pour les investisseurs, soit mentionnées dans une autre partie du Document de Référence.

9.5 RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Michel Delville Directeur Financier Groupe

TABLES DE CONCORDANCE ET DE RÉCONCILIATION

10

| 10.1 TABLE DE CONCORDANCE | 304 |
|---------------------------------------------------------------|-----|
| 10.2 TABLE DE RÉCONCILIATION AVEC LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL | 307 |
| | |

Table de concordance

10.1 TABLE DE CONCORDANCE

Afin de faciliter la lecture du présent Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, le tableau thématique ci-dessous permet d'identifier les principales informations requises par l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de ses règlements et instructions d'application.

| 11011110 | ations prévues à l'Annexe I du Règlement (CE) n° 809/2004 du 29 avril 2004 | Références | Pages |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|------------------------------------------------------------------|
| 1 | Personnes responsables | Chapitre 9 | |
| 1.1 | Personnes responsables des informations contenues dans le document d'enregistrement | 9 | 300 ; 302 |
| 1.2 | Déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement | 9 | 300 |
| 2 | Contrôleurs légaux des comptes | Chapitre 9 | |
| 2.1 | Nom et adresse des Contrôleurs légaux des comptes | 9 | 301 |
| 2.2 | Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été redésignés durant la période couverte | | n.a. |
| 3 | Informations financières sélectionnées | Chapitre 1 | |
| 3.1 | Informations financières historiques sélectionnées | 1 | 4 |
| 3.2 | Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires | | n.a |
| 4 | Facteurs de risque | Chapitre 4 | 110-115 |
| 5 | Informations concernant la Société | Chapitres 2 ; 6 ; 7 | |
| 5.1 | Histoire et évolution de la Société | 2;7 | 58-62 ; 260-262 |
| | 5.1.1 Raison sociale et nom commercial de la Société | 7 | 260 |
| | 5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société | 7 | 260 |
| | 5.1.3 Date de constitution et durée de vie de la Société | 7 | 260 |
| | 5.1.4 Siège social et forme juridique, législation régissant les activités de la Société | 7 | 260 |
| | 5.1.5 Événements importants dans le développement de l'activité de la Société | 2 | 58-62 |
| 5.2 | Investissements | 2;6 | 58-62 ; 168 198-200 ; 218-221 |
| | 5.2.1 Principaux investissements réalisés par la Société durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques jusqu'à la date du document d'enregistrement | 6 | 168 ; 198-200 ; 218-220 |
| | 5.2.2 Principaux investissements de la Société qui sont en cours | 2 | 58-62 |
| | 5.2.3 Principaux investissements que compte réaliser la Société | | n.a |
| 6 | Aperçu des activités | Chapitres 1;4;7 | |
| 6.1 | Principales activités | 1 | 5-51 |
| | 6.1.1 Nature des opérations effectuées par la Société et ses principales activités | 1 | 5-46 |
| | 6.1.2 Nouveau produit ou service important lancé sur le marché | 1 | 47-51 |
| 6.2 | Principaux marchés | 1 | 5; 11; 13; 15-17; 20; 22; 25; 28-29; 32; 34; 36; 37; 39 |
| 6.3 | Événements exceptionnels ayant influencé les renseignements fournis conformément aux points 6.1 et 6.2 | | n.a. |
| 6.4 | Dépendance éventuelle de la Société à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux, ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication | 1;4 | 51 ; 111 ; 114 |
| 6.5. | Éléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle | 7 | 260 |
| 7 | Organigramme | Chapitres 6 ; 7 | |
| 7.1. | Description du Groupe et de la place occupée par la Société | 7 | 269-272 |
| 7.2. | Liste des filiales importantes de la Société | 6;7 | 231-232 ; 256 ; 276-277 |
| 8 | Propriétés immobilières, usines et équipements | Chapitre 6 | |
| 8.1 | Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées | 6 | 202 |
| 8.2 | Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles | | n.a. |

| | tions prévues à l'Annexe I du Règlement (CE) n° 809/2004 du 29 avril 2004 | Références | Pages |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|------------------------------------|
| 9 | Examen de la situation financière et du résultat | Chapitres 1; 2; 6 | |
| 9.1 | Situation financière de la Société, évolution et résultat des opérations | 6 | 164-174 |
| 9.2 | Résultat d'exploitation | 1;2;6 | 6-8 ; 54-58 ; 206-207 ; 222-229 |
| | 9.2.1 Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation | 6 | 206-207 ; 222-229 |
| | 9.2.2 Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets | 2 | 54-58 |
| | 9.2.3 Stratégie et facteurs externes | | 6-8 |
| ■ 10 | 9.2.3 Strategie et racieurs externes Trésorerie et capitaux | Chapitres 1, 6 | 0-0 |
| 10.1 | Information sur les capitaux de la Société | 6 Gliapitres 1, 6 | 208 |
| 10.1 | Source, montant et description des flux de trésorerie | 6 | 168-170 |
| 10.2 | Conditions d'emprunt et structure financière | 1;6 | 8 ; 217-222 |
| 10.3 | Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux | 6 | 227-228 |
| 10.4 | Informations concernant totte restriction a rutilisation des capitatix Informations concernant les sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements | 6 | 217-222 ; 228 |
| | visés aux points 5.2.3 et 8.1 | | |
| 11 | Recherche et développement, brevets et licences | Chapitre 1 | 47-51 |
| 12 | Information sur les tendances | Chapitre 2 | |
| 12.1 | Principales tendances ayant affecté la production, les ventes, les stocks, les coûts et les prix de vente | 2 | 54-62 |
| 12.2 | Tendances raisonnablement susceptibles d'influer sur les perspectives de la Société, | 2 | 62 |
| - 40 | au moins pour l'exercice en cours | | |
| 13 | Prévision ou estimation du bénéfice | n.a. | |
| 13.1 | Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles la Société a fondé sa prévision ou son estimation | | n.a. |
| 13.2 | Rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants | | n.a. |
| 13.3 | Prévision ou estimation du bénéfice élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques | | n.a. |
| 13.4 | Déclaration indiquant si la prévision du bénéfice est, ou non, encore valable à la date du document d'enregistrement et, le cas échéant, expliquant pourquoi elle ne l'est plus | | n.a. |
| 14 | Organes d'administration et de direction | Chapitre 3 | |
| 14.1 | Nom, adresse professionnelle, fonction et principales activités, exercées en dehors de la Société | 3 | 77-85 ; 95 |
| | des membres des organes d'administration et de direction ; nature d'éventuels liens familiaux ; | | |
| | information sur leur expertise en matière de gestion ; condamnations, faillites, mises sous séquestre | | |
| 140 | ou liquidation, incriminations et/ou sanction publique ; empêchement | | 0.5 |
| 14.2 | Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction, ainsi que tout accord conclu | 3 | 85 |
| 15 | Rémunération et avantages | Chapitres 3 ; 6 | 00.00 |
| 15.1 | Montant de la rémunération versée et avantages en nature | 3 | 96-99 |
| 15.2 | Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages | 3;6 | 99 ; 233-234 |
| 1 6 | Fonctionnement des organes d'administration et de direction | Chapitre 3 | |
| 16.1 | Date d'expiration des mandats actuels et période durant laquelle la personne est restée en fonction | 3 | 75 ; 94 |
| 16.2 | Contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction à la Société ou à l'une de ses filiales | 3 | 85 |
| 16.3 | Comité d'Audit et Comité des Rémunérations de l'émetteur | 3 | 89-93 |
| 16.4 | Déclaration indiquant que la Société se conforme au régime de Gouvernement d'Entreprise en vigueur | 3 | 74 |
| 17 | Salariés | Chapitres 1 ; 3 ; 5 ; 7 | |
| 17.1 | Nombre de salariés | 1;5 | 4 ; 128 ; 136-137 |
| 17.2 | Participations et stock-options ; Indication des mêmes informations en ce qui concerne les dirigeants sociaux | 3;5;7 | 75 ; 100-102 ; 139 ; 269 |
| 17.3 | Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de la Société | 5;7 | 139 ; 269 |
| ■ 18 | Principaux actionnaires | Chapitre 7 | 33, 230 |
| 18.1 | Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote | 7 | 269-270 |
| 18.2 | Droits de vote différents | 7 | 263 |
| 18.3 | Détention ou contrôle, direct ou indirect, de la Société | 7 | 269-272 |
| | | , | _00 L1 L |

| | ions prévues à l'Annexe I du Règlement (CE) n° 809/2004 du 29 avril 2004 | Références | Pages |
|------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------|
| 19 | Opérations avec des apparentés | Chapitre 6 | 233-234 |
| 20 | Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur | Chapitres 1 ; 2 ; 4 ; 6 ; 7 ; 9 | |
| 20.1 | Informations financières historiques | 1;9 | 4;300;302 |
| 20.2 | Informations financières pro forma | 1 | 5 |
| 20.3 | États financiers annuels (comptes sociaux et comptes consolidés) | 6 | 164-256 |
| 20.4 | Vérification des informations financières historiques annuelles | 2;9 | 66-69 ; 300 ; 302 |
| | 20.4.1 Déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées | 8 | 300 |
| | 20.4.2 Autres informations contenues dans le Document de Référence vérifiées par les contrôleurs légaux | | n.a. |
| | 20.4.3 Lorsque des informations financières figurant dans le Document de Référence ne sont pas tirées des états financiers vérifiés de l'émetteur, en indiquer la source et préciser qu'elles n'ont pas été vérifiées | | n.a. |
| 20.5 | Date des dernières informations financières vérifiées | 2;9 | 66-69 ; 300 |
| 20.6 | Informations financières intermédiaires et autres | | n.a. |
| 20.7 | Politique de distribution des dividendes | 7 | 275 |
| | 20.7.1 Dividende par action | 1;2;6;7 | 4 ; 8 ; 54 ; 167 ; 275 |
| 20.8 | Procédures judiciaires et d'arbitrage | 4;6 | 113 ; 215 |
| 20.9 | Changement significatif de la situation financière ou commerciale | 2;6 | 64 ; 235 ; 255 |
| 21 | Informations complémentaires | Chapitres 3 ; 7 | |
| 21.1 | Capital social | 7 | 264-267 |
| | 21.1.1 Montant du capital souscrit, nombre d'actions autorisées, nombre d'actions émises et totalement libérées, ou non, valeur nominale par action et rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice | 7 | 264 |
| | 21.1.2 Actions non représentatives du capital | | n.a. |
| | 21.1.3 Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la Société, ou par ses filiales | 7 | 267-268 |
| | 21.1.4 Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription | 7 | 265-267 |
| | 21.1.5 Droits d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit mais non libéré | 7 | 265-267 |
| | 21.1.6 Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord prévoyant de le placer sous option | | n.a. |
| | 21.1.7 Historique du capital | 7 | 264 |
| 21.2 | Acte constitutif et statuts | 7 | 260-263 |
| | 21.2.1 Objet social | 7 | 262 |
| | 21.2.2 Membres des organes d'administration et de direction | 3 | 75-84 ; 95 |
| | 21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions | 7 | 262-263 |
| | 21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires | 7 | 262 |
| | 21.2.5 Assemblées générales : convocation et conditions d'admission | 7 | 262 |
| | 21.2.6 Changement de contrôle | | n.a. |
| | 21.2.7 Franchissement de seuil | 7 | 263 ; 270 |
| | 21.2.8 Conditions régissant les modifications du capital | 7 | 272 |
| 22 | Contrats importants | Chapitre 4 | 114 |
| 23 | Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts | n.a. | |
| 23.1 | Informations concernant les personnes ayant établi une déclaration ou un rapport | | n.a. |
| 23.2 | Attestation confirmant que les informations ont été fidèlement reproduites et qu'aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses | | n.a. |
| 24 | Documents accessibles au public | Chapitre 7 | 263 ; 275 |
| 25 | Informations sur les participations | Chapitre 6 | 231-232 ; 256 |

10.2 TABLE DE RÉCONCILIATION AVEC LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le présent Document de Référence intègre tous les éléments du Rapport Financier Annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier ainsi qu'à l'article 222-3 du règlement général de l'AMF.

Le tableau ci-après présente les références aux extraits du Document de Référence correspondant aux différents éléments constitutifs du Rapport Financier Annuel.

| Rubriques | Pages |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Comptes annuels de la Société | 236-256 |
| Comptes consolidés du Groupe | 164-235 |
| Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 68-69 |
| Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 66-67 |
| Rapport de Gestion du Conseil d'Administration | 54-65 |
| Attestation du Responsable du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration | 300 |
| Honoraires des Commissaires aux comptes | 257 |
| Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil | |
| ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société | 115-121 |
| Rapport des Commissaires aux comptes sur le Rapport du Président du Conseil d'Administration | 122 |

| ••••• |
|-------|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| ••••• |
| |
| |
| |

Couv_III_Provisoire (N-1)

■ CONTACT IMERYS

Communication Financière

Par téléphone au +33 (0) 1 49 55 66 55 Par télécopie au +33 (0) 1 49 55 63 98 Par e-mail à : actionnaires@imerys.com Par courrier: Imerys Communication Financière 154, rue de l'Université F - 75007 Paris Couv_IV_Provisoire (N-1)

